



SWACE

99011-54ZM2-18F

SWACE

MANUEL DE L'UTILISATEUR

A laisser en permanence dans le véhicule.
Contient des informations importantes sur
la sécurité, l'utilisation et l'entretien.



SUZUKI MOTOR CORPORATION
Part No. 99011-54ZM2-18F January, 2023



99011-54ZM2-18F



Index illustré	Recherche par schéma	
Pour la sûreté et la sécurité	Veillez les lire attentivement (Points principaux : siège pour enfant en bas âge, système antivol)	1
Informations et témoins concernant l'état du véhicule	Lecture des informations relatives à la conduite (Points principaux : compteurs, écran multifonction)	2
Avant de prendre le volant	Ouverture et fermeture des portes et des vitres, réglages avant de conduire (Points principaux : clés, portes, sièges, vitres électriques)	3
Conduite	Opérations et conseils nécessaires à la conduite (Points principaux : démarrage du système hybride, plein de carburant)	4
Équipements intérieurs	Utilisation des caractéristiques de l'habitacle (Points principaux : climatisation, dispositifs de rangement)	5
Entretien et soin	Entretien de votre véhicule et procédures d'entretien (Points principaux : intérieur et extérieur, ampoules)	6
En cas de problème	Procédures à suivre en cas de dysfonctionnement et en cas d'urgence (Points principaux : Décharge de la batterie 12 V, crevaison)	7
Spécifications du véhicule	Caractéristiques du véhicule, fonctions personnalisables (Points principaux : carburant, huile, pression de gonflage des pneus)	8
Index	Recherche par symptôme	
	Recherche alphabétique	

Pour votre information	6
Lecture de ce manuel	9
Comment rechercher	10
Index illustré	11

1 Pour la sûreté et la sécurité

1-1. Pour une utilisation en toute sécurité

Avant de prendre le volant	28
Pour une conduite en toute sécurité	29
Ceintures de sécurité	31
Airbags SRS	35
Précautions concernant les gaz d'échappement	43

1-2. Sécurité enfant

Système d'activation/de désactivation manuelle des airbags	44
Conduite avec des enfants à bord	45
Sièges de sécurité enfant	46

1-3. Aide d'urgence

eCall	60
-------------	----

1-4. Système hybride

Caractéristiques du système hybride	70
Précautions relatives au système hybride	73

1-5. Système antivol

Système d'antidémarrage	78
Système à double verrouillage	79
Alarme	80

2 Informations et témoins concernant l'état du véhicule

2-1. Combiné d'instruments

Témoins et témoins d'avertissement	86
Jauges et instruments	90
Écran multifonctionnel	93
Écran de consommation/contrôle de l'énergie	99

3 Avant de prendre le volant

3-1. Informations relatives aux clés

Clés	104
------------	-----

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Portes latérales	107
Hayon	111
Système d'accès et de démarrage mains libres	114

3-3. Réglage des sièges

Sièges avant	120
Sièges arrière	121
Appuie-têtes	123

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs

Volant	125
Rétroviseur intérieur	126
Rétroviseurs extérieurs	127

3-5. Ouverture et fermeture des vitres

Lève-vitres électriques	129
-------------------------------	-----

3-6. Réglages des favoris

Mes réglages	132
--------------------	-----

4	Conduite		
4-1.	Avant de prendre le volant		
	Conduite du véhicule 135		
	Chargement et bagages 141		
	Conduite avec une caravane/remorque 143		
4-2.	Procédures de conduite		
	Contact d'alimentation (allumage) 149		
	Mode de conduite EV..... 154		
	Transmission hybride 156		
	Levier de clignotants 158		
	Frein de stationnement 159		
	Maintien des freins..... 162		
4-3.	Utilisation des éclairages et des essuie-glaces		
	Commande de phares 165		
	AHB (feux de route automatiques) 168		
	Commande de feux antibrouillards 171		
	Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise 172		
	Essuie-glace et lave-vitre de lunette arrière 174		
4-4.	Réapprovisionnement en carburant		
	Ouverture du bouchon de réservoir à carburant 176		
4-5.	Utilisation des systèmes d'aide à la conduite		
	Safety Sense..... 178		
	PCS (système de sécurité de pré-collision) 184		
	LTA (aide au suivi de voie) 194		
	LDA (alerte de sortie de voie)... 199		
	PDA (aide à la conduite proactive) 204		
	RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)..... 209	1	
	Régulateur de vitesse actif..... 212		
	Régulateur de vitesse 221		
	Système d'aide à l'arrêt d'urgence 224	2	
	Limiteur de vitesse 226		
	BSM (surveillance de l'angle mort) 230	3	
	Capteur d'aide au stationnement 234	4	
	Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)..... 241	5	
	PKSB (frein d'aide au stationnement)..... 246	6	
	Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques) 253	7	
	Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière)..... 256	8	
	Assistant de sortie du véhicule 258		
	Commande de sélection du mode de conduite 262		
	Système GPF (filtre à particules pour moteur à essence)..... 263		
	Systèmes d'aide à la conduite . 264		
4-6.	Conseils de conduite		
	Conseils de conduite d'un véhicule hybride 269		
	Conseils de conduite hivernale 271		

5 Équipements intérieurs

- 5-1. Utilisation du système de climatisation et de désembuage**
- Système de climatisation automatique..... **276**
 - Volant chauffant/sièges chauffants..... **282**
- 5-2. Utilisation des éclairages intérieurs**
- Liste des éclairages intérieurs . **284**
- 5-3. Utilisation des rangements**
- Liste des rangements..... **286**
 - Équipements du compartiment à bagages..... **289**
- 5-4. Autres équipements intérieurs**
- Autres équipements intérieurs . **295**

6 Entretien et soin

- 6-1. Entretien et soin**
- Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule **306**
 - Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule **309**
- 6-2. Entretien**
- Prescriptions d'entretien **312**
- 6-3. Entretien à faire soi-même**
- Précautions concernant l'entretien à faire soi-même..... **314**
 - Capot **316**
 - Positionnement du cric..... **317**
 - Compartiment moteur **319**
 - Pneus..... **326**

- Pression de gonflage des pneus **338**
- Roues..... **339**
- Filtre de climatisation **341**
- Nettoyage des prises d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction).. **342**
- Pile de la clé électronique **345**
- Vérification et remplacement des fusibles..... **347**
- Ampoules **350**

7 En cas de problème

- 7-1. Informations à connaître**
- Feux de détresse **356**
 - Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence..... **356**
 - Si le véhicule est piégé par la montée des eaux **357**
- 7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence**
- Si votre véhicule doit être remorqué **359**
 - Si vous suspectez un problème **362**
 - Si un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un avertisseur sonore se déclenche..... **364**
 - Si un message d'avertissement s'affiche..... **374**
 - En cas de crevaison (sur modèles équipés d'un kit de réparation anti-crevaison de secours)..... **379**
 - Si vous avez un pneu crevé (modèles avec roue de secours) **389**

Si le système hybride ne démarre pas..... **399**

Si vous perdez vos clés **401**

Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement..... **401**

Si la batterie 12 V est déchargée **403**

Si votre véhicule surchauffe **407**

Si le véhicule est bloqué **411**

8 **Spécifications du véhicule**

8-1. Spécifications

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)..... **414**

Informations relatives au carburant **421**

8-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables **423**

8-3. Initialisation

Systèmes à initialiser **434**

Index

Que faire si... (Résolution des problèmes)..... **436**

Index alphabétique..... **439**

1

2

3

4

5

6

7

8

Pour votre information

Manuel du propriétaire principal

Veillez noter que le présent manuel concerne tous les modèles et présente tous les équipements, y compris optionnels. Ainsi, vous pouvez trouver des explications concernant un équipement qui n'est pas monté sur votre véhicule.

Toutes les spécifications figurant dans ce manuel sont à jour au moment de l'impression. Toutefois, compte tenu de la politique d'amélioration permanente des produits que suit Suzuki nous nous réservons le droit de procéder à des modifications, à tout moment et sans préavis.

Selon les spécifications, le véhicule figurant sur les illustrations peut différer du vôtre en matière d'équipements.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre véhicule

Il existe actuellement, sur le marché, de nombreuses pièces détachées et accessoires Suzuki d'origine ou non, destinés aux véhicules Suzuki. S'il s'avérait nécessaire de remplacer une pièce ou un accessoire Suzuki d'origine sur votre véhicule, Suzuki recommande d'utiliser des pièces et accessoires Suzuki d'origine. Vous pouvez également utiliser toute autre pièce ou accessoire de qualité équivalente. Suzuki décline toute responsabilité et n'accorde aucune garantie ni pour ces pièces détachées et ces accessoires qui ne sont pas d'origine Suzuki, ni

pour le remplacement ou le montage de ces pièces. En outre, les dommages ou les problèmes de performance résultant de l'utilisation de pièces détachées et accessoires qui ne sont pas d'origine Suzuki risquent de ne pas être couverts par la garantie.

Risque de cyber-attaque

L'installation de dispositifs électroniques et de radios augmente le risque de cyber-attaques par le biais des pièces installées, ce qui peut entraîner des accidents inattendus et la fuite d'informations personnelles. SUZUKI ne donne aucune garantie pour les problèmes causés par l'installation de produits SUZUKI non authentiques.

Installation d'un système émetteur RF

L'installation d'un système émetteur RF dans votre véhicule pourrait affecter les systèmes électroniques tels que:

- Système d'injection multipoints de carburant/système d'injection multipoints séquentielle de carburant
- Safety Sense
- Système de freinage antiblocage
- Système d'airbags SRS
- Système de prétensionneurs de ceintures de sécurité

Veillez à vous assurer des précautions à prendre ou des instructions spéciales à respecter pour l'installation d'un système émetteur RF auprès d'un concessionnaire SUZUKI ou d'un atelier qualifié.

Des informations complémentaires sur les bandes de fréquences, les niveaux de puissance, les positions d'antenne

et les dispositions relatives à l'installation des émetteurs RF sont disponibles sur demande auprès d'un concessionnaire SUZUKI ou d'un atelier qualifié.

Les pièces et câbles haute tension des véhicules hybrides émettent approximativement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules à essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique, malgré leur blindage électromagnétique.

Des parasites indésirables peuvent survenir pendant la réception de l'émetteur de radiofréquences (émetteur RF).

Enregistrement des données du véhicule

Ce véhicule est équipé d'ordinateurs sophistiqués qui enregistrent certaines données concernant les commandes et le fonctionnement du véhicule.

● Données enregistrées par les calculateurs

Certaines données, indiquées ci-dessous, sont enregistrées en fonction du moment de l'opération et de l'état de chaque fonction.

- Régime moteur/Régime du moteur électrique (régime du moteur de traction)
- État de l'accélérateur
- État du frein
- Vitesse du véhicule
- État de fonctionnement des systèmes d'aide à la conduite
- Images provenant des caméras

Votre véhicule est équipé de caméras.

Contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié pour connaître l'emplacement des caméras d'enregistrement.

Les données enregistrées varient selon la classe du véhicule, des options et des destinations dont il est équipé.

Ces calculateurs n'enregistrent pas les

conversations ou les sons, et enregistrent uniquement les images à l'extérieur du véhicule dans certaines situations.

● Utilisation des données

Suzuki peut utiliser les données enregistrées dans ce calculateur pour diagnostiquer les dysfonctionnements, faire de la recherche-développement et améliorer la qualité de ses produits.

Suzuki ne divulguera aucune donnée enregistrée à une tierce partie, sauf:

- Avec le consentement du propriétaire du véhicule ou de son locataire, si le véhicule est loué
- En réponse à une requête officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme public
- Pour l'utilisation par Suzuki dans un procès
- À des fins de recherche lorsque les données ne sont pas liées à un véhicule ou un propriétaire de véhicule en particulier

Les informations d'images enregistrées par le véhicule peuvent être effacées par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

La fonction d'enregistrement d'images peut être désactivée. Toutefois, si la fonction est désactivée, les données correspondant à la période de fonctionnement des systèmes ne sont pas disponibles.

Si vous souhaitez mettre fin à la collecte des données du système Safety Sense par les serveurs à des fins de recherche et développement et de fourniture de services individuels, contactez votre concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

Mise au rebut de votre véhicule

Les airbags et les prétensionneurs de ceintures de sécurité SRS de votre véhicule contiennent des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis au rebut avec les airbags et les prétensionneurs de ceintures de sécu-

rité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Veillez à faire démonter et éliminer les systèmes d'airbags et de pré-tensionneurs de ceinture de sécurité SRS par le personnel qualifié d'un atelier d'entretien ou par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié avant de mettre votre véhicule au rebut.

“QR Code”

Le terme “QR Code” est une marque déposée de DENSO WAVE INCORPORATED au Japon et dans d'autres pays.



AVERTISSEMENT

■ Précautions générales de conduite

Conduite sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments: Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments altérant vos capacités à utiliser votre véhicule. L'alcool et certains stupéfiants et médicaments ont pour effet d'allonger le temps de réaction, d'altérer le jugement et de réduire la coordination, ce qui peut causer un accident pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Conduite défensive: Conduisez toujours de manière défensive. Anticipez les erreurs que les autres conducteurs et les piétons pourraient commettre et soyez prêt à éviter un accident.

Inattention du conducteur: Consacrez toujours toute votre attention à la conduite. Tout ce qui est susceptible de distraire le conducteur, comme d'effectuer des réglages, d'utiliser un téléphone mobile ou de lire, peut entraîner une collision dans laquelle vous, les occupants du véhicule et d'autres personnes risquez d'être blessés gravement ou tués.

■ Précautions générales concernant la sécurité des enfants

Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule et ne leur confiez jamais la clé.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe également que les enfants se blessent en jouant avec les vitres ou d'autres équipements du véhicule. En outre, des chaleurs extrêmes ou des températures extrêmement froides dans l'habitacle peuvent être mortelles pour les enfants.

Nom des importateurs: SUZUKI GB PLC

Nom commercial enregistré ou marque déposée : SUZUKI GB PLC

TÉL: 44-1908-336600



FAX: 44-1908-336704

Adresse postale: STEINBECK CRES-CENT, SNELSHALL WEST, MILTON KEYNES MK4 4AE, ROYAUME-UNI

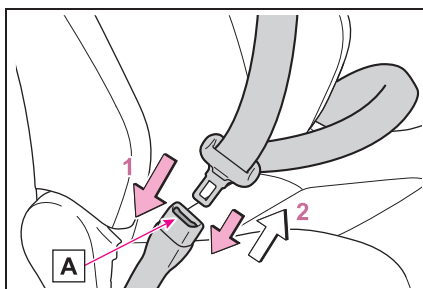
Lecture de ce manuel



Explique les symboles utilisés dans ce manuel.

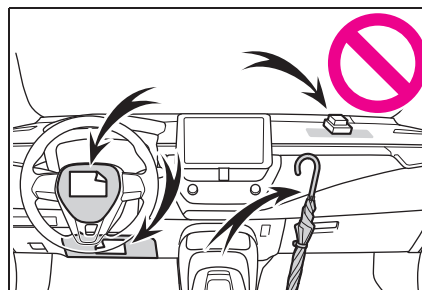
Symboles dans ce manuel



Symboles	Significations
	AVERTISSEMENT: Explique quelque chose qui, en cas de non-respect, peut provoquer des blessures graves voire la mort.
	NOTE: Explique quelque chose qui, en cas de non-respect, peut provoquer des dommages ou des dysfonctionnements du véhicule ou de son équipement.
1 2 3...	Indique les procédures de réalisation ou d'intervention. Suivez les étapes dans l'ordre numérique.

Symboles dans les illustrations



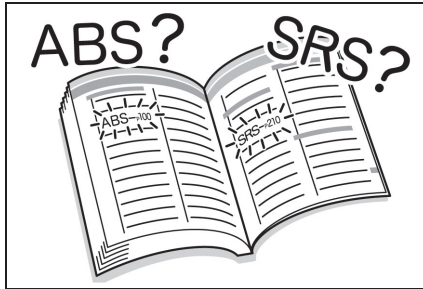
Symboles	Significations
	Indique l'action (appuyer, tourner, etc.) à effectuer pour actionner les commandes et autres dispositifs.
	Indique le résultat d'une opération (comme l'ouverture d'un couvercle).



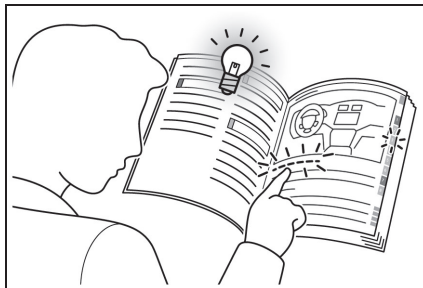
Symboles	Significations
	Renseigne sur le composant ou la position qui fait l'objet de l'explication.
	Signifie Ne pas, Ne faites pas ceci, ou Ne laissez pas ceci se produire.

Comment rechercher**■ Recherche par nom**

- Index alphabétique: →P.439

**■ Recherche par position d'installation**

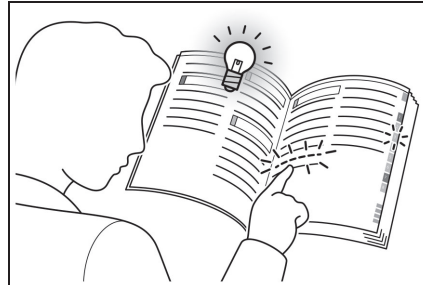
- Index illustré: →P.11

**■ Recherche par symptôme ou son**

- Que faire si... (Résolution des problèmes): →P.436

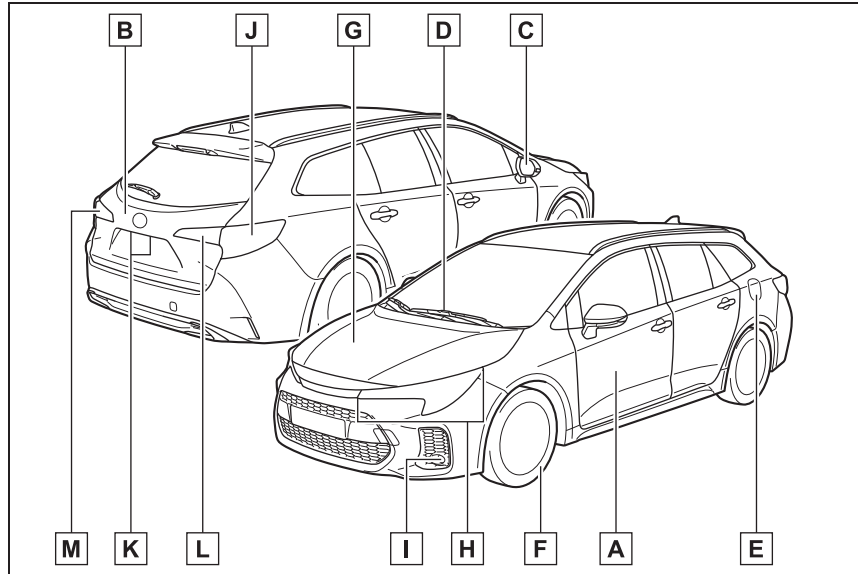
**■ Recherche par titre**

- Table des matières: →P.2



Index illustré

■ Extérieur



A	Portes latérales.....	P.107
	Verrouillage/déverrouillage.....	P.107
	Ouverture/fermeture des vitres latérales.....	P.129
	Verrouillage/déverrouillage en utilisant la clé mécanique.....	P.402
	Messages d'avertissement.....	P.110
B	Hayon	P.111
	Verrouillage/déverrouillage.....	P.112
	Messages d'avertissement.....	P.113
C	Rétroviseurs extérieurs	P.127
	Réglage de l'angle du rétroviseur.....	P.127
	Rabattement des rétroviseurs.....	P.128
	Désembuage des rétroviseurs.....	P.278
D	Essuie-glaces de pare-brise.....	P.172
	Précautions pour la période hivernale.....	P.271
	Précautions pour les stations de lavage.....	P.307

Pour éviter le gel (dégivrage des essuie-glaces de pare-brise)P.280

E **Trappe à carburant**P.176

Méthode de réapprovisionnement en carburant.....P.177

Type de carburant/contenance du réservoir de carburant.....P.416

F **Pneus**.....P.326

Taille/pression de gonflage de pneuP.420

Pneus hiver/chaînes à neigeP.271

Vérification/permutation/système d'avertissement de pression des pneusP.326

Faire face à une crevaisonP.379, 389

G **Capot**P.316

OuvertureP.316

Huile moteurP.416

Faire face à une surchauffe.....P.407

Ampoules des éclairages extérieurs pour la conduite

(Méthode de remplacement: P.350, Watts: P.420)

H **Phares/feux de position avant/éclairage de jour/clignotants**.....P.158, 165

I **Feux antibrouillards avant**.....P.171

J **Feux de stop/feux arrière/clignotants**P.158, 165

K **Éclairages de plaque d'immatriculation**.....P.165

L **Feu arrière**.....P.165

Feu antibrouillard arrière^{*1}P.171

Feu de recul^{*2}

Passage de la position de changement de vitesse sur R.....P.156

M **Feu arrière**.....P.165

Feu antibrouillard arrière^{*2}P.171

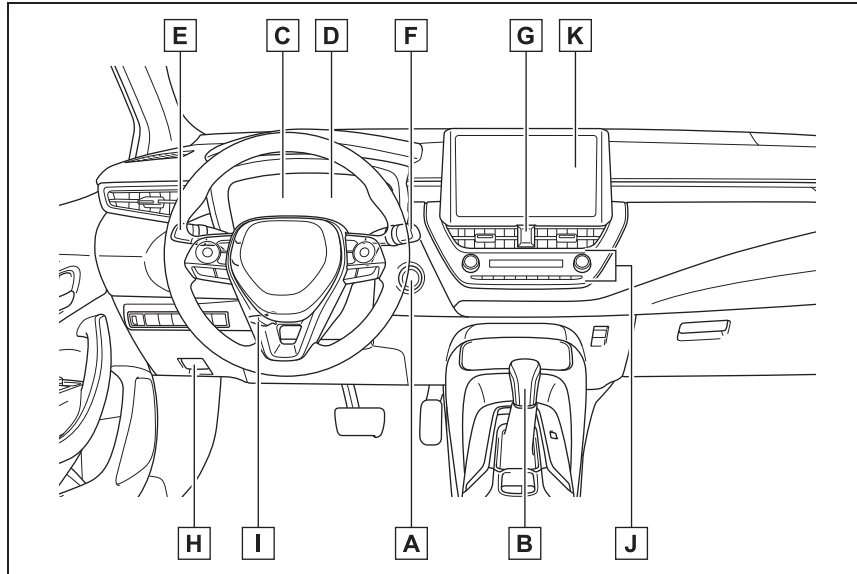
Feu de recul^{*1}

Passage de la position de changement de vitesse sur R.....P.156

^{*1}: Véhicules à conduite à droite

^{*2}: Véhicules à conduite à gauche

■ Tableau de bord (véhicules à conduite à gauche)

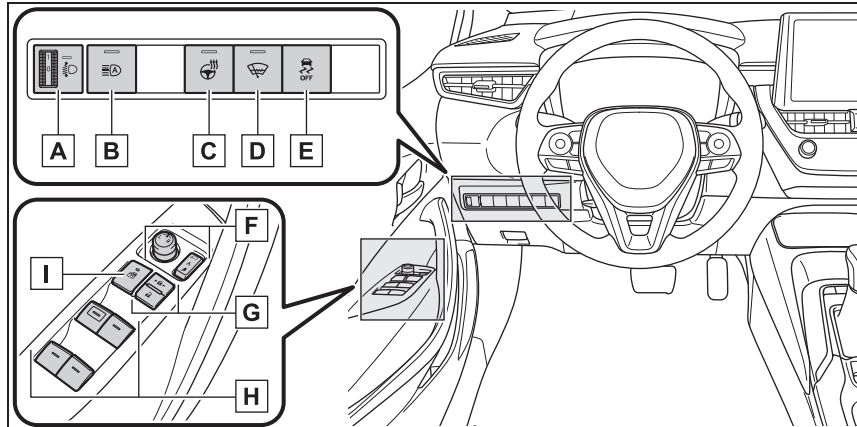


A	Contact d'alimentation	P.149
	Démarrage du système hybride/changement des modes.....	P.149
	Arrêt d'urgence du système hybride.....	P.356
	Si le système hybride ne démarre pas.....	P.399
	Messages d'avertissement.....	P.374
B	Levier de vitesses	P.156
	Changement de la position de changement de vitesse.....	P.156
	Précautions pour le remorquage.....	P.359
	Lorsque le levier de vitesses ne peut pas être déplacé	P.157
C	Instruments	P.90
	Lecture des instruments/réglage de l'éclairage du tableau de bord.....	P.90
	Témoins d'avertissement/témoins indicateurs	P.86
	Lorsqu'un témoin d'avertissement s'allume	P.364
D	Écran multifonctionnel	P.93
	Affichage	P.93

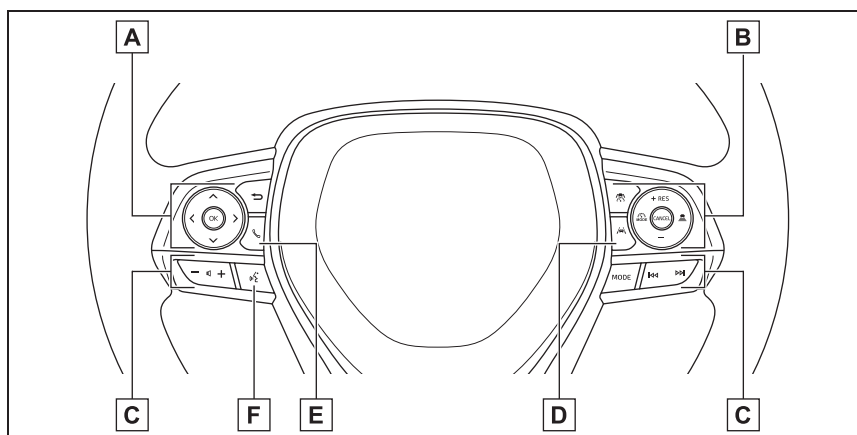
	Contrôle de l'énergie	P.99
	Lorsqu'un message d'avertissement s'affiche	P.374
E	Levier de clignotants	P.158
	Commande de phares	P.165
	Phares/feux de position avant/feux arrière/éclairages de jour	P.165
	Feux antibrouillards avant/feu antibrouillard arrière	P.171
F	Commande d'essuie-glace et de lave-vitre de pare-brise	P.172
	Commande d'essuie-glace et de lave-vitre de lunette arrière	P.174
	Utilisation	P.172, 174
	Appoint en liquide de lave-vitre	P.325
G	Commande de feux de détresse	P.356
H	Levier de déverrouillage du capot	P.316
I	Levier de déverrouillage de l'antivol de direction inclinable et télescopique	P.125
J	Système de climatisation	P.276
	Utilisation	P.276
	Désembuage de la lunette arrière	P.278
K	Système audio*	

*: Reportez-vous à "Manuel multimédia du propriétaire".

■ Commandes (véhicules à conduite à gauche)

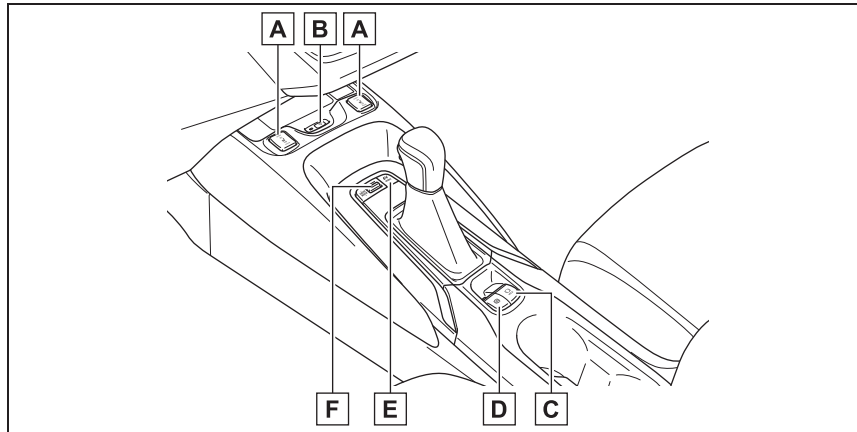


- A** Molette du correcteur d'assiette des pharesP.167
- B** Commande de feux de route automatiques.....P.168
- C** Commande de volant chauffant.....P.282
- D** Commande de dégivrage des essuie-glaces de pare-briseP.280
- E** Commande VSC OFFP.265
- F** Commandes de rétroviseurs extérieurs.....P.127
- G** Commandes de verrouillage des portesP.110
- H** Commandes de lève-vitres électriques.....P.129
- I** Commande de verrouillage des vitresP.131



- A** Commandes de réglage des instrumentsP.94
- B** Commandes de régulateur de vitesse/limiteur de vitesse
 - Régulateur de vitesse actifP.212
 - Régulateur de vitesse.....P.221
 - Limiteur de vitesseP.226
- C** Commandes de télécommande du système audio*
- D** Commande LTA (aide au suivi de voie)P.194
- E** Commande de téléphone*
- F** Commande d'activation vocale*

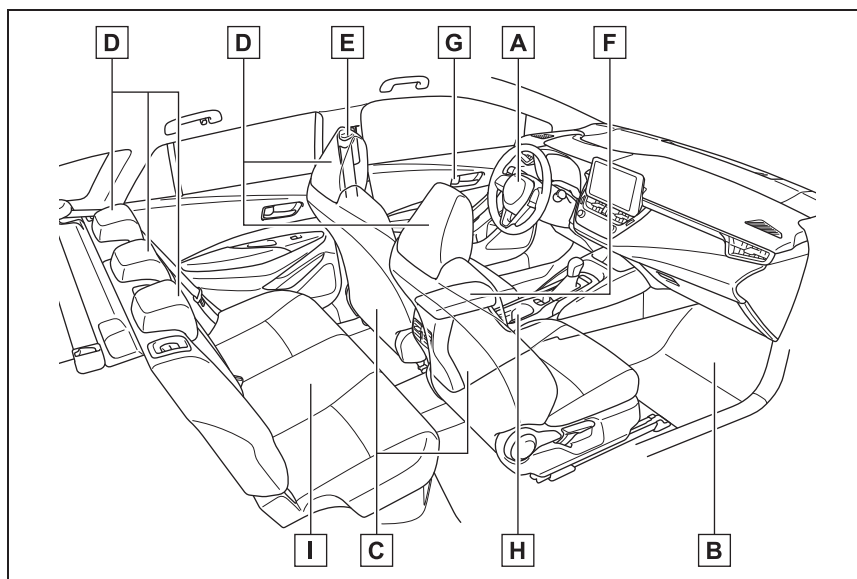
*: Reportez-vous à "Manuel multimédia du propriétaire".



A	Commandes de siège chauffant.....	P.282
B	Commande de chargeur sans fil*	P.296
C	Commande de maintien des freins.....	P.162
D	Commande de frein de stationnement	P.159
	Appliquer/relâcher	P.159
	Précautions pour la période hivernale.....	P.272
	Avertisseur sonore/message d'avertissement.....	P.364, 374
E	Commande de mode de conduite EV.....	P.154
F	Commande de sélection du mode de conduite.....	P.262

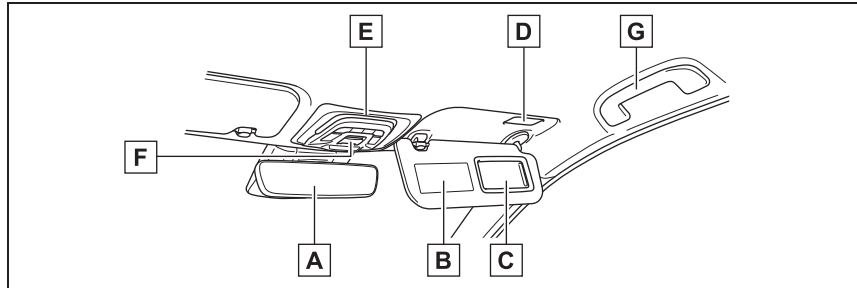
*: Sur modèles équipés

■ Intérieur (véhicules à conduite à gauche)



A	Airbags SRS.....	P.35
B	Tapis de sol.....	P.28
C	Sièges avant	P.120
D	Appuie-têtes.....	P.123
E	Ceintures de sécurité.....	P.31
F	Rangement de console.....	P.288
G	Boutons de verrouillage intérieurs.....	P.110
H	Porte-gobelets	P.287
I	Sièges arrière.....	P.121

■ Plafond (véhicules à conduite à gauche)

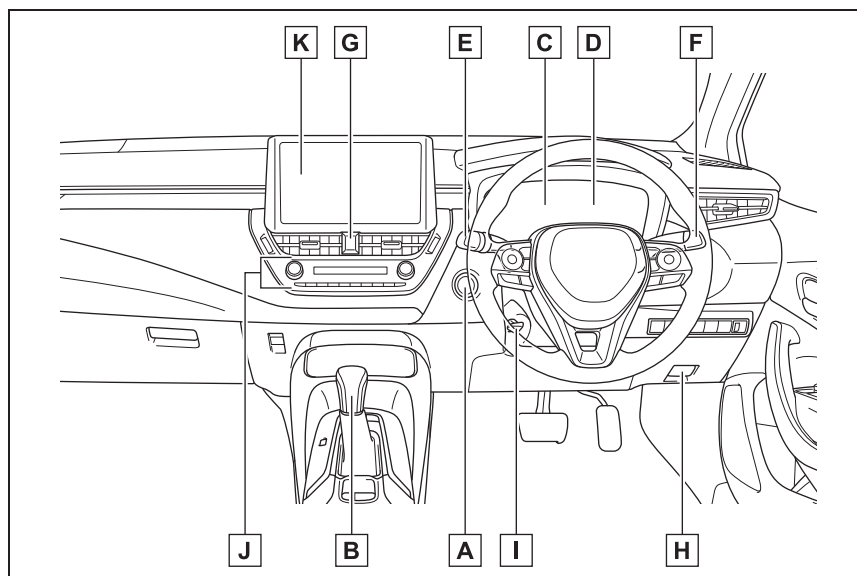


A	Rétroviseur intérieur	P.126
B	Pare-soleil*	P.303
C	Miroirs de courtoisie	P.303
D	Éclairages de courtoisie	P.303
E	Éclairages intérieurs/éclairage individuels.....	P.284
F	Bouton "SOS"	P.60
G	Poignées de maintien	P.303

*: N'utilisez JAMAIS un siège de sécurité enfant type dos à la route sur un siège protégé par un AIRBAG ACTIF face à lui, L'ENFANT pourrait être GRAVEMENT, voire MORTELLEMENT BLESSÉ. (→P.49)



■ Tableau de bord (véhicules à conduite à droite)

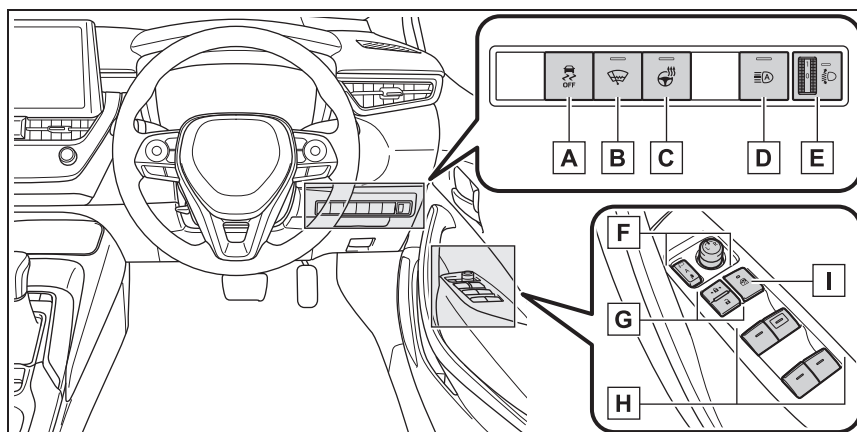


A	Contact d'alimentation	P.149
	Démarrage du système hybride/changement des modes.....	P.149
	Arrêt d'urgence du système hybride.....	P.356
	Si le système hybride ne démarre pas.....	P.399
	Messages d'avertissement.....	P.374
B	Levier de vitesses	P.156
	Changement de la position de changement de vitesse.....	P.156
	Précautions pour le remorquage.....	P.359
	Lorsque le levier de vitesses ne peut pas être déplacé	P.157
C	Instruments	P.90
	Lecture des instruments/réglage de l'éclairage du tableau de bord.....	P.90
	Témoins d'avertissement/témoins indicateurs	P.86
	Lorsqu'un témoin d'avertissement s'allume	P.364
D	Écran multifonctionnel	P.93
	Affichage	P.93

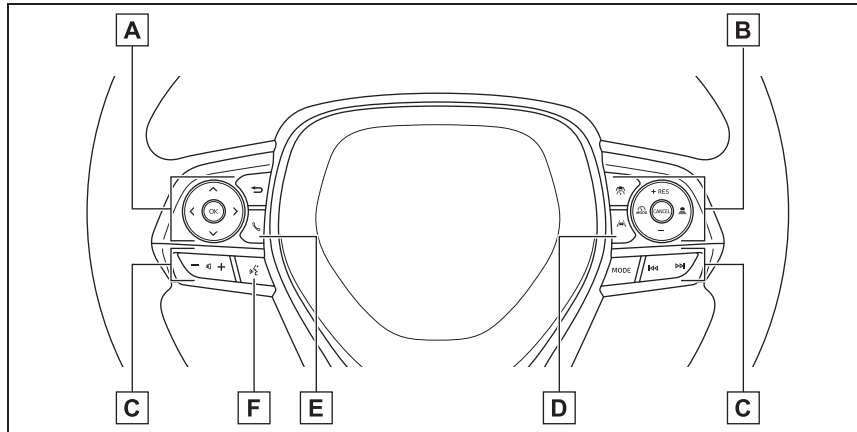
	Contrôle de l'énergie	P.99
	Lorsqu'un message d'avertissement s'affiche	P.374
E	Levier de clignotants	P.158
	Commande de phares	P.165
	Phares/feux de position avant/feux arrière/éclairages de jour	P.165
	Feux antibrouillards avant/feu antibrouillard arrière	P.171
F	Commande d'essuie-glace et de lave-vitre de pare-brise	P.172
	Commande d'essuie-glace et de lave-vitre de lunette arrière	P.174
	Utilisation	P.172, 174
	Appoint en liquide de lave-vitre	P.325
G	Commande de feux de détresse	P.356
H	Levier de déverrouillage du capot	P.316
I	Levier de déverrouillage de l'antivol de direction inclinable et télescopique	P.125
J	Système de climatisation	P.276
	Utilisation	P.276
	Désembuage de la lunette arrière	P.278
K	Système audio*	

*: Reportez-vous à "Manuel multimédia du propriétaire".

■ Commandes (véhicules à conduite à droite)

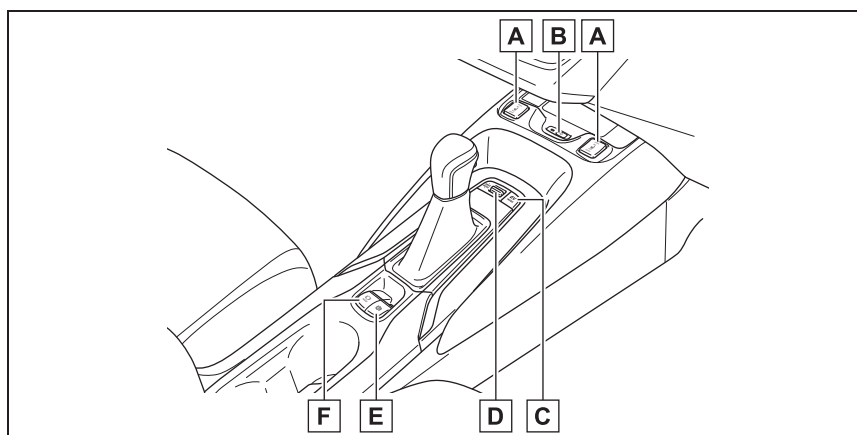


- A** Commande VSC OFFP.265
- B** Commande de dégivrage des essuie-glaces de pare-briseP.280
- C** Commande de volant chauffant.....P.282
- D** Commande de feux de route automatiques.....P.168
- E** Molette du correcteur d'assiette des pharesP.167
- F** Commandes de rétroviseurs extérieurs.....P.127
- G** Commandes de verrouillage des portesP.110
- H** Commandes de lève-vitres électriques.....P.129
- I** Commande de verrouillage des vitresP.131



- A** Commandes de réglage des instrumentsP.94
- B** Commandes de régulateur de vitesse/limiteur de vitesse
 - Régulateur de vitesse actifP.212
 - Régulateur de vitesse.....P.221
 - Limiteur de vitesseP.226
- C** Commandes de télécommande du système audio*
- D** Commande LTA (aide au suivi de voie)P.194
- E** Commande de téléphone*
- F** Commande d'activation vocale*

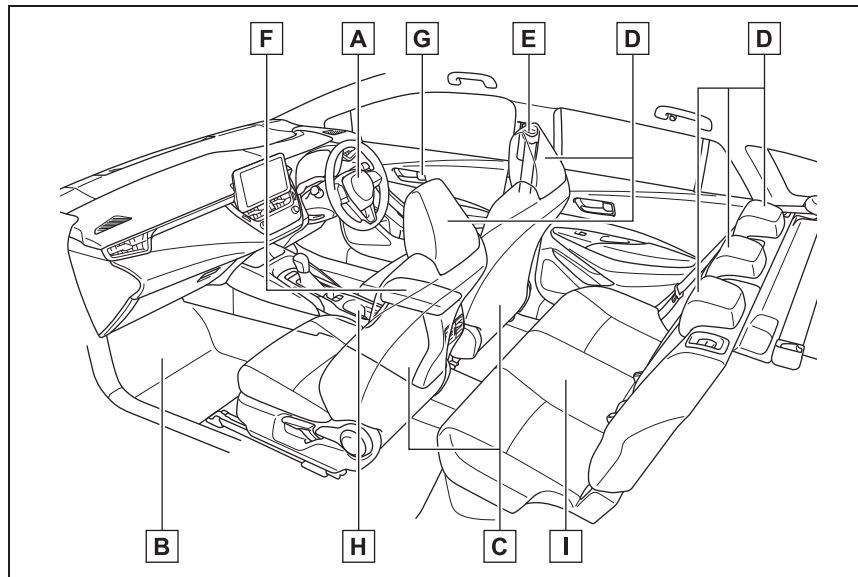
*: Reportez-vous à "Manuel multimédia du propriétaire".



A	Commandes de siège chauffant.....	P.283
B	Commande de chargeur sans fil*.....	P.296
C	Commande de mode de conduite EV.....	P.154
D	Commande de sélection du mode de conduite.....	P.262
E	Commande de frein de stationnement.....	P.159
	Précautions pour la période hivernale.....	P.272
F	Commande de maintien des freins.....	P.162

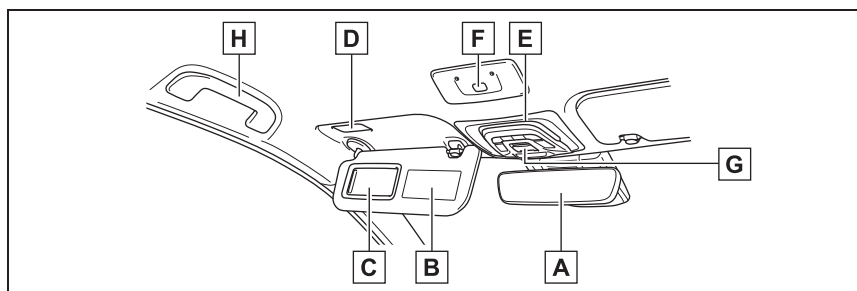
*: Sur modèles équipés

■ Intérieur (véhicules à conduite à droite)



A	Airbags SRS.....	P.35
B	Tapis de sol.....	P.28
C	Sièges avant	P.120
D	Appuie-têtes.....	P.123
E	Ceintures de sécurité.....	P.31
F	Rangement de console.....	P.288
G	Boutons de verrouillage intérieurs.....	P.110
H	Porte-gobelets	P.287
I	Sièges arrière.....	P.121

■ Plafond (véhicules à conduite à droite)



A	Rétroviseur intérieur	P.126
B	Pare-soleil*	P.303
C	Miroirs de courtoisie	P.303
D	Éclairages de courtoisie	P.303
E	Éclairages intérieurs/éclairage individuels.....	P.284
F	Commande de désactivation du capteur d'intrusion.....	P.81
G	Bouton "SOS"	P.60
H	Poignées de maintien	P.303

*: N'utilisez JAMAIS un siège de sécurité enfant type dos à la route sur un siège protégé par un AIRBAG ACTIF face à lui, L'ENFANT pourrait être GRAVEMENT, voire MORTELLEMENT BLESSÉ. (→P.49)



Pour la sûreté et la sécurité

1

1-1. Pour une utilisation en toute sécurité

- Avant de prendre le volant..... **28**
- Pour une conduite en toute sécurité **29**
- Ceintures de sécurité..... **31**
- Airbags SRS **35**
- Précautions concernant les gaz d'échappement..... **43**

1-2. Sécurité enfant

- Système d'activation/de désactivation manuelle des airbags **44**
- Conduite avec des enfants à bord **45**
- Sièges de sécurité enfant **46**

1-3. Aide d'urgence

- eCall **60**

1-4. Système hybride

- Caractéristiques du système hybride **70**
- Précautions relatives au système hybride **73**

1-5. Système antivol

- Système d'antidémarrage..... **78**
- Système à double verrouillage **79**
- Alarme **80**

1

Pour la sûreté et la sécurité

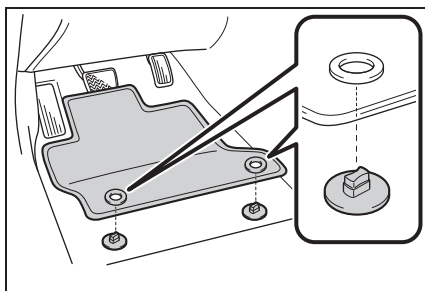
Avant de prendre le volant

Respectez les précautions suivantes avant de démarrer le véhicule pour garantir la sécurité de la conduite.

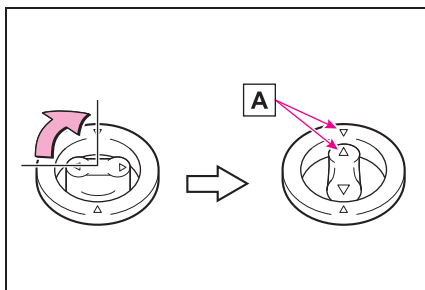
Tapis de sol

Utilisez uniquement les tapis de sol ayant été spécialement conçus pour les véhicules des mêmes modèle et millésime que votre véhicule. Fixez-les solidement sur le tapis.

- 1 Insérez les crochets de fixation (clips) dans les anneaux du tapis de sol.



- 2 Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de fixation (clip) pour bien positionner les tapis de sol.



Alignez toujours les repères \triangle **A**.

La forme des crochets de fixation (clips) peut différer de celle indiquée sur l'illustration.

**AVERTISSEMENT**

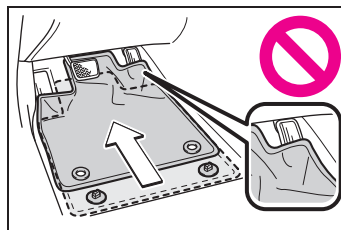
Respectez les précautions suivantes. À défaut, le tapis de sol du conducteur peut glisser, et ainsi gêner l'actionnement des pédales pendant la conduite. Il pourrait s'ensuivre une vitesse élevée involontaire ou une difficulté à arrêter le véhicule. Cela pourrait provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Lors de l'installation du tapis de sol du conducteur**

- N'utilisez pas de tapis de sol conçus pour d'autres modèles ou des véhicules d'un millésime différent, même si ce sont des tapis de sol Suzuki d'origine.
- Utilisez uniquement des tapis de sol conçus pour le siège conducteur.
- Fixez toujours le tapis de sol solidement avec les crochets de fixation (clips) fournis.
- N'utilisez pas deux ou plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.
- Ne placez pas le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut ou à l'envers.

■ **Avant de prendre le volant**

- Vérifiez que le tapis de sol est solidement fixé à la bonne place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. Prenez particulièrement soin de procéder à cette vérification après le nettoyage du plancher.

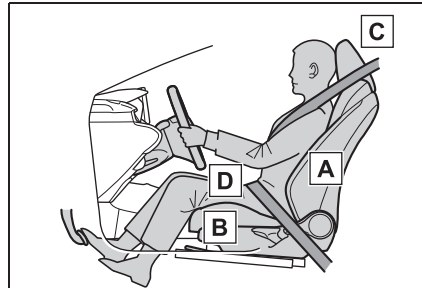


**AVERTISSEMENT**

- Système hybride arrêté et levier de vitesses sur P, enfoncez chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que leur mouvement n'est pas gêné par le tapis de sol.

Pour une conduite en toute sécurité

Pour une conduite en toute sécurité, ajustez le siège et les rétroviseurs à la position appropriée avant de conduire.

Position de conduite correcte

- A** Ajustez l'angle du dossier de siège afin que vous soyez assis bien droit et que vous n'ayez pas à vous pencher en avant pour manœuvrer. (→P.120)
- B** Ajustez le siège de manière à ce que vous puissiez appuyer sur les pédales au maximum et que vos bras soient légèrement pliés au niveau du coude lorsque vous tenez le volant. (→P.120)
- C** Verrouillez l'appuie-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le haut de vos oreilles. (→P.123)
- D** Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P.31)

**AVERTISSEMENT****■ Pour une conduite en toute sécurité**

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne réglez pas la position du siège conducteur pendant la conduite. Cela pourrait faire perdre le contrôle du véhicule au conducteur.
- Ne placez pas de coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège. Un coussin pourrait empêcher d'obtenir une posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appuie-tête.
- Ne placez rien sous les sièges avant. Des objets placés sous les sièges avant peuvent se retrouver coincés dans les voies du siège et empêcher le siège de rester en place. Cela pourrait mener à un accident et le mécanisme d'ajustement pourrait également être détérioré.
- Respectez toujours la limite de vitesse légale lorsque vous roulez sur la voie publique.
- Lors de la conduite sur de longues distances, prenez des pauses régulières avant que vous ne commenciez à ressentir la fatigue. De plus, si vous ressentez de la fatigue ou si vous êtes pris de somnolence au volant, ne vous forcez pas à continuer de conduire et faites une pause immédiatement.

Utilisation correcte des ceintures de sécurité

Assurez-vous avant de prendre le volant que tous les occupants ont attaché leur ceinture de sécurité. (→P.31)

Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour

pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P.46)

Réglage des rétroviseurs

Veillez à ce que vous puissiez voir clairement vers l'arrière en ajustant correctement les rétroviseurs intérieur et extérieurs. (→P.126, 127)

Ceintures de sécurité

Assurez-vous avant de prendre le volant que tous les occupants ont attaché leur ceinture de sécurité.



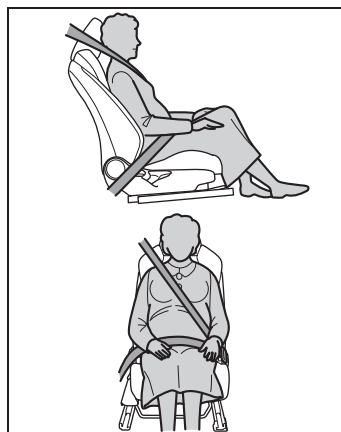
AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure en cas de freinage brusque, d'embarquée ou d'accident. Sinon, cela peut causer des blessures graves, voire mortelles.

■ Port de la ceinture de sécurité

- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit être utilisée que par une seule personne. N'utilisez pas une seule ceinture de sécurité pour attacher plus d'une personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Suzuki recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- Pour trouver une position assise adéquate, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire. Les ceintures de sécurité offrent une protection plus efficace lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, bien en appui contre les sièges.
- Ne passez pas la sangle diagonale sous votre bras.
- Portez toujours votre ceinture de sécurité bas sur vos hanches et bien ajustée.

■ Femmes enceintes



Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P.32)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, de la même manière que les autres occupants, en allongeant complètement la sangle diagonale au-dessus de l'épaule et en évitant que la ceinture ne soit en contact avec la zone arrondie du ventre.

Si la ceinture de sécurité n'est pas portée correctement, tout freinage brusque ou collision risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles, non seulement pour la femme enceinte, mais aussi pour le fœtus.

■ Personnes malades

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P.32)

■ Lorsque des enfants se trouvent à bord du véhicule

→P.57

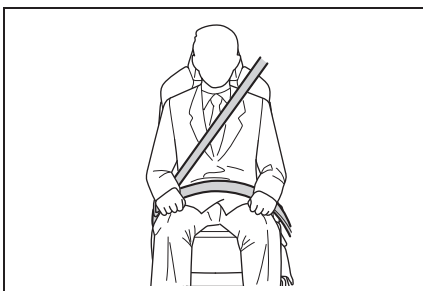
■ Détérioration et usure des ceintures de sécurité

- N'abîmez pas les ceintures de sécurité en coinçant la sangle, le pêne ou la boucle dans la porte.

AVERTISSEMENT

- Inspectez le système de ceintures de sécurité régulièrement. Contrôlez l'absence de coupures, d'effilochages et de pièces desserrées. N'utilisez pas une ceinture de sécurité endommagée avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité endommagée ne permet pas de protéger un occupant de blessures graves ou mortelles.
- Vérifiez que la ceinture et le péne sont verrouillés et que la ceinture n'est pas vrillée.
Si votre ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, contactez immédiatement un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.
- Remplacez l'ensemble de siège, y compris les sangles, si votre véhicule a été impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommage visible.
- N'essayez pas d'installer, de retirer, de modifier, de démonter ou de mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les réparations nécessaires par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié. Une manipulation inappropriée pourrait entraîner un fonctionnement incorrect.

Utilisation correcte des ceintures de sécurité



- Déroulez la sangle diagonale de telle sorte qu'elle passe bien sur l'épaule, sans pour autant être en

contact avec le cou ou glisser de l'épaule.

- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos droit et caliez-vous bien dans le siège.
- Ne vrillez pas la ceinture de sécurité.

■ Utilisation de la ceinture de sécurité par les enfants

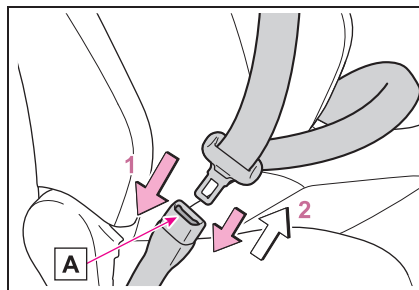
Les ceintures de sécurité de votre véhicule ont été conçues principalement pour les personnes de taille adulte.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P.46)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité. (→P.31)

■ Réglementation sur les ceintures de sécurité

Si une réglementation sur les ceintures de sécurité est en vigueur dans le pays où vous résidez, prenez contact avec un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié pour l'installation ou le remplacement des ceintures de sécurité.

Attacher et détacher la ceinture de sécurité



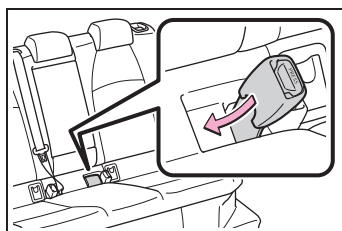
- 1 Pour attacher la ceinture de sécurité, insérez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.
- 2 Pour relâcher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage **A**.

■ Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR)

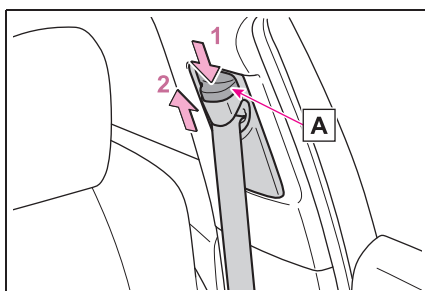
En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Elle peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler et de ne pas gêner vos mouvements.

■ Après utilisation de la ceinture de sécurité centrale arrière

Rangez la ceinture de sécurité dans la pochette.



Réglage de la hauteur d'ancrage d'épaule de ceinture de sécurité (sièges avant)



- 1 Poussez l'ancrage d'épaule de la

ceinture de sécurité vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.

- 2 Poussez l'ancrage d'épaule de la ceinture de sécurité vers le haut.

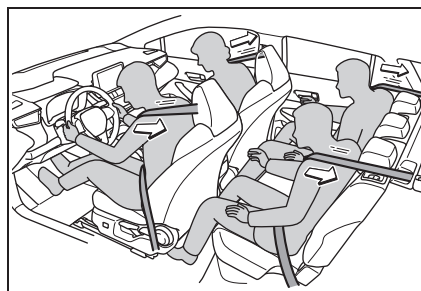
Montez ou descendez le dispositif de réglage de la hauteur selon vos besoins, jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Ancrage d'épaule réglable

Assurez-vous toujours que la sangle diagonale passe au centre de votre épaule. La ceinture doit être maintenue à l'écart de votre cou, mais ne doit pas glisser de votre épaule. À défaut, le niveau de protection offert en cas d'accident peut être réduit et entraîner des blessures graves, voire mortelles en cas d'arrêt brusque, d'embarquée brutale ou d'accident.

Prétensionneurs de ceinture de sécurité (sièges avant et arrière latéraux)



Les prétensionneurs de ceinture de sécurité contribuent à retenir rapidement l'occupant en rétractant les ceintures de sécurité lorsque le véhicule est soumis à certains types de collision frontale ou latérale grave.

Les prétensionneurs ne se déclenchent pas en cas d'impact frontal mineur, d'impact latéral mineur, d'impact arrière ou de retourne-

ment du véhicule.

■ **Remplacement de la ceinture après activation du prétensionneur**

Si le véhicule est impliqué dans des collisions multiples, le prétensionneur s'active uniquement lors de la première collision, mais il ne s'active pas lors des collisions suivantes.

■ **Contrôle du prétensionneur de ceinture de sécurité lié au PCS**

Si le PCS (système de sécurité de pré-collision) détermine que la probabilité d'une collision avec un véhicule est élevée, les prétensionneurs de ceinture de sécurité sont prêts à fonctionner.



AVERTISSEMENT

■ **Prétensionneurs de ceinture de sécurité**

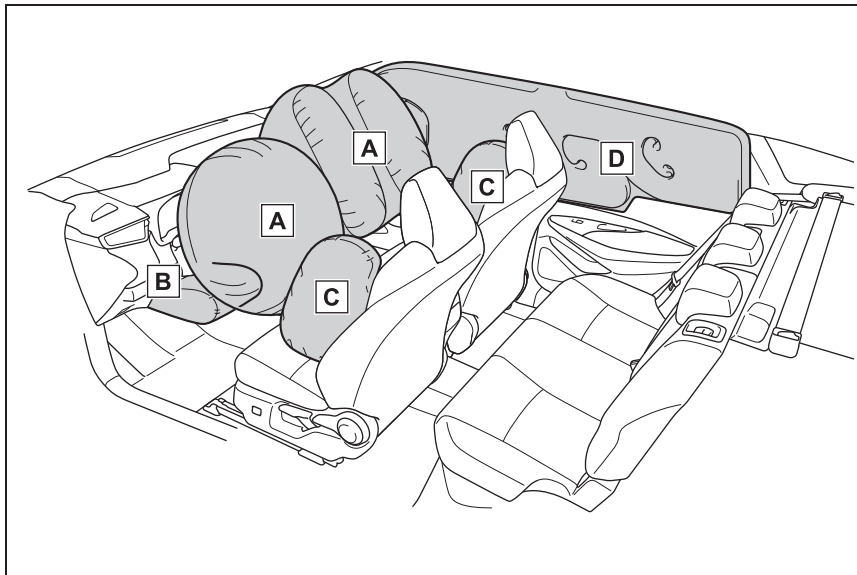
Si le prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'avertissement SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée chez un concessionnaire SUZUKI ou dans un atelier qualifié. Sinon, cela peut causer des blessures graves, voire mortelles.

Airbags SRS

Les airbags SRS se déploient lorsque le véhicule subit certains types de chocs violents susceptibles de blesser gravement les occupants. Ils opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.

Système d'airbags SRS

■ Emplacement des airbags SRS



► Airbags frontaux SRS

A Airbag conducteur/airbag du passager avant SRS

Participent à la protection de la tête et de la poitrine du conducteur et du passager avant contre les chocs contre les éléments de l'habitacle

B Airbag de genoux SRS

Participe à la protection du conducteur

► Airbags latéraux et rideaux SRS

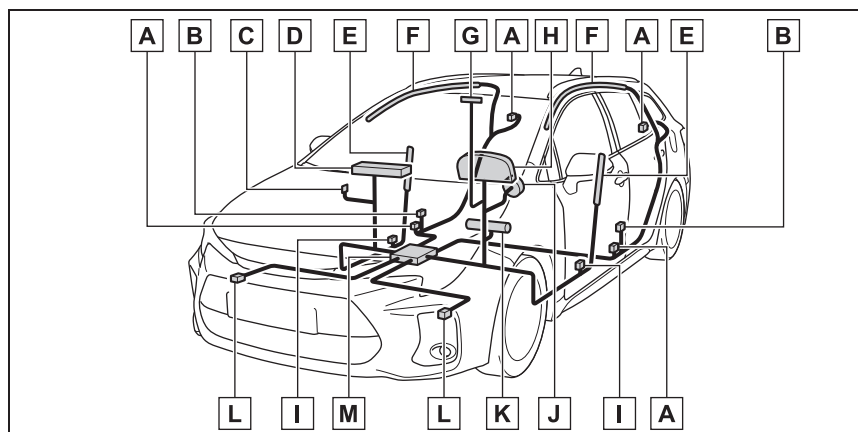
C Airbags latéraux avant SRS

Participent à la protection du torse des occupants de siège avant

D Airbags rideaux SRS

Participent principalement à la protection de la tête des occupants des sièges latéraux

■ Composants du système d'airbags SRS



- A** Prétensionneurs de ceintures de sécurité et limiteurs de force
- B** Capteurs d'impact latéral (avant)
- C** Commande d'activation/de désactivation manuelle des airbags
- D** Airbag passager avant
- E** Airbags latéraux
- F** Airbags rideaux
- G** Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"
- H** Témoin d'avertissement SRS
- I** Capteurs d'impact latéral (porte avant)
- J** Airbag conducteur
- K** Airbag de genoux du conducteur
- L** Capteurs d'impact avant
- M** Ensemble de capteurs d'airbags

Les principaux éléments du système d'airbags SRS sont indiqués ci-dessus. Le système d'airbags SRS est commandé par l'ensemble de capteurs d'airbags. Le déploiement rapide des airbags est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les générateurs de gaz, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

■ En cas de déploiement des airbags SRS

(gonflage)

● Les airbags SRS peuvent provoquer des

contusions, des brûlures, de petites écorchures etc., suite à leur déploiement à vitesse extrêmement élevée (gonflage) grâce aux gaz chauds.

- Une puissante détonation retentit et une poussière blanche est libérée.
- Certaines parties du module de l'airbag (moyeu de volant, cache de l'airbag et générateur de gaz), ainsi que les sièges avant, certaines parties des montants avant et arrière et des rails latéraux de toit peuvent rester très chauds pendant plusieurs minutes. L'airbag lui-même peut aussi être chaud.
- Le pare-brise peut se fendre.
- Le système hybride est arrêté et l'alimentation en carburant du moteur est interrompue. (→P.77)
- Les freins et les feux de stop sont commandés automatiquement. (→P.265)
- Les éclairages intérieurs s'allument automatiquement. (→P.285)
- Les feux de détresse s'allument automatiquement. (→P.356)
- Véhicules équipés du système eCall: Si l'une des situations suivantes se produit, le système est conçu pour envoyer un appel d'urgence* au centre de commande eCall, l'informant de l'emplacement du véhicule (sans qu'il ne soit nécessaire d'appuyer sur le bouton "SOS") et un téléopérateur tente ensuite de dialoguer avec les occupants pour estimer la gravité de la situation et les besoins en assistance. Si les occupants sont dans l'incapacité de communiquer, le téléopérateur traite automatiquement l'appel en urgence et prend les mesures pour que les secours nécessaires soient dépêchés sur place. (→P.60)
- Un airbag SRS s'est déployé.
- Un prétensionneur de ceinture de sécurité a été activé.
- Le véhicule est impliqué dans une collision grave par l'arrière.

*: Dans certains cas, l'appel ne peut pas être

effectué. (→P.61)

■ Conditions de déploiement des airbags SRS (airbags frontaux SRS)

- Les airbags frontaux SRS se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu (niveau de force équivalent à une collision frontale à une vitesse d'environ 20 - 30 km/h [12 - 18 mph] contre un mur fixe ou indéformable).

Cependant, ce seuil de vitesse peut être significativement plus élevé dans les situations suivantes:

- Si le véhicule percute un objet, tel qu'un véhicule en stationnement ou un poteau de signalisation, qui peut bouger ou se déformer lors du choc
- Si le véhicule est impliqué dans une collision avec encastrement, comme une collision dans laquelle l'avant du véhicule "s'encastre" ou passe en dessous du châssis d'un camion

■ Conditions de déploiement des airbags SRS (airbags latéraux et rideaux SRS)

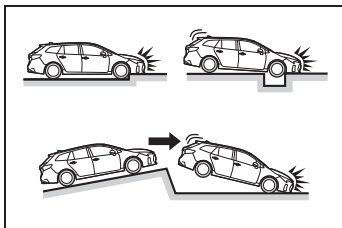
- Les airbags latéraux et rideaux SRS se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu (niveau de force équivalent à un impact produit par un véhicule d'environ 1500 kg [3300 lb.] entrant en collision avec l'habitacle du véhicule depuis une direction perpendiculaire à l'orientation du véhicule à une vitesse d'environ 20 - 30 km/h [12 - 18 mph]).
- Les deux airbags rideaux SRS se déploient dans le cas d'une collision latérale grave.
- Les deux airbags rideaux SRS se déploient également dans le cas d'une collision frontale grave.

■ Conditions de déploiement des airbags SRS (gonflage), en dehors d'une collision

Les airbags frontaux SRS et les airbags latéraux et rideaux SRS peuvent aussi se déployer en cas de choc violent sous le véhicule. Quelques exemples sont indiqués sur l'illustration.

- Choc contre un trottoir ou un obstacle en dur

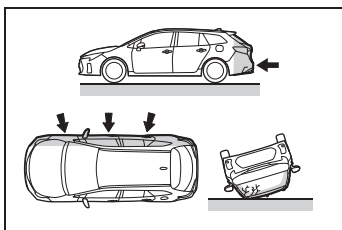
- Chute ou passage dans un trou profond
- Impact violent ou chute



■ **Types de collisions dans lesquelles les airbags SRS (airbags frontaux SRS) peuvent ne pas se déployer**

En règle générale, les airbags frontaux SRS ne se gonflent pas si le véhicule est impliqué dans une collision latérale ou arrière, s'il se retourne ou s'il est impliqué dans une collision frontale à vitesse réduite. Toutefois, lorsqu'une collision, quelle qu'elle soit, entraîne une décélération longitudinale suffisante du véhicule, un déploiement des airbags frontaux SRS peut se produire.

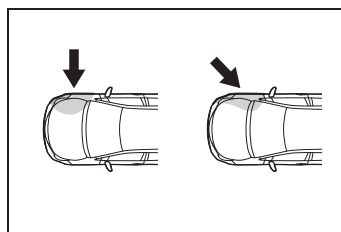
- Collision latérale
- Collision arrière
- Retournement du véhicule



■ **Types de collisions dans lesquelles les airbags SRS (airbags latéraux et rideaux SRS) peuvent ne pas se déployer**

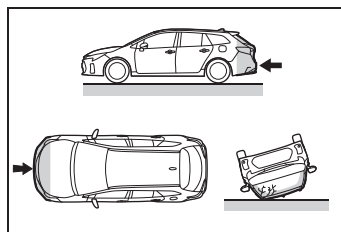
Les airbags latéraux et rideaux SRS risquent de ne pas s'activer si le véhicule est percuté par le côté selon certains angles ou en cas de collision latérale au niveau d'une partie de la carrosserie autre que l'habitacle.

- Collision latérale au niveau d'une partie de la carrosserie autre que l'habitacle
- Collision latérale de biais



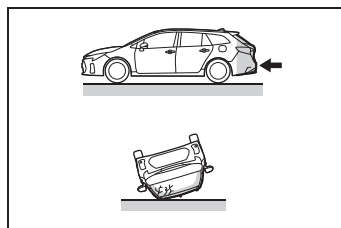
En règle générale, les airbags latéraux SRS ne se gonflent pas si le véhicule est impliqué dans une collision frontale ou arrière, s'il se retourne ou s'il est impliqué dans une collision latérale à vitesse réduite.

- Collision frontale
- Collision arrière
- Retournement du véhicule



En règle générale, les airbags rideaux SRS ne se déploient pas si le véhicule est impliqué dans une collision arrière, s'il se retourne ou bien s'il est impliqué dans une collision latérale à vitesse réduite ou frontale à vitesse réduite.

- Collision arrière
- Retournement du véhicule

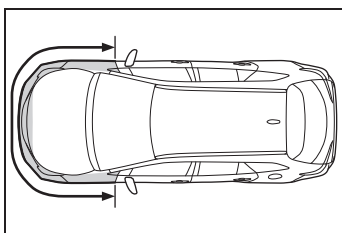


■ **À quel moment devez-vous contacter un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié**

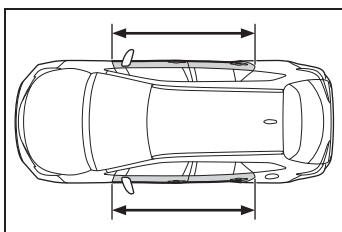
Dans les cas suivants, le véhicule doit être inspecté et/ou réparé. Contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié dès

que possible.

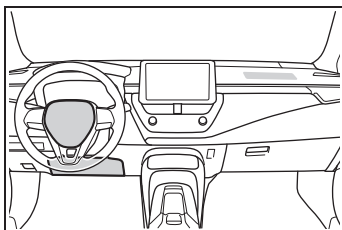
- L'un des airbags SRS s'est déclenché.
- L'avant du véhicule est endommagé ou déformé, ou a été impliqué dans un accident qui n'était pas suffisamment grave pour entraîner le déploiement des airbags frontaux SRS.



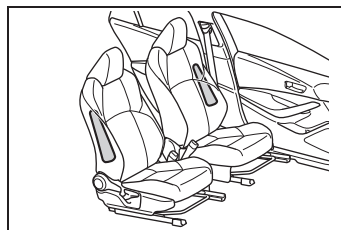
- Le véhicule est partiellement endommagé, déformé ou un trou a été percé au niveau d'une porte ou de la zone environnante, ou le véhicule a été impliqué dans un accident pas assez grave pour provoquer le déploiement des airbags latéraux et rideaux SRS.



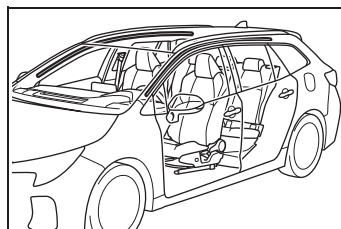
- La section de la garniture du volant, de la planche de bord à proximité de l'airbag du passager avant ou la partie inférieure du tableau de bord porte des signes de rayure, de fissure ou de détérioration quelconque.



- La surface des sièges renfermant l'airbag latéral SRS porte des signes de rayure, de fissure ou de détérioration quelconque.



- La partie des montants avant, des montants arrière ou des garnitures (capitonage) du rail latéral du toit où sont contenus les airbags rideaux SRS porte des signes de rayure, de fissure ou de détérioration quelconque.



AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives aux airbags SRS

Respectez les précautions suivantes concernant les airbags SRS. Sinon, cela peut causer des blessures graves, voire mortelles.

- Le conducteur et tous les passagers du véhicule doivent porter correctement leur ceinture de sécurité. Les airbags SRS sont des dispositifs supplémentaires à utiliser avec les ceintures de sécurité.

**AVERTISSEMENT**

- L'airbag conducteur SRS se déploie avec une force considérable, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles, en particulier si le conducteur se trouve très près de l'airbag.

La zone à risque de l'airbag conducteur se situant dans les premiers 50 - 75 mm (2 - 3 in.) de déploiement, vous placer à 250 mm (10 in.) de votre airbag conducteur vous garantit une marge de sécurité suffisante. Cette distance est à mesurer entre le centre du volant et le sternum. Si vous êtes assis à moins de 250 mm (10 in.), vous pouvez changer votre position de conduite de plusieurs façons:

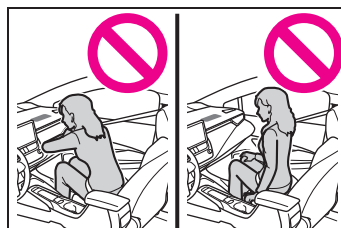
- Reculez votre siège le plus possible, de manière à pouvoir encore atteindre confortablement les pédales.
- Inclinez légèrement le dossier du siège. Bien que les véhicules aient une conception différente, un grand nombre de conducteurs peuvent s'asseoir à une distance de 250 mm (10 in.), même avec le siège conducteur complètement avancé, simplement en inclinant un peu le dossier de siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné le dossier de votre siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou remontez le siège si votre véhicule est équipé de cette fonction.
- Si votre volant est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela a pour effet d'orienter l'airbag en direction de votre poitrine plutôt que de votre tête et de votre cou.

Régalez votre siège selon les recommandations ci-dessus, tout en conservant le contrôle des pédales, du volant et la vue des commandes du tableau de bord.

- L'airbag passager avant SRS se déploie également avec une force considérable, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles, en particulier si le passager avant se trouve très près de l'airbag. Le siège du passager avant doit être éloigné le plus possible de l'airbag en réglant le dossier de siège de façon à ce que le passager avant soit assis bien droit dans le siège.

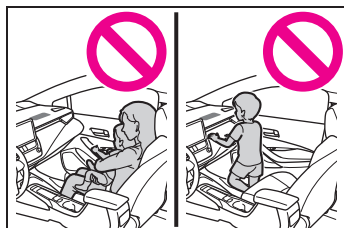
- Les nourrissons et les enfants qui ne sont pas correctement assis et/ou attachés peuvent être grièvement blessés ou tués par le déploiement d'un airbag. Un nourrisson ou un enfant trop petit pour utiliser une ceinture de sécurité doit être correctement attaché au moyen d'un siège de sécurité enfant. Suzuki recommande vivement d'installer tous les nourrissons et enfants sur les sièges arrière du véhicule et de prévoir pour eux des systèmes de retenue adaptés. Les sièges arrière sont plus sûrs pour les nourrissons et les enfants que le siège du passager avant. (→P.46)

- Ne vous asseyez pas sur le bord du siège et ne vous appuyez pas contre la planche de bord.

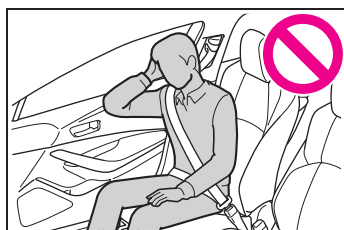


**AVERTISSEMENT**

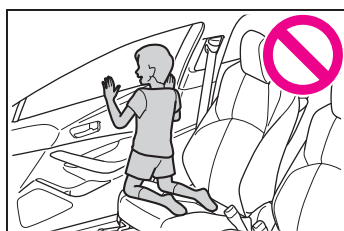
- Ne laissez pas un enfant rester debout devant l'airbag passager avant SRS ou s'asseoir sur les genoux du passager avant.



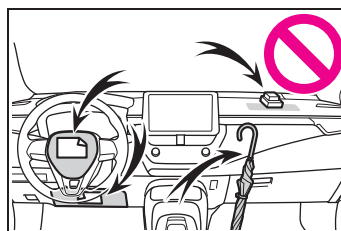
- Ne laissez pas les occupants des sièges avant voyager avec un objet sur les genoux.
- Ne vous appuyez pas contre la porte, le rail latéral de toit ou les montants avant, latéraux et arrière.



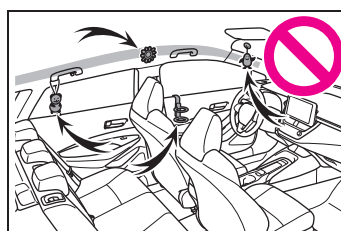
- Ne laissez personne s'agenouiller sur le siège passager en appui contre la porte ou sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.



- Ne fixez rien et ne posez rien sur des emplacements tels que la planche de bord, la garniture du volant et la partie inférieure du tableau de bord. Ces éléments peuvent se transformer en projectiles lorsque les airbags conducteur, passager avant et genoux SRS se déploient.



- Ne fixez rien aux portes, à la vitre du pare-brise, aux vitres latérales, aux montants avant et arrière, au rail latéral de toit et à la poignée d'assistance. (Sauf pour l'étiquette de limitation de vitesse →P.380)



- Ne suspendez aucun cintre ou objet dur aux crochets à vêtements. Tous ces objets pourraient se transformer en projectiles et causer des blessures graves, voire mortelles en cas de déploiement des airbags rideaux SRS.
- Si un cache en vinyle est placé sur la zone où l'airbag de genoux du conducteur SRS se déploie, assurez-vous de le retirer.

**AVERTISSEMENT**

- N'utilisez aucun accessoire de siège recouvrant les zones de déploiement des airbags latéraux SRS, car il risque de gêner le déploiement des airbags SRS. De tels accessoires peuvent empêcher les airbags latéraux de fonctionner correctement, désactiver le système ou entraîner le déploiement accidentel des airbags latéraux, occasionnant des blessures graves, voire mortelles.
- Évitez de faire subir des chocs ou des pressions excessives aux parties renfermant les composants d'airbags SRS ou aux portes avant.
En effet, cela pourrait entraîner un dysfonctionnement des airbags SRS.
- Ne touchez aucun composant immédiatement après le déploiement (gonflage) des airbags SRS, car ils peuvent être chauds.
- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement des airbags SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Essuyez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si les parties renfermant les airbags SRS, comme les garnitures du volant et des montants avant et arrière, sont endommagées ou craquelées, faites-les remplacer par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

■ **Modification et mise au rebut des composants du système d'airbags SRS**

Ne mettez pas votre véhicule au rebut et ne procédez à aucune des modifications suivantes sans consulter un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié. Les airbags SRS peuvent ne pas fonctionner correctement ou se déployer (se gonfler) accidentellement, provoquant la mort ou de graves blessures.

- Installation, dépose, démontage et réparation des airbags SRS
- Réparations, modifications, démontage ou remplacement du volant, du tableau de bord, de la planche de bord, des sièges ou de leur garnissage, des montants avant, latéraux et arrière, des rails latéraux de toit, des panneaux de porte avant, des garnitures de porte avant ou des haut-parleurs de porte avant
- Modifications apportées au panneau de porte avant (telles que le perçage d'un trou dans celui-ci)
- Réparations ou modifications des ailes avant, du pare-chocs avant ou des flancs de l'habitacle
- Installation d'un protège-calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.), de chasse-neige ou de treuils
- Modifications du système de suspension du véhicule
- Installation de dispositifs électroniques, tels que les émetteurs/récepteurs radios mobiles (émetteur RF) et les lecteurs CD

Précautions concernant les gaz d'échappement

Des substances nocives pour le corps humain en cas d'inhalation se trouvent dans les gaz d'échappement.



AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. Respectez les précautions suivantes.

À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule et de provoquer une sensation d'étourdissement qui peut être à l'origine d'un accident, ils peuvent aussi entraîner la mort ou de graves problèmes de santé.

■ Points importants pendant la conduite

- Laissez le hayon fermé.
- Si vous sentez des gaz d'échappement à l'intérieur du véhicule, même lorsque le hayon est fermé, ouvrez les vitres et faites contrôler le véhicule chez un concessionnaire SUZUKI ou dans un atelier qualifié dans les plus brefs délais.

■ Lors du stationnement

- Si le véhicule se trouve dans une zone faiblement aérée ou dans un espace clos comme un garage, coupez le système hybride.
- Ne quittez pas le véhicule pendant une période prolongée avec le système hybride activé.
Si une telle situation ne peut être évitée, gardez le véhicule dans un espace ouvert et assurez-vous que les fumées d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.

- Ne laissez pas le système hybride activé à proximité de congères de neige, ou dans une zone où il neige. Si de la neige s'accumule autour du véhicule alors que le système hybride est activé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule.

■ Tuyau d'échappement

Le système d'échappement doit être contrôlé régulièrement. Si celui-ci présente un trou ou une fissure dus à la corrosion, un joint endommagé ou des bruits d'échappement anormaux, assurez-vous de faire inspecter et réparer le véhicule par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

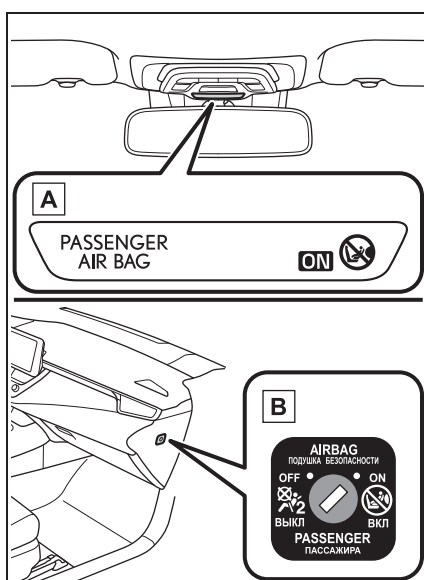
1

Pour la sûreté et la sécurité

Système d'activation/de désactivation manuelle des airbags

Ce système désactive l'airbag du passager avant.
Ne désactivez l'airbag que lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant sur le siège du passager avant.

Composants du système



A Témoin "PASSENGER AIR BAG"

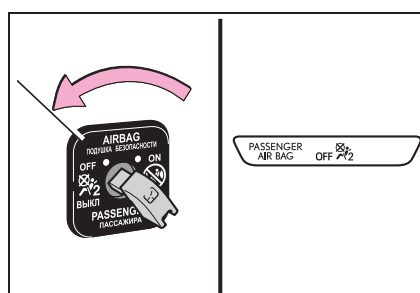
Les témoins indicateurs "PASSENGER AIR BAG" et "ON" s'allument lorsque le système d'airbags est activé, et s'éteignent après environ 60 secondes. (uniquement lorsque le contact d'alimentation est sur ON)

B Commande d'activation/de désactivation manuelle des airbags

Désactivation de l'airbag du siège passager avant

Insérez la clé mécanique dans le cylindre et tournez jusqu'à la position "OFF".

Le témoin indicateur "OFF" s'allume (uniquement lorsque le contact d'alimentation est sur ON).



Informations relatives au témoin "PASSENGER AIR BAG"

Si l'un des problèmes suivants se produit, il est possible que le système soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

- Le témoin "OFF" ne s'allume pas lorsque la commande d'activation/de désactivation manuelle des airbags est placée sur "OFF".
- Le témoin indicateur ne change pas d'état lorsque la commande d'activation/de désactivation manuelle des airbags est placée sur "ON" ou "OFF".

**AVERTISSEMENT****■ En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant**

Pour des raisons de sécurité, l'installation d'un siège de sécurité enfant doit toujours se faire sur un siège arrière. S'il n'est pas possible d'utiliser le siège arrière, vous pouvez utiliser le siège avant tant que le système d'activation/de désactivation manuelle des airbags est placé sur "OFF". Si le système d'activation/de désactivation manuelle des airbags est laissé sur marche, l'impact puissant du déploiement de l'airbag (gonflage) pourrait provoquer de graves blessures voire la mort.

■ Lorsqu'aucun siège de sécurité enfant n'est installé sur le siège passager avant

Assurez-vous que le système d'activation/de désactivation manuelle des airbags est réglé sur "ON".

S'il reste désactivé, l'airbag risque de ne pas se déployer en cas d'accident, avec pour conséquences des blessures graves, voire mortelles.

Conduite avec des enfants à bord

Respectez les précautions suivantes lorsque des enfants sont dans le véhicule.

Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.

- Il est recommandé que les enfants s'asseyent sur les sièges arrière pour éviter tout contact accidentel avec le levier de vitesses, la commande d'essuie-glace, etc.
- Utilisez le verrouillage de sécurité enfant des portes arrière ou la commande de verrouillage des vitres pour éviter que les enfants n'ouvrent la porte pendant la conduite ou n'actionnent accidentellement les lève-vitres électriques. (→P.110, 131)
- Ne laissez pas des enfants en bas âge actionner des équipements pour lesquels il existe un risque de pincement, comme les lève-vitres électriques, le capot, le hayon, les sièges, etc.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque des enfants se trouvent à bord du véhicule**

Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule et ne leur confiez jamais la clé.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe également que les enfants se blessent en jouant avec les vitres ou d'autres équipements du véhicule. En outre, des chaleurs extrêmes ou des températures extrêmement froides dans l'habitacle peuvent être mortelles pour les enfants.

Sièges de sécurité enfant

Avant l'installation d'un siège de sécurité enfant dans le véhicule, certaines précautions doivent être observées, différents types de sièges de sécurité enfant, de méthodes d'installation, etc., sont indiqués dans ce manuel.

- Utilisez un siège de sécurité enfant lorsque vous transportez un enfant de petite taille ne pouvant pas utiliser correctement la ceinture de sécurité. Pour la sécurité de l'enfant, installez le siège de sécurité enfant sur un siège arrière. Assurez-vous de suivre la méthode d'installation donnée dans le manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité.
- L'utilisation d'un siège de sécurité enfant d'origine Suzuki est recommandée, car elle est plus sûre dans ce véhicule. Les sièges de sécurité enfant d'origine Suzuki sont conçus spécifiquement pour les véhicules Suzuki. Ils peuvent être achetés chez les concessionnaires Suzuki.

Table des matières

Points à retenir: P.47

Lors de l'utilisation d'un siège de sécurité enfant: P.48

Compatibilité du siège de sécurité enfant pour chaque position d'assise: P.50

Méthode d'installation du siège de sécurité enfant: P.55

- Fixé avec une ceinture de sécurité:

P.55

- Fixé avec un ancrage inférieur ISOFIX: P.57
- Au moyen d'un ancrage de retenue supérieure: P.58

Points à retenir

- Hiérarchisez et respectez les avertissements, de même que les lois et les réglementations en ce qui concerne les sièges de sécurité enfant.
- Utilisez un siège de sécurité enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à l'âge et à la taille de l'enfant.
- Remarquez que les sièges de sécurité enfant ne peuvent pas tous s'adapter à tous les véhicules. Avant d'utiliser ou d'acheter un siège de sécurité enfant, vérifiez la compatibilité du siège de sécurité enfant avec les positions de siège. (→P.50)



AVERTISSEMENT

■ Lorsqu'un enfant se trouve dans le véhicule

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Pour une protection efficace en cas d'accidents et d'arrêts brusques, un enfant doit être correctement attaché avec la ceinture de sécurité ou installé dans un siège de sécurité enfant correctement installé. Pour les détails concernant l'installation, reportez-vous au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant. Des instructions générales d'installation sont fournies dans ce manuel.
- Suzuki vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant adapté au poids et à la taille de l'enfant et de l'installer sur le siège arrière. D'après les statistiques relatives aux accidents, un enfant est plus en sécurité lorsqu'il est correctement attaché sur le siège arrière que sur le siège avant.
- Tenir un enfant dans vos bras ou le placer dans les bras d'un autre passager ne remplace pas un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre le support et les éléments de l'habitacle.

■ Manipulation d'un siège de sécurité enfant

Si le siège de sécurité enfant n'est pas correctement fixé, l'enfant ou d'autres passagers risquent d'être gravement blessés, voire tués en cas de freinage, d'embarquée ou d'accident.

- Si le véhicule subit un impact fort au cours d'un accident, etc., il est possible que le siège de sécurité enfant présente des dommages qui ne sont pas directement visibles. Dans de tels cas, ne réutilisez pas le siège de sécurité.

**AVERTISSEMENT**

- En fonction du siège de sécurité enfant, l'installation peut être difficile ou impossible. Dans de tels cas, vérifiez si le siège de sécurité enfant est adapté à une installation dans le véhicule. (→P.50) Assurez-vous d'effectuer l'installation en respectant les règles d'usage, après avoir lu soigneusement la méthode de fixation du siège de sécurité enfant décrite dans ce manuel, de même que le manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant.
- Veillez à bien fixer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne laissez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il est nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, retirez-le du véhicule ou bien rangez-le dans le compartiment à bagages, de manière sûre.

Lors de l'utilisation d'un siège de sécurité enfant

■ Lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant sur le siège passager avant

Pour la sécurité de l'enfant, installez un siège de sécurité enfant sur un siège arrière. Lorsque l'installation d'un siège de sécurité enfant sur un siège passager avant est inévitable, ajustez le siège comme suit et installez le siège de sécurité enfant:

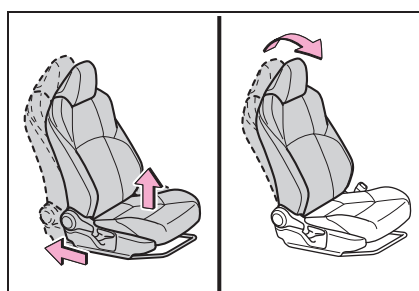
- Déplacez le siège avant complètement vers l'arrière.
- Réglez la hauteur de siège sur la position la plus élevée.
- Ajustez l'inclinaison du dossier de siège sur la position la plus verticale possible.

S'il y a un espace entre le siège enfant et le

dossier de siège, ajustez l'inclinaison du dossier de siège jusqu'à ce qu'il soit bien en contact.

- Si l'appuie-tête gêne le siège de sécurité enfant, et que l'appuie-tête peut être retiré, retirez l'appuie-tête.

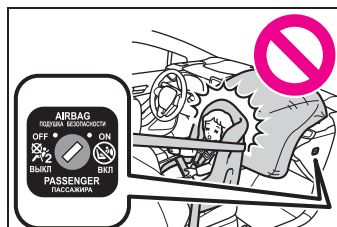
Dans le cas contraire, placez l'appuie-tête sur la position la plus haute.

**AVERTISSEMENT**

■ Lors de l'utilisation d'un siège de sécurité enfant

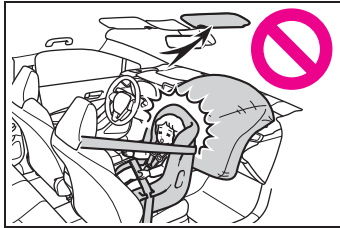
Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- N'installez jamais un siège de sécurité enfant de type dos à la route sur le siège passager avant lorsque la commande d'activation/de désactivation manuelle des airbags est activée. (→P.44) La force exercée par le déploiement rapide de l'airbag du passager avant risque de blesser grièvement, voire mortellement l'enfant en cas d'accident.



⚠ AVERTISSEMENT

- Le pare-soleil côté passager porte une (des) étiquette(s) indiquant qu'il est interdit d'installer un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège du passager avant. Détails de l'(des) étiquette(s) indiqués sur l'illustration ci-dessous.

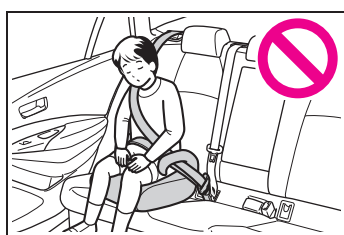
**⚠ AVERTISSEMENT**

**AVERTISSEMENT**

- Utilisez un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège avant seulement si cela est inévitable. Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège du passager avant, reculez toujours le siège au maximum. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles en cas de déploiement (gonflage) des airbags.

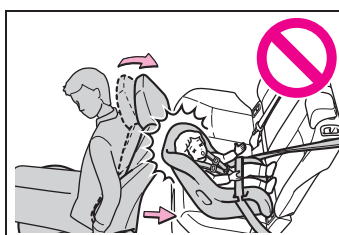


- Ne laissez jamais un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants avant ou arrière ou des rails latéraux de toit où les airbags latéraux SRS ou les airbags rideaux SRS se déploient, même si l'enfant est assis dans son siège de sécurité enfant. Le déploiement des airbags latéraux et des airbags rideaux SRS représente un danger, le choc pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles, chez l'enfant.



- Si vous installez un siège grand enfant, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture doit être maintenue à l'écart du cou de l'enfant, mais ne doit pas non plus glisser de son épaule.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'âge et à la taille de l'enfant et installez-le sur le siège arrière.
- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et empêche sa fixation correcte, fixez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière droit (véhicules à conduite à gauche) ou le siège arrière gauche (véhicules à conduite à droite). (→P.53)



Compatibilité du siège de sécurité enfant pour chaque position d'assise

■ Compatibilité du siège de sécurité enfant pour chaque position d'assise

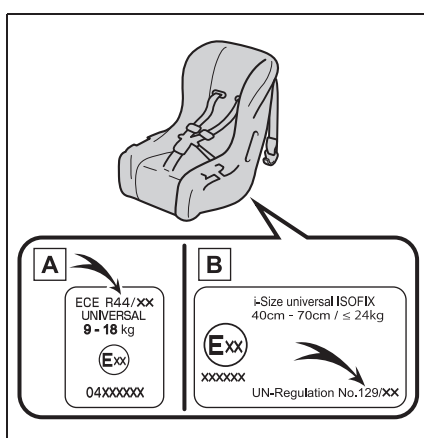
La compatibilité de chaque position d'assise avec les sièges de sécurité enfant (→P.52) indique le type de sièges de sécurité enfant pouvant être utilisés et les positions d'assise possibles pour l'installation au moyen de symboles.

Vérifiez le siège de sécurité enfant sélectionné avec la section suivante [Avant de confirmer la compatibilité de chaque position de siège avec les sièges de sécurité enfant].

■ Avant de confirmer la compatibilité de chaque position de siège avec les sièges de sécurité enfant

- 1 Vérification des normes relatives aux sièges de sécurité enfant.
Utilisez un siège de sécurité enfant

conforme à la norme UN(ECE) R44*¹ ou UN(ECE) R129*^{1, 2}. Le repère d'homologation suivant est indiqué sur les sièges de sécurité enfant conformes. Vérifiez qu'un repère d'homologation se trouve sur le siège de sécurité enfant.



Exemple de numéro de réglementation indiqué

A Repère d'homologation UN(ECE)

R44*³

La plage du poids de l'enfant applicable pour le repère d'homologation UN(ECE) R44 est indiquée.

B Repère d'homologation UN(ECE)

R129*³

La plage de taille de l'enfant applicable ainsi que les poids disponibles pour le repère d'homologation UN(ECE) R129 sont indiqués.

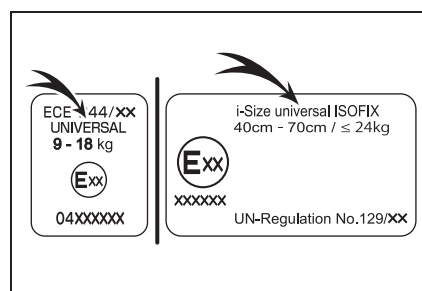
2 Vérification de la catégorie du siège de sécurité enfant.

Vérifiez le repère d'homologation du

siège de sécurité enfant afin de déterminer à laquelle des catégories suivantes le siège de sécurité enfant est adapté.

De même, en cas de doute, consultez le guide de l'utilisateur fourni avec le siège de sécurité enfant ou contactez le détaillant du siège de sécurité enfant.

- "universelle"
- "semi-universelle"
- "limitée"
- "spécifique au véhicule"



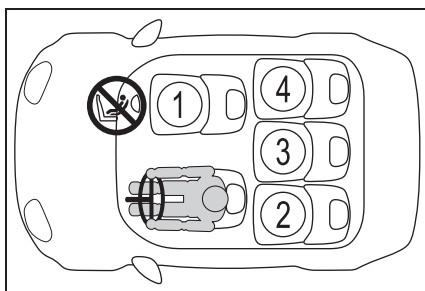
*1: UN(ECE) R44 et UN(ECE) R129 sont des réglementations des Nations Unies relatives aux sièges de sécurité enfant.

*2: Les sièges de sécurité enfant figurant dans le tableau peuvent ne pas être disponibles en dehors de la zone EU.

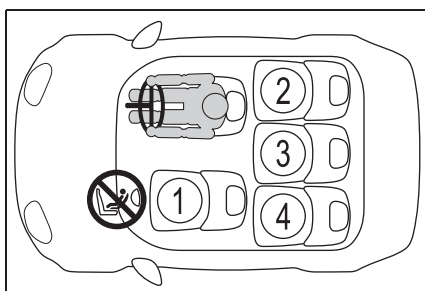
*3: Le repère indiqué risque de différer en fonction du produit.

■ **Compatibilité de chaque position de siège avec les sièges de sécurité enfant**

► Véhicules à conduite à gauche



► Véhicules à conduite à droite



① *1, 2, 3	U *4
② *3	U i Anchor

③ *3, 5	U
④ *3	U i Anchor

U Position adaptée pour les sièges de sécurité enfant de catégorie "universelle" fixés avec une ceinture de sécurité.

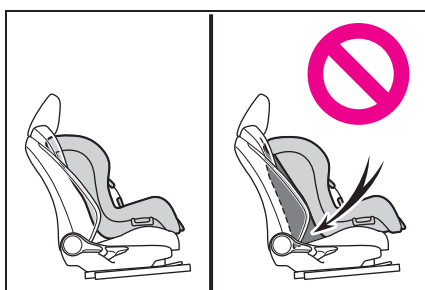
i Convient à un siège de sécurité enfant i-Size et ISOFIX.

Anchor Inclut un point d'ancrage de retenue supérieure.

N'installez jamais un siège de sécurité enfant de type dos à la route sur le siège passager avant lorsque la commande d'activation/de désactivation manuelle des airbags est activée.

*1: Déplacez le siège avant complètement vers l'arrière. Si la hauteur du siège du passager peut être ajustée, déplacez-le jusqu'à la position la plus haute.

*2: Ajustez l'inclinaison du dossier de siège sur la position la plus verticale possible. Lors de l'installation d'un siège enfant type face à la route, s'il y a un espace entre le siège enfant et le dossier de siège, ajustez l'inclinaison du dossier de siège jusqu'à ce qu'il soit bien en contact.



*3: Si l'appuie-tête gêne le siège de sécurité

enfant, et que l'appuie-tête peut être retiré, retirez l'appuie-tête. Dans le cas contraire, placez l'appuie-tête sur la position la plus haute.

*4: Utilisez uniquement un siège de sécurité de type face à la route lorsque la commande d'activation/de désactivation manuelle des airbags est activée.

*5: Ne convient pas à un siège de sécurité enfant avec jambe de support.

■ Informations détaillées sur l'installation des sièges de sécurité enfant

Position d'assise					
Nombre de positions d'assise	①		②	③	④
	Commande d'activation/de désactivation manuelle des airbags				
	ON	OFF			
Position d'assise adaptée à une fixation par ceinture universelle (Oui/Non)	Oui Face à la route uniquement	Oui	Oui	Oui	Oui
Position d'assise i-Size (Oui/Non)	Non	Non	Oui	Non	Oui
Position d'assise adaptée à une fixation latérale (L1/L2/Non)	Non	Non	Non	Non	Non
Convient à une fixation dos à la route (R1/R2X/R2/R3/Non)	Non	Non	R1, R2X, R2	Non	R1, R2X, R2
Convient à une fixation face à la route (F2X/F2/F3/Non)	Non	Non	F2X, F2, F3	Non	F2X, F2, F3
Convient à une fixation pour siège grand enfant (B2/B3/Non)	Non	Non	B2, B3	Non	B2, B3

Les sièges de sécurité enfant ISOFIX sont répartis en différentes "fixations". Le siège de sécurité enfant peut être utilisé sur les positions d'assise pour les "fixations" mentionnées dans le tableau ci-dessus. Pour la relation entre les types de "fixation", consultez le tableau suivant.

Si votre siège de sécurité enfant n'a aucun type de "fixation" (ou si vous ne pouvez pas trouver l'information dans le tableau ci-dessous), veuillez vous reporter à la "liste des véhicules" du siège de sécurité enfant pour obtenir des informations sur la

compatibilité ou demandez au revendeur de votre siège enfant.

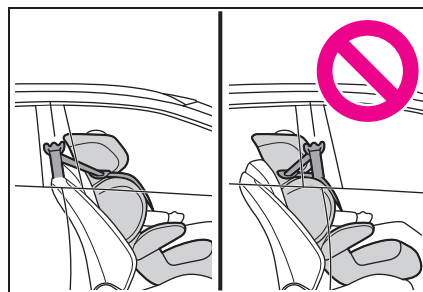
Fixation	Description
F3	Sièges de sécurité enfant de type face à la route, hauteur complète
F2	Sièges de sécurité enfant de type face à la route, hauteur réduite
F2X	Sièges de sécurité enfant de type face à la route, hauteur réduite
R3	Sièges de sécurité enfant de type dos à la route, taille complète
R2	Sièges de sécurité enfant de type dos à la route, taille réduite
R2X	Sièges de sécurité enfant de type dos à la route, taille réduite
R1	Siège de sécurité nourrisson de type dos à la route
L1	Siège de sécurité nourrisson de type latéral gauche (porte-bébé)
L2	Siège de sécurité nourrisson de type latéral droite (porte-bébé)
B2	Siège grand enfant
B3	Siège grand enfant

Lors de la fixation de certains types de siège de sécurité enfant sur un siège arrière, il peut s'avérer impossible d'utiliser correctement les ceintures de sécurité sur les places se trouvant à côté du siège de sécurité enfant sans interférer avec ce dernier ou affecter l'efficacité des ceintures de sécurité. Veillez à ce que la ceinture de sécurité s'adapte à travers l'épaule et bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si cela gêne le siège de sécurité enfant, déplacez vers une autre position. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant sur les sièges arrière, ajustez le siège avant de sorte qu'il ne gêne pas l'enfant ou le siège de sécurité enfant.
- Lors de l'installation d'un siège enfant avec le socle de base, si le siège enfant est gêné par le dossier de siège lorsqu'il est accroché au socle de base, ajustez le dossier de

siège vers l'arrière jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de gêne.

- Si l'ancrage d'épaule de la ceinture de sécurité est devant le guide de ceinture de sécurité enfant, déplacez le coussin de siège vers l'avant.

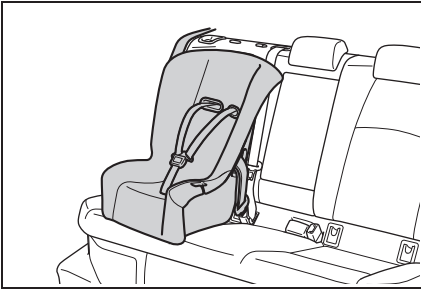
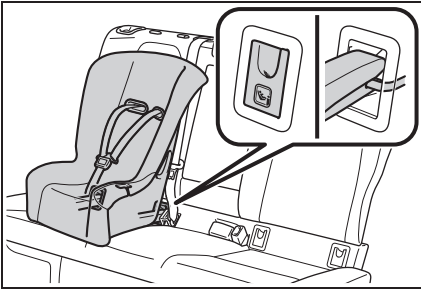
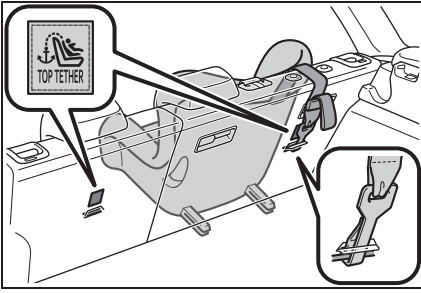


- Lors de l'installation d'un siège grand enfant, si l'enfant dans le siège de sécurité enfant est installé dans une position très verticale, ajustez l'inclinaison du dossier de siège sur la position la plus confortable. Et si l'ancrage d'épaule de la ceinture de sécurité est devant le guide de ceinture de sécurité du siège enfant, déplacez le coussin de

siège vers l'avant.

Méthode d'installation du siège de sécurité enfant

Confirmez l'installation du siège de sécurité enfant avec le manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant.

Méthode d'installation	Page
Fixation avec la ceinture de sécurité	 P.55
Fixation d'ancrage inférieur ISOFIX	 P.57
Fixation par ancrage de retenue supérieure	 P.58

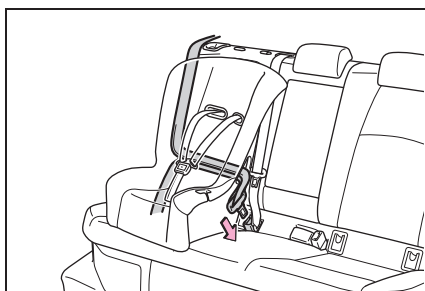
Siège de sécurité enfant fixé avec une ceinture de sécurité

- Installez le siège de sécurité enfant en utilisant une ceinture de sécurité

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant. Si le siège de sécurité enfant disponible n'appartient pas à la catégorie "universelle" (ou que l'information nécessaire

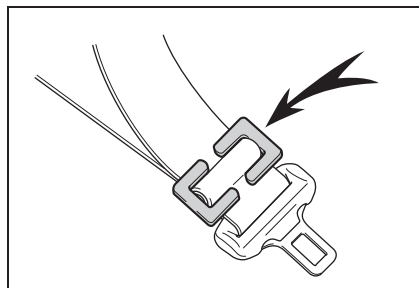
n'est pas indiquée dans le tableau), reportez-vous à la "Liste des véhicules" fournie par le fabricant du siège de sécurité enfant pour les différentes positions d'installation possibles, ou vérifiez la compatibilité en demandant au détaillant du siège de sécurité enfant. (→P.50, 52)

- 1 Si l'installation du siège de sécurité enfant sur le siège passager avant est inévitable, reportez-vous à P.48 pour le réglage du siège passager avant.
- 2 Si l'appuie-tête gêne le siège de sécurité enfant, et que l'appuie-tête peut être retiré, retirez l'appuie-tête. Dans le cas contraire, placez l'appuie-tête sur la position la plus haute. (→P.123)
- 3 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et insérez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée. Attachez correctement la ceinture de sécurité au siège de sécurité enfant conformément aux instructions fournies avec le siège de sécurité enfant.



- 4 Si votre siège de sécurité enfant n'est pas équipé d'un système de

blocage (fonction de blocage de la ceinture de sécurité), bloquez le siège de sécurité enfant à l'aide d'un clip de verrouillage.



- 5 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, balancez-le d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il est correctement installé. (→P.57)

■ Retrait d'un siège de sécurité enfant fixé avec une ceinture de sécurité

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et laissez la ceinture de sécurité s'enrouler complètement.

Lorsque vous libérez la boucle, le siège de sécurité enfant risque de sauter à cause de l'effet rebond du coussin de siège. Libérez la boucle tout en maintenant le siège de sécurité enfant vers le bas.

Puisque la ceinture de sécurité s'enroule automatiquement, ramenez-la lentement en position rangée.

■ En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant

Vous risquez d'avoir besoin d'un clip de verrouillage pour installer le siège de sécurité enfant. Respectez les instructions fournies par le fabricant du système. Si votre siège de sécurité enfant n'inclut pas de clip de verrouillage, vous pouvez vous procurer l'élément suivant auprès d'un concessionnaire SUZUKI ou d'un atelier qualifié: Clip de ver-

rouillage pour siège de sécurité enfant
(Pièce N° T7311-92201-000)

AVERTISSEMENT

■ En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant

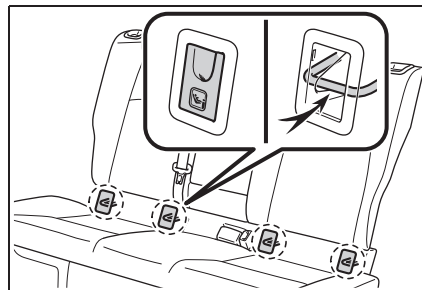
Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort. Si cela se produit et que la boucle ne peut pas être détachée, des ciseaux doivent être utilisés pour couper la ceinture.
- Assurez-vous que la ceinture et le pêne sont bien verrouillés et que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.
- Bougez le siège de sécurité enfant de gauche à droite et d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il a été installé de façon sûre.
- Après vous être assuré de la bonne fixation du siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.
- Si vous installez un siège grand enfant, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture doit être maintenue à l'écart du cou de l'enfant, mais ne doit pas non plus glisser de son épaule.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.

Siège de sécurité enfant fixé avec un ancrage inférieur ISOFIX

■ Ancrages inférieurs ISOFIX (siège de sécurité enfant ISOFIX)

Des ancrages inférieurs sont prévus pour les sièges latéraux arrière. (L'emplacement des ancrages est indiqué par des repères placés sur les sièges.)



■ Installation avec ancrage inférieur ISOFIX (siège de sécurité enfant ISOFIX)

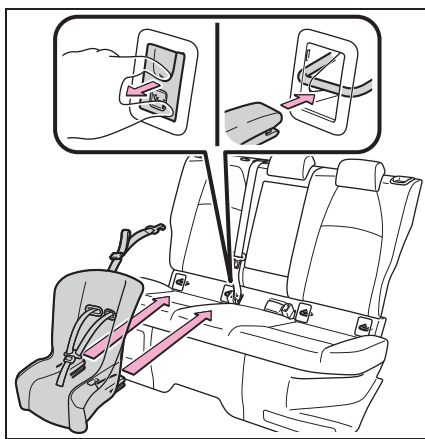
Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant. Si le siège de sécurité enfant disponible n'appartient pas à la catégorie "universelle" (ou que l'information nécessaire n'est pas indiquée dans le tableau), reportez-vous à la "Liste des véhicules" fournie par le fabricant du siège de sécurité enfant pour les différentes positions d'installation possibles, ou vérifiez la compatibilité en demandant au détaillant du siège de sécurité enfant. (→P.50, 52)

- 1 Si l'appuie-tête gêne le siège de sécurité enfant, et que l'appuie-tête peut être retiré, retirez l'appuie-tête. Dans le cas contraire, placez

l'appuie-tête sur la position la plus haute. (→P.123)

- Retirez les caches des ancrages, et installez le siège de sécurité enfant sur le siège.

Les barres sont installées derrière les caches des ancrages.



- Après avoir installé le siège de sécurité enfant, balancez-le d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il est correctement installé. (→P.57)



AVERTISSEMENT

■ En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Après vous être assuré de la bonne fixation du siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.
- Lorsque vous utilisez les ancrages inférieurs, vérifiez qu'il n'y a aucun objet gênant à proximité des ancrages et que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant.

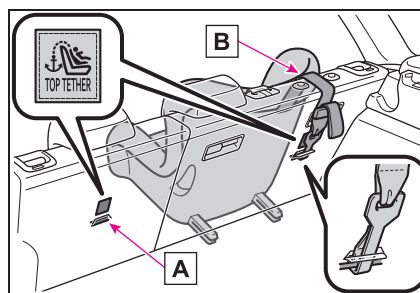
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.

Au moyen d'un ancrage de retenue supérieure

■ Ancrages de retenue supérieure

Des ancrages de retenue supérieure sont fournis pour les sièges latéraux arrière.

Utilisez les ancrages de retenue supérieure lors de la fixation de la sangle supérieure.



A Ancrages de retenue supérieure

B Sangle supérieure

■ Fixation de la sangle supérieure aux ancrages de retenue supérieure

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant.

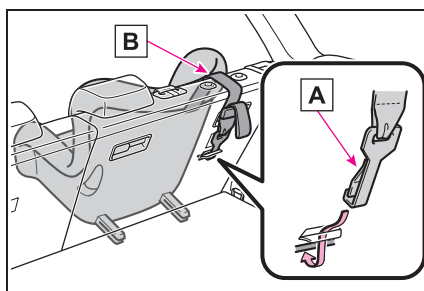
- Les appuie-têtes doivent être réglés sur la position la plus haute.

Si l'appuie-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant ou de la sangle supérieure et que l'appuie-tête peut être retiré, retirez l'appuie-tête. (→P.123)

- Fixez le crochet sur le point d'ancrage de retenue supérieure et serrez la sangle supérieure.

Assurez-vous que la sangle supérieure est solidement attachée. (→P.57)

Lors de l'installation du siège de sécurité enfant avec l'appuie-tête relevé, veillez à faire passer la sangle supérieure sous l'appuie-tête.



A Crochet

B Sangle supérieure



AVERTISSEMENT

■ En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant

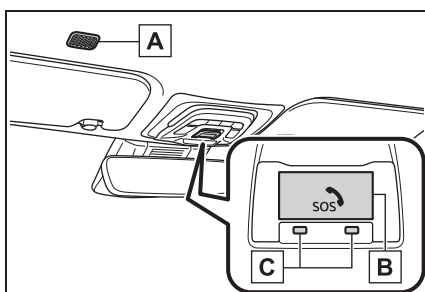
Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Fixez correctement la sangle supérieure et assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.
- Ne fixez pas la sangle supérieure à autre chose que les ancrages de retenue supérieure.
- Après vous être assuré de la bonne fixation du siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Lors de l'installation du siège de sécurité enfant avec l'appuie-tête relevé, après avoir relevé l'appuie-tête puis fixé l'ancrage de retenue supérieure, ne baissez pas l'appuie-tête.

eCall*

*: Fonctionne dans la zone de couverture eCall. Le nom du système diffère selon le pays.

eCall est un service télématique qui utilise les données du système global de navigation par satellite (GNSS) et une technologie cellulaire intégrée pour permettre la réalisation des appels d'urgence suivants: Appels d'urgence automatiques (notification automatique de collision) et appels d'urgence manuels (en appuyant sur le bouton "SOS"). Ce service est requis par les règlements de l'Union européenne.

Composants du système

A Microphone

B Bouton "SOS"*

C Témoins indicateurs

*: Ce bouton est destiné à la communication avec l'opérateur du système eCall. D'autres boutons SOS disponibles dans d'autres systèmes d'un véhicule à moteur ne sont pas associés au dispositif et ne sont pas destinés à la communication

avec l'opérateur du système eCall.

Services de notifications d'urgence**■ Appels d'urgence automatiques**

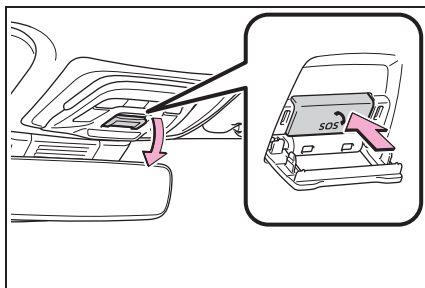
Si un airbag se déploie, le système est conçu pour appeler automatiquement le centre de commande eCall.* L'opérateur qui répond, reçoit l'emplacement du véhicule, l'heure de l'incident et le VIN du véhicule, et tente d'entrer en communication vocale avec les occupants du véhicule pour évaluer la situation. Si les occupants sont dans l'incapacité de communiquer, l'opérateur traite automatiquement l'appel en urgence et prend contact avec les services d'urgence les plus proches (système 112, etc.) afin de décrire la situation, et demande qu'une assistance soit envoyée sur les lieux.

*: Dans certains cas, l'appel ne peut pas être effectué. (→P.61)

■ Appels d'urgence manuels

En cas d'urgence, appuyez sur le bouton "SOS" pour appeler le centre de commande eCall.* L'opérateur qui répond, détermine l'emplacement de votre véhicule, évalue la situation, et envoie sur place les moyens d'assistance nécessaires.

Veillez à ouvrir le cache avant d'appuyer sur le bouton "SOS".



Si vous appuyez accidentellement sur le bouton "SOS", dites à l'opérateur que vous n'êtes pas confronté à une situation d'urgence.

* : Dans certains cas, l'appel ne peut pas être effectué. (→P.61)

Témoins indicateurs

Lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON, le témoin indicateur rouge s'allume pendant 10 secondes. Ensuite, le témoin indicateur vert s'allume pendant 2 secondes et reste allumé si le système fonctionne correctement. Les témoins indicateurs indiquent ce qui suit:

- Si le témoin indicateur vert s'allume et reste allumé, le système est activé.
- Si le témoin indicateur vert clignote deux fois par seconde, un appel d'urgence automatique ou manuel est effectué.
- Si le témoin indicateur rouge s'allume à tout autre moment qu'immédiatement après avoir placé le contact d'alimentation sur ON, le système peut être défectueux ou la batterie de secours peut être déchargée.
- Si le témoin indicateur rouge clignote pendant environ 30 secondes

pendant un appel d'urgence, l'appel a été interrompu ou le signal du réseau mobile est faible.

La durée de vie de la batterie de secours n'excède pas 3 ans.

■ Informations sur le logiciel libre/ouvert

Ce produit contient un logiciel libre/ouvert (FOSS).

Les informations de licence et/ou le code source d'un tel logiciel FOSS peuvent être consultées à l'adresse URL suivante.

<http://www.opensourceautomotive.com/dcm/19MC/>



AVERTISSEMENT

■ Lorsque l'appel d'urgence ne peut pas être effectué

- Il peut s'avérer impossible de passer des appels d'urgence dans l'une des situations suivantes. Dans de tels cas, signalez-vous aux services d'urgence (système 112, etc.) par d'autres moyens comme des téléphones publics à proximité.
- Même lorsque le véhicule se trouve dans une zone de service de téléphonie mobile, il peut s'avérer difficile de se connecter au centre de commande eCall si la réception est mauvaise ou que la ligne est occupée. Dans de tels cas, bien que le système tente de se connecter au centre de commande eCall, vous risquez de ne pas être en mesure de vous connecter au centre de commande eCall pour passer des appels d'urgence et contacter les services d'urgence.
- Lorsque le véhicule se trouve en dehors de la zone de service de téléphonie mobile, les appels d'urgence ne peuvent pas être effectués.

**AVERTISSEMENT**

- Lorsque l'un des équipements liés (tels que le panneau du bouton "SOS", les témoins indicateurs, le microphone, le haut-parleur, le DCM, l'antenne, ou autres câbles connectant l'équipement) est défectueux, endommagé ou cassé, l'appel d'urgence ne peut pas être effectué.
- Pendant un appel d'urgence, le système effectue des tentatives répétées pour se connecter au centre de commande eCall. Toutefois, s'il ne peut pas se connecter au centre de commande eCall en raison d'une mauvaise réception des ondes radio, le système peut ne pas être en mesure de se connecter au réseau mobile et l'appel peut se terminer sans connexion. Le témoin indicateur rouge clignote pendant environ 30 secondes pour indiquer cette déconnexion.

- Si la tension de la batterie 12 V diminue ou en cas de déconnexion, le système peut ne pas être en mesure de se connecter au centre de commande eCall.

■ **Lorsque le système d'appels d'urgence est remplacé par un neuf**

Le système d'appels d'urgence doit être enregistré. Contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

■ **Pour votre sécurité**

- Veuillez conduire prudemment. La fonction de ce système est de vous aider à effectuer un appel d'urgence dans le cas d'accidents tels que des accidents de la circulation ou des urgences médicales soudaines, et il ne protège en aucun cas le conducteur ou les passagers. Veuillez conduire prudemment et attachez votre ceinture de sécurité en permanence pour votre sécurité.
- En cas d'urgence, les vies constituent la priorité absolue.

- Si vous sentez quelque chose qui brûle ou toute autre odeur inhabituelle, quittez le véhicule et mettez-vous à l'abri dans une zone de sécurité immédiatement.
- Si les airbags se déploient lorsque le système fonctionne correctement, le système effectue un appel d'urgence. Le système effectue également un appel d'urgence lorsque le véhicule est heurté par l'arrière ou se retourne, même si les airbags ne se déploient pas.
- Pour des raisons de sécurité, n'effectuez pas d'appel d'urgence en conduisant. Le fait d'effectuer des appels en conduisant peut causer une erreur de manipulation du volant, pouvant entraîner des accidents inattendus. Arrêtez le véhicule et vérifiez la sécurité autour de vous avant de passer l'appel d'urgence.
- Lorsque vous remplacez des fusibles, veuillez utiliser les fusibles spécifiés. L'utilisation d'autres fusibles peut causer une combustion ou de la fumée dans le circuit et entraîner un incendie.
- L'utilisation du système en présence de fumée ou d'une odeur inhabituelle peut causer un incendie. Cessez d'utiliser le système immédiatement et consultez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

**NOTE**

■ **Pour éviter tout dommage**

Ne versez aucun liquide sur le panneau du bouton "SOS", etc. et ne lui faites subir aucun choc.



NOTE

■ Si le panneau du bouton “SOS”, le haut-parleur ou le microphone connaît une défaillance lors d'un appel d'urgence ou d'un contrôle d'entretien manuel

Il peut s'avérer impossible de passer des appels d'urgence, de vérifier le statut du système ou de communiquer avec l'opérateur du centre de commande eCall. Si l'un des équipements ci-dessus est endommagé, veuillez consulter un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

Règlement d'exécution

Règlement d'exécution Annexe 1 PARTIE 3 Informations destinées aux utilisateurs			Conformité
1. DESCRIPTION DU SYSTÈME ECALL EMBARQUÉ			
1.1.	Brève description du système eCall embarqué fondé sur le numéro 112, de son fonctionnement et de ses fonctionnalités		O
1.2.	Le service eCall fondé sur le numéro 112 est un service public d'intérêt général accessible gratuitement.		O
1.3.	Le système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 est activé par défaut. Il est activé automatiquement par les détecteurs embarqués en cas d'accident grave. Il se déclenche aussi automatiquement si le véhicule est équipé d'un système TPS et que celui-ci ne fonctionne pas en cas d'accident grave.		O
1.4.	Le système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 peut aussi être déclenché manuellement, si nécessaire. Instructions pour l'activation manuelle du système		O
1.5.	En cas de dysfonctionnement critique du système qui rendrait inopérant le système eCall embarqué fondé sur le numéro 112, les occupants du véhicule seront avertis de la manière suivante		O
2. INFORMATIONS SUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES			

Règlement d'exécution Annexe 1 PARTIE 3 Informations destinées aux utilisateurs		Conformité
2.1.	Tout traitement de données à caractère personnel par l'intermédiaire du système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 est effectué dans le respect des règles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par les directives 95/46/CE et 2002/58/CE et, en particulier, vise à sauvegarder l'intérêt vital des personnes concernées conformément à l'article 7, point (d) de la directive 95/46/CE.	O
2.2.	Le traitement de ces données est strictement limité à la prise en charge de l'appel d'urgence eCall destiné au numéro 112 d'appel d'urgence unique européen.	O
2.3. Types de données et leurs destinataires		
2.3.1.	Le système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 ne peut collecter et traiter que les données suivantes: le numéro d'identification du véhicule, le type du véhicule (véhicule de transport de personnes ou véhicule utilitaire léger), le mode de propulsion du véhicule (essence/gazole/GNC/GPL/électricité/hydrogène), les trois dernières positions du véhicule et la direction suivie, le fichier-journal enregistrant l'activation automatique du système avec horodatage	O
2.3.2.	Les destinataires des données traitées par l'intermédiaire du système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 sont les centres de réception des appels d'urgence concernés, qui ont été désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels eCall destinés au numéro 112 d'appel d'urgence unique européen.	O

Règlement d'exécution Annexe 1 PARTIE 3 Informations destinées aux utilisateurs		Conformité
2.4. Modalités de traitement des données		
2.4.1.	Le système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 est conçu de manière à garantir que les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel eCall.	O
2.4.2.	Le système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 est conçu de manière à garantir qu'il n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante en mode de fonctionnement normal.	O
2.4.3.	Le système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 est conçu de manière à garantir que les données de la mémoire interne du système sont automatiquement et constamment effacées.	O
2.4.3.1.	Les données de localisation du véhicule sont continuellement écrasées dans la mémoire interne du système afin que celui-ci ne conserve en permanence, au maximum, que les trois dernières positions du véhicule, informations nécessaires au fonctionnement normal du système.	O
2.4.3.2.	L'historique des données d'activité dans le système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 n'est pas conservé plus longtemps qu'il n'est nécessaire pour réaliser l'objectif de traiter l'appel d'urgence eCall et, en tout état de cause, pas au-delà de 13 heures à partir du déclenchement d'un appel d'urgence eCall.	O

Règlement d'exécution Annexe 1 PARTIE 3 Informations destinées aux utilisateurs		Conformité
2.5. Modalités d'exercice des droits des personnes concernées		
2.5.1.	La personne concernée (à savoir le propriétaire du véhicule) dispose d'un droit d'accès aux données et a également le droit, si nécessaire, de demander la rectification, l'effacement ou le verrouillage de données la concernant dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions de la directive 95/46/CE. Tout tiers auquel les données ont été communiquées doit être notifié de toute rectification, de tout effacement ou de tout verrouillage effectué conformément avec ladite directive, sauf si cela s'avère impossible ou suppose un effort disproportionné.	O
2.5.2.	La personne concernée a le droit d'introduire une plainte auprès de l'autorité compétente en matière de protection des données si elle estime que ses droits ont été violés à la suite du traitement de données à caractère personnel la concernant.	O
2.5.3.	Service compétent pour le traitement des demandes d'accès (s'il y a lieu): →P.67	O
3. INFORMATIONS RELATIVES AUX SERVICES TIERS ET AUTRES SERVICES À VALEUR AJOUTÉE (LE CAS ÉCHÉANT)		

Règlement d'exécution Annexe 1 PARTIE 3 Informations destinées aux utilisateurs			Conformité
3.1.	Description du fonctionnement et des fonctionnalités du système TPS/service à valeur ajoutée	N/A	
3.2.	Tout traitement de données à caractère personnel par l'intermédiaire du système TPS ou de tout autre service à valeur ajoutée respecte les règles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par les directives 95/46/CE et 2002/58/CE.	N/A	
3.2.1.	Base juridique pour l'utilisation du système TPS et/ou de services à valeur ajoutée et pour le traitement de données par l'intermédiaire de tels systèmes ou services	N/A	
3.3.	Le système TPS et/ou les autres services à valeur ajoutée ne traitent des données à caractère personnel qu'avec l'accord explicite de la personne concernée (à savoir le ou les propriétaires du véhicule).	N/A	
3.4.	Modalités de traitement des données par l'intermédiaire du système TPS et/ou d'autres services à valeur ajoutée, y compris toute information complémentaire nécessaire en ce qui concerne la traçabilité, la surveillance et le traitement des données à caractère personnel	N/A	
3.5.	Le propriétaire d'un véhicule équipé d'un système TPS eCall et/ou d'un autre service à valeur ajoutée en plus du système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 a le droit de choisir d'utiliser le système eCall embarqué fondé sur le numéro 112 au lieu du système TPS eCall et de l'autre service à valeur ajoutée.	N/A	
3.5.1.	Coordonnées de la personne à contacter pour les demandes de désactivation du système TPS eCall	N/A	

■ **Service compétent pour le traitement des demandes d'accès**


Reportez-vous à "Coordonnées". (→P.547)

■ Certification pour eCall

Manufacturer : Continental Automotive Singapore Pte Ltd
Address : 80 Boon Keng Road, Continental Building Singapore 339780
Model : 19EU NCBOX / 19EU CBOX

Operation frequency (MHz) :
GSM 900 : Tx: 880 – 915 Rx: 925.0 – 960.0
GSM 1800 : Tx: 1710.2 – 1784.8 Rx: 1805.2 – 1879.8
WCDMA Band 1 : Tx: 1920 – 1980 Rx: 2110 – 2170
WCDMA Band 8 : Tx: 880 – 915 Rx: 925 – 960
LTE 1: Tx: 1920 – 1980 Rx: 2110 – 2170
LTE 3: Tx: 1710 – 1785 Rx: 1805 – 1880
LTE 7: Tx: 2500 – 2570 Rx: 2620 – 2690
LTE 8: Tx: 880 – 915 Rx: 925 – 960
LTE 20 : Tx: 832 – 862 Rx: 791 – 821
LTE 26: Tx: 814 – 849 Rx: 859 – 894
GNSS Receiver Frequency: 1559 – 1610
Maximum output power :
GSM 900 2W
GSM 1800 1W
WCDMA Band 1 : 0.25W
WCDMA Band 8 : 0.25W
LTE Band 1, 3, 7, 8, 20, 26 : 0.2W

שם המוצר וייעודו המסחרי: יחידת תקשורת לרכב
שם היצרן וכתובתו: קונטיננטל אוטומוטיב רפובליקת צ'כיה
סימן מסחרי רשום: Continental
שם דגם: 19EU NCBOX
ארץ ייצור: צ'כיה
שנת ייצור: 2019

 The latest "DECLARATION of CONFORMITY" (DoC) is available at the following address:
<https://www.continental-homologation.com/>

Hereby, Continental Automotive Singapore declares that the radio equipment type is in compliance with Directive 2014/53/EU.

1

Pour la sûreté et la sécurité

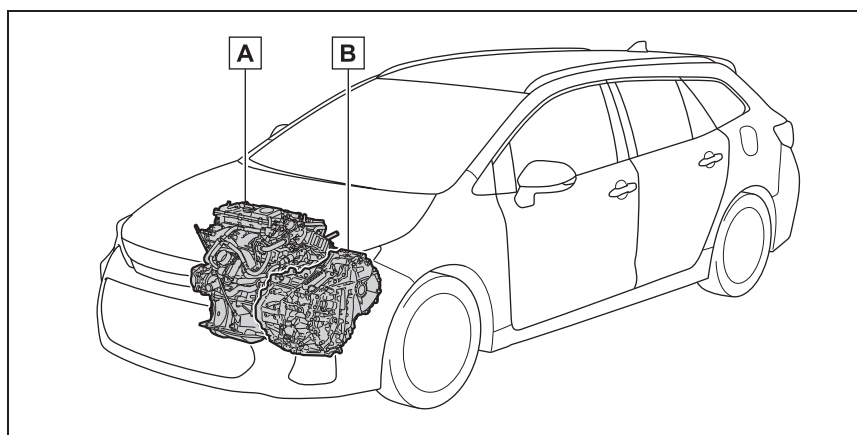
Caractéristiques du système hybride

Votre véhicule est un véhicule hybride. Ses caractéristiques diffèrent de celles des véhicules conventionnels. Assurez-vous de bien connaître les caractéristiques de votre véhicule et de l'utiliser avec soin.

Le système hybride associe un moteur à essence et un moteur électrique (moteur de traction), qu'il gère en fonction des conditions de conduite afin d'optimiser la consommation en carburant et de réduire les émissions polluantes à l'échappement.

Composants du système

■ Composants du système



L'illustration constitue un exemple pour l'explication et peut différer par rapport à la réalité.

A Moteur à essence

B Moteur électrique (moteur de traction)

■ Lorsque le véhicule est à l'arrêt/lors du démarrage

Le moteur à essence s'arrête* lorsque le véhicule est à l'arrêt. Lors du démarrage, le véhicule est entraîné par le moteur électrique (moteur de traction). À basse vitesse ou en faible descente, le moteur est arrêté* et le moteur électrique (moteur de traction) est utilisé.

Lorsque le levier de vitesses est sur N, la batterie du système hybride (batterie de traction) ne se charge pas.

* : Lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) nécessite une charge ou que le moteur est en cours de chauffe, etc., le moteur à essence ne s'arrête pas automatiquement. (→P.71)

■ Pendant la conduite normale

Le moteur à essence est essentiellement utilisé. Le moteur électrique (moteur de traction) recharge la batterie du système hybride (batterie de traction) selon les besoins.

■ Lors d'une accélération brusque

Lorsque vous appuyez fortement sur la pédale d'accélérateur, la puissance de la batterie du système hybride (batterie de traction) s'ajoute à celle du moteur à essence par le biais du moteur électrique (moteur de traction).

■ Lors du freinage (freinage régénératif)

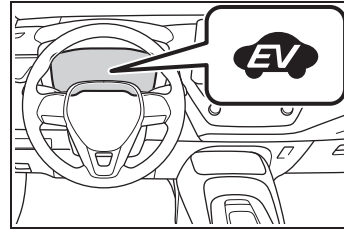
Les roues actionnent le moteur électrique (moteur de traction) comme un générateur électrique, et la batterie du système hybride (batterie de traction) se charge.

■ Freinage régénératif

- Dans les situations suivantes, l'énergie cinétique est transformée en énergie électrique et la force de décélération peut être obtenue conjointement avec la recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction).
- Vous relâchez la pédale d'accélérateur tout en conduisant avec le levier de vitesses sur D ou B.
- Vous appuyez sur la pédale de frein tout en conduisant avec le levier de vitesses sur D ou B.
- Lorsque le système GPF (→P.263) fonctionne pour régénérer le filtre pour gaz d'échappement, la batterie du système hybride (batterie de traction) risque de ne pas être rechargée.

■ Témoin EV

Le témoin EV s'allume lorsque vous conduisez en utilisant uniquement le moteur électrique (moteur de traction) ou lorsque le moteur à essence est arrêté.



■ Conditions dans lesquelles le moteur à essence risque de ne pas s'arrêter

Le moteur à essence démarre et s'arrête automatiquement. Toutefois, il risque de ne pas s'arrêter automatiquement dans les conditions suivantes:

- Pendant la mise en température du moteur à essence
- Pendant la charge de la batterie du système hybride (batterie de traction)
- Lorsque la température de la batterie du système hybride (batterie de traction) est élevée ou basse
- Lorsque le chauffage est en marche

Selon les circonstances, le moteur à essence peut également ne pas s'arrêter automatiquement dans d'autres situations.

■ Charge de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Le moteur à essence assure la recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction), ainsi il n'est pas nécessaire d'utiliser une source extérieure pour la charger. Toutefois, en cas de stationnement prolongé du véhicule, la batterie du système hybride (batterie de traction) se décharge progressivement. Pour cette raison, veillez à conduire le véhicule au moins une fois par mois pendant au moins 30 minutes ou 16 km (10 miles). Si la batterie du système hybride (batterie de traction) se décharge complètement et que vous ne pouvez pas faire démarrer le système hybride, contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

■ Charge de la batterie 12 V

→P.405

■ **Après décharge de la batterie 12 V ou lorsque la borne a été retirée et installée pendant un remplacement, etc.**

Le moteur à essence risque de ne pas s'arrêter même si le véhicule est entraîné par la batterie du système hybride (batterie de traction). Si le phénomène persiste pendant plusieurs jours, contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

■ **Bruits et vibrations particuliers à un véhicule hybride**

Il est possible que vous ne perceviez aucun bruit ni vibration provenant du moteur alors même que le véhicule est en capacité de rouler avec le témoin "READY" allumé. Pour des raisons de sécurité, serrez le frein de stationnement et assurez-vous de mettre le levier de vitesses sur P lorsque vous stationnez.

Les bruits et vibrations suivants peuvent se produire lorsque le système hybride fonctionne; ils ne sont pas le signe d'un dysfonctionnement:

- Bruits de moteur possibles en provenance du compartiment moteur.
- Bruits possibles en provenance de la batterie du système hybride (batterie de traction), sous les sièges arrière, au démarrage ou à l'arrêt du système hybride.
- Bruits de fonctionnement de relais comme un claquement ou des bruits métalliques en provenance de la batterie du système hybride (batterie de traction), sous les sièges arrière, lors du démarrage ou de l'arrêt du système hybride.
- Bruits possibles en provenance du système hybride lorsque le hayon est ouvert.
- Bruits possibles en provenance de la transmission lorsque le moteur à essence démarre ou s'arrête, pendant la conduite à vitesse réduite ou au ralenti.
- Bruits de moteur possibles en cas de brusque accélération.
- Bruits possibles dus au freinage régénératif lorsque la pédale de frein est enfoncée ou que la pédale d'accélérateur est relâchée.
- Vibrations possibles au démarrage ou à l'arrêt du moteur à essence.

- Bruits possibles en provenance du ventilateur de refroidissement au niveau de la prise d'admission d'air sur le côté de la partie inférieure du siège arrière gauche.

■ **Entretien, réparation, recyclage et mise au rebut**

Contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié pour toute question sur l'entretien, la réparation, le recyclage et la mise au rebut. Ne vous chargez pas vous-même de la mise au rebut du véhicule.

■ **Personnalisation**

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.423)

Système d'alerte d'approche du véhicule

Lorsque vous conduisez avec le moteur à essence arrêté, un son changeant en fonction de la vitesse de conduite est émis afin d'avertir les personnes se trouvant à proximité que le véhicule approche. Le signal sonore s'arrête lorsque la vitesse du véhicule dépasse environ 25 km/h (15 mph).

■ **Système d'alerte d'approche du véhicule**

Dans les cas suivants, le système d'alerte d'approche du véhicule peut être difficilement audible pour les personnes se trouvant à proximité.

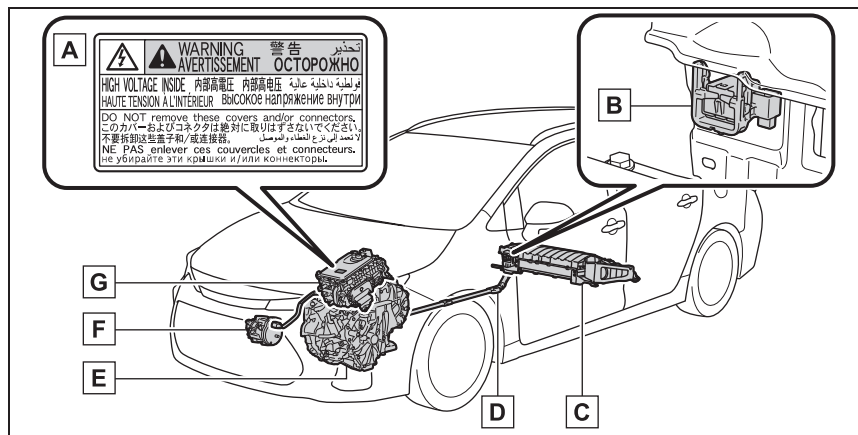
- Dans un environnement très bruyant
- En cas de vent ou de pluie

De plus, étant donné que le système d'alerte d'approche du véhicule est installé à l'avant du véhicule, il peut être plus difficile à entendre depuis l'arrière du véhicule par rapport à l'avant.

Précautions relatives au système hybride

Prenez garde lors de toute manipulation du système hybride, car il s'agit d'un système haute tension (600 V environ au maximum) et il contient également des pièces qui deviennent extrêmement chaudes lorsque le système hybride fonctionne. Respectez les étiquettes d'avertissement apposées sur le véhicule.

Composants du système



L'illustration constitue un exemple pour l'explication et peut différer par rapport à la réalité.

- A** Étiquette d'avertissement
- B** Prise de service
- C** Batterie du système hybride (batterie de traction)
- D** Câbles haute tension (orange)
- E** Moteur électrique (moteur de traction)
- F** Compresseur de climatisation
- G** Module de commande de puissance

■ Panne sèche

Lorsque le véhicule tombe en panne sèche et qu'il est impossible de démarrer le système hybride, réapprovisionnez le véhicule en carburant en quantité suffisante pour que le témoin d'avertissement de niveau de carbu-

rant insuffisant (→P.367) s'éteigne. Si la quantité de carburant est insuffisante, le système hybride risque de ne pas démarrer. (La quantité standard de carburant est d'environ 7,6 L [2,0 gal., 1,7 Imp. gal.] lorsque le véhicule est sur une surface plane. Cette valeur peut changer si le véhicule est sur une pente.

Ajoutez davantage de carburant lorsque le véhicule est incliné.)

■ Ondes électromagnétiques

- Les pièces et câbles haute tension des véhicules hybrides disposent d'un blindage électromagnétique et, par conséquent, émettent approximativement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules à essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique.
- Votre véhicule peut causer des interférences sonores au niveau de certaines pièces pour radio d'autres marques.

■ Batterie du système hybride (batterie de traction)

La batterie du système hybride (batterie de traction) a une durée de vie limitée. La durée de vie de la batterie du système hybride (batterie de traction) peut varier en fonction des conditions et du style de conduite.

■ Démarrage du système hybride dans un environnement extrêmement froid

Lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) est extrêmement froide (au-dessous d'environ -35°C [-31°F]) sous l'effet de la température extérieure, il peut s'avérer impossible de démarrer le système hybride. Dans ce cas, essayez de démarrer le système hybride à nouveau une fois que la température de la batterie du système hybride augmente en raison de l'augmentation de la température extérieure, etc.

■ Déclaration de conformité

Ce modèle est conforme aux émissions d'hydrogène en fonction de la réglementation ECE100 (sécurité du véhicule électrique à batterie).

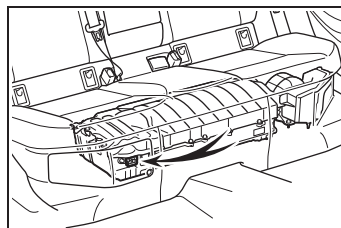


AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à la haute tension

Ce véhicule possède des systèmes CC et CA haute tension, ainsi qu'un système 12 V. La haute tension des courants CC et CA est très dangereuse et peut provoquer des brûlures et des chocs électriques graves pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne touchez, ne démontez, ne retirez ni ne remplacez jamais les pièces, les câbles haute tension ou leurs connecteurs.
- Le système hybride devient chaud après le démarrage, du fait de l'utilisation de la haute tension. Prenez garde aussi bien à la haute tension qu'à la température élevée et respectez toujours les étiquettes d'avertissement apposées sur le véhicule.
- N'essayez jamais d'ouvrir l'orifice d'accès à la prise de service situé sous le côté droit du siège arrière. La prise de service n'est utilisée que lorsque le véhicule fait l'objet d'un entretien et est soumis à un courant haute tension.



■ Précautions relatives aux accidents de la route

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque de blessures graves ou mortelles:

- Garez votre véhicule sur le bord de la route, serrez le frein de stationnement, mettez le levier de vitesses sur P et arrêtez le système hybride.
- Ne touchez pas les pièces, câbles haute tension et leurs connecteurs.

**AVERTISSEMENT**

- Si des câbles électriques sont exposés à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, il existe un risque de choc électrique. Ne touchez jamais aux câbles électriques exposés.
- Si le véhicule hybride prend feu, quittez-le sans tarder. N'utilisez jamais d'extincteur non conçu pour les feux d'origine électrique. L'utilisation d'eau, même en petite quantité, peut se révéler dangereuse.
- Si votre véhicule doit être remorqué, ceci doit être effectué avec les roues avant soulevées. Si les roues en prise avec le moteur électrique (moteur de traction) touchent le sol lors du remorquage, le moteur risque de continuer à produire de l'électricité. Cela peut provoquer un incendie. (→P.359)
- Inspectez soigneusement le sol sous le véhicule. Si vous remarquez une fuite de liquide sur le sol, il est possible que le système de carburant ait été endommagé. Quittez le véhicule dès que possible.
- Ne touchez pas la batterie si du liquide s'en écoule ou y adhère. Si l'électrolyte (électrolyte organique à base de carbone) de la batterie du système hybride (batterie de traction) entre en contact avec les yeux ou la peau, il peut entraîner une cécité ou des lésions cutanées. Dans l'éventualité peu probable où il entre en contact avec les yeux ou la peau, rincez immédiatement et abondamment à l'eau, et consultez un médecin immédiatement.

- Si de l'électrolyte fuit de la batterie du système hybride (batterie de traction), n'approchez pas du véhicule. Même dans l'éventualité peu probable où la batterie du système hybride (batterie de traction) est endommagée, la structure interne de la batterie empêche la fuite d'une grande quantité d'électrolyte. Toutefois, tout électrolyte qui fuit dégage de la vapeur. Cette vapeur est irritante pour la peau et les yeux et peut provoquer une intoxication aigüe en cas d'inhalation.

- N'approchez pas des éléments en combustion ou dont la température est élevée de l'électrolyte. L'électrolyte peut s'enflammer et provoquer un incendie.

■ Batterie du système hybride (batterie de traction)

- Votre véhicule est équipé d'une batterie lithium-ion scellée.
- Ne revendez, ne cédez ou ne modifiez jamais la batterie du système hybride. Afin d'éviter des accidents, les batteries hybrides qui ont été démontées de véhicules en fin de vie sont récupérées par le biais d'un concessionnaire SUZUKI ou d'un atelier qualifié. Ne vous chargez pas vous-même de la mise au rebut de la batterie.

À moins que la batterie ne soit correctement récupérée, ce qui suit peut se produire, et occasionner des blessures graves, voire mortelles:

- La batterie du système hybride peut être mise au rebut ou jetée de façon illégale, ce qui présente un danger pour l'environnement et quelqu'un peut toucher une pièce haute tension, et recevoir un choc électrique.

⚠ AVERTISSEMENT

- La batterie du système hybride est destinée à être utilisée exclusivement avec votre véhicule hybride. Si la batterie du système hybride est utilisée en dehors de votre véhicule ou modifiée de quelque manière que ce soit, des accidents tels qu'un choc électrique, un dégagement calorifique, de fumées, une explosion ou une fuite de l'électrolyte peuvent se produire.

Lorsque vous revendez ou cédez votre véhicule, le risque d'accident est extrêmement élevé car il est possible que la personne recevant le véhicule ne soit pas informée de ces dangers.

- Si votre véhicule est mis au rebut sans que la batterie du système hybride n'ait été retirée, il existe un danger de choc électrique grave en cas de contact avec les pièces, les câbles haute tension et leurs connecteurs. Si votre véhicule doit être mis au rebut, la mise au rebut de la batterie du système hybride doit être prise en charge par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié. Si la batterie du système hybride n'est pas mise au rebut correctement, elle risque de causer un choc électrique pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

■ Batterie du système hybride (batterie de traction)

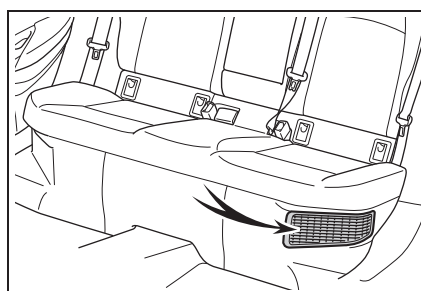
Ne transportez pas de grandes quantités d'eau, comme des bouteilles d'eau de refroidissement à bord de votre véhicule. En cas de projections d'eau sur la batterie du système hybride (batterie de traction), celle-ci risque de subir des dommages. Faites contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

Prise d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Des prises d'admission d'air sont situées sous le côté gauche du siège arrière pour permettre le refroidissement de la batterie du système hybride (batterie de traction).

Si les aérateurs sont bouchés, cela peut affecter le refroidissement de la batterie du système hybride (batterie de traction).

Si l'entrée/la sortie de la batterie hybride (batterie de traction) est limitée et que la distance sur laquelle le véhicule peut être conduit à l'aide du moteur électrique (moteur de traction) est réduite, l'économie de carburant peut diminuer.



⚠ NOTE

■ Prise d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction)

- Veillez à ce que rien n'obstrue la prise d'admission d'air, comme une housse de siège, un cache en plastique, ou un bagage. L'entrée/la sortie de la batterie hybride (batterie de traction) peut être limitée, ce qui entraîne une réduction de la sortie de la batterie hybride (batterie de traction) et un dysfonctionnement.



NOTE

- Nettoyez périodiquement les prises d'admission d'air pour éviter qu'elles ne s'obstruent. (→P.342)
- Ne laissez pas de l'eau ou d'autres substances étrangères pénétrer dans la prise d'admission d'air, car cela risque de provoquer un court-circuit et d'endommager la batterie du système hybride (batterie de traction).

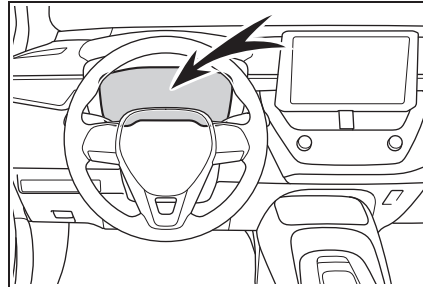
Système d'arrêt d'urgence

Lorsqu'un certain niveau d'impact est détecté par le capteur d'impact, le système d'arrêt d'urgence coupe le courant haute tension et arrête la pompe à carburant afin de minimiser le risque d'électrocution et de fuite de carburant. Si le système d'arrêt d'urgence s'active, votre véhicule ne redémarrera pas. Pour redémarrer le système hybride, contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

Message d'avertissement du système hybride

Un message s'affiche automatiquement lorsque un dysfonctionnement se produit au niveau du système hybride ou qu'une action incorrecte est tentée.

Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions.



- Si un témoin d'avertissement s'allume, qu'un message d'avertissement s'affiche, ou si la batterie 12 V est débranchée

Le système hybride risque de ne pas démarrer. Dans ce cas, essayez une nouvelle fois de démarrer le système. Si le témoin "READY" ne s'allume pas, contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

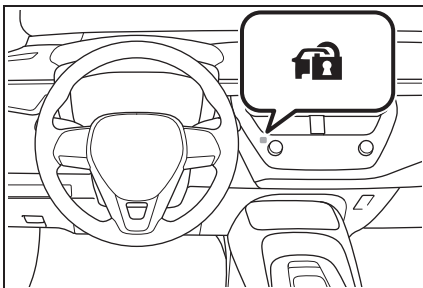
Système d'antidémarrage

Les clés du véhicule contiennent une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du système hybride si la clé n'a pas été préalablement enregistrée dans l'ordinateur de bord du véhicule.

Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous quittez le véhicule.

Ce système est conçu pour aider à la prévention du vol du véhicule, il ne constitue toutefois pas une garantie absolue contre les vols de véhicules.

Utilisation du système



Le témoin indicateur clignote après la mise sur arrêt du contact d'alimentation pour indiquer que le système fonctionne.

Le témoin indicateur arrête de clignoter une fois que le contact d'alimentation est placé sur ACC ou ON pour indiquer que le système a été désactivé.

Entretien du système

Le système d'antidémarrage dont est équipé le véhicule ne nécessite aucun entretien.

Conditions risquant d'entraîner un dysfonctionnement du système

- Si la partie de préhension de la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est à proximité ou en contact avec une clé du système de sécurité (clé avec puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule



NOTE

Pour garantir le bon fonctionnement du système

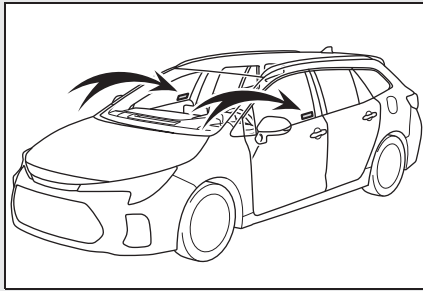
Ne modifiez et ne démontez pas le système. S'il a été modifié ou retiré, il n'est plus garanti que le système fonctionne normalement.

Système à double verrouillage*

*: Sur modèles équipés

L'accès non autorisé au véhicule est empêché en désactivant la fonction de déverrouillage des portes tant de l'intérieur que de l'extérieur du véhicule.

Les véhicules utilisant ce système ont des étiquettes collées sur la vitre des deux portes avant.




Armement/annulation du système à double verrouillage

■ Réglage


Placez le contact d'alimentation sur arrêt, faites descendre tous les passagers du véhicule et assurez-vous que toutes les portes sont fermées.

Au moyen de la fonction d'accès mains libres (sur modèles équipés): Touchez la zone du capteur de la poignée de porte extérieure à deux reprises en l'espace de 5 secondes.

Au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé: Appuyez sur  à deux reprises dans un délai de 5 secondes.

■ Annulation

Au moyen de la fonction d'accès mains libres (sur modèles équipés): Maintenez la poignée de porte extérieure.

Au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé: Appuyez sur .



AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives au système à double verrouillage

N'activez jamais le système à double verrouillage si des personnes se trouvent à bord du véhicule, car les portes ne peuvent pas être ouvertes de l'intérieur du véhicule.

Alarme*

*: Sur modèles équipés

L'alarme émet de la lumière et du son pour donner l'alerte lorsqu'une intrusion est détectée. L'alarme se déclenche dans les situations suivantes lorsqu'elle est armée:

- Une porte verrouillée est déverrouillée ou ouverte par un autre moyen que la fonction d'accès mains libres (sur modèles équipés) ou la télécommande du verrouillage centralisé. (Les portes se verrouillent à nouveau automatiquement.)
- Le capot est ouvert.
- Le capteur d'intrusion détecte un mouvement à l'intérieur du véhicule. (Exemple: un intrus casse une vitre et pénètre dans le véhicule.)
- Les vitres de custode arrière ou la lunette arrière sont cassées.

Armement/désactivation/arrêt du système d'alarme

■ Éléments à vérifier avant de verrouiller le véhicule

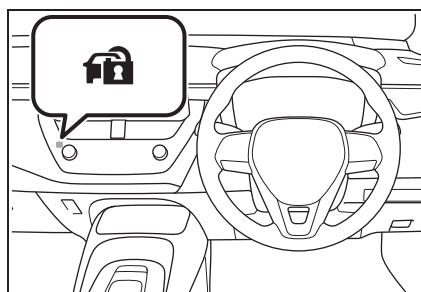
Pour éviter tout déclenchement intempestif de l'alarme et le vol du véhicule, vérifiez les points suivants:

- Personne ne se trouve à bord du véhicule.
- Les vitres sont fermées avant que l'alarme ne soit armée.
- Aucun objet de valeur ou autre effet personnel n'est laissé dans le véhicule.

■ Réglage

Fermez la porte et le capot, et verrouillez toutes les portes au moyen de la fonction d'accès mains libres (sur modèles équipés) ou de la télécommande du verrouillage centralisé. Le système est automatiquement activé après 30 secondes.

Le témoin indicateur allumé se met à clignoter dès lors que le système est armé.



■ Désactivation ou arrêt

Effectuez l'une des opérations suivantes pour désactiver ou arrêter les alarmes:

- Déverrouillez les portes au moyen de la fonction d'accès mains libres (sur modèles équipés) ou de la télécommande du verrouillage centralisé.
- Démarrage du système hybride. (L'alarme se désactive ou s'arrête après quelques secondes.)

■ Entretien du système

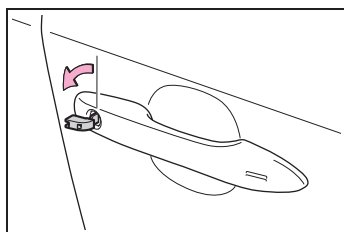
Le système d'alarme dont est équipé le véhicule ne nécessite aucun entretien.

■ Déclenchement de l'alarme

L'alarme risque de se déclencher dans les situations suivantes:

(Arrêter l'alarme désactive le système d'alarme.)

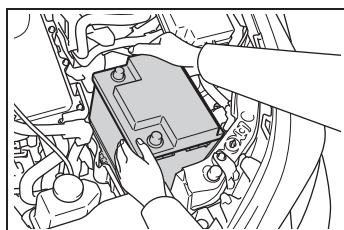
- Les portes sont déverrouillées au moyen de la clé mécanique.



- Une personne à bord du véhicule ouvre une porte ou le capot, ou déverrouille le véhicule.



- Remplacement ou recharge de la batterie 12 V alors que le véhicule est verrouillé. (→P.405)



■ Verrouillage des portes lié à l'alarme

Dans les cas suivants, selon la situation, la porte peut se verrouiller automatiquement afin d'empêcher toute intrusion dans le véhicule:

- Lorsqu'une personne restée dans le véhicule déverrouille la porte et que l'alarme est activée.
- Lorsque l'alarme est activée, et qu'une personne restée dans le véhicule déverrouille la porte.
- Lors de la recharge ou du remplacement de la batterie 12 V



NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne modifiez et ne démontez pas le système. S'il a été modifié ou retiré, il n'est plus garanti que le système fonctionne normalement.

Détection du capteur d'intrusion

■ Détection du capteur d'intrusion

Le capteur d'intrusion détecte des intrus ou un mouvement à l'intérieur du véhicule.

Ce système est conçu pour dissuader et prévenir le vol du véhicule, mais il ne constitue pas une sécurité absolue contre les intrusions.

■ Réglage du capteur d'intrusion

Le capteur d'intrusion est activé automatiquement lors de l'activation de l'alarme. (→P.80)

■ Désactivation du capteur d'intrusion

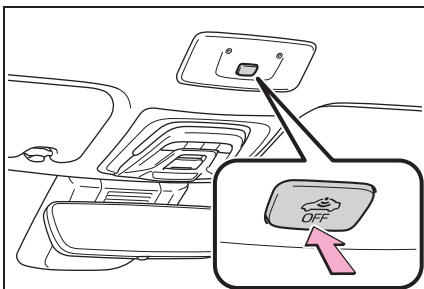
Si vous laissez des animaux de compagnie ou d'autres choses en mouvement à l'intérieur du véhicule, veillez à désactiver le capteur d'intrusion avant d'activer l'alarme car celui-ci répondra au mouvement à l'intérieur du véhicule.

- 1 Mettez le contact d'alimentation sur arrêt.
- 2 Appuyez sur la commande de désactivation du capteur d'intrusion.

Appuyez à nouveau sur la commande pour réactiver le capteur d'intrusion.

À chaque fois que le capteur d'intrusion est désactivé/activé, un message s'affiche sur

l'écran multifonctionnel.



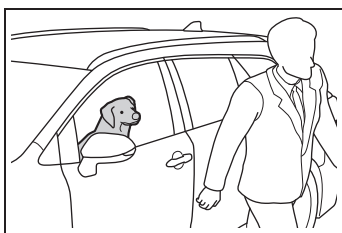
■ Désactivation et réactivation automatique du capteur d'intrusion

- L'alarme reste activée même si le capteur d'intrusion est désactivé.
- Une fois le capteur d'intrusion désactivé, appuyez sur le contact d'alimentation ou déverrouillez les portes au moyen de la fonction d'accès mains libres (sur modèles équipés) ou de la télécommande du verrouillage centralisé pour réactiver le capteur d'intrusion.
- Le capteur d'intrusion est réactivé automatiquement lorsque le système d'alarme est désactivé.

■ Conditions de détection du capteur d'intrusion

Le capteur risque de déclencher l'alarme dans les situations suivantes:

- Des personnes ou des animaux domestiques se trouvent à bord du véhicule.

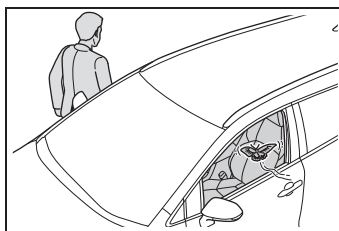


- Une vitre est ouverte.

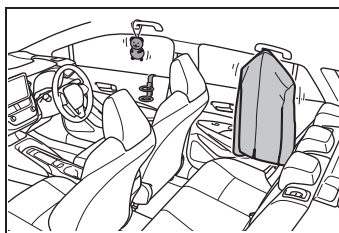
Dans ce cas, le capteur peut détecter les mouvements suivants:

- Le vent ou le déplacement d'objets tels que des feuilles et des insectes à l'intérieur du véhicule

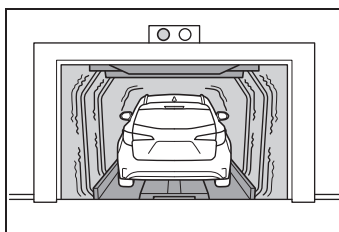
- Des ondes ultrasonores émises par des dispositifs tels que des capteurs d'intrusion d'autres véhicules
- Le déplacement de personnes à l'extérieur du véhicule



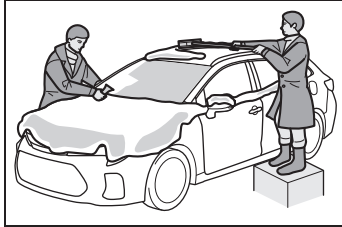
- De petits insectes comme des papillons de nuit ou des mouches sont présents dans le véhicule.
- Des objets non fixés, tels que des accessoires pendants ou des vêtements suspendus aux crochets à vêtements, se trouvent dans le véhicule.



- Le véhicule est stationné sur un emplacement soumis à des vibrations ou bruits importants, comme dans un parking couvert.



- De la neige ou de la glace recouvrant le véhicule est retirée, provoquant des impacts ou des vibrations répétées au niveau du véhicule.



- Le véhicule se trouve dans une station de lavage automatique ou à haute pression.
- Le véhicule subit des chocs, tels que la grêle, la foudre ou tout autre type de chocs et de vibrations répétés, etc.

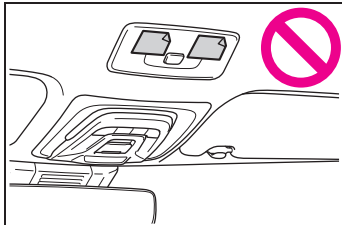
■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.424)

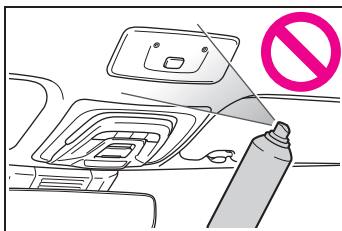
⚠ NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du capteur d'intrusion

- Afin de garantir un fonctionnement correct des capteurs, ne les touchez pas et ne les recouvrez pas.



- Ne pulvérisez pas de désodorisants ou d'autres produits directement dans les orifices du capteur.



- L'installation d'accessoires autres que des pièces d'origine Suzuki, ou le fait de laisser des objets entre le siège conducteur et le siège passager avant risquent de réduire les performances de détection.

Informations et témoins concernant l'état du véhicule

2

85

2-1. Combiné d'instruments

Témoins et témoins d'avertissement	86
Jauges et instruments	90
Écran multifonctionnel	93
Écran de consommation/contrôle de l'énergie.....	99

2

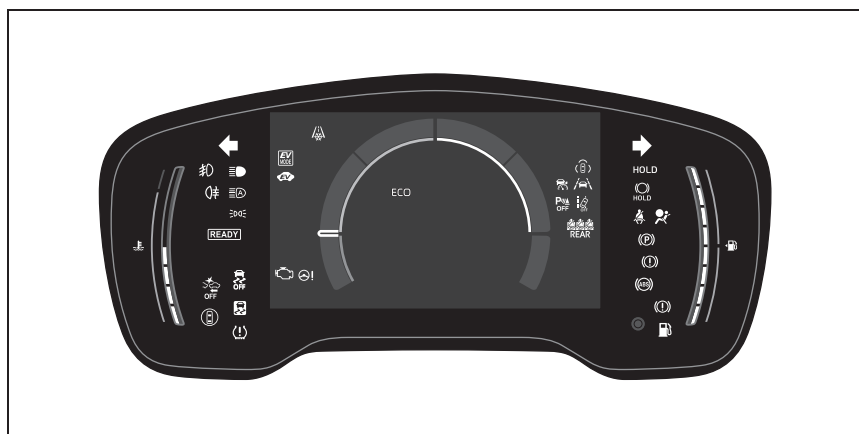
Informations et témoins concernant l'état du véhicule

Témoins et témoins d'avertissement

Les témoins et témoins d'avertissement du combiné d'instruments, de la console centrale, de la console du pavillon et des rétroviseurs extérieurs informent le conducteur de l'état des différents systèmes du véhicule.

Témoins et témoins d'avertissement affichés sur le combiné d'instruments

À titre explicatif, les illustrations suivantes montrent tous les témoins d'avertissement et les témoins allumés.



Témoins d'avertissement

Les témoins d'avertissement informent le conducteur des dysfonctionnements présents dans les systèmes du véhicule.



Témoin d'avertissement du système de freinage*¹ (→P.364)
(Rouge)



Témoin d'avertissement du système de freinage*¹ (→P.364)
(Jaune)



Témoin d'avertissement de surchauffe de liquide de refroidissement*² (→P.364)



Témoin d'avertissement de surchauffe du système hybride*²
(→P.365)



Témoin d'avertissement du système de charge*¹ (→P.365)



Témoin d'avertissement de pression d'huile moteur insuffisante*²
(→P.365)

















Témoin indicateur de dysfonctionnement*¹ (→P.365)








Témoin d'avertissement SRS*¹
(→P.366)



Témoin d'avertissement ABS*¹
(→P.366)

	Témoin d'avertissement d'utilisation inappropriée de la pédale* ² (→P.366)
	Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique* ¹ (→P.367)
	Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique* ¹ (→P.367)
	Témoin d'avertissement de niveau de carburant insuffisant (→P.367)
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant (→P.367)
	Témoins de rappel de ceinture de sécurité des passagers arrière (→P.368)
	Témoin d'avertissement de pression des pneus* ¹ (→P.368)
	Témoin OFF du capteur d'aide au stationnement* ¹ (sur modèles équipés) (→P.369)
	Témoin d'avertissement PCS* ¹ (Clignote ou s'allume) (→P.369)
	Témoin LTA (→P.369) (Orange)
	Témoin LDA (→P.369) (Orange)
	Indicateur PDA (→P.370) (Orange)
	Témoin de régulateur de vitesse actif (→P.370) (Orange)
	Témoin de régulateur de vitesse (→P.370) (Orange)

	Témoin de limiteur de vitesse (→P.370) (Orange)
	Témoin d'informations d'aide à la conduite* ¹ (→P.371)
	Témoin de perte d'adhérence* ¹ (→P.371)
	Témoin de frein de stationnement (→P.371) (Clignote)
	Témoin d'activation du système de maintien des freins* ¹ (Clignote) (→P.372)

*¹: Ces témoins s'allument lorsque le contact d'alimentation est mis en mode ON pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après la mise en marche du système hybride ou après quelques secondes. Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système si le témoin ne s'allume pas, ou s'éteint. Faites contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

*²: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

AVERTISSEMENT


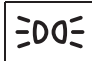



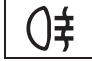









■ Si un témoin d'avertissement du système de sécurité ne s'allume pas

















Si le témoin d'un système de sécurité tel que le témoin d'avertissement ABS et SRS ne s'allume pas au démarrage du système hybride, cela peut signifier que le système incriminé n'est pas en mesure de vous offrir sa protection en cas d'accident, ce qui peut entraîner la mort ou de graves blessures. Faites contrôler immédiatement le véhicule par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié si cela se produit.

Témoins

Les témoins informent le conducteur de

l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.

	Témoin des clignotants (→P.158)
	Témoin de feux arrière (→P.165)
	Témoin de feux de route (→P.166)
	Témoin de feux de route auto- matiques (→P.168)
	Témoin de feux antibrouillards avant (→P.171)
	Témoin de feu antibrouillard arrière (→P.171)
	Témoin d'avertissement PCS ^{*1,2} (→P.193)
	Témoin LTA (→P.197)
(Vert/Blanc/O range [cligno- tant])	
	Témoin LDA (→P.202)
(Vert/Orange [clignotant])	
	Témoin LDA OFF ^{*2} (→P.202)
(Orange)	
	Indicateur PDA (→P.207)
(Vert/Blanc)	
	Témoin de régulateur de vitesse (→P.222)
(Vert/Blanc)	
	Témoin de régulateur de vitesse actif (→P.215)
(Vert/Blanc)	
	Témoin de limiteur de vitesse (→P.226)
	Témoin d'informations d'aide à la conduite ^{*1,2} (→P.230, 258)

	Témoin de rétroviseurs exté- rieurs BSM ^{*1,3} (sur modèles équipés) (→P.230,)
	Témoin OFF du capteur d'aide au stationnement ^{*1,2} (sur modèles équipés) (→P.235)
	Témoin de perte d'adhérence ^{*1} (→P.265)
(Clignote)	
	Témoin VSC OFF ^{*1,2} (→P.265)
	Témoin de système d'accès et de démarrage mains libres ^{*4} (→P.149)
	Témoin "READY" (→P.149)
	Témoin de mode de conduite EV (→P.154)
	Témoin de frein de stationne- ment (→P.159)
	Témoin de veille du système de maintien des freins ^{*1} (→P.162)
	Témoin d'activation du système de maintien des freins ^{*1} (→P.162)
	Témoin EV (→P.71)
	Témoin de température exté- rieure basse ^{*5} (→P.90)
	Témoin de sécurité (→P.78, 80)
	Témoin "PASSENGER AIR BAG" ^{*1,6} (→P.44)
	Témoin du mode éco-conduite (→P.262)
	Témoin de mode sport (→P.262)

^{*1}: Ces témoins s'allument lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après

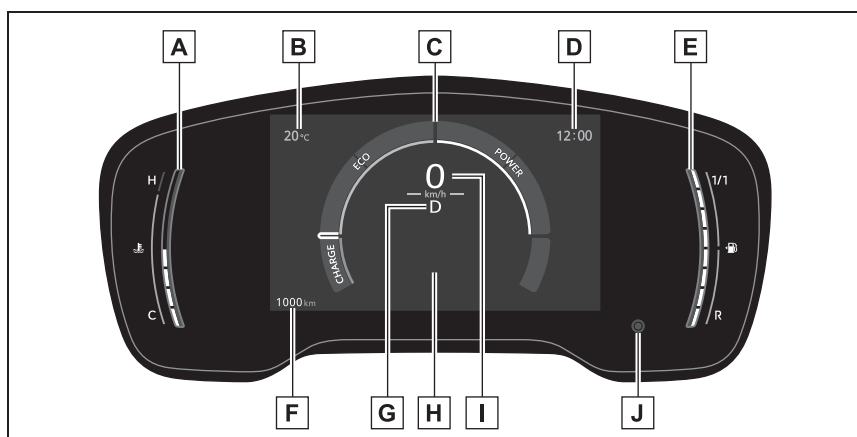
le démarrage du système hybride ou après quelques secondes. Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système si les témoins ne s'allument pas, ou s'éteignent. Faites contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

- *2: Ce témoin s'allume lorsque le système est désactivé.
- *3: Ce témoin s'allume sur les rétroviseurs extérieurs.
- *4: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.
- *5: Lorsque la température extérieure est inférieure ou égale à environ 3°C (37°F), ce témoin clignote pendant environ 10 secondes, puis reste allumé.
- *6: Ce témoin s'allume sur la console centrale.

Jauges et instruments

Affichage des instruments

■ Emplacements des jauges et instruments



A Jauge de température du liquide de refroidissement moteur

Affiche la température du liquide de refroidissement moteur

B Température extérieure

Affiche la température extérieure dans une plage comprise entre -40°C (-40°F) et 60°C (140°F)

C Témoin du système hybride/Compte-tours

Affiche le niveau de puissance ou de régénération du système hybride (→P.91)

Ce réglage peut également être modifié sur l'écran des réglages. (→P.423)

D Montre (→P.93)

E Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir

F Affichage du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel (→P.92)

G Témoin de position de changement de vitesse (→P.156)

H Écran multifonctionnel

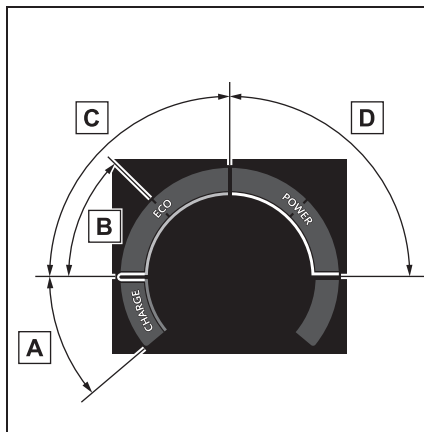
Présente au conducteur diverses données du véhicule (→P.93)

Affiche les messages d'avertissement en cas de dysfonctionnement (→P.374)

I Compteur de vitesse

J Bouton de changement d'affichage (→P.92)

■ Témoin du système hybride



A Zone de charge

Indique l'état de la régénération*.
L'énergie régénérée est utilisée pour recharger la batterie du système hybride (batterie de traction).

B Zone Éco hybride

Indique que le moteur à essence n'est pas utilisé très souvent.
Le moteur à essence s'arrête et redémarre automatiquement dans diverses conditions.

C Zone Éco

Indique que vous conduisez le véhicule de manière éco-responsable.
Maintenez l'affichage à barres dans la zone Éco pour obtenir les meilleurs résultats possibles en matière de conduite éco-responsable.

D Zone de puissance

Indique une conduite en dehors de la plage de conduite éco-responsable (conduite à pleine puissance, etc.)

*: Tel qu'utilisé dans le présent manuel, le terme régénération désigne la conversion en énergie électrique de l'énergie cinétique engendrée par le mouvement du

véhicule.

■ Régime moteur

Sur les véhicules électriques hybrides, le régime moteur est contrôlé avec précision afin d'aider à améliorer la consommation de carburant et de réduire les émissions polluantes, etc.

Le régime moteur affiché peut différer même si les conditions d'utilisation et de conduite du véhicule sont identiques.

■ Le témoin du système hybride fonctionne lorsque

Le témoin du système hybride ne fonctionne pas dans les situations suivantes:

- Le témoin "READY" est allumé.
- Le levier de vitesses est sur D ou B.


■ Affichage de la température extérieure

- Dans les situations suivantes, la température extérieure correcte risque de ne pas s'afficher, ou le temps de réponse de l'affichage risque d'être plus long qu'à l'accoutumée:
 - À l'arrêt ou pendant la conduite à basse vitesse (moins de 20 km/h [12 mph])
 - Lorsque la température extérieure a brusquement changé (à l'entrée/la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)
- Lorsque "--" ou "E" est affiché, il est possible que le système soit défectueux. Amenez votre véhicule chez un concessionnaire SUZUKI ou dans un atelier qualifié.

■ Affichage à cristaux liquides

→P.94

■ Personnalisation

Les jauges et les instruments peuvent être personnalisés dans  sur l'écran multifonctionnel. (→P.423)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Écran d'informations par temps froid

Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran d'informations à cristaux liquides. À des températures extrêmement basses, le temps de réponse de l'écran d'affichage des informations peut être lent, et les changements d'affichage peuvent être retardés.

Par exemple, un retard est constaté entre le changement de rapport réalisé par le conducteur et le nouveau numéro de rapport qui s'affiche. En raison de ce retard, le conducteur risque de rétrograder à nouveau et de provoquer un ralentissement brutal et excessif en raison du frein moteur, voire un accident pouvant entraîner des blessures ou la mort.

⚠ NOTE

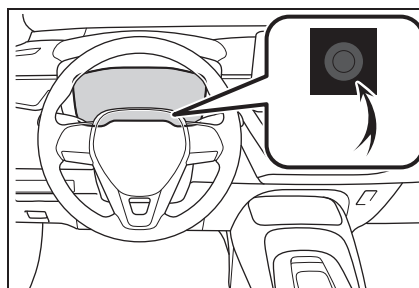
■ Pour éviter d'endommager le moteur et ses composants

- Ne laissez pas l'aiguille du compte-tours entrer dans la zone rouge, laquelle indique le régime moteur maximal.
- Il est possible que le moteur soit en train de surchauffer si la jauge de température de liquide de refroidissement moteur est dans la zone rouge (H). Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi. (→P.407)

Affichage du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel

■ Modification de l'affichage

Appuyez sur le bouton de changement d'affichage jusqu'à ce que l'élément souhaité soit affiché.



■ Éléments de l'affichage

● Totalisateur kilométrique

Affiche la distance totale parcourue par le véhicule.

● Totalisateur partiel A/Totalisateur partiel B

Affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels A et B permettent d'enregistrer et d'afficher différentes distances indépendamment.

Pour réinitialiser, affichez le totalisateur partiel souhaité et maintenez le bouton de changement d'affichage appuyé.

● Distance jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur

Affiche la distance que le véhicule peut parcourir avant qu'une vidange d'huile ne soit nécessaire.

■ Affichage contextuel (sur modèles équipés)

La distance jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur s'affiche lorsqu'un message d'avertissement indiquant que l'entretien de l'huile doit bientôt être effectué ou est nécessaire s'affiche.

Modification de la luminosité des éclairages des instruments

Vous pouvez modifier la luminosité des éclairages des instruments en utilisant

⚙️ dans l'écran multifonctionnel.

- 1 Sélectionnez ⚙️ sur l'écran multifonctionnel.
- 2 Appuyez sur la commande de réglage des instruments < ou > pour sélectionner "Régler luminosité instruments".
- 3 Maintenez OK appuyé sur la commande de réglage des instruments.
- 4 Appuyez sur < ou > pour ajuster la luminosité.

Réglage de la montre

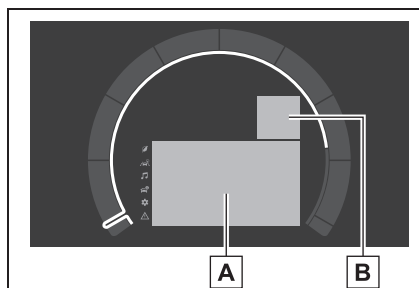
- **Les montres peuvent être réglées sur l'écran du système audio.**

Reportez-vous à "Manuel multimédia du propriétaire".

Écran multifonctionnel

Affichage et icônes de menu

■ Affichage



A Zone d'affichage de contenu

Les icônes de menu sur l'écran multifonctionnel permettent d'afficher diverses informations relatives à la conduite. L'écran multifonctionnel peut également être utilisé pour modifier des réglages de l'écran et d'autres réglages du véhicule.

Des écrans contextuels indiquant des avertissements ou des conseils s'affichent également dans certaines situations.

B Zone d'affichage de l'état du système d'aide à la conduite

Affiche une image lorsque les systèmes suivants fonctionnent et qu'un icône de menu

autre que  est sélectionné:

- LTA (aide au suivi de voie)
- LDA (alerte de sortie de voie)
- Régulateur de vitesse actif
- Régulateur de vitesse

■ Icônes de menu

Les icônes de menu apparaissent

lorsque vous appuyez sur ^ ou v sur la commande de réglage des instruments.

2

Informations et témoins concernant l'état du véhicule

-  Affichage d'informations relatives à la conduite (→P.94)
-  Affichage des informations du système d'aide à la conduite (→P.97)
-  Affichage lié au système audio (→P.97)
-  Écran d'informations du véhicule (→P.97)
-  Affichage des réglages (→P.98)
-  Affichage d'un message d'avertissement (→P.374)

■ Affichage à cristaux liquides

De petits points ou des points de lumière sont susceptibles d'apparaître sur l'écran. Ce phénomène est caractéristique des écrans à cristaux liquides et n'empêche nullement de continuer de s'en servir.



AVERTISSEMENT

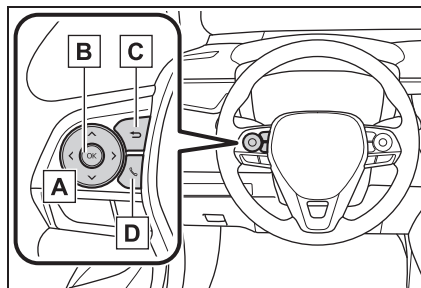
■ Précautions d'utilisation pendant la conduite



- Lorsque vous utilisez l'écran multifonctionnel pendant la conduite, faites particulièrement attention à la sécurité autour du véhicule.
- Ne regardez pas l'écran multifonctionnel de manière continue pendant la conduite car vous risquez de ne pas voir les piétons, des objets sur la route, etc. devant le véhicule.



■ Écran d'informations par temps froid
→P.92

Changement de l'affichage des instruments

L'écran multifonctionnel est utilisé à l'aide des commandes de réglage des instruments.



A  /  : Sélectionnez les icônes de menu, faites défiler l'écran et déplacez le curseur

 /  : Changez le contenu affiché, faites défiler l'écran et déplacez le curseur

B Appuyez: Entrez/réglez
Maintenez appuyé: Réinitialiser/Afficher les éléments personnalisables

C Revenez à l'écran précédent

D Passer/recevoir un appel et affichage de l'historique

Lié au système mains libres, l'appel sortant ou entrant s'affiche. Pour des informations concernant le système mains libres, reportez-vous au "Manuel multimédia du propriétaire".

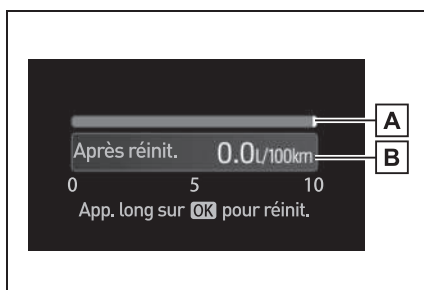
Contenu des informations relatives à la conduite

■ Éléments de l'affichage

- Économie de carburant
- Guide d'accélération ÉCO/Score ÉCO
- Rapport de conduite EV

■ Économie de carburant

Utilisez les valeurs affichées comme référence uniquement.




- A** Consommation de carburant actuelle

Affiche la consommation de carburant actuelle instantanée.

- B** Économie moyenne de carburant (après la remise à zéro)

Pour réinitialiser l'affichage de l'économie moyenne de carburant, maintenez la commande de réglage des instruments OK appuyée.

L'affichage de l'économie moyenne de carburant peut être modifié dans . (→P.98)

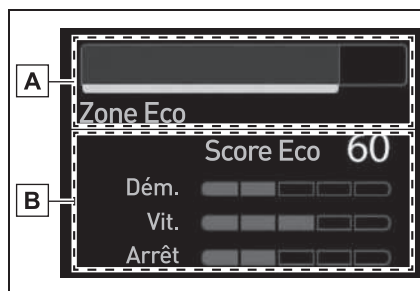
- Économie moyenne de carburant (après le démarrage)

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis le démarrage du système hybride.

- Économie moyenne de carburant (après le ravitaillement en carburant)

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis le réapprovisionnement en carburant du véhicule.

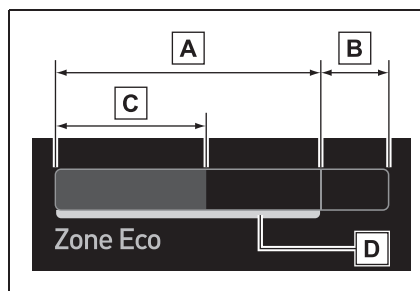
■ Guide d'accélération ÉCO/Score ÉCO



- A** Guide d'accélération ÉCO

- B** Score éco

- Guide d'accélération ÉCO



- A** Zone Éco

Indique que vous conduisez le véhicule de manière éco-responsable.

- B** Zone de puissance

Indique une conduite en dehors de la plage de conduite éco-responsable (conduite à pleine puissance, etc.)

- C** Fonctionnement actuel de la pédale d'accélérateur

Affiché sous forme de barre verte lorsqu'il se trouve dans la zone éco.

Une accélération éco-responsable peut être obtenue en maintenant l'affichage du fonctionnement de la pédale d'accélérateur dans la plage indiquée par la barre bleue.

(→P.136)

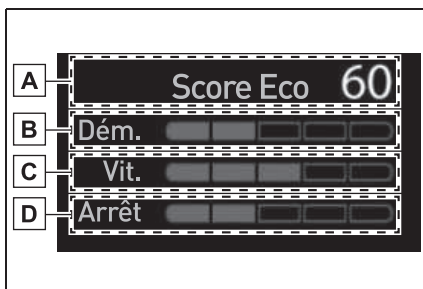
D Zone d'accélération éco

Affichée sous forme de barre bleue, elle représente une plage de fonctionnement de la pédale d'accélérateur estimée adaptée aux conditions de conduite actuelles, telles que le démarrage ou la conduite à la vitesse de croisière.

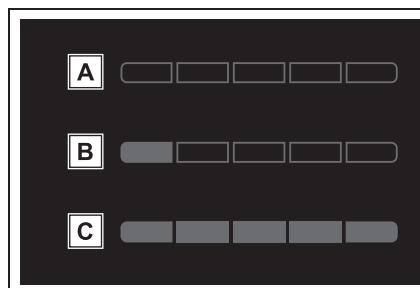
Cet affichage change en fonction de la situation, telle que le démarrage ou la conduite à la vitesse de croisière.

● Score éco

Les 3 méthodes d'éco-conduite suivantes sont évaluées sur 5 niveaux: Accélération de démarrage en douceur, conduite sans accélération soudaine et arrêt en douceur. Lorsque le véhicule est à l'arrêt, un score éco sur 100 points est affiché.

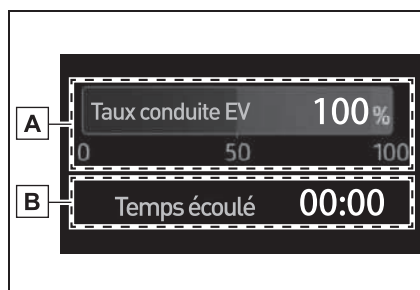
**A** Résultat du score**B** État du démarrage éco**C** État de la conduite à la vitesse de croisière éco**D** État de l'arrêt éco

Comment lire l'affichage de la barre

**A** Pas encore évalué**B** Bas**C** Élevé

- Après le démarrage du système hybride, le score éco ne s'affiche pas tant que la vitesse du véhicule ne dépasse pas environ 30 km/h (19 mph).
- Le score éco est réinitialisé chaque fois que le système hybride est démarré.

■ Rapport EV/Rapport de conduite EV

**A** Rapport de conduite EV après le démarrage

Affiche le pourcentage de conduite EV depuis le démarrage du système hybride.*

B Temps écoulé après le démarrage

Affiche le temps écoulé depuis le démarrage du système hybride.*

*: Il est remis à zéro chaque fois que le système hybride est arrêté.

■ Le Guide d'accélération ÉCO/Score Éco ne fonctionnent pas lorsque

Le Guide d'accélération ÉCO/Score Éco ne fonctionnent pas dans les situations suivantes:

- Le témoin du système hybride ne fonctionne pas.
- Le véhicule est conduit avec le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse actif.

Affichage des informations du système d'aide à la conduite


■ Informations du système d'aide à la conduite

Sélectionnez pour afficher l'état opérationnel des systèmes suivants:

- LTA (aide au suivi de voie) (→P.194)
- LDA (alerte de sortie de voie) (→P.199)
- Régulateur de vitesse actif (→P.212)
- Régulateur de vitesse (→P.221)

Affichage lié au système audio

Sélectionnez pour activer la sélection d'une source audio ou d'une piste sur les instruments à l'aide des commandes de réglage des instruments.

Cet icône de menu peut être paramétré pour être affiché/ne pas être affiché dans .

Écran d'informations du véhicule

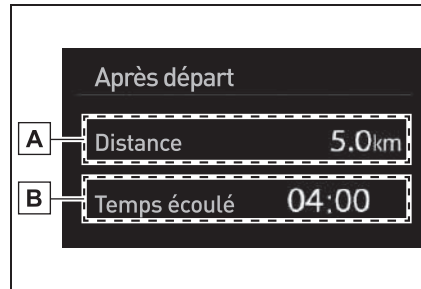
■ Éléments de l'affichage

- Informations relatives à la conduite
- Contrôle de l'énergie (→P.99)

■ Informations relatives à la conduite

Affiche les informations relatives à la

conduite comme suit:



A Informations de conduite 1

B Informations de conduite 2

Affiche les informations suivantes selon le type et les éléments d'informations relatives à la conduite sélectionnés

dans  . (→P.98)

- Après le démarrage
 - Distance: Affiche la distance parcourue depuis le démarrage du système hybride
 - Temps écoulé: Affiche le temps écoulé depuis le démarrage du système hybride
 - Vitesse moyenne du véhicule: Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système hybride
- Après la réinitialisation
 - Distance: Affiche la distance parcourue depuis la réinitialisation de l'affichage*
 - Temps écoulé: Affiche le temps écoulé depuis la réinitialisation de l'affichage*
 - Vitesse moyenne du véhicule: Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis la réinitialisation de l'affichage*

*: Pour réinitialiser, affichez l'élément souhaité et maintenez la commande de réglage des instruments OK appuyée.

Affichage des réglages

■ Réglages de l'affichage des instruments pouvant être modifiés

- Langue

Sélectionnez pour changer la langue affichée.

- Unités

Sélectionnez pour changer les unités de mesure affichées.

- Type d'instrument

Sélectionnez pour modifier le type d'instrument.

- Type de cadran

Sélectionnez pour modifier l'affichage du compteur de vitesse, du compte-tours ou du témoin du système hybride.

- Témoin EV

Sélectionnez pour activer/désactiver le témoin EV.



- Affichage de l'économie de carburant
Sélectionnez pour faire basculer l'affichage de la consommation moyenne de carburant entre: moyenne du trajet/moyenne totale/moyenne du réservoir. (→P.94)

- Affichage du système hybride
Sélectionnez pour afficher/ne pas afficher la zone d'accélération éco du Guide d'accélération Éco. (→P.95)



Sélectionnez pour afficher/ne pas afficher l'affichage lié au système audio.



Sélectionnez pour changer le contenu affiché des paramètres suivants:

- Contenu de l'affichage

Sélectionnez pour afficher/ne pas afficher l'écran de contrôle de l'énergie. (→P.99)

- Type d'informations relatives à la conduite
Sélectionnez pour faire basculer l'affichage du type d'informations relatives à la conduite entre informations relatives au trajet/informations totalisées.

- Éléments d'informations relatives à la conduite

Sélectionnez pour régler les premier et deuxième éléments de l'écran d'informations relatives à la conduite sur l'un des paramètres suivants: vitesse moyenne du véhicule/distance/temps écoulé.

- Écran contextuel

Sélectionnez pour activer/désactiver les affichages contextuels pour chaque système concerné.

- Écran multifonctionnel désactivé

Sélectionnez pour désactiver l'écran multifonctionnel.

Pour activer l'écran multifonctionnel à nouveau, appuyez sur l'une des commandes de réglage des instruments suivantes

- Réglage par défaut

Sélectionnez pour réinitialiser les réglages d'affichage des instruments sur le réglage par défaut.

■ Réglages et fonctions du véhicule pouvant être modifiés

→P.99

■ Interruption de l'affichage des réglages

- Certains réglages ne peuvent pas être modifiés pendant la conduite. Lorsque vous modifiez les réglages, gardez le véhicule dans un endroit sûr.

- Si un message d'avertissement s'affiche, le fonctionnement de l'affichage des réglages est interrompu.

**AVERTISSEMENT****■ Précautions à prendre lors de la configuration de l'écran**

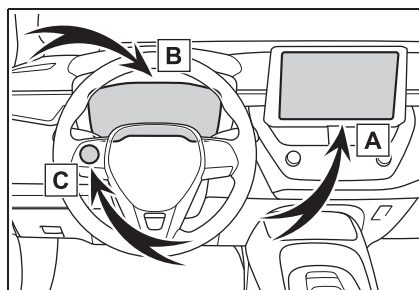
Si le système hybride fonctionne pendant la modification de certains réglages sur l'affichage des réglages, veillez à ce que le véhicule soit stationné dans un lieu où la ventilation est suffisante. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés de monoxyde de carbone (CO) toxique risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule. Cela peut entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

**NOTE****■ Pendant la configuration de l'affichage**

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système hybride soit en marche pendant que vous configurez les fonctions d'affichage.

Écran de consommation/contrôle de l'énergie

Vous pouvez voir l'état du système hybride sur l'écran multifonctionnel et l'écran du système audio.



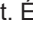
Composants du système

- A** Écran du système audio
- B** Écran multifonctionnel
- C** Commande de réglage des instruments (→P.94)

Contrôle de l'énergie

Le contrôle de l'énergie peut être utilisé pour contrôler l'état d'entraînement du véhicule, l'état de fonctionnement du système hybride et l'état de régénération de l'énergie.


■ Procédure d'affichage

- ▶ Écran multifonctionnel
- 1 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel.
- 2 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Monit. Énergie" et maintenez ensuite OK appuyé.

2

Informations et témoins concernant l'état du véhicule

► Écran du système audio

- 1 Sélectionnez  dans le menu principal.
- 2 Sélectionnez "Flux d'énergie".

■ Lecture de l'affichage

Les flèches apparaissent en fonction du flux d'énergie. Lorsqu'il n'y a pas de flux d'énergie, les flèches ne s'affichent pas.

La couleur des flèches change comme suit

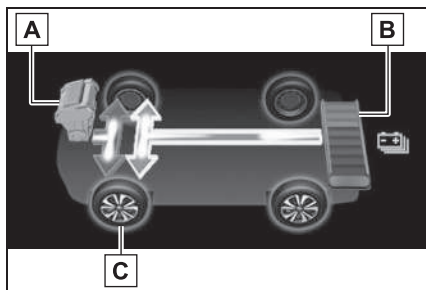
Vert ou bleu : Lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) est régénérée ou chargée.

Jaune ou orange : Lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) est en cours d'utilisation.

Rouge : Lorsque le moteur à essence est en cours d'utilisation.

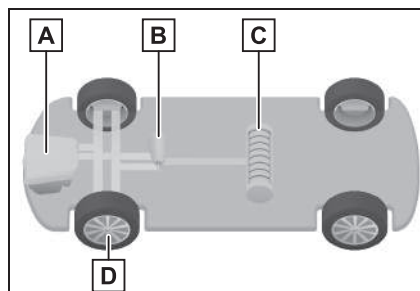
L'image montre toutes les flèches à titre d'exemple. L'affichage réel variera en fonction des conditions.

► Écran multifonctionnel



- A** Moteur à essence
- B** Batterie du système hybride (batterie de traction)
- C** Pneus

► Écran du système audio



- A** Moteur à essence
- B** Moteur électrique (moteur de traction)
- C** Batterie du système hybride (batterie de traction)
- D** Pneus

■ Couleur de la batterie du système hybride (batterie de traction) sur l'affichage

Elle sera verte lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) est en cours de charge, et jaune lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) est utilisée.

■ Avertissement de la quantité de charge restante de la batterie du système hybride (batterie de traction)

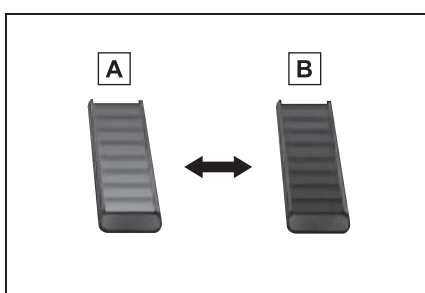
- Le signal sonore retentit de manière intermittente lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) ne se charge pas lorsque le levier de vitesses est en position N, ou lorsque la quantité de charge restante descend en dessous d'un certain niveau. Si la quantité de charge restante diminue encore, le signal sonore retentit en continu.
- Lorsqu'un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel et que le signal sonore retentit, suivez les instructions affichées à l'écran pour effectuer le dépannage.

■ Couleur du moteur à essence sur l'écran du système audio

Il est bleu lorsque le moteur chauffe et il devient rouge lorsque le préchauffage est terminé.

■ État de la batterie du système hybride (batterie de traction)

► Écran multifonctionnel

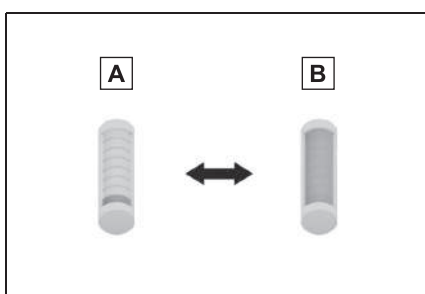


A Bas

B Élevé

Ces images constituent uniquement un exemple et sont susceptibles de varier légèrement par rapport à la réalité.

► Écran du système audio




A Bas

B Élevé

Ces images constituent uniquement un exemple et sont susceptibles de varier légèrement par rapport à la réalité.

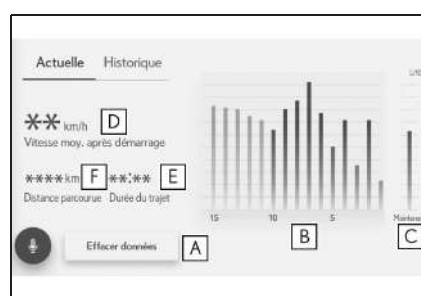
Consommation

■ Informations relatives au trajet

1 Sélectionnez  dans le menu principal.

2 Sélectionnez "Info. Trajet".

Si un écran autre que "Actuelle" s'affiche, sélectionnez "Actuelle".



L'image constitue uniquement un exemple et est susceptible de varier légèrement par rapport à la réalité.

A Réinitialisation des données de consommation

B Consommation de carburant au cours des 15 dernières minutes

C Consommation de carburant actuelle

D Vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système hybride.


E Temps écoulé depuis le démarrage du système hybride.

F Autonomie

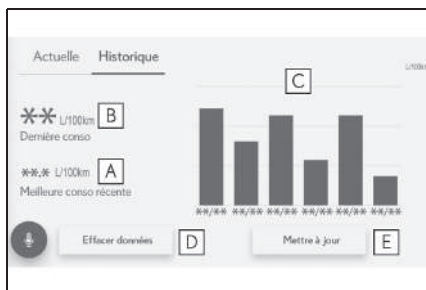
La consommation de carburant moyenne au cours des 15 dernières minutes est divisée par couleurs en moyennes passées et moyennes réalisées depuis la dernière fois que vous avez mis le contact d'alimentation sur

ON. Utilisez la consommation de carburant moyenne affichée comme valeur de référence.

■ **Historique**

- 1 Sélectionnez  dans le menu principal.
- 2 Sélectionnez "Info. Trajet".

Si un écran autre que "Historique" s'affiche, sélectionnez "Historique".



L'image constitue uniquement un exemple et est susceptible de varier légèrement par rapport à la réalité.

- A** Meilleure consommation mémorisée
- B** Consommation de carburant la plus récente
- C** Enregistrement précédent de la consommation de carburant
- D** Réinitialisation des données de l'historique
- E** Mise à jour des données de consommation de carburant les plus récentes

L'historique de la consommation moyenne de carburant est divisé par couleurs en moyennes passées et en consommation moyenne de carburant depuis la dernière mise à jour. Utilisez la consommation de carburant

moyenne affichée comme valeur de référence.

■ **Mise à jour des données de l'historique**

Mettez à jour la consommation de carburant la plus récente en sélectionnant "Mettre à jour" pour mesurer à nouveau la consommation de carburant actuelle.

■ **Réinitialisation des données**

Les données de consommation de carburant peuvent être supprimées en sélectionnant "Effacer données".

■ **Autonomie**

Affiche la distance maximale estimée pouvant être parcourue avec la quantité de carburant restante.

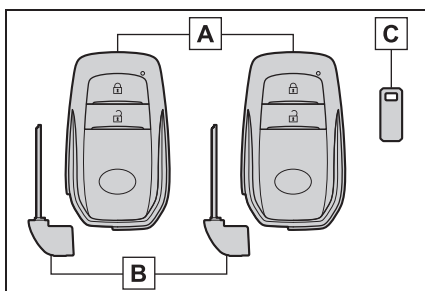
Cette distance est calculée sur la base de votre consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance effective pouvant être parcourue peut différer de celle affichée.

- 3-1. Informations relatives aux clés**
 - Clés 104
- 3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes**
 - Portes latérales..... 107
 - Hayon 111
 - Système d'accès et de démarrage mains libres 114
- 3-3. Réglage des sièges**
 - Sièges avant..... 120
 - Sièges arrière 121
 - Appuie-têtes 123
- 3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs**
 - Volant..... 125
 - Rétroviseur intérieur 126
 - Rétroviseurs extérieurs..... 127
- 3-5. Ouverture et fermeture des vitres**
 - Lève-vitres électriques..... 129
- 3-6. Réglages des favoris**
 - Mes réglages 132

Clés

Clés

Le véhicule est livré avec les clés suivantes.



A Clés électroniques

- Utilisation du système d'accès et de démarrage mains libres (→P.114)
- Utilisation de la fonction de télécommande du verrouillage centralisé (→P.105)

B Clés mécaniques

C Plaque du numéro de clé

■ En cas de voyage en avion

Lorsque vous montez à bord d'un avion avec une clé électronique, prenez garde de n'appuyer sur aucun bouton de la clé électronique tant que vous êtes dans la cabine de l'avion. Si vous transportez une clé électronique dans votre sac, etc., assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Toute pression sur l'un des boutons de la clé électronique risque d'entraîner une émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l'avion.

■ Usure de la pile de la clé électronique

- La durée de vie standard de la pile est de 1 à 2 ans.
- Lorsque la batterie devient faible, une alarme se déclenche dans l'habitacle et un message d'avertissement s'affiche sur

l'écran multifonctionnel à l'arrêt du système hybride.

- Pour réduire l'usure de la pile de la clé lorsque la clé électronique n'est pas utilisée pendant une période prolongée, placez la clé électronique en mode d'économie de la pile. (→P.116)
- Sachant que la clé électronique reçoit des ondes radio en permanence, la pile s'use même si la clé électronique n'est pas utilisée. Les symptômes suivants indiquent qu'il est possible que la clé électronique soit usée. Remplacez la pile si nécessaire. (→P.345)
 - Le système d'accès et de démarrage mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas.
 - La zone de détection se réduit.
 - Le témoin à LED de la clé ne s'allume pas.
- Afin d'éviter tout dommage grave, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 1 m (3 ft.) autour des appareils électriques suivants, qui produisent un champ magnétique:
 - Postes de télévision
 - Ordinateurs
 - Téléphones mobiles, téléphones sans fil et chargeurs de batterie
 - Recharge des téléphones mobiles ou des téléphones sans fil
 - Lampes de table
 - Plaques à induction
- Si la clé électronique se trouve à proximité du véhicule plus longtemps que nécessaire, même si le système d'accès et de démarrage mains libres n'est pas utilisé, la pile de la clé peut se décharger plus vite que la normale.

■ Remplacement de la pile

→P.345

■ Situations dans lesquelles le fonctionnement de la clé électronique est suspendu

La fonction de clé électronique peut être suspendue lorsque la clé électronique reste immobile au même endroit pendant un certain temps, par exemple lorsque vous la laissez au même endroit. Cela permet de réduire la consommation de la batterie. La fonction est rétablie automatiquement lorsque la clé

électronique est déplacée, par exemple lorsque vous la saisissez.

■ **Si “Nouvelle clé enregistrée. Contacter votre concessionnaire pour plus d'info” s'affiche sur l'écran multifonctionnel**

Ce message s'affiche à chaque fois que la porte du conducteur est ouverte lorsque les portes sont déverrouillées depuis l'extérieur, pendant environ 10 jours après l'enregistrement d'une nouvelle clé électronique.

Si ce message s'affiche mais que vous n'avez pas enregistré de nouvelle clé électronique, demandez à un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié de vérifier si une clé électronique inconnue (autre que celles se trouvant en votre possession) a été enregistrée.



NOTE

■ **Pour éviter d'endommager les clés**

- Ne laissez pas tomber les clés, ne leur faites pas subir de chocs violents, ne les tordez pas.
- N'exposez pas les clés à des températures élevées pendant une période prolongée.
- Ne mouillez pas les clés et ne les lavez pas dans un nettoyeur à ultrasons etc.
- N'attachez pas de matériaux métalliques ou magnétiques aux clés et ne placez pas les clés à proximité de tels matériaux.
- Ne démontez pas les clés.
- Ne placez aucun autocollant ou autre sur la surface de la clé.
- Ne placez pas les clés à proximité d'appareils produisant des champs magnétiques, comme un téléviseur, un système audio et une plaque de cuisson à induction.

- Ne placez pas les clés à proximité d'un équipement électro-médical comme un équipement de traitement à basse fréquence ou un équipement pour la thérapie par micro-ondes, et ne recevez pas des soins médicaux en ayant les clés sur vous.

■ **Lorsque vous portez la clé électronique sur vous**

Placez la clé électronique à 10 cm (3,9 in.) ou plus des appareils électriques sous tension. Les ondes radio émises par les appareils électriques à moins de 10 cm (3,9 in.) de la clé électronique peuvent parasiter la clé et l'empêcher de fonctionner correctement.

■ **En cas de dysfonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres ou de tout autre problème lié aux clés**

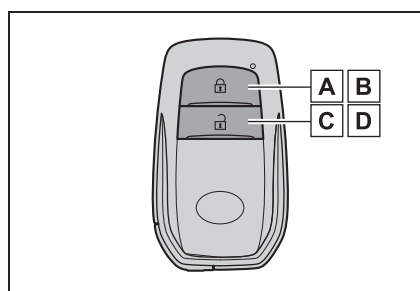
→P.401

■ **En cas de perte d'une clé électronique**

→P.401

Télécommande du verrouillage centralisé

Les clés sont équipées de la télécommande de verrouillage centralisé suivante:



A Verrouille les portes (→P.107)

B Ferme les vitres* (→P.107)

C Déverrouille les portes (→P.107)

D Ouvrez les vitres* (→P.107)

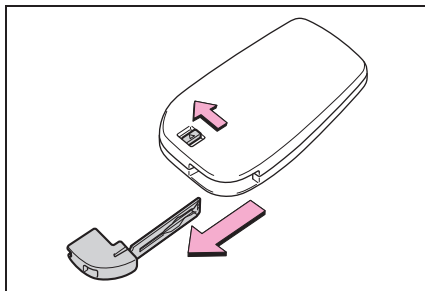
*: Ce réglage doit être personnalisé chez un concessionnaire SUZUKI ou dans un atelier qualifié.

Utilisation de la clé mécanique

Pour sortir la clé mécanique, faites coulisser le bouton de déverrouillage, puis sortez la clé.

La clé mécanique ne peut être insérée que d'un seul côté, car la clé présente des rainures sur un seul côté. Si vous ne pouvez pas insérer la clé dans le cylindre, retournez-la et essayez à nouveau de l'insérer.

Après avoir utilisé la clé mécanique, rangez-la à l'intérieur de la clé électronique. Conservez la clé mécanique avec la clé électronique. Si la pile de la clé électronique est usée ou si la fonction d'accès mains libres ne fonctionne pas normalement, vous aurez besoin de la clé mécanique. (→P.401)



■ Si vous perdez vos clés mécaniques

→P.401

■ En cas d'utilisation d'une mauvaise clé

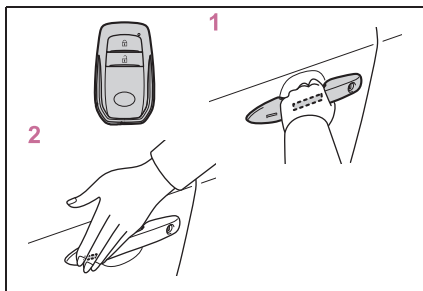
Le cylindre de serrure tourne dans le vide, isolé du mécanisme interne.

Portes latérales

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'extérieur

■ Fonction d'accès mains libres (sur modèles équipés)

Portez la clé électronique sur vous pour activer cette fonction.



- 1 Saisissez la poignée de porte avant pour déverrouiller toutes les portes.*

Vous devez toucher le capteur situé au dos de la poignée.

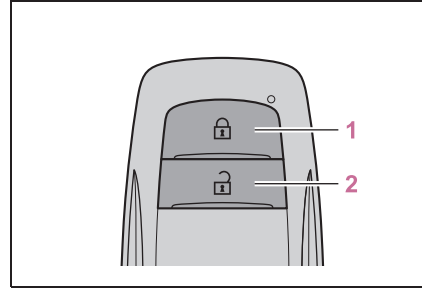
Les portes ne peuvent pas être déverrouillées dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.

*: Les réglages de déverrouillage des portes peuvent être modifiés. (→P.107, 423)

- 2 Touchez le capteur de verrouillage (la protubérance sur le côté de la poignée de porte avant) pour verrouiller toutes les portes.

Vérifiez que la porte est bien verrouillée.

■ Télécommande du verrouillage centralisé



- 1 Verrouille toutes les portes

Vérifiez que la porte est bien verrouillée.

Maintenez appuyé pour fermer les vitres*



- 2 Déverrouille toutes les portes

Maintenez appuyé pour ouvrir les vitres*

*: Ce réglage doit être personnalisé chez un concessionnaire SUZUKI ou dans un atelier qualifié.

■ Passage à la fonction de déverrouillage des portes (véhicules avec fonction d'accès mains libres)




Il est possible de régler quelles portes sont déverrouillées par la fonction d'accès mains libres lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé.

- 1 Mettez le contact d'alimentation sur arrêt.
- 2 Neutralisez le capteur d'intrusion du système d'alarme, afin d'éviter le déclenchement intempestif de l'alarme lorsque vous modifiez les réglages. (sur modèles équipés) (→P.81)
- 3 Lorsque le témoin sur la clé est éteint, maintenez  appuyé pendant environ 5 secondes tout en maintenant  appuyé.


Le réglage change à chaque nouvelle opération, comme indiqué ci-dessous. (Lorsque vous modifiez le réglage de manière continue, relâchez les boutons, patientez au moins 5 secondes, puis répétez l'étape 2.)

3

Avant de prendre le volant

Écran multifonctionnel/Bip	Fonction de déverrouillage
 (Véhicules à conduite à gauche)	Le fait de saisir la poignée de porte conducteur ne déverrouille que la porte conducteur.
 (Véhicules à conduite à droite) Extérieur: Émet 3 bips Intérieur: Retentit une fois	Le fait de saisir la poignée de la porte passager avant déverrouille toutes les portes.
 Extérieur: Émet deux bips Intérieur: Retentit une fois	Le fait de saisir la poignée de l'une des portes avant déverrouille toutes les portes.

Pour les véhicules avec système d'alarme: Pour éviter tout déclenchement intempestif de l'alarme, déverrouillez les portes en utilisant la télécommande du verrouillage centralisé, puis ouvrez et fermez une porte une fois après avoir modifié les réglages. (Si aucune porte n'est ouverte dans les 30 secondes

après avoir appuyé sur , les portes se verrouillent à nouveau et l'alarme s'arme automatiquement.)

En cas de déclenchement de l'alarme, arrêtez-la immédiatement. (→P.80)

■ Signaux de fonctionnement

Le verrouillage/déverrouillage des portes à l'aide de l'accès mains libres (sur modèles équipés) ou de la télécommande du verrouillage centralisé est confirmé par le clignotement des feux de détresse. (Verrouillage: Une fois; Déverrouillage: Deux fois)

La manœuvre des vitres est confirmée par un signal sonore.

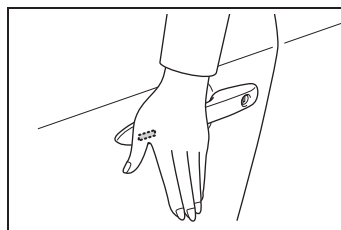
■ Fonction de sécurité

Si aucune porte n'est ouverte dans les 30 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule à l'aide de l'accès mains libres (sur modèles équipés) ou de la télécommande du verrouillage centralisé, la fonction de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

■ Lorsque la porte ne peut pas être verrouillée par le capteur de verrouillage situé sur la surface de la poignée de porte avant (véhicules avec fonction d'accès mains libres)

Si les portes ne peuvent pas être verrouillées en touchant le capteur de verrouillage avec un doigt, touchez le capteur de verrouillage avec la paume de votre main.

Si vous portez des gants, retirez-les.



■ Signal sonore de verrouillage des portes

Si vous essayez de verrouiller les portes avec l'accès mains libres (sur modèles équipés) ou la télécommande du verrouillage centralisé alors qu'une porte n'est pas complètement fermée, un signal sonore retentit en continu pendant 5 secondes. Fermez complètement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez les portes à nouveau.

■ Alarme (sur modèles équipés)

Le verrouillage des portes active le système d'alarme. (→P.80)

■ Conditions affectant le fonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé

→P.116

■ **Si le système d'accès et de démarrage mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas correctement**

Utilisez la clé mécanique pour verrouiller et déverrouiller les portes. (→P.402)

Remplacez la pile de la clé par une neuve dès qu'elle est usée. (→P.345)

■ **Si la batterie 12 V est déchargée**

Les portes ne peuvent pas être verrouillées et déverrouillées au moyen de la fonction d'accès mains libres (sur modèles équipés) ou de la télécommande du verrouillage centralisé. Verrouillez ou déverrouillez les portes à l'aide de la clé mécanique. (→P.402)

■ **Fonction de rappel de siège arrière**

Pour vous rappeler de ne pas oublier vos bagages, etc. sur le siège arrière, lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt et que les conditions suivantes sont réunies, un signal sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel pendant environ 6 secondes.

- Le système hybride démarre environ dans un délai de 10 minutes après l'ouverture et la fermeture d'une porte arrière.
- Une porte arrière a été ouverte et fermée après le démarrage du système hybride.

Toutefois, si une porte arrière est ouverte et ensuite fermée dans les 2 secondes qui suivent environ, la fonction de rappel de siège arrière risque de ne pas fonctionner.

La fonction de rappel de siège arrière détermine que des bagages, etc. ont été placés sur un siège arrière en fonction de l'ouverture et de la fermeture d'une porte arrière. Par conséquent, selon la situation, la fonction de rappel de siège arrière risque de ne pas fonctionner et vous risquez d'oublier vos bagages, etc. sur le siège arrière, ou elle risque de fonctionner inutilement.

■ **Personnalisation**

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.423)



AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter tout accident**

Respectez les précautions suivantes lorsque vous conduisez le véhicule. Le non-respect de ces précautions peut provoquer l'ouverture d'une porte et la chute d'un passager, et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées et verrouillées.
- Ne tirez pas sur la poignée de porte intérieure pendant la conduite. Soyez particulièrement prudent en ce qui concerne les portes avant, car les portes peuvent être ouvertes, même si les boutons de verrouillage intérieurs sont placés sur la position de verrouillage.
- Enclenchez les verrouillages de sécurité enfants des portes arrière lorsque des enfants sont assis sur les sièges arrière.

■ **Lorsque vous ouvrez ou fermez une porte**

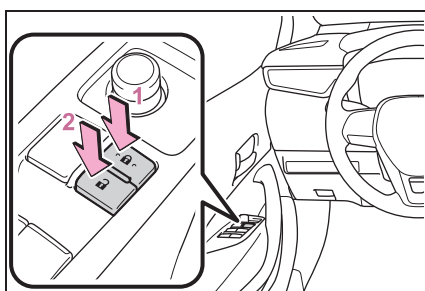
Vérifiez les alentours du véhicule afin de déterminer s'il est en pente, s'il existe un espace suffisant pour pouvoir ouvrir une porte et si un vent fort souffle. Lors de l'ouverture ou de la fermeture de la porte, tenez bien la poignée de la porte afin d'être préparé à tout mouvement imprévisible.

■ **Lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé et de l'actionnement des lève-vitres électriques**

Actionnez les lève-vitres électriques après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans les vitres. De plus, ne laissez pas les enfants actionner la télécommande du verrouillage centralisé. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans les lève-vitres électriques.

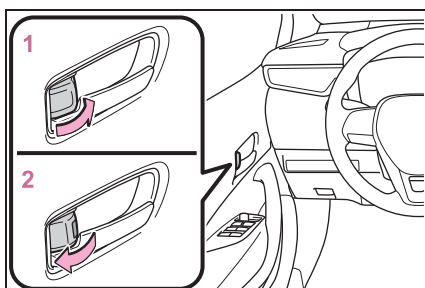
Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'intérieur

■ Commandes de verrouillage des portes (pour verrouiller/déverrouiller)



- 1 Verrouille toutes les portes
- 2 Déverrouille toutes les portes

■ Boutons de verrouillage intérieurs



- 1 Verrouille la porte
- 2 Déverrouille la porte

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même lorsque les boutons de verrouillage sont placés sur la position de verrouillage.

■ Verrouillage des portes avant depuis l'extérieur, sans clé

- 1 Placez le bouton de verrouillage intérieur sur la position de verrouillage.
- 2 Fermez la porte tout en tirant sur la poignée de porte.

La porte ne peut pas être verrouillée si le

contact d'alimentation est sur ACC ou ON, ou que la clé électronique est laissée à l'intérieur du véhicule.

La clé risque de ne pas être détectée correctement et la porte risque de se verrouiller.

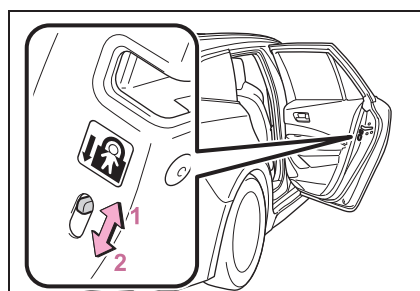
■ Avertisseur sonore de porte ouverte

Si une porte ou le hayon n'est pas complètement fermé(e), un signal sonore se déclenche lorsque la vitesse du véhicule atteint 5 km/h (3 mph).

La porte ou le hayon ouvert(e) est indiqué(e) sur l'écran multifonctionnel.

Verrouillage de sécurité enfants des portes arrière

La porte ne peut pas être ouverte depuis l'intérieur du véhicule lorsque le verrouillage est enclenché.



- 1 Déverrouillage
- 2 Verrouillage

Vous pouvez actionner ces verrouillages afin d'empêcher les enfants d'ouvrir les portes arrière. Appuyez sur chaque contact de porte arrière pour verrouiller chacune des portes arrière.

Hayon

Il est possible de verrouiller/de déverrouiller et d'ouvrir/de fermer le hayon en procédant comme suit.



AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Précautions pendant la conduite

- Fermez toujours le hayon pendant la conduite. Si le hayon est laissé ouvert, il risque de heurter des objets proches pendant la conduite ou des bagages peuvent être éjectés de manière inattendue, et provoquer un accident. De plus, des gaz d'échappement peuvent entrer dans le véhicule, et causer la mort ou de graves problèmes de santé. Assurez-vous de fermer les portes arrière avant de prendre le volant.
- Avant de prendre le volant, assurez-vous que les portes arrière sont complètement fermées. Si le hayon n'est pas complètement fermé, il risque de s'ouvrir de manière inattendue pendant la conduite et de provoquer un accident.
- Ne laissez jamais personne s'asseoir dans le compartiment à bagages. En cas de freinage brusque ou de collision, la personne risque d'être grièvement blessée, voire tuée.

■ Lorsque des enfants se trouvent à bord du véhicule

- Ne laissez pas les enfants jouer dans le compartiment à bagages. Si un enfant se retrouve accidentellement enfermé dans le compartiment à bagages, il risque un épuisement dû à la chaleur ou d'autres blessures.

- Ne laissez pas un enfant ouvrir ou fermer le hayon. Ceci peut entraîner un actionnement inattendu du hayon, lequel risque de se refermer sur les mains, la tête ou le cou de l'enfant.

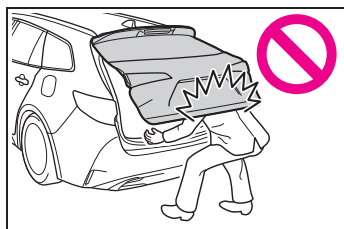
■ Fonctionnement du hayon

Respectez les précautions suivantes. À défaut, des parties du corps peuvent se retrouver coincer dans le hayon, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

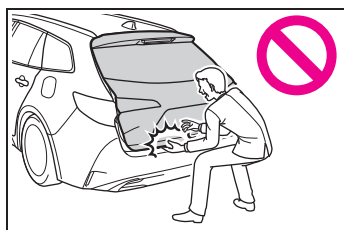
- Retirez toute charge lourde du hayon, telle que de la neige ou de la glace, avant de l'ouvrir. Si vous ne respectez pas cette consigne, le hayon peut se refermer brusquement juste après son ouverture.
- Avant d'ouvrir ou de fermer le hayon, vérifiez soigneusement la sécurité des abords.
- Si des personnes se trouvent à proximité, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du hayon.
- En cas de vent, soyez prudent lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon, car il peut bouger brusquement en cas de vent fort.

AVERTISSEMENT

- Le hayon peut se refermer brusquement s'il n'est pas complètement ouvert. Sachant qu'il est plus difficile d'ouvrir ou de fermer le hayon lorsque le véhicule est en pente et non à plat, prenez garde à ce qu'il ne s'ouvre et ne se ferme pas tout seul de manière inattendue. Lorsque la température ambiante est basse, le hayon risque de se fermer brusquement. Assurez-vous que le hayon est complètement et parfaitement ouvert avant d'utiliser le compartiment à bagages.



- Lorsque vous fermez le hayon, prenez particulièrement garde à ne pas vous pincer les doigts, etc.

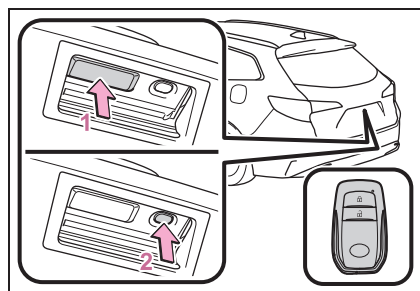


- Appuyez légèrement sur la face extérieure du hayon pour le fermer. Si vous utilisez la poignée du hayon pour le fermer complètement, vous risquez de vous coincer les mains ou les bras.
- Ne tirez pas sur le vérin amortisseur du hayon (→P.113) pour fermer le hayon et ne vous y suspendez pas non plus. En effet, vous risquez de vous coincer les mains et le vérin amortisseur du hayon risque de se casser, et de provoquer un accident.

- Si un objet lourd est fixé au hayon, il risque de se refermer brusquement juste après son ouverture, et de causer des blessures aux mains, au cou ou à la tête des personnes. Lors de la pose d'un accessoire sur le hayon, il est recommandé d'utiliser une pièce d'origine Suzuki.

Déverrouillage et verrouillage du hayon depuis l'extérieur

■ Fonction d'accès mains libres (sur modèles équipés)



1 Déverrouille toutes les portes

La porte ne peut pas être déverrouillée dans les 3 secondes qui suivent son verrouillage.

2 Verrouille toutes les portes

Vérifiez que la porte est bien verrouillée.

■ Télécommande du verrouillage centralisé

→P.107

■ Signaux de fonctionnement

→P.108

Déverrouillage et verrouillage du hayon depuis l'intérieur

■ Commandes de verrouillage des portes

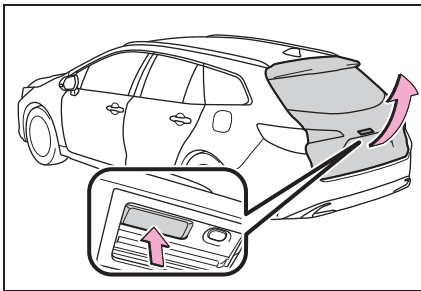
→P.110

Ouverture/fermeture du hayon

■ Ouverture du hayon

Tirez le hayon vers le haut tout en appuyant sur la commande de mécanisme d'ouverture du hayon.

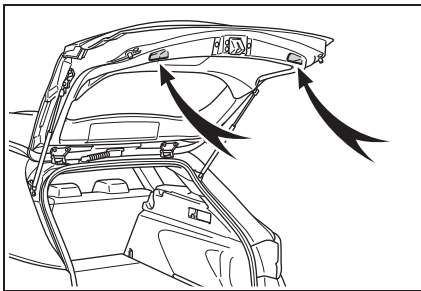
Le hayon ne peut pas être refermé immédiatement après pression sur la commande de mécanisme d'ouverture du hayon.



■ Fermeture du hayon

Abaissez le hayon à l'aide de la poignée du hayon, et appuyez ensuite sur le hayon, depuis l'extérieur, pour le fermer.

Veillez à ne pas tirer le hayon de biais lorsque vous utilisez une poignée.



■ Avertisseur sonore de porte ouverte

→P.110

■ Éclairage du compartiment à bagages

- L'éclairage de compartiment à bagages s'allume lorsque le hayon s'ouvre.
- Si l'éclairage du compartiment à bagages

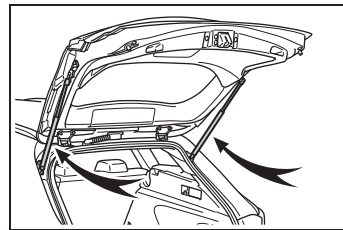
reste allumé lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt, l'éclairage s'éteint automatiquement après 20 minutes.

⚠ NOTE

■ Vérins amortisseurs du hayon

Le hayon est équipé de vérins amortisseurs qui le maintiennent en place. Respectez les précautions suivantes. À défaut, vous risquez d'endommager le vérin amortisseur du hayon, et de causer un dysfonctionnement.

- Ne fixez aucun objet, tel que des autocollants, feuilles en plastique ou adhésifs à la tige du vérin amortisseur.



- Ne touchez pas la tige du vérin amortisseur avec des gants ou tout autre article textile.
- Ne fixez aucun accessoire autre que des pièces Suzuki d'origine au hayon.
- Ne posez pas la main sur le vérin amortisseur et ne forcez pas dessus latéralement.

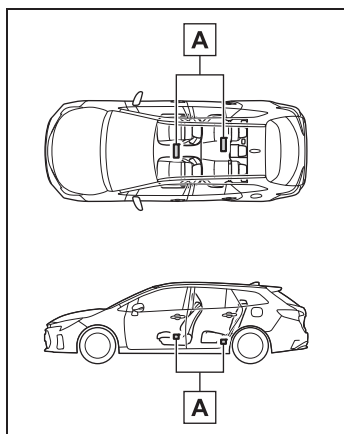
Système d'accès et de démarrage mains libres

Vous pouvez effectuer les opérations suivantes simplement en portant la clé électronique sur vous, par exemple dans votre poche. Le conducteur doit toujours conserver la clé électronique sur lui.

- Verrouille et déverrouille les portes (véhicules avec fonction d'accès mains libres) (→P.107)
- Verrouille et déverrouille le hayon (véhicules avec fonction d'accès mains libres) (→P.112)
- Démarre le système hybride (→P.149)

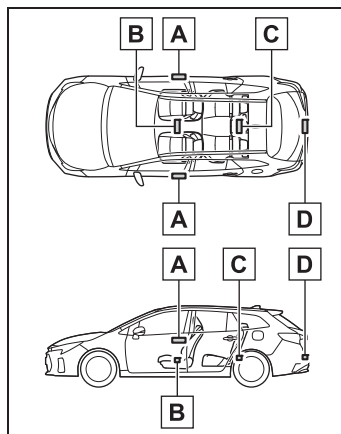
■ Emplacement des antennes

- ▶ Véhicules sans fonction d'accès mains libres



A Antennes à l'intérieur de l'habitacle

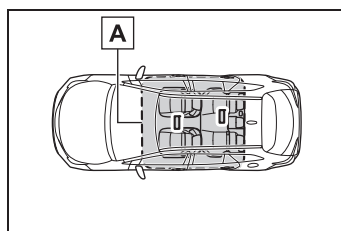
- ▶ Véhicules avec fonction d'accès mains libres



- A** Antennes à l'extérieur de l'habitacle
- B** Antennes à l'intérieur de l'habitacle
- C** Antenne à l'intérieur du compartiment à bagages
- D** Antenne à l'extérieur du compartiment à bagages

■ Portée effective (périmètre de détection de la clé électronique)

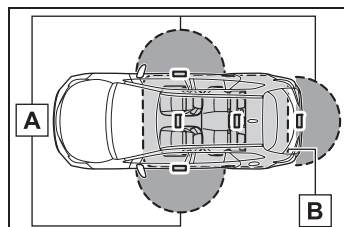
- ▶ Véhicules sans fonction d'accès mains libres



- A** Lors du démarrage du système hybride ou du changement de mode du contact d'alimentation

Le système peut être actionné lorsque la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.

- Véhicules avec fonction d'accès mains libres



- A** Lors du verrouillage ou du déverrouillage des portes

Le système peut être actionné lorsque la clé électronique se trouve dans un rayon d'environ 0,7 m (2,3 ft.) d'une poignée de porte avant extérieure et du hayon. (Seules les portes détectant la clé peuvent être actionnées.)

- B** Lors du démarrage du système hybride ou du changement de mode du contact d'alimentation

Le système peut être actionné lorsque la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.

■ Alarmes et messages d'avertissement

Une combinaison de signaux sonores extérieurs et intérieurs et de messages d'avertissement affichés sur l'écran multifonctionnel est utilisée pour empêcher le vol du véhicule et la survenue d'accidents résultant d'une mauvaise utilisation. Prenez les mesures appropriées en fonction du message affiché. (→P.374)

Lorsque seule une alarme retentit, les circonstances et les procédures de correction sont les suivantes.

- Le signal sonore extérieur se déclenche une fois pendant 5 secondes

Situation	Procédure de correction
Vous avez essayé de verrouiller le véhicule alors qu'une porte était ouverte.	Fermez toutes les portes et verrouillez les portes à nouveau.

- Le signal sonore intérieur retentit en continu

Situation	Procédure de correction
Vous avez placé le contact d'alimentation sur ACC alors que la porte du conducteur était ouverte (ou vous avez ouvert la porte du conducteur alors que le contact d'alimentation était sur ACC).	Placez le contact d'alimentation sur arrêt et fermez la porte du conducteur.
Le contact d'alimentation a été mis sur arrêt alors que la porte du conducteur était ouverte.	Fermez la porte du conducteur.

■ Fonction d'économie de la batterie (véhicules avec fonction d'accès mains libres)



La fonction d'économie de la batterie est activée pour éviter la décharge de la pile de la clé électronique et de la batterie 12 V quand le véhicule n'est pas utilisé pendant une durée prolongée.

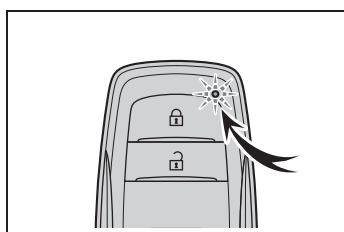
- Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système d'accès et de démarrage mains libres prenne un certain temps pour déverrouiller les portes.
 - La clé électronique a été laissée à environ 3,5 m (11 ft.) à l'extérieur du véhicule pendant 2 minutes ou plus.
 - Le système d'accès et de démarrage mains libres n'a pas été utilisé pendant 5 jours ou plus.
- Si le système d'accès et de démarrage mains libres n'a pas été utilisé pendant 14 jours ou plus, aucune porte ne peut être

déverrouillée à l'exception de la porte du conducteur. Dans ce cas, tenez la poignée de la porte du conducteur, ou utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour déverrouiller les portes.

■ **Fonction d'économie de la pile de la clé électronique**

- Quand le mode d'économie de la pile est actif, l'usure de la pile est réduite au minimum car la clé électronique ne reçoit plus d'ondes radio.

Appuyez deux fois sur  tout en maintenant  appuyé. Assurez-vous que le témoin de la clé électronique clignote 4 fois.



- Les clés électroniques qui ne sont pas utilisées pendant une période prolongée peuvent être réglées à l'avance en mode d'économie de la pile.

■ **Conditions affectant le fonctionnement**

Le système d'accès et de démarrage mains libres utilise des ondes radio de faible puissance. Dans les situations suivantes, la communication entre la clé électronique et le véhicule risque d'être perturbée, empêchant alors le système d'accès et de démarrage mains libres, la télécommande du verrouillage centralisé et le système d'antidémarrage de fonctionner correctement. (Solutions possibles: →P.401)

- Lorsque la pile de la clé électronique est usée
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique

- Lorsque vous transportez une radio portable, un téléphone mobile, un téléphone sans fil ou un autre dispositif de communication sans fil

- Lorsque la clé électronique est en contact avec, ou recouverte par les objets métalliques suivants

- Cartes couvertes de papier aluminium
- Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
- Partie métallique de porte-monnaie ou de sacs
- Pièces de monnaie
- Chauffe-mains en métal
- CD, DVD ou tout autre support similaire

- Lorsque d'autres clés à télécommande (émettant des ondes radio) sont utilisées à proximité

- Lorsque vous transportez la clé électronique avec les dispositifs émettant des ondes radio suivants

- Clé électronique d'un autre véhicule ou télécommande émettant des ondes radio
- Ordinateurs ou assistants numériques personnels (PDA)
- Lecteurs audio numériques
- Consoles de jeu portables

- Si un film teinté contenant du métal ou des objets métalliques sont fixés à la lunette arrière

- Lorsque la clé électronique est placée à proximité d'un chargeur de batterie ou de dispositifs électroniques

- Lorsque le véhicule est garé sur une place de stationnement payante où des ondes radio sont émises

Si les portes ne peuvent pas être verrouillées/déverrouillées à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres, verrouillez/déverrouillez les portes en effectuant l'une des opérations suivantes (véhicules avec fonction d'accès mains libres):

- Approchez la clé électronique de l'une des poignées de porte avant et actionnez la fonction d'accès mains libres.

- Actionnez la télécommande du verrouillage centralisé.

Si les portes ne peuvent pas être verrouillées/déverrouillées en utilisant l'une des

méthodes ci-dessus, utilisez la clé mécanique. (→P.402)

Si le système hybride ne peut pas être démarré à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres, reportez-vous à P.402.

■ **Remarque sur la fonction d'accès mains libres (sur modèles équipés)**

- Même si la clé électronique se trouve à portée effective (périmètre de détection), il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants:
 - La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée de porte extérieure, près du sol ou bien en hauteur alors que les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
 - La clé électronique se trouve sur le tableau de bord, sur le cache-bagages ou sur le plancher, dans les vide-poches de porte ou dans la boîte à gants lorsque le système hybride est démarré ou que le mode du contact d'alimentation est modifié.
- Ne laissez pas la clé électronique sur le tableau de bord ou à proximité des vide-poches de porte lorsque vous quittez le véhicule. Selon les conditions de réception des ondes radio, elle peut être détectée par l'antenne à l'extérieur de l'habitacle et la porte peut être verrouillée de l'extérieur, avec le risque d'enfermer la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
- Tant que la clé électronique se trouve à portée effective, il est possible de verrouiller ou de déverrouiller les portes. Toutefois, seules les portes détectant la clé électronique sont utilisables pour déverrouiller le véhicule.
- Même si la clé électronique ne se trouve pas à bord du véhicule, il est possible de démarrer le système hybride si la clé électronique se trouve à proximité de la vitre.
- Les portes risquent de se déverrouiller ou de se verrouiller lorsque la poignée de porte reçoit une grande quantité d'eau, par exemple par temps de pluie ou dans une station de lavage, et alors que la clé électronique est à portée effective. (Les portes se verrouillent automatiquement après un délai de 30 secondes environ, si aucune porte n'est ouverte ou fermée.)
- Si la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée pour verrouiller les portes lorsque la clé électronique se trouve à proximité du véhicule, il est possible que la fonction d'accès mains libres ne déverrouille pas la porte. (Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller les portes.)
- Toucher le capteur de verrouillage ou de déverrouillage de la porte alors que vous portez des gants peut empêcher le verrouillage ou le déverrouillage.
- Si les portes ont été verrouillées de l'extérieur du véhicule et qu'elles ne sont ensuite pas déverrouillées à l'aide de la télécommande du verrouillage centralisé ou du système d'accès et de démarrage mains libres, il n'est pas possible de démarrer le système hybride à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres. (Toutefois, si les portes ont été verrouillées depuis l'intérieur du véhicule, il est possible de démarrer le système hybride à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres.) S'il faut démarrer le système hybride, utilisez la procédure indiquée à la rubrique "Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement" (→P.401).
- Certains modèles: Une fois le verrouillage effectué à l'aide du capteur de verrouillage, des signaux de reconnaissance sont émis jusqu'à deux fois consécutives. Aucun autre signal de reconnaissance n'est émis ensuite.
- Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, la porte peut se verrouiller et se déverrouiller à plusieurs reprises. Dans ce cas, procédez comme suit pour laver le véhicule:
 - Éloignez la clé électronique à 2 m (6 ft.) ou plus du véhicule. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
 - Réglez la clé électronique sur le mode d'économie de la batterie pour désactiver le système d'accès et de démarrage mains libres. (→P.116)
- Si la clé électronique se trouve à l'intérieur

du véhicule et qu'une poignée de porte est mouillée pendant le lavage du véhicule, il est possible qu'un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel et qu'un signal sonore se déclenche à l'extérieur du véhicule. Pour arrêter l'alarme, verrouillez toutes les portes.

- Le capteur de verrouillage peut ne pas fonctionner correctement s'il entre en contact avec de la glace, de la neige, de la boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et tentez à nouveau de le faire fonctionner.
- Si vous actionnez soudainement la poignée de la porte ou si vous le faites immédiatement après être à portée effective, les portes risquent de ne pas se déverrouiller. Touchez le capteur de déverrouillage de la porte et vérifiez que les portes sont déverrouillées avant d'actionner à nouveau la poignée de porte.
- Si une autre clé électronique se trouve dans la zone de détection, le déverrouillage des portes peut prendre un peu plus de temps une fois la poignée de porte saisie.

■ Lorsque le véhicule n'est pas utilisé pendant une durée prolongée

- Afin d'éviter que le véhicule ne soit volé, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 2 m (6 ft.) du véhicule.
- Il est possible de désactiver à l'avance le système d'accès et de démarrage mains libres. (→P.423)
- Le réglage de la clé électronique en mode d'économie de la pile permet de réduire l'usure de la pile de la clé. (→P.116)

■ Pour utiliser le système correctement

Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. N'approchez pas la clé électronique trop près du véhicule lorsque vous faites fonctionner le système depuis l'extérieur du véhicule.

Selon la position et la façon dont vous tenez la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et le système risque de ne pas fonctionner correctement. (L'alarme risque de se déclencher accidentel-

lement ou bien la fonction d'anti-verrouillage risque de ne pas fonctionner.)

■ Si le système d'accès et de démarrage mains libres ne fonctionne pas correctement

- Verrouillage et déverrouillage des portes (véhicules avec fonction d'accès mains libres): →P.402
- Démarrage du système hybride: →P.402

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.423)

■ Si le système d'accès et de démarrage mains libres a été désactivé dans un réglage personnalisé

- Verrouillage et déverrouillage des portes (véhicules avec fonction d'accès mains libres): Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique. (→P.107, 402)
- Démarrage du système hybride et changement de mode du contact d'alimentation: →P.402
- Arrêt du système hybride: →P.151

**AVERTISSEMENT****■ Précautions relatives aux interférences avec des dispositifs électroniques**

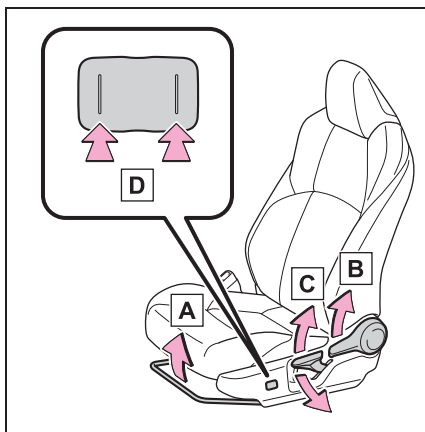
- Les personnes portant des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables doivent rester à une distance raisonnable des antennes du système d'accès et de démarrage mains libres. (→P.114)

Les ondes radio peuvent affecter le fonctionnement de tels dispositifs. La fonction d'accès mains libres peut être désactivée, si nécessaire. Contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié pour plus de détails, notamment en ce qui concerne la fréquence et l'intervalle des ondes radio émises. Puis, consultez votre médecin pour savoir s'il est préférable de désactiver la fonction d'accès mains libres.

- Il est demandé aux personnes porteuses d'un dispositif médical électrique autre que des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantable de consulter le fabricant du dispositif pour obtenir des informations concernant son fonctionnement sous l'effet des ondes radio.

Les ondes radio pourraient avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de tels dispositifs médicaux.

Contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié pour plus de détails concernant la désactivation de la fonction d'accès mains libres.

Sièges avant**Procédure de réglage**

- A** Levier de réglage de la position du siège
- B** Levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège
- C** Levier de réglage de la hauteur verticale
- D** Commande de réglage du soutien lombaire (côté conducteur uniquement)

**AVERTISSEMENT**

- **Lors du réglage de la position du siège**

- Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun passager ne soit blessé par le mouvement du siège.
- Ne mettez pas vos mains sous le siège ou à proximité de pièces mobiles pour éviter de vous blesser. Les doigts ou les mains pourraient se retrouver coincés dans le mécanisme du siège.

- Veillez à laisser un espace suffisant autour des pieds afin qu'ils ne soient pas coincés.

- **Réglage du siège**

- Faites attention que le siège ne percute pas des passagers ou un bagage.

- Pour réduire le risque de glisser sous la sangle abdominale lors d'une collision, n'inclinez pas le siège plus qu'il n'est nécessaire.

Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale peut glisser au-dessus des hanches et appliquer une force directement sur l'abdomen, ou votre cou peut entrer en contact avec la sangle diagonale, faisant augmenter le risque de décès ou de blessure grave dans le cas d'un accident.

Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant car le siège peut se déplacer de manière inattendue et le conducteur risque de perdre le contrôle du véhicule.

- Après avoir réglé le siège, assurez-vous que le siège est verrouillé en position.

**NOTE**

- **Lors du réglage d'un siège avant**

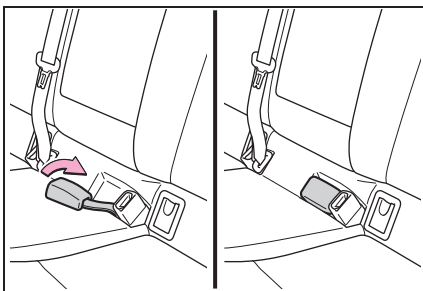
Lors du réglage d'un siège avant, assurez-vous que l'appuie-tête ne touche pas la garniture de toit. Sinon, l'appuie-tête et la garniture de toit peuvent être endommagés.

Sièges arrière

Les dossiers de siège des sièges arrière sont rabattables.

Rabattement des dossiers de sièges arrière

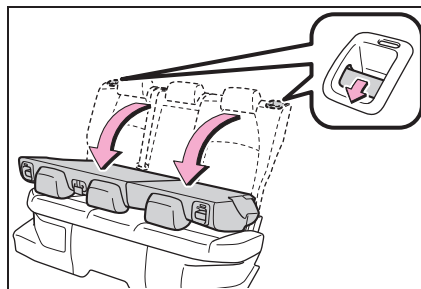
- 1 Déplacez les sièges avant vers l'avant. (→P.120)
- 2 Rangez l'accoudoir arrière. (→P.303)
- 3 Rangez la boucle de la ceinture de sécurité du siège central arrière.



- 4 Abaissez les appuie-têtes au maximum. (→P.123)
- ▶ Levier de siège arrière
- 5 Tirez sur le levier de déverrouillage du dossier de siège et rabattez le dossier.

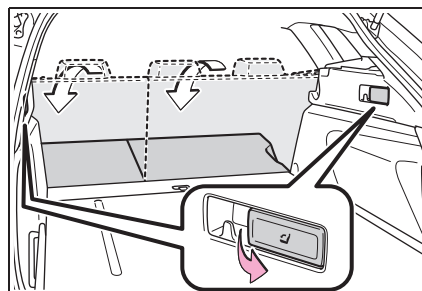
Chaque dossier de siège peut être rabattu

séparément.



- ▶ Levier de compartiment à bagages
- 5 Tirez le levier sur le flanc du compartiment à bagages.

Chaque dossier de siège peut être rabattu séparément.



⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous rabattez les dossiers de sièges arrière

- Ne rabattez pas les dossiers de siège en conduisant.
- Arrêtez le véhicule sur un sol plat, serrez le frein de stationnement et mettez le levier de vitesses sur P.
- Ne laissez personne s'asseoir sur un dossier de siège rabattu ou dans le compartiment à bagages pendant la conduite.

AVERTISSEMENT

- Ne laissez pas les enfants monter dans le compartiment à bagages.
- Veillez à ne pas vous coincer la main lorsque vous repliez les dossiers des sièges arrière.
- Réglez la position des sièges avant avant de rabattre les dossiers des sièges arrière, afin que les sièges avant ne gênent pas les dossiers des sièges arrière lorsque vous rabattez les dossiers des sièges arrière.
- Assurez-vous qu'aucun passager ne se trouve sur le siège arrière avant d'actionner le levier de compartiment à bagages.

■ **Après avoir relevé le dossier de siège arrière en position verticale**

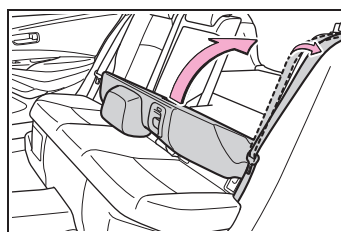
- Veillez à ce que le dossier de siège soit fermement verrouillé dans sa position en le poussant doucement vers l'avant et l'arrière.

Si le dossier de siège n'est pas correctement verrouillé, la marque rouge est visible à l'arrière du levier de déverrouillage du dossier de siège. Assurez-vous que la marque rouge n'est pas visible.



- Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou coincées dans le dossier de siège.

Si la ceinture de sécurité est prise entre le crochet et le loquet de fixation du dossier de siège, cela peut endommager la ceinture de sécurité.



NOTE

■ **Lorsque vous utilisez le levier de compartiment à bagages**

Avant de rabattre le dossier de siège d'un siège arrière, assurez-vous que rien ne gêne le siège. Si le dossier de siège est rabattu alors qu'un objet se trouve sur le siège arrière, le siège arrière peut être endommagé.

■ **Lorsque le filet de séparation est installé sur les dossiers des sièges arrière rabattus**

Lorsque vous redressez les dossiers des sièges, retirez le filet de séparation, puis ramenez les dossiers des sièges arrière dans leur position initiale. (→P.292)

Appuie-têtes

Tous les sièges sont pourvus d'appuie-têtes.

⚠ AVERTISSEMENT

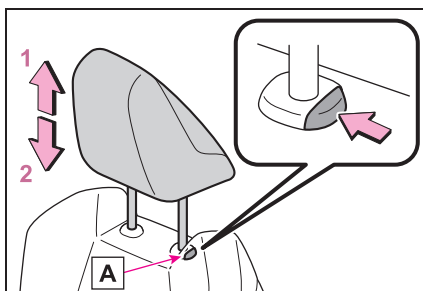
■ Précautions concernant les appuie-têtes

Respectez les précautions suivantes concernant les appuie-têtes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez les appuie-têtes conçus pour chaque siège.
- Les appuie-têtes doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appuie-têtes, appuyez dessus et assurez-vous qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne conduisez pas avec les appuie-têtes retirés.

Réglage des appuie-têtes

■ Sièges avant



1 Haut

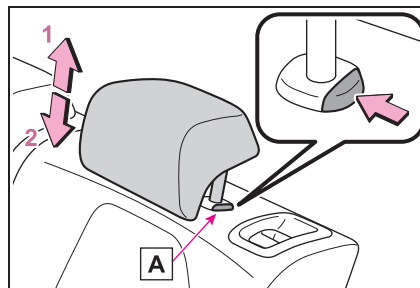
Tirez les appuie-têtes vers le haut.

2 Bas

Poussez l'appuie-tête vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage

A.

■ Sièges arrière



1 Haut

Tirez les appuie-têtes vers le haut.

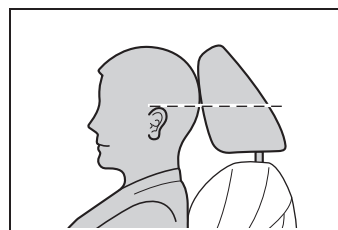
2 Bas

Poussez l'appuie-tête vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage

A.

■ Réglage de la hauteur des appuie-têtes (sièges avant)

Veillez à ce que les appuie-têtes soient réglés de telle sorte que le centre de l'appuie-tête soit le plus proche possible du haut de vos oreilles.



■ Réglage des appuie-têtes de sièges arrière

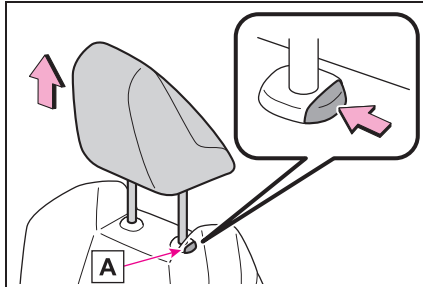
Rehaussez toujours l'appuie-tête d'un cran par rapport à sa position rangée lorsque vous l'utilisez.

Retrait des appuie-têtes

Tirez l'appuie-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.

3

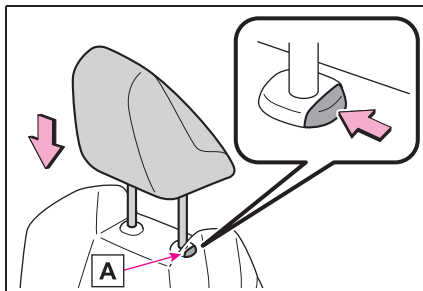
Avant de prendre le volant



Installation des appuie-têtes

Alignez l'appuie-tête et les orifices de montage et poussez-le vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

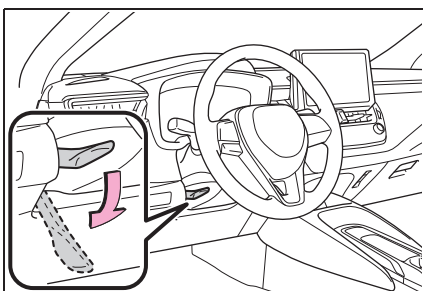
Maintenez le bouton de déverrouillage **A** appuyé lorsque vous abaissez l'appuie-tête.



Volant

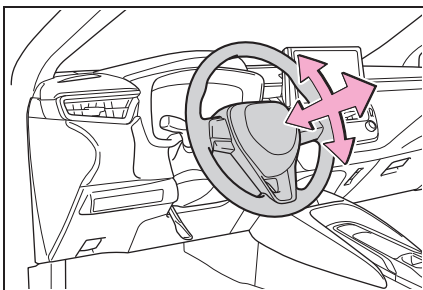
Procédure de réglage

- 1 Maintenez le volant et poussez le levier vers le bas.



- 2 Réglez le volant horizontalement et verticalement jusqu'à trouver la position idéale.

Une fois le réglage terminé, tirez le levier vers le haut pour bloquer le volant.



AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite


Ne réglez pas le volant tout en conduisant. Le conducteur risque en effet de faire une fausse manœuvre et de causer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

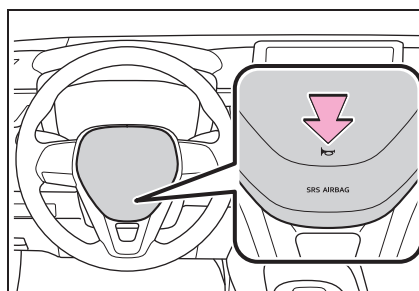
■ Après le réglage du volant

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.

Sinon, le volant pourrait bouger soudainement, au risque de provoquer un accident entraînant des blessures graves, voire mortelles. De plus, l'avertisseur sonore risque de ne pas fonctionner si le volant n'est pas correctement verrouillé.

Avertisseur sonore

Pour actionner l'avertisseur sonore, appuyez sur le symbole  ou à proximité.



3

Avant de prendre le volant

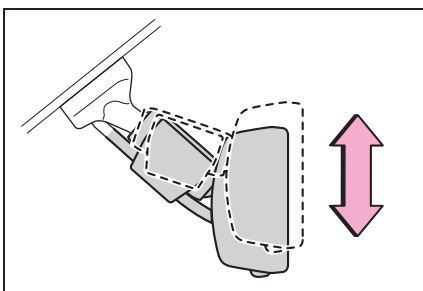
Rétroviseur intérieur

La position du rétroviseur peut être réglée afin de garantir une vue suffisante vers l'arrière.

Réglage de la hauteur du rétroviseur

La hauteur du rétroviseur peut être réglée pour correspondre à votre position de conduite.

Pour régler la hauteur du rétroviseur, déplacez-le vers le haut et vers le bas.



AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas la position du rétroviseur tout en conduisant. Vous risquez en effet de faire une fausse manœuvre et de causer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Fonction anti-éblouissement

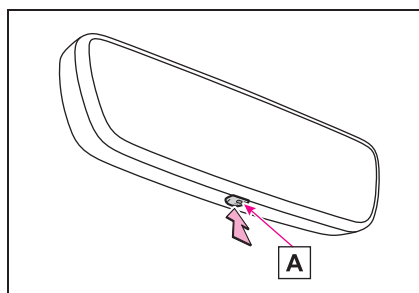
La lumière réfléchie est automatiquement réduite selon le niveau de luminosité des phares des véhicules se trouvant derrière.

Changement du mode de fonction anti-éblouissement automatique

Marche/arrêt

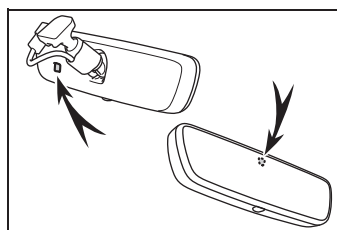
Lorsque la fonction anti-éblouissement automatique est en mode ON, le témoin **A** s'allume. La fonction passe en mode ON chaque fois que vous placez le contact d'alimentation sur ON.

Appuyez sur le bouton pour faire passer la fonction en mode arrêt. (Le témoin **A** s'éteint également.)



■ Pour éviter toute erreur des capteurs

Afin de garantir un fonctionnement correct des capteurs, ne les touchez pas et ne les recouvrez pas.



Rétroviseurs extérieurs

La position du rétroviseur peut être réglée afin de garantir une vue suffisante vers l'arrière.

■ Utilisation des rétroviseurs extérieurs par temps froid

Lorsqu'il fait froid et que les rétroviseurs extérieurs sont gelés, il se peut s'avérer impossible de les rabattre/déployer ou de régler la surface du rétroviseur. Enlevez la glace, la neige, etc. recouvrant les rétroviseurs extérieurs.



AVERTISSEMENT

■ Points importants pendant la conduite

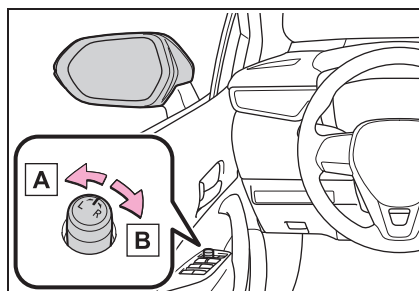
Respectez les précautions suivantes pendant la conduite.

Autrement, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne réglez pas les rétroviseurs en conduisant.
- Ne conduisez pas avec les rétroviseurs en position repliée.
- Avant de prendre le volant, déployez et réglez convenablement les rétroviseurs latéraux côté conducteur et côté passager.

Procédure de réglage

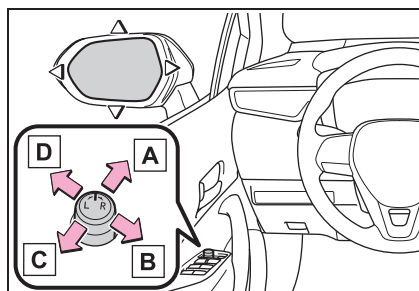
- 1 Pour sélectionner le rétroviseur à régler, tournez la commande.



A Gauche

B Droit

- 2 Pour régler le rétroviseur, actionnez la commande.



A Haut

B Droit

C Bas

D Gauche

■ L'orientation des rétroviseurs peut être réglée lorsque

Le contact d'alimentation est sur ACC ou ON.

■ Lorsque les rétroviseurs sont embués

Les rétroviseurs extérieurs peuvent être désembués au moyen du système de désembuage des rétroviseurs. Activez le désembuage de la lunette arrière pour activer

3

Avant de prendre le volant

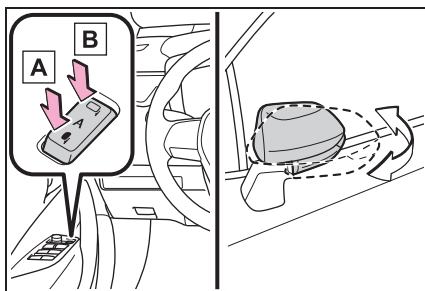
le désembuage des rétroviseurs extérieurs.
(→P.278)

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque le désembuage des rétroviseurs est actionné**

Ne touchez pas la surface des rétroviseurs car ils peuvent devenir très chauds et vous risquez de vous brûler.

Rabattement et déploiement des rétroviseurs



A Rabat les rétroviseurs

B Déploie les rétroviseurs

Les rétroviseurs passent en mode automatique lorsque la commande de rabatement de rétroviseurs extérieurs est placée sur la position neutre.

Le mode automatique permet d'asservir le rabatement et le déploiement des rétroviseurs au verrouillage/déverrouillage des portes.

■ **Utilisation du mode automatique par temps froid**

Lorsque le mode automatique est utilisé par temps froid, le rétroviseur pourrait geler et le rangement et le retour automatiques pourraient être impossibles. Dans ce cas, retirez toute la glace et la neige éventuellement présente du rétroviseur, puis actionnez le rétroviseur à l'aide du mode manuel ou déplacez le rétroviseur à la main.

■ **Personnalisation**

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.423)

AVERTISSEMENT

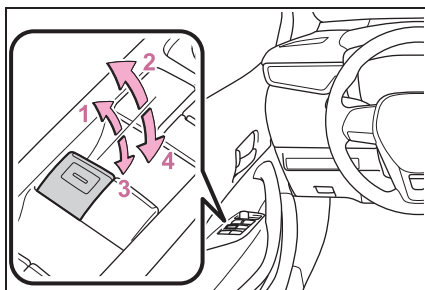
■ **Pendant le réglage d'un rétroviseur**

Afin d'éviter toute blessure ou tout dysfonctionnement des rétroviseurs, faites attention de ne pas avoir la main coincée par le rétroviseur en mouvement.

Lève-vitres électriques

Ouverture et fermeture des vitres électriques

Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des lève-vitres électriques en utilisant les commandes. L'utilisation de la commande permet d'actionner les vitres comme suit:



- 1 Fermeture
- 2 Fermeture par simple pression*
- 3 Ouverture
- 4 Ouverture par simple pression*

*: Pour arrêter la vitre à mi-course, actionnez la commande dans la direction opposée.

■ Les lève-vitres électriques peuvent être actionnés lorsque

Le contact d'alimentation est sur ON.

■ Fonctionnement des lève-vitres électriques après l'arrêt du système hybride

Il est possible d'actionner les lève-vitres électriques pendant 45 secondes environ après avoir mis le contact d'alimentation sur la position ACC ou OFF. Toutefois, ils ne peuvent pas être actionnés dès lors que l'une des portes avant est ouverte.

■ Fonction de protection anti-pincement

Si un objet se trouve coincé entre la vitre et l'encadrement de la vitre pendant la fermeture de la vitre, le mouvement de la vitre est

interrompu et la vitre s'ouvre légèrement.

■ Fonction de protection anti-blocage

Si un objet se trouve coincé entre la porte et la vitre pendant l'ouverture de la vitre, le mouvement de la vitre est interrompu.

■ Lorsque la vitre ne peut pas être ouverte ou fermée

Lorsque la fonction de protection anti-pincement ou la fonction de protection anti-blocage fonctionne de manière inhabituelle et que la vitre de porte ne peut pas être ouverte ou fermée, effectuez les opérations suivantes au moyen de la commande de lève-vitre électrique de cette porte.

- Arrêtez le véhicule. Avec le contact d'alimentation sur ON, dans les 4 secondes suivant l'activation de la fonction de protection anti-pincement ou de la fonction de protection anti-blocage, actionnez de manière continue la commande de lève-vitre électrique dans le sens de fermeture par simple pression ou dans le sens d'ouverture par simple pression de sorte que la vitre de porte puisse être ouverte ou fermée.
- Si la vitre de porte ne peut pas être ouverte et fermée même en effectuant les opérations ci-dessus, effectuez la procédure suivante pour initialiser les fonctions.

- 1 Placez le contact d'alimentation sur ON.
- 2 Tirez et maintenez la commande de lève-vitre électrique dans le sens de fermeture par simple pression et fermez la vitre de porte complètement.
- 3 Relâchez la commande de lève-vitre électrique un instant, tirez à nouveau la commande dans le sens de fermeture par simple pression, et maintenez-la ainsi pendant environ 6 secondes ou plus.
- 4 Maintenez la commande de lève-vitre électrique appuyée dans le sens d'ouverture par simple pression. Une fois la vitre de porte complètement ouverte, continuez à maintenir la commande pendant au moins 1 seconde supplémentaire.
- 5 Relâchez la commande de lève-vitre électrique un instant, appuyez à nouveau sur la commande dans le sens d'ouverture par simple pression, et maintenez-la

3

Avant de prendre le volant

ainsi pendant environ 4 secondes ou plus.

- 6 Tirez et maintenez à nouveau la commande de lève-vitre électrique dans le sens de fermeture par simple pression. Une fois la vitre de porte complètement fermée, continuez à maintenir la commande pendant au moins 1 seconde supplémentaire.

Si vous relâchez la commande pendant l'actionnement de la vitre, recommencez depuis le début.

Si la vitre est actionnée en sens inverse et ne peut pas être complètement fermée ou ouverte, faites contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

■ Asservissement des lève-vitres au verrouillage des portes

- Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des lève-vitres électriques en utilisant la clé mécanique.* (→P.402)
- Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des lève-vitres électriques en utilisant la télécommande du verrouillage centralisé.* (→P.107)

*: Ces réglages doivent être personnalisés chez un concessionnaire SUZUKI ou dans un atelier qualifié.

■ Personnalisation

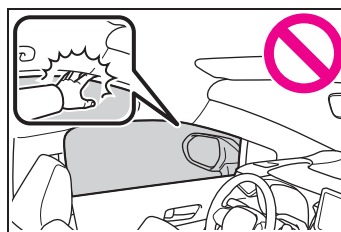
Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.423)

! AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Fermeture des vitres

- Le conducteur est responsable de l'actionnement de tous les lève-vitres électriques, y compris ceux pour les passagers. Pour éviter tout actionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant actionner les lève-vitres électriques. Des parties du corps des enfants et autres passagers peuvent être prises dans le lève-vitre électrique. De plus, lorsque vous conduisez en compagnie d'un enfant, il est recommandé d'utiliser la commande de verrouillage des vitres. (→P.131)
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de l'actionnement d'une vitre.



- Lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique et de l'actionnement des lève-vitres électriques, actionnez le lève-vitre électrique après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans la vitre. De plus, ne laissez pas un enfant actionner une vitre au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans le lève-vitre électrique.
- Lorsque vous sortez du véhicule, placez le contact d'alimentation sur arrêt, emportez la clé et sortez du véhicule avec l'enfant. Un actionnement accidentel, dû à des bêtises, etc. peut se produire, risquant éventuellement de provoquer un accident.

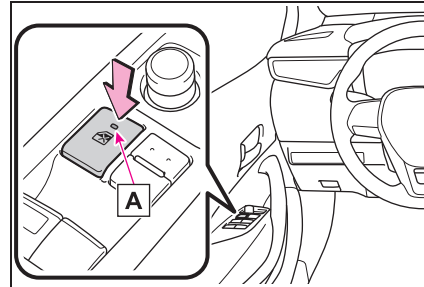
⚠ AVERTISSEMENT

■ **Fonction de protection anti-pincement**

- N'utilisez jamais une partie de votre corps pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-pincement.
- La fonction de protection anti-pincement peut ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète de la vitre. Prenez garde à ne coincer aucune partie de votre corps dans la vitre.

■ **Fonction de protection anti-blocage**

- N'utilisez jamais une partie de votre corps ou de vos vêtements pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-blocage.
- La fonction de protection anti-blocage peut ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant l'ouverture complète de la vitre. Prenez garde à ne coincer aucune partie de votre corps ou de vos vêtements dans la vitre.



■ **Les lève-vitres électriques peuvent être actionnés lorsque**

Le contact d'alimentation est sur ON.

■ **En cas de débranchement de la batterie 12 V**

Le commande de verrouillage des vitres est désactivée. Si nécessaire, appuyez sur la commande de verrouillage des vitres après avoir rebranché la batterie 12 V.

Empêcher un actionnement accidentel (commande de verrouillage des vitres)

Cette fonction permet d'empêcher les enfants d'ouvrir ou de fermer accidentellement une vitre passager.

Appuyez sur la commande.

Le témoin **A** s'allume et les vitres passager sont verrouillées.

Il est toujours possible d'ouvrir et de fermer les vitres des passagers au moyen de la commande située côté conducteur, même si la commande de verrouillage est activée.

3

Avant de prendre le volant

Mes réglages

Les conducteurs sont identifiés à l'aide de dispositifs tels que des clés électroniques permettant de mémoriser les paramètres du véhicule pour chacun d'entre eux. Ces informations peuvent ensuite être rappelées lors de la prochaine utilisation du véhicule.

Les dispositifs d'authentification peuvent être attribués à l'avance aux conducteurs afin qu'ils puissent conduire en utilisant leurs paramètres préférés.

L'option Mes réglages permet d'enregistrer les réglages de 3 conducteurs.

Pour plus d'informations sur l'enregistrement/la suppression des dispositifs d'authentification, la modification du nom du conducteur, l'initialisation des paramètres enregistrés par le conducteur, le changement manuel de conducteur et la suppression de l'enregistrement des conducteurs, reportez-vous au "Manuel multimédia du propriétaire".

Types de dispositifs d'authentification attribués

Une personne peut être identifiée grâce aux dispositifs d'authentification suivants.

- Clé électronique

Une personne est identifiée quand le système d'accès et de démarrage mains libres détecte sa clé électronique. (→P.114)

- Dispositif Bluetooth®

Une personne est identifiée quand un dispositif Bluetooth® est connecté au système audio. Pour en savoir plus sur la méthode de connexion de dispositifs Bluetooth®, consultez le "Manuel multimédia du propriétaire". Quand une personne est identifiée avec une clé électronique, son identification par dispositif Bluetooth® n'est pas assurée.

Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Fonctions rappelées

Quand une personne est identifiée au moyen d'un dispositif d'authentification, les réglages des fonctions suivantes sont rappelés.

- Affichage des instruments et informations du système audio*

Quand une personne est identifiée, les réglages d'affichage en vigueur la dernière fois que le contact d'alimentation a été mis sur OFF sont rappelés.

- Réglages du véhicule pouvant être modifiés via le système audio*

Quand une personne est identifiée, les réglages du véhicule en vigueur la dernière fois que le contact d'alimentation a été mis sur OFF sont rappelés.

*: Certains réglages sont exclus

- 4-1. Avant de prendre le volant**
 - Conduite du véhicule **135**
 - Chargement et bagages **141**
 - Conduite avec une caravane/remorque **143**
- 4-2. Procédures de conduite**
 - Contact d'alimentation (allumage) **149**
 - Mode de conduite EV **154**
 - Transmission hybride **156**
 - Levier de clignotants **158**
 - Frein de stationnement **159**
 - Maintien des freins **162**
- 4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces**
 - Commande de phares **165**
 - AHB (feux de route automatiques) **168**
 - Commande de feux antibrouillards **171**
 - Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise **172**
 - Essuie-glace et lave-vitre de lunette arrière **174**
- 4-4. Réapprovisionnement en carburant**
 - Ouverture du bouchon de réservoir à carburant **176**

4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

Safety Sense.....	178
PCS (système de sécurité de pré-collision)	184
LTA (aide au suivi de voie)	194
LDA (alerte de sortie de voie)	199
PDA (aide à la conduite proactive)	204
RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation).....	209
Régulateur de vitesse actif.....	212
Régulateur de vitesse	221
Système d'aide à l'arrêt d'urgence	224
Limiteur de vitesse	226
BSM (surveillance de l'angle mort)	230
Capteur d'aide au stationnement	234
Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière).....	241
PKSB (frein d'aide au stationnement)	246
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques)	253
Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière).....	256
Assistant de sortie du véhicule	258
Commande de sélection du mode de conduite	262
Système GPF (filtre à particules pour moteur à essence).....	263
Systèmes d'aide à la conduite	264

4-6. Conseils de conduite

Conseils de conduite d'un véhicule hybride	269
Conseils de conduite hivernale	271

Conduite du véhicule

Les procédures suivantes doivent être respectées pour une conduite en toute sécurité:

Procédure de conduite

■ Démarrage du système hybride

→P.149

■ Conduite

- 1 Pédale de frein enfoncée, mettez le levier de vitesses sur D. (→P.156)
- 2 Relâchez le frein de stationnement. (→P.159)
- 3 Si le frein de stationnement est en mode automatique, il est relâché automatiquement. (→P.159)
- 4 Relâchez progressivement la pédale de frein et enfoncez doucement la pédale d'accélérateur pour accélérer le véhicule.

■ Arrêt

- 1 Avec le levier de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.
- 2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement. (→P.159)

Si le véhicule doit rester en stationnement pour une durée prolongée, placez le levier de vitesses sur P. (→P.156)

■ Stationnement du véhicule

- 1 Avec le levier de vitesse sur D, appuyez sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule complètement.
- 2 Serrez le frein de stationnement. (→P.159)

Assurez-vous que le témoin indicateur de

frein de stationnement est allumé.

- 3 Placez le levier de vitesses sur P. (→P.156)

N'appuyez pas sur le bouton de déverrouillage du levier de vitesses après avoir mis le levier de vitesses sur P.

- 4 Appuyez sur le contact d'alimentation pour arrêter le système hybride.
- 5 Relâchez lentement la pédale de frein.
- 6 Verrouillez la porte et assurez-vous que vous avez la clé électronique sur vous.

En cas de stationnement en pente, bloquez les roues si nécessaire.

■ Démarrage en côte à fort pourcentage

- 1 Assurez-vous que le frein de stationnement est serré et mettez le levier de vitesses sur D.
- 2 Appuyez doucement sur la pédale d'accélérateur.
- 3 Relâchez le frein de stationnement.

■ Pour une conduite économe en carburant

Gardez à l'esprit que les véhicules hybrides sont similaires aux véhicules conventionnels, et qu'il est nécessaire de limiter certaines opérations, telles que les accélérations brusques. (→P.269)

■ Conduite par temps de pluie

- Conduisez prudemment lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée et la route est glissante.
- Conduisez prudemment lorsqu'il commence à pleuvoir, car la chaussée est particulièrement glissante à ce moment-là.
- Sur autoroute, abstenez-vous de rouler à vitesse élevée par temps de pluie, car une

couche d'eau peut se former entre les pneus et la chaussée, et empêcher la direction et les freins de fonctionner correctement.

■ Limiter le rendement du système hybride (système de priorité de frein)

- Lorsque les pédales d'accélérateur et de frein sont enfoncées en même temps, le rendement du système hybride peut être limité.
- Un message d'avertissement est affiché sur l'écran multifonctionnel lorsque le système fonctionne.

■ Guide d'accélération ÉCO (→P.95)

Il est possible de rendre sa conduite éco-responsable plus facilement en restant dans la zone d'accélération éco. Il sera également plus facile d'obtenir un bon score éco en restant dans la zone d'accélération éco.

- Pendant le démarrage:

Appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur pour rester dans la zone d'accélération éco et accélérez jusqu'à la vitesse souhaitée. En évitant une accélération excessive, un bon score de démarrage éco sera obtenu.

- Pendant la conduite:

Après avoir accéléré à la vitesse souhaitée, relâchez la pédale d'accélérateur et conduisez à une vitesse stable tout en restant dans la zone d'accélération éco. En restant dans la zone d'accélération éco, un bon score de vitesse de croisière éco sera obtenu.

- Pendant un arrêt:

En commençant à relâcher la pédale d'accélérateur longtemps avant de décélérer, un bon score d'arrêt éco sera obtenu.

■ Rodage de votre nouveau véhicule

Pour prolonger la durée de vie du véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

- Pendant les 300 premiers km (186 miles): Évitez les arrêts brusques.
- Pendant les 800 premiers km (500 miles): Ne tractez aucune remorque/caravane.
- Pendant les 1000 premiers km (621 miles):

- Ne roulez pas à des vitesses extrêmement élevées.
- Évitez les accélérations brusques.
- Ne roulez pas à vitesse constante pendant des périodes prolongées.

■ Conduite à l'étranger

Observez les législations applicables concernant l'immatriculation des véhicules et confirmez la disponibilité du carburant approprié. (→P.416)



AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous démarrez le véhicule

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le témoin "READY" est allumé. Ceci évite au véhicule de bouger.

■ Lors de la conduite du véhicule

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, pour éviter d'appuyer sur la mauvaise pédale.
- Le fait d'appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein entraîne une accélération brusque, risquant de provoquer un accident.
- Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous retourner, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
- Assurez-vous de toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.

**AVERTISSEMENT**

- Appuyez sur la pédale de frein en utilisant votre pied droit. Appuyer sur la pédale de frein en utilisant votre pied gauche peut retarder le temps de réaction en cas d'urgence et provoquer un accident.
- Le conducteur doit faire particulièrement attention aux piétons lorsque le véhicule est propulsé uniquement par le moteur électrique (moteur de traction). Étant donné l'absence de bruit du moteur, les piétons peuvent ne pas bien se rendre compte du mouvement du véhicule. Même lorsque le système d'alerte d'approche du véhicule est activé, soyez vigilant lorsque vous conduisez, car il est possible que les piétons à proximité ne remarquent pas la présence du véhicule lorsque l'environnement est bruyant.
- Ne roulez pas sur des matériaux inflammables et n'arrêtez pas le véhicule à proximité de tels matériaux. Le système d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être extrêmement chauds. Ces parties chaudes peuvent causer un incendie si des matières inflammables se trouvent à proximité.
- Pendant la conduite normale du véhicule, n'arrêtez pas le système hybride. Arrêter le système hybride pendant la conduite n'entraîne pas une perte de contrôle de la direction ou des freins. Toutefois, la direction n'est plus assistée électriquement. Cela rend la manœuvre de la direction plus difficile, par conséquent, il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Dans un cas d'urgence, par exemple s'il devient impossible d'arrêter le véhicule de façon normale: →P.356

- Utilisez le frein moteur (position de changement de vitesse B) pour maintenir une vitesse sûre lorsque vous descendez une pente raide. L'utilisation des freins en continu peut provoquer une surchauffe et une perte d'efficacité des freins. (→P.156)
- Ne réglez pas les positions du volant, du siège, ou des rétroviseurs extérieurs et intérieur tout en conduisant. Cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Vérifiez toujours qu'aucun passager n'a les bras, la tête ou une autre partie du corps en dehors du véhicule.
- **En cas de conduite sur route glissante**
- Tout freinage, accélération et braquage brusques risquent de provoquer une perte d'adhérence des pneus et de réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule.
- Une accélération brusque, un effet de frein moteur engendré par un changement de vitesse, ou un changement de régime du moteur risquent de provoquer une perte d'adhérence du véhicule.
- Après avoir roulé dans une flaqua d'eau, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Des plaquettes de frein mouillées peuvent entraîner un mauvais fonctionnement des freins. Des freins humides d'un seul côté et ne fonctionnant pas correctement peuvent affecter la commande de direction.
- **Lorsque vous actionnez le levier de vitesses**
- Ne laissez pas le véhicule reculer lorsqu'une position de marche avant est sélectionnée, ou avancer lorsque le levier de vitesses est sur R. Cela risque de provoquer un accident ou d'occasionner des dommages au véhicule.

**AVERTISSEMENT**

- Ne placez pas le levier de vitesses sur P lorsque le véhicule roule. Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne placez pas le levier de vitesses sur R lorsque le véhicule roule en marche avant. Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne placez pas le levier de vitesses sur une position de conduite lorsque le véhicule recule. Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Lorsque vous déplacez le levier de vitesses sur N alors que le véhicule est en mouvement, le système hybride n'est plus en prise. Le frein moteur n'est pas disponible lorsque le système hybride n'est plus en prise.
- Veillez à ne pas changer le levier de vitesses de position alors que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur. Le déplacement du levier de vitesses sur une position autre que P ou N peut provoquer une accélération rapide et inattendue du véhicule, et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Si vous entendez un bruit de crissement ou de grincement (indicateurs d'usure des plaquettes de frein)**

Faites contrôler et remplacer les plaquettes de frein avant et arrière simultanément par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié dès que possible.

Vous risquez d'endommager les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

■ **Lorsque le véhicule est à l'arrêt**

- N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur inutilement.
Si le levier de vitesses est sur une position autre que P ou N, le véhicule risque d'accélérer de manière brusque et inattendue, et de causer un accident.
- Afin d'éviter un accident causé par un mouvement du véhicule, maintenez toujours la pédale de frein appuyée lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le témoin "READY" est allumé, et utilisez le frein de stationnement si nécessaire.
- Si le véhicule est arrêté dans une pente, afin d'éviter tout accident causé par un déplacement du véhicule vers l'avant ou vers l'arrière, appuyez toujours sur la pédale de frein et serrez correctement le frein de stationnement si nécessaire.
- Évitez d'emballer ou de relancer le moteur.
Faire tourner le moteur à haut régime alors que le véhicule est à l'arrêt peut causer une surchauffe du système d'échappement, et entraîner un incendie si un matériau inflammable se trouve à proximité.

■ **Lorsque le véhicule est stationné**

- Ne laissez pas de lunettes, de briquets, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil. Cela peut avoir les conséquences suivantes:
 - Du gaz peut s'échapper d'un briquet ou d'un aérosol, et provoquer un incendie.
 - La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner une déformation ou une fissuration des verres en plastique ou des matériaux en plastique des lunettes.
 - Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, et provoquer également un court-circuit au niveau des équipements électriques du véhicule.

**AVERTISSEMENT**

- Ne laissez pas de briquets dans le véhicule. Si vous laissez un briquet dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé au moment de charger des bagages ou de régler le siège, et causer un incendie.
- Ne collez pas de disque adhésif sur le pare-brise ou sur les vitres. Ne disposez pas de diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.
- Ne laissez pas de porte ou de vitre ouverte si le vitrage incurvé est recouvert d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre peut agir comme une loupe et causer un incendie.
- Serrez toujours le frein de stationnement, placez le levier de vitesses sur P, arrêtez le système hybride et verrouillez le véhicule.
Ne laissez pas le véhicule sans surveillance lorsque le témoin "READY" est allumé.
Si le véhicule est stationné avec le levier de vitesses sur P mais que le frein de stationnement n'est pas serré, le véhicule peut commencer à se déplacer, pouvant conduire à un accident.
- Ne touchez pas les tuyaux d'échappement lorsque le témoin "READY" est allumé, ou immédiatement après avoir désactivé le système hybride. Vous risquez de vous brûler.

■ Si vous dormez dans le véhicule

Arrêtez toujours le système hybride. À défaut, si vous déplacez accidentellement le levier de vitesses ou appuyez sur la pédale d'accélérateur, ceci peut causer un accident ou un incendie en raison d'une surchauffe du système hybride. De plus, si le véhicule est stationné dans un endroit mal ventilé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule, entraînant de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Lors du freinage

- Lorsque les freins sont mouillés, conduisez plus prudemment.
La distance de freinage augmente lorsque les freins sont mouillés, et cela peut amener un côté du véhicule à freiner différemment de l'autre côté. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.
- Si le système de freinage à pilotage électronique ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les pentes ou les virages serrés qui obligent à freiner. Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais la pédale de frein doit être enfoncée plus fermement qu'à l'accoutumée. De plus, la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins.
- Le système de freinage se compose d'au moins 2 circuits hydrauliques distincts; en cas de défaillance de l'un des circuits, l'autre (les autres) continue(nt) de fonctionner. Dans ce cas, la pédale de frein doit être enfoncée plus fermement qu'à l'accoutumée et la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins.

**AVERTISSEMENT****■ Si le véhicule est bloqué**

Évitez de faire patiner excessivement les roues lorsqu'une roue motrice n'est plus en contact avec le sol, est ensablée ou embourbée, etc. Ceci peut endommager les composants de la transmission ou propulser le véhicule en avant ou en arrière, et causer un accident.

**NOTE****■ Lors de la conduite du véhicule**

● N'appuyez pas en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la conduite, car cela peut réduire le rendement du système hybride.

● N'utilisez pas la pédale d'accélérateur et n'appuyez pas simultanément sur les pédales d'accélérateur et de frein pour maintenir le véhicule dans une côte.

■ Lorsque vous stationnez le véhicule

Serrez toujours le frein de stationnement et placez le levier de vitesses sur P. À défaut, le véhicule risque de se mettre en mouvement ou d'accélérer brusquement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

■ Pour éviter d'endommager les pièces du véhicule

● Ne tournez pas le volant complètement dans un sens ou dans l'autre et ne le maintenez pas dans cette position pendant une période prolongée. Cela peut endommager la direction assistée.

● Lorsque vous conduisez sur une route bosselée, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'endommager les roues, le soubassement du véhicule, etc.

■ En cas de crevaison pendant la conduite

Une crevaison ou un pneu endommagé peuvent avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

● Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.

● Le véhicule produit des sons ou des vibrations anormaux.

● Le véhicule se penche anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison (→P.379, 389)

■ À l'approche d'une route inondée

Ne conduisez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Cela peut causer les dommages importants suivants au véhicule:

● Calage du moteur

● Court-circuit dans les équipements électriques

● Dommages moteur causés par l'immersion dans l'eau

Dans l'éventualité où vous conduisez sur une route inondée et où le véhicule est submergé ou s'enlise dans la boue ou le sable, veillez à faire contrôler les points suivants par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié:

● Fonctionnement des freins

● Modifications au niveau de la quantité et de la qualité de l'huile et des liquides utilisés pour le moteur, la transmission hybride, etc.

● État du lubrifiant des roulements et des articulations de suspension (si possible), et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

Prévention de démarrage brusque (contrôle conduite-démarrage [DSC])

Lorsque l'opération inhabituelle suivante est effectuée tout en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la puissance du système hybride peut être limitée.

- Lorsque le levier de vitesses est placé sur R*.
- Lorsque le levier de vitesses passe de la position P ou R à une position de changement de vitesse de marche avant telle que D*.

Lorsque le système fonctionne, un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Lisez le message et suivez les instructions.

*: Selon la situation, la position de changement de vitesse ne peut pas être changée.

■ Contrôle conduite-démarrage (DSC)

Lorsque le système TRC est sur arrêt (→P.265), le système de prévention de démarrage brusque ne fonctionne pas non plus. Si votre véhicule a des difficultés à se dégager de la boue ou de la neige fraîche en raison du fonctionnement du système de prévention de démarrage brusque, désactivez le système TRC (→P.265) afin que le véhicule puisse se dégager de la boue ou de la neige fraîche.

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge:

AVERTISSEMENT

■ Objets à ne pas transporter dans le compartiment à bagages

S'ils sont transportés dans le compartiment à bagages, les objets suivants risquent de provoquer un incendie:

- Bidons d'essence
- Aérosols

■ Précautions pour le rangement

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut empêcher le conducteur d'appuyer correctement sur les pédales, peut limiter la visibilité du conducteur ou peut avoir pour résultat que des éléments heurtent le conducteur ou les passagers, et éventuellement causer un accident.

- Placez, dans la mesure du possible, les bagages ou le chargement dans le compartiment à bagages.
- Disposez le chargement et les bagages dans le compartiment à bagages de telle manière qu'ils ne dépassent pas la hauteur des dossiers de sièges.
- Lorsque vous rabattez les sièges arrière, les objets encombrants en longueur ne doivent pas être disposés directement derrière les sièges avant.
- Ne placez aucun chargement ou bagage aux endroits suivants.
 - Aux pieds du conducteur
 - Sur les sièges passager avant ou arrière (empilement d'objets)
 - Sur le cache-bagages
 - Sur le tableau de bord

**AVERTISSEMENT**

- Sur la planche de bord
- Arrimez tous les objets dans l'habitacle.
- N'autorisez personne à prendre place dans le compartiment à bagages. Il n'est pas conçu pour accueillir des passagers. Ils doivent prendre place dans les sièges et attacher leur ceinture de sécurité correctement.

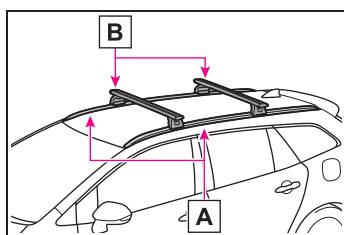
■ **Charge et répartition**

- Ne surchargez jamais votre véhicule.
- N'appliquez pas les charges de manière irrégulière.
Un chargement inapproprié risque de détériorer la commande de direction et de freinage, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Précautions relatives au porte-bagages de toit (sur modèles équipés)**

Pour utiliser les rails de toit en tant que porte-bagages de toit, il est nécessaire d'équiper les rails de toit de deux barres transversales d'origine Suzuki ou équivalentes.

Lors du transport d'un chargement sur le porte-bagages de toit, respectez les points ci-dessous:



A Rails de toit

B Barres transversales

- Ne placez aucun chargement directement sur les rails de toit. Le chargement peut se déplacer, et provoquer un accident.

- Disposez le chargement de manière à répartir son poids équitablement entre les essieux avant et arrière.
- En cas de transport d'un chargement long ou large, ne dépassez jamais la longueur ou la largeur hors-tout du véhicule. (→P.414)
- Avant de conduire, assurez-vous que le chargement est correctement fixé sur le porte-bagages de toit.
- Placer un chargement sur le porte-bagages de toit entraîne un rehaussement du centre de gravité du véhicule. Évitez de conduire à grande vitesse, de démarrer brusquement, de prendre des virages serrés, de freiner ou manœuvrer brusquement, car vous risquez de perdre le contrôle du véhicule ou de provoquer son retournement suite à une utilisation incorrecte du véhicule, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Si vous devez conduire sur une longue distance ou sur des routes en mauvais état ou à vitesse élevée, arrêtez le véhicule de temps à autre pour vérifier que la charge reste en place.
- Ne dépassez pas un poids de chargement de 75 kg (165 lb.) sur le porte-bagages de toit.

■ **Lors de l'installation de barres transversales**

Vérifiez que les barres transversales sont bien bloquées en les poussant d'avant en arrière.

Dans le cas contraire, vous risquez de provoquer un accident inattendu.

Conduite avec une caravane/remorque

Votre véhicule est essentiellement conçu pour le transport de passagers. Tracter une caravane/remorque a des conséquences négatives sur la tenue de route, les performances, le freinage et la longévité du véhicule, ainsi que sur la consommation de carburant. Votre sécurité et votre satisfaction dépendent de l'utilisation correcte des équipements corrects et de votre prudence au volant. Pour votre sécurité et celle des autres usagers de la route, ne surchargez jamais votre véhicule ni votre caravane/remorque.

Pour tracter une caravane/remorque en toute sécurité, faites preuve d'une extrême prudence et conduisez le véhicule en fonction des caractéristiques de la caravane/remorque et des conditions d'utilisation.

Les garanties Suzuki ne s'appliquent pas aux dommages et pannes causés par la traction d'une caravane/remorque à des fins commerciales.

Demandez à votre concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié pour tout complément d'information avant le remorquage, car certains pays imposent des exigences réglementaires supplémentaires.

Limites de poids

Vérifiez la capacité de remorquage autorisée, le GVM (poids total autorisé en charge), le MPAC (capacité maximum autorisée par essieu) et la charge autorisée sur la flèche avant tout remorquage. (→P.414)

Attelage de remorquage/support porte-vélo

Suzuki vous recommande d'utiliser les dispositifs d'attelage ou supports porte-vélos Suzuki selon leur disponibilité.

Il est également possible d'utiliser d'autres produits compatibles et de qualité comparable.

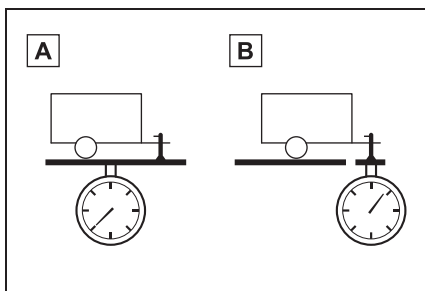
Pour les véhicules où la boule du dispositif d'attelage ou la boule de fixation du porte-vélo, une fois installée, obstrue partiellement la vue sur l'un des feux arrière et/ou sur la plaque d'immatriculation, il convient de tenir compte des points suivants :

- N'utilisez pas de dispositifs d'attelage dont la boule d'attelage ne peut pas être facilement retirée ou repositionnée.
- N'utilisez aucun support porte-vélo dont la boule d'attelage ne peut pas être facilement retirée ou repositionnée.

Toutes les boules amovibles de dispositif d'attelage ou de fixation du porte-vélo doivent être retirés ou repositionnés lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

Points importants concernant la charge de la caravane/remorque

Poids total de la caravane/remorque et charge autorisée sur la flèche



A Poids total de la caravane/remorque

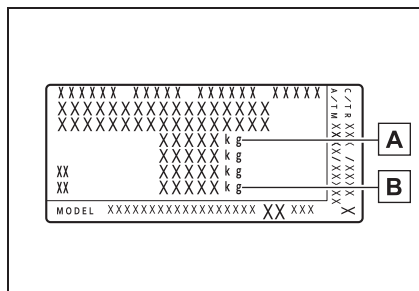
Le poids combiné de la caravane/remorque et du chargement doit être conforme à la capacité de remorquage maximale. Dépasser ce poids est dangereux. (→P.414)

Lorsque vous tractez une caravane/remorque, utilisez un accouplement ou un stabilisateur à friction (dispositif de contrôle antiroulis).

B Charge autorisée sur la flèche

Répartissez la charge de la remorque de sorte que la charge sur la flèche soit supérieure à 25 kg (55,1 lb.) ou corresponde à 4% de la capacité de remorquage. Veillez à ce que la charge sur la flèche n'excède pas le poids indiqué. (→P.414)

Étiquette informative (étiquette du fabricant)



A Poids total autorisé en charge

Le poids combiné du conducteur, des passagers, des bagages, de l'attelage, du poids total à vide et de la charge sur flèche ne doit pas dépasser le poids total autorisé en charge. Dépasser ce poids est dangereux.

B Capacité maximum autorisée par essieu arrière

Le poids supporté par l'essieu arrière ne doit pas dépasser la capacité maximum autorisée par essieu arrière de plus de 15%. Dépasser ce poids est dangereux. Les valeurs de capacité de remorquage sont établies à partir de tests effectués au niveau de la mer. Tenez compte du fait que la puissance du moteur et la capacité de remorquage sont réduites en altitude.

AVERTISSEMENT

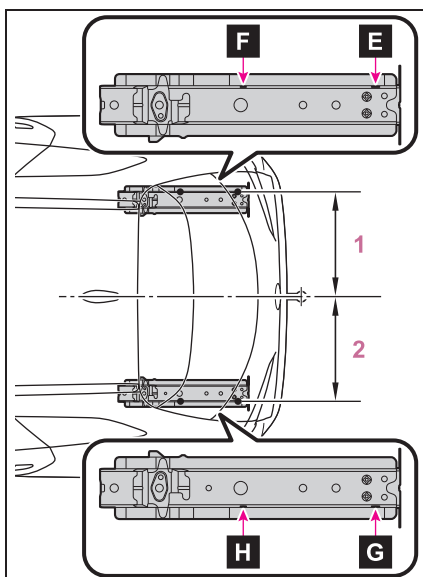
Lorsque la capacité maximale autorisée par essieu est dépassée

Le non-respect de cette précaution peut entraîner un accident pouvant causer des blessures graves, voire mortelles.

- Ajoutez 20,0 kPa (0,2 kgf/cm² ou bar, 3 psi) supplémentaires à la valeur de pression de gonflage des pneus recommandée. (→P.420)

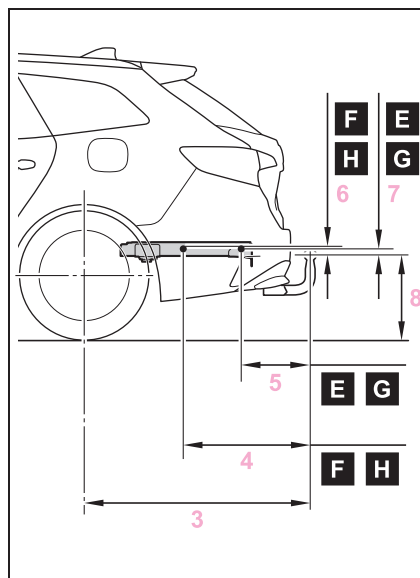
**AVERTISSEMENT**

- Ne dépassez pas les limitations de vitesse établies pour la traction d'une caravane/remorque dans les zones urbaines ou 100 km/h (62 mph), en privilégiant la valeur la plus faible.

Positions d'installation de l'attelage de remorquage/la barre d'attelage et de la boule d'attelage


1 516 mm (20,31 in.)

2 516 mm (20,31 in.)



3 1105 mm (43,50 in.)^{*1}
1106 mm (43,54 in.)^{*2}

4 608 mm (23,93 in.)

5 325 mm (12,79 in.)

6 16 mm (0,62 in.)^{*1}
18 mm (0,71 in.)^{*2}

7 12 mm (0,47 in.)^{*1}
13 mm (0,51 in.)^{*2}

8 364 mm (14,33 in.)^{*1}
376 mm (14,80 in.)^{*2}

^{*1}: Véhicules sans pack tout-terrain

^{*2}: Véhicules avec pack tout-terrain

Informations relatives aux pneus

- Augmentez la pression de gonflage des pneus de 20,0 kPa (0,2 kgf/cm² ou bar, 3 psi) par rapport à la valeur recommandée, en cas de remorquage. (→P.414)
- Augmentez la pression d'air des pneus de la caravane/remorque en fonction du poids total de la remorque et selon les valeurs recommandées par le constructeur de la

4

Conduite

caravane/remorque.

■ Éclairages de caravane/remorque

Veillez consulter un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié pour le montage des feux de la caravane/remorque, un montage incorrect pouvant causer des dommages aux feux du véhicule. Veillez à respecter la réglementation de votre pays pour le montage des feux de la caravane/remorque.

■ Lorsque vous tractez une caravane/remorque

Désactivez les systèmes suivants, car ils peuvent ne pas fonctionner correctement.

- LTA (aide au suivi de voie) (→P.194)
- LDA (alerte de sortie de voie) (→P.199)
- Régulateur de vitesse actif (→P.212)
- Régulateur de vitesse (→P.221)
- PKSB (freinage de l'aide au stationnement) (sur modèles équipés) (→P.246)
- BSM (surveillance de l'angle mort) (sur modèles équipés) (→P.230)
- Capteur d'aide au stationnement (sur modèles équipés) (→P.234)
- Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière) (sur modèles équipés) (→P.241)

■ Programme de rodage

Suzuki recommande de ne pas utiliser les véhicules équipés d'un nouveau groupe motopropulseur pour tracter une caravane/remorque pendant les 800 premiers km (500 miles).

■ Contrôles de sécurité avant remorquage

- Vérifiez que la limite de charge maximum pour la boule de l'attelage de remorquage/barre de remorquage n'est pas dépassée. Gardez à l'esprit que le poids de couplage de la caravane/remorque s'ajoute à la charge exercée sur le véhicule. Assurez-vous que vous ne remorquez pas une charge supérieure à la capacité maximum autorisée par essieu.
- Veillez au bon arrimage du chargement de la caravane/remorque.

- Installez des rétroviseurs extérieurs supplémentaires sur le véhicule lorsque les rétroviseurs d'origine ne permettent pas de voir correctement les véhicules circulant derrière vous. Réglez les bras d'extension de ces rétroviseurs de chaque côté du véhicule de sorte qu'ils permettent toujours une visibilité optimale de la route derrière le véhicule.

■ Entretien

- Il est impératif d'effectuer un entretien plus fréquent si le véhicule est utilisé pour le remorquage en raison du surcroît de charge imposé au véhicule par rapport aux conditions de conduite normales.
- Resserrez tous les boulons de fixation de la boule d'attelage et de la barre d'attelage après une distance de remorquage d'environ 1000 km (600 miles).



NOTE

■ Lorsque le renfort du pare-chocs arrière est constitué d'aluminium

Assurez-vous que le support en acier n'entre pas en contact direct avec cette zone.

Lorsque de l'acier et de l'aluminium entrent en contact, il se produit une réaction similaire à la corrosion, qui affaiblit la section concernée et risque de causer des dommages. Si vous fixez un support en acier, appliquez une couche d'antirouille sur les parties en contact.

Guidage

Lorsque vous tractez une caravane/remorque, votre véhicule se comporte différemment. Afin d'éviter un accident et des blessures graves, voire mortelles, gardez à l'esprit ce qui suit lorsque vous tractez une caravane/remorque:

■ Contrôle des branchements entre caravane/remorque et feux

Arrêtez le véhicule et contrôlez le branchement entre la caravane/remorque et

les feux après avoir conduit pendant une courte période ainsi qu'avant de démarrer.

■ **Entraînement à la conduite avec une caravane/remorque attelée**

- Appréhendez la conduite avec une caravane/remorque attelée en vous exerçant à tourner, à vous arrêter et à faire marche arrière dans un endroit sans ou avec très peu de circulation.
- Lorsque vous effectuez une marche arrière avec une caravane/remorque attelée, tenez le volant par la section la plus proche de vous et tournez le volant dans le sens des aiguilles d'une montre pour faire tourner la caravane/remorque à gauche ou dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la faire tourner à droite. Tournez toujours le volant petit à petit pour éviter les erreurs de braquage. Faites-vous guider par quelqu'un lorsque vous devez reculer, afin de diminuer les risques d'accident.

■ **Augmentation de la distance entre véhicules**

À une vitesse de 10 km/h (6 mph), la distance à observer par rapport au véhicule qui vous précède doit être égale ou supérieure à la longueur combinée de votre véhicule et de la caravane/remorque. Évitez tout freinage brusque pouvant provoquer un dérapage. Le véhicule risque en effet de déraiper et de devenir incontrôlable. Ceci est particulièrement vrai lorsque vous conduisez sur route mouillée ou sur chaussée glissante.

■ **Accélération/braquage/virage brusques**

La remorque/caravane peut heurter votre véhicule en cas de prise de virages serrés pendant le remorquage. Ralentissez suffisamment tôt à l'approche des virages et négociez-les lentement et prudemment pour éviter tout freinage brusque.

■ **Points importants concernant la prise de virages**

Les roues de la caravane/remorque empiètent davantage à l'intérieur du virage que les roues du véhicule. Pour compenser, tournez dans les virages plus large qu'habituellement.

■ **Points importants concernant la stabilité**

Les mouvements du véhicule engendrés par un revêtement inégal et un fort vent de travers affectent le comportement du véhicule. Le véhicule risque également d'être balancé par le passage de bus ou autres gros camions. Regardez fréquemment derrière vous lorsque vous passez près de tels véhicules. Dès que de tels mouvements se produisent, décélérez immédiatement et en douceur en actionnant progressivement les freins. Maintenez toujours le véhicule en ligne droite lors du freinage.

■ **Dépassement de véhicules**

Prenez en considération la longueur totale combinée de votre véhicule et de la caravane/remorque et assurez-vous que la distance entre véhicules est suffisante avant de changer de voie de circulation.

■ **Informations relatives à la transmission**

Afin de préserver l'efficacité du frein

moteur et les performances du système de charge lorsque vous utilisez le frein moteur, ne mettez pas la transmission sur D. (→P.156)

■ **Si le moteur surchauffe**

Le moteur risque de surchauffer en cas de remorquage d'une caravane/remorque chargée sur une longue pente abrupte à des températures dépassant 30°C (85°F). Si la jauge de température du liquide de refroidissement moteur indique que le moteur surchauffe, arrêtez immédiatement la climatisation, quittez la route et arrêtez le véhicule dans un endroit sûr. (→P.407)

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Placez toujours des cales sous les roues du véhicule et de la caravane/remorque. Serrez vigoureusement le frein de stationnement et mettez le levier de vitesses sur P.



AVERTISSEMENT

Respectez toutes les instructions décrites dans cette section. Autrement, vous pourriez provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Précautions de conduite avec une caravane/remorque**

Lorsque vous tractez une caravane/remorque, assurez-vous qu'aucune limite de poids n'est dépassée. (→P.144)

■ **Vitesse du véhicule en cas de remorquage**

Respectez les limitations de vitesse en cas de conduite avec une caravane/remorque.

■ **Avant de descendre des collines ou de longues pentes**

Réduisez votre vitesse et rétrogradez. Toutefois, ne rétrogradez jamais brusquement alors que vous descendez une pente longue ou abrupte.

■ **Actionnement de la pédale de frein**

Ne maintenez pas la pédale de frein enfoncée trop souvent ou pendant une période prolongée. Ceci peut provoquer une surchauffe des freins ou de réduire l'efficacité du freinage.

■ **Pour éviter tout accident ou blessure**

- Véhicules équipés d'une roue de secours compacte: Ne tractez pas de caravane/remorque quand le véhicule est équipé de la roue de secours compacte.
- Véhicules avec kit de réparation anti-crevaisin de secours: Ne tractez pas une caravane/remorque lorsque le pneu installé est réparé avec le kit de réparation anti-crevaisin de secours.
- N'utilisez pas les systèmes suivants lors de la conduite avec une caravane/remorque.
 - Régulateur de vitesse
 - Régulateur de vitesse actif



NOTE

■ **Ne raccordez pas les feux de la caravane/remorque directement**

Un raccordement direct des feux de la caravane/remorque risquerait d'endommager le système électrique de votre véhicule et de causer un dysfonctionnement.

Contact d'alimentation (allumage)


Effectuez les opérations suivantes tout en ayant sur vous la clé électronique pour démarrer le système hybride ou changer le mode du contact d'alimentation.

Démarrage du système hybride

- 1 Tirez la commande de frein de stationnement pour vérifier que le frein de stationnement est serré. (→P.159)

Le témoin de frein de stationnement s'allume.

- 2 Vérifiez que le levier de vitesses est sur P.
- 3 Appuyez fermement sur la pédale de frein.

 et un message s'affichent sur l'écran multifonctionnel. Si cela n'est pas affiché, le système hybride ne peut pas être démarré.

- 4 Appuyez sur le contact d'alimentation brièvement et fermement.

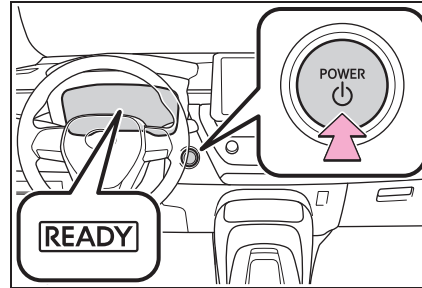
Pour actionner le contact d'alimentation, une pression brève et ferme est suffisante. Il n'est pas nécessaire de maintenir le contact appuyé.

Si le témoin "READY" s'allume, le système hybride fonctionne normalement.

Maintenez la pédale de frein enfoncée jusqu'à ce que le témoin "READY" s'allume.

Le système hybride peut être démarré quel

que soit le mode du contact d'alimentation.



- 5 Vérifiez que le témoin "READY" est allumé.

Le véhicule ne peut pas rouler si le témoin "READY" est éteint.

Éclairage du contact d'alimentation

Suivant la situation, l'éclairage du contact d'alimentation fonctionne de la manière suivante :

- Lorsqu'une porte est ouverte ou que le mode du contact d'alimentation passe du mode ACC ou ON à arrêt, l'éclairage du contact d'alimentation s'allume.
- Lorsque vous appuyez sur la pédale de frein tout en portant sur vous la clé électronique, l'éclairage du contact d'alimentation clignote.
- Lorsque le contact d'alimentation est en mode ACC ou ON, l'éclairage du contact d'alimentation est constamment allumé.

Si le système hybride ne démarre pas

- Il est possible que le système d'antidémarrage n'ait pas été désactivé. (→P.78)
Contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.
- Si un message relatif au démarrage est affiché sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions.

Lorsque la température ambiante est basse, dans des conditions de conduite hivernales par exemple

- Lors du démarrage du système hybride, le temps de clignotement du témoin "READY" peut être long. Laissez le véhicule comme il est jusqu'à ce que le témoin "READY"

reste allumé, puisque cela signifie que le véhicule peut se déplacer.

- Lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) est extrêmement froide (au-dessous d'environ -30°C [-22°F]) sous l'effet de la température extérieure, il peut s'avérer impossible de démarrer le système hybride. Dans ce cas, essayez de démarrer le système hybride à nouveau une fois que la température de la batterie du système hybride augmente en raison de l'augmentation de la température extérieure, etc.

■ Bruits et vibrations particuliers à un véhicule hybride

→P.72

■ Si la batterie 12 V est déchargée

Le système hybride ne peut pas être démarré au moyen du système d'accès et de démarrage mains libres. Reportez-vous à P.403 pour redémarrer le système hybride.

■ Usure de la pile de la clé électronique

→P.104

■ Conditions affectant le fonctionnement

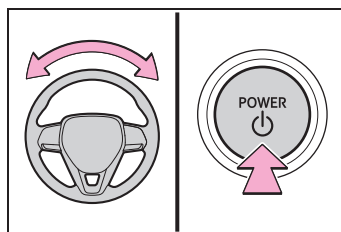
→P.116

■ Remarques sur la fonction d'accès mains libres

→P.117

■ Fonction d'antivol de direction (sur modèles équipés)

- Après la mise du contact d'alimentation sur arrêt et l'ouverture et la fermeture des portes, le volant est bloqué par la fonction d'antivol de direction. Lorsque vous actionnez à nouveau le contact d'alimentation, l'antivol de direction est automatiquement débloqué.
- Lorsque l'antivol de direction ne peut pas être déverrouillé, "Premere l'interruttore POWER mentre si ruota il volante in qualsiasi direzione." s'affiche sur l'écran multifonctionnel.
Appuyez brièvement et fermement sur le contact d'alimentation tout en tournant le volant à gauche et à droite.



- Pour éviter que le moteur de l'antivol de direction ne surchauffe, son fonctionnement peut être suspendu en cas de démarrages et d'arrêts répétés du système hybride dans un court laps de temps. Dans ce cas, abstenez-vous d'actionner le contact d'alimentation. Après un délai d'environ 10 secondes, le moteur de l'antivol de direction recommence à fonctionner.

■ Si le témoin "READY" ne s'allume pas

Si le témoin "READY" ne s'allume pas même après avoir effectué correctement les procédures de démarrage du véhicule, contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié immédiatement.

■ En cas de dysfonctionnement du système hybride

→P.77

■ Pile de la clé électronique

→P.345

■ Fonctionnement du contact d'alimentation

- Si vous n'appuyez pas sur le contact brièvement et fermement, le mode du contact d'alimentation risque de ne pas changer et le système hybride risque de ne pas démarrer.
- Si vous essayez de redémarrer le système hybride tout de suite après avoir mis le contact d'alimentation sur arrêt, dans certains cas, le système hybride peut ne pas démarrer. Après avoir mis le contact d'alimentation sur arrêt, veuillez patienter quelques secondes avant de redémarrer le système hybride.

■ Personnalisation

Si le système d'accès et de démarrage mains libres a été désactivé dans un réglage per-

sonnalisé, reportez-vous à P.401.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous démarrez le système hybride

Démarrez toujours le système hybride en étant assis dans le siège conducteur.

N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur alors que vous démarrez le système hybride, quelles que soient les circonstances.

Cela peut causer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Précautions pendant la conduite (véhicules avec fonction d'antivol de direction)

Si un dysfonctionnement se produit au niveau du système hybride alors que le véhicule roule, ne verrouillez pas et n'ouvrez pas les portes tant que le véhicule n'est pas à l'arrêt complet, en sécurité.

L'activation de l'antivol de direction dans ces circonstances peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ Lorsque vous démarrez le système hybride

Si le système hybride devient difficile à démarrer, faites contrôler immédiatement votre véhicule par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

■ Symptômes indiquant un dysfonctionnement au niveau du contact d'alimentation

Si le contact d'alimentation semble fonctionner différemment que d'habitude, si le contact se bloque légèrement par exemple, il peut s'agir d'un dysfonctionnement. Contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié immédiatement.

Arrêt du système hybride

- 1 Arrêtez complètement le véhicule.
- 2 Serrez le frein de stationnement (→P.159), et mettez le levier de vitesses sur P.

Vérifiez que le témoin de frein de stationnement est allumé.

N'appuyez pas sur le bouton de déverrouillage du levier de vitesses après avoir mis le levier de vitesses sur P.

- 3 Appuyez sur le contact d'alimentation brièvement et fermement.

Le système hybride s'arrête, et l'affichage des instruments s'éteint.

- 4 Relâchez la pédale de frein et vérifiez que "Accessoire" ou "Contact mis" n'apparaît pas sur l'écran multifonctionnel.

AVERTISSEMENT

■ Arrêt du système hybride en cas d'urgence

- Si vous souhaitez arrêter le système hybride en cas d'urgence pendant la conduite du véhicule, maintenez le contact d'alimentation appuyé pendant plus de 2 secondes ou appuyez dessus brièvement au moins 3 fois de suite. (→P.356)

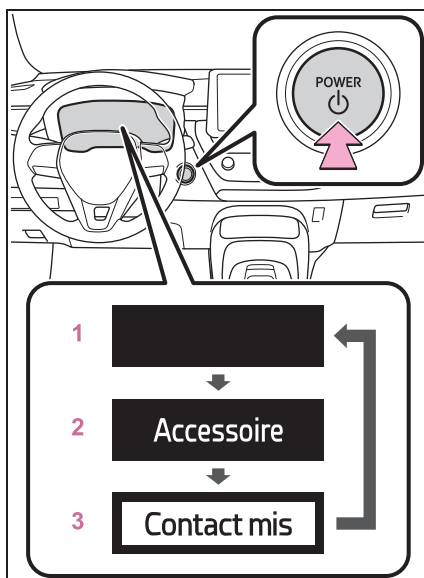
Cependant, ne touchez pas le contact d'alimentation pendant la conduite, sauf en cas d'urgence. Arrêter le système hybride pendant la conduite n'entraîne pas une perte de contrôle de la direction ou des freins. Toutefois, la direction n'est plus assistée électriquement. Cela rend la manœuvre de la direction plus difficile, par conséquent, il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

- Si le contact d'alimentation est actionné alors que le véhicule roule, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel et un signal sonore se déclenche.
- Pour redémarrer le système hybride après avoir effectué un arrêt d'urgence, placez le levier de vitesses sur N puis appuyez sur le contact d'alimentation.

Changement de mode du contact d'alimentation

Il est possible de changer de mode en appuyant sur le contact d'alimentation avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change à chaque pression sur le contact.)



1 OFF^{*1}

Les feux de détresse peuvent être utilisés.

2 ACC^{*2}

Certains équipements électriques tels que le système audio peuvent être utilisés.

“Accessoire” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

3 ON

Tous les équipements électriques peuvent être utilisés.

“Contact mis” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

^{*1}: Si le levier de vitesses est dans une position autre que P ou si le bouton de déverrouillage du levier de vitesses est enfoncé alors que le levier de vitesses est en position P ou si le bouton de déverrouillage du levier de vitesses n'est pas enfoncé, le contact d'alimentation reste sur ON et non sur arrêt.

^{*2}: Le mode ACC peut être activé/désactivé dans le menu de personnalisation. (→P.423)

■ Fonction de coupure automatique de l'alimentation

Si le véhicule est laissé sur ACC ou sur ON (le système hybride ne fonctionne pas) pendant plus de 20 minutes avec le levier de vitesses sur la position P ou que le bouton de déverrouillage du levier de vitesses n'est pas enfoncé, le contact d'alimentation est automatiquement placé sur arrêt.

De même, si la charge restante de la batterie 12 V est faible alors que le levier de vitesses se trouve sur P ou que le bouton de déverrouillage du levier de vitesses n'est pas enfoncé, et que le contact d'alimentation se trouve sur ACC ou ON (le système hybride ne fonctionne pas), un signal sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Si rien ne se passe, le contact d'alimentation se met automatiquement sur arrêt. Toutefois, cette fonction ne permet pas d'éviter complètement une décharge de la batterie 12 V. Ne quittez pas le véhicule en laissant le contact d'alimentation sur ACC ou ON pendant des périodes prolongées lorsque le système hybride ne fonctionne pas.

■ Lorsque la personnalisation de l'ACC est désactivée

Lorsque le contact d'alimentation est placé

sur arrêt, le système de multimédia peut encore être utilisé pendant un certain temps jusqu'à ce que la fonction de protection de la batterie commence à fonctionner.



NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

- Ne laissez pas le contact d'alimentation sur ACC ou ON pendant des périodes prolongées lorsque le système hybride n'est pas activé.
- Si "Accessoire" ou "Contact mis" s'affiche sur l'écran multifonctionnel, le contact d'alimentation n'est pas sur arrêt. Sortez du véhicule après avoir placé le contact d'alimentation en mode arrêt.

Lorsque vous arrêtez le système hybride alors que le levier de vitesses est sur une position autre que P

Si le système hybride est arrêté alors que le levier de vitesses est sur une position autre que P ou que le bouton de déverrouillage du levier de vitesses est enfoncé, le contact d'alimentation n'est pas mis sur arrêt. Procédez comme suit pour mettre le contact sur arrêt:

- 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.
- 2 Placez le levier de vitesses sur P.
N'appuyez pas sur le bouton de déverrouillage du levier de vitesses après avoir mis le levier de vitesses sur P.
- 3 Vérifiez que "Contact mis" s'affiche sur l'écran multifonctionnel et appuyez brièvement et fermement sur le contact d'alimentation.

- 4 Vérifiez que "Accessoire" ou "Contact mis" sur l'écran multifonctionnel sont désactivés.



NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

N'arrêtez pas le système hybride alors que le levier de vitesses est sur une position autre que P ou que le bouton de déverrouillage du levier de vitesses est enfoncé. Si le système hybride est arrêté alors que le levier de vitesses est sur une position autre que P ou que le bouton de déverrouillage du levier de vitesses est enfoncé, le contact d'alimentation n'est pas mis sur arrêt et reste sur la position ON. Si le véhicule est laissé sur ON, la batterie risque de se décharger.

Mode de conduite EV

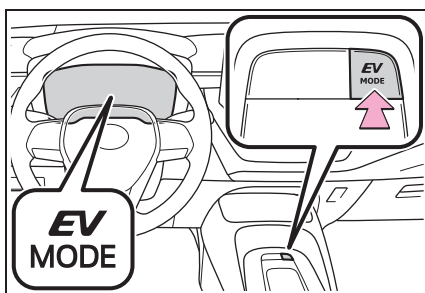
En mode de conduite EV, l'alimentation électrique est fournie par la batterie du système hybride (batterie de traction), et seul le moteur électrique (moteur de traction) est utilisé pour propulser le véhicule.

Ce mode vous permet de conduire dans des zones résidentielles tôt le matin et tard le soir, ou dans les parkings intérieurs, etc., sans vous préoccuper des nuisances sonores et des émissions polluantes.

Instructions d'utilisation

Active/désactive le mode de conduite EV

Lorsque le mode de conduite EV est activé, le témoin de mode de conduite EV s'allume. Pour ramener le véhicule en mode de conduite normale (au moyen du moteur à essence et du moteur électrique [moteur de traction]), appuyez sur la commande en mode de conduite EV.



■ Situations dans lesquelles le mode de conduite EV ne peut pas être activé

Vous risquez de ne pas pouvoir passer en mode de conduite EV dans les situations sui-

vantes. S'il ne peut pas être activé, un signal sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

- La température du système hybride est élevée.
Le véhicule a été laissé au soleil, conduit dans une montée ou à vitesse élevée, etc.
- La température du système hybride est basse.
Vous avez laissé le véhicule pendant une période prolongée, etc.
- Le moteur à essence est en cours de chauffe.
- La batterie du système hybride (batterie de traction) est faible.
Le niveau de batterie restant indiqué sur l'écran de contrôle de l'énergie est bas. (→P.99)
- La vitesse du véhicule est élevée.
- Vous appuyez fermement sur la pédale d'accélérateur ou le véhicule est en pente, etc.
- Le désembuage du pare-brise est en cours d'utilisation.

■ Passage en mode de conduite EV lorsque le moteur à essence est froid

Une fois que le système hybride a démarré et que le témoin "READY" est allumé, appuyez sur la commande de mode de conduite EV avant que le moteur à essence ne démarre pour passer en mode de conduite EV.

Cependant, selon les conditions du véhicule, il est possible d'annuler le mode de conduite EV et de reprendre la conduite normale (utilisant le moteur à essence et le moteur électrique [moteur de traction]).

■ Annulation automatique du mode de conduite EV

Lorsque vous conduisez en mode de conduite EV, le moteur à essence peut démarrer automatiquement et le véhicule peut être entraîné par le moteur à essence et le moteur électrique (moteur de traction) dans les situations suivantes. Lorsque le mode de conduite EV est désactivé, un signal sonore se déclenche, le témoin de mode de conduite EV clignote, et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

- La batterie du système hybride (batterie de traction) est faible.
Le niveau de batterie restant indiqué sur l'écran de contrôle de l'énergie est bas. (→P.99)
- La vitesse du véhicule est élevée.
- Vous appuyez fermement sur la pédale d'accélérateur ou le véhicule est en pente, etc.

■ Distance pouvant être parcourue en mode de conduite EV

La distance pouvant être parcourue en mode de conduite EV varie entre quelques centaines de mètres et environ 1 km (0,6 mile). Cependant, en fonction des conditions du véhicule, il existe des situations dans lesquelles le mode de conduite EV ne peut pas être utilisé.

(La distance pouvant être parcourue dépend du niveau de charge de la batterie du système hybride [batterie de traction] et des conditions de conduite.)

■ Économie de carburant

Le système hybride est conçu pour réaliser la meilleure économie de carburant possible dans des conditions de conduite normales (au moyen du moteur à essence et du moteur électrique [moteur de traction]). En roulant en mode de conduite électrique EV plus souvent que nécessaire, vous risquez d'obtenir des économies moindres de carburant.

■ Si "Mode EV indisponible." s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Le mode de conduite EV n'est pas disponible. La raison pour laquelle le mode de conduite EV n'est pas disponible (le véhicule est au ralenti, la charge de la batterie est faible, la vitesse du véhicule est supérieure à la plage de vitesses de fonctionnement du mode de conduite EV, la pression sur la pédale d'accélérateur est trop importante) peut être affichée. Utilisez le mode de conduite EV dès qu'il devient disponible.

■ Si "Mode EV désactivé." s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Le mode de conduite EV a été automatiquement annulé. La raison pour laquelle le mode de conduite EV n'est pas disponible (la charge de la batterie est faible, la vitesse du

véhicule est supérieure à la plage de vitesses de fonctionnement du mode de conduite EV, la pression sur la pédale d'accélérateur est trop importante) peut être affichée. Conduisez le véhicule quelques instants avant d'essayer d'activer à nouveau le mode de conduite EV.



AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

Lorsque vous conduisez en mode de conduite EV, faites particulièrement attention aux alentours du véhicule. À cause de l'absence de bruit du moteur, les piétons, cyclistes ou autres usagers de la route et véhicules aux alentours peuvent ne pas avoir conscience du démarrage ou de l'approche du véhicule. Prenez des précautions supplémentaires lorsque vous conduisez, même si le système d'alerte d'approche du véhicule est activé.

Transmission hybride

Sélectionnez la position de changement de vitesse selon l'utilisation voulue et la situation.

Objectif et fonctions des positions de changement de vitesse

Position de changement de vitesse	Objectif ou fonction
P	Stationnement du véhicule/démarrage du système hybride
R	Marche arrière
N	Point mort (Conditions dans lesquelles l'alimentation n'est pas transmise)
D	Conduite normale *
B	Appliquez un freinage moteur modéré lors de la descente de collines

*: Pour améliorer la consommation de carburant et réduire les nuisances sonores, mettez le levier de vitesses sur D pour la conduite normale.

■ Limiter les démarrages brusques (contrôle conduite-démarrage)

→P.135



AVERTISSEMENT

■ En cas de conduite sur route glissante

N'accélérez pas et ne changez pas de rapport brusquement.

Les à-coups engendrés par le frein moteur risquent de faire déraiper ou patiner le véhicule, et de causer un accident.

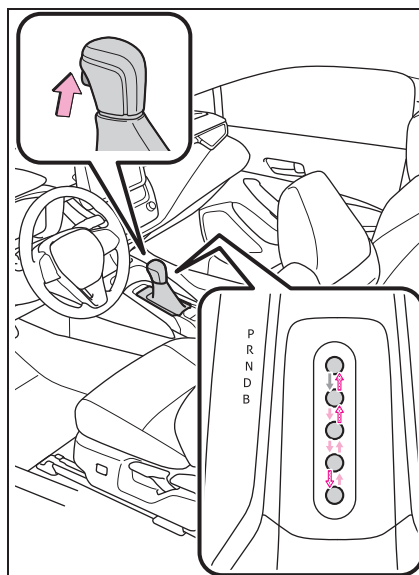


NOTE

■ Recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Si le levier de vitesses est sur N, la batterie du système hybride (batterie de traction) ne se recharge pas même si le moteur tourne. Par conséquent, si vous quittez le véhicule en laissant le levier de vitesses sur N pendant une période prolongée, la batterie du système hybride (batterie de traction) se décharge, et ceci peut avoir pour conséquence une incapacité du moteur à démarrer.

Actionnement du levier de vitesses



← : Le contact d'alimentation étant sur ON et la pédale de frein enfoncée*, déplacez le levier de vitesses tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses situé sur le pommeau de levier de vitesses.

↔ : Déplacez le levier de vitesses tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses situé sur le pommeau de levier de vitesses.

← : Déplacez le levier de vitesses normalement.

Veillez à ce que le véhicule soit à l'arrêt complet lorsque vous actionnez le levier de vitesses entre P et D.

* : Pour pouvoir faire passer le véhicule de P, vous devez appuyer sur la pédale de frein avant d'appuyer sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses. Si vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses en premier, le verrouillage du levier de vitesses n'est pas relâché.

■ Système de verrouillage du levier de vitesses

Le système de verrouillage du levier de vitesses est un système permettant d'éviter l'actionnement accidentel du levier de vitesses au démarrage.

Le levier de vitesses ne peut être déplacé de P que lorsque le contact d'alimentation est sur ON et que la pédale de frein est enfoncée.

■ Si le levier de vitesses est bloqué sur P

Vérifiez d'abord si la pédale de frein est enfoncée.

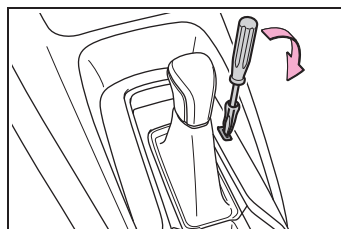
Si le levier de vitesses est bloqué alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il est possible que le système de verrouillage du levier de vitesses soit défaillant. Faites contrôler le véhicule chez un concessionnaire SUZUKI ou dans un atelier qualifié immédiatement.

En mesure d'urgence, vous pouvez procéder

comme suit pour pouvoir manœuvrer le levier de vitesses.

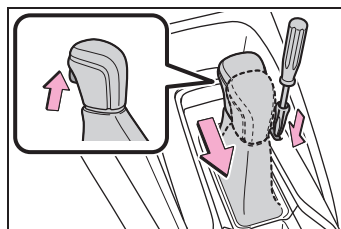
Relâchement du verrouillage du levier de vitesses:

- 1 Serrez le frein de stationnement.
- 2 Mettez le contact d'alimentation sur arrêt.
- 3 Appuyez sur la pédale de frein.
- 4 Faites levier sur le cache avec un tournevis plat ou un outil similaire. Pour éviter d'endommager le cache, enveloppez l'extrémité du tournevis plat de ruban adhésif.



- 5 Maintenez le bouton de déverrouillage de levier de vitesses appuyé et appuyez ensuite sur le bouton situé sur le pommeau de levier de vitesses.

Vous pouvez manœuvrer le levier de vitesses tant que vous appuyez sur les deux boutons.



■ À propos du frein moteur

Lorsque la position de changement de vitesse B est sélectionnée, relâcher la pédale d'accélérateur permet d'appliquer le frein moteur.

- Lorsque le véhicule roule à des vitesses élevées par rapport aux véhicules à essence ordinaire, la décélération du freinage moteur est ressentie de manière moins nette que celle des autres véhicules.
- Une accélération du véhicule est possible même lorsque la position de changement de vitesse B est sélectionnée.

Si vous conduisez le véhicule continuellement en position B, l'économie de carburant baisse. La position D doit généralement être sélectionnée.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter tout accident lors du relâchement du verrouillage du levier de vitesses**

Avant d'appuyer sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses, veillez à serrer le frein de stationnement et appuyez sur la pédale de frein.

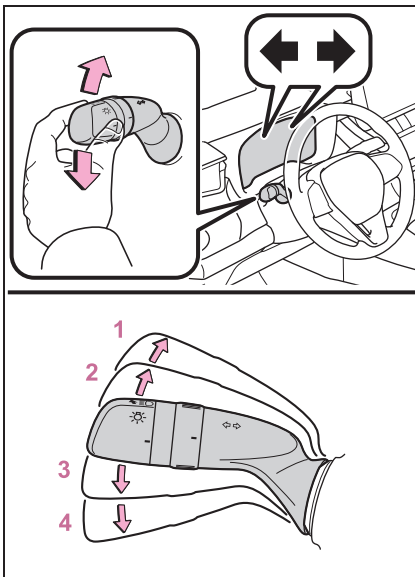
Si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses et que vous déplacez le levier de vitesses de P, le véhicule peut démarrer brusquement, pouvant conduire à un accident occasionnant des blessures graves, voire la mort.

Sélection du mode de conduite

→P.262

Levier de clignotants

Instructions d'utilisation



- 1 Virage à droite
- 2 Changement de voie de circulation vers la droite (déplacez le levier à mi-course et relâchez-le)
Le clignotant droit clignote à 3 reprises.
- 3 Changement de voie de circulation vers la gauche (déplacez le levier à mi-course et relâchez-le)
Le clignotant gauche clignote à 3 reprises.
- 4 Virage à gauche

■ **Les clignotants peuvent être actionnés lorsque**

Le contact d'alimentation est sur ON.

■ **Si le témoin clignote plus rapidement qu'à l'ordinaire**

Vérifiez qu'aucune ampoule n'est grillée au niveau des clignotants avant ou arrière.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.423)

Frein de stationnement

Le frein de stationnement peut être serré ou desserré automatiquement ou manuellement.

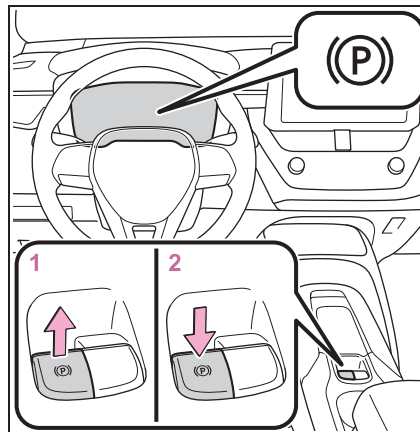
En mode automatique, le frein de stationnement peut être serré ou desserré automatiquement en fonction de l'actionnement du levier de vitesses.

De plus, même en mode automatique, le frein de stationnement peut être serré ou relâché manuellement.

Instructions d'utilisation

■ Utilisation du mode manuel

Le frein de stationnement peut être serré et desserré manuellement.



- 1 Tirez la commande pour serrer le frein de stationnement

Le témoin indicateur de frein de stationnement s'allume.

Maintenez la commande de frein de stationnement tirée si une situation d'urgence se

présente et qu'il est nécessaire d'actionner le frein de stationnement pendant la conduite.

2 Appuyez sur la commande pour relâcher le frein de stationnement

- Actionnez la commande de frein de stationnement tout en appuyant sur la pédale de frein.
- L'utilisation de la fonction de desserrage automatique du frein de stationnement permet de relâcher le frein de stationnement en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Lorsque vous utilisez cette fonction, appuyez lentement sur la pédale d'accélérateur. (→P.160)

Assurez-vous que le témoin indicateur de frein de stationnement s'éteint. Si le témoin lumineux du frein de stationnement clignote, actionnez à nouveau la commande.(→P.371)

■ Activation du mode automatique

Le véhicule étant à l'arrêt, maintenez la commande de frein de stationnement tirée jusqu'à ce qu'un signal sonore retentisse et jusqu'à ce qu'un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Lorsque le mode automatique est activé, le frein de stationnement fonctionne comme suit.

- Lorsque le levier de vitesses est déplacé de P, le frein de stationnement est desserré, et le témoin indicateur de frein de stationnement s'éteint.
- Lorsque le levier de vitesse est déplacé sur P, le frein de stationnement est serré, et le témoin indicateur de frein de stationnement s'allume.

Actionnez le levier de vitesses avec le véhicule à l'arrêt et la pédale de frein enfoncée.

La fonction automatique peut ne pas fonctionner si le levier de vitesses est déplacé extrêmement rapidement ou que la pédale de frein n'est pas enfoncée fermement.

Dans cette situation, serrez le frein de stationnement manuellement. (→P.159)

■ Désactivation du mode automatique

Le véhicule étant à l'arrêt et tout en appuyant sur la pédale de frein, maintenez la commande de frein de stationnement appuyée jusqu'à ce qu'un signal sonore retentisse et jusqu'à ce qu'un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

■ Utilisation du frein de stationnement

- Lorsque le contact d'alimentation n'est pas sur ON, il n'est pas possible de desserrer le frein de stationnement avec la commande de frein de stationnement.
- Lorsque le contact d'alimentation n'est pas sur ON, le mode automatique n'est pas disponible (serrage et desserrage automatiques du frein).

■ Fonction de desserrage automatique du frein de stationnement

Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, le frein de stationnement peut être desserré en appuyant sur la pédale d'accélérateur.

- La porte conducteur est fermée
- Le conducteur a attaché sa ceinture de sécurité
- Le levier de vitesses est en position de marche avant ou de marche arrière
- Le témoin indicateur de dysfonctionnement ou le témoin d'avertissement du système de freinage n'est pas allumé.

Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur, appuyez lentement.

Si le frein de stationnement ne se desserre pas lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur, desserrez le frein de stationnement manuellement.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé de la position P, le frein de stationnement se desserre automatiquement.

■ Fonction de verrouillage automatique du frein de stationnement

Le frein de stationnement est automatiquement serré dans les conditions suivantes:

- La pédale de frein n'est pas enfoncée
- La porte conducteur est ouverte
- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas attachée
- Le levier de vitesses est sur une position autre que P
- Le témoin indicateur de dysfonctionnement et le témoin d'avertissement du système de freinage ne sont pas allumés

■ Si "Frein de stationnement temporaire non disponible" s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Si vous actionnez le frein de stationnement de manière répétée dans un laps de temps court, le système risque de limiter son fonctionnement afin d'éviter toute surchauffe. Si cela se produit, abstenez-vous d'actionner le frein de stationnement. Le fonctionnement normal est rétabli après 1 minute environ.

■ Si "Frein de stationnement non disponible" s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Actionnez le frein de stationnement. Si le message ne disparaît pas après avoir actionné la commande à plusieurs reprises, il est possible que le système soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

■ Bruit de fonctionnement du frein de stationnement

Lorsque le frein de stationnement est actionné, un bruit de moteur (ronnement) peut être perceptible. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ Témoin indicateur de frein de stationnement

- En fonction du mode du contact d'alimentation, le témoin indicateur de frein de stationnement s'allume et reste allumé comme indiqué ci-dessous : ON : Reste

allumé jusqu'à ce que le frein de stationnement soit relâché.

Autre que ON: Reste allumé pendant environ 15 secondes.

- Lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt alors que le frein de stationnement est serré, le témoin indicateur de frein de stationnement reste allumé pendant 15 secondes environ. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ Lorsque la commande de frein de stationnement est défectueuse

Le mode automatique (serrage et desserrage automatique du frein) s'active automatiquement.

■ Stationnement du véhicule

→P.135

■ Avertisseur sonore indiquant que le frein de stationnement est serré

Un signal sonore se déclenche si vous conduisez le véhicule avec le frein de stationnement serré. "Frein de stationnement ACTIVÉ" s'affiche sur l'écran multifonctionnel (lorsque le véhicule atteint une vitesse de 5 km/h [3 mph]).

■ Si le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume

→P.364

■ Utilisation en période hivernale

→P.271



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous stationnez le véhicule

Ne laissez pas un enfant seul dans le véhicule. Le frein de stationnement peut être desserré accidentellement par un enfant et le danger existe que le véhicule se déplace et cause un accident entraînant des blessures graves, voire mortelles.

■ Commande de frein de stationnement

Ne placez aucun objet à proximité de la commande de frein de stationnement. Les objets peuvent interférer avec la commande et entraîner un actionnement inattendu du frein de stationnement.

**AVERTISSEMENT****■ Fonction de verrouillage automatique du frein de stationnement**

N'utilisez jamais la fonction d'engagement automatique du frein de stationnement à la place du fonctionnement normal du frein de stationnement. Cette fonction est conçue pour réduire le risque de collision due au fait que le conducteur a oublié de serrer le frein de stationnement. Une confiance excessive en cette fonction pour garer le véhicule en toute sécurité peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**NOTE****■ Lorsque vous stationnez le véhicule**

Avant de quitter le véhicule, placez le levier de vitesses sur P, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le véhicule ne bouge pas.

■ En cas de dysfonctionnement du système

Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et vérifiez les messages d'avertissement.

■ Lorsque la batterie 12 V du véhicule est déchargée

Le système de frein de stationnement ne peut pas être activé. (→P.403)

■ Lorsque le frein de stationnement ne peut pas être desserré suite à un dysfonctionnement

Lorsque vous conduisez le véhicule avec le frein de stationnement serré, cela entraîne une surchauffe des composants de freinage, pouvant affecter les performances de freinage et entraîner une usure accrue des freins.

Faites contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

Maintien des freins

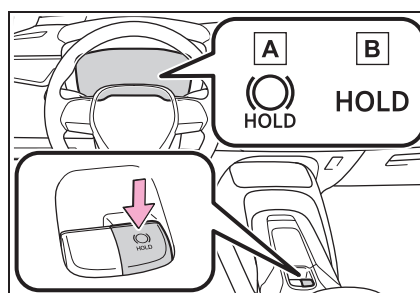
Le système de maintien des freins garde les freins serrés lorsque le levier de vitesses est sur D, B ou N, alors que le système est activé et que vous appuyez sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le système relâche les freins lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur avec le levier de vitesses sur D ou B, pour permettre un départ en douceur du véhicule.

Activation du système

Active le système de maintien des freins

Le témoin de veille du système de maintien des freins (vert) **A** s'allume. Pendant que le système maintient le frein, le témoin d'activation du système de maintien des freins (jaune) **B** s'allume.

**■ Conditions de fonctionnement du système de maintien des freins**

Le système de maintien des freins ne peut pas être activé dans les conditions suivantes:

- La porte du conducteur n'est pas fermée.
- Le conducteur n'a pas attaché sa ceinture

de sécurité.

- Le frein de stationnement est serré.

Si l'une des conditions indiquées ci-dessus est détectée alors que le système de maintien des freins est activé, le système est désactivé et le témoin indicateur de veille du système de maintien des freins s'éteint. De plus, si l'une des conditions est détectée alors que le système maintient les freins, un avertisseur sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Le frein de stationnement est alors automatiquement serré.

■ Fonction de maintien des freins

- Si la pédale de frein est laissée relâchée pendant environ 3 minutes une fois que le maintien des freins par le système a débuté, le frein de stationnement est automatiquement serré. Dans ce cas, un avertisseur sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.
- La fonction de maintien des freins peut ne pas immobiliser le véhicule dans une côte à fort pourcentage. Dans ce cas, il peut être nécessaire pour le conducteur d'actionner les freins. Un avertisseur sonore retentit et l'écran multifonctionnel informe le conducteur de cette situation. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions.
- Pour désactiver le système pendant le maintien des freins par le système, appuyez fermement sur la pédale de frein et appuyez à nouveau sur le bouton.
- Lorsque vous ne souhaitez pas que le frein de stationnement fonctionne automatiquement, appuyez sur la commande du système de maintien des freins et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le témoin de veille (vert) s'éteigne, puis mettez le contact d'alimentation sur arrêt.

■ En cas d'actionnement automatique du frein de stationnement alors que le système maintient les freins

Effectuez l'une des opérations suivantes pour desserrer le frein de stationnement.

- Appuyez sur la pédale d'accélérateur. (Le

frein de stationnement n'est pas relâché automatiquement si la ceinture de sécurité n'est pas attachée.)

- Actionnez la commande du frein de stationnement tout en appuyant sur la pédale de frein.

Assurez-vous que le témoin indicateur de frein de stationnement s'éteint. (→P.159)

■ À quel moment une inspection par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié est-elle nécessaire

Lorsque le témoin de veille de maintien des freins (vert) ne s'allume pas même lorsque vous appuyez sur la commande du système de maintien des freins et que les conditions de fonctionnement du système de maintien des freins sont réunies, le système risque d'être défectueux. Faites contrôler le véhicule chez un concessionnaire SUZUKI ou dans un atelier qualifié.

- Si "Panne Brake Hold Action. frein pr désactiv. Consultez concess." ou "Panne de BrakeHold. Consultez votre concessionnaire." s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

■ Messages d'avertissement et signaux sonores

Le système utilise des messages d'avertissement et des signaux sonores pour signaler un dysfonctionnement du système ou pour informer le conducteur de la nécessité d'être prudent. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions.

- Si le témoin d'activation du système d'application des freins clignote

→P.372

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque le véhicule se trouve dans une côte à fort pourcentage**

Soyez prudent lorsque vous utilisez le système de maintien des freins dans une pente raide, soyez prudent. La fonction de maintien des freins peut ne pas maintenir les freins dans de telles situations. De même, le système peut ne pas s'activer en fonction de l'angle de la pente.

■ Lorsque vous êtes à l'arrêt sur une route glissante

Le système ne peut pas arrêter le véhicule dès lors que la capacité d'adhérence des pneus est excédée. N'utilisez pas le système lorsque vous êtes à l'arrêt sur une route glissante.

**NOTE****■ Lorsque vous stationnez le véhicule**

Le système de maintien des freins freinage n'a pas été conçu pour le stationnement longue durée du véhicule. Le fait de placer le contact d'alimentation sur arrêt alors que le système maintient les freins, risque de relâcher les freins, et de causer une mise en mouvement du véhicule.


Lorsque vous actionnez le contact d'alimentation, appuyez sur la pédale de frein, mettez le levier de vitesses sur P et serrez le frein de stationnement.

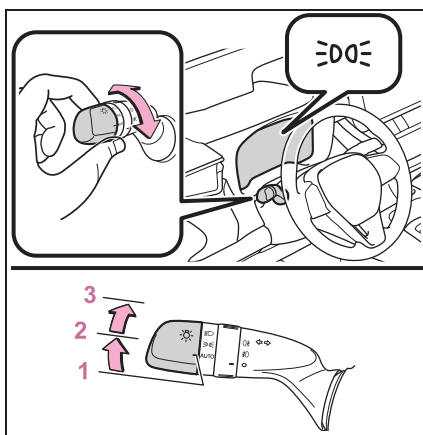
Commande de phares




Il est possible d'actionner les phares manuellement ou automatiquement.

Instructions d'utilisation

L'actionnement de la commande

 permet d'allumer les éclairages comme suit:



- 1**  **AUTO** Les phares, les éclairages de jour (→P.165) et l'ensemble des éclairages énumérés ci-dessous s'allument et s'éteignent automatiquement.
- 2**  Les feux de position avant, les feux arrière, les éclairages de plaque d'immatriculation et du tableau de bord s'allument.
- 3**  Les phares et l'ensemble des éclairages énumérés ci-dessus s'allument.

■ Le mode AUTO peut être utilisé lorsque

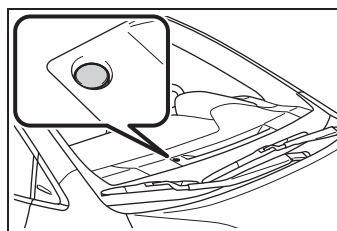
Le contact d'alimentation est sur ON.

■ Système d'éclairage de jour

Afin que les conducteurs voient plus facilement votre véhicule pendant une conduite de jour, les éclairages de jour s'allument automatiquement chaque fois que vous démarrez le système hybride et desserrez le frein de stationnement avec la commande de phares

sur la position **AUTO**. (Éclairage plus lumineux que les feux de position avant.) Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.



■ Capteur de commande de phares



Le capteur risque de ne pas fonctionner correctement s'il est recouvert par un objet ou masqué par un élément fixé sur le pare-brise. Dans de tels cas, le capteur n'est alors pas capable de détecter l'intensité de la lumière ambiante et peut induire un dysfonctionnement du système d'éclairage automatique des phares.



■ Système de désactivation automatique des éclairages

- Lorsque la commande d'éclairage est sur

 ou  : Les phares et les feux antibrouillards avant s'éteignent automatiquement si le contact d'alimentation est placé sur ACC ou OFF et que la porte du conducteur est ouverte.

- Lorsque la commande d'éclairage est sur


AUTO : Les phares et l'ensemble des éclairages s'éteignent automatiquement si le contact d'alimentation est placé sur ACC ou OFF et que la porte du conducteur est ouverte.

Pour allumer à nouveau les éclairages, placez le contact d'alimentation sur ON, ou placez la commande d'éclairage sur arrêt une fois, puis à nouveau sur  ou .

■ Signal sonore de rappel d'éclairage

Un signal sonore se déclenche lorsque le contact d'alimentation est placé sur OFF ou ACC et que la porte du conducteur est ouverte alors que les feux sont allumés.

■ Fonction d'économie de la batterie 12 V

Afin d'éviter que la batterie 12 V du véhicule ne se décharge, si la commande d'éclairage est sur la position  ou **AUTO** lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt, la fonction d'économie de la batterie 12 V est actionnée et éteint automatiquement tous les éclairages après environ 20 minutes.

Lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON, la fonction d'économie de la batterie 12 V est désactivée.

Lorsque vous effectuez l'une des actions suivantes, la fonction d'économie de la batterie 12 V est annulée puis réactivée. Tous les éclairages s'éteignent automatiquement 20 minutes après que la fonction d'économie de la batterie 12 V ait été réactivée:

- Lorsque la commande de phares est actionnée
- Lorsqu'une porte est ouverte ou fermée

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.423)

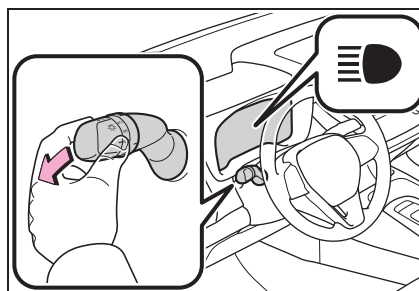


NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne laissez pas les éclairages allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Activation des feux de route



- 1 Avec les phares allumés, poussez le levier vers l'avant pour allumer les feux de route.

Tirez le levier vers vous en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

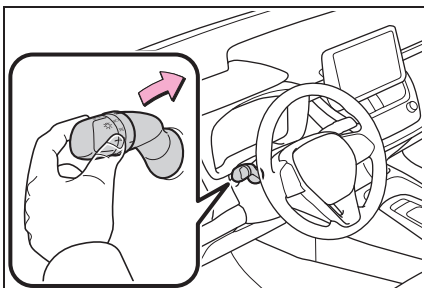
- 2 Tirez le levier vers vous et relâchez-le afin de faire clignoter les feux de route une fois.

Vous pouvez faire des appels de phares, que les phares soient allumés ou éteints.

Système d'éclairage prolongé des phares

Ce système permet aux phares d'être allumés pendant 30 secondes lorsque le contact d'alimentation est sur arrêt.

Tirez le levier vers vous et relâchez-le avec la commande d'éclairage sur **AUTO** après la mise du contact d'alimentation sur arrêt.

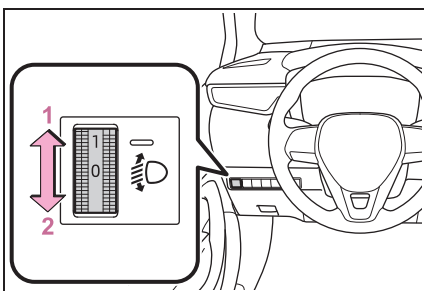


Les feux s'éteignent dans les situations suivantes.

- Le contact d'alimentation est placé sur ON.
- La commande d'éclairage est sur marche.
- Vous tirez à vous la commande d'éclairage puis vous la relâchez.

Molette du correcteur manuel d'assiette des phares

Il est possible de régler l'assiette des phares en fonction du nombre de passagers et des conditions de chargement du véhicule.



- 1 Élève l'assiette des phares
- 2 Abaisse l'assiette des phares

■ Guide des réglages de la molette

Nombre de passagers et charge de bagages		Position de la molette
Passagers	Charge de bagages	
Conducteur	Aucun	0
Conducteur et passager avant	Aucun	0,5
Tous les sièges occupés	Aucun	1,5
Tous les sièges occupés	Chargement de bagages complet	2,5
Conducteur	Chargement de bagages complet	3,5 ^{*1} 3 ^{*2}

*1: Véhicules sans fonction d'accès mains libres

*2: Véhicules avec fonction d'accès mains libres

AHB (feux de route automatiques)

Les feux de route automatiques utilisent une caméra avant située sur la partie supérieure du pare-brise pour détecter la luminosité des éclairages des véhicules circulant devant, de l'éclairage public, etc., et fait passer automatiquement les phares des feux de route aux feux de croisement.



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

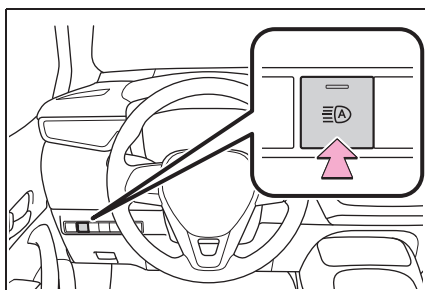
Ne vous fiez pas outre mesure aux feux de route automatiques. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de bien regarder les abords du véhicule et d'activer ou de désactiver manuellement les feux de route, au besoin.

■ Pour éviter un fonctionnement accidentel du système de feux de route automatiques

- Quand il s'avère nécessaire de désactiver le système: →P.178

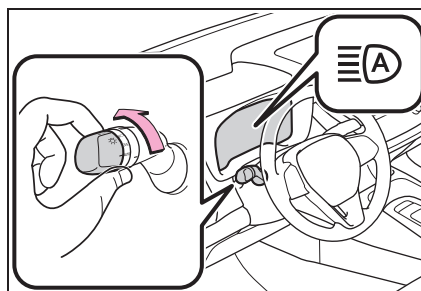
Utilisation du système de feux de route automatiques

- 1 Appuyez sur la commande de feux de route automatiques.



- 2 Placez la commande de phares sur la position AUTO ou .

Lorsque le levier de commande de phares est sur la position feux de croisement, le système AHB est activé et le témoin AHB s'allume.



■ Conditions de fonctionnement automatique des feux de route

- Lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies, les feux de route s'allument automatiquement:
 - La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 30 km/h (19 mph).
 - La zone en avant du véhicule est dans l'obscurité.
 - Il n'y a pas de véhicules devant avec des feux allumés.
 - Il y a peu de lampadaires ou d'autres feux sur la route devant vous.
- Si l'une des conditions suivantes est remplie, les phares passent en feux de croisement:
 - La vitesse du véhicule devient inférieure à environ 25 km/h (16 mph).
 - La zone en avant du véhicule n'est pas dans l'obscurité.
 - Il y a un véhicule devant avec les feux allumés.
 - Il se trouve de nombreux lampadaires ou autres feux sur la route devant vous.

■ Détection par la caméra avant

- Dans les situations suivantes, les feux de route peuvent ne pas passer automatiquement aux feux de croisement:
 - Lorsqu'un véhicule coupe devant votre véhicule

- Lorsqu'un autre véhicule traverse devant le véhicule
- Lorsque les véhicules qui vous précèdent sont détectés à plusieurs reprises puis cachés en raison de virages, de séparateurs de route ou d'arbres en bordure de route répétés
- Lorsqu'un véhicule devant vous s'approche d'une voie éloignée
- Lorsqu'un véhicule devant vous est éloigné
- Lorsqu'un véhicule devant vous n'a pas d'éclairage
- Lorsque les feux du véhicule devant vous sont faibles
- Lorsque le véhicule devant vous réfléchit une forte lumière, comme ses propres phares
- Situations dans lesquelles les capteurs risquent de ne pas fonctionner correctement: →P.182
- Les phares peuvent passer en feux de croisement si un véhicule devant vous et qui utilise des feux antibrouillards sans que ses phares soient allumés est détecté.
- Les éclairages domestiques, les éclairages urbains, les feux rouges, et les panneaux d'affichage lumineux ou les enseignes lumineuses peuvent entraîner le passage des feux de route aux feux de croisement, ou le maintien de l'éclairage des feux de croisement.
- Les éléments suivants peuvent modifier le moment où les phares passent en feux de croisement:
 - La luminosité des feux des véhicules devant vous
 - Le déplacement et la direction des véhicules circulant devant
 - La distance entre votre véhicule et le véhicule qui le précède
 - Lorsqu'un véhicule devant vous n'a des feux allumés que d'un seul côté
 - Lorsqu'un véhicule circulant devant est un véhicule à deux roues
 - Les conditions de la route (inclinaison, virage, état de la surface de la chaussée, etc.)
 - Le nombre de passagers et la quantité de bagages
- Les phares peuvent passer des feux de route aux feux de croisement de manière inattendue.
 - Des vélos ou des véhicules de petite taille peuvent ne pas être détectés.
 - Dans les situations suivantes, le système peut ne pas être en mesure de détecter correctement la luminosité de l'environnement. Ceci peut entraîner le maintien de l'éclairage des feux de croisement ou les feux de route peuvent clignoter ou éblouir les piétons ou les véhicules circulant devant. Dans un tel cas, Il est nécessaire de commuter manuellement entre les feux de route et de croisement.
 - Les environs sont éclairés par des lumières semblables à des phares ou des feux arrière
 - Lorsque les phares ou les feux arrière des véhicules circulant devant sont éteints, sales, de couleur variable ou mal réglés
 - Lorsque les phares passent sans cesse des feux de route aux feux de croisement.
 - Lorsque l'utilisation des feux de route est inappropriée ou lorsque les feux de route peuvent clignoter ou éblouir les piétons ou les autres conducteurs.
 - Lorsque le véhicule est utilisé dans une zone où les véhicules circulent sur le côté opposé de la route par rapport au pays pour lequel le véhicule a été conçu, par exemple utilisation d'un véhicule conçu pour la circulation à droite dans un pays où la circulation est à gauche, ou vice versa
 - Quand il s'avère nécessaire de désactiver le système: →P.178
 - Situations dans lesquelles les capteurs risquent de ne pas fonctionner correctement: →P.182

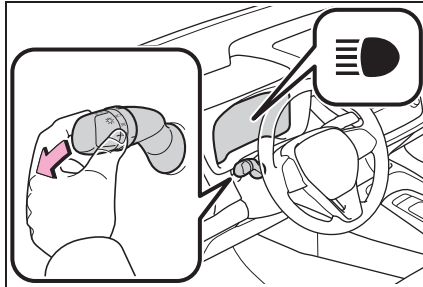
Activation/désactivation manuelle des feux de route

■ Passage en feux de route

Poussez le levier vers l'avant.

Le témoin de feux de route automatiques s'éteint et le témoin de feux de route s'allume.

Tirez le levier sur sa position initiale pour activer à nouveau le système de feux de route automatiques.



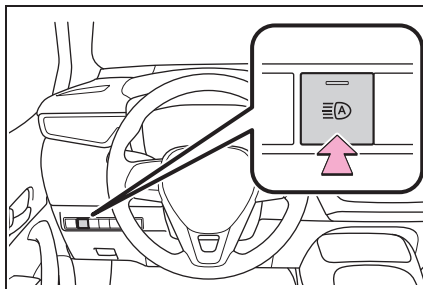
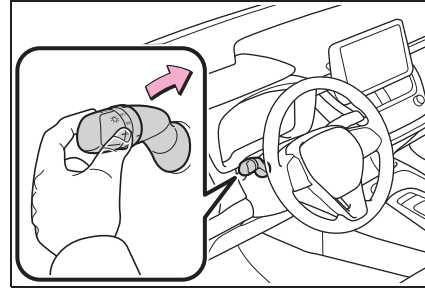
■ Passage en feux de croisement

Appuyez sur la commande de feux de route automatiques.

Le témoin de feux de route automatiques s'éteint.

Appuyez sur la commande pour activer le système de feux de route automatiques à nouveau.

tain temps. Après cela, le système automatique de feux de route fonctionnera.



■ Passage temporaire en feux de croisement

Il est recommandé de passer aux feux de croisement lorsque l'utilisation des feux de route est inappropriée ou lorsque les feux de route peuvent causer des problèmes ou de la détresse aux autres conducteurs ou aux piétons à proximité.

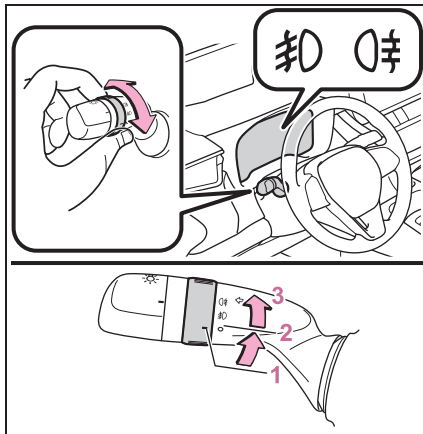
Tirez le levier vers l'arrière, puis remettez-le dans sa position initiale.

Les feux de route s'allument pendant que vous tirez sur le levier, mais une fois le levier remis dans sa position initiale, les feux de croisement restent allumés pendant un cer-

Commande de feux antibrouillards

Les feux antibrouillards assurent une excellente visibilité dans des conditions de conduite difficiles, telles que par temps de pluie et de brouillard.

Instructions d'utilisation



- 1 ○ Éteint les feux antibrouillards avant
- 2 ⊗ Allume les feux antibrouillards avant
- 3 ⊗ Allume les feux antibrouillards avant et arrière

Relâchez la bague de la commande pour revenir à ⊗.

Un nouvel actionnement de la bague de la commande permet d'éteindre le feu antibrouillard arrière uniquement.

Les feux antibrouillards peuvent être utilisés lorsque

Feux antibrouillards avant: Les phares ou les feux de position avant sont allumés.

Feu antibrouillard arrière: Les phares ou les feux antibrouillards avant sont allumés.

Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise

L'actionnement du levier permet d'utiliser les essuie-glaces ou le lave-glace du pare-brise.




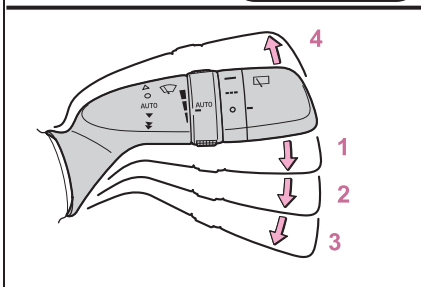
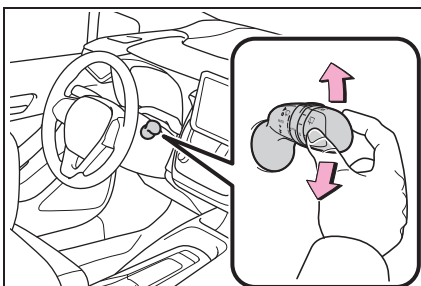
NOTE

■ **Lorsque le pare-brise est sec**

N'utilisez pas les essuie-glaces, car ils risquent d'endommager le pare-brise.

Actionner le levier d'essuie-glace

L'actionnement du levier  permet d'actionner les essuie-glaces et le lave-vitre comme suit.



1 AUTO Balayage de l'essuie-glace de pare-brise à détecteur de pluie

2 ▼ Balayage à vitesse lente de

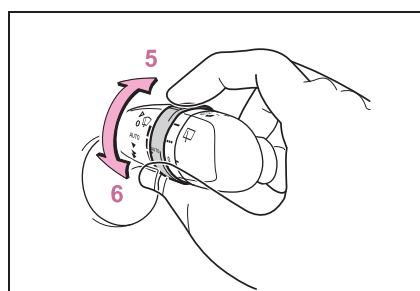
l'essuie-glace de pare-brise

3 ▼ Balayage à vitesse rapide de l'essuie-glace de pare-brise

4 ▲ Fonctionnement temporaire

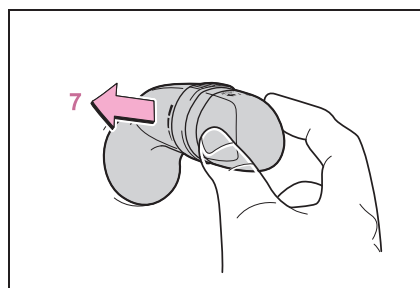
Lors "AUTO" est sélectionné, les essuie-glaces fonctionnent automatiquement lorsque le capteur détecte des gouttes de pluie. Le système règle automatiquement la fréquence de balayage des essuie-glaces en fonction du volume de pluie et de la vitesse du véhicule.

Lorsque "AUTO" est sélectionné, la sensibilité du capteur peut être réglée comme suit, par simple rotation de la bague de la commande.



5 Augmente la sensibilité des essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie

6 Diminue la sensibilité des essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie



7 Fonctionnement combiné du lave-vitre et des essuie-glaces

Le fait de tirer du levier permet d'actionner les essuie-glaces et le lave-vitre.

Après pulvérisation du liquide de lave-vitre, les essuie-glaces balayent automatiquement le pare-brise à quelques reprises.

■ L'essuie-glace et le lave-vitre de pare-brise sont actionnés lorsque

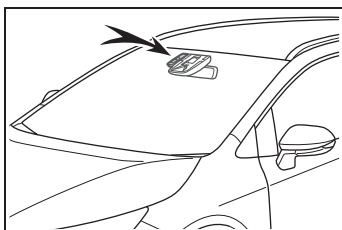
Le contact d'alimentation est sur ON.

■ Effets de la vitesse du véhicule sur le fonctionnement des essuie-glaces

La vitesse du véhicule a des effets sur l'intervalle de balayage intermittent de l'essuie-glace.

■ Détecteur de pluie

- Le détecteur de pluie évalue la quantité de pluie. Le véhicule dispose d'un capteur optique. Il risque de ne pas fonctionner correctement lorsque la lumière du lever ou du coucher du soleil frappe le pare-brise de manière intermittente ou bien si des insectes etc. se trouvent sur le pare-brise.



- Si l'essuie-glace est mis en mode AUTO alors que le contact d'alimentation est sur ON, les essuie-glaces fonctionnent une fois pour indiquer que le mode AUTO est activé.
- Si la température du détecteur de pluie est supérieure ou égale à 85°C (185°F), ou inférieure ou égale à -15°C (-5°F), il peut arriver que le mode automatique soit inopérant. Dans ce cas, utilisez les essuie-glaces dans un mode autre que le mode AUTO.

■ Si le liquide de lave-vitre de pare-brise n'est pas vaporisé

Vérifiez que les buses de lave-vitre ne sont pas bouchées, et qu'il reste du liquide de lave-vitre dans le réservoir de liquide de lave-vitre de pare-brise.

■ Lorsque vous arrêtez le système hybride en cas d'urgence pendant la conduite

Si vous actionnez les essuie-glaces de pare-brise lorsque le système hybride est arrêté, les essuie-glaces de pare-brise fonctionnent en mode de balayage rapide. Une fois que le véhicule est arrêté, le fonctionnement redevient normal lorsque le contact d'alimentation est placé sur ON, ou le fonctionnement est interrompu lorsque la porte du conducteur est ouverte.

AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation des essuie-glaces de pare-brise en mode AUTO

Les essuie-glaces de pare-brise risquent de se déclencher de manière inattendue si vous touchez le capteur ou si le pare-brise est soumis à des vibrations en mode AUTO. Prenez garde à ne pas vous coincer les doigts, etc. dans les essuie-glaces de pare-brise.

■ Précautions relatives à l'utilisation du liquide de lave-vitre

Par temps froid, n'utilisez pas le liquide de lave-vitre avant que le pare-brise ne se soit réchauffé. Le liquide peut geler sur le pare-brise et provoquer une mauvaise visibilité. Cela peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ En cas d'absence de liquide de lave-vitre sortant des buses

Vous pouvez endommager la pompe du liquide de lave-vitre si vous tirez le levier vers vous et le maintenez ainsi en permanence.



NOTE

■ **Lorsqu'une buse se bouche**

Dans ce cas, contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié. N'essayez pas de la déboucher avec une épingle ou un autre objet. Ceci endommagerait la buse.

Essuie-glace et lave-vitre de lunette arrière

L'actionnement du levier permet d'utiliser l'essuie-glace ou le lave-vitre de la lunette arrière.



NOTE

■ **Lorsque la lunette arrière est sèche**

N'utilisez pas l'essuie-glace, car il risque d'endommager la lunette arrière.

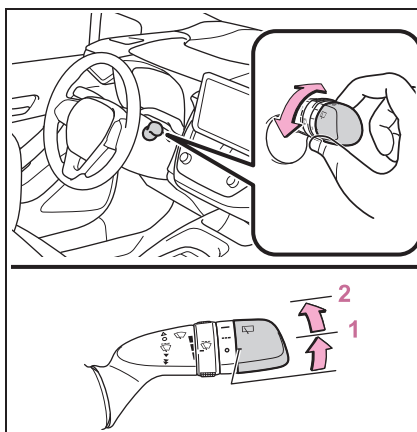
Instructions d'utilisation

L'actionnement de la commande



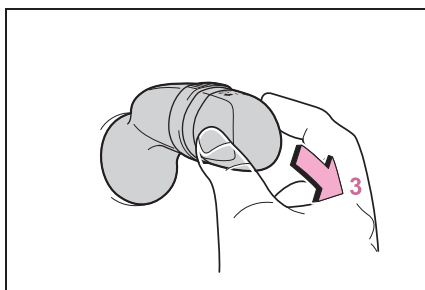
permet d'actionner


l'essuie-glace arrière comme suit:



1 ■■■ Balayage intermittent de l'essuie-glace

2 ■■■ Balayage normal de l'essuie-glace



3  **Fonctionnement combiné du lave-vitre et des essuie-glaces**

Le fait de pousser du levier permet d'actionner l'essuie-glace et le lave-vitre.

Après pulvérisation du liquide de lave-vitre, l'essuie-glace balaie automatiquement le pare-brise à quelques reprises.

■ L'essuie-glace et le lave-vitre de lunette arrière sont actionnés lorsque

Le contact d'alimentation est sur ON.

■ Si le liquide de lave-vitre de pare-brise n'est pas vaporisé

Vérifiez que la buse de lave-vitre n'est pas bouchée, et qu'il reste du liquide de lave-vitre dans le réservoir de liquide de lave-vitre de pare-brise.

■ Fonction d'arrêt de l'essuie-glace de lunette arrière asservie à l'ouverture du hayon

Lorsque l'essuie-glace de lunette arrière est en cours de fonctionnement et que le hayon est ouvert alors que le véhicule est à l'arrêt, le fonctionnement de l'essuie-glace arrière est interrompu pour éviter que quiconque se trouvant à proximité du véhicule ne soit aspergé par l'eau provenant de l'essuie-glace. Lorsque le hayon est fermé, le lave-vitre se remet en marche.



NOTE

■ Lorsque le réservoir de liquide de lave-vitre est vide

N'actionnez pas la commande en permanence, car la pompe de liquide de lave-vitre risque de surchauffer.

■ Lorsqu'une buse se bouche

Dans ce cas, contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié. N'essayez pas de la déboucher avec une épingle ou un autre objet. Ceci endommagerait la buse.

Ouverture du bouchon de réservoir à carburant

Procédez comme suit pour ouvrir le bouchon du réservoir à carburant:

Avant de réapprovisionner le véhicule en carburant

- Placez le contact d'alimentation sur arrêt et assurez-vous que toutes les portes et vitres sont fermées.
- Vérifiez le type de carburant.

■ Types de carburant

→P.421

■ Ouverture du réservoir à carburant pour essence sans plomb

Pour vous éviter toute erreur au moment de l'approvisionnement en carburant, l'ouverture du réservoir à carburant de votre véhicule est adaptée uniquement aux pistolets spéciaux des pompes à essence sans plomb.



AVERTISSEMENT

■ Pendant le réapprovisionnement du véhicule en carburant

Respectez les précautions suivantes lorsque vous réapprovisionnez le véhicule en carburant. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Après être descendu du véhicule et avant d'ouvrir la trappe à carburant, touchez une surface métallique non peinte pour vous décharger de l'électricité statique. Il est important de vous décharger de l'électricité statique avant de procéder au réapprovisionnement en carburant car l'électricité statique pourrait provoquer des étincelles risquant d'enflammer les vapeurs de carburant au moment du réapprovisionnement en carburant.
 - Maintenez toujours les pinces sur le bouchon du réservoir à carburant et tournez-le lentement pour le retirer. Il est possible que vous entendiez un bruit d'aspiration lorsque vous desserrez le bouchon du réservoir à carburant. Patientez jusqu'à ce que vous n'entendiez plus aucun bruit avant de retirer complètement le bouchon. Par temps chaud, du carburant sous pression risque de jaillir du goulot de remplissage et de causer des blessures.
 - Ne laissez quiconque ne s'étant pas déchargé de l'électricité statique dont il est porteur s'approcher du réservoir à carburant ouvert.
 - Ne respirez pas les vapeurs de carburant. Le carburant contient des substances nocives en cas d'inhalation.
 - Ne fumez pas pendant le réapprovisionnement en carburant du véhicule. Le carburant peut s'enflammer et provoquer un incendie.
 - Ne remontez pas dans le véhicule et ne touchez personne ni aucun objet qui pourrait être chargé en électricité statique. Cela pourrait entraîner une accumulation d'électricité statique, avec le risque de provoquer un incendie.
- **Pendant le réapprovisionnement en carburant**
- Respectez les précautions suivantes pour empêcher le carburant de déborder du réservoir à carburant:

⚠ AVERTISSEMENT

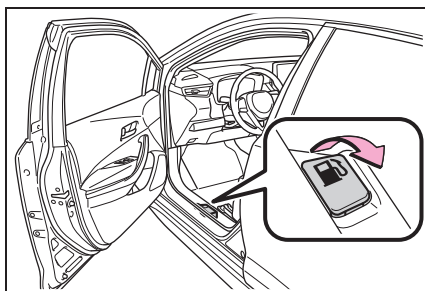
- Insérez le pistolet correctement dans le goulot de remplissage de carburant.
- Arrêtez de remplir le réservoir une fois que le pistolet s'arrête automatiquement en produisant un dé clic.
- Ne rajoutez pas de carburant dans le réservoir.

⚠ NOTE

■ **Réapprovisionnement en carburant**
Ne renversez pas de carburant pendant le réapprovisionnement en carburant. Cela peut endommager le véhicule, par exemple provoquer un fonctionnement anormal du dispositif antipollution, endommager des composants du système de carburant ou la surface peinte du véhicule.

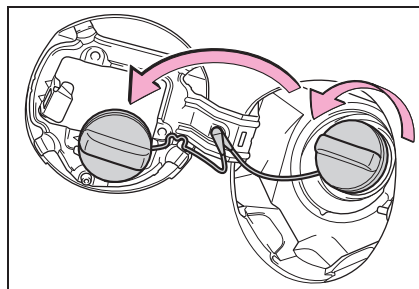
Ouverture du bouchon de réservoir à carburant

- 1 Tirez le mécanisme d'ouverture vers le haut pour ouvrir la trappe à carburant.

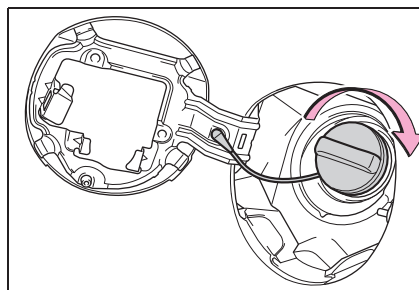


- 2 Tournez lentement le bouchon de réservoir de carburant et retirez-le,

puis accrochez-le à l'arrière de la trappe à carburant.

**Fermeture du bouchon de réservoir à carburant**

Une fois le réapprovisionnement en carburant terminé, vissez le bouchon du réservoir à carburant jusqu'à ce que vous perceviez un dé clic. Lorsque vous relâchez le bouchon, celui-ci tourne légèrement dans le sens opposé.

**⚠ AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous remplacez le bouchon du réservoir à carburant**

Utilisez uniquement un bouchon de réservoir à carburant d'origine Suzuki pour votre véhicule. Autrement, un incendie ou tout autre incident risquent de se produire et de causer des blessures graves, voire mortelles.

Safety Sense

Safety Sense se compose des systèmes d'aide à la conduite et contribue à une expérience de conduite sûre et confortable:



AVERTISSEMENT

■ Safety Sense

Safety Sense fonctionne en partant du principe que le conducteur conduit prudemment, et contribue à réduire l'impact sur les occupants et le véhicule en cas de collision ou assister le conducteur dans des conditions de conduite normales.

Étant donné que le degré de précision de reconnaissance et de performance de contrôle que le système peut fournir est limité, ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Le conducteur seul doit être attentif à l'environnement du véhicule et conduire prudemment.

■ Pour une utilisation en toute sécurité

- Ne vous fiez pas excessivement à ce système. Le conducteur seul doit être attentif à l'environnement du véhicule et conduire prudemment. Ce système peut ne pas fonctionner dans toutes les situations et l'assistance fournie est limitée. Une confiance excessive en ce système pour diriger le véhicule en toute sécurité peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Ne tentez pas de tester le fonctionnement du système, car il pourrait ne pas fonctionner correctement, ce qui pourrait entraîner un accident.
- Si une attention est nécessaire pendant la conduite ou si un dysfonctionnement du système se produit, un message d'avertissement ou un avertisseur sonore se déclenche. Si un message d'avertissement s'affiche à l'écran, suivez les instructions affichées.

- En fonction du bruit extérieur, du volume du système audio, etc. il peut être difficile d'entendre l'avertisseur sonore. De même, selon l'état de la route, il peut être difficile de reconnaître le fonctionnement du système.

■ Quand il s'avère nécessaire de désactiver le système

Dans les situations suivantes, veuillez à désactiver le système.

Sinon, le système risque de ne pas fonctionner correctement, ce qui pourrait provoquer un accident entraînant la mort ou des blessures graves.

- Lorsque le véhicule est incliné en raison d'une surcharge ou d'une crevaison
- Lorsque vous conduisez à des vitesses extrêmement élevées
- Lors du remorquage d'un autre véhicule
- Lorsque le véhicule est transporté par un camion, un bateau, un train, etc.
- Lorsque le véhicule est levé sur un pont-élévateur et que les pneus peuvent tourner librement
- Lors d'une inspection du véhicule au moyen d'un testeur à rouleaux tel qu'un banc dynamométrique ou d'un testeur de compteur de vitesse, ou lors de l'utilisation d'une équilibreuse de roues
- Lorsque le véhicule est conduit de manière sportive ou hors route
- Lors de l'utilisation d'une station de lavage automatique
- Lorsqu'un capteur est mal aligné ou déformé en raison d'un choc violent appliqué au capteur ou à la zone autour du capteur
- Lorsque des accessoires qui obstruent un capteur ou une lumière sont temporairement installés sur le véhicule
- Lorsqu'une roue de secours compacte ou des chaînes sont installées sur le véhicule ou lorsqu'un kit anti-crevaison a été utilisé

⚠ AVERTISSEMENT

- Lorsque les pneus sont excessivement usés ou que la pression de gonflage des pneus est faible
- Lorsque des pneus d'une taille autre que celle spécifiée par le fabricant sont installés
- Lorsqu'il est impossible de conduire le véhicule de manière stable, en raison d'une collision, d'un dysfonctionnement, etc.

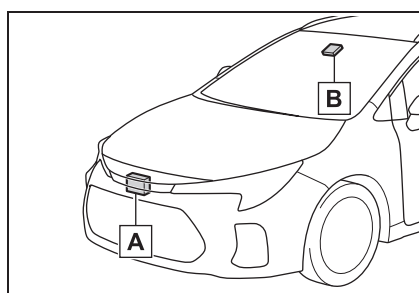
Système d'aide à la conduite

- **PCS (système de sécurité de pré-collision)**
→P.184
- **LTA (aide au suivi de voie)**
→P.194
- **LDA (alerte de sortie de voie)**
→P.199
- **Système d'aide à l'arrêt d'urgence**
→P.224
- **AHB (feux de route automatiques)**
→P.168
- **PDA (aide à la conduite proactive)**
→P.204
- **RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)**
→P.209
- **Régulateur de vitesse actif**
→P.212
- **Régulateur de vitesse**
→P.221
- **Limiteur de vitesse**
→P.226

Capteurs utilisés par Safety Sense

Divers capteurs sont utilisés pour obtenir les informations nécessaires au fonctionnement du système.

- **Les capteurs qui détectent les conditions environnantes**



A Capteur de radar avant

B Caméra avant

⚠ AVERTISSEMENT

- **Pour éviter tout dysfonctionnement des capteurs radar**

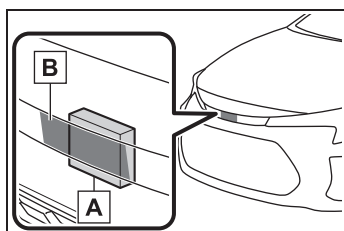
Respectez les précautions suivantes. Sinon, un capteur radar risque de ne pas fonctionner correctement, ce qui pourrait provoquer un accident entraînant la mort ou des blessures graves.

AVERTISSEMENT

- Les capteurs radar et leurs caches doivent rester propres en toutes circonstances.

Nettoyez l'avant d'un capteur radar ou l'avant ou l'arrière d'un cache de capteur radar s'il est sale ou couvert de gouttelettes d'eau, de neige, etc.

Lorsque vous nettoyez le capteur radar et le cache du capteur radar, utilisez un chiffon doux pour enlever la saleté afin de ne pas les endommager.



A Capteur radar

B Cache du capteur radar

- Ne fixez pas d'accessoires, d'autocollants (y compris des autocollants transparents), de ruban adhésif en aluminium, etc. sur un capteur radar ou un cache de capteur radar et sur leur zone environnante.
- Ne faites pas subir de choc à un capteur radar ou à la zone avoisinante. Si un capteur radar, la calandre, ou le pare-chocs avant subissent un choc, faites contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié pour en savoir plus.
- Ne démontez pas les capteurs radar.
- Ne modifiez pas et ne peignez pas les capteurs radar ou le couvercle du capteur radar, et ne les remplacez pas par des pièces autres que des pièces d'origine SUZUKI.

- Dans les situations suivantes, un recalibrage des capteurs radar sera nécessaire. Pour plus de détails, contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

- Lorsqu'un capteur radar est retiré et installé, ou remplacé
- En cas de remplacement du pare-chocs avant ou de la calandre avant

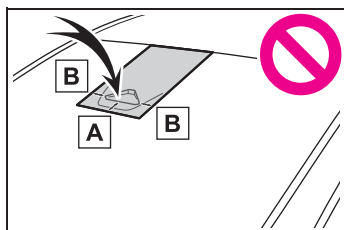
■ Pour éviter tout dysfonctionnement de la caméra avant

Respectez les précautions suivantes. Sinon, la caméra avant risque de ne pas fonctionner correctement, ce qui pourrait provoquer un accident entraînant la mort ou des blessures graves.

- Maintenez toujours le pare-brise propre.
- Lorsque le pare-brise est sale ou couvert d'un film huileux, de gouttes de pluie, de neige, etc., lavez le pare-brise.
- Même si un agent de revêtement de verre est appliqué sur le pare-brise, il sera quand même nécessaire d'utiliser les essuie-glaces de pare-brise pour éliminer les gouttes d'eau, etc. de la surface du pare-brise devant la caméra avant.
- Si la face intérieure du pare-brise où la caméra avant est installée est sale, contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

AVERTISSEMENT

- Ne fixez pas d'autocollants (y compris des autocollants transparents) ou d'autres éléments sur la zone du pare-brise située devant la caméra avant (zone ombrée sur l'illustration).



A Environ 4 cm (1,6 in.)

B Environ 4 cm (1,6 in.)

- Si la zone du pare-brise devant la caméra avant est embuée ou couverte de condensation ou de givre, utilisez le désembuage de pare-brise pour retirer la buée, la condensation ou le givre.
- Si les gouttes d'eau ne peuvent pas être correctement éliminées de la surface du pare-brise devant la caméra avant au moyen des essuie-glaces de pare-brise, remplacez l'insert d'essuie-glace ou le balai d'essuie-glace.
- Ne collez pas de film teinté sur le pare-brise.
- Remplacez le pare-brise s'il est endommagé ou fissuré.
Si le pare-brise a été remplacé, un recalibrage de la caméra avant sera nécessaire. Pour plus de détails, contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.
- Ne laissez pas des liquides entrer en contact avec la caméra avant.
- Ne laissez pas des lumières vives se réfléchir sur la caméra avant.

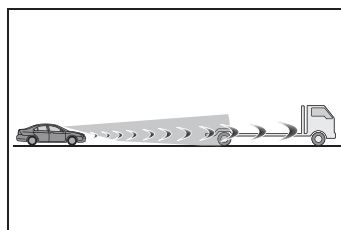
- N'endommagez pas l'objectif de la caméra avant et ne le laissez pas se salir.
Lors du nettoyage de la face intérieure du pare-brise, ne laissez pas le produit de nettoyage pour vitres entrer en contact avec l'objectif de la caméra avant. Ne touchez pas l'objectif de la caméra avant.
Si la caméra avant est sale ou endommagée, contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.
- Ne faites pas subir de choc violent à la caméra avant.
- Ne modifiez pas la position ou l'orientation de la caméra avant, et ne la retirez pas.
- Ne démontez pas la caméra avant.
- Ne modifiez pas les pièces situées autour de la caméra avant, comme le rétroviseur intérieur ou le plafond.
- Ne fixez pas d'accessoires susceptibles d'obstruer la caméra avant sur le capot, la calandre avant ou le pare-chocs avant. Pour plus de détails, contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.
- Si une planche de surf ou tout autre objet long doivent être fixés sur le toit, assurez-vous qu'ils n'obstruent pas la caméra avant.
- Ne modifiez ou changez pas les phares et autres feux.

■ Zone d'installation de la caméra avant sur le pare-brise

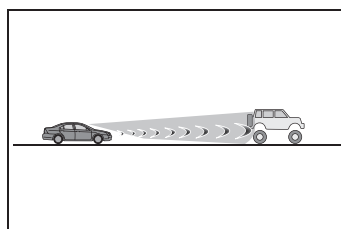
Si le système détermine que le pare-brise peut être embué, il fait automatiquement fonctionner le chauffage pour désembuer la partie du pare-brise autour de la caméra avant. Lors du nettoyage, etc., veillez à ne pas toucher la zone autour de la caméra avant que le pare-brise n'ait suffisamment refroidi, car cela pourrait provoquer des brûlures.

■ Situations dans lesquelles le capteur risque de ne pas fonctionner correctement

- Lorsque la hauteur ou l'inclinaison du véhicule a été modifiée suite à des modifications
- Lorsque le pare-brise est sale, embué, fissuré ou endommagé
- Lorsque la température ambiante est élevée ou basse
- Lorsque de la boue, de l'eau, de la neige, des insectes morts, des corps étrangers, etc. sont fixés à l'avant du capteur
- En cas de mauvais temps, par exemple forte pluie, brouillard, neige ou tempête de sable
- Lorsque de l'eau, de la neige, de la poussière, etc. sont projetées devant le véhicule, ou lorsque vous conduisez dans la brume ou la fumée
- Lorsque les phares ne sont pas allumés lors de la conduite dans l'obscurité, par exemple la nuit ou dans un tunnel
- Lorsque la lentille d'un phare est sale et que l'éclairage est faible
- Lorsque les phares sont mal alignés
- Lorsqu'un phare est défectueux
- Lorsque les phares d'un autre véhicule, les rayons du soleil ou la lumière réfléchie éclairent directement la caméra avant
- Lorsque la luminosité de la zone environnante change soudainement
- Lorsque vous conduisez à proximité d'un relais TV, d'une station de radiodiffusion, d'une centrale électrique, de véhicules équipés d'un radar, etc. ou de toute autre emplacement où de fortes ondes radio ou des bruits électriques peuvent être présents
- Lorsqu'un balai d'essuie-glace obstrue la caméra avant
- Lorsque vous vous trouvez dans un endroit ou à proximité d'objets qui réfléchissent fortement les ondes radio, tels que les suivants:
 - Ponts à treillis
 - Routes en gravier
 - Routes à ornières et enneigées
 - Murs
 - Gros camions
 - Plaques d'égout
 - Glissière de sécurité
 - Plaques métalliques
- À proximité d'une marche ou d'une protubérance
- Lorsqu'un véhicule détectable est étroit, tel qu'un petit véhicule de mobilité
- Lorsqu'un véhicule détectable a une petite extrémité avant ou arrière, comme un camion non chargé
- Lorsqu'un véhicule détectable a une partie avant ou arrière basse, comme une remorque surbaissée



- Lorsqu'un véhicule détectable a une garde au sol extrêmement élevée



- Lorsqu'un véhicule détectable transporte une charge qui dépasse de son espace de chargement
- Lorsqu'un véhicule détectable a peu de métal exposé, comme un véhicule partiellement recouvert de tissu, etc.
- Lorsqu'un véhicule détectable a une forme irrégulière, comme un tracteur, un side-car, etc.
- Lorsque la distance entre le véhicule et un véhicule détectable est devenue extrême-

ment courte

- Lorsqu'un véhicule détectable se situe de biais
- Lorsque de la neige, de la boue, etc. est attachée à un véhicule détectable
- Lorsque vous conduisez sur les types de routes suivants:
 - Routes présentant des courbes prononcées ou routes sinueuses
 - Routes avec des changements de pente, comme des inclinaisons ou des déclins soudains
 - Routes en pente vers la gauche ou la droite
 - Routes comportant des ornières profondes
 - Routes irrégulières et non entretenues
 - Routes ondulant fréquemment ou cahoteuses
- Lorsque le volant est actionné fréquemment ou soudainement
- Lorsque le véhicule n'est pas dans une position constante dans une voie
- Lorsque les pièces liées à ce système, les freins, etc. sont froides ou extrêmement chaudes, humides, etc.
- Lorsque les roues sont mal alignées
- Lorsque vous conduisez sur une chaussée glissante, par exemple lorsqu'elle est recouverte de glace, de neige, de gravier, etc.
- Lorsque la trajectoire du véhicule diffère de la forme d'une courbe
- Lorsque la vitesse du véhicule est excessivement élevée à l'entrée de la courbe
- En entrant/sortant d'un parking, d'un garage, d'un ascenseur pour voitures, etc.
- Lorsque vous conduisez dans un parking
- Lorsque vous traversez une zone où des obstacles peuvent toucher votre véhicule, comme des herbes hautes, des branches d'arbre, un rideau, etc.
- Lorsque vous conduisez par grand vent
- **Situations dans lesquelles la voie de circulation peut ne pas être détectée**
 - Immédiatement après avoir changé de voie ou traversé une intersection
 - Lorsque la voie est extrêmement large ou étroite
 - Lorsque vous circulez sur une voie temporaire ou une voie réglementée par des travaux de construction
 - Lorsqu'il y a des structures, des motifs, des ombres qui sont similaires aux lignes de la voie dans l'environnement
 - Lorsque la ligne de démarcation entre les voies n'est pas claire ou lorsque la route est mouillée
 - Lorsqu'une ligne de voie se trouve sur un trottoir
 - Lorsque vous roulez sur une surface brillante et réfléchissante, comme le béton
- **Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner**
 - Lorsqu'un dysfonctionnement est détecté dans ce système ou dans un système connexe, comme les freins, la direction, etc.
 - Lorsque le VSC, le TRC ou un autre système de sécurité fonctionne
 - Lorsque le VSC, le TRC ou un autre système de sécurité est désactivé
- **Modification du bruit de fonctionnement des freins et de la réponse de la pédale**
 - Lorsque les freins ont été actionnés, des bruits de fonctionnement des freins peuvent être entendus et la réponse de la pédale de frein peut changer, mais cela n'indique pas un dysfonctionnement.
 - Lorsque le système fonctionne, la pédale de frein peut sembler plus rigide que prévu ou s'enfoncer. Dans les deux cas, la pédale de frein peut être enfoncée davantage. Appuyez davantage sur la pédale de frein si nécessaire.

PCS (système de sécurité de pré-collision)

Le système de pré-collision utilise des capteurs pour détecter les objets (→P.184) sur la trajectoire du véhicule. Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un objet détectable est élevée, un avertissement se déclenche pour inciter le conducteur à prendre des mesures d'évitement et la pression de freinage éventuelle est accrue pour permettre au conducteur d'éviter la collision. Si le système détermine que la probabilité d'une collision est extrêmement élevée, les freins sont automatiquement appliqués pour permettre d'éviter la collision ou aider à réduire l'impact de la collision.

Le système de sécurité de pré-collision peut être désactivé/activé et le moment de l'avertissement peut être modifié. (→P.193)



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

● Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Portez une attention particulière aux conditions environnantes afin d'assurer une conduite sûre.

N'utilisez jamais le système de pré-collision à la place des opérations de freinage normales. Ce système ne peut pas aider à éviter ou à réduire l'impact d'une collision dans toutes les situations. Une confiance excessive en ce système pour diriger le véhicule en toute sécurité peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

● Bien que le système de pré-collision soit conçu pour aider à éviter et à réduire l'impact d'une collision, son efficacité peut changer selon diverses conditions. Par conséquent, il se peut qu'il ne soit pas toujours en mesure d'atteindre le même niveau de performance.

Lisez attentivement les points suivants. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système et conduisez toujours prudemment.

● Pour une utilisation en toute sécurité: →P.178

■ À quel moment désactiver le système de sécurité de pré-collision

● Quand il s'avère nécessaire de désactiver le système: →P.178

Objets détectables

Le système peut détecter ce qui suit comme étant des objets détectables. (Les objets détectables varient selon la fonction.)

- Véhicules
- Vélos*
- Piétons
- Motos*

*: Détectés comme un objet détectable uni-

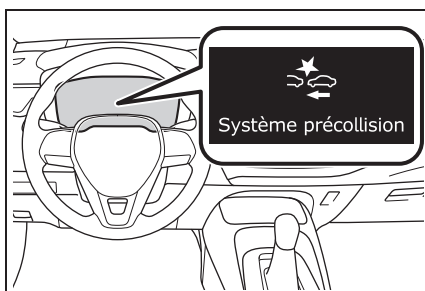
quement lorsqu'une personne est dessus.

Fonctions du système

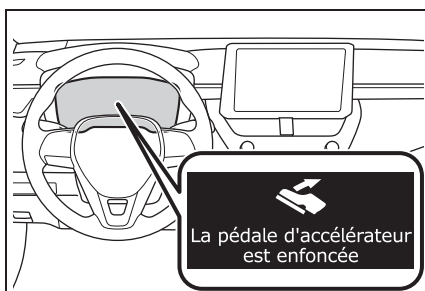
■ Avertissement de sécurité de pré-collision

Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision est élevée, un signal sonore retentit et une icône et un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour inciter le conducteur à prendre des mesures d'évitement.

Si l'objet détectable est un véhicule, un freinage modéré sera effectué avec l'avertissement.



Si le système détermine que la pédale d'accélérateur est fortement enfoncée, l'icône et le message suivants s'affichent sur l'écran multi-informations.



■ Aide au freinage de pré-collision

Si le système détermine que la possibilité d'une collision est élevée et que

l'action du conducteur sur les freins est insuffisante, la puissance de freinage sera augmentée.

■ Contrôle du freinage de pré-collision

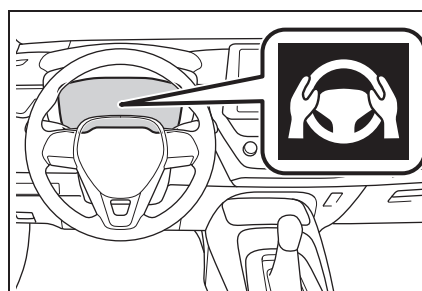
Si le système détermine que la probabilité d'une collision frontale est extrêmement élevée, les freins sont automatiquement appliqués pour permettre d'éviter la collision ou aider à réduire l'impact de la collision.

■ Aide au pilotage d'urgence

Si le système détermine que les conditions suivantes sont réunies, une assistance sera fournie pour aider à améliorer la stabilité du véhicule et à prévenir les déviations de trajectoire. Pendant l'assistance, en plus de l'avertissement de sécurité de pré-collision, l'icône suivante s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

- La possibilité d'une collision est élevée
- Il y a suffisamment d'espace dans la voie pour effectuer des manœuvres d'évitement
- Le conducteur actionne le volant

Pendant l'assistance, l'avertissement de sécurité de pré-collision fonctionne et un message s'affiche pour avertir le conducteur.

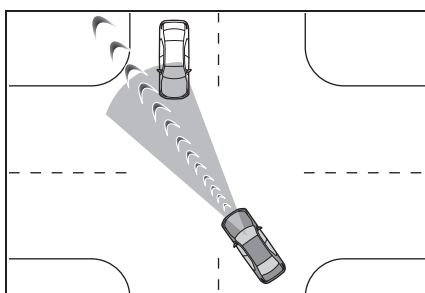


■ **Aide à la prévention de collision à une intersection (bifurcation à gauche/à droite)**

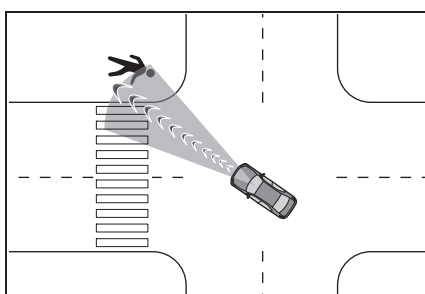
Dans des situations telles que les suivantes, si le système détermine que la possibilité d'une collision est élevée, l'avertissement de sécurité de pré-collision et le freinage de pré-collision fonctionnent.

Selon l'intersection, l'assistance peut ne pas fonctionner correctement.

- Lorsque vous tournez vers la gauche/la droite à une intersection et que vous croisez la trajectoire d'un véhicule venant en sens inverse



- Lorsque vous tournez vers la gauche/la droite et qu'un piéton ou un cycliste venant dans votre direction est détecté

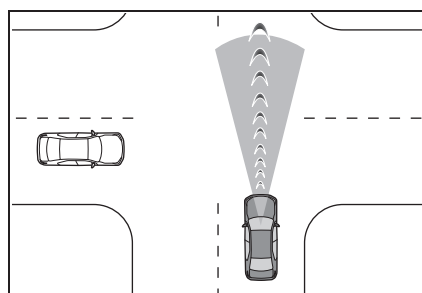


■ **Aide à la prévention de collision à une intersection (véhicules traversant)**

À une intersection, etc., si le système

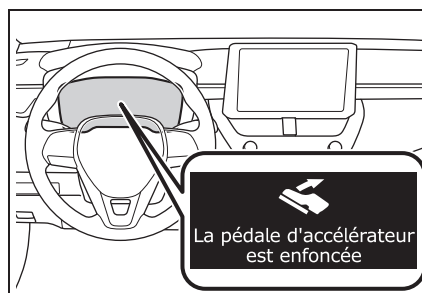
détermine que la probabilité d'une collision avec un véhicule ou une moto en approche est élevée, l'avertissement de sécurité de pré-collision et le freinage de pré-collision fonctionnent.

Selon l'intersection, l'assistance peut ne pas fonctionner correctement.



■ **Suppression de l'accélération à basse vitesse**

Lorsque vous roulez à basse vitesse, si vous appuyez fortement que la pédale d'accélérateur et que le système détermine qu'il y a un risque de collision, la sortie du système hybride sera restreinte ou les freins seront appliqués faiblement pour limiter l'accélération. Quand le système est actif, un signal sonore retentit et un témoin et un message d'avertissement s'affichent sur l'écran multifonctionnel.



**AVERTISSEMENT****■ Freinage de pré-collision**

- Lorsque la fonction de freinage de pré-collision est en cours d'utilisation, une force de freinage importante est appliquée.
- La fonction de freinage de pré-collision n'est pas conçue pour maintenir le véhicule à l'arrêt. Si le véhicule est arrêté par la commande de freinage de pré-collision, le conducteur doit actionner les freins immédiatement si nécessaire.
- La fonction de freinage de pré-collision peut ne pas fonctionner si certaines opérations sont effectuées par le conducteur. Si la pédale d'accélérateur est enfoncée fortement ou que le volant est actionné, le système risque de déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et peut empêcher la fonction de freinage de pré-collision de fonctionner.
- Si la pédale de frein est enfoncée, le système risque de déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et peut retarder le moment d'activation de la commande de freinage de pré-collision.

■ Suppression de l'accélération à basse vitesse

Si le volant est actionné, le système risque de déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et peut empêcher la fonction de suppression de l'accélération à basse vitesse de fonctionner ou annuler son fonctionnement.

■ Aide au pilotage d'urgence

- L'aide au pilotage d'urgence est annulée lorsque le système détermine que le contrôle de prévention de sortie de voie est terminé.
- Selon les manœuvres effectuées par le conducteur, l'aide au pilotage d'urgence peut ne pas fonctionner ou son fonctionnement peut être annulé.
- Si la pédale d'accélérateur est fortement enfoncée, si le volant est fortement tourné, si la pédale de frein est enfoncée ou si le levier de clignotant est actionné, le système peut déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et l'aide au pilotage d'urgence peut ne pas fonctionner.
- Pendant que l'aide au pilotage d'urgence fonctionne, si la pédale d'accélérateur est fortement enfoncée, si le volant est fortement tourné ou si la pédale de frein est enfoncée, le système peut déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et le fonctionnement de l'aide au pilotage d'urgence peut être annulé.
- Pendant que l'aide au pilotage d'urgence est active, si le volant est maintenu ou tourné dans la direction opposée au fonctionnement du système, le fonctionnement de l'aide au pilotage d'urgence sera annulé.

■ Conditions de fonctionnement de chaque fonction du système de pré-collision

Le système de sécurité de pré-collision est activé et le système détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un objet détecté est élevée.

Toutefois, le système ne fonctionne pas dans les situations suivantes:

- Lorsque vous n'avez pas conduit le véhicule pendant un certain temps après qu'une borne de la batterie de 12 volts a été débranchée puis rebranchée
- Lorsque le levier de vitesses est sur R
- Lorsque le témoin VSC OFF est allumé (seule la fonction d'alerte de sécurité de pré-collision est opérationnelle)

Voici les vitesses de fonctionnement et les conditions d'annulation de chaque fonction:

- Avertissement de sécurité de pré-collision

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules roulant devant, véhicules à l'arrêt	Environ 5 à 180 km/h (3 à 110 mph)	Environ 5 à 180 km/h (3 à 110 mph)
Véhicules venant en sens inverse	Environ 30 à 180 km/h (20 à 110 mph)	Environ 80 à 220 km/h (50 à 130 mph)
Vélos	Environ 5 à 80 km/h (3 à 50 mph)	Environ 5 à 80 km/h (3 à 50 mph)
Piétons	Environ 5 à 80 km/h (3 à 50 mph)	Environ 5 à 80 km/h (3 à 50 mph)
Motos roulant devant, motos à l'arrêt	Environ 5 à 180 km/h (3 à 110 mph)	Environ 5 à 80 km/h (3 à 50 mph)
Motos venant en sens inverse	Environ 30 à 180 km/h (20 à 110 mph)	Environ 30 à 180 km/h (20 à 110 mph)

Pendant le fonctionnement de l'avertissement de pré-collision, si le volant est actionné fortement ou soudainement, l'avertissement de sécurité de pré-collision peut être annulé.

- Aide au freinage de pré-collision

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules roulant devant, véhicules à l'arrêt	Environ 30 à 180 km/h (20 à 110 mph)	Environ 10 à 180 km/h (7 à 110 mph)
Vélos	Environ 30 à 80 km/h (20 à 50 mph)	Environ 30 à 80 km/h (20 à 50 mph)
Piétons	Environ 30 à 80 km/h (20 à 50 mph)	Environ 30 à 80 km/h (20 à 50 mph)
Motos roulant devant, motos à l'arrêt	Environ 30 à 180 km/h (20 à 110 mph)	Environ 10 à 80 km/h (7 à 50 mph)

- Freinage de pré-collision

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules roulant devant, véhicules à l'arrêt	Environ 5 à 180 km/h (3 à 110 mph)	Environ 5 à 180 km/h (3 à 110 mph)
Véhicules venant en sens inverse	Environ 30 à 180 km/h (20 à 110 mph)	Environ 80 à 220 km/h (50 à 130 mph)
Vélos	Environ 5 à 80 km/h (3 à 50 mph)	Environ 5 à 80 km/h (3 à 50 mph)
Piétons	Environ 5 à 80 km/h (3 à 50 mph)	Environ 5 à 80 km/h (3 à 50 mph)
Motos roulant devant, motos à l'arrêt	Environ 5 à 180 km/h (3 à 110 mph)	Environ 5 à 80 km/h (3 à 50 mph)
Motos venant en sens inverse	Environ 30 à 180 km/h (20 à 110 mph)	Environ 30 à 180 km/h (20 à 110 mph)

Si l'une des situations suivantes se produit alors que la fonction de freinage de pré-collision fonctionne, elle est désactivée:

- La pédale d'accélérateur est enfoncée fermement
- Le volant est actionné fortement ou soudainement
- Aide au pilotage d'urgence

L'aide au pilotage d'urgence ne fonctionne pas quand les clignotants sont activés.

L'aide au pilotage d'urgence ne fonctionne pas lorsque le témoin VSC OFF est allumé.

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules qui précèdent et à l'arrêt, vélos, piétons, motos	Environ 40 à 80 km/h (25 à 50 mph)	Environ 40 à 80 km/h (25 à 50 mph)

Quand l'aide au pilotage d'urgence est active, si l'une des actions suivantes est effectuée, le fonctionnement de l'aide au pilotage d'urgence peut être annulé:

- La pédale d'accélérateur est enfoncée fermement
- Le volant est actionné fortement ou soudainement
- La pédale de frein est enfoncée
- Aide à la prévention de collision à une intersection (bifurcation à gauche/à droite)

L'aide à la prévention de collision à une intersection (pour les véhicules tournant à gauche/à droite) ne fonctionne pas quand les clignotants ne sont pas activés.

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule venant en sens inverse	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules venant en sens inverse	Environ 5 à 40 km/h (3 à 25 mph)	Environ 5 à 75 km/h (3 à 45 mph)	Environ 10 à 115 km/h (7 à 70 mph)
Piétons	Environ 5 à 30 km/h (3 à 20 mph)	—	Environ 5 à 40 km/h (3 à 25 mph)
Vélos	Environ 5 à 30 km/h (3 à 20 mph)	—	Environ 5 à 50 km/h (3 à 30 mph)
Motos venant en sens inverse	Environ 5 à 40 km/h (3 à 25 mph)	Environ 5 à 75 km/h (3 à 45 mph)	Environ 10 à 115 km/h (7 à 70 mph)

● Aide à la prévention de collision à une intervention (véhicules traversant)

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse du véhicules qui traverse	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules, motos (côté)	Environ 5 à 60 km/h (3 à 38 mph)	<ul style="list-style-type: none"> • La vitesse de votre véhicule ou moins • Environ 40 km/h (25 mph) ou moins 	Environ 5 à 60 km/h (3 à 38 mph)

● Suppression de l'accélération à basse vitesse

La fonction de suppression de l'accélération à basse vitesse ne fonctionne pas quand les clignotants sont activés.

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules roulant devant, véhicules à l'arrêt, piétons, vélos	Environ 0 à 15 km/h (0 à 9 mph)	Environ 0 à 15 km/h (0 à 9 mph)

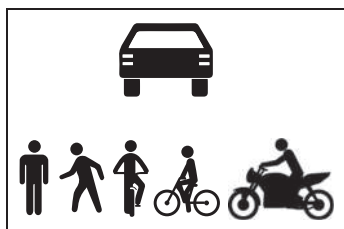
Lorsque la fonction de suppression de l'accélération à basse vitesse est en marche, si l'une des actions suivantes est effectuée, le fonctionnement de la fonction de suppression de l'accélération soudaine à basse vitesse sera annulé:

- La pédale d'accélérateur est relâchée.
- Le volant est actionné fortement ou soudainement

■ **Détection d'objets détectables**

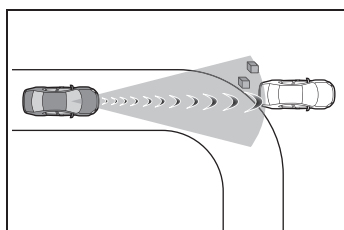
Les objets sont détectés en fonction de leur taille, de leur forme et de leur mouvement. Selon la luminosité ambiante, le mouvement, la posture et la direction d'un objet détectable, celui-ci peut ne pas être détecté et le système peut ne pas fonctionner correctement.

Le système détecte des formes, telles que les suivantes, comme des objets détectables.

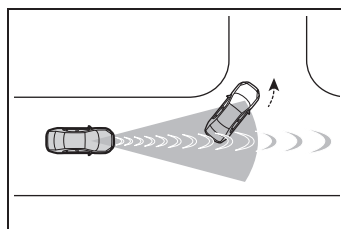


■ **Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même si la possibilité d'une collision n'est pas élevée**

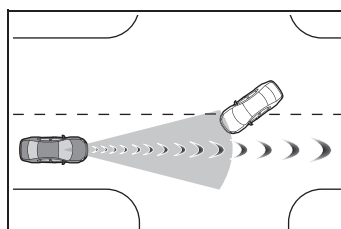
- Dans certaines situations, telles que les suivantes, le système peut déterminer que la possibilité d'une collision est élevée et fonctionner:
 - Lorsque vous dépassez un objet détectable
 - Lorsque vous changez de voie tout en dépassant un objet détectable
 - Lorsque vous vous approchez soudainement d'un objet détectable
 - Lorsque vous vous approchez d'un objet détectable ou d'un autre objet sur le bord de la route, comme des glissières de sécurité, des poteaux électriques, des arbres, des murs, etc.
 - Lorsqu'un objet détectable ou autre objet sur le bord de la route est présent à l'entrée d'un virage



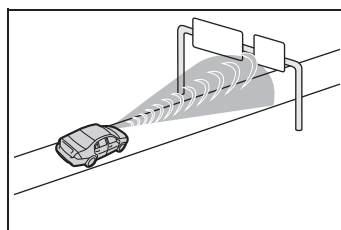
- Lorsque des dessins ou de la peinture sont présents devant votre véhicule, lesquels peuvent être confondus avec un objet détectable
- Lorsque vous dépassez un objet détectable qui change de voie ou qui tourne à gauche/droite



- Lorsque vous dépassez un objet détectable qui est à l'arrêt pour bifurquer à gauche ou à droite



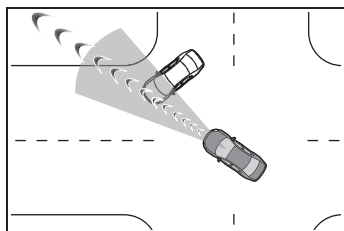
- Lorsqu'un objet détectable s'arrête immédiatement avant d'entrer dans la trajectoire du véhicule
- Lorsque vous passez dans un endroit avec une structure au-dessus de la route (panneau de signalisation, panneau d'affichage, etc.)



- Lorsque vous vous approchez d'une barrière de péage électrique, d'une barrière de parc de stationnement, ou d'une autre barrière qui s'ouvre et se ferme
- Lorsque vous tournez à gauche/droite et qu'un véhicule, qu'une moto, qu'un piéton ou qu'une bicyclette passe devant votre véhicule
- Lorsque vous essayez de tourner à gauche/droite devant un véhicule, une moto, un piéton ou une bicyclette venant en sens inverse
- Lorsque vous tournez à gauche ou à droite et qu'un véhicule, un vélo, un piéton ou un

vélo venant en sens inverse s'arrête ou change de direction immédiatement avant d'entrer dans la trajectoire du véhicule

- Lorsque vous tournez à gauche/droite et qu'un véhicule venant en sens inverse tourne à gauche/droite devant le véhicule

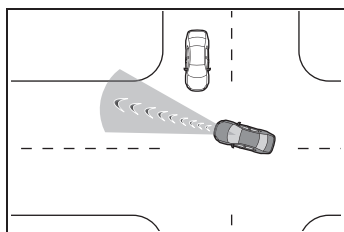


- Lorsque le volant est tourné vers la trajectoire d'un véhicule venant en sens inverse

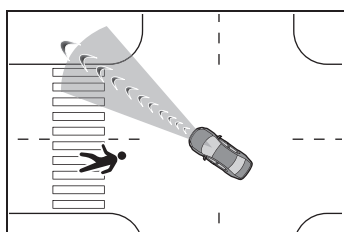
■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- Dans certaines situations, comme les suivantes, un objet détectable peut ne pas être détecté par les capteurs avant, et le système peut ne pas fonctionner correctement:

- Lorsque un objet détectable approche de votre véhicule
- Lorsque votre véhicule ou un objet détectable louvoie
- Lorsque un objet détectable effectue une manœuvre brusque (comme une embarquée, une accélération ou une décélération brusque)
- Lorsque vous vous approchez soudainement d'un objet détectable
- Lorsque l'objet détectable se trouve à proximité d'un mur, d'une clôture, d'une glissière de sécurité, d'une plaque d'égout, d'une plaque d'acier sur la chaussée ou d'un autre véhicule
- Lorsque l'objet détectable est dominé par une structure
- Lorsque une partie d'un objet détectable est cachée par un autre objet (gros bagage, parapluie, glissière de sécurité, etc.)
- Lorsque plusieurs objets détectables se chevauchent
- Lorsque une lumière vive, comme le soleil, se reflète sur un objet détectable
- Lorsque un objet détectable est de couleur blanche et semble extrêmement lumineux
- Lorsque la couleur ou la luminosité d'un objet détectable le fait se confondre avec son environnement
- Lorsqu'un objet détectable coupe devant votre véhicule ou surgit soudainement devant lui
- Lors de l'approche d'un véhicule qui est en diagonale
- Si la bicyclette est un vélo d'enfant, si elle transporte une charge importante, si elle transporte un passager supplémentaire, si elle transporte un cycliste penché vers l'avant ou si elle a une forme inhabituelle (bicyclettes équipées d'un siège pour enfant, bicyclettes en tandem, etc.)
- Si un piéton ou un cycliste est d'une taille inférieure à environ 1 m (3,2 ft.) ou supérieure à environ 2 m (6,5 ft.).
- Lorsque la silhouette d'un piéton ou d'une bicyclette n'est pas claire (par exemple lorsqu'il porte un imperméable, une longue jupe, etc.)
- Lorsqu'un piéton ou un cycliste se penche en avant ou s'accroupit
- Lorsqu'un piéton ou un cycliste se déplace à grande vitesse
- Lorsqu'un piéton pousse une poussette, un fauteuil roulant, un vélo ou autre véhicule
- Lorsqu'un objet détectable se fond dans le paysage environnant, par exemple lorsqu'il fait sombre (à l'aube ou au crépuscule) ou noir (la nuit ou dans un tunnel)
- Lorsque vous n'avez pas conduit le véhicule pendant un certain temps après le démarrage du système hybride
- Lorsque vous opérez un virage à gauche/droite ou quelques secondes après un virage à gauche/droite
- Lors d'un virage et quelques secondes après un virage
- Lorsque vous tournez vers la gauche/la droite et qu'un véhicule venant en sens inverse circule sur une voie à 3 voies ou plus du véhicule
- Lorsque vous tournez vers la gauche/la droite et que la direction du véhicule diffère fortement de celle de la circulation sur la voie en sens inverse



- Lorsque vous tournez vers la gauche/la droite et que vous approchez d'un piéton ou d'un cycliste qui circulait dans la même direction que le véhicule, et qui continue tout droit



- En plus de ce qui précède, dans certaines situations, comme les suivantes, l'assistance de direction d'urgence peut ne pas fonctionner correctement:
 - Lorsqu'un objet détectable est trop proche du véhicule
 - Lorsque l'espace est insuffisant pour effectuer des manœuvres d'évitement ou qu'il existe un obstacle dans la direction d'évitement
 - Lorsqu'un véhicule arrive en sens inverse

Modification du réglage de sécurité de pré-collision

- Le système de sécurité de pré-collision peut être activé/désactivé grâce à un réglage de personnalisation. (→P.423)

Le système est activé chaque fois que le contact d'alimentation est placé sur ON.

- Si le système est désactivé, le témoin d'avertissement PCS s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

- Le système de sécurité de pré-collision peut être modifié grâce à des réglages de personnalisation. (→P.423)
- Lorsque le moment de l'avertissement de sécurité de pré-collision est modifié, le moment de l'aide au pilotage d'urgence est également modifié.

Lorsque l'option "Plus tard" est sélectionnée, l'aide au pilotage d'urgence (à l'exception de la fonction de direction active) ne fonctionne pas dans la plupart des cas.
- Quand le régulateur de vitesse à radar dynamique est en marche, l'alerte pré-collision fonctionne avec le réglage "Plus tôt", quel que soit le réglage choisi par le conducteur.

LTA (aide au suivi de voie)

Fonctions LTA

- Lorsque vous conduisez sur une route dont les voies sont dégagées et que le régulateur de vitesse à radar dynamique est actif, les voies et les véhicules précédents et environnants sont détectés par la caméra avant et le capteur radar, et le volant est actionné pour que le véhicule reste dans sa voie.

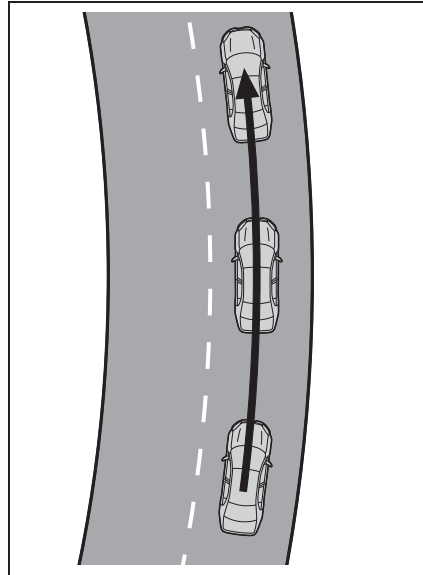
Utilisez cette fonction uniquement sur les autoroutes et les voies rapides.

Si le régulateur de vitesse actif n'est pas en marche, la fonction ne fonctionne pas.

Dans les situations où les lignes de voie sont difficiles à voir ou ne sont pas visibles, comme dans un embouteillage, une assistance sera fournie en utilisant la trajectoire des véhicules précédents et environnants.

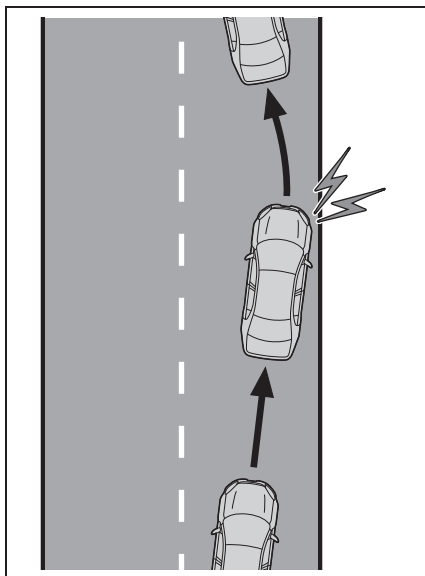
Si le système détermine que le volant n'a pas été actionné pendant un certain temps ou que le volant n'est pas fermement saisi, le conducteur sera alerté par un affichage et cette fonction sera temporairement annulée.

Si le volant est pris fermement en main, la fonction recommence à fonctionner.



- Lorsque la fonction est active, si le véhicule est susceptible de quitter sa voie, le conducteur est alerté par un affichage et un signal sonore.

Lorsque le signal sonore se déclenche, vérifiez les alentours de votre véhicule et actionnez le volant avec précaution pour ramener le véhicule au centre de la voie.



AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le système LTA

- Ne vous fiez pas outre mesure au système LTA. Le système LTA n'est pas un système qui fournit une assistance automatisée à la conduite ni un système qui réduit l'attention nécessaire à une conduite sûre. Le conducteur est seul responsable de l'attention qu'il porte à son environnement et des manœuvres du volant pour assurer sa sécurité. En outre, le conducteur est tenu de faire des pauses adéquates lorsqu'il est fatigué, par exemple lors de longs trajets.
- Le fait de ne pas exécuter les opérations de conduite appropriées et de ne pas être particulièrement attentif peut entraîner un accident.
- Lorsque vous n'utilisez pas le système LTA, désactivez le système à l'aide de la commande LTA.

■ Condition de fonctionnement de la fonction

Cette fonction est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le système LTA détecte les lignes des voies ou la trajectoire des véhicules précédents ou environnants.
- Le régulateur de vitesse à radar dynamique est actif.
- La largeur de la voie de circulation est d'environ 3 à 4 m (10 à 13 ft.).
- Le levier de clignotants n'est pas actionné.
- Le véhicule n'effectue pas un virage serré.
- Le véhicule n'accélère pas ni ne décélère de plus d'une certaine vitesse.
- Le volant n'est pas tourné avec une force importante.
- L'avertissement de retrait des mains du volant (→P.196) n'est pas affiché.
- Le véhicule est conduit au centre d'une voie.

■ Annulation temporaire des fonctions

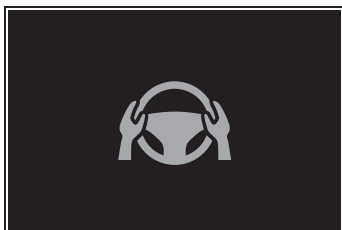
- Lorsque les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies, une fonction peut être temporairement annulée. Toutefois, lorsque les conditions de fonctionnement sont à nouveau remplies, la fonction redevient automatiquement opérationnelle. (→P.195)
- Si les conditions d'utilisation d'une fonction ne sont plus remplies alors que celle-ci est en cours de fonctionnement, un signal sonore peut être émis pour indiquer que la fonction a été temporairement annulée.
- Le fonctionnement de l'assistance de direction de la fonction peut être annulé par l'intervention du conducteur sur le volant.

■ Fonction d'alerte de sortie de voie quand le LTA est actif

- Même si la méthode d'avertissement de la LDA est remplacée par une vibration du volant, si le véhicule dévie de sa voie alors que la LTA fonctionne, le signal sonore retentira pour alerter le conducteur.
- Si une action sur le volant équivalente à celle nécessaire pour un changement de voie est détectée, le système détermine que le véhicule ne dévie pas de la voie et l'avertissement ne fonctionne pas.

■ Fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant

- Lorsque le système détermine que le conducteur ne tient pas le volant, un message invitant le conducteur à saisir le volant et l'icône représentée sur l'illustration s'affichent sur l'écran multifonctionnel pour avertir le conducteur. Si le système détecte que le volant est tenu en main, l'avertissement sera annulé. Lorsque vous utilisez le système, veillez à tenir fermement le volant, que l'avertissement soit activé ou non.



- Si aucune opération n'est détectée pendant un certain temps, l'avertissement fonctionne et la fonction est temporairement annulée. Cet avertissement peut également fonctionner si le conducteur n'actionne le volant qu'un peu en continu.

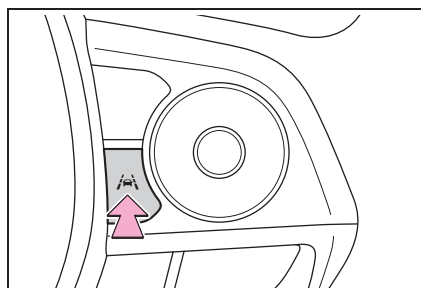
■ Situations dans lesquelles l'avertissement de retrait des mains du volant peut ne pas fonctionner correctement

- En fonction de l'état du véhicule, de la manette de contrôle et de la chaussée, la fonction d'avertissement peut ne pas fonctionner.

Activation/désactivation du système

Le LTA s'active/se désactive chaque fois que vous appuyez sur la commande LTA.

Quand le LTA est activé, le témoin LTA s'allume.

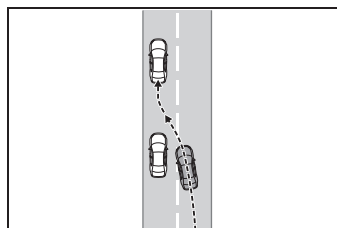


⚠ AVERTISSEMENT

■ Situations dans lesquelles la fonction risque de ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, les fonctions peuvent ne pas fonctionner correctement et le véhicule peut sortir de sa voie. Ne vous fiez pas excessivement à ces fonctions. Le conducteur est seul responsable de l'attention qu'il porte à son environnement et des manœuvres du volant pour assurer sa sécurité.

- Lorsqu'un véhicule roulant devant ou à proximité change de voie (Votre véhicule peut suivre le véhicule qui précède et changer également de voie)



- Lorsqu'un véhicule roulant devant ou à proximité louvoie (Votre véhicule risque de zigzaguer en conséquence et de sortir de la voie)
- Lorsqu'un véhicule roulant devant ou à proximité quitte sa voie (Votre véhicule peut suivre le véhicule qui précède et sortir de la voie)

**AVERTISSEMENT**



- Lorsqu'un véhicule roulant devant ou à proximité roule très près de la ligne de la voie de gauche/droite (Votre véhicule peut suivre le véhicule précédent ou environnant et quitter la voie)
- Lorsqu'il y a des objets ou des structures en mouvement dans les environs (Selon la position de l'objet ou de la structure en mouvement par rapport à votre véhicule, ce dernier peut louvoyer)
- Lorsque le véhicule subit un vent de travers ou des turbulences causées par d'autres véhicules à proximité
- Situations dans lesquelles les capteurs risquent de ne pas fonctionner correctement: →P.182
- Situations dans lesquelles la voie de circulation peut ne pas être détectée: →P.183
- Quand il s'avère nécessaire de désactiver le système: →P.178







4

Conduite

Affichage de fonctionnement de l'aide à l'actionnement du volant

L'état de fonctionnement du système LTA est indiqué.

Témoin	Indication de voie	Icône de volant	Situation
 Blanc	 Gris/Blanc	 Gris	LTA est en veille

Témoin	Indication de voie	Icône de volant	Situation
 Vert	 Vert	 Vert	LTA actif
 Orange Clignotement	 Orange Clignotement	 Vert	Le véhicule quitte la voie en direction du côté où l'indication de voie clignote

LDA (alerte de sortie de voie)

Fonctions de base

Le système LDA avertit le conducteur si le véhicule peut dévier de la voie ou de la trajectoire actuelle*, et peut également actionner légèrement le volant pour éviter de dévier de la voie ou de la trajectoire*.

La caméra avant est utilisée pour détecter les lignes des voies de circulation ou une trajectoire*.

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, le sol, etc., ou les structures, telles qu'une bordure, une glissière de sécurité, etc.

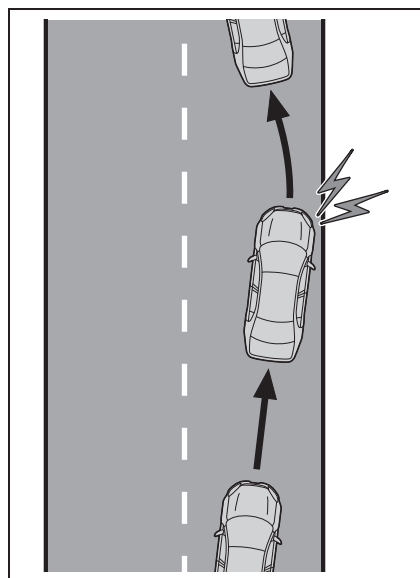
■ Fonction d'alerte de sortie de voie

Lorsque le système détermine que le véhicule risque de sortir de sa voie ou de sa trajectoire*, un avertissement s'affiche, un avertisseur sonore se déclenche ou le volant vibre pour avertir le conducteur.

Vérifiez les alentours de votre véhicule et actionnez le volant avec précaution pour ramener le véhicule au centre de la voie*.

Véhicules avec BSM: Si le système détermine que le véhicule risque d'entrer en collision avec un véhicule se trouvant sur une voie adjacente, l'alerte de sortie de voie s'active même si les clignotants fonctionnent.

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, le sol, etc., ou les structures, telles qu'une bordure, une glissière de sécurité, etc.



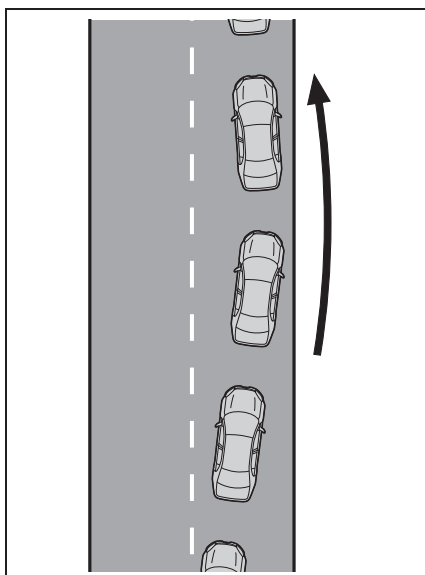
■ Fonction de prévention de sortie de voie

Si le système détermine que le véhicule est susceptible de dévier de sa voie ou de sa trajectoire*, il fournit une assistance en actionnant le volant pour aider à éviter de dévier de la voie ou de la trajectoire.

Si le système détermine que le volant n'a pas été actionné pendant un certain temps ou que le volant n'est pas fermement saisi, un message d'avertissement peut être affiché et un signal sonore peut retentir pour alerter le conducteur.

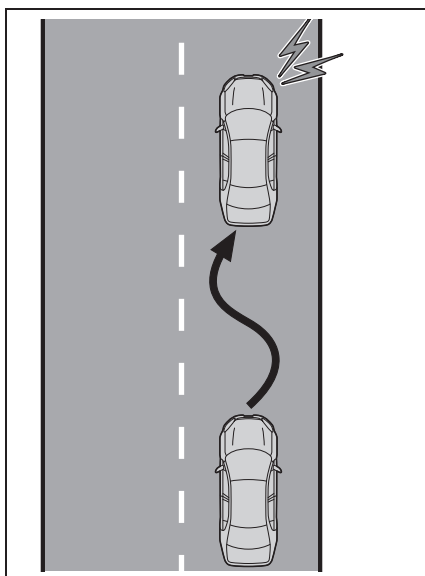
Véhicules avec BSM: Si le système détermine que le véhicule risque d'entrer en collision avec un véhicule se trouvant sur une voie adjacente, la fonction de prévention de sortie de voie s'active même si les clignotants fonctionnent.

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, le sol, etc., ou les structures, telles qu'une bordure, une glissière de sécurité, etc.



■ Fonction de suggestion de pause

Si le véhicule louvoie, un message s'affiche et un signal sonore retentit pour inciter le conducteur à faire une pause.



AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le système LDA

- Ne vous fiez pas outre mesure au système LDA. Le système LDA est pas un système qui fournit une assistance automatisée à la conduite ni un système qui réduit l'attention nécessaire à une conduite sûre. Le conducteur est seul responsable de l'attention qu'il porte à son environnement et des manœuvres du volant pour assurer sa sécurité. En outre, le conducteur est tenu de faire des pauses adéquates lorsqu'il est fatigué, par exemple lors de longs trajets.
- Le fait de ne pas exécuter les opérations de conduite appropriées et de ne pas être particulièrement attentif peut entraîner un accident.

■ Conditions de fonctionnement de chaque fonction

- Fonction de prévention/alerte de sortie de voie

Cette fonction est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 50 km/h (30 mph).

Le système peut fonctionner lorsque la vitesse du véhicule est d'environ 40 km/h (25 mph) ou plus si des véhicules, des motos, des bicyclettes ou des piétons sont détectés à proximité de la voie.

- Le système reconnaît une voie ou une trajectoire*. (En cas de détection d'un seul côté, le système fonctionne uniquement du côté détecté.)
- La largeur de voie avoisine 3 m (9,8 ft.) ou plus.
- Le levier de clignotants n'est pas actionné. (Véhicules avec BSM: sauf lorsqu'un véhicule est détecté dans la direction où le levier de clignotants est actionné.)
- Le véhicule n'effectue pas un virage serré.
- Le véhicule n'accélère pas ni ne décélère de plus d'une certaine vitesse.
- Le volant n'est pas suffisamment tourné pour effectuer un changement de voie.

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, le sol,

etc., ou les structures, telles qu'une bordure, une glissière de sécurité, etc.

■ Annulation temporaire des fonctions

Lorsque les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies, une fonction peut être temporairement annulée. Toutefois, lorsque les conditions de fonctionnement sont à nouveau remplies, la fonction redevient automatiquement opérationnelle. (→P.200)

■ Fonctionnement de la fonction d'alerte de sortie de voie/fonction de prévention de sortie de voie

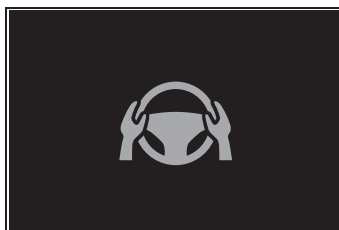
- Selon la vitesse du véhicule, l'état de la route, l'angle de déviation de la voie, etc., le fonctionnement de la fonction de prévention de sortie de voie peut ne pas être ressenti ou la fonction peut ne pas fonctionner.
- Selon les conditions, le signal sonore peut fonctionner même si la vibration est sélectionnée par un réglage personnalisé.
- Si une trajectoire* n'est pas claire ou droite, la fonction d'alerte de sortie de voie ou la fonction de prévention de sortie de voie peut ne pas fonctionner.
- La fonction d'alerte de sortie de voie ou la fonction de prévention de sortie de voie peut ne pas fonctionner si le système juge que le véhicule est dirigé intentionnellement pour éviter un piéton ou un véhicule garé.
- Véhicules avec BSM: le système risque de ne pas pouvoir évaluer s'il existe un danger de collision avec un véhicule se trouvant sur une voie adjacente.
- Le fonctionnement de l'assistance de direction de la fonction de prévention de sortie de voie peut être annulé par l'intervention du conducteur sur le volant.

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, le sol, etc., ou les structures, telles qu'une bordure, une glissière de sécurité, etc.

■ Fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant

Dans les situations suivantes, un message invitant le conducteur à actionner le volant et une icône s'affichent et un signal sonore

retentit pour avertir le conducteur. Lorsque vous utilisez le système, veillez à tenir fermement le volant, que l'avertissement soit activé ou non.



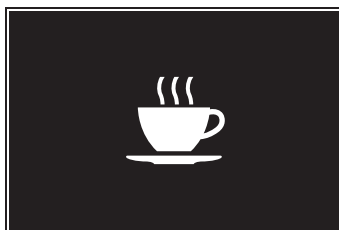
- Lorsque le système détermine que le conducteur ne tient pas fermement le volant, ou que le volant n'est pas actionné lorsque le fonctionnement de l'assistance de direction de la fonction de prévention de sortie de voie est en cours

La durée de fonctionnement du signal sonore s'allonge à mesure que la fréquence de fonctionnement de l'assistance de direction augmente. Même si le système juge que le volant a été actionné, le signal sonore retentit pendant un certain temps.

■ Fonction de suggestion de pause

Cette fonction est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 50 km/h (32 mph).
- La largeur de voie avoisine 3 m (9,8 ft.) ou plus.



Selon l'état du véhicule et de la chaussée, la fonction de suggestion de freinage peut ne pas fonctionner.

Modification des réglages LDA

- Le système LDA peut être

activé/désactivé grâce à un réglage de personnalisation. (→P.423)

- Les réglages du LDA peuvent être modifiés dans les réglages de personnalisation. (→P.423)

AVERTISSEMENT

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement



Dans les situations suivantes, le système peut ne pas fonctionner correctement et le véhicule peut sortir de sa voie. Ne vous fiez pas excessivement à ces fonctions. Le conducteur est seul responsable de l'attention qu'il porte à son environnement et des manœuvres du volant pour assurer sa sécurité.










- Lorsque la limite entre l'asphalte et l'herbe, le sol, etc., ou les structures, telles qu'une bordure, une glissière de sécurité, etc. n'est pas claire ou droite

- Lorsque le véhicule subit un vent de travers ou des turbulences causées par d'autres véhicules à proximité
- Situations dans lesquelles la voie de circulation peut ne pas être détectée: →P.183
- Situations dans lesquelles les capteurs risquent de ne pas fonctionner correctement: →P.182
- Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner: →P.183
- Quand il s'avère nécessaire de désactiver le système: →P.178

Affichages et fonctionnement du système

L'état de fonctionnement de la fonction d'alerte de sortie de voie et le fonctionnement de l'assistance à la direction de la fonction de prévention de sortie de voie sont indiqués.

Témoin	Indication de voie	Icône de volant	Situation
 Orange Allumé	Éteint	Éteint	Système désactivé
Éteint	 Gris	Éteint	Des lignes de voie ne sont pas détectées par le système

Témoin	Indication de voie	Icône de volant	Situation
Éteint	 Blanc	Éteint	Des lignes de voie sont détectées par le système
 Orange Clignotement	 Orange Clignotement	Éteint	La fonction d'alerte de sortie de voie fonctionne pour le côté où clignote l'indication de voie
 Vert	 Vert	 Vert	La fonction de prévention de sortie de voie fonctionne pour le côté où l'indication de voie est allumée
 Orange Clignotement	 Orange Clignotement	 Vert	La fonction d'alerte de sortie de voie/la fonction de prévention de sortie de voie fonctionne pour le côté où l'indication de voie clignote

PDA (aide à la conduite proactive)*

*: Sur modèles équipés

Lorsqu'un objet détectable (→P.205) est détecté, l'aide à la conduite proactive actionne les freins et le volant pour aider à éviter au véhicule d'approcher trop près de l'objet.



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur.

- L'aide à la conduite proactive est conçue pour fournir une assistance aux actions de freinage normal et sur le volant, ainsi qu'à aider à éviter au véhicule d'approcher trop près d'un objet détectable. Cependant, l'étendue de cette assistance est limitée.

Le conducteur doit effectuer les actions de freinage et sur le volant si nécessaire.

Lisez attentivement les points suivants. Ne vous fiez pas outre mesure à l'aide à la conduite proactive et conduisez toujours prudemment.(→P.206)

- L'aide à la conduite proactive n'est pas un système conçu pour permettre de diminuer l'attention nécessaire pour une conduite en toute sécurité. Même si le système fonctionne normalement, les conditions environnantes détectées par le système peuvent différer de celles constatées par le conducteur. Il est nécessaire que le conducteur fasse attention, évalue les risques, et assure la sécurité. Une confiance excessive en ce système pour diriger le véhicule en toute sécurité peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- L'aide à la conduite proactive n'est pas un système qui autorise une conduite inattentive ni qui aide dans de mauvaises conditions de visibilité. Le conducteur est seul responsable d'être attentif à son environnement et de conduire en sécurité.

■ Lorsque vous désactivez l'aide à la conduite proactive

- Situations dans lesquelles les capteurs risquent de ne pas fonctionner correctement :→P.182
- Quand il s'avère nécessaire de désactiver le système :→P.178

Conditions de fonctionnement du système et objets détectables

En fonction des conditions de conduite, l'action et les objets détectables de l'aide à la conduite proactive vont changer comme suit.

Fonction	Conditions	Fonctionnement	Objets détectables
Aide à l'anticipation d'obstacle	Un objet détectable est détecté traversant la route	Une assistance est fournie pour certaines opérations de freinage pour réduire le risque de collision.	<ul style="list-style-type: none"> • Piétons • Cyclistes
	Un objet détectable est détecté sur le côté de la route	Une assistance avec certaines actions de freinage et de direction est fournie en fonction des conditions d'environnement pour aider à éviter au véhicule d'approcher trop près d'un objet détecté.	<ul style="list-style-type: none"> • Piétons • Cyclistes • Véhicules en stationnement
		Une assistance avec les actions de direction est fournie dans une plage dont le véhicule ne doit pas dévier de sa voie actuelle.	
Aide à la décélération	Un véhicule précédent ou un véhicule adjacent se rabattant devant votre véhicule est détecté	Le véhicule est doucement décéléré de sorte que la distance entre véhicules ne soit pas excessivement courte.	<ul style="list-style-type: none"> • Véhicules qui précèdent • Motos
	Un virage est détecté devant le véhicule	Le véhicule est doucement décéléré si sa vitesse est jugée trop élevée pour le virage à venir.	Aucun

■ Vitesses du véhicule auxquelles le système peut fonctionner

- Assistance à un objet détectable traversant la route

Environ 30 à 60 km/h (20 à 35 mph)

- Assistance à un objet détectable sur le côté de la route

Environ 30 à 60 km/h (20 à 35 mph)

- Assistance à la décélération du véhicule précédent

Environ 20 km/h (15 mph) ou plus

- Assistance à la décélération en virage

Environ 20 km/h (15 mph) ou plus

■ **Le fonctionnement du système sera annulé lorsque**

- Dans les situations suivantes, le fonctionnement du système est annulé :
 - Lorsque le régulateur de vitesse à radar dynamique ou le régulateur de vitesse est actif
 - Lorsque le PCS est désactivé
 - Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent fonctionner : →P.182
 - Lorsque la position de changement de vitesse P, R ou N est sélectionnée
- Dans les situations suivantes, l'assistance au freinage est annulée :
 - Environ 15 km/h (9 mph) ou moins
 - Lorsqu'une certaine vitesse du véhicule a été atteinte, déterminée par le système, en fonction des conditions environnantes
- Dans les situations suivantes, l'assistance du système peut être annulée :
 - Lorsque le contrôle de freinage ou le contrôle de limitation de puissance d'un système d'aide à la conduite fonctionne (Par exemple: PCS, contrôle conduite-démarrage)
 - Lorsque le système détermine qu'un objet détecté s'est éloigné du véhicule
 - Lorsque les lignes de marquage de voie ne peuvent plus être détectées
 - Lorsque la pédale de frein a été actionnée
 - Lorsque la pédale d'accélérateur a été actionnée
 - Lorsque le volant a été actionné avec plus d'une certaine force
 - Lorsque le levier de clignotants est actionné sur la position droite/gauche



AVERTISSEMENT

■ **Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**

- Situations dans lesquelles la voie peut ne pas être détectée : →P.183
- Lorsqu'un objet détectable s'arrête immédiatement avant d'entrer dans la trajectoire du véhicule

- Lorsque vous passez extrêmement près d'un objet détectable derrière un rail de sécurité, un grillage, etc.
- Lorsque vous changez de voie tout en dépassant un objet détectable
- Lorsque vous dépassez un objet détectable qui change de voie ou qui tourne à gauche/droite
- Lorsqu'il y a des objets (rail de sécurité, poteaux électriques, arbres, grillages, poteaux, cônes de signalisation, boîtes à lettres, etc.) dans la zone environnante
- Lorsque des dessins ou de la peinture sont présents devant votre véhicule, lesquels peuvent être confondus avec un objet détectable
- Lorsque vous traversez un endroit ayant une structure basse au-dessus de la route (tunnel avec un plafond bas, panneau de signalisation, enseigne, etc.)
- Lorsque vous circulez sur des routes enneigées, verglacées ou creusées d'ornières
- Lorsqu'un objet détectable approche de votre véhicule
- Lorsque votre véhicule ou un objet détectable louvoie
- Lorsque le mouvement d'un objet détectable change (changement de direction, accélération ou décélération soudaines, etc.)
- Lorsque vous vous approchez soudainement d'un objet détectable
- Lorsqu'un véhicule ou moto vous précède ne se trouve pas directement devant votre véhicule
- Lorsque l'objet détectable est dominé par une structure
- Lorsqu'une partie d'un objet détectable est cachée par un autre objet (gros bagage, parapluie, glissière de sécurité, etc.)

**AVERTISSEMENT**

- Lorsque plusieurs objets détectables se chevauchent
- Lorsque une lumière très vive, comme le soleil ou les phares d'un autre véhicule, se reflète sur l'objet détectable
- Lorsque l'objet détectable est blanc et semble extrêmement lumineux
- Lorsque la couleur ou la luminosité de l'objet détectable le confond avec son environnement
- Lorsqu'un objet détectable se rabat ou surgit brusquement sur le côté d'un véhicule
- Lorsque vous approchez d'un véhicule devant qui est perpendiculaire ou fait un angle, ou est face au vôtre
- Si un véhicule en stationnement est perpendiculaire ou fait un angle avec le vôtre
- Lorsqu'une bicyclette est un vélo d'enfant, transporte une charge importante ou est monté par plusieurs personnes, ou a une forme inhabituelle (bicyclettes équipées d'un siège pour enfants, tandem, etc.)
- Lorsqu'un piéton ou un cycliste est d'une taille inférieure à environ 1 m (3,2 ft.) ou supérieure à environ 2 m (6,5 ft.)
- Lorsque la silhouette d'un piéton ou d'un cycliste est imprécise (comme s'il porte un imperméable, une chemise longue, etc.)
- Lorsqu'un piéton ou un cycliste est penché en avant ou accroupi
- Lorsqu'un piéton ou un cycliste se déplace à grande vitesse

- Lorsqu'un piéton pousse une poussette, un fauteuil roulant, un vélo ou autre véhicule
- Lorsqu'un objet détectable se confond avec la zone environnante, parce que faiblement éclairé (à l'aube ou au crépuscule) ou sombre (la nuit, dans un tunnel, etc.)
- Lorsque la largeur de la voie est d'au moins 4 m (13,1 ft.)
- Lorsque la largeur de la voie est d'au plus 2,5 m (8,2 ft.)
- Lorsque vous n'avez pas conduit le véhicule pendant un certain temps après le démarrage du système hybride
- Lorsque vous tournez à gauche ou à droite ou quelques secondes après avoir tourné à gauche ou à droite
- Lorsque vous changez de voie ou quelques secondes après avoir changé de voie
- Lorsque vous entrez dans un virage, que vous êtes dans le virage et quelques secondes après avoir pris un virage


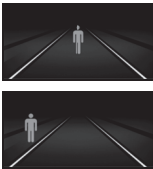





Modification des réglages d'aide proactive à la conduite

- L'aide à la conduite proactive peut être activée/désactivée par un réglage personnalisé. (→P.423)
- Les réglages suivants d'aide proactive à la conduite peuvent être modifiés dans les réglages personnalisés. (→P.423)

Affichage du fonctionnement du système

En fonction de la situation, les indicateurs ou icônes suivants seront affichés.

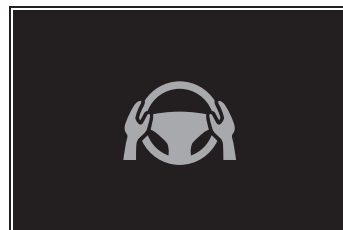
Certaines icônes ne peuvent pas être affichées sauf si l'affichage est en mode de support de conduite en sécurité.

Icône	Signification
	<ul style="list-style-type: none"> • Blanc: Surveillance des objets détectables • Vert: Objet détectable traversant la route ou objet détectable sur le côté de la route où fonctionne l'assistance
	<p>Un piéton a été détecté traversant la route ou sur le côté de la route et l'assistance au freinage ou à la direction est activée</p>
	<p>Un véhicule a été détecté sur le côté de la route et l'assistance au freinage ou à la direction est effectuée</p>
	<p>L'assistance à la direction est effectuée pour éviter au véhicule d'approcher trop près d'un objet détectable sur le côté de la route</p>
	<p>L'assistance à la décélération du véhicule précédent est effectuée</p>
	<p>Avertissement pour conserver la distance appropriée entre véhicules</p>
	<p>L'assistance à la décélération en courbe est effectuée</p>

Fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant

Dans les situations suivantes, un message d'avertissement recommandant vivement au conducteur de tenir le volant et le symbole indiqué sur l'illustration s'affichent sur l'écran pour avertir le conducteur. Si le système détecte que le volant est tenu en main, l'avertissement sera annulé. Lorsque vous utilisez le système, veillez à tenir fermement le

volant, que l'avertissement soit activé ou non.



● Lorsque l'assistance à un objet détectable

traversant la route ou l'assistance à un objet détectable sur le bord de la route est effectuée et que le système détermine que le conducteur ne tient pas le volant

Si aucune action n'est détectée pendant un certain temps, un signal sonore se déclenche et l'avertissement s'active. Cet avertissement peut également fonctionner si le conducteur n'actionne le volant qu'un peu en continu.

■ **L'action d'avertissement après l'assistance à la décélération du véhicule précédent est terminée**

Une fois l'assistance à la décélération du véhicule précédent terminée, si le conducteur n'actionne pas la pédale de frein ou d'accélérateur et que le véhicule s'approche du véhicule précédent, l'affichage clignote et un signal sonore retentit pour inciter le conducteur à décélérer. Si le système détecte que le conducteur actionne la pédale de frein ou d'accélérateur, l'avertissement sera annulé.



RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)

Le système RSA détecte des panneaux de signalisation spécifiques à l'aide de la caméra avant pour fournir des informations au conducteur via l'affichage.



AVERTISSEMENT

■ **Pour une utilisation en toute sécurité**

- Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Portez une attention particulière aux conditions environnantes afin d'assurer une conduite sûre.
- Ne vous fiez pas uniquement au système RSA. Le système RSA aide le conducteur en lui fournissant des informations sur la signalisation routière, mais il ne remplace pas l'observation et l'attention du conducteur lui-même. Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Portez une attention particulière aux conditions environnantes afin d'assurer une conduite sûre.

■ **Situations dans lesquelles le RSA ne doit pas être utilisé**

- Quand il s'avère nécessaire de désactiver le système: →P.178

■ **Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**

- Situations dans lesquelles les capteurs risquent de ne pas fonctionner correctement: →P.182

Fonction d'affichage

- Lorsque la caméra avant détecte un panneau, le panneau s'affiche à l'écran.
- Plusieurs panneaux peuvent être affichés.

Selon les spécifications du véhicule, le nombre de panneaux affichés peut être limité.

■ Conditions de fonctionnement de l'affichage des panneaux

Les panneaux s'affichent lorsque les conditions suivantes sont remplies:

- Le système a détecté un panneau
- Dans les situations suivantes, un panneau affiché peut cesser de s'afficher:
- Lorsqu'aucun nouveau panneau n'a été détecté sur une certaine distance
 - Lorsque le système détermine que la route sur laquelle vous roulez a changé, par exemple après un virage à gauche ou à droite

■ Situations dans lesquelles la fonction d'affichage peut ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, le RSA système peut ne pas fonctionner correctement et ne pas détecter les panneaux ou afficher le mauvais panneau. Cependant, ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

- Lorsqu'un panneau est sale, décoloré, incliné ou tordu
- Lorsque le contraste d'un panneau électronique est faible
- Lorsque tout ou partie d'un panneau est caché par un arbre, un poteau électrique, etc.
- Lorsqu'un panneau est détecté par la caméra avant pendant un court laps de temps
- Lorsque l'environnement de conduite (virage, changement de voie, etc.) est évalué de manière incorrecte
- Lorsqu'un panneau se trouve immédiatement après une jonction d'autoroutes ou dans une voie adjacente juste avant une jonction
- Lorsque des autocollants sont apposés à l'arrière d'un véhicule roulant devant
- Lorsqu'un panneau similaire à un panneau compatible avec le système est détecté comme un panneau compatible avec le

système

- Lorsqu'un panneau de limitation de vitesse pour une route de desserte se trouve dans le champ de détection de la caméra avant
- Lorsque vous prenez un rond-point
- Lorsqu'un panneau destiné aux camions, etc. est détecté
- Lorsque le véhicule est conduit dans un pays où le sens de circulation est différent

Dans ce cas, les panneaux de limitation de vitesse affichés sur l'écran multifonctionnel peuvent diverger.

Fonction de notification

Le système RSA émet une alerte au conducteur dans les situations suivantes.

- Si la vitesse du véhicule est supérieure au seuil d'avertissement de vitesse du panneau de limitation de vitesse affiché à l'écran, ce dernier est mis en évidence et un signal sonore est émis.

■ Conditions de fonctionnement des fonctions de notification

- Fonction de notification de vitesse excessive

Cette fonction fonctionne lorsque la condition suivante est remplie:

- Un panneau de limitation de vitesse est reconnu par le système.

- Fonction de notification de sens interdit

Cette fonction fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le système reconnaît simultanément plus d'un panneau de sens interdit.
- Le véhicule passe entre des panneaux de sens interdit reconnus par le système.

Types de panneaux routiers pris en charge

- Les types de panneaux routiers sui-

vants peuvent être affichés.

Toutefois, les panneaux de signalisation non standard ou récemment introduits peuvent ne pas être affichés.

- Panneaux de signalisation de limitation de vitesse*

	Début de limitation de vitesse/Début de la zone de vitesse maximale
	Fin de limitation de vitesse/Fin de la zone de vitesse maximale

*: Aucune information de limitation de vitesse ne s'affiche en l'absence de panneau de limitation de vitesse et d'informations relatives à la limitation de vitesse.

- Informations relatives à la limitation de vitesse*

	Autoroute
	Sortie d'autoroute
	Voie rapide
	Sortie de voie rapide
	Début de zone urbaine
	Fin de zone urbaine

	Début de zone résidentielle
	Fin de zone résidentielle
	Début de zone résidentielle
	Fin de zone résidentielle

*: Aucune information de limitation de vitesse ne s'affiche en l'absence de panneau de limitation de vitesse et d'informations relatives à la limitation de vitesse.

- Panneaux de signalisation d'interdiction de dépasser




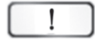



	Début de l'interdiction de dépasser
	Fin de l'interdiction de dépasser

- Autres panneaux de signalisation

	Fin d'interdiction
	Stop
	Avertissement

- Limitation de vitesse avec symbole sup-


plémentaire *1

	Humide
	Pluie
	Verglas
	Présence d'un symbole supplémentaire *2
	Rampe de sortie à droite
	Rampe de sortie à gauche
	Temps

*1: Affiché simultanément avec un panneau de limitation de vitesse.

*2: Contenu non reconnu.

- Selon les spécifications du véhicule, les panneaux peuvent être affichés en double.

	Exemple d'affichage en double
---	-------------------------------

Modification des réglages de RSA

Les réglages suivants du RSA peuvent être modifiés par le biais des réglages personnalisés. (→P.423)

Régulateur de vitesse actif

Ce régulateur de vitesse à radar dynamique détecte la présence de véhicules devant, détermine la distance actuelle entre les véhicules et fonctionne pour maintenir une distance appropriée avec le véhicule qui précède. Il est possible de programmer la distance entre véhicules souhaitée en utilisant la commande de distance entre véhicules.

N'utilisez le régulateur de vitesse à radar dynamique que sur autoroute et sur voie rapide.

AVERTISSEMENT

■ **Pour une utilisation en toute sécurité**

- Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système, portez une attention particulière aux conditions environnantes afin d'assurer une conduite sûre.
- Le régulateur de vitesse actif fournit une aide à la conduite afin de réduire la charge du conducteur. L'aide fournie est toutefois limitée.

Lisez attentivement les points suivants. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système et conduisez toujours prudemment.

Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement:
→P.218

- Réglez la vitesse convenablement en fonction de la vitesse limite, du flux de circulation, de l'état de la route, des conditions météorologiques, etc. Le conducteur est responsable du contrôle de la vitesse programmée.

**AVERTISSEMENT**

- Même si le système fonctionne correctement, l'état d'un véhicule précédent tel que reconnu par le conducteur et détecté par le système peut différer. Par conséquent, il est nécessaire que le conducteur soit attentif, évalue les risques et assure la sécurité. Une confiance excessive en ce système pour diriger le véhicule en toute sécurité peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Précautions relatives aux systèmes d'aide à la conduite**

Respectez les précautions suivantes, car l'aide fournie par le système est limitée. Une confiance excessive en ce système peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Détails de l'assistance fournie pour la vision du conducteur

Le régulateur de vitesse à radar dynamique a pour seul but d'aider le conducteur à déterminer la distance qui sépare son propre véhicule du véhicule qui le précède. Ce n'est pas un système qui permet au conducteur de conduire négligemment, de manière imprudente, ni un système capable de fournir une assistance au conducteur lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises.

Le conducteur doit être attentif à son environnement, même lorsque le véhicule s'arrête.

- Détails de l'assistance fournie pour le jugement du conducteur

Le régulateur de vitesse à radar dynamique détermine si la distance entre le véhicule du conducteur et le véhicule qui le précède se situe dans une plage déterminée. Il n'est pas en mesure de réaliser une quelconque autre estimation. Par conséquent, il est absolument nécessaire que le conducteur reste vigilant et soit à même de déterminer s'il existe une possibilité de danger.

- Détails de l'assistance fournie pour les interventions du conducteur

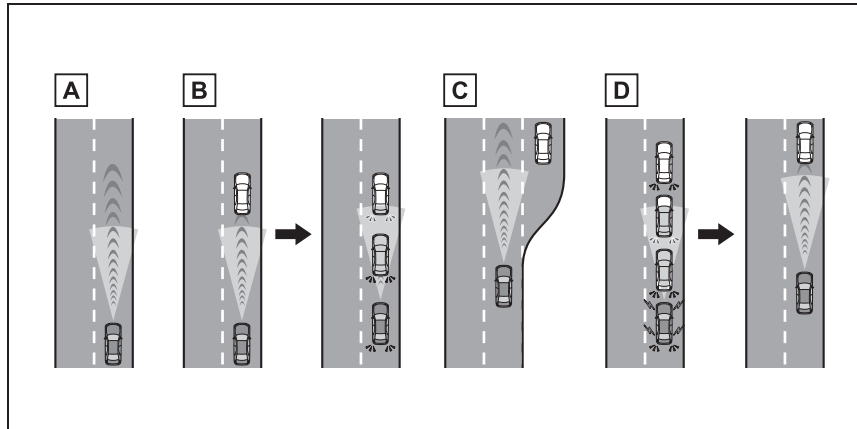
Le régulateur de vitesse actif n'inclut pas de fonctions permettant de prévenir ou d'éviter des collisions avec les véhicules circulant devant votre véhicule. Par conséquent, s'il y a la moindre possibilité de danger, le conducteur doit prendre le contrôle immédiat et direct du véhicule et agir de manière appropriée afin d'assurer la sécurité.

■ **Situations dans lesquelles le régulateur de vitesse dynamique à radar ne doit pas être utilisé**

N'utilisez pas le régulateur de vitesse à radar dynamique dans les situations suivantes. Comme le système ne sera pas en mesure de fournir un contrôle approprié, son utilisation peut entraîner un accident entraînant la mort ou des blessures graves.

- Routes sur lesquelles se trouvent des piétons, des cyclistes, etc.
- Lorsque vous conduisez sur une entrée ou une sortie d'autoroute ou de voie rapide
- Lorsque l'avertisseur d'approche retentit fréquemment
- Situations dans lesquelles les capteurs risquent de ne pas fonctionner correctement: →P.182
- Situations dans lesquelles la voie de circulation peut ne pas être détectée: →P.183

Fonctions de base



A Conduite à vitesse constante:

Lorsqu'il n'y a aucun véhicule devant

Le véhicule roule à la vitesse programmée par le conducteur.

Si la vitesse programmée du véhicule est dépassée lors de la descente d'une colline, l'affichage de la vitesse programmée du véhicule clignote et un signal sonore retentit.

B Décélération et suivi de la vitesse de croisière

Lorsqu'un véhicule précédent roulant à une vitesse inférieure à la vitesse programmée est détecté

Lorsqu'un véhicule est détecté au devant de votre véhicule, votre véhicule décélère automatiquement et si une réduction plus importante de la vitesse du véhicule est nécessaire, les freins sont appliqués (les feux stop s'allument à ce moment-là). Le véhicule est contrôlé pour maintenir la distance entre véhicules fixée par le conducteur, en fonction des changements de vitesse du véhicule qui le précède. Si la décélération du véhicule n'est pas suffisante et que le véhicule s'approche du véhicule précédent, l'avertissement d'approche retentit.

C Accélération

Lorsque plus aucun véhicule ne roule devant le vôtre à une vitesse inférieure à celle programmée pour votre véhicule

Le véhicule accélère jusqu'à ce que la vitesse programmée soit atteinte, puis reprend une vitesse de croisière constante.

D Démarrage:

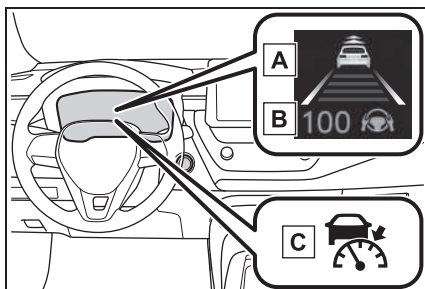
Si un véhicule précédent s'arrête, le véhicule s'arrête également (arrêt contrôlé).

Une fois que le véhicule qui vous précède prend la route, une pression sur la commande "RES" ou sur la pédale d'accélérateur permet de reprendre la vitesse de croisière variable (opération de démarrage). Si aucune opération de

démarrage n'est effectuée, l'arrêt contrôlé se poursuit.

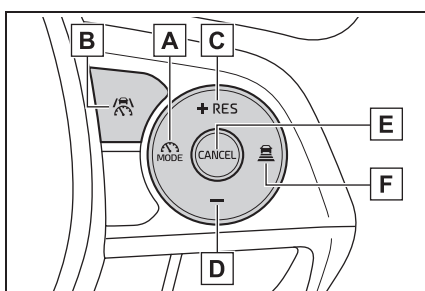
Composants du système

■ Affichage des instruments



- A** Écran multifonctionnel
- B** Vitesse du véhicule réglée
- C** Témoins

■ Commandes



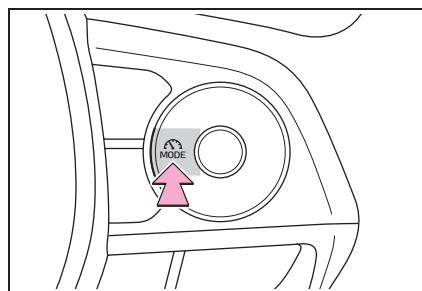
- A** Commande de sélection de mode d'aide à la conduite
- B** Commande d'aide à la conduite
- C** Commande "+" / Commande "RES"
- D** Commande "-"
- E** Commande de désactivation
- F** Commande de distance entre véhicules

Utilisation du régulateur de vitesse à radar dynamique

Réglage de la vitesse du véhicule

- 1** Appuyez sur la commande de sélection du mode d'aide à la conduite pour sélectionner le régulateur de vitesse à radar dynamique.

Le témoin de régulateur de vitesse à radar dynamique s'allume.

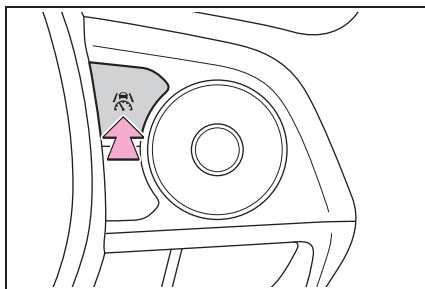


- 2** À l'aide de la pédale d'accélérateur, accélérez ou décélérez jusqu'à la vitesse désirée (environ 30 km/h [20 mph] ou plus), puis appuyez sur la commande d'aide à la conduite pour régler la vitesse du véhicule.

La vitesse du véhicule réglée s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où vous relâchez la commande

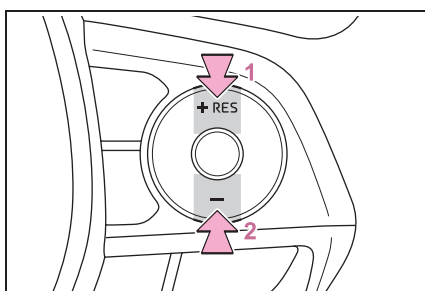
devient la vitesse programmée.



Réglage de la vitesse programmée du véhicule

- Réglage de la vitesse du véhicule réglée à l'aides commande

Pour modifier la vitesse programmée, appuyez sur la commande "+" ou "-" jusqu'à ce que la vitesse programmée souhaitée s'affiche.



- 1 Augmenter la vitesse programmée du véhicule
- 2 Diminuer la vitesse programmée du véhicule

Réglage par pression courte: Appuyez sur la commande

Réglage par pression longue: Appuyez sur la commande et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que vous atteigniez la vitesse du véhicule souhaitée.

La vitesse programmée du véhicule augmente ou diminue comme suit:

Réglage par pression courte: De 1 km/h (0,6 mph) ou 1 mph (1,6 km/h) à chaque fois que vous appuyez sur la commande

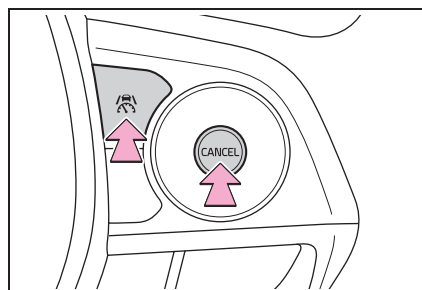
Réglage par pression longue: Augmente ou diminue par incréments de 5 km/h (3,1 mph) ou 5 mph (8 km/h) en continu, aussi longtemps que vous appuyez sur la commande

L'incrément de réglage de la vitesse du véhicule peut être modifié par un réglage personnalisé.

- Augmentation de la vitesse programmée du véhicule à l'aide de la pédale d'accélérateur

- 1 Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour amener le véhicule à la vitesse souhaitée.
- 2 Appuyez sur la commande "+".

Annulation/Reprise du contrôle



- 1 Appuyez sur la commande d'annulation ou sur la commande d'aide à la conduite pour annuler le contrôle.

Le contrôle est aussi annulé si vous appuyez sur la pédale de frein.

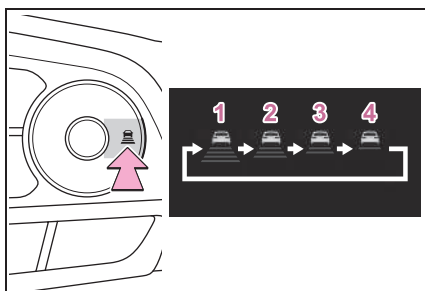
(Si le véhicule a été arrêté par la commande du système, l'enfoncement de la pédale de frein n'annule pas la commande.)

- 2 Appuyez sur la commande "RES" pour reprendre le contrôle.

Modification de la distance entre véhicules

Chaque fois que vous appuyez sur la commande, le réglage de la distance entre véhicules change comme suit:

si un véhicule précédent est détecté, la marque du véhicule précédent s'affiche.



Numéro d'illustration	Distance entre véhicules	Distance approximative (vitesse du véhicule: 100 km/h [60 mph])
1	Extra longue	Environ 60 m (200 ft.)
2	Longue	Environ 45 m (145 ft.)
3	Moyenne	Environ 30 m (100 ft.)
4	Courte	Environ 25 m (85 ft.)

La distance réelle entre véhicules varie en fonction de la vitesse du véhicule. De même, lorsque le véhicule est arrêté par l'intervention du système, il s'arrête à une certaine distance du véhicule précédent, en fonction de la situation, quel que soit le réglage.

■ Conditions d'utilisation

- Le levier de vitesses est sur D.
- La vitesse programmée souhaitée peut être paramétrée lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 30 km/h (20 mph).
- Si la vitesse du véhicule est réglée alors que la vitesse est inférieure à environ 30 km/h (20 mph), la vitesse réglée sera d'environ 30 km/h (20 mph).
- Si la vitesse du véhicule est réglée alors qu'il roule à une vitesse supérieure à la limite supérieure du système, la vitesse du véhicule réglée sera la limite supérieure du système.

■ Accélération après programmation de la vitesse du véhicule

Comme pour la conduite normale, l'accéléra-

tion peut être effectuée en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Après avoir accéléré, le véhicule revient à la vitesse programmée. Toutefois, en mode de contrôle de la distance entre véhicules, la vitesse du véhicule peut diminuer jusqu'à un niveau inférieur à la vitesse réglée afin de maintenir la distance avec le véhicule roulant devant.

■ Lorsque le véhicule est arrêté par la commande du système pendant la vitesse de croisière variable

- Appuyer sur la commande "+RES" est actionné alors que le véhicule est arrêté par le système de contrôle, si le véhicule précédent démarre dans les 3 secondes environ, la vitesse de croisière variable reprend.
- Si le véhicule précédent démarre dans les 3 secondes environ qui suivent l'arrêt du

véhicule par l'intervention du système, la vitesse de croisière variable reprend.

■ Annulation automatique du mode de contrôle de la distance entre véhicules

Dans les situations suivantes, le mode de contrôle de la distance entre véhicules est annulé automatiquement:

- Lorsque le contrôle de freinage ou le contrôle de limitation de puissance d'un système d'aide à la conduite fonctionne (Par exemple: système de sécurité de pré-collision, contrôle conduite-démarrage)
- Lorsque vous actionnez le frein de stationnement
- Lorsque le véhicule est arrêté sous contrôle du système dans une côte ou une descente à forte déclivité
- Lorsque l'un des éléments suivants est détecté alors que le véhicule est arrêté par la commande du système:
 - La ceinture de sécurité du conducteur est détachée
 - La porte conducteur est ouverte
 - Environ 3 minutes se sont écoulées depuis l'immobilisation du véhicule

Le frein de stationnement est automatiquement serré.

- Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner: →P.183

■ Messages et signaux sonores du système de régulateur de vitesse à radar dynamique

Pour une utilisation en toute sécurité: →P.178

■ Véhicules précédents que le capteur peut ne pas détecter correctement

Dans les situations suivantes, selon les conditions, si le système ne peut pas fournir une décélération suffisante ou si une accélération est nécessaire, actionnez la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.

Étant donné que le capteur risque de ne pas détecter correctement ces types de véhicule, l'avertissement d'approche (→P.218) peut ne pas fonctionner.

- Lorsqu'un véhicule coupe la route devant votre véhicule ou change de voie pour

s'éloigner de votre véhicule de façon extrêmement lente ou rapide

- Lorsque vous changez de voie
- Lorsque le véhicule qui vous précède roule à faible vitesse
- Lorsqu'un véhicule est arrêté sur la même voie que votre véhicule
- Lorsqu'une moto circule sur la même voie que votre véhicule

■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, actionnez la pédale de frein (ou la pédale d'accélérateur, selon la situation) si nécessaire.

Étant donné que le capteur peut ne pas être capable de détecter un véhicule, le système peut ne pas fonctionner correctement.

- Lorsqu'un véhicule roulant devant freine brusquement
- Lors d'un changement de voie à faible vitesse, par exemple dans un embouteillage

Avertissement d'approche

Dans les situations où le véhicule s'approche d'un véhicule précédent et que le système ne peut pas fournir une décélération suffisante, par exemple si un véhicule coupe devant le véhicule, un affichage d'avertissement clignote et un signal sonore retentit pour alerter le conducteur. Appuyez sur la pédale de frein pour garantir une distance appropriée entre les véhicules.

■ Les avertissements peuvent ne pas se déclencher lorsque

Dans les situations suivantes, l'avertissement peut ne pas fonctionner même si la distance entre les véhicules est courte.

- Lorsque le véhicule qui vous précède roule à la même vitesse ou plus vite que le vôtre

- Lorsque le véhicule qui précède roule à une vitesse extrêmement lente
- Immédiatement après le réglage de la vitesse du véhicule
- Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée

Fonction de réduction de la vitesse en courbe

Lorsqu'un virage est détecté, la vitesse du véhicule commence à être réduite. À la fin du virage, la diminution de la vitesse du véhicule prend fin.

Selon la situation, la vitesse du véhicule revient alors à la vitesse programmée.

Dans des situations où le mode de contrôle de distance entre véhicules doit être activé, comme par exemple, lorsqu'un véhicule vous précédant se rabat directement devant votre véhicule, la fonction de réduction de la vitesse en courbe est désactivée.



Situations dans lesquelles la fonction de réduction de la vitesse en courbe peut ne pas fonctionner

Dans des situations telles que les suivantes, la fonction de réduction de la vitesse en courbe peut ne pas fonctionner:

- Le véhicule est conduit dans un virage à faible courbe
- Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée
- Lorsque le véhicule est conduit dans un virage très court

Fonction d'interdiction de dépassement

Si un véhicule détecté sur la voie de dépassement roule plus lentement que votre véhicule, le dépassement sera supprimé.

La fonction d'interdiction de dépassement ne fonctionne pas si la voie de dépassement est encombrée ou si les véhicules roulent à faible vitesse.

Cette fonction n'est pas disponible pour les véhicules sans DCM.

Aide au changement de voie

Si votre véhicule roule à environ 80 km/h (50 mph) ou plus et vous opérez un changement de voie vers la voie de dépassement, lorsque le levier des clignotants est actionné et que vous changez de voie, le véhicule accélère jusqu'à la vitesse définie pour aider au dépassement.

Pour les véhicules équipés d'un DCM: La reconnaissance par le système de la voie de dépassement est déterminée par les informations de localisation et les conditions de conduite des véhicules environnants.

L'assistance de la fonction de changement de voie et de la fonction d'interdiction de dépassement peut ne pas fonctionner s'il est difficile d'obtenir des informations de localisation ou s'il y a peu de véhicules environnants.

Pour les véhicules non équipés d'un DCM: la reconnaissance par le système de la voie de dépassement peut être basée uniquement sur l'emplacement du volant dans le véhicule (conduite à gauche/conduite à droite).

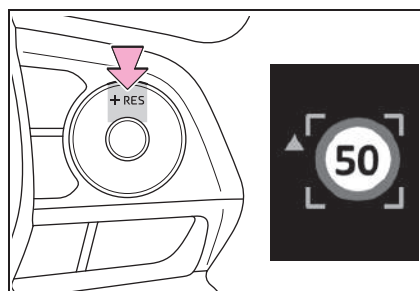
Si vous conduisez dans un endroit où la voie de dépassement est du côté opposé à celui où le véhicule a été vendu à l'origine, le véhicule peut accélérer lorsque le levier de clignotants est actionné en dehors de la voie de dépassement. (Par exemple, le véhicule a été fabriqué pour une circulation à droite, mais il est conduit dans un endroit où la circulation est à gauche. Le véhicule peut accélérer lorsque le levier de clignotants est actionné vers la droite.)

Si votre véhicule roule à une vitesse d'environ 80 km/h (50 mph) ou plus et que vous changez de voie pour passer sur une voie où circule un véhicule plus lent que le vôtre, lorsque vous actionnez le levier des clignotants, le véhicule décélère progressivement pour faciliter le changement de voie.

Régulateur de vitesse actif avec reconnaissance des panneaux de signalisation

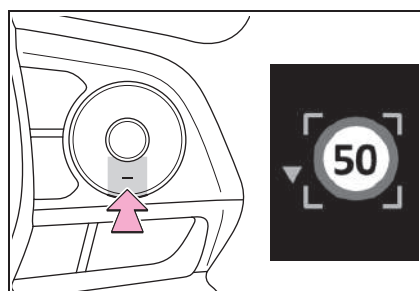
Lorsque la fonction RSA est activée et que le système de régulation de vitesse à radar dynamique fonctionne, si un panneau de limitation de vitesse est détecté, la limite de vitesse détectée s'affiche avec une flèche haut/bas. La vitesse programmée peut être augmentée/diminuée jusqu'à la limite de vitesse détectée en maintenant la commande "+" ou la commande "-" appuyée.

Lorsque la vitesse programmée est inférieure à la limite de vitesse détectée



Maintenez la commande "+" appuyée.

Lorsque la vitesse programmée est supérieure à la limite de vitesse détectée



Maintenez la commande "-" appuyée.

Le régulateur de vitesse à radar dynamique avec reconnaissance des panneaux de signalisation peut ne pas fonctionner correctement lorsque

Étant donné que le régulateur de vitesse à radar dynamique avec reconnaissance des panneaux de signalisation peut ne pas fonctionner correctement dans les situations où le RSA peut ne pas fonctionner ou ne pas détecter correctement des panneaux (→P.210), veuillez à contrôler la limite de vitesse réelle quand vous utilisez cette fonction.

Dans les situations suivantes, il se peut que la vitesse réglée ne passe pas à la limite de

vitesse détectée en maintenant appuyée la commande "+" ou la commande "-":

- Lorsque les informations relatives à la limite de vitesse ne sont pas disponibles
- Lorsque la limite de vitesse détectée est la même que la vitesse programmée
- Lorsque la limite de vitesse détectée est en dehors de la plage de vitesse dans laquelle le régulateur de vitesse à radar dynamique peut fonctionner

Modifications des réglages du régulateur de vitesse à radar dynamique

- Les réglages du régulateur de vitesse à radar dynamique peuvent être modifiés par le biais des réglages personnalisés. (→P.423)

Régulateur de vitesse

Le véhicule peut circuler à une vitesse donnée même si la pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée.

N'utilisez le régulateur de vitesse que sur autoroute et sur voie rapide.



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

- Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Ne vous fiez donc pas excessivement à ce système. Le conducteur seul doit être attentif à l'environnement du véhicule et conduire prudemment.
- Réglez la vitesse convenablement en fonction de la vitesse limite, du flux de circulation, de l'état de la route, des conditions météorologiques, etc. Le conducteur est responsable du contrôle de la vitesse programmée.

■ Situations dans lesquelles le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé

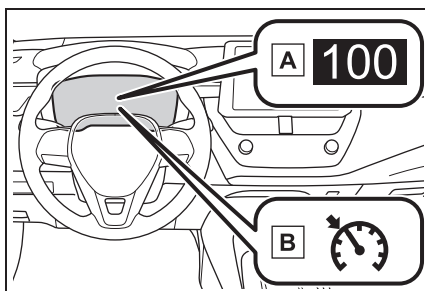
N'utilisez pas le régulateur de vitesse dans les situations suivantes. Comme le système ne sera pas en mesure de fournir un contrôle approprié, son utilisation peut entraîner un accident entraînant la mort ou des blessures graves.

- Sur des routes à virages très serrés
- Sur des routes sinueuses
- Sur des routes glissantes, telles que des routes détrempées, verglacées ou enneigées
- Dans les descentes à fort pourcentage ou sur une route alternant montées et descentes très inclinées rapprochées

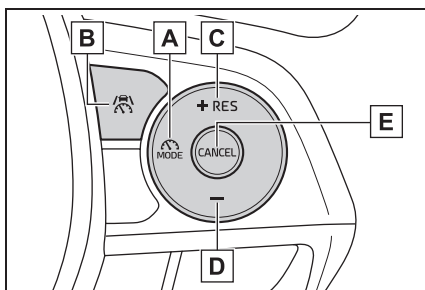
La vitesse du véhicule peut dépasser la vitesse programmée lorsque vous descendez une pente raide.

**AVERTISSEMENT**

- Quand il s'avère nécessaire de désactiver le système: →P.178

Composants du système**■ Affichage des instruments**

- A** Vitesse du véhicule réglée
- B** Témoin de régulateur de vitesse

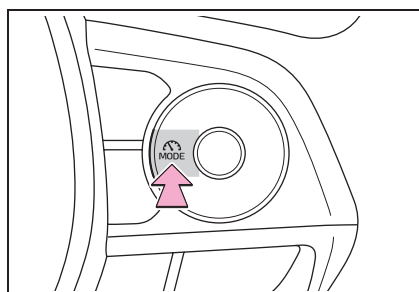
■ Commandes

- A** Commande de sélection de mode d'aide à la conduite
- B** Commande d'aide à la conduite
- C** Commande "+" / Commande "RES"
- D** Commande "-"
- E** Commande de désactivation

Utilisation du régulateur de vitesse**Réglage de la vitesse du véhicule**

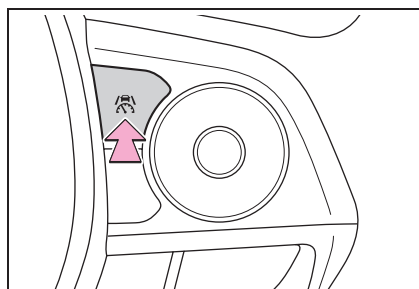
- 1 Appuyez sur la commande de sélection du mode d'aide à la conduite pour sélectionner le régulateur de vitesse.

Le témoin de régulateur de vitesse s'allume.



- 2 À l'aide de la pédale d'accélérateur, accélérez jusqu'à la vitesse désirée (environ 30 km/h [20 mph] ou plus), puis appuyez sur la commande d'aide à la conduite pour régler la vitesse du véhicule.

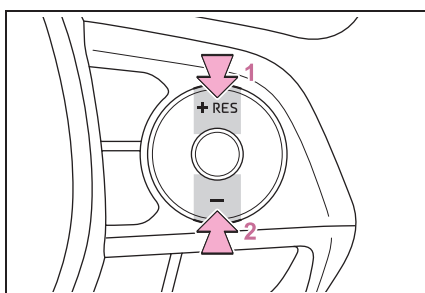
La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où vous relâchez la commande devient la vitesse programmée.



Réglage de la vitesse programmée du véhicule

■ Réglage de la vitesse du véhicule réglée à l'aides commande

Pour modifier la vitesse programmée, appuyez sur la commande “+” ou “-” jusqu'à ce que la vitesse programmée souhaitée s'affiche.



- 1 Augmenter la vitesse programmée du véhicule
- 2 Diminuer la vitesse programmée du véhicule

La vitesse programmée du véhicule augmente ou diminue comme suit:

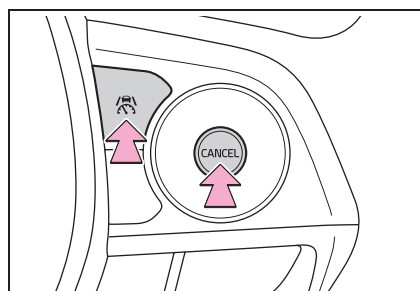
Réglage précis: De 1 km/h (0,6 mph) ou 1 mph (1,6 km/h) à chaque fois que vous appuyez sur la commande

Réglage large: Augmente en continu tant que la commande est maintenue enfoncée

■ Augmentation de la vitesse programmée du véhicule à l'aide de la pédale d'accélérateur

- 1 Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour amener le véhicule à la vitesse souhaitée.
- 2 Appuyez sur la commande “+”.

Annulation/Reprise du contrôle



- 1 Appuyez sur la commande d'annulation ou sur la commande d'aide à la conduite pour annuler le contrôle.

Le contrôle est aussi annulé si vous appuyez sur la pédale de frein.

- 2 Appuyez sur la commande “RES” pour reprendre le contrôle.

■ Annulation automatique du régulateur de vitesse

Dans les situations suivantes, le régulateur de vitesse est automatiquement annulé:

- Lorsque la vitesse du véhicule chute d'environ 16 km/h (10 mph) ou plus en dessous de la vitesse programmée
- Lorsque la vitesse du véhicule devient inférieure à environ 30 km/h (20 mph)
- Lorsque le contrôle de freinage ou le contrôle de limitation de puissance d'un système d'aide à la conduite fonctionne (Par exemple: PCS, contrôle conduite-démarrage)
- Lorsque vous actionnez le frein de stationnement
- Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner: →P.178

Système d'aide à l'arrêt d'urgence

Le système d'aide à l'arrêt d'urgence est un système qui décélère et arrête automatiquement le véhicule dans sa voie si le conducteur devient incapable de continuer à conduire le véhicule, par exemple s'il a subi un soudain problème médical, etc.

Pendant le contrôle LTA (aide au suivi de voie), si le système ne détecte pas les opérations de conduite, par exemple si le conducteur ne tient pas le volant, et s'il détermine que le conducteur ne réagit pas, le véhicule sera décéléré et arrêté dans sa voie actuelle pour contribuer à éviter une collision ou à réduire l'impact d'une collision.



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

- Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Portez une attention particulière aux conditions environnantes afin d'assurer une conduite sûre. Le système d'aide à l'arrêt d'urgence est conçu pour fournir une assistance dans une situation d'urgence où il est difficile pour le conducteur de continuer à conduire, par exemple s'il a eu un soudain problème médical. Il n'est pas conçu pour aider à la conduite en cas de somnolence, de mauvaise santé physique ou de conduite inattentive.

- Bien que le système d'aide à l'arrêt d'urgence soit conçu pour décélérer le véhicule dans sa voie de circulation afin d'aider à éviter ou à réduire l'impact d'une collision si le système détermine qu'il est difficile pour le conducteur de continuer à conduire, son efficacité peut varier en fonction de diverses conditions. Par conséquent, il se peut qu'il ne soit pas toujours en mesure d'atteindre le même niveau de performance. De même, si les conditions de fonctionnement ne sont pas réunies, cette fonction ne fonctionnera pas.
- Après le fonctionnement du système d'aide à l'arrêt d'urgence, si la conduite redevient possible, reprenez immédiatement la route ou, si nécessaire, garez votre véhicule sur l'accotement et installez un réflecteur et une fusée de signalisation pour avertir les autres conducteurs de votre véhicule arrêté.
- Après le fonctionnement de ce système, les passagers doivent s'occuper du conducteur si nécessaire et prendre les mesures de prévention des risques appropriées, comme se déplacer vers un endroit où la sécurité peut être assurée, comme l'accotement de la route ou derrière une glissière de sécurité.
- Ce système détecte l'état du conducteur grâce à l'actionnement du volant. Ce système peut fonctionner si le conducteur est conscient mais qu'il ne conduit pas le véhicule de manière intentionnelle et continue. De même, le système peut ne pas fonctionner s'il ne peut pas déterminer que le conducteur ne réagit pas, par exemple s'il s'appuie sur le volant.

Résumé du système

Le fonctionnement de ce système est séparé en 4 états de contrôle. Grâce à l'état de contrôle "phase d'avertissement 1" et "phase d'avertissement 2", le système détermine si le conducteur est conscient et réactif tout en émettant un

avertissement et en contrôlant la vitesse du véhicule. Si le système détermine que le conducteur n'est pas réactif, il va passer à l'état de contrôle "phase d'arrêt de décélération" et "phase de maintien de l'arrêt" et décélérer et arrêter le véhicule. Il va alors fonctionner en continu en "phase de maintien de l'arrêt".

■ Conditions d'utilisation

Ce système fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Lorsque le LTA est activé
- Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 50 km/h (30 mph)

■ Conditions d'annulation du fonctionnement

Dans les situations suivantes, le fonctionnement du système est annulé:

- Quand le contrôle LTA a été annulé (pression sur la commande LTA, etc.)
- Quand le régulateur de vitesse à radar dynamique a été annulé
- Lorsque des opérations du conducteur sont détectées (le volant est maintenu, la pédale de frein, la pédale d'accélérateur, le frein de stationnement, la commande de feux de détresse ou le levier des clignotants est actionné)
- Lorsque vous appuyez sur la commande de d'aide à la conduite pendant la phase d'arrêt et de maintien
- Lorsque le contact d'alimentation est passé de ON à OFF
- Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner: →P.183

■ Contrôle LTA lorsque l'opération est annulée

Lorsque le fonctionnement du système d'aide à l'arrêt d'urgence est annulé, le contrôle LTA peut également l'être.

Phase d'avertissement 1

Si des opérations de conduite ne sont pas détectées après le fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant, une sonnerie retentit par intermittence et un message s'affiche pour avertir le conducteur, et le système juge si le conducteur réagit ou non. Si les opérations de conduite, comme tenir le volant, ne sont pas effectuées dans un certain laps de temps, le système entre dans la phase d'avertissement 2.

Phase d'avertissement 2

Après l'entrée dans la phase d'avertissement 2, un signal sonore retentit à intervalles rapprochés et un message s'affiche pour avertir le conducteur, et le véhicule décélère lentement. Si les opérations de conduite, comme tenir le volant, ne sont pas effectuées dans un certain laps de temps, le système détermine que le conducteur ne réagit pas et entre dans la phase d'arrêt par décélération.

Le système audio est mis en sourdine jusqu'à ce que le conducteur réagisse.

Lorsque le véhicule décélère, les feux de freinage peuvent s'allumer, selon l'état de la route, etc.

Une fois que le véhicule a décéléré un certain temps, les feux de détresse clignotent.

Phase d'arrêt par décélération

Une fois que le conducteur est considéré comme ne réagissant pas, un signal sonore retentit en continu et un message s'affiche pour avertir le conducteur, puis le véhicule décélère

lentement et s'arrête. Pendant que le véhicule décélère, les feux de détresse clignotent pour avertir les autres conducteurs de la situation d'urgence.

Phase de maintien de l'arrêt

Une fois le véhicule arrêté, le frein de stationnement se serre automatiquement. Après être entré dans la phase d'arrêt et de maintien, le signal sonore continue à sonner en continu, les feux de détresse clignotent pour avertir les autres conducteurs de l'urgence, et les portes se déverrouillent.

Limiteur de vitesse

La vitesse maximale souhaitée peut être programmée à l'aide de la commande de limiteur de vitesse. Le limiteur de vitesse empêche le véhicule de dépasser la vitesse programmée.

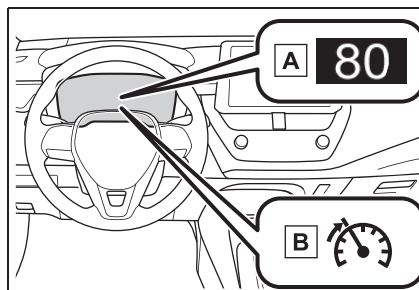


AVERTISSEMENT

- Situations dans lesquelles le limiteur de vitesse ne doit pas être utilisé
- Situations dans lesquelles les capteurs risquent de ne pas fonctionner correctement: →P.182
- Quand il s'avère nécessaire de désactiver le système: →P.178

Composants du système

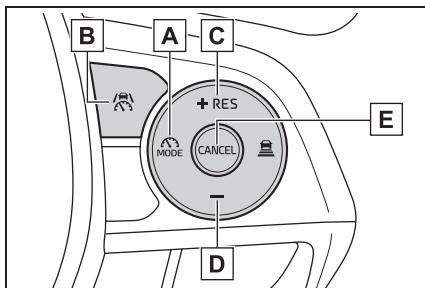
■ Affichage des instruments



A Vitesse du véhicule réglée

B Témoin de limiteur de vitesse

■ Commandes



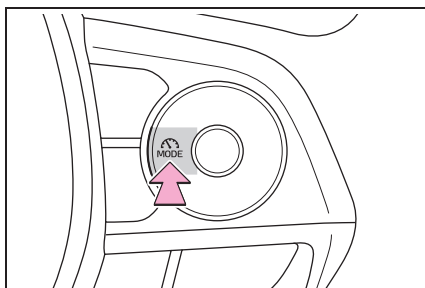
- A** Commande de sélection de mode d'aide à la conduite
- B** Commande d'aide à la conduite
- C** Commande "+" / Commande "RES"
- D** Commande "-"
- E** Commande de désactivation

Utilisation du limiteur de vitesse

Réglage de la vitesse maximale du véhicule

- 1** Appuyez sur la commande de sélection du mode d'aide à la conduite pour sélectionner le limiteur de vitesse.

Le témoin du limiteur de vitesse s'allume en blanc.



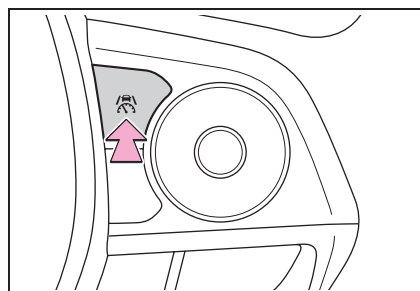
- 2** Accélérez ou décélérez jusqu'à la vitesse souhaitée, puis appuyez sur la commande d'aide à la conduite pour régler la vitesse maximale du véhicule.

Le témoin du limiteur de vitesse passe du blanc au vert.

La vitesse du véhicule réglée s'affiche en vert sur l'écran multifonctionnel.

Toutefois, lorsque la vitesse du véhicule est paramétrée en roulant à une vitesse inférieure à environ 30 km/h (20 mph), la vitesse programmée est paramétrée sur environ 30 km/h (20 mph.).

Appuyez sur la commande d'annulation ou sur la commande d'aide à la conduite pour annuler le contrôle.

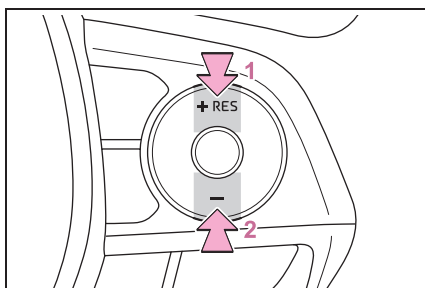


Le système ne démarre pas lorsque le levier de vitesses est en position R.

Le système ne démarre pas lorsque la commande d'aide à la conduite est enfoncée en continu.

Réglage de la vitesse programmée du véhicule

Pour modifier la vitesse programmée, appuyez sur la commande "+" ou "-" jusqu'à ce que la vitesse programmée souhaitée s'affiche.



- 1 Augmenter la vitesse programmée du véhicule
- 2 Diminuer la vitesse programmée du véhicule

Réglage par pression courte: Appuyez sur la commande

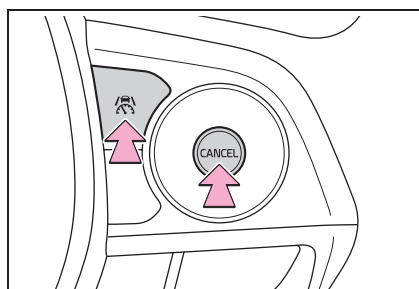
Réglage par pression longue: Appuyez sur la commande et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que vous atteigniez la vitesse du véhicule souhaitée.

La vitesse programmée du véhicule augmente ou diminue comme suit:

Réglage par pression courte: De 1 km/h (0,6 mph) ou 1 mph (1,6 km/h) à chaque fois que vous appuyez sur la commande

Réglage par pression longue: Augmente ou diminue par incréments de 5 km/h (3,1 mph) ou 5 mph (8 km/h) en continu, aussi longtemps que vous appuyez sur la commande. L'incrément de réglage de la vitesse du véhicule peut être modifié par un réglage personnalisé.

Annulation/Reprise du contrôle



- 1 Appuyez sur la commande d'annulation ou sur la commande d'aide à la conduite pour annuler le contrôle.
- 2 Appuyez sur la commande "RES" pour reprendre le contrôle.

Lorsque la commande est annulée, le témoin du limiteur de vitesse passe du vert au blanc.

■ Dépassement de la vitesse programmée

Dans les situations suivantes, si la vitesse du véhicule dépasse la vitesse programmée, l'affichage de vitesse programmée est mis en surbrillance :

- Lorsque la pédale d'accélérateur est fortement enfoncée
- Lorsque vous conduisez sur une route en pente

■ Annulation automatique du limiteur de vitesse

- Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner: →P.183

■ Modification du bruit de fonctionnement des freins et de la réponse de la pédale

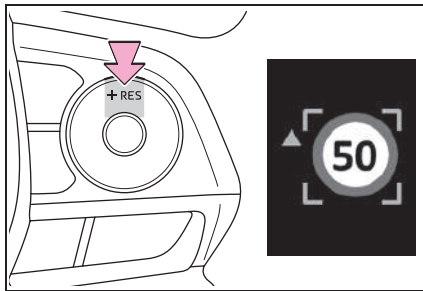
→P.183

Limiteur de vitesse avec reconnaissance des panneaux de signalisation

Lorsque la fonction RSA est activée et que le limiteur de vitesse fonctionne, si un panneau de limitation de vitesse est détecté, la limite de vitesse détectée s'affiche avec une flèche haut/bas. La vitesse programmée peut être augmentée/diminuée jusqu'à la limite de vitesse reconnue en maintenant la commande "+" ou "-" appuyée.

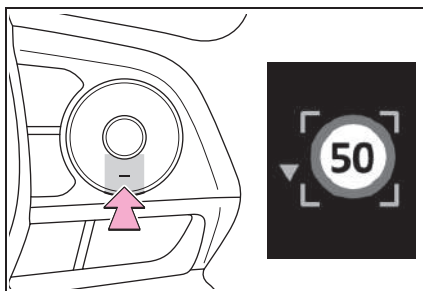
■ Lorsque la vitesse programmée pour le véhicule est inférieure à la limite de vitesse détectée

Maintenez la commande "+" appuyée.



■ Lorsque la vitesse programmée pour le véhicule est supérieure à la limite de vitesse détectée

Maintenez la commande "-" appuyée.



■ Le limiteur de vitesse avec reconnaissance des panneaux de signalisation peut ne pas fonctionner correctement lorsque

Étant donné que le limiteur de vitesse avec reconnaissance des panneaux de signalisation peut ne pas fonctionner correctement dans les situations où le RSA peut ne pas fonctionner ou ne pas détecter correctement des panneaux (→P.210), veuillez à contrôler la limite de vitesse réelle quand vous utilisez cette fonction.

Dans les situations suivantes, il se peut que la vitesse réglée ne passe pas à la limite de vitesse détectée en maintenant appuyée la commande "+" ou la commande "-":

- Lorsque la limite de vitesse détectée est la même que la vitesse programmée
- Lorsque la limite de vitesse détectée est en dehors de la plage de vitesse dans laquelle le limiteur de vitesse peut fonctionner

BSM (surveillance de l'angle mort)*

*: Sur modèles équipés

La surveillance d'angle mort est un système utilisant des capteurs radar latéraux arrière montés sur la face interne du pare-chocs arrière du côté gauche et droit, pour aider le conducteur à confirmer qu'un changement de voie est sûr.

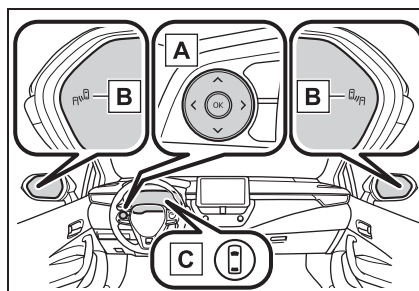


AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

- Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.
- La surveillance de l'angle mort est une fonction complémentaire qui alerte le conducteur de la présence d'un véhicule dans un angle mort des rétroviseurs extérieurs ou en approche rapide par l'arrière dans un angle mort. Ne vous fiez pas outre mesure à la surveillance de l'angle mort. Puisque la fonction ne peut pas évaluer si le changement de voie peut être effectué en toute sécurité, vous risquez de provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles, en lui accordant une confiance excessive. Puisque le système risque de ne pas fonctionner correctement dans certaines conditions, la sécurité doit être confirmée visuellement par le conducteur.

Composants du système



A Commandes de réglage des instruments

Activation/Désactivation de la surveillance de l'angle mort.

B Témoins de rétroviseurs extérieurs

Lorsqu'un véhicule est détecté dans l'angle mort d'un rétroviseur extérieur ou qu'il s'approche rapidement depuis l'arrière et entre dans l'angle mort, le témoin de rétroviseur extérieur s'allume du côté de la détection. Si vous actionnez le levier de clignotants vers le côté de la détection, le témoin de rétroviseur extérieur clignote.

C Témoin d'informations d'aide à la conduite

S'allume lorsque la surveillance de l'angle mort est désactivée. Alors, "Moniteur d'angle mort DÉACTIVÉ" s'affiche à l'écran multifonctionnel.

■ Visibilité du témoin de rétroviseur extérieur

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin de rétroviseur extérieur soit difficile à voir.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.423)

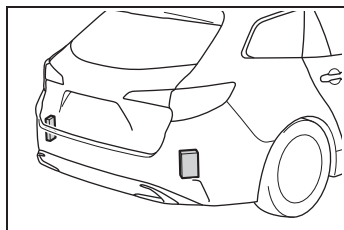
**AVERTISSEMENT**

■ **Pour garantir un fonctionnement correct du système**

Les capteurs du système de surveillance de l'angle mort sont installés derrière les côtés gauche et droit du pare-chocs arrière respectivement. Respectez les précautions suivantes pour garantir un fonctionnement correct de la surveillance d'angle mort.

- Les capteurs et les zones environnantes sur le pare-chocs arrière doivent rester propres en toutes circonstances.

Si un capteur ou sa zone environnante sur le pare-chocs arrière sont sales ou couverts par de la neige, le système de surveillance de l'angle mort risque de ne pas fonctionner et un message d'avertissement s'affiche. Dans cette situation, nettoyez la saleté ou la neige et conduisez le véhicule dans des conditions adaptées au fonctionnement du BSM (→P.233) pendant environ 10 minutes. Si le message d'avertissement ne disparaît pas, faites contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.



- Ne fixez aucun accessoire, autocollant (y compris les autocollants transparents), bande d'aluminium, etc. sur un capteur ou la zone avoisinante sur le pare-chocs arrière.

- Ne faites pas subir de choc violent à un capteur ou à sa zone environnante sur le pare-chocs arrière.

Le moindre décalage d'un capteur risque de provoquer un dysfonctionnement du système, et les véhicules risquent de ne pas être détectés correctement.

Dans les situations suivantes, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

- Un capteur ou sa zone environnante a subi un impact important.
- Si la zone environnante d'un capteur est rayée ou bosselée, ou qu'une partie d'entre eux est déconnectée.


- Ne démontez pas le capteur.

- Ne modifiez pas le capteur ou la zone environnante sur le pare-chocs arrière.

- Si un capteur ou le pare-chocs arrière doivent être retirés/installés ou remplacés, contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

- Ne peignez pas le pare-chocs arrière d'une couleur autre qu'une couleur officielle Suzuki.

Activation/Désactivation de la surveillance de l'angle mort

La surveillance de l'angle mort peut être activée/désactivée en appuyant sur  sur l'écran multifonctionnel. (→P.423)

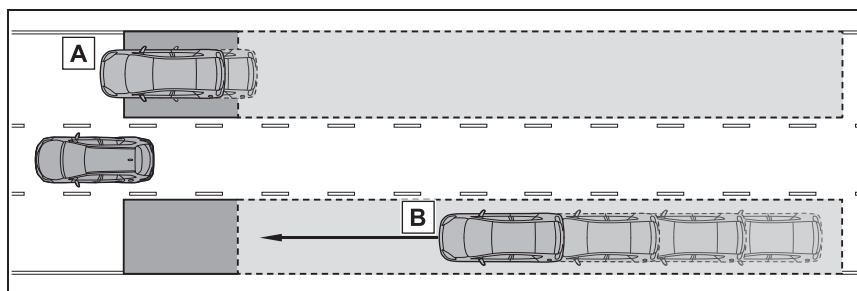
Lorsque la fonction de surveillance de l'angle mort est désactivée, le témoin d'informations d'aide à la conduite (→P.87) s'allume. "Moniteur d'angle mort DÉACTIVÉ" s'affiche alors sur l'écran multifonctionnel.

Chaque fois que le contact d'alimentation est mis sur ON, la surveillance de l'angle mort est activée.

Fonctionnement de la surveillance de l'angle mort

■ Objets pouvant être détectés pendant la conduite

La surveillance de l'angle mort utilise des capteurs radar latéraux arrière pour détecter les véhicules suivants se trouvant dans des voies adjacentes et avertit le conducteur de la présence de tels véhicules au moyen des témoins situés sur les rétroviseurs extérieurs.

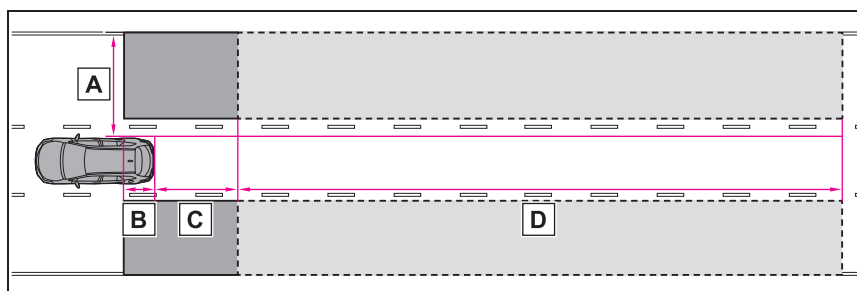


A Véhicules circulant dans des zones ne pouvant pas être observées à l'aide des rétroviseurs extérieurs (angles morts)

B Véhicules approchant rapidement depuis l'arrière dans des zones ne pouvant pas être observées à l'aide des rétroviseurs extérieurs (angles morts)

■ Plage de détection pendant la conduite

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.



La zone de chaque détection est égale à:

A Environ 0,5 m (1,6 ft.) à 3,5 m (11,5 ft.) à partir de l'un des côtés du véhicule^{*1}

B Environ 1 m (3,3 ft.) en avant du pare-chocs arrière

C Environ 3 m (9,8 ft.) du pare-chocs arrière

D Environ 3 m (9,8 ft.) à 60 m (197 ft.) à partir du pare-chocs arrière^{*2}

^{*1}: La zone entre le côté du véhicule et 0,5 m (1,6 ft.) à partir du côté du véhicule ne peut pas

être détectée.

*2: Plus la différence de vitesse est grande entre votre véhicule et le véhicule détecté, plus le véhicule sera détecté loin, provoquant l'activation ou le clignotement du témoin de rétroviseur extérieur.

■ La surveillance de l'angle mort fonctionne lorsque

La surveillance de l'angle mort est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le contact d'alimentation est sur ON.
- La surveillance de l'angle mort est activée.
- Le levier de vitesses est sur une position autre que R.
- La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 10 km/h (7 mph).

■ La surveillance de l'angle mort détecte un véhicule lorsque

La surveillance de l'angle mort détecte un véhicule dans la zone de détection dans les situations suivantes:

- Votre véhicule est dépassé par un véhicule circulant dans une voie adjacente.
- Vous dépassez lentement un véhicule dans la voie adjacente.
- Un autre véhicule entre dans la zone de détection au moment d'un changement de voie.

■ Situations dans lesquelles la surveillance d'angle mort ne peut pas détecter les véhicules

La surveillance d'angle mort ne peut pas détecter les véhicules et autres objets suivants:

- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc. *
- Véhicules circulant en sens inverse
- Glissières de sécurité, murs, panneaux, véhicules en stationnement et objets fixes similaires *
- Véhicules suivant le vôtre dans la même voie de circulation *
- Véhicules circulant à 2 voies de circulation de votre véhicule *

- Véhicules rapidement dépassés par votre véhicule *

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un objet soit détecté.

■ Conditions dans lesquelles la surveillance de l'angle mort peut ne pas fonctionner correctement

- La surveillance de l'angle mort peut ne pas détecter correctement les véhicules dans les situations suivantes:
 - Lorsque le capteur est mal aligné suite à un impact important au niveau du capteur ou de sa zone environnante
 - Lorsque de la boue, de la neige, de la glace, un autocollant, etc. recouvre le capteur ou la zone environnante sur le pare-chocs arrière
 - Lorsque vous roulez sur une chaussée humide comportant des flaques d'eau pendant des intempéries, chutes de pluie ou de neige importantes ou brouillard épais
 - Lorsque plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près
 - Lorsque la distance entre votre véhicule et le véhicule qui le suit est courte
 - Lorsqu'il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et le véhicule qui entre dans la zone de détection
 - Lorsque la différence de vitesse entre votre véhicule et l'autre véhicule change
 - Lorsqu'un véhicule entre dans une zone de détection en roulant à la même vitesse environ que votre véhicule
 - Lorsque votre véhicule démarre après un arrêt, un véhicule reste dans la zone de détection
 - Lorsque vous montez et descendez des pentes abruptes consécutives, comme par exemple des côtes, des déclivités, etc.
 - Lorsque vous roulez sur des routes très sinueuses, présentant des virages consécutifs ou des surfaces irrégulières
 - Lorsque les voies de circulation sont larges, ou que vous roulez au bord d'une voie et que le véhicule dans une voie

- adjacente est éloigné de votre véhicule
- Lorsqu'un accessoire (tel qu'un porte-vélo) est installé à l'arrière du véhicule
 - Lorsqu'il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et le véhicule qui entre dans la zone de détection
 - Immédiatement après avoir activé la surveillance de l'angle mort
 - Lors d'un remorquage avec le véhicule
 - Les cas où la surveillance de l'angle mort détecte inutilement un véhicule et/ou un objet peuvent augmenter dans les situations suivantes:
 - Lorsque le capteur est mal aligné suite à un impact important au niveau du capteur ou de sa zone environnante
 - Lorsque la distance entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc. entrant dans la zone de détection est courte
 - Lorsque vous montez et descendez des pentes abruptes consécutives, comme par exemple des côtes, des déclivités, etc.
 - Lorsque les voies de circulation sont étroites, ou que vous roulez au bord d'une voie et qu'un véhicule circulant dans une voie autre que les voies adjacentes entre dans la zone de détection
 - Lorsque vous roulez sur des routes très sinueuses, présentant des virages consécutifs ou des surfaces irrégulières
 - Lorsque les pneus glissent ou patinent
 - Lorsque la distance entre votre véhicule et le véhicule qui le suit est courte
 - Lorsqu'un accessoire (tel qu'un porte-vélo) est installé à l'arrière du véhicule
 - Lors d'un remorquage avec le véhicule

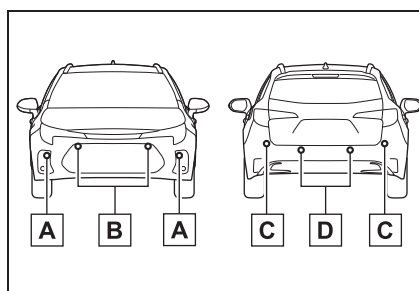
Capteur d'aide au stationnement*

*: Sur modèles équipés

La distance entre votre véhicule et les objets, tel qu'un mur, est mesurée par les capteurs et communiquée par l'écran multifonctionnel et un signal sonore lors d'un stationnement en créneau ou d'une manœuvre dans un garage. Vérifiez toujours la zone environnante lorsque vous utilisez ce système.

Composants du système

■ Types de capteurs



A Capteurs d'angle avant

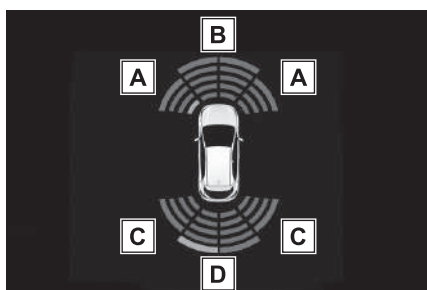
B Capteurs centraux avant

C Capteurs d'angle arrière

D Capteurs centraux arrière

■ Affichage

Lorsque les capteurs détectent un objet, tel qu'un mur, un graphique s'affiche sur l'écran multifonctionnel en fonction de la position et de la distance par rapport à l'objet.



- A** Détection du capteur d'angle avant
- B** Détection du capteur central avant
- C** Détection du capteur d'angle arrière
- D** Détection du capteur central arrière

Activer/désactiver le capteur d'aide au stationnement

Utilisez les commandes de réglage des instruments pour activer/désactiver le capteur d'aide au stationnement. (→P.94)

- 1 Appuyez sur ou pour sélectionner .
- 2 Appuyez sur ou pour sélectionner puis appuyez sur OK.

Lorsque la fonction de capteur d'aide au stationnement est désactivée, le témoin OFF du capteur d'aide au stationnement (→P.87) s'allume.

Pour réactiver le système lorsqu'il a été désactivé, sélectionnez sur l'écran multifonctionnel, sélectionnez puis On. S'il est désactivé en utilisant cette méthode, le système n'est pas réactivé en plaçant le contact d'alimentation sur arrêt puis sur ON.

AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Il existe une limite au degré de précision de reconnaissance et de performance de contrôle que le système peut fournir, ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Le conducteur doit toujours être attentif à l'environnement du véhicule et conduire prudemment.

■ Pour garantir un fonctionnement correct du système

- N'endommagez pas les capteurs, et veillez à ce qu'ils soient toujours propres.
- Ne collez pas d'autocollant et n'installez pas un composant électronique, tel qu'une plaque d'immatriculation rétroéclairée (de type fluorescent en particulier), des feux antibrouillards, une antenne d'aile ou une antenne sans fil à proximité d'un capteur radar.
- Ne faites pas subir de choc violent à la zone avoisinant le capteur. Si cela se produit, faites contrôler le véhicule chez un concessionnaire SUZUKI ou dans un atelier qualifié. Si le pare-chocs avant ou arrière doivent être retirés/installés ou remplacés, contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.
- Ne modifiez pas, ne démontez pas ni ne peignez les capteurs.
- Ne placez aucun cache de plaque d'immatriculation.
- Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés.
- **À quel moment désactiver la fonction**
Dans les situations suivantes, désactivez la fonction, car elle peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision.
 - Non respect des précautions ci-dessus.
 - Une suspension qui n'est pas d'origine SUZUKI (suspension abaissée, etc.) est installée.

**AVERTISSEMENT**

■ **Remarques pour le lavage du véhicule**

Ne dirigez pas de forts jets d'eau ou de vapeur sur les capteurs.

Cela peut provoquer un dysfonctionnement du capteur.

- Lors de l'utilisation d'un nettoyeur haute pression pour laver le véhicule, ne vaporisez pas directement les capteurs, car cela peut causer le dysfonctionnement d'un capteur.
- Lors de l'utilisation de la vapeur pour nettoyer le véhicule, ne dirigez pas la vapeur trop près des capteurs car cela peut causer le dysfonctionnement d'un capteur.

■ **Le système peut être actionné lorsque**

- Le contact d'alimentation est sur ON.
- La fonction de capteur d'aide au stationnement est activée.
- La vitesse du véhicule est inférieure à environ 10 km/h (6 mph).
- Le levier de vitesses est placé sur une position autre que P.

■ **Si "Aide au stationnement indisponible Capteur encrassé" s'affiche sur l'écran multifonctionnel**

Un capteur peut être couvert de gouttelettes d'eau, de givre, de neige, de saleté, etc. Retirez les gouttelettes d'eau, le givre, la neige, la saleté, etc. du capteur pour ramener le système à un fonctionnement normal.

Si le message de dysfonctionnement s'affiche bien que les capteurs ne soient pas couverts de gouttelettes d'eau, de givre, de neige ou de saleté, les capteurs peuvent être défectueux. Faites contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

■ **Si "Système arrêté Voir manuel utilisateur" s'affiche sur l'écran multifonctionnel**

Il est possible que de l'eau coule en continu sur la surface du capteur, en cas

de forte pluie, par exemple. Lorsque le système détermine que tout est normal, il se remet à fonctionner normalement.

■ **Si "Panne du système Voir votre concessionnaire" s'affiche sur l'écran multifonctionnel**

Les capteurs peuvent être défectueux ou il peut y avoir un problème au niveau de la tension. Faites contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

■ **Informations relatives à la détection des capteurs**

Les situations suivantes peuvent se produire lors de l'utilisation.

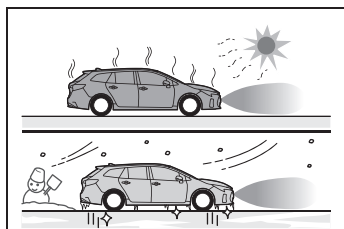
- Les capteurs risquent de ne pouvoir détecter uniquement que des objets proches des pare-chocs avant et arrière.
- En fonction de la forme de l'objet et d'autres facteurs, la distance de détection peut être réduite ou la détection peut être impossible.
- Si un objet est extrêmement proche d'un capteur, il est possible qu'il ne soit pas détecté.
- Il y aura un court délai entre la détection de l'objet et l'affichage. Même à faible vitesse, il est possible que l'objet entre dans les zones de détection des capteurs avant que l'affichage ne soit indiqué et que le bip d'avertissement ne retentisse.
- Il peut être difficile d'entendre le signal sonore en raison du volume du système audio ou du bruit du flux d'air du système de climatisation.
- Il peut être difficile d'entendre le signal sonore si les signaux sonores d'autres systèmes retentissent.

■ **Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**

Certaines conditions du véhicule et l'environnement risquent d'affecter la capacité d'un capteur à détecter correctement les objets. Les cas particuliers où cela peut se produire sont indiqués ci-dessous.

- Un capteur est couvert de saletés, de neige ou de glace. (Un nettoyage des capteurs doit résoudre ce problème.)

- Un capteur est gelé. (Le fait de dégeler la zone devrait résoudre ce problème.) Par temps particulièrement froid, si un capteur est gelé, l'affichage du capteur peut présenter un affichage anormal, ou des objets, tel qu'un mur, peuvent ne pas être détectés.
- Un capteur est obstrué d'une manière ou d'une autre.
- Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids.



- Sur route extrêmement bosselée, dans une pente, sur du gravier ou de l'herbe.
- Lorsque des avertisseurs sonores de véhicules, des détecteurs de véhicules, des moteurs de motos, des freins pneumatiques de gros véhicules, le sonar de dégagement d'autres véhicules ou d'autres dispositifs produisant des ondes ultrasonores se trouvent à proximité du véhicule
- Un capteur est recouvert d'une couche de spray ou voilé par un rideau de pluie.
- Si des objets sont trop près du capteur.
- Si un piéton/cycliste porte un vêtement ne réfléchissant pas les ondes ultrasonores (par ex. des jupes avec des plis ou volants).
- Lorsque des objets qui ne sont pas perpendiculaires au sol, qui ne sont pas perpendiculaires au sens de déplacement du véhicule, qui sont inégaux ou qui ondulent se trouvent à portée de détection.
- Des vents forts soufflent
- Lorsque vous conduisez par mauvais temps, par exemple brouillard, neige ou tempête de sable
- Lorsqu'un objet qui ne peut pas être détecté se trouve entre le véhicule et un

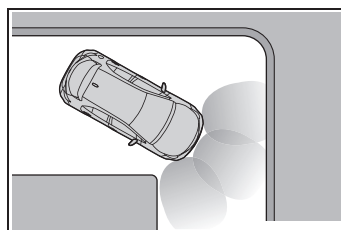
objet détecté

- Si un objet tel qu'un véhicule, une moto, un vélo ou un piéton traverse devant le véhicule ou surgit depuis le côté du véhicule
- Si l'orientation d'un capteur a été modifiée en raison d'une collision ou d'un autre impact
- Lorsqu'un équipement risquant d'obstruer un capteur est installé, comme un anneau de remorquage, une protection pour pare-chocs (une bande de finition supplémentaire, etc.), un porte-vélos, ou un chasse-neige
- Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée
- Si le véhicule ne peut pas être conduit de manière stable, comme lorsque le véhicule a été impliqué dans un accident ou est défectueux
- Lorsque des chaînes à neige, une roue de secours compacte ou un kit de réparation anti-crevaison de secours sont utilisés

■ Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune possibilité de collision

Dans certaines situations telles que les suivantes, le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision.

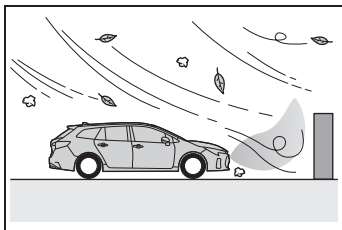
- Lorsque vous conduisez sur une route étroite



- Lorsque vous conduisez en direction d'une banderole, d'un drapeau, d'une branche basse ou d'une barrière levante (comme celles utilisées aux passages à niveau, aux postes de péage et aux parkings)
- Lors de la présence d'une ornière ou d'un trou à la surface de la route
- Lorsque vous conduisez sur des couvercles métalliques (grilles), tels que ceux

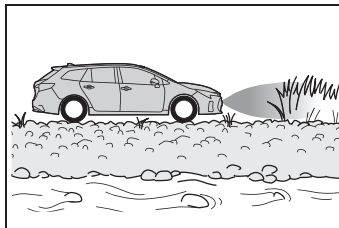
utilisés pour les fossés de drainage

- Lorsque vous montez ou descendez une route en pente raide
- Si un capteur est heurté par une grande quantité d'eau, comme lorsque vous conduisez sur une route inondée
- Un capteur est couvert de saletés, de neige, de gouttes d'eau ou de givre. (Un nettoyage des capteurs doit résoudre ce problème.)
- Un capteur est recouvert d'une couche de spray ou voilé par un rideau de pluie
- Lorsque vous conduisez par mauvais temps, par exemple brouillard, neige ou tempête de sable
- Lorsque de forts vents soufflent



- Lorsque des avertisseurs sonores de véhicules, des détecteurs de véhicules, des moteurs de motos, des freins pneumatiques de gros véhicules, le sonar de dégagement d'autres véhicules ou d'autres dispositifs produisant des ondes ultrasonores se trouvent à proximité du véhicule
- Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée
- Si l'orientation d'un capteur a été modifiée en raison d'une collision ou d'un autre impact
- Le véhicule approche d'une bordure de trottoir élevée ou arrondie
- Conduite à proximité de colonnes (poutres en acier en H, etc.) dans des parkings à plusieurs niveaux, sur des chantiers, etc.
- Si le véhicule ne peut pas être conduit de manière stable, comme lorsque le véhicule a été impliqué dans un accident ou est défectueux
- Sur route extrêmement bosselée, dans

une pente, sur du gravier ou de l'herbe



- Lorsque des chaînes à neige, une roue de secours compacte ou un kit de réparation anti-crevaison de secours sont utilisés

■ Les objets risquant de ne pas être détectés correctement

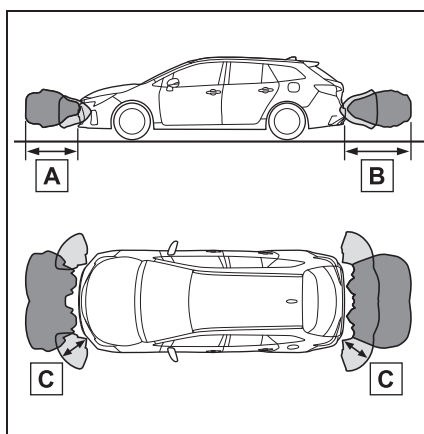
La forme de l'objet peut empêcher le capteur de le détecter. Portez une attention particulière aux objets suivants:

- Câbles, clôtures, cordes, etc.
- Coton, neige et autres matériaux absorbant les ondes sonores
- Objets comportant des angles saillants
- Objets bas
- Objets élevés avec la partie supérieure faisant saillie vers l'extérieur dans la direction du véhicule

Les personnes peuvent ne pas être détectées si elles portent certains types de vêtements.

Affichage de détection de capteur, distance par rapport à l'objet

■ Portée de détection des capteurs



■ La distance et le signal sonore

Distance approximative par rapport à l'obstacle	Signal sonore
Capteur central avant: 100 cm à 60 cm (3,3 ft. à 2,0 ft.)* Capteur central arrière: 150 cm à 60 cm (4,9 ft. à 2,0 ft.)*	Lent
60 cm à 45 cm (2,0 ft. à 1,5 ft.)*	Moyenne
45 cm à 30 cm (1,5 ft. à 1,0 ft.)*	Rapide
30 cm à 15 cm (1,0 ft. à 0,5 ft.)	Continu
Moins de 15 cm (0,5 ft)	

*: La fonction de mode silencieux automatique du signal sonore est activée. (→P.239)

■ Fonctionnement du signal sonore et distance jusqu'à un objet

Un signal sonore retentit lorsque les capteurs fonctionnent.

- Le signal sonore retentit de plus en plus vite à mesure que le véhicule s'approche d'un objet. Lorsque le véhicule se trouve à une distance d'environ 30 cm (1,0 ft.) de l'objet, le

A Environ 100 cm (3,3 ft.)

B Environ 150 cm (4,9 ft.)

C Environ 60 cm (2,0 ft.)

Le schéma illustre la portée de détection des capteurs. Notez que les capteurs ne peuvent pas détecter des objets extrêmement proches du véhicule.

La portée des capteurs peut varier en fonction de la forme de l'objet, etc.

signal sonore retentit en continu.







- Lorsque 2 objets ou plus sont détectés simultanément, le signal sonore se déclenche en fonction de l'objet le plus proche. Si un ou plusieurs objets se trouvent à une distance d'environ 30 cm (1,0 ft.) du véhicule, le signal sonore émet un signal prolongé, suivis de bips rapides.

- Fonction de mode silencieux automatique du signal sonore: Après l'émission d'un signal sonore, si la distance entre le véhicule et l'objet détecté ne diminue pas, le signal sonore passe automatiquement en mode silencieux. (Si toutefois la distance entre le véhicule et l'objet est inférieure ou égale à 30 cm (1,0 ft.), cette fonction est inopérante.)

■ Réglage du volume du signal sonore

Il est possible de régler le volume du signal sonore sur l'écran multifonctionnel. Le volume des signaux sonores est réglé simultanément pour le capteur d'aide au stationnement et la fonction RCTA (sur modèles équipés).

Utilisez les commandes de réglage des instruments pour modifier les réglages. (→P.94)

- 1 Appuyez sur  ou  pour sélectionner .
- 2 Appuyez sur  ou  pour sélectionner  puis appuyez sur OK .
- 3 Sélectionnez le volume et appuyez ensuite sur OK .

À chaque fois que vous appuyez sur la commande, le niveau de volume change entre 1, 2 et 3.

■ Désactivation du son d'un signal sonore

Un bouton de mise en sourdine s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsqu'un objet est détecté. Pour désactiver le son du signal sonore, appuyez sur OK .

Les signaux sonores sont désactivés

simultanément pour le capteur d'aide au stationnement et la fonction RCTA (sur modèles équipés).

Le mode silencieux est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

- Lorsque la position du levier de vitesses est modifiée.
- Lorsque la vitesse du véhicule dépasse une certaine vitesse.
- Lorsque la fonction opérationnelle est désactivée temporairement.
- Lorsque la fonction opérationnelle est désactivée manuellement.
- Lorsque le contact d'alimentation est sur arrêt.

Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)*

*: Sur modèles équipés

La fonction RCTA utilise les capteurs radar arrière latéraux BSM montés derrière le pare-chocs arrière. Cette fonction est destinée à aider le conducteur à contrôler les zones qui ne sont pas facilement visibles lors d'une marche arrière.

AVERTISSEMENT

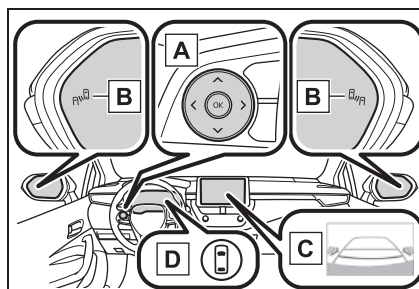
■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure. La fonction RCTA est une fonction complémentaire uniquement qui avertit le conducteur qu'un véhicule s'approche du côté arrière droit ou gauche du véhicule. Puisque la fonction RCTA risque de ne pas fonctionner correctement dans certaines conditions, la sécurité doit être confirmée visuellement par le conducteur. Une confiance excessive en cette fonction peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Pour garantir un fonctionnement correct du système

→P.231

Composants du système



A Commandes de réglage des instruments

Actionner les commandes de réglage des instruments pour activer/désactiver la fonction RCTA sur l'écran multifonctionnel.

B Témoins de rétroviseurs extérieurs

Si un véhicule est détecté comme approchant de la gauche ou de la droite derrière le véhicule, les deux témoins du rétroviseur extérieur clignotent et un signal sonore retentit.


C Écran du système audio

Si un véhicule approchant à droite ou à gauche à l'arrière du véhicule est détecté, l'icône RCTA (→P.242) du côté détecté s'affiche sur l'écran du système audio. Cette illustration montre un exemple d'un véhicule approchant des deux côtés du véhicule.

D Témoin d'informations d'aide à la conduite

Lorsque le RCTA est désactivé, "Alerte circulation transversale ar DÉSACTIVÉE" s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Activation/désactivation de la fonction RCTA

La fonction RCTA peut être activée/désactivée en appuyant sur 

sur l'écran multifonctionnel. (→P.423)
 Lorsque la fonction RCTA est désactivée, le témoin d'informations d'aide à la conduite (→P.87) s'allume. "Alerte circulation transversale ar DÉSACTIVÉE" s'affiche alors sur l'écran multifonctionnel.

■ **Visibilité du témoin de rétroviseur extérieur**

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut

arriver que le témoin de rétroviseur extérieur soit difficile à voir.

■ **Perception du signal sonore RCTA**

Le signal sonore RCTA peut être difficilement perceptible dans un environnement bruyant, par exemple si le volume du système audio est élevé.

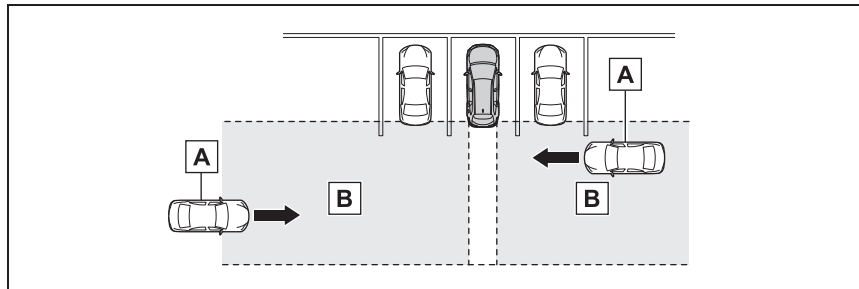
■ **Capteurs radar latéraux arrière**

→P.231

Fonction RCTA

■ **Fonctionnement de la fonction RCTA**

La fonction RCTA utilise des capteurs radar latéraux arrière pour détecter les véhicules approchant depuis la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule et avertit le conducteur de la présence de ces véhicules en faisant clignoter les témoins des rétroviseurs extérieurs et retentir un signal sonore.



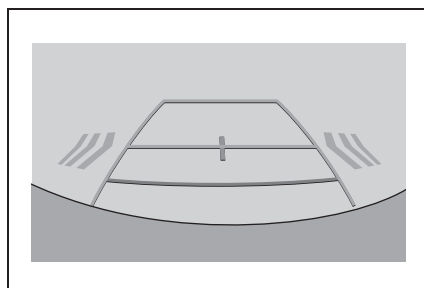
A Véhicules en approche

B Zones de détection des véhicules en approche

■ **Affichage de l'icône RCTA**

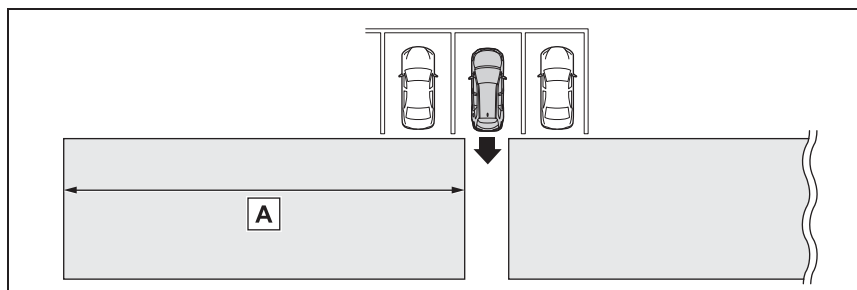
Lorsqu'un véhicule approchant par le côté arrière droit ou gauche du véhicule est détecté, ce qui suit s'affiche sur l'écran du système audio.

Exemple: Des véhicules s'approchent des deux côtés du véhicule



■ Zones de détection de la fonction RCTA

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.



Le signal sonore peut avertir le conducteur de la présence de véhicules plus rapides approchant de plus loin.

Exemple:

Vitesse du véhicule en approche	A Distance d'alerte approximative
56 km/h (34 mph) (rapide)	40 m (131 ft.)
8 km/h (5 mph) (lente)	5,5 m (18 ft.)

■ La fonction RCTA est opérationnelle lorsque

La fonction RCTA fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le contact d'alimentation est sur ON.
- La fonction RCTA est activée.
- Le levier de vitesses est sur R.
- La vitesse du véhicule est inférieure ou

égale à environ 15 km/h (9 mph).

- La vitesse du véhicule approchant est comprise entre environ 8 km/h (5 mph) et 56 km/h (34 mph).

■ Programmation du volume du signal sonore

Il est possible de régler le volume du signal sonore sur l'écran multifonctionnel.

Le volume du RCTA et du capteur d'aide au stationnement peut être réglé ensemble sous

⚙ sur l'écran multifonctionnel. (→P.423)

■ Désactivation temporaire du son d'un signal sonore

Lorsqu'un objet est détecté, la commande de mise en sourdine temporaire s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Sélectionnez la commande pour mettre en sourdine à la fois le signal sonore du capteur d'aide au stationnement et celui du RCTA.

Le mode silencieux est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

- Lorsque la position du levier de vitesses

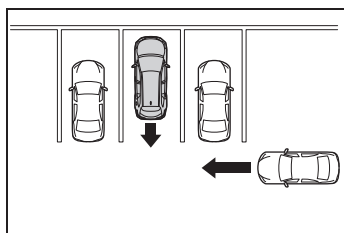
est modifiée.

- Lorsque la vitesse du véhicule dépasse une certaine vitesse.
- En cas de dysfonctionnement d'un capteur ou du système ou si le système est temporairement indisponible.
- Lorsque la fonction opérationnelle est désactivée manuellement.

■ **Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas un véhicule**

La fonction RCTA n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou objets des types suivants:

- Véhicules approchant directement à l'arrière
- Véhicules reculant dans une place de stationnement à côté de votre véhicule
- Véhicules ne pouvant pas être détectés par les capteurs à cause d'obstacles



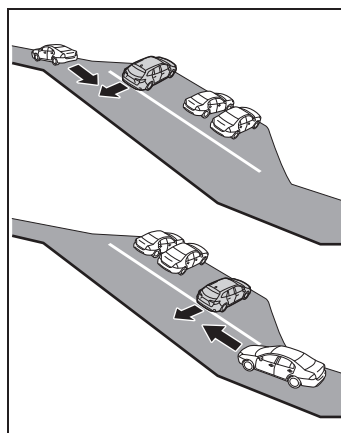
- Glissières de sécurité, murs, panneaux, véhicules en stationnement et objets fixes similaires*
- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules s'éloignant de votre véhicule
- Véhicules approchant des places de stationnement à côté de votre véhicule*
- La distance entre le capteur et le véhicule qui approche est devenue trop courte

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un objet soit détecté.

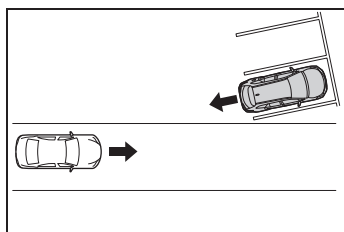
■ **Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**

La fonction RCTA peut ne pas détecter correctement les véhicules dans les situations suivantes:

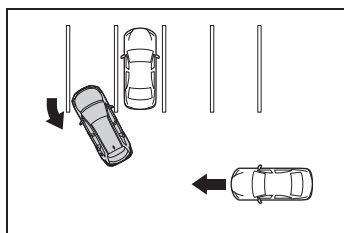
- Lorsque le capteur est mal aligné suite à un impact important au niveau du capteur ou de sa zone environnante
- Lorsque de la boue, de la neige, de la glace, un autocollant, etc. recouvre un capteur ou la zone environnante sur le pare-chocs arrière
- Lorsque vous roulez sur une chaussée humide comportant des flaques d'eau pendant des intempéries, chutes de pluie ou de neige importantes ou brouillard épais
- Lorsque plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près
- Lorsqu'un véhicule approche à grande vitesse
- Lorsqu'un équipement risquant d'obstruer un capteur est installé, comme un anneau de remorquage, une protection pour pare-chocs (une bande de finition supplémentaire, etc.), un porte-vélos, ou un chasse-neige
- Lorsque vous reculez sur une pente avec changement de déclivité brutal



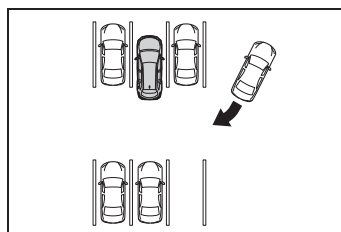
- Lorsque vous reculez pour sortir d'un espace de stationnement à angle aigu



- Immédiatement après avoir activé la fonction RCTA
- Immédiatement après le démarrage du système hybride avec la fonction RCTA activée
- Lorsqu'un véhicule ne peut pas être détecté par les capteurs à cause d'obstacles
- Lorsque vous tractez une caravane/remorque
- Lorsqu'il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et le véhicule qui entre dans la zone de détection
- Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids
- Si la suspension a été modifiée ou que des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés
- Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée
- En tournant pendant une marche arrière



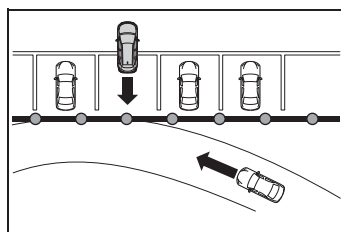
- Lorsqu'un véhicule tourne dans la zone de détection



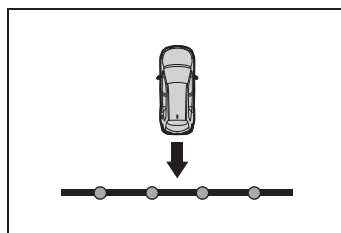
■ Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune possibilité de collision

Les cas où la fonction RCTA détecte inutilement un véhicule et/ou un objet peuvent augmenter dans les situations suivantes:

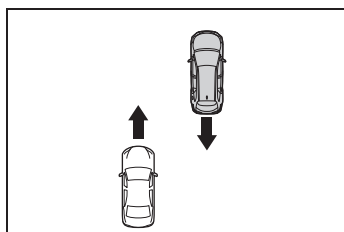
- Lorsque la place de stationnement fait face à une rue et que des véhicules circulent dans la rue



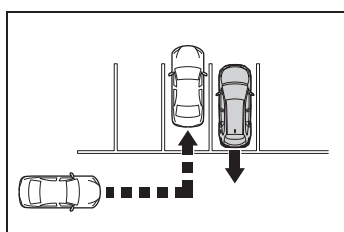
- Lorsque la distance entre votre véhicule et des objets métalliques, tels que barrière de sécurité, mur, panneau ou véhicule en stationnement, pouvant réfléchir les ondes électriques vers l'arrière du véhicule, est courte



- Lorsqu'un équipement risquant d'obstruer un capteur est installé, comme un anneau de remorquage, une protection pour pare-chocs (une bande de finition supplémentaire, etc.), un porte-vélos, ou un chasse-neige
- Lorsqu'un véhicule passe sur le côté de votre véhicule



- Lorsqu'un véhicule détecté tourne en approchant du véhicule



- En présence d'objets qui tournent à proximité de votre véhicule, par exemple le ventilateur d'une climatisation
- En cas d'éclaboussures ou de pulvérisation d'eau sur le pare-chocs arrière, provenant d'un arroseur par exemple
- Des objets en mouvement (drapeaux, fumées d'échappement, grosses gouttes de pluie ou gros flocons de neige, eau de pluie sur la surface de la chaussée, etc.)
- Lorsque la distance entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc. entrant dans la zone de détection est courte
- Grilles et caniveaux
- Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids
- Si la suspension a été modifiée ou que des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés
- Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée

PKSB (frein d'aide au stationnement)*

*: Sur modèles équipés

Le système de freinage de l'aide au stationnement est composé des fonctions suivantes, lorsque vous roulez à basse vitesse ou en marche arrière, par exemple pour vous garer. Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision avec un objet détecté est élevée, un avertissement se déclenche pour inciter le conducteur à prendre des mesures d'évitement. Si le système détermine que la probabilité d'une collision avec un objet détecté est extrêmement élevée, les freins sont automatiquement appliqués pour permettre d'éviter la collision ou aider à réduire l'impact de la collision.

Système PKSB (frein d'aide au stationnement)

■ Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques) (sur modèles équipés)

Des capteurs à ultrasons permettent de détecter des objets statiques, tels qu'un mur, dans la zone de détection lorsque vous roulez à basse vitesse ou en marche arrière. (→P.253)

■ Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière) (sur modèles équipés)

Les capteurs radar arrière servent à

détecter les véhicules en approche se trouvant dans la zone de détection derrière le véhicule lors d'une marche arrière. (→P.256)



AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Ne vous fiez pas outre mesure au système, car vous risquez de provoquer un accident.

Conduisez toujours en vérifiant la sécurité des alentours du véhicule. Selon le véhicule et l'état de la route, les conditions météorologiques, etc., le système risque de ne pas fonctionner.

Les capacités de détection des capteurs et des radars sont limitées. Conduisez toujours en vérifiant la sécurité des alentours du véhicule.

- Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure. Le système de freinage de l'aide au stationnement est conçu pour fournir une assistance et réduire la gravité des collisions. Toutefois, il peut ne pas fonctionner dans certaines situations.
- Le système de freinage de l'aide au stationnement n'est pas conçu pour arrêter le véhicule complètement. De plus, même si le système a arrêté le véhicule, il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein immédiatement car le contrôle du freinage sera annulé après environ 2 secondes.
- Il est extrêmement dangereux de vérifier le bon fonctionnement du système en conduisant de manière intentionnelle le véhicule en direction d'un mur, etc. N'essayez jamais de faire cela.

■ À quel moment désactiver le freinage de l'aide au stationnement

Dans les situations suivantes, désactivez le freinage de l'aide au stationnement, car le système peut fonctionner bien qu'il n'existe aucune possibilité de collision.

- Lors de l'inspection du véhicule au moyen d'un banc à rouleaux, d'un dynamomètre à châssis ou d'un rouleau libre
- Lors du chargement du véhicule sur un bateau, un camion ou un navire de transport
- Si la suspension a été modifiée ou que des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés
- Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée
- Lorsqu'un équipement risquant d'obstruer un capteur est installé, comme un anneau de remorquage, une protection pour pare-chocs (une bande de finition supplémentaire, etc.), un porte-vélos, ou un chasse-neige
- Lors de l'utilisation de dispositifs de lavage automatiques
- Si le véhicule ne peut pas être conduit de manière stable, comme lorsque le véhicule a été impliqué dans un accident ou est défectueux
- Lorsque le véhicule est conduit de manière sportive ou hors route
- Lorsque les pneus ne sont pas correctement gonflés
- Lorsque les pneus sont très usés
- Lorsque des chaînes à neige, une roue de secours compacte ou un kit de réparation anti-crevaisson de secours sont utilisés
- Lorsque votre véhicule tracte une caravane/remorque ou lors d'un remorquage d'urgence

**AVERTISSEMENT****■ Précautions relatives à la suspension**

Si la hauteur ou l'inclinaison du véhicule est modifiée, les capteurs peuvent ne pas parvenir à détecter les objets détectables et le système peut ne pas fonctionner correctement, ce qui peut entraîner un accident. Ne modifiez pas la suspension.

**NOTE****■ Si "Système arrêté Voir manuel utilisateur" s'affiche sur l'écran multifonctionnel, et que le témoin d'informations d'aide à la conduite s'allume**

Si ce message s'affiche immédiatement après que le contact d'alimentation est mis sur ON, utilisez le véhicule prudemment en faisant attention à ce qui vous entoure. Il peut être nécessaire de rouler un certain laps de temps avant que le système ne revienne à la normale. (Si le système ne revient pas à son état de fonctionnement normal après avoir roulé pendant un moment, nettoyez les capteurs et leurs zones avoisinantes sur les pare-chocs.)

Activation/Désactivation du freinage de l'aide au stationnement



Le freinage de l'aide au stationnement peut être activé/désactivé depuis l'écran multifonctionnel. Toutes les fonctions de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques, véhicules traversant à l'arrière) sont activées/désactivées simultanément.

Utilisez les commandes de réglage des instruments pour activer/désactiver le frein d'aide au stationnement. (→P.94)

- 1 Appuyez sur  ou  pour sélectionner .

- 2 Appuyez sur  ou  pour sélectionner  puis appuyez sur OK .

Lorsque le frein d'aide au stationnement est désactivé, le témoin d'information d'aide à la conduite (→P.87) s'allume.

Pour réactiver le système lorsqu'il a été désactivé, sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel, sélectionnez  puis On. S'il est désactivé en utilisant cette méthode, le système n'est pas réactivé en plaçant le contact d'alimentation sur arrêt puis sur ON.

Affichages et signaux sonores pour le contrôle de la limitation de puissance du système hybride et le contrôle du freinage

Si le contrôle de la limitation de puissance du système hybride ou le contrôle du freinage fonctionne, un signal sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour avertir le conducteur.

Selon la situation, le contrôle de la limitation de puissance du système hybride fonctionne pour limiter l'accélération ou réduire la puissance autant que possible.

- Le contrôle de la limitation de puissance du système hybride fonctionne (limitation de l'accélération)

Une accélération supérieure à une valeur donnée est restreinte par le système.

Écran multifonctionnel: "Objet détecté. Accélération réduite."

Témoin d'informations d'aide à la conduite: Éteint

Signal sonore: Ne retentit pas

- Le contrôle de la limitation de puis-

sance du système hybride fonctionne (puissance limitée autant que possible)

Le système a déterminé qu'un freinage plus fort que la normale est nécessaire.

Écran multifonctionnel: "Freinez!!"

Témoin d'informations d'aide à la conduite:

Éteint

Signal sonore: Bip court

- Le contrôle du freinage fonctionne

Le système a déterminé qu'un freinage d'urgence est nécessaire.

Écran multifonctionnel: "Freinez!"

Témoin d'informations d'aide à la conduite:

Éteint

Signal sonore: Bip court

- Véhicule arrêté par le fonctionnement du système

Le véhicule a été arrêté par le fonctionnement du contrôle du freinage.

Écran multifonctionnel: "Enfoncez la pédale de frein." (Si la pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée, "Enfoncer la pédale de frein" s'affiche.)

Témoin d'informations d'aide à la conduite:

Allumé

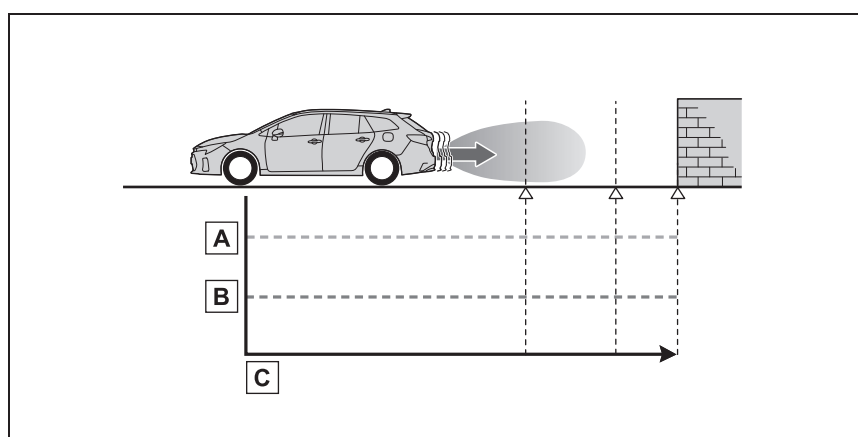
Signal sonore: Retentit de manière répétée

Aperçu du système

Si le freinage de l'aide au stationnement détermine qu'une collision avec un objet ou un piéton détecté est possible, la puissance du système hybride est limitée afin de limiter toute augmentation de la vitesse du véhicule. (Contrôle de la limitation de puissance du système hybride: Voir la figure 2.)

De plus, si vous continuez à appuyer sur la pédale d'accélérateur, les freins sont automatiquement actionnés afin de réduire la vitesse du véhicule. (Contrôle du freinage: Voir la figure 3.)

- Figure 1: Lorsque le PKSB (frein d'aide au stationnement) est désactivé

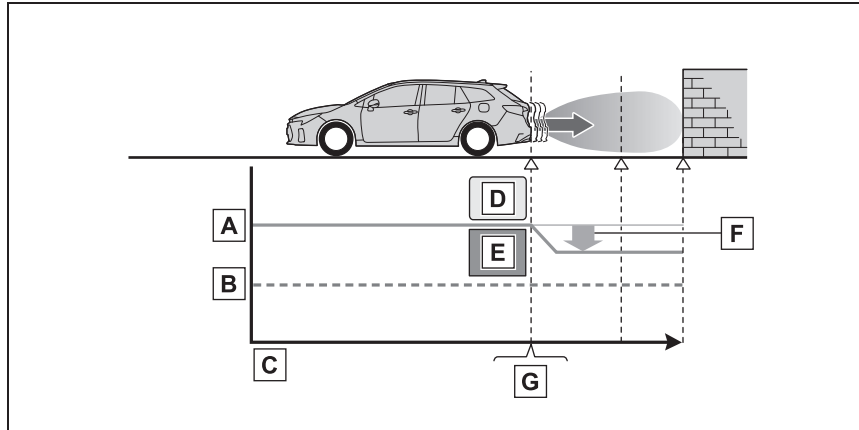


A Puissance du système hybride

B Force de freinage

C Temps

- Figure 2: Lorsque le contrôle de la limitation de puissance du système hybride fonctionne



A Puissance du système hybride

B Force de freinage

C Temps

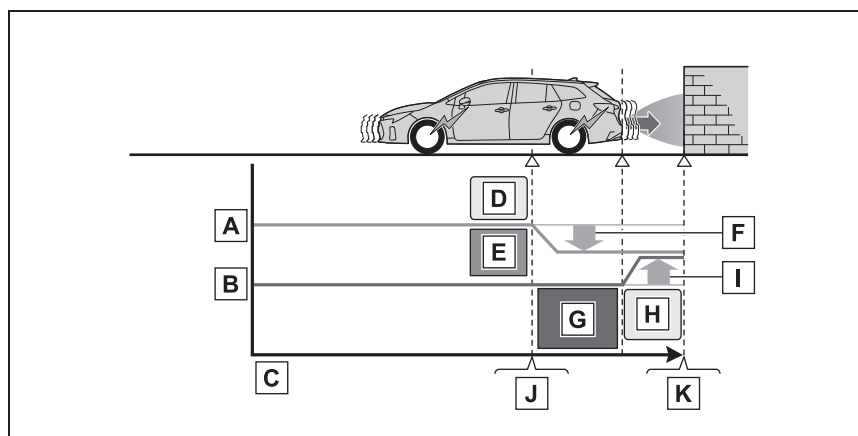
D Le contrôle de la limitation de puissance du système hybride commence à fonctionner

E Le système détermine que la possibilité d'une collision avec l'objet détecté est élevée

F Puissance du système hybride réduite

G Exemple: Écran multifonctionnel: "Brake!"

- Figure 3: Lorsque le contrôle du freinage fonctionne



- A** Puissance du système hybride
- B** Force de freinage
- C** Temps
- D** Le contrôle de la limitation de puissance du système hybride commence à fonctionner
- E** Le système détermine que la possibilité d'une collision avec l'objet détecté est élevée
- F** Puissance du système hybride réduite
- G** Le système détermine que la possibilité d'une collision avec l'objet détecté est extrêmement élevée
- H** Le contrôle du freinage commence à fonctionner
- I** La puissance du contrôle du freinage a augmenté
- J** Exemple: Écran multifonctionnel: "Brake!"
- K** Exemple: Écran multifonctionnel: "Enfoncez la pédale de frein."

■ Si le freinage de l'aide au stationnement a été actionné

Si le véhicule est arrêté à cause du fonctionnement du freinage de l'aide au stationnement, le freinage de l'aide au stationnement est désactivé et le témoin d'informations d'aide à la conduite s'allume. Si le frein d'aide au stationnement fonctionne de manière inutile, le contrôle du freinage peut être annulé en appuyant sur la pédale de frein pendant

environ 2 secondes pour qu'il soit annulé automatiquement. Ensuite, vous pouvez contrôler le véhicule en appuyant sur la pédale d'accélérateur.

■ Réactivation du freinage de l'aide au stationnement

Pour réactiver le freinage de l'aide au stationnement lorsqu'il est désactivé en raison du fonctionnement du freinage de l'aide au stationnement, activez le système à nouveau

(→P.248), ou placez le contact d'alimentation sur arrêt puis à nouveau sur ON. En outre, dans les situations suivantes, le freinage de l'aide au stationnement est réactivé automatiquement et le témoin d'informations d'aide à la conduite s'éteint. (→P.86, 87)

■ **Si “Système arrêté Voir manuel utilisateur” s’affiche sur l’écran multifonctionnel, et que le témoin d’informations d’aide à la conduite s’allume**

- Un capteur peut être couvert de gouttelettes d'eau, de givre, de neige, de saleté, etc. Retirez les gouttelettes d'eau, le givre, la neige, la saleté, etc. du capteur pour ramener le système à un fonctionnement normal.

De même, par temps froid, si un capteur est gelé, l'affichage de dysfonctionnement peut apparaître ou des objets détectables peuvent ne pas être détectés.

- Si l'écran s'affiche alors que vous avez retiré la saleté du capteur ou que le capteur n'est pas sale, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

■ **Signal sonore du capteur d'aide au stationnement**

Que le capteur d'aide au stationnement soit activé ou non, si le freinage de l'aide au stationnement est activé (→P.248) et que la commande de frein et le contrôle de la limitation de puissance du système hybride sont actionnés, le signal sonore du capteur d'aide au stationnement retentit aussi pour vous avertir de la distance approximative le séparant d'un objet détectable.

Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques)*

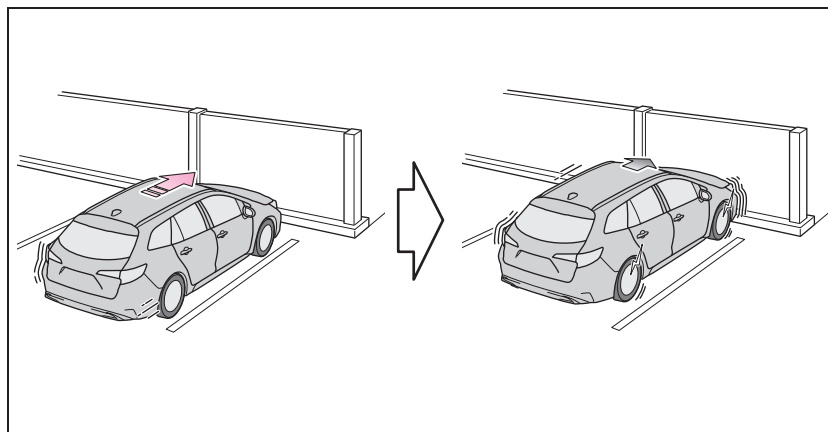
*: Sur modèles équipés

Si les capteurs détectent un objet, comme un mur, dans le sens de déplacement du véhicule et que le système détermine qu'une collision risque de se produire en raison d'un déplacement soudain du véhicule vers l'avant causé par un actionnement accidentel de la pédale d'accélérateur, d'un déplacement du véhicule dans une direction non souhaitée causé par la sélection d'une mauvaise position avec le levier de vitesses, ou pendant le stationnement ou lors d'un déplacement à faible vitesse, le système fonctionne afin d'atténuer l'impact avec un objet détecté et réduire les dommages causés.

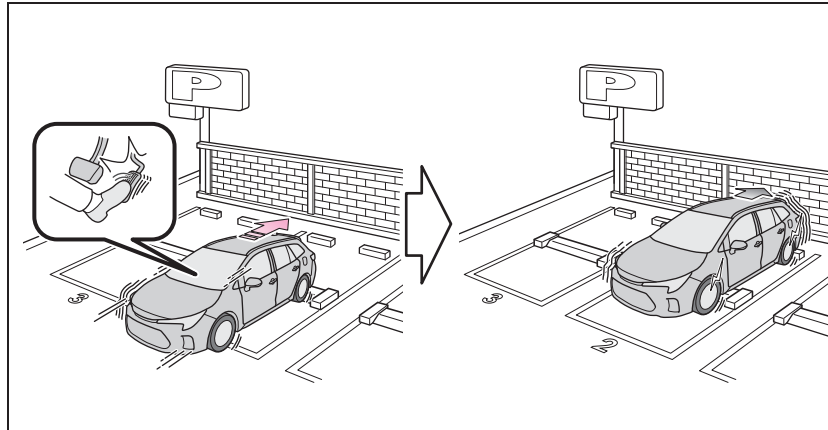
Exemples de fonctionnement de la fonction

Cette fonction opère dans des situations telles que les suivantes si un objet est détecté dans le sens de déplacement du véhicule.

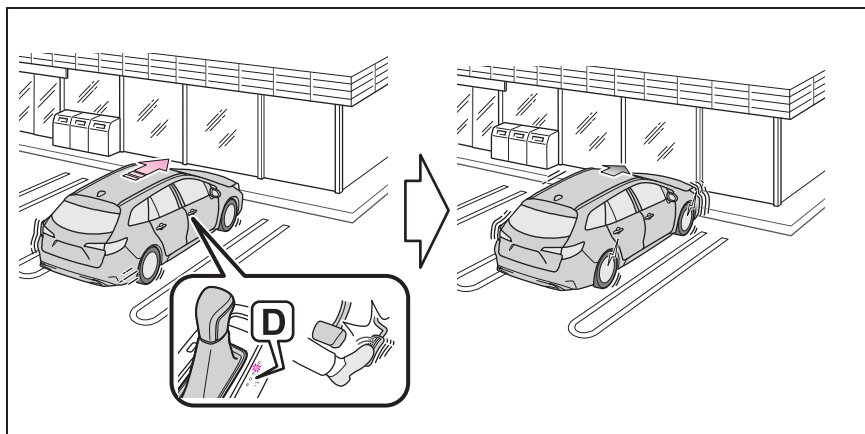
- Lors d'un déplacement à faible vitesse et lorsque la pédale de frein n'est pas enfoncée, ou est enfoncée tardivement



- Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée excessivement



- Lorsque le véhicule se déplace dans une direction non souhaitée en raison de la sélection d'une mauvaise position avec le levier de vitesses



Types de capteurs

→P.234



AVERTISSEMENT

- Pour garantir un fonctionnement correct du système

→P.235

- Si le PKSB (freinage de l'aide au stationnement) fonctionne inutilement, par exemple à un passage à niveau

→P.251

- Remarques pour le lavage du véhicule

→P.236

■ La fonction de freinage de l'aide au stationnement (objet statique) fonctionne lorsque

La fonction s'active lorsque le témoin d'informations d'aide à la conduite n'est pas allumé (→P.86, 87), et que les conditions suivantes sont remplies:

- Contrôle de la limitation de puissance du système hybride
- Le freinage de l'aide au stationnement est activé.
- La vitesse du véhicule est inférieure ou égale à environ 15 km/h (9 mph).
- Un objet statique se trouve dans le sens de déplacement du véhicule à une distance d'environ 2 à 4 m (6 à 13 ft.).
- Le freinage de l'aide au stationnement détermine qu'un freinage plus fort que la normale est nécessaire pour éviter une collision.
- Contrôle du freinage
- Le contrôle de la limitation de puissance du système hybride fonctionne.
- Le freinage de l'aide au stationnement détermine qu'un freinage immédiat est nécessaire pour éviter une collision.

■ La fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques) arrête de fonctionner lorsque

La fonction arrête de fonctionner si l'une des conditions suivantes est remplie:

- Contrôle de la limitation de puissance du système hybride
- Le freinage de l'aide au stationnement est désactivé.
- Le système détermine que la collision est devenue évitable avec un freinage normal.
- L'objet statique n'est plus qu'à une distance d'environ 2 à 4 m (6 à 13 ft.) du véhicule ou dans le sens de déplacement du véhicule.
- Contrôle du freinage
- Le freinage de l'aide au stationnement est désactivé.
- Environ 2 secondes se sont écoulées depuis l'arrêt du véhicule par le contrôle du freinage.
- La pédale de frein est enfoncée après l'arrêt du véhicule par le contrôle du frein-

nage.

- L'objet statique n'est plus qu'à une distance d'environ 2 à 4 m (6 à 13 ft.) du véhicule ou dans le sens de déplacement du véhicule.

■ Plage de détection de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques)

Le rayon de détection de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques) diffère du rayon de détection du capteur d'aide au stationnement. (→P.239) Par conséquent, même si le capteur d'aide au stationnement détecte un objet et émet un avertissement, la fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques) peut ne pas démarrer.

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

→P.236

■ Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune possibilité de collision

→P.237

Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière)*

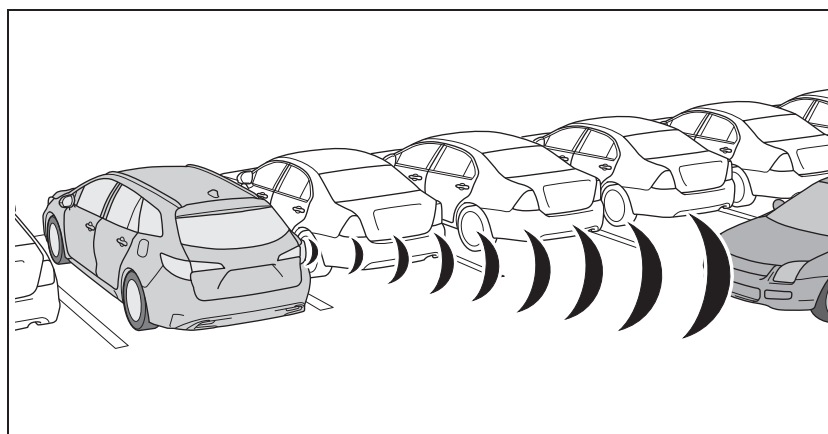
*: Sur modèles équipés

Si un capteur radar latéral arrière détecte un véhicule approchant à droite ou à gauche à l'arrière du véhicule et que le système détermine que la probabilité d'une collision est élevée, cette fonction effectue un contrôle du freinage afin de réduire la probabilité d'un impact avec le véhicule en approche.

Exemples de fonctionnement de la fonction

Cette fonction opère dans des situations telles que les suivantes si un véhicule est détecté dans le sens de déplacement du véhicule.

- Lors d'une marche arrière, un véhicule est en approche et la pédale de frein n'est pas enfoncée, ou est enfoncée tardivement



Types de capteurs

→P.231



AVERTISSEMENT

■ Pour garantir un fonctionnement correct du système

→P.231

■ La fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière) fonctionne lorsque

La fonction s'active lorsque le témoin d'informations d'aide à la conduite n'est pas allumé (→P.86, 87), et que les conditions suivantes sont remplies:

- Contrôle de la limitation de puissance du système hybride
- Le freinage de l'aide au stationnement est activé.
- La vitesse du véhicule est inférieure ou

- égale à environ 15 km/h (9 mph).
- Véhicules qui approchent depuis la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule à une vitesse de déplacement supérieure ou égale à environ 8 km/h (5 mph).
- Le levier de vitesses est sur R.
- Le freinage de l'aide au stationnement détermine qu'un freinage plus fort que la normale est nécessaire pour éviter une collision avec un véhicule en approche.
- Contrôle du freinage
- Le contrôle de la limitation de puissance du système hybride fonctionne.
- Le freinage de l'aide au stationnement détermine qu'un freinage d'urgence est nécessaire pour éviter une collision avec un véhicule en approche.

■ La fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière) arrête de fonctionner lorsque

La fonction arrête de fonctionner si l'une des conditions suivantes est remplie:

- Contrôle de la limitation de puissance du système hybride
- Le freinage de l'aide au stationnement est désactivé.
- La collision devient évitable avec un freinage normal.
- Plus aucun véhicule n'approche depuis la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule.
- Contrôle du freinage
- Le freinage de l'aide au stationnement est désactivé.
- Environ 2 secondes se sont écoulées depuis l'arrêt du véhicule par le contrôle du freinage.
- La pédale de frein est enfoncée après l'arrêt du véhicule par le contrôle du freinage.
- Plus aucun véhicule n'approche depuis la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule.

■ Plage de détection de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière)

La plage de détection de la fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière) diffère de la plage de détection de la fonction RCTA (→P.243). Par conséquent, même si la fonction RCTA détecte un véhicule et émet une alerte, la

fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière) peut ne pas démarrer.

■ Signal sonore RCTA

Que la fonction RCTA soit activée ou non, si le PKSB (frein de l'aide au stationnement) est activé et que la commande de frein est actionnée, un signal sonore retentit pour avertir le conducteur.

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

→P.244

■ Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune possibilité de collision

→P.245

Assistant de sortie du véhicule*

*: Sur modèles équipés

L'aide à la sortie sécurisée est un système qui utilise des capteurs radar latéraux arrière installés sur le côté intérieur du pare-chocs arrière pour aider les occupants à juger si un véhicule ou une bicyclette en approche peut entrer en collision avec une porte lors de son ouverture ou annuler l'ouverture de la porte, afin de réduire le risque de collision.



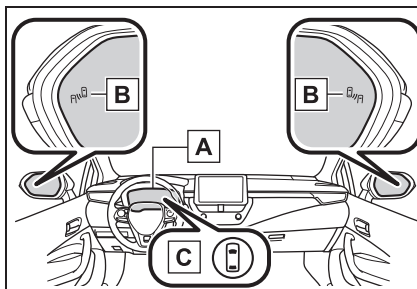
AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

- Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.
- L'Assistant de sortie du véhicule est un système supplémentaire qui, lorsque le véhicule est arrêté, informe les occupants de l'existence de véhicules et de bicyclettes en approche. Étant donné que ce système ne peut pas être utilisé seul pour juger de la sécurité, une confiance excessive dans ce système peut conduire à un accident entraînant la mort ou des blessures graves.

Dans certaines situations, ce système peut ne pas fonctionner de manière optimale. Il est donc nécessaire que les occupants vérifient visuellement la sécurité directement et à l'aide des rétroviseurs.

Composants du système



A Écran multifonctionnel

Activation/désactivation de l'Assistant de sortie du véhicule.

Lorsque le système détermine que la possibilité de collision avec une porte est élevée, la porte cible est affichée sur l'écran multifonctionnel. De plus, si la porte est ouverte lorsque le témoin du rétroviseur extérieur est allumé, un signal sonore retentit en guise d'avertissement.

B Témoins de rétroviseurs extérieurs

Lorsqu'un véhicule ou une bicyclette susceptible d'entrer en collision avec une porte (autre que la porte arrière) lorsqu'elle est ouverte est détecté, le témoin du rétroviseur extérieur du côté détecté s'allume. Lorsqu'une porte du côté détecté est ouverte, le témoin du rétroviseur extérieur clignote.

C Témoin d'informations d'aide à la conduite

S'allume lorsque l'aide à la sortie sécurisée est désactivée. Alors, "Aide sortie sans danger DÉSACTIVÉE" s'affiche à l'écran multifonctionnel.

■ Visibilité du témoin de rétroviseur extérieur

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin de rétroviseur extérieur

soit difficile à voir.

■ Signal sonore

Si le volume du système audio est élevé ou si les environs sont bruyants, il peut être difficile d'entendre le signal sonore.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.423)

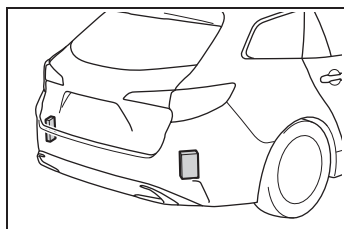
⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour garantir un fonctionnement correct du système

Les capteurs de l'Assistant de sortie du véhicule sont installés derrière les côtés gauche et droit du pare-chocs arrière respectivement. Respectez les précautions suivantes pour garantir un fonctionnement correct de l'Assistant de sortie du véhicule.

- Les capteurs et les zones environnantes sur le pare-chocs arrière doivent rester propres en toutes circonstances.

Si un capteur ou sa zone environnante sur le pare-chocs arrière sont sales ou couverts par de la neige, le système d'Assistant de sortie du véhicule risque de ne pas fonctionner et un message d'avertissement s'affiche. Dans cette situation, nettoyez la saleté ou la neige et conduisez le véhicule dans des conditions adaptées au fonctionnement du SEA pendant environ 10 minutes. Si le message d'avertissement ne disparaît pas, faites contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.



- Ne fixez aucun accessoire, autocollant (y compris les autocollants transparents), bande d'aluminium, etc. sur un capteur ou la zone avoisinante sur le pare-chocs arrière.

- Ne faites pas subir de choc violent à un capteur ou à sa zone environnante sur le pare-chocs arrière.

Le moindre décalage d'un capteur risque de provoquer un dysfonctionnement du système, et les véhicules risquent de ne pas être détectés correctement.

Dans les situations suivantes, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

- Un capteur ou sa zone environnante a subi un impact important.
- Si la zone environnante d'un capteur est rayée ou bosselée, ou qu'une partie d'entre eux est déconnectée.

- Ne démontez pas le capteur.

- Ne modifiez pas le capteur ou la zone environnante sur le pare-chocs arrière.

- Si un capteur ou le pare-chocs arrière doivent être retirés/installés ou remplacés, contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

- Ne peignez pas le pare-chocs arrière d'une couleur autre qu'une couleur officielle SUZUKI.

Activation/désactivation du système d'Assistant de sortie du véhicule

L'Assistant de sortie du véhicule peut être activé/désactivé en appuyant sur

⚙ sur l'écran multifonctionnel.

(→P.423)

Lorsque l'Assistant de sortie du véhicule est désactivé, le témoin d'informations d'aide à la conduite s'allume.

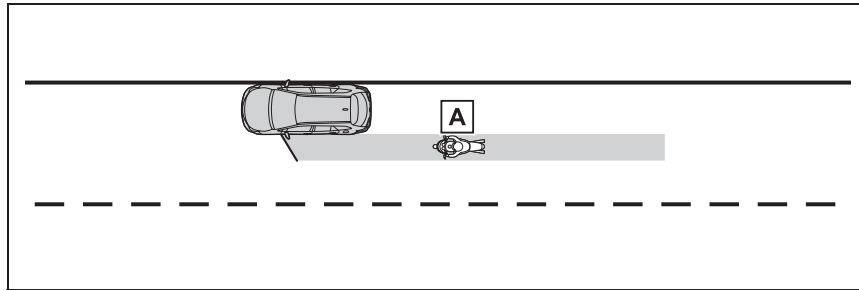
Alors, "Aide sortie sans danger DÉSACTIVÉE" s'affiche à l'écran multi-

fonctionnel. Chaque fois que le contact d'alimentation est mis sur ON, l'Assistant de sortie du véhicule est activé.

Fonctionnement de l'assistant de sortie du véhicule

■ **Objets pouvant être détectés par l'Assistant de sortie du véhicule**

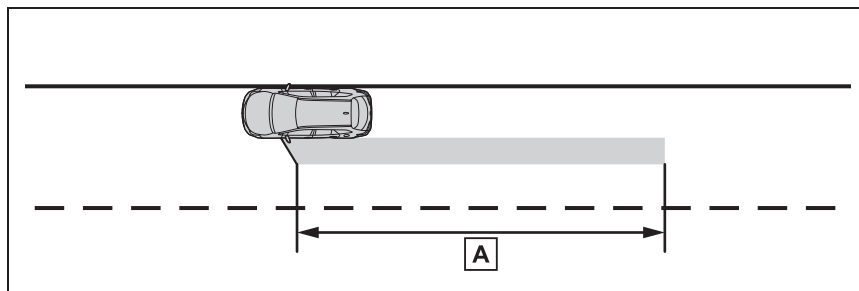
Lorsque le système d'Assistant de sortie du véhicule détecte les véhicules ou les bicyclettes qui suivent derrière votre véhicule à l'aide d'un capteur radar latéral arrière, les occupants du véhicule sont informés par le biais d'un témoin sur le rétroviseur extérieur, d'un signal sonore et de l'affichage multifonctionnel.



A Véhicule ou bicyclette qui présente une forte probabilité de collision avec une porte (autre que la porte arrière) lorsqu'elle est ouverte

■ **Zones de détection de l'Assistant de sortie du véhicule**

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.



A Environ 45 m (145 ft.) en arrière de la porte avant*

*: Plus un véhicule ou une bicyclette s'approche rapidement, plus la distance à laquelle le témoin du rétroviseur extérieur s'allume ou clignote s'allonge.

■ **L'Assistant de sortie du véhicule est opérationnel quand**

L'Assistant de sortie du véhicule est opérationnel lorsque toutes les conditions sui-

vantes sont remplies:

- Lorsque le contact d'alimentation est sur ON, moins de 3 minutes se sont écoulées depuis l'arrêt du système hybride, ou

moins de 3 minutes se sont écoulées depuis l'ouverture d'une porte et l'entrée d'une personne dans le véhicule (le temps pendant lequel le fonctionnement est possible peut être prolongé si une porte est ouverte et fermée)

- Assistant de sortie du véhicule activé
- Le véhicule est à l'arrêt.
- Le levier de vitesses est sur une position autre que R.

■ L'Assistant de sortie du véhicule détecte un véhicule lorsque

L'Assistant de sortie du véhicule détecte un véhicule dans la zone de détection dans les situations suivantes:

- Lorsque le véhicule est à l'arrêt et qu'un véhicule ou un vélo, roulant parallèlement au véhicule, approche de la zone d'ouverture d'une porte (autre que le hayon)

■ Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas un véhicule

- L'Assistant de sortie du véhicule ne détecte pas les objets, véhicules et bicyclettes suivants:
 - Véhicules ou bicyclettes en approche lentement*
 - Véhicules ou bicyclettes dont il est déterminé qu'ils ont une faible possibilité de heurter une porte (autre que le hayon) lorsqu'elle est ouverte*
 - Véhicules ou bicyclettes s'approchant directement par l'arrière*
 - Véhicules ou bicyclettes s'approchant par l'avant*
 - Glissières de sécurité, murs, panneaux, véhicules en stationnement et autres objets fixes*
 - Arbres, animaux, etc.*
- *: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un objet soit détecté.
- Dans les situations suivantes, l'aide à la sortie sécurisée ne fonctionne pas:
 - Lorsqu'il s'est écoulé au moins 3 minutes depuis l'arrêt du moteur (le temps pendant lequel le fonctionnement est possible peut être prolongé si une porte est ouverte et fermée)

- Lorsque votre véhicule n'est pas complètement arrêté

■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- L'Assistant de sortie du véhicule peut ne pas détecter correctement les véhicules dans les situations suivantes:
 - Lorsque le capteur est mal aligné suite à un impact important au niveau du capteur ou de sa zone environnante
 - Lorsque de la boue, de la neige, de la glace, un autocollant, etc. recouvre le capteur ou la zone environnante sur le pare-chocs arrière
 - Lorsque vous roulez sur une chaussée humide comportant des flaques d'eau pendant des intempéries, chutes de pluie ou de neige importantes ou brouillard épais
 - Lorsqu'un véhicule ou un vélo approche depuis l'arrière d'un véhicule stationné à proximité
 - Lorsqu'un véhicule ou une bicyclette qui s'approche change soudainement de direction
 - Immédiatement après qu'un véhicule ou une bicyclette a commencé à se déplacer
 - Lorsque le hayon est ouvert
 - Lorsqu'un porte-vélo, une rampe ou tout autre accessoire est installé à l'arrière du véhicule
 - Lorsqu'un véhicule garé, un mur, un panneau, une personne ou un autre objet fixe se trouve derrière le véhicule
 - Lorsque le véhicule est arrêté à un angle de la route
 - Lorsqu'un véhicule circule à proximité d'un véhicule ou d'une bicyclette en approche
 - Lorsqu'un véhicule ou une bicyclette en approche longe un objet fixe, tel qu'un mur ou un panneau de circulation
 - Lorsqu'un véhicule ou une bicyclette s'approche à grande vitesse
 - Lors d'un remorquage avec le véhicule
 - En cas d'arrêt sur une pente raide
 - Lors d'un arrêt dans un virage ou à la sortie d'un virage
- Les cas où l'aide à la sortie sécurisée détecte inutilement un véhicule et/ou un objet peuvent augmenter dans les situations suivantes:
 - Lorsque le capteur est mal aligné suite à

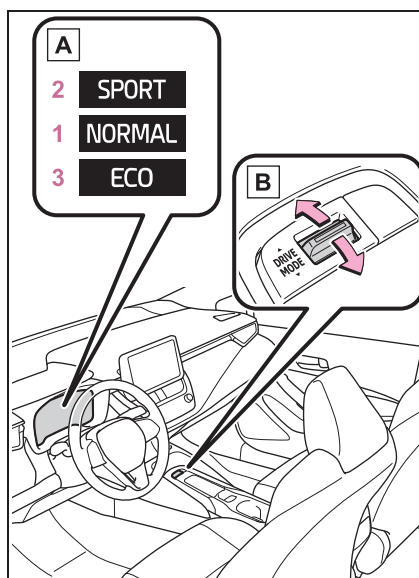
un impact important au niveau du capteur ou de sa zone environnante

- Lorsqu'un véhicule ou une bicyclette s'approche de l'arrière de votre véhicule à un certain angle
- Lorsque le véhicule est arrêté à un angle de la route
- Lorsqu'un véhicule ou une bicyclette s'approche à partir de l'arrière d'un véhicule garé à un certain angle
- Lorsqu'un véhicule garé, un mur, un panneau, une personne ou un autre objet fixe se trouve derrière le véhicule
- Lorsqu'un véhicule ou une bicyclette qui s'approche change soudainement de direction
- Lorsqu'un véhicule ou une bicyclette en approche longe un objet fixe, tel qu'un mur ou un panneau de circulation
- Lorsque le hayon est ouvert
- Lorsqu'un porte-vélo, une rampe ou tout autre accessoire est installé à l'arrière du véhicule
- Lorsqu'un véhicule ou une bicyclette s'approche à grande vitesse
- Lors d'un remorquage avec le véhicule
- En cas d'arrêt sur une pente raide
- Lors d'un arrêt dans un virage ou à la sortie d'un virage

Commande de sélection du mode de conduite

Les modes de conduite peuvent être sélectionnés pour s'adapter au mieux aux conditions de conduite.

Sélection d'un mode de conduite



A Écran multifonctionnel

B Commande de sélection du mode de conduite

Actionnez la commande de sélection de mode de conduite vers l'avant ou vers l'arrière pour sélectionner le mode de conduite souhaité sur l'écran multifonctionnel.

1 Mode normal

Offre un équilibre optimal entre économies de carburant, absence de bruit et perfor-

mances dynamiques. Adapté à une conduite normale.

2 Mode sport

Contrôle le système hybride pour fournir une accélération rapide et puissante. Ce mode modifie également la sensation de braquage, le rendant approprié lorsqu'une réponse de conduite agile est souhaitée, comme en cas de conduite sur routes comportant de nombreux virages.

Lorsque le mode Sport est sélectionné, le témoin du mode Sport s'allume.

3 Mode d'éco-conduite

Aide le conducteur à accélérer de manière éco-responsable et à améliorer les économies de carburant par le biais de caractéristiques d'accélération modérée et en contrôlant le fonctionnement du système de climatisation (chauffage/refroidissement).

Lorsque le mode d'éco-conduite est sélectionné, le témoin de mode d'éco-conduite s'allume.

■ Utilisation du système de climatisation en mode d'éco-conduite

Le mode d'éco-conduite contrôle les opérations de chauffage/refroidissement et la vitesse de ventilation du système de climatisation afin d'améliorer l'économie de carburant. Pour améliorer les performances de la climatisation, effectuez les opérations suivantes:

- Désactivez le mode de climatisation éco (→P.276)
- Réglez la vitesse de ventilation (→P.277)
- Désactivez le mode d'éco-conduite

■ Désactivation automatique du mode Sport

Si le contact d'alimentation est placé sur arrêt après une conduite en mode Sport, le mode de conduite passe en mode normal.

Système GPF (filtre à particules pour moteur à essence)

Le système GPF recueille les particules contenues dans les gaz d'échappement à l'aide d'un filtre pour gaz d'échappement.

Le système fonctionne pour régénérer le filtre automatiquement, en fonction de l'état du véhicule.

■ Si "Filtre d'échappement rempli. Voir le manuel du propriétaire." s'affiche sur l'écran multifonctionnel

- Le message peut s'afficher lorsque vous conduisez dans des conditions de charge élevée et que de la matière particulaire s'est accumulée.
 - La puissance du système hybride (régime moteur) est limitée lorsqu'une certaine quantité de particules s'accumule, toutefois, il est possible de conduire le véhicule à moins que le témoin indicateur de dysfonctionnement ne s'allume.
 - Les particules peuvent s'accumuler plus rapidement si le véhicule est utilisé fréquemment pour de courts trajets ou à vitesse réduite, ou si le système hybride est régulièrement démarré dans un environnement extrêmement froid. Une accumulation excessive de particules peut être évitée en effectuant de longs trajets continus en relâchant la pédale d'accélérateur par intermittence, par exemple lors de la conduite sur des routes nationales ou des autoroutes.
- Si le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume ou que "Panne du système hybride. Puissance de sortie réduite. Consultez votre concessionnaire." s'affiche sur l'écran multifonctionnel

La quantité de particules accumulées a dépassé un certain niveau. Faites contrôler le véhicule chez un concessionnaire SUZUKI

ou dans un atelier qualifié immédiatement.

**NOTE****■ Pour éviter tout dysfonctionnement du système GPF**

- N'utilisez pas un carburant d'un type autre que celui spécifié
- Ne modifiez pas les tuyaux d'échappement

Systèmes d'aide à la conduite

Afin de préserver la sécurité et les performances de conduite, les systèmes suivants sont actionnés automatiquement en réaction à certaines situations de conduite. Sachez toutefois que ces systèmes sont complémentaires et que vous ne devez pas vous y fier outre mesure lorsque vous manœuvrez le véhicule.

Résumé des systèmes d'aide à la conduite**■ ABS (système de freinage antiblocage)**

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous actionnez les freins brusquement, ou que vous actionnez les freins sur une chaussée glissante

■ Aide au freinage

Augmente le niveau de la force de freinage après enfoncement de la pédale de frein lorsque le système détecte une situation d'arrêt d'urgence

■ VSC (contrôle de la stabilité du véhicule)

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d'embarquée ou de virage sur chaussée glissante.

■ VSC+ (contrôle+ de la stabilité du véhicule)

Gère en coopération les systèmes ABS, TRC, VSC et EPS.

Contribue à maintenir la stabilité directionnelle en cas d'embarquée sur chaussée glissante, en régulant l'action sur la

direction.

■ TRC (Système antipatinage)

Contribue à préserver la motricité et à empêcher les roues motrices de patiner au démarrage du véhicule ou lors d'une accélération sur chaussée glissante

■ Assistance active en virage (ACA)

Contribue à empêcher le véhicule de se déporter vers le côté extérieur en commandant le frein de roue interne lors d'une accélération en virage

■ Aide au démarrage en côte

Contribue à réduire le mouvement de recul du véhicule lors d'un démarrage dans une côte

■ EPS (direction assistée électrique)

Contribue à réduire l'effort de braquage du volant par le recours à un moteur électrique.

■ Signal de freinage d'urgence

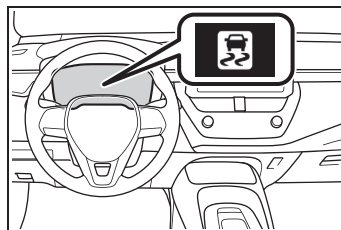
En cas d'application soudaine des freins, les feux de détresse clignotent automatiquement afin d'alerter le véhicule qui vous suit.

■ Frein de collision secondaire

Lorsque le capteur d'airbag SRS détecte une collision et que le système fonctionne, les freins et les feux de stop sont commandés automatiquement afin de réduire la vitesse du véhicule, ce qui permet de réduire le risque de dommages supplémentaires dus à une collision secondaire.


■ Lorsque les systèmes TRC/VSC fonctionnent

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote lorsque les systèmes TRC/VSC sont activés.



■ Désactivation du système TRC


Si le véhicule est embourbé dans de la boue, de la terre ou de la neige, le système TRC risque d'intervenir pour limiter la puissance du système hybride transmise aux roues.

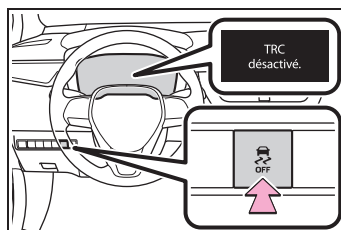
Appuyer sur  pour désactiver le système vous permet de faire avancer et reculer le véhicule plus facilement pour le libérer.

Pour désactiver le système TRC, appuyez


brèvement sur  et relâchez.

"TRC désactivé." s'affiche sur l'écran multifonctionnel.


Appuyez sur  à nouveau pour réactiver le système.



■ Désactivation des systèmes TRC et VSC

Pour désactiver les systèmes TRC et VSC, maintenez  appuyé pendant plus de 3 secondes lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Le témoin indicateur VSC OFF s'allume et "TRC désactivé." s'affiche sur l'écran multifonctionnel.*

Appuyez sur  à nouveau pour réactiver le système.

*: Le PCS est également désactivé (seul l'avertissement de sécurité de pré-collision est disponible). Le témoin d'avertissement PCS s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. (→P.187)

■ **Lorsque le message s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour indiquer que le système TRC a été désactivé même si vous n'avez pas appuyé sur**



Le système TRC est temporairement désactivé. Si les informations restent affichées, contacter un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

■ **Conditions de fonctionnement de l'aide au démarrage en côte**

Lorsque les quatre conditions suivantes sont toutes réunies, l'aide au démarrage en côte fonctionne :

- Le levier de vitesses est sur une position autre que P ou N (lors d'un démarrage en avant/en arrière sur un plan incliné vers le haut).
- Le véhicule est à l'arrêt
- La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée
- Le frein de stationnement n'est pas serré
- Le contact d'alimentation est placé sur ON

■ **Désactivation automatique du système d'aide au démarrage en côte**

L'aide au démarrage en côte est désactivée dans les situations suivantes:

- Le levier de vitesses est sur P ou N
- La pédale d'accélérateur est enfoncée
- Le frein de stationnement est serré
- 2 secondes maximum se sont écoulées depuis que vous avez relâché la pédale de frein
- Le contact d'alimentation est placé sur ON

■ **Bruits et vibrations causés par les systèmes ABS, d'aide au freinage, VSC, TRC et d'aide au démarrage en côte**

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment

moteur si vous appuyez sur la pédale de frein de manière répétée, au démarrage du système hybride, ou immédiatement après que le véhicule a commencé à rouler. Ce bruit n'indique pas un dysfonctionnement de l'un de ces systèmes.

- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un des systèmes ci-dessus fonctionne. Aucun n'indique la survenue d'un dysfonctionnement.
- Vibrations possibles au niveau de la carrosserie du véhicule et du volant.
- Bruit de moteur également possible après arrêt du véhicule.

■ **Bruits de fonctionnement et vibrations de l'assistance active en virage**

Lorsque l'assistance active en virage est actionnée, des bruits de fonctionnement et des vibrations peuvent être générés par le système de freinage, mais ceci n'est pas un dysfonctionnement.

■ **Réactivation automatique des systèmes TRC et VSC**

Après désactivation des systèmes TRC et VSC, ceux-ci sont réactivés automatiquement dans les situations suivantes:

- Lorsque le contact d'alimentation est sur arrêt
 - Si seul le système TRC est désactivé, le système TRC s'active dès que la vitesse du véhicule augmente.
- Si les systèmes TRC et VSC sont tous les deux désactivés, ils ne sont pas réactivés automatiquement lorsque la vitesse du véhicule augmente.

■ **Conditions de fonctionnement de l'assistance active en virage**

Le système fonctionne dans les situations suivantes.

- Le système TRC/VSC peut fonctionner
- Le conducteur tente d'accélérer dans un virage
- Le système détecte que le véhicule se déporte vers le côté extérieur
- La pédale de frein est relâchée

■ **Efficacité réduite du système EPS**

L'efficacité du système EPS est réduite pour

éviter toute surchauffe du système en cas de manœuvre fréquente du volant pendant une période prolongée. En conséquence, la direction peut sembler lourde. Le cas échéant, évitez de braquer excessivement le volant ou bien arrêtez le véhicule et arrêtez le système hybride. Le système EPS doit revenir à la normale dans un délai de 10 minutes.

■ Conditions de fonctionnement du signal de freinage d'urgence

Lorsque les conditions suivantes sont réunies, le signal de freinage d'urgence se met en action:

- Les feux de détresse sont éteints
- La vitesse réelle du véhicule est supérieure à 55 km/h (35 mph)
- Le système évalue à partir de la décélération du véhicule que le freinage est brusque.

■ Désactivation automatique du système de signal de freinage d'urgence

Le signal de freinage d'urgence est désactivé dans les situations suivantes:

- Les feux de détresse sont allumés.
- Le système évalue à partir de la décélération du véhicule que le freinage n'est pas brusque.

■ Conditions de fonctionnement du frein de collision secondaire

Le système fonctionne lorsque le capteur d'airbag SRS détecte une collision pendant que le véhicule se déplace.

Toutefois, le système ne fonctionne pas lorsque les composants sont endommagés.

■ Annulation automatique du frein de collision secondaire

Le système est automatiquement désactivé dans les situations suivantes.

- La vitesse du véhicule descend à environ 0 km/h (0 mph).
- Un certain laps de temps s'écoule pendant le fonctionnement
- La pédale d'accélérateur est fortement enfoncée



AVERTISSEMENT

■ L'ABS ne fonctionne pas efficacement lorsque

- La limite du potentiel d'adhérence des pneus a été dépassée (comme des pneus très usés sur route enneigée).
- Aquaplanage du véhicule en conduite à grande vitesse sur routes mouillées ou glissantes.

■ La distance d'arrêt peut être supérieure à celle observée en conditions normales lorsque l'ABS est activé

L'ABS n'est pas conçu pour réduire les distances d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, en particulier dans les situations suivantes:

- Conduite sur chaussée recouverte de saletés, de gravillons ou de neige
- Conduite avec des chaînes à neige
- Conduite sur routes bosselées
- Conduite sur routes présentant des nids-de-poule ou chaussées irrégulières

■ Le système TRC/VSC risque de ne pas fonctionner efficacement lorsque

Il peut être difficile de maîtriser la direction ainsi que la puissance sur chaussée glissante, même si le système TRC/VSC fonctionne. Conduisez le véhicule avec précaution dans des conditions où la stabilité et la puissance pourraient être perdues.

■ L'assistance active en virage ne fonctionne pas efficacement lorsque

- Ne vous fiez pas outre mesure à l'assistance active en virage. L'assistance active en virage peut ne pas fonctionner efficacement lorsque vous accélérez en descente ou que vous conduisez sur des chaussées glissantes.

**AVERTISSEMENT**

- Lorsque l'assistance active en virage est actionnée fréquemment, l'assistance active en virage peut arrêter temporairement de fonctionner afin d'assurer le bon fonctionnement des freins, du système TRC et du système VSC.

■ L'aide au démarrage en côte n'est pas efficace lorsque

- Ne vous fiez pas outre mesure au système d'aide au démarrage en côte. L'aide au démarrage en côte peut ne pas fonctionner efficacement sur des pentes abruptes et sur des routes verglacées.
- À la différence du frein de stationnement, l'aide au démarrage en côte n'est pas destinée à immobiliser le véhicule pendant une période prolongée. N'essayez pas d'utiliser l'aide au démarrage en côte pour immobiliser le véhicule dans une pente, car vous risquez de provoquer un accident.

■ Lorsque le système TRC/VSC est activé

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites particulièrement attention lorsque le témoin indicateur clignote.

■ Lorsque les systèmes TRC/VSC sont désactivés

Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse à l'état de la route. Étant donné que ces systèmes sont conçus pour aider à assurer la stabilité et la puissance motrice du véhicule, ne désactivez les systèmes TRC/VSC qu'en cas de nécessité.

■ Comportement des pneus et de la suspension

L'utilisation de pneus présentant un problème quelconque et la modification de la suspension affectent les systèmes d'aide à la conduite et peuvent provoquer un dysfonctionnement du système.

■ Frein de collision secondaire

Ne vous fiez pas uniquement au frein de collision secondaire. Ce système est conçu pour réduire le risque de dommages supplémentaires dus à une collision secondaire, toutefois, ses effets changent selon diverses conditions. Se fier outre mesure au système peut occasionner des blessures graves voire mortelles.

Conseils de conduite d'un véhicule hybride

Pour adopter une conduite économique et écologique, veuillez prêter attention aux points suivants:

Utilisation du mode d'éco-conduite

Lors de l'utilisation du mode d'éco-conduite, le couple correspondant à l'enfoncement de la pédale d'accélérateur peut être généré de façon plus fluide que dans les conditions normales. De plus, l'utilisation du système de climatisation (chauffage/refroidissement) est minimisée, améliorant l'économie de carburant. (→P.262)

Utilisation du témoin du système hybride

Il est possible de rendre sa conduite plus éco-responsable en maintenant le témoin du système hybride dans la zone Éco. (→P.91)

Actionnement du levier de vitesses

Placez le levier de vitesses sur D lorsque vous êtes arrêté à un feu de signalisation, ou en cas de circulation dense etc. Placez le levier de vitesses sur P en cas de stationnement. Lorsque vous utilisez la position N, aucun effet positif ne se produit sur la consommation de carburant. En position N, le moteur à essence fonctionne, mais aucune électricité ne peut être produite.

De même, lors de l'utilisation du système de climatisation, etc., l'énergie de la batterie du système hybride (batterie de traction) est consommée.

Actionnement de la pédale d'accélérateur/de la pédale de frein

- Adoptez une conduite souple. Évitez les accélérations et les décélérations brusques. Le fait d'accélérer et de décélérer de manière progressive permet d'exploiter plus efficacement le moteur électrique (moteur de traction), sans avoir recours à la puissance du moteur à essence.
- Évitez les accélérations répétées. Des accélérations répétées consomment l'énergie de la batterie du système hybride (batterie de traction), entraînant une consommation de carburant accrue. La puissance de la batterie peut être restaurée en conduisant avec la pédale d'accélérateur légèrement relâchée.

Lors du freinage

Assurez-vous de freiner doucement et au moment approprié. Vous pouvez ainsi récupérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

Ralentissements

Des accélérations et des décélérations répétées, ainsi que de longs temps d'attente aux feux de signalisation entraînent une consommation de carburant accrue. Vérifiez les prévisions de circulation avant de prendre la route

et évitez autant que possible les ralentissements. Lorsque vous vous trouvez dans un embouteillage, relâchez doucement la pédale de frein pour permettre au véhicule d'avancer lentement et éviter ainsi une utilisation excessive de la pédale d'accélérateur. De cette manière, une consommation d'essence excessive peut être évitée.

Conduite sur autoroute

Contrôlez le véhicule et maintenez-le à une vitesse constante. Avant de vous arrêter à un péage ou autre, anticipez pour relâcher l'accélérateur et freiner doucement. Vous pouvez ainsi récupérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

Climatisation

N'utilisez la climatisation que lorsque cela est nécessaire. Cela permet de réduire une consommation excessive de carburant.

En été: Lorsque la température ambiante est élevée, utilisez le mode de recyclage d'air. De cette manière, vous réduisez la sollicitation du système de climatisation et donc la consommation de carburant.

En hiver: Étant donné le moteur à essence ne s'arrête pas automatiquement tant que lui-même et l'habitacle ne sont pas chauds, il consomme du carburant. De plus, la consommation de carburant peut être réduite en évitant d'utiliser le chauffage de manière excessive.

Vérification de la pression de gonflage

Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus. Une mauvaise pression de gonflage des pneus peut entraîner une consommation de carburant accrue.

Étant donné que les pneus neige peuvent être à l'origine d'un coefficient de frottement important, leur utilisation sur des routes sèches peut entraîner une consommation de carburant accrue. Utilisez des pneus appropriés pour la saison.

Bagages

Le transport de bagages lourds entraîne une consommation de carburant accrue. Évitez de transporter des bagages inutiles. L'installation d'une grande galerie de toit entraîne également une consommation de carburant accrue.

Phase de chauffe avant la conduite

Étant donné que le moteur à essence démarre et s'arrête automatiquement à froid, il n'est pas nécessaire de le faire chauffer. De plus, le fait de conduire fréquemment sur de courtes distances entraîne des phases de chauffe répétées du moteur, ce qui peut entraîner une consommation de carburant accrue.

Conseils de conduite hivernale

Effectuez les préparatifs et les contrôles nécessaires avant de conduire le véhicule en hiver. Adaptez toujours la conduite du véhicule aux conditions climatiques du moment.

Préparatifs pré-hivernaux

- Utilisez des liquides adaptés aux températures extérieures ambiantes.
- Huile moteur
- Liquide de refroidissement du moteur/module de commande de puissance
- Liquide de lave-vitre
- Faites vérifier par un technicien de maintenance l'état de la batterie 12 V.
- Faites équiper le véhicule de quatre pneus hiver ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues avant.

Veillez à ce que tous les pneus soient de taille et de marque identiques et que les chaînes correspondent à la taille des pneus.



AVERTISSEMENT

■ Conduite avec des pneus neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident. Le non-respect de ces précautions peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez des pneus de la taille spécifiée.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression recommandée.

- Ne dépassez pas les limitations de vitesse ou la vitesse recommandée pour les pneus neige utilisés.

- Équipez toutes les roues de pneus neige.

■ Conduite avec des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident.

Le non-respect de ces précautions peut entraîner une impossibilité de conduire le véhicule en toute sécurité, et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne dépassez pas les limitations de vitesse spécifiées pour les chaînes à neige utilisées, ou 50 km/h (30 mph), en privilégiant la valeur la plus faible.

- Évitez de rouler sur les routes cahoteuses ou sur des nids-de-poule.

- Évitez les accélérations brusques, les changements de direction brusques, les freinages et les changements de vitesse brusques pouvant causer un freinage soudain du moteur.

- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de garder la maîtrise du véhicule.

- N'utilisez pas le système LTA (aide au suivi de voie).

- N'utilisez pas le système LDA (avertissement de sortie de voie).



NOTE

■ Réparation ou remplacement des pneus neige

Faites réparer ou remplacer les pneus neige par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié ou un revendeur de pneus reconnu.

En effet, le démontage et le montage des pneus neige a un effet sur le fonctionnement des valves et émetteurs du système d'avertissement de pression des pneus.

Avant de prendre le volant

Effectuez les tâches suivantes en fonction des conditions d'utilisation:

- Ne forcez pas l'ouverture d'une vitre ou l'actionnement d'un essuie-glace gelé. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace du ventilateur du système de climatisation, dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Contrôlez et dégagez périodiquement de toute accumulation de glace ou de neige les feux extérieurs, les rétroviseurs extérieurs, les fenêtres, le toit du véhicule, le châssis, autour des pneus ou sur les freins.
- Débarrassez les semelles de vos chaussures de toute neige ou boue avant de monter dans le véhicule.

Lors de la conduite du véhicule

Faites accélérer le véhicule progressivement, laissez une distance de sécurité entre vous et le véhicule vous précédant, et conduisez à une vitesse réduite adaptée à la route.

Lorsque vous stationnez le véhicule

- Désactivez le mode automatique du frein de stationnement. Sinon, le frein de stationnement risque de se bloquer et de ne pas pouvoir être desserré automatiquement.

Évitez également d'utiliser les éléments suivants, car le frein de stationnement peut

fonctionner automatiquement, même si le mode automatique est désactivé.

- Système de maintien des freins
- Garez le véhicule et mettez le levier de vitesses sur P sans serrer le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, veillez à bloquer les roues. À défaut, cela peut être dangereux car le véhicule peut se déplacer de manière inattendue, pouvant conduire à un accident.

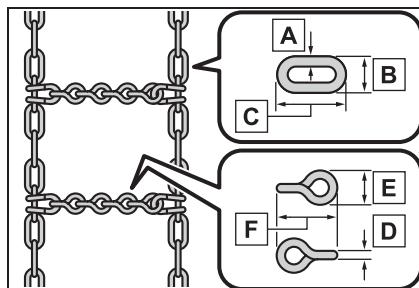
Lorsque le frein de stationnement est en mode automatique, desserrez le frein de stationnement après avoir mis le levier de vitesses sur P. (→P.159) Placez le contact d'alimentation sur arrêt tout en appuyant sur la commande de frein de stationnement.

- Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, vérifiez que le levier de vitesses ne peut pas être déplacé hors de P.
- Si le véhicule reste garé avec les freins humides par temps froid, il y a un risque de gel des freins.

Sélection des chaînes à neige

Utilisez la taille de chaînes à neige qui convient lors du montage.

La taille des chaînes est réglementée pour chaque taille de pneus.



- A** Chaîne latérale (3 mm [0,12 in.] de diamètre)
- B** Chaîne latérale (10 mm [0,39 in.] de largeur)
- C** Chaîne latérale (30 mm [1,18 in.] de longueur)
- D** Chaîne transversale (4 mm [0,16 in.] de diamètre)
- E** Chaîne transversale (14 mm [0,55 in.] de largeur)
- F** Chaîne transversale (25 mm [0,98 in.] de longueur)



NOTE

Montage des chaînes à neige

Il peut arriver que les valves et émetteurs du système d'avertissement de pression des pneus ne fonctionnent pas correctement lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige.

Réglementations sur l'utilisation des chaînes à neige

Les réglementations applicables à l'utilisation des chaînes à neige varient selon les pays et le type de route. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.

■ Installation des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes:

- Montez et démontez les chaînes à neige dans un endroit sûr.
- Seuls les pneus avant doivent être équipés de chaînes à neige. N'installez pas de chaînes sur les pneus arrière.
- Installez les chaînes à neige sur les pneus avant, en les serrant le plus possible. Retendez les chaînes après avoir roulé 0,5—1,0 km (1/4—1/2 mile).
- Montez les chaînes à neige en respectant les instructions fournies avec celles-ci.

Équipements intérieurs**5****5-1. Utilisation du système de climatisation et de désembuage**Système de climatisation automatique **276**Volant chauffant/sièges chauffants **282****5-2. Utilisation des éclairages intérieurs**Liste des éclairages intérieurs **284****5-3. Utilisation des rangements**Liste des rangements **286**Équipements du compartiment à bagages **289****5-4. Autres équipements intérieurs**Autres équipements intérieurs **295****5**

Équipements intérieurs

Système de climatisation automatique

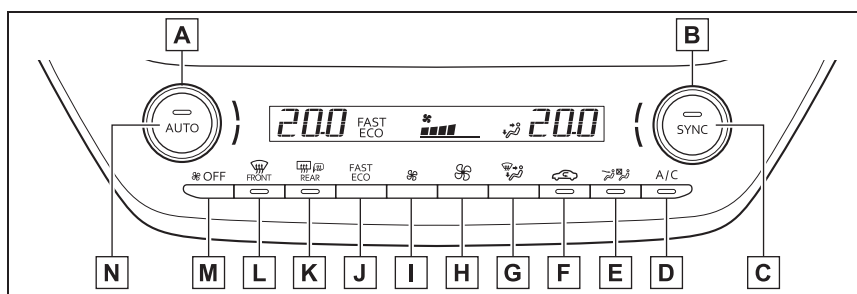
Le système sélectionne automatiquement les sorties d'air et ajuste automatiquement la vitesse de ventilation en fonction de la température programmée.

Les illustrations ci-dessous correspondent à des véhicules à conduite à gauche.

La position et la forme des boutons sont différentes sur les véhicules à conduite à droite.

De plus, la position de l'écran et des boutons varie en fonction du type de système.

Commandes de climatisation



- A** Commande de réglage de la température côté gauche
- B** Commande de réglage de la température côté droit
- C** Commande "SYNC"
- D** Commande "A/C"
- E** Commande de mode S-FLOW
- F** Commande de mode d'air extérieur/de recyclage d'air
- G** Commande de réglage de mode de flux d'air
- H** Commande d'augmentation de la vitesse de ventilation
- I** Commande de diminution de la vitesse de ventilation
- J** Commande "FAST/ECO"
- K** Commande de désembuage de la lunette arrière et de désembuage des rétroviseurs extérieurs

L Commande de désembuage de pare-brise

M Commande de désactivation

N Commande de mode automatique

■ Réglage de la température

Pour régler la température, tournez la commande de réglage de température dans le sens des aiguilles d'une montre (chaud) ou dans le sens inverse (froid).

Si vous n'appuyez pas sur la commande "A/C", le système souffle de l'air à la température ambiante ou de l'air chaud.

Le système de climatisation passe du mode individuel au mode synchronisé et inversement à chaque appui sur "SYNC".

Modes synchronisés (témoin allumé):

La commande de réglage de la température côté conducteur peut être utilisée pour régler la température du côté conducteur et passer avant. À ce stade, actionnez la commande de réglage de la température côté passager pour passer en mode individuel.

Modes individuels (témoin éteint):

Il est possible de régler séparément la température du siège conducteur et du siège passager avant.

■ Réglage de la vitesse de ventilation

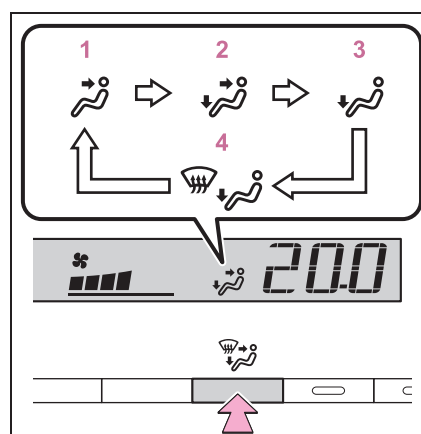
Actionnez la commande d'augmentation de la vitesse de ventilation pour augmenter la vitesse de ventilation et la commande de diminution de la vitesse de ventilation pour diminuer la vitesse de ventilation.

Le fait d'appuyer sur la commande de désactivation arrête le ventilateur.

■ Changez le mode de flux d'air

Appuyez sur la commande de réglage de mode de flux d'air.

Le mode de flux d'air change comme suit à chaque pression sur la commande.



1 Haut du corps

2 Haut du corps et pieds

3 Pieds

4 Pieds et le désembuage du pare-brise fonctionne

■ Commutation entre les modes d'air extérieur et de recyclage d'air

Appuyez sur la commande de mode d'air extérieur/de recyclage d'air.

Le système sélectionne successivement le mode d'air extérieur et le mode de recyclage d'air à chaque fois que vous actionnez la commande.

Lorsque le mode de recyclage d'air est sélectionné, le témoin s'allume sur la commande de mode d'air extérieur/de recyclage d'air.

■ Réglez la fonction de refroidissement et de déshumidification

Appuyez sur la commande "A/C".

Lorsque la fonction est activée, le témoin s'allume sur la commande "A/C".

■ Désembuage du pare-brise

Les désembueurs sont utilisés pour désembuer le pare-brise et les vitres latérales avant.

Appuyez sur la commande de désembuage de pare-brise.

Réglez la commande de mode d'air extérieur/de recyclage d'air sur le mode d'air extérieur si le mode de recyclage d'air est utilisé. (Cela peut basculer automatiquement.)

Pour accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres latérales, augmentez le débit d'air et la température.

Pour revenir au mode précédent, appuyez à nouveau sur la commande de désembuage de pare-brise lorsque le pare-brise est désembué.

Lorsque la commande de désembuage de pare-brise est activée, le témoin s'allume sur la commande de désembuage de pare-brise.

■ Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

Les désembueurs sont utilisés pour désembuer la lunette arrière et retirer les gouttes de pluie, la rosée et le givre des rétroviseurs extérieurs.

Appuyez sur la commande de désembuage de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs.

Les désembueurs s'arrêtent automatiquement après quelques instants.

Lorsque la commande de désembuage de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs

est activée, le témoin s'allume sur la commande de désembuage de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs.

■ Utilisation des préférences de climatisation

1 Appuyez sur la commande de mode automatique.

2 Appuyez sur la commande "FAST/ECO".

À chaque appui sur la commande "FAST/ECO", le mode de réglage de la vitesse de ventilation bascule comme suit.

Normal → "ECO" → "FAST" → Normal

Lorsque "ECO" est affiché sur l'écran de climatisation, la climatisation est contrôlée en donnant la priorité à une consommation de carburant basse, par exemple en réduisant la vitesse de ventilation, etc.

Lorsque "FAST" s'affiche sur l'écran, la vitesse de ventilation augmente.

■ Présence de buée sur les vitres

● Les vitres se couvrent rapidement de buée lorsqu'il y a beaucoup d'humidité dans le véhicule. Activer "A/C" permet de déshumidifier l'air des aérateurs et de désembuer efficacement le pare-brise.

● Si vous désactivez "A/C", les vitres peuvent se couvrir plus facilement de buée.

● Les vitres ont tendance à se couvrir de buée lorsque le mode de recyclage d'air est utilisé.

■ Lorsque vous roulez sur des routes poussiéreuses

Fermez toutes les vitres. Si la poussière projetée par le véhicule entre toujours à l'intérieur de l'habitacle après avoir fermé les vitres, il est recommandé de commuter l'entrée d'air en mode air extérieur et de faire fonctionner la ventilation à n'importe quelle

vitesse.

■ Mode d'air extérieur/de recyclage d'air

- Il est recommandé de passer temporairement en mode de recyclage d'air afin d'empêcher la pénétration d'air contaminé à l'intérieur du véhicule et de faciliter le rafraîchissement de l'habitacle lorsque la température extérieure est élevée.
- La sélection entre le mode d'air extérieur/de recyclage d'air peut se faire automatiquement, selon le réglage de la température ou la température intérieure.

■ Utilisation du système de climatisation en mode d'éco-conduite

- En mode d'éco-conduite, le système de climatisation est contrôlé comme suit pour donner la priorité à l'économie de carburant:
 - Le régime moteur et le fonctionnement du compresseur sont contrôlés de façon à restreindre la capacité de chauffage/refroidissement
 - La vitesse de ventilation est limitée lorsque le mode automatique est sélectionné
- Pour améliorer les performances de la climatisation, effectuez les opérations suivantes:
 - Réglez la vitesse de ventilation
 - Désactivez le mode d'éco-conduite (→P.262)
- Même lorsque le mode de conduite est paramétré sur le mode d'éco-conduite, le mode de climatisation éco peut être désactivé en appuyant sur la commande "FAST/ECO". (→P.278)

■ Lorsque la température extérieure tombe aux environs de 0°C (32°F)

La fonction de déshumidification risque de ne pas fonctionner même lorsque vous appuyez sur la commande "A/C".

■ Odeurs provenant de la ventilation et de la climatisation

- Pour laisser entrer de l'air frais, réglez le système de climatisation en mode d'air extérieur.
- Il est possible que diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule entrent dans le système de

climatisation et s'y accumulent au cours de l'utilisation. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.

- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
 - Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode d'air extérieur avant d'arrêter le véhicule.
 - La synchronisation du démarrage de la soufflerie peut être retardée quelques instants après que le système de climatisation ait été démarré en mode automatique.
- Pendant le stationnement, le système passe automatiquement en mode d'admission d'air extérieur pour favoriser une meilleure circulation de l'air dans le véhicule, contribuant à réduire les odeurs qui se produisent au démarrage du véhicule.

■ Filtre de climatisation

→P.341

■ Utilisation du système de commande vocale

Le système de climatisation peut être actionné à l'aide des commandes vocales.

Pour de plus amples détails, reportez-vous au "Manuel multimédia du propriétaire".

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.423)



AVERTISSEMENT

■ Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée

Par temps extrêmement humide, n'utilisez pas la commande de désembuage de pare-brise pendant le fonctionnement du mode de refroidissement d'air. La différence entre la température de l'air extérieur et celle du pare-brise peut provoquer l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise et obstruer votre champ de vision.

⚠ AVERTISSEMENT**■ Pendant le fonctionnement du désembuage des rétroviseurs extérieurs**

Ne touchez pas la surface des rétroviseurs extérieurs car ils peuvent devenir très chauds et vous risquez de vous brûler.

⚠ NOTE**■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Lorsque le système hybride est arrêté, ne laissez pas le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

Utilisation du mode automatique

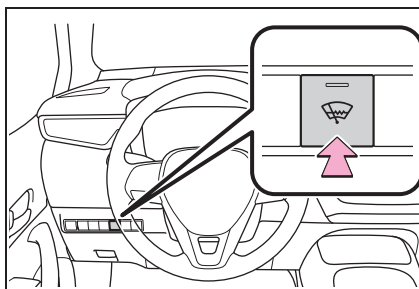
- 1 Appuyez sur la commande de mode automatique.
- 2 Ajustez le réglage de la température.
- 3 Pour arrêter le fonctionnement, appuyez sur la commande de désactivation.

Si le réglage de la vitesse de ventilation ou des modes de flux d'air sont utilisés, le témoin de mode automatique s'éteint. Cependant, le mode automatique pour les fonctions autres que celles utilisées est maintenu.

■ Utilisation du mode automatique

La vitesse de ventilation est automatiquement réglée en fonction du réglage de la température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, le ventilateur peut s'arrêter pendant un instant jusqu'à ce que l'air chaud ou froid soit prêt à circuler immédiatement après avoir appuyé sur la commande de mode automatique.

Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise

Évitez les accumulations de glace sur le pare-brise et les balais d'essuie-glaces.

Lorsque la commande de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise est activée, le témoin s'allume sur la commande de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise.

Le dégivrage des essuie-glaces de pare-brise se désactive automatiquement après un certain temps.

⚠ AVERTISSEMENT**■ Pour éviter des brûlures**

Ne touchez pas le verre à la base du pare-brise ou à côté des montants avant lorsque le dégivrage de l'essuie-glace de pare-brise est activé.

Utilisation du mode de flux d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW)

Il est possible d'orienter le flux d'air vers les sièges avant uniquement et vers l'ensemble des sièges au moyen de la commande. La climatisation inutile est supprimée, ce qui permet de réaliser des économies de carburant.

Appuyez sur la commande de mode S-FLOW et changez le flux d'air.

- Témoin allumé: Flux d'air vers les sièges avant uniquement
- Témoin éteint: Flux d'air vers l'ensemble des sièges

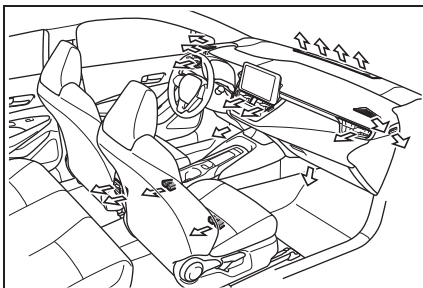
■ Fonctionnement du contrôle du flux d'air

Même si la fonction est commutée sur l'orientation du flux d'air vers les sièges avant uniquement, le flux d'air risque de ne pas être dirigé automatiquement vers l'ensemble des sièges même si un siège arrière est occupé.

■ Disposition et fonctionnement des sorties d'air

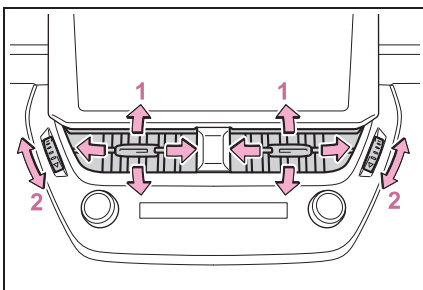
■ Emplacement des sorties d'air

Les sorties d'air et le volume d'air changent selon le mode de flux d'air sélectionné.



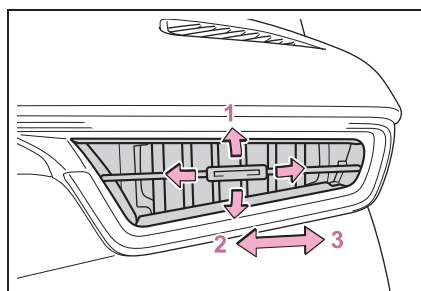
■ Réglage de l'orientation, de l'ouverture et de la fermeture des sorties d'air

► Centrale avant



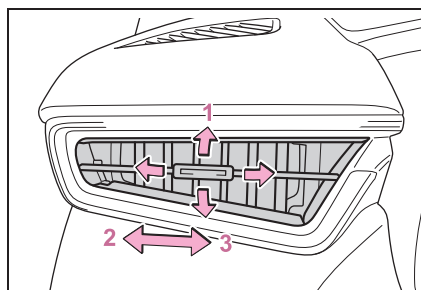
- 1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le haut ou le bas
- 2 Tournez la molette pour ouvrir ou fermer l'aérateur

► Côté avant droit



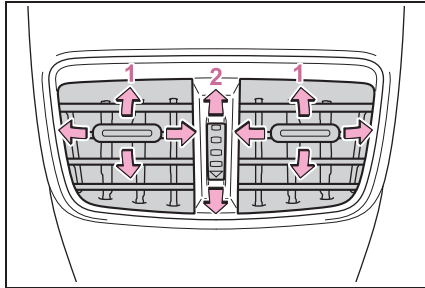
- 1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le haut ou le bas
- 2 Ouvrez l'aérateur
- 3 Fermez l'aérateur

► Côté avant gauche



- 1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le haut ou le bas
- 2 Fermez l'aérateur
- 3 Ouvrez l'aérateur

► Central arrière

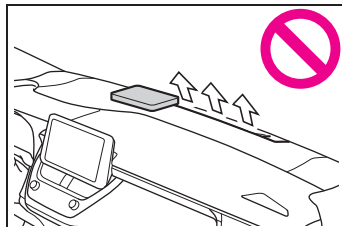


- 1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le haut ou le bas
- 2 Tournez la molette pour ouvrir ou fermer l'aérateur

**AVERTISSEMENT**

■ **Pour éviter tout dysfonctionnement du désembuage de pare-brise**

Ne placez aucun objet sur le tableau de bord, car ceci risquerait de couvrir les sorties d'air. Dans le cas contraire, le flux d'air peut être bloqué, empêchant ainsi les désembueurs du pare-brise de désembuer.



Volant chauffant/sièges chauffants

- Volant chauffant
Chauffe la surface de préhension du volant
- Sièges chauffants
Chauffe le rembourrage de siège

**AVERTISSEMENT**

■ **Pour éviter les brûlures mineures**

Des précautions doivent être prises si une personne appartenant à l'une des catégories suivantes entre en contact avec le volant ou les sièges lorsque le chauffage est en marche:

- Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapés
- Personnes à la peau sensible
- Personnes très fatiguées
- Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments provoquant la somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)

**NOTE**

■ **Pour éviter d'endommager les sièges chauffants**

Ne posez pas d'objets lourds de forme irrégulière sur le siège et ne piquez pas d'objets pointus (aiguilles, clous, etc.) dans le siège.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

N'utilisez pas les fonctions lorsque le système hybride est arrêté.

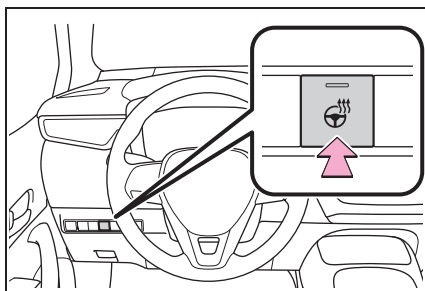
Instructions de fonctionnement

■ **Volant chauffant**

Active/désactive le volant chauffant

Lorsque le volant chauffant est activé, le

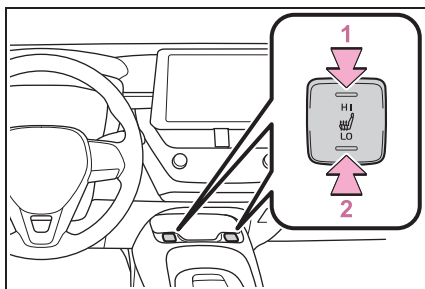
témoin s'allume sur la commande de volant chauffant.



- Ne couvrez pas le siège avec une couverture ou un coussin lorsque vous utilisez le siège chauffant.
- N'utilisez pas le siège chauffant plus longtemps que nécessaire.

■ Sièges chauffants

Active/désactive les sièges chauffants



1 Haute température

2 Basse température

Lorsque le siège chauffant est activé, le témoin s'allume sur la commande de sièges chauffants.

Lorsqu'elle n'est pas utilisée, placez la commande sur la position neutre. Le témoin s'éteint.

■ Le volant chauffant et les sièges chauffants peuvent être utilisés lorsque

Le contact d'alimentation est sur ON.



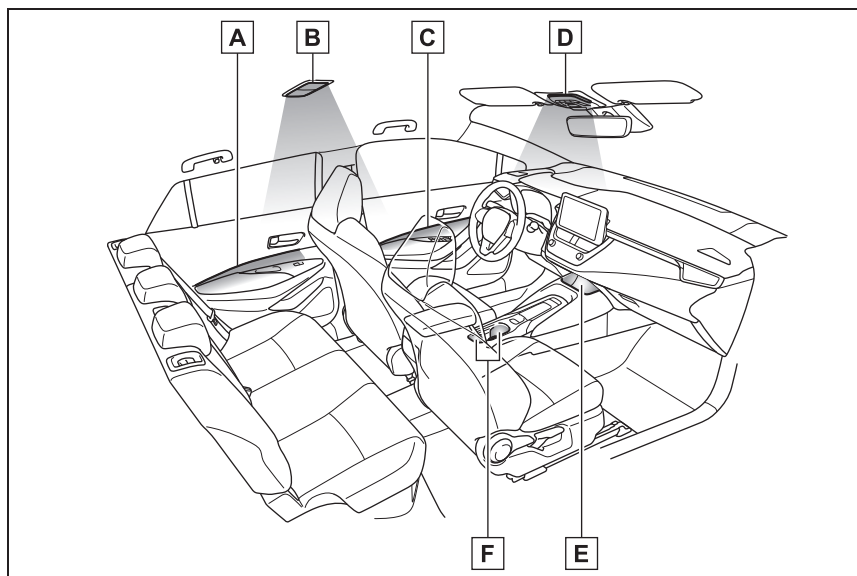
AVERTISSEMENT

■ Pour éviter toute surchauffe et les brûlures mineures

Respectez les précautions suivantes lorsque vous utilisez les sièges chauffants.

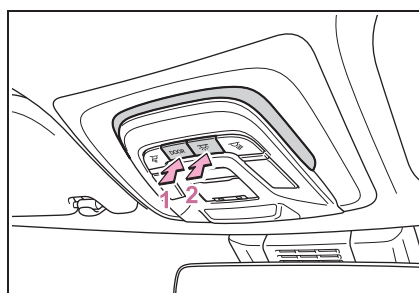
Liste des éclairages intérieurs

Emplacement des éclairages intérieurs



- A** Éclairages de garniture de porte arrière (sur modèles équipés)
- B** Éclairage individuel arrière (→P.285)
- C** Éclairages de garniture de porte avant (sur modèles équipés)
- D** Éclairages intérieurs/individuels avant (→P.284, 285)
- E** Éclairage de plateau central (sur modèles équipés)
- F** Éclairages de porte-gobelets (sur modèles équipés)

Utilisation des éclairages intérieurs



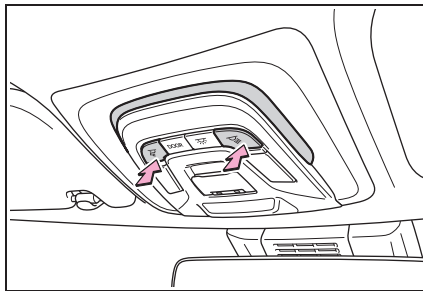
- 1** Active/désactive la position porte

Lorsqu'une porte est ouverte alors que la position de porte est activée, les éclairages s'allument.

2 Allume/éteint les éclairages

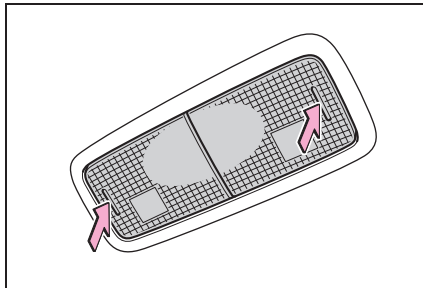
Utilisation des éclairages individuels

■ Avant



Allume/éteint les éclairages

■ Arrière



Allume/éteint les éclairages

■ Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes

Les éclairages s'allument/s'éteignent automatiquement en fonction du mode du contact d'alimentation, de la présence de la clé électronique (véhicules avec fonction d'accès mains libres), du fait que les portes sont verrouillées/déverrouillées ou que les portes sont ouvertes/fermées.

■ Afin d'empêcher la batterie 12 V de se décharger

Si les éclairages intérieurs restent allumés

lorsque le contact d'alimentation est mis sur arrêt, ils s'éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes.

■ Les éclairages intérieurs peuvent s'allumer automatiquement lorsque

En cas de déploiement (gonflage) de l'un des airbags SRS ou en cas de choc arrière violent, les éclairages intérieurs s'allument automatiquement.

Les éclairages intérieurs s'éteignent automatiquement après environ 20 minutes.

Les éclairages intérieurs peuvent être éteints manuellement. Toutefois, afin d'éviter d'autres collisions, il est recommandé de les laisser allumés jusqu'à ce que la sécurité soit garantie.

(Les éclairages intérieurs peuvent ne pas s'allumer automatiquement selon la force de l'impact et les conditions dans lesquelles la collision se produit.)

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.423)



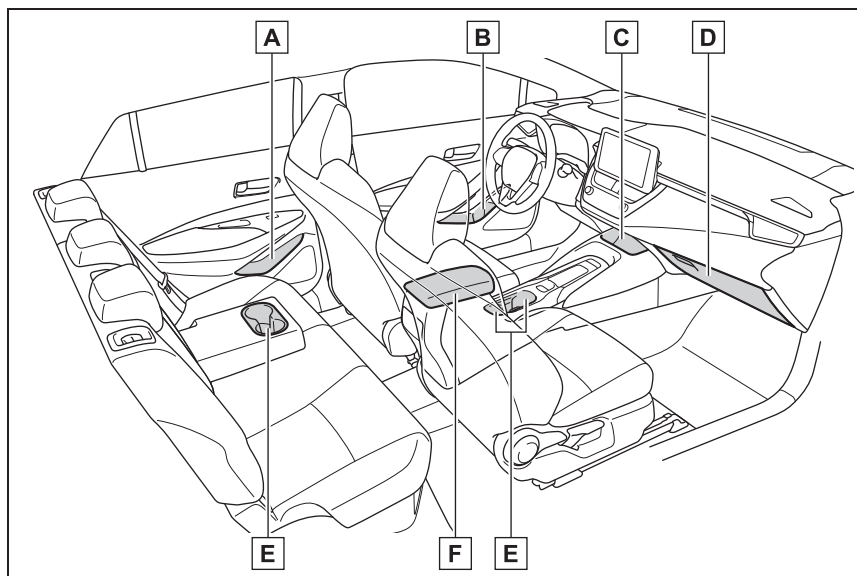
NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne laissez pas les éclairages allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Liste des rangements

Emplacement des rangements



- A** Porte-bouteilles (→P.287)
- B** Porte-bouteilles/vidé-poches de porte (→P.287)
- C** Plateau ouvert (sur modèles équipés) (→P.288)
- D** Boîte à gants (→P.287)
- E** Porte-gobelets (→P.287)
- F** Rangement de console (→P.288)

AVERTISSEMENT

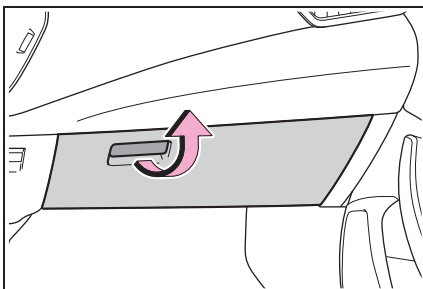
■ Objets à ne pas laisser dans les espaces de rangement

Ne laissez pas de lunettes, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, car en cas de fortes températures dans l'habitacle:

- Les lunettes risquent d'être déformées par la chaleur ou fissurées si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.

- Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'ils entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement, le briquet peut prendre feu ou l'aérosol laisser s'échapper du gaz, et provoquer un incendie.

Boîte à gants



Tirez le levier vers le haut pour ouvrir la boîte à gants.

■ Éclairage de la boîte à gants

La boîte à gants est éclairée lorsque les feux arrière sont allumés.



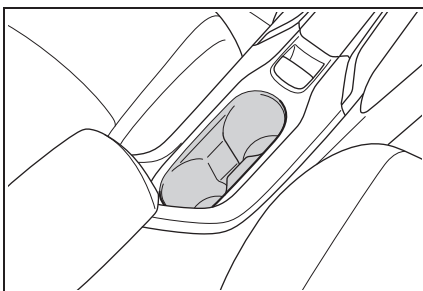
AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

Laissez la boîte à gants en position fermée. En cas de freinage brusque ou d'embarquée, un accident risque de se produire si la boîte à gants laissée ouverte ou les objets qui y sont rangés heurtent un occupant.

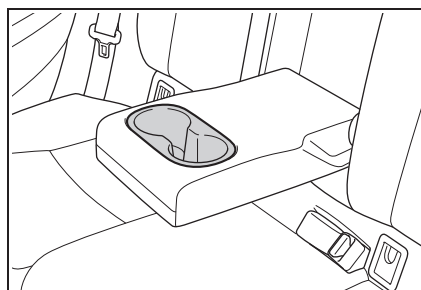
Porte-gobelets

► Avant



► Arrière

Abaissez l'accoudoir.



AVERTISSEMENT

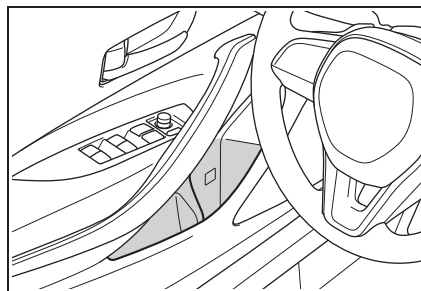
■ Objets inadaptés au porte-gobelets

Ne disposez rien d'autre dans les porte-gobelets que des gobelets ou des canettes.

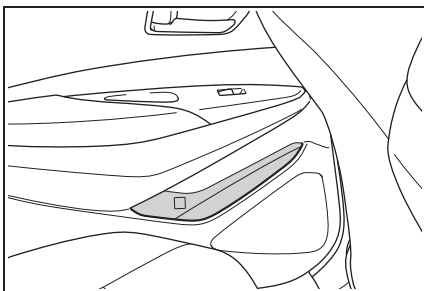
D'autres objets peuvent être éjectés des supports en cas de freinage brusque ou d'accident et provoquer des blessures. Si possible, couvrez les boissons chaudes pour prévenir tout risque de brûlure.

Porte-bouteilles/vidé-poches de porte

► Avant



► Arrière



■ Porte-bouteilles

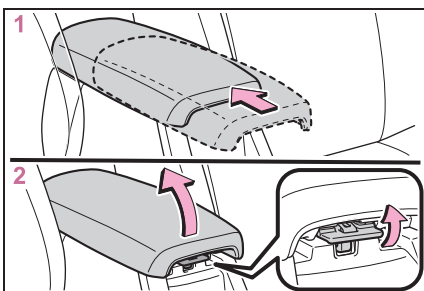
- Fermez le bouchon de la bouteille avant de la ranger.
- Il est possible que la bouteille n'entre pas dans le porte-bouteilles en fonction de sa taille ou de sa forme.

AVERTISSEMENT

■ Objets inadaptés aux porte-bouteilles

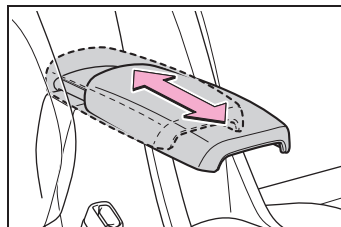
Ne disposez rien d'autre qu'une bouteille dans le porte-bouteilles. D'autres objets peuvent être éjectés des supports en cas de freinage brusque ou d'accident et provoquer des blessures.

Rangement de console



- 1 Faites glisser le couvercle sur la position la plus en arrière.
- 2 Relevez le couvercle tout en tirant le bouton vers le haut.

■ Fonction de coulissement



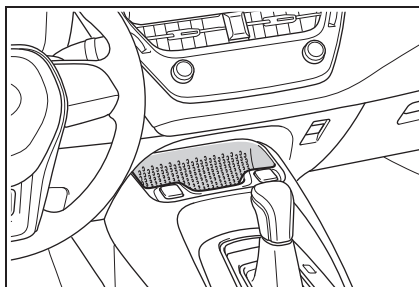
Le couvercle de rangement de console peut être coulissé vers l'avant ou l'arrière.

AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

Laissez le rangement de console en position fermée. Des blessures peuvent en résulter en cas d'accident ou de freinage brusque.

Plateau ouvert (sur modèles équipés)



AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

Respectez les précautions suivantes lorsque vous placez des objets dans le plateau ouvert. À défaut, les objets peuvent être éjectés du rangement inférieur en cas de freinage ou de changement de direction brusques. Dans un tel cas, les objets peuvent gêner l'actionnement des pédales ou distraire le conducteur, et causer un accident.

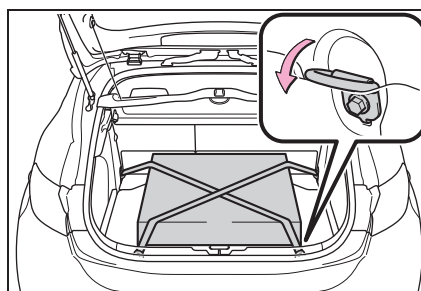
**AVERTISSEMENT**

- Ne placez aucun objet dans le rangement inférieur, susceptible de se déplacer ou sortir facilement.
- N'empilez pas des objets dans le rangement inférieur à une hauteur supérieure à son bord.
- Ne placez aucun objet dans le rangement inférieur, susceptible de dépasser du bord.

Équipements du compartiment à bagages

Crochets d'arrimage

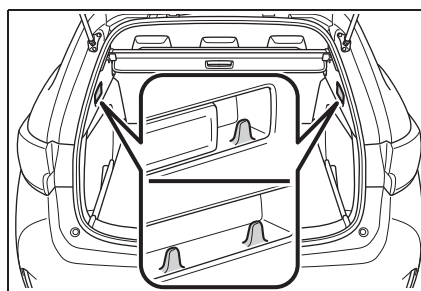
Les crochets d'arrimage servent à maintenir en place les éléments non fixés.

**AVERTISSEMENT**

■ Lorsque vous n'utilisez pas les crochets d'arrimage

Pour éviter que quelqu'un ne se blesse, remplacez toujours les crochets dans leurs positions de rangement lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Crochet pour sac à provisions

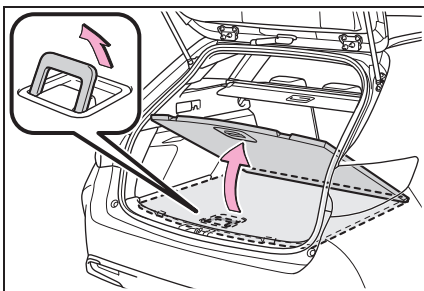


AVERTISSEMENT**■ Pour éviter d'endommager les crochets pour sacs à provisions**

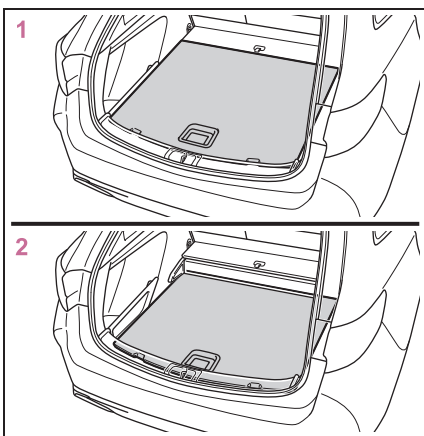
N'accrochez pas d'objet pesant plus de 4 kg (8,8 lb.) aux crochets pour sac à provisions.

Couvre-plancher**■ Ouverture du couvre-plancher**

Levez la poignée du couvre-plancher et soulevez ensuite le couvre-plancher.

**■ Changement de hauteur du plancher du compartiment à bagages**

En changeant la position du couvre-plancher, la hauteur du plancher du compartiment à bagages peut être changée.

**1** Position haute**2** Position basse**■ Couvre-plancher**

Le couvre-plancher peut être retourné et la face intérieure, qui est facile à nettoyer, peut être utilisée.

AVERTISSEMENT**■ Lors du changement de position du couvre-plancher à double niveau**

Ne changez pas la position du couvre-plancher lorsqu'un bagage est placé dessus.

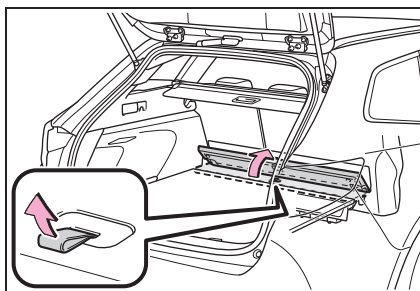
Vous risquez de vous pincer les doigts, etc.

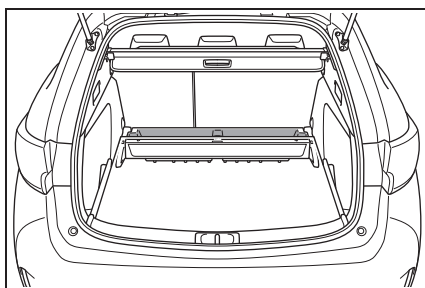
NOTE**■ Lorsque vous utilisez la face intérieure du couvre-plancher**

Veillez à poser les objets lourds et/ou pointus doucement sur le couvre-plancher, et attachez-les afin qu'ils ne bougent pas. Faute de quoi, vous risquez d'endommager la surface du couvre-plancher.

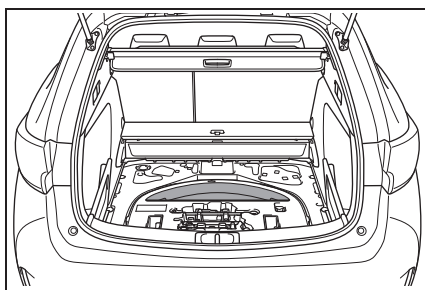
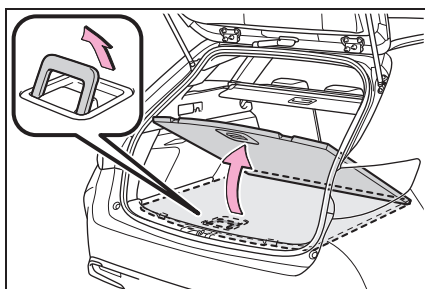
Casier auxiliaire (sur modèles équipés)

Avant: Soulevez le couvre-plancher.

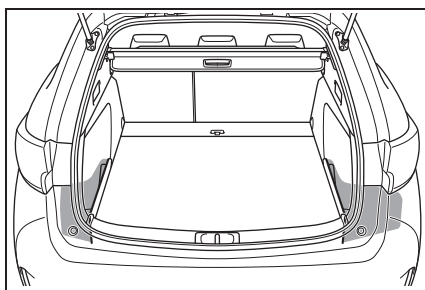




Arrière: Levez la poignée du couvre-plancher et soulevez ensuite le couvre-plancher.

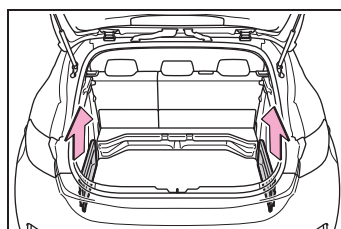


Plateau latéral



■ Séparateurs de plateau latéral

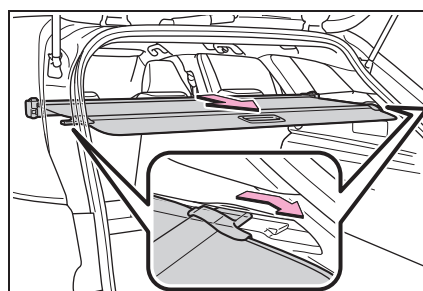
Les séparateurs de plateau latéral peuvent être retirés lorsque le couvre-plancher à double niveau est en position basse.



Cache-bagages

■ Utilisation du cache-bagages

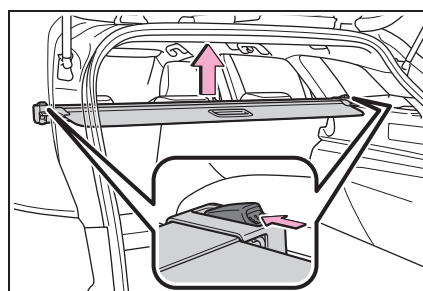
Sortez le cache-bagages et accrochez-le aux points d'ancrage.



■ Retrait du cache-bagages

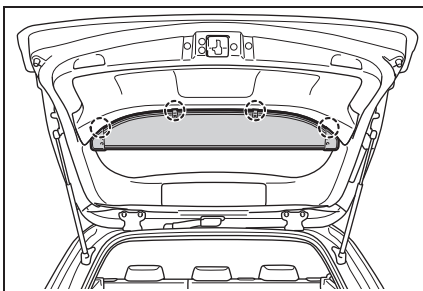
► Avant

Appuyez sur les boutons gauche et droit de l'unité de cache-bagages.



► Arrière

Baissez le support gauche ou droit pour le dégager. Dégagez ensuite les 3 autres supports.



AVERTISSEMENT

■ Lors de l'installation du cache-bagages

Assurez-vous que le cache-bagages est correctement installé. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves en cas de freinage brusque ou de collision.

■ Précautions relatives au cache-bagages

- Ne placez rien sur le cache-bagages afin d'éviter des blessures graves, voire mortelles.
- Ne laissez pas les enfants grimper sur le cache-bagages. Le fait de grimper sur le cache-bagages risque d'endommager le cache-bagages, au risque de provoquer des blessures graves, voire mortelles chez l'enfant.

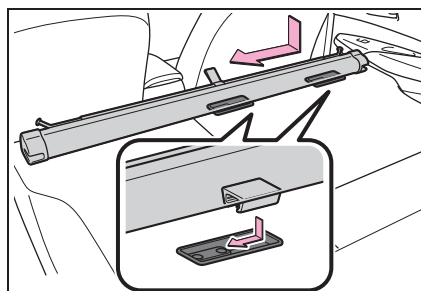
Filet de séparation

■ Utilisation du filet de séparation

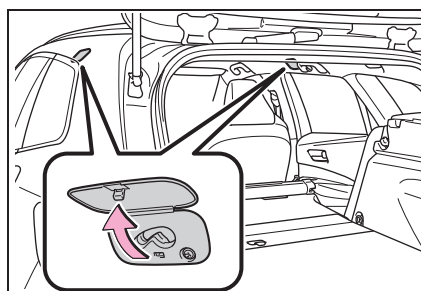
► Position avant

- 1 Rabattez les dossiers de sièges arrière. (→P.121)
- 2 Installez le filet de séparation sur les points d'ancrage sur le dossier de siège droit. Lorsque les points

d'ancrage sont engagés, faites glisser le filet de séparation vers la gauche.

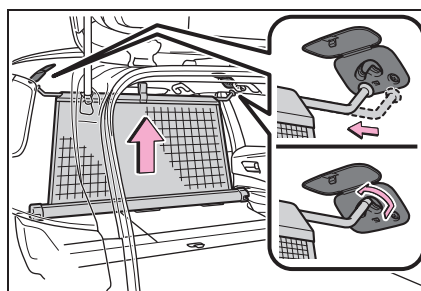


- 3 Ouvrez les caches des points d'ancrage sur les deux côtés.



- 4 Tirez le filet, enfoncez les crochets gauche et droit et engagez-les dans les points d'ancrage.

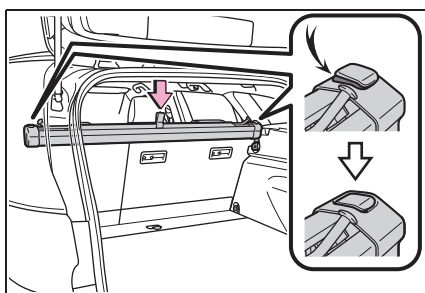
Si le filet est retiré lentement, il risque de se bloquer dans une position intermédiaire. Pour le retirer complètement, laissez le filet s'enrouler légèrement, puis tirez-le à nouveau.



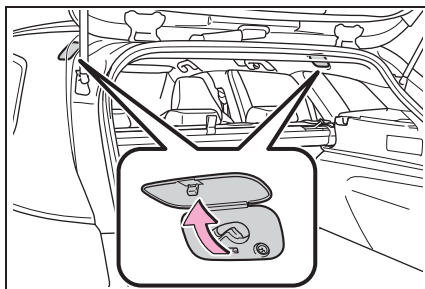
► Position arrière

- 1 Installez le filet de séparation derrière les sièges arrière sur les points d'ancrage situés sur le côté de la planche.

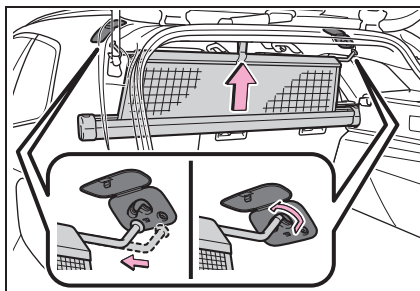
Lorsque le filet de séparation est fixé, les boutons de déverrouillage sont enfoncés et le marquage rouge sur le flanc des boutons n'est pas visible.



- 2 Ouvrez les caches des points d'ancrage sur les deux côtés.



- 3 Tirez le filet, enfoncez les crochets gauche et droit et engagez-les dans les points d'ancrage.

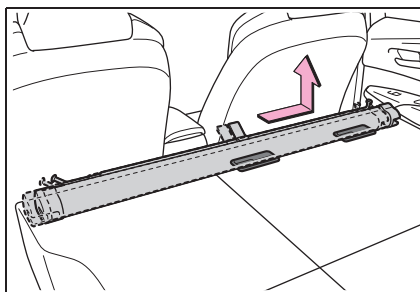


■ Retrait du filet de séparation

► Position avant

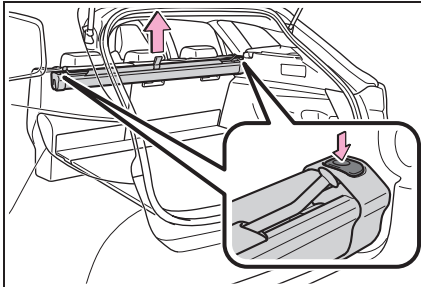
Faites glisser le filet de séparation vers la droite pour désengager les points d'ancrage et le soulever.

Après avoir retiré le filet de séparation, ramenez les dossiers de siège arrière dans leur position initiale.



► Position arrière

Appuyez sur les boutons de déverrouillage gauche et droit, puis soulevez le filet de séparation.



■ **Verrouillage du filet de séparation en position intermédiaire lorsque vous tirez dessus**

Le filet de séparation est conçu pour se verrouiller à mi-course, à une longueur appropriée pour une utilisation en position arrière, lorsque vous tirez dessus lentement. (Extraire rapidement le filet de séparation permet de le dérouler sur toute sa longueur.)
 Pour relâcher le verrouillage: laissez le filet s'enrouler légèrement, puis tirez-le à nouveau.



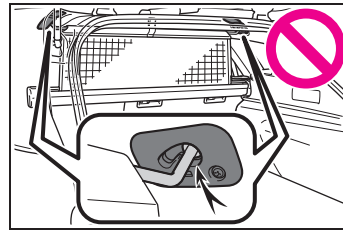
AVERTISSEMENT

■ **Lors de l'installation du filet de séparation**

Assurez-vous que le filet de séparation est correctement installé. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves en cas de freinage brusque ou de collision.

■ **Lors de l'utilisation du filet de séparation**

Assurez-vous que les crochets sont installés correctement sur les points d'ancrage. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves en cas de freinage brusque ou de collision.



■ **Précautions de rangement**

Étant donné que le filet de séparation n'est pas conçu pour protéger les passagers et le conducteur de tous les types de bagages rangés dans le compartiment à bagages s'ils sont projetés, assurez-vous que les bagages sont solidement maintenus en place même si le filet de séparation est utilisé.

Autres équipements intérieurs

Port de charge USB

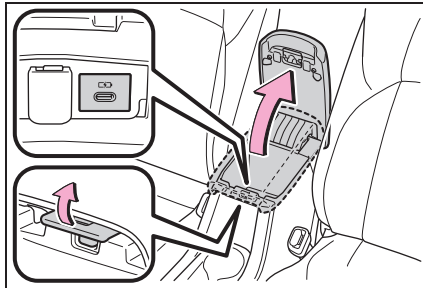
Le port de charge USB est utilisé pour fournir 3,0 A d'électricité à 5 V aux dispositifs externes.

Le port de charge USB est destiné à la charge uniquement. Ils ne sont pas conçus pour le transfert de données ou à d'autres fins.

En fonction du dispositif externe, il risque de ne pas se charger correctement. Reportez-vous au manuel fourni avec le dispositif avant d'utiliser un port de charge USB.

■ Utilisation du port de charge USB

Ouvrez le couvercle du rangement de console.



■ Le port de charge USB peut être utilisé lorsque

Le contact d'alimentation est sur ACC ou ON.

■ Situations dans lesquelles le port de charge USB risque de ne pas fonctionner correctement

- Si un dispositif consommant plus de 3,0 A à 5 V est branché
- Si un dispositif conçu pour communiquer avec un ordinateur, tel qu'un dispositif de stockage USB, est connecté
- Si le dispositif externe connecté est désactivé (en fonction du dispositif)

- Si la température à l'intérieur du véhicule est élevée, par exemple après le stationnement du véhicule au soleil

■ Au sujet du dispositif externe connecté

En fonction du dispositif externe connecté, la charge peut être interrompue occasionnellement puis reprendre. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.

⚠ NOTE

■ Pour ne pas endommager le port de charge USB

- N'introduisez pas de corps étrangers dans le port.
- Ne renversez pas d'eau ou d'autres liquides sur le port.
- N'appliquez pas de force excessive sur le port de charge USB et veillez à ce qu'ils ne subissent aucun impact.
- Ne démontez pas et ne modifiez pas le port de charge USB.

■ Pour éviter d'endommager les dispositifs externes

- Ne laissez pas les dispositifs externes dans le véhicule. La température à l'intérieur du véhicule pouvant être élevée, le dispositif externe risque d'être endommagé.
- N'appuyez pas et n'exercez aucune force inutile sur le dispositif externe ou le câble du dispositif externe pendant qu'il est connecté.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

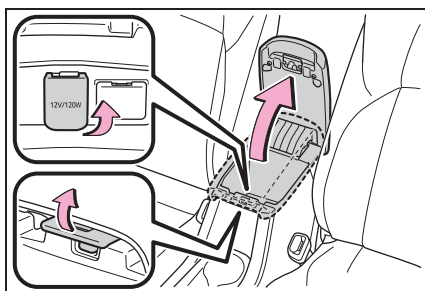
N'utilisez pas le port de charge USB pendant une période prolongée avec le système hybride arrêté.

Prise d'alimentation

La prise d'alimentation peut être utilisée pour les accessoires fonctionnant en 12 V et consommant moins de 10 A.

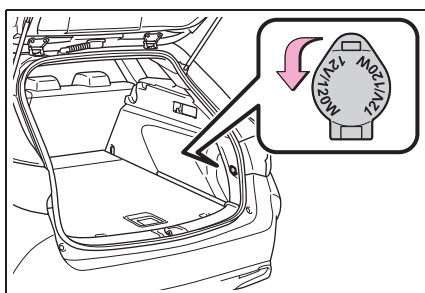
► Avant

Ouvrez le couvercle du rangement de console et ouvrez le couvercle.



► Compartiment à bagages

Ouvrez le cache de protection.



■ La prise d'alimentation peut être utilisée lorsque

Le contact d'alimentation est sur ACC ou ON.

■ Lorsque vous arrêtez le système hybride

Débranchez les appareils électriques disposant d'une fonction de charge, comme des batteries externes.

Si de tels dispositifs sont laissés branchés, le système hybride risque de ne pas s'arrêter normalement.



NOTE

■ Pour éviter que le fusible ne grille

N'utilisez aucun accessoire ayant besoin de plus de 12 V sous 10 A.

■ Pour éviter d'endommager la prise d'alimentation

Fermez le couvercle de prise d'alimentation lorsque la prise d'alimentation n'est pas utilisée.

Des corps étrangers ou des liquides pénétrant dans la prise d'alimentation peuvent provoquer un court-circuit.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Évitez d'utiliser la prise d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Chargeur sans fil (sur modèles équipés)

Il est possible de charger un dispositif portable, tel qu'un smartphone ou une batterie portable, en le plaçant simplement sur la zone de charge, à condition que le dispositif soit compatible avec la norme de charge sans fil Qi créée par le Wireless Power Consortium.

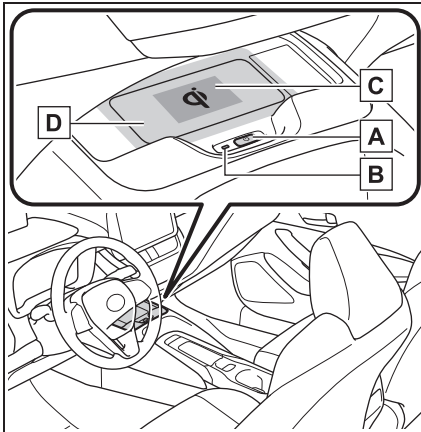
Le chargeur sans fil ne peut pas être utilisé avec un dispositif portable qui est plus grand que le plateau de charge. De plus, en fonction du dispositif portable, le chargeur sans fil risque de ne pas fonctionner correctement. Reportez-vous au manuel d'utilisation du dispositif portable.

■ Le logo "Qi"

Le logo "Qi" est une marque commerciale du Wireless Power Consortium.



■ Nom de toutes les parties



- A** Commande d'alimentation électrique
- B** Témoin indicateur de fonctionnement
- C** Zone de charge*
- D** Plateau de charge

*: Les appareils portables compatibles et le chargeur sans fil contiennent des bobines de charge. La bobine de charge du chargeur sans fil peut se déplacer dans la zone située autour du centre du plateau de charge.

Lorsque la bobine de charge d'un appareil portable est détectée dans la zone de charge, la bobine de charge du chargeur sans fil se déplace près de l'autre bobine et la charge commence. Si la bobine de charge à l'intérieur du dispositif portable est déplacée hors de la zone de charge, la charge s'arrête automatiquement.

De plus, si 2 ou plusieurs appareils portables sont placés sur le plateau de charge en même temps, chaque bobine de charge peut ne pas être détectée correctement et la charge peut ne pas être possible.

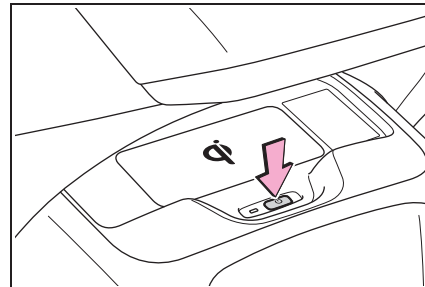
■ Utilisation du chargeur sans fil

- 1** Appuyez sur la commande d'alimentation électrique du chargeur sans fil.

Appuyez à nouveau sur la commande pour désactiver le chargeur sans fil.

Lorsqu'il est activé, le témoin indicateur de fonctionnement (vert) s'allume.

Lorsque le contact d'alimentation est placé sur arrêt, l'état d'activation/de désactivation du chargeur sans fil est mémorisé.



- 2** Placez un appareil portable sur le plateau de charge.

Placez l'appareil portable de manière à ce qu'il soit centré dans la zone de chargement, sa surface de charge faisant face au chargeur portable.

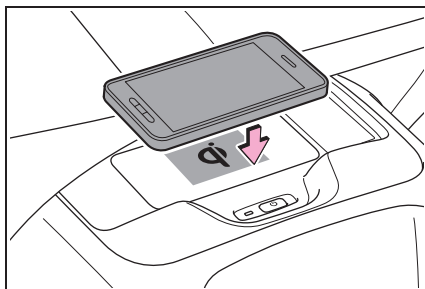
Selon l'appareil portable, sa bobine de charge peut ne pas être au centre de l'appareil. Dans ce cas, placez l'appareil portable de façon à ce que sa bobine de charge soit centrée dans la zone de charge.

Pendant la recharge, le témoin indicateur de fonctionnement (orange) s'allume.

Si la charge ne démarre pas, déplacez le dispositif portable aussi près que possible du centre de la zone de charge. Si la charge ne s'effectue pas, le témoin de fonctionnement s'allume lentement en vert et en orange alternativement et un son de fonctionnement de la bobine de charge peut se faire entendre de manière répétée.

Lorsque la charge est terminée, le témoin

indicateur de fonctionnement (vert) s'allume.



■ **Fonction de recharge**

- Si un certain laps de temps s'est écoulé depuis la fin de la charge et que le dispositif portable n'a pas été déplacé, le chargeur sans fil redémarre la charge.
- Si un appareil portable est déplacé de manière significative dans la zone de charge, la bobine de charge peut se déconnecter et la charge peut être temporairement arrêtée. Cependant, si une bobine de charge est détectée dans la zone de charge, la bobine de charge à l'intérieur du chargeur sans fil se rapprochera de

l'autre bobine et la charge reprendra. Si un dispositif portable est déplacé hors de la zone de charge, la charge s'arrête. À ce moment-là, le témoin de fonctionnement s'allume lentement alternativement en vert et en orange et un son de fonctionnement de la bobine de charge peut être entendu à plusieurs reprises. Replacez le dispositif portable au centre de la zone de chargement.

■ **Fonction de charge rapide**

- Les appareils portables, tels que les suivants, peuvent être chargés rapidement.
 - Appareils à charge rapide conformes à la norme WPC Ver. 1.2.4.
 - iPhone à capacité de charge de 7,5 W (iPhone 8 et ultérieur)
- Lorsqu'un appareil portable compatible avec la charge rapide est chargé, la recharge passe automatiquement à la fonction de charge rapide.

■ **État du témoin indicateur de fonctionnement**

Témoin indicateur de fonctionnement	État
Arrêt	Le chargeur sans fil est éteint
Vert (allumé)	Veille (la charge est possible) ^{*1}
	La charge est terminée ^{*2}
Orange (allumé)	Un dispositif portable a été placé sur la zone de charge (identification du dispositif portable)
	Charge en cours

*1: En veille, la puissance de charge n'est pas émise. Si un objet métallique est placé sur le plateau de charge dans cet état, l'objet ne chauffera pas.

*2: En fonction du dispositif portable, le témoin indicateur de fonctionnement peut rester allumé (orange) une fois la charge terminée.

- Si le témoin indicateur de fonctionnement clignote
Si une erreur est détectée, le témoin indicateur de fonctionnement clignote (orange). Prenez

les mesures appropriées en fonction du tableau ci-dessous.

Témoin indicateur de fonctionnement	Cause présumée	Mesure
Vert (allumé)	Clé détectée par le système d'accès et de démarrage mains libres	Attendez que la détection de la clé soit terminée.
Clignotement continu 1 fois par seconde	Échec de communication entre le véhicule et le chargeur sans fil	Si le système hybride est en cours de fonctionnement, arrêtez le moteur, puis redémarrez-le. Si le contact d'alimentation est sur ACC, démarrez le système hybride. (→P.149)
3 clignotements continus (orange)	Détection d'un corps étranger Si un corps étranger métallique est détecté dans la zone de charge, la fonction de prévention de la surchauffe fonctionne pour éviter que le corps étranger métallique ne soit surchauffé.	Retirez le corps étranger de la zone de charge.
	L'appareil portable n'est pas correctement aligné Si la bobine de charge d'un appareil portable n'est pas correctement positionnée sur la zone de charge, la fonction de prévention de surchauffe se déclenche.	Retirez l'appareil portable du plateau de charge, vérifiez que le témoin de fonctionnement repasse au vert, puis placez l'appareil portable de manière à ce qu'il soit proche du centre du plateau de charge. De même, si un étui ou un couvercle est installé sur l'appareil portable, retirez-le.
4 clignotements continus (orange)	La température à l'intérieur du chargeur sans fil a dépassé une certaine valeur	Arrêtez la charge, retirez l'appareil portable du plateau de charge et attendez que la température diminue avant d'essayer de recommencer la charge.

■ Le chargeur sans fil peut être utilisé lorsque

Le contact d'alimentation est sur ACC ou ON.

■ Dispositifs portables pouvant être chargés

- Les dispositifs portables compatibles avec la norme de charge sans fil Qi peuvent être chargés par le chargeur sans fil. Cependant, la compatibilité avec tous les dispositifs portables conformes à la norme de charge sans fil Qi n'est pas garantie.
- Le chargeur sans fil est conçu pour fournir une électricité de faible puissance (5 W ou moins) à un téléphone mobile, un smartphone, ou autre dispositif portable.
- Cependant, les appareils portables, comme ceux qui suivent, peuvent être chargés à plus de 5 W.
- Les iPhones compatibles avec une charge de 7,5 W peuvent être rechargés à 7,5 W ou moins.
- Les appareils portables conformes à la norme WPC Ver. 1.2.4 (Profil de puissance étendu) peuvent être rechargés à 10 W ou moins.

■ Utilisation du système d'entrée et de démarrage intelligent

Pendant la charge, lorsque le système d'entrée et de démarrage intelligent recherche une clé électronique, la charge peut être temporairement suspendue.

■ Si une coque ou un accessoire est attaché au dispositif portable

Ne chargez pas un dispositif portable si une coque ou un accessoire qui n'est pas compatible Qi est attaché. Selon le type de coque (y compris certaines pièces d'origine du fabricant) et/ou d'accessoire attaché, il peut ne pas être possible de charger le dispositif portable. Si le dispositif portable est placé sur la zone de charge et ne se charge pas, retirez la coque et/ou les accessoires.

■ Précautions relatives à la charge

Pendant la charge, le chargeur sans fil et le dispositif portable deviennent chauds. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.

Si un dispositif portable devient chaud pendant la charge et que la charge s'arrête à cause de la fonction de protection du dispositif portable, patientez jusqu'à ce que le dispositif portable refroidisse et chargez-le à nouveau.

De plus, pour diminuer la température à l'intérieur du chargeur sans fil, un ventilateur peut fonctionner. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ Son produit pendant le fonctionnement

Des sons de fonctionnement peuvent être entendus lorsqu'on appuie sur le contact d'alimentation pour mettre le chargeur sans fil en marche, lorsqu'on appuie sur le contact d'alimentation pour passer en mode ACC ou ON alors que le chargeur sans fil est en marche, ou lorsqu'un appareil portable est détecté. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ Situations dans lesquelles le chargeur sans fil risque de ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, le chargeur sans fil peut ne pas fonctionner correctement:

- Lorsque l'objectif de la caméra d'un appareil portable dépasse de 3 mm (0,12 in.) ou plus de sa surface
- Lorsque la clé électronique n'est pas à l'intérieur du véhicule
- Lorsqu'un dispositif portable est complètement chargé
- Lorsqu'un appareil portable est chargé par une connexion filaire
- Lorsqu'il y a un corps étranger entre la zone de charge et le dispositif portable
- Lorsque la température d'un appareil portable devient élevée pendant la charge
- Lorsque la température à proximité du plateau de charge est de 35°C (95°F) ou plus en raison d'une exposition directe au soleil, etc.
- Lorsqu'un appareil portable est placé avec sa surface de charge vers le haut
- Lorsqu'une bobine de charge dans l'appareil portable n'est pas centrée sur la zone de charge
- Lorsqu'un appareil portable est plus grand que le plateau de charge
- Lorsqu'un appareil portable pliable est placé en dehors de la zone de charge
- Lorsque le véhicule est à proximité d'un

relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique

- Lorsque l'un des objets suivants, d'une épaisseur de 2 mm (0,08 in.) ou plus, se trouve entre la surface de charge d'un appareil portable et le chargeur:
 - Un étui ou un couvercle avec une surface inégale ou inclinée, de sorte que le côté de chargement n'est pas plat
 - Étuis ou caches épais
 - Décorations épaisses
 - Accessoires, tels que des anneaux pour les doigts, des courroies, etc.
- Lorsque le dispositif portable est en contact avec, ou recouvert par les objets métalliques suivants:
 - Boîtier contenant un aimant du côté de la charge du dispositif portable
 - Cartes recouvertes de métal, telles que des feuilles d'aluminium
 - Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
 - Partie métallique de porte-monnaie ou de sacs
 - Pièces de monnaie
 - Sachets chauffants
 - CD, DVD ou tout autre support enregistré similaire
 - Décorations métalliques
 - Étuis ou caches métalliques
- Lorsque les clés à télécommande (émettant des ondes radio) autres que celles de votre véhicule sont utilisées à proximité
- Lorsque 2 ou plusieurs appareils portables sont placés sur le plateau de charge en même temps

Dans les situations autres que celles ci-dessus le chargeur sans fil ne fonctionne pas correctement ou le témoin indicateur de fonctionnement clignote en continu, le chargeur sans fil peut ne pas fonctionner correctement.

Contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

■ Nettoyage du chargeur sans fil

→P.309

■ iPhone

iPhone est une marque déposée d'Apple Inc., enregistrée aux États-Unis et dans d'autres pays.



AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

Lors de la charge d'un dispositif portable pendant la conduite, pour des raisons de sécurité, le conducteur ne doit pas utiliser le dispositif portable.

■ Précautions à prendre pour conduire

Ne chargez pas de petits appareils portables légers, tels que des oreillettes sans fil, pendant que vous conduisez. Les appareils légers peuvent se détacher du plateau de charge et provoquer un accident.

■ Précautions relatives aux interférences avec des dispositifs électroniques

Les personnes portant des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables, ainsi que tout autre dispositif médical électrique, doivent prendre conseil auprès de leur médecin à propos de l'utilisation du chargeur sans fil. Le fonctionnement du chargeur sans fil peut avoir une incidence sur les dispositifs médicaux.

■ Pour éviter tout dommage ou brûlure

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de cette consigne peut éventuellement provoquer un incendie, une panne de l'équipement ou des dommages, ou des brûlures dues à la chaleur.

- Ne placez pas d'objets métalliques entre la zone de charge et le dispositif portable pendant la charge.
- N'attachez pas d'objets métalliques tels que des autocollants en aluminium sur la zone de charge.

AVERTISSEMENT

- Ne chargez pas d'appareils portables avec des autocollants en aluminium ou d'autres objets métalliques fixés sur le côté qui touche la zone de charge.
- Ne rangez pas d'objets sur le chargeur sans fil plutôt que dans une boîte auxiliaire.
- N'exercez pas de pression sur le chargeur sans fil et ne le soumettez pas à aucun choc.
- Ne démontez pas, ne modifiez pas et ne retirez pas le chargeur sans fil.
- N'essayez pas de charger des dispositifs portables qui ne sont pas compatibles avec la norme de charge sans fil Qi.
- Ne laissez pas d'objets magnétiques proches du chargeur sans fil.
- N'effectuez pas de charge si la zone de charge est sale.
- Ne couvrez pas le chargeur sans fil avec un tissu ou tout autre objet pendant la charge.

NOTE

- **Pour éviter toute défaillance ou l'endommagement des données**
- Ne placez pas des cartes magnétiques, comme une carte de crédit, ou des supports d'enregistrement magnétiques du chargeur sans fil pendant la charge. Sinon, les données peuvent être effacées à cause de l'influence du champ magnétique. De plus, n'approchez pas des instruments de précision tels que des montres-bracelets du chargeur sans fil, car de tels objets risquent de ne pas fonctionner correctement.

- N'effectuez pas de recharge si une carte à puce sans contact, telle qu'une carte de crédit ou une carte IC de système de transport, se trouve entre la surface de charge d'un appareil portable et la zone de charge. La puce électronique de la carte pourrait devenir extrêmement chaude, ce qui pourrait endommager l'appareil portable ou la carte à puce. Faites particulièrement attention à ne pas charger un appareil portable dont l'étui ou le couvercle permet d'insérer une carte à puce sans contact.
- Ne laissez pas de dispositif portable dans l'habitacle. La température à l'intérieur de l'habitacle pouvant être très élevée en cas de stationnement au soleil, le dispositif risque d'être endommagé.

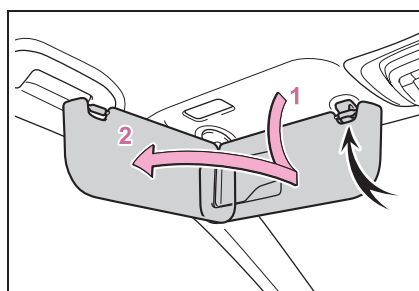
■ **Lorsque le système d'exploitation d'un smartphone a été mis à jour**

Lorsque la version du système d'exploitation d'un smartphone a été modifiée, les spécifications de charge peuvent avoir changé. Si la version de la compatibilité WPC est modifiée, la fonction de charge rapide peut ne plus pouvoir être utilisée. Pour plus de détails, consultez les informations sur le site Web du fabricant du smartphone.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

N'utilisez pas le chargeur sans fil pendant une longue période alors que le système hybride est arrêté.

Pare-soleil



1 Pour régler le pare-soleil en position

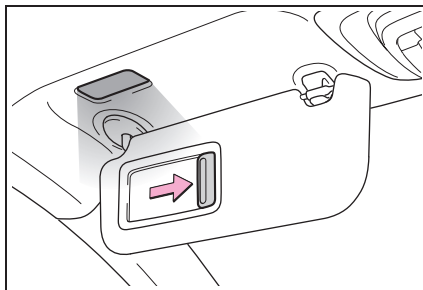
avancée, abaissez-le.

- 2 Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez-le et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.

Miroirs de courtoisie

Faites coulisser le cache pour ouvrir.

L'éclairage de courtoisie s'allume.



Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Si les éclairages de courtoisie restent allumés lorsque le contact d'alimentation est sur arrêt, l'éclairage s'éteint automatiquement au bout de 20 minutes.

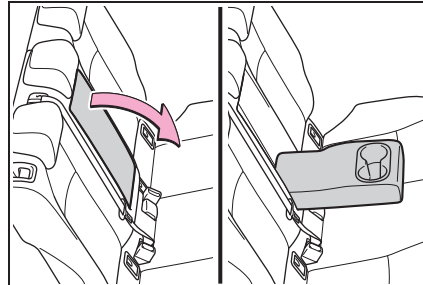
NOTE

■ Afin d'éviter la décharge de la batterie 12 V de se décharger

Ne laissez pas les éclairages de courtoisie allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Accoudoir

Pour utiliser l'accoudoir, rabattez-le vers le bas.



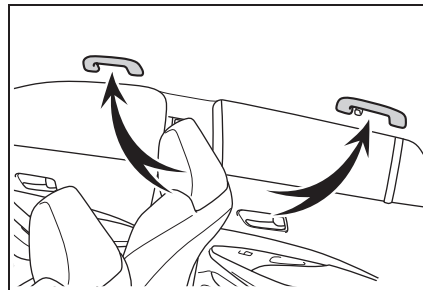
NOTE

■ Pour éviter d'endommager l'accoudoir

N'appliquez pas une charge trop importante sur l'accoudoir.

Poignées de maintien

Vous pouvez utiliser la poignée de maintien installée au plafond pour soutenir votre corps lorsque vous êtes assis sur le siège.



AVERTISSEMENT

■ Poignée de maintien

N'utilisez pas la poignée de maintien pour entrer ou sortir du véhicule, ou pour vous soulever de votre siège.



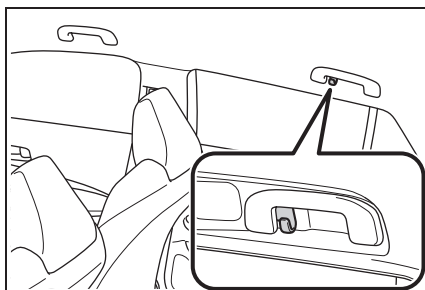
NOTE

■ **Pour éviter d'endommager la poignée d'assistance**

N'accrochez aucun objet lourd et ne placez aucune charge lourde sur la poignée de maintien.

Crochets à vêtements

Les crochets à vêtements sont fournis avec les poignées de maintien arrière.



AVERTISSEMENT

■ **Objets à ne pas suspendre au crochet à vêtements**

Ne suspendez au crochet à vêtements aucun cintre ni objet dur ou tranchant. En cas de déploiement des airbags rideaux SRS, ces objets peuvent se transformer en projectiles pouvant blesser grièvement, voire mortellement, un passager.

6-1. Entretien et soin	
Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule.....	306
Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule.....	309
6-2. Entretien	
Prescriptions d'entretien	312
6-3. Entretien à faire soi-même	
Précautions concernant l'entretien à faire soi-même	314
Capot.....	316
Positionnement du cric	317
Compartiment moteur.....	319
Pneus	326
Pression de gonflage des pneus	338
Roues	339
Filtre de climatisation.....	341
Nettoyage des prises d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction)	342
Pile de la clé électronique.....	345
Vérification et remplacement des fusibles.....	347
Ampoules.....	350

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Procédez au nettoyage d'une manière adaptée à chaque composant et à son matériau.

Instructions de nettoyage

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roues et le soubassement du véhicule pour éliminer les accumulations de saleté et de poussière.
- Lavez la carrosserie du véhicule avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampoing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection étanche commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

Si les gouttes d'eau ne perlent pas sur une surface propre, appliquez un produit lustrant lorsque la carrosserie du véhicule est froide.

■ Lors de l'utilisation d'une station de lavage automatique

- Rabattez les rétroviseurs avant de laver le véhicule. Commencez par laver l'avant du véhicule. Veillez à déployer les rétroviseurs avant de prendre le volant.
- Les brosses utilisées dans des stations de lavage automatique peuvent rayer la surface du véhicule, des pièces (roue, etc.) et endommager la peinture.
- Dans certaines stations de lavage automatique, il peut arriver que le becquet arrière

gêne le bon fonctionnement de la machine. Ceci peut empêcher que le véhicule ne soit pas lavé correctement ou causer des dommages au becquet arrière.

- Si vous devez desserrer le frein de stationnement, désactivez le système de maintien des freins, mettez le levier de vitesses sur N, puis desserrez le frein de stationnement et mettez le contact d'alimentation sur ACC. (→P.159)

■ Stations de lavage à haute pression

Etant donné que de l'eau pourrait s'introduire dans la cabine, n'approchez pas l'extrémité de la buse près des espaces situés autour des portes ou autour des vitres ou n'aspergez pas ces zones de manière continue.

■ Lors de l'utilisation d'une station de lavage (véhicules avec fonction d'accès mains libres)

Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, la porte peut se verrouiller et se déverrouiller à plusieurs reprises. Dans ce cas, procédez comme suit pour laver le véhicule:

- Placez la clé à une distance de 2 m (6 ft.) ou plus du véhicule lorsque le véhicule est en cours de lavage. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
- Réglez la clé électronique sur le mode d'économie de la batterie pour désactiver le système d'accès et de démarrage mains libres. (→P.115)

■ Roues et enjoliveurs de roue

- Enlevez la saleté immédiatement avec un détergent neutre.
- Rincez le détergent avec de l'eau immédiatement après utilisation.
- Pour protéger la peinture de tout dommage, veillez à respecter les précautions suivantes.
 - N'utilisez pas de détergent acide, alcalin ou abrasif
 - N'utilisez pas de brosses dures
 - N'utilisez pas de détergent sur les roues lorsqu'elles sont chaudes, par exemple après avoir conduit ou stationné par temps chaud

■ Pare-chocs

Ne frottez pas avec des produits de nettoyage abrasifs.

■ Portions galvanisées

Si la poussière ne peut pas être retirée, nettoyez les pièces comme suit:

- Utilisez un chiffon doux imbibé d'une solution à 5% de détergent neutre et d'eau pour retirer la saleté.
- Essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité.
- Pour retirer les dépôts huileux, utilisez des lingettes imbibées d'alcool ou d'un produit similaire.



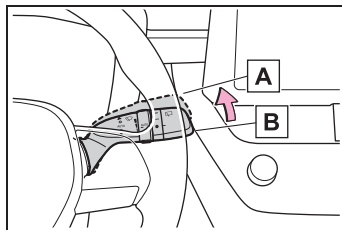
AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous lavez le véhicule

Ne projetez pas d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. Cela peut causer un incendie au niveau des équipements électriques, etc.

■ Lorsque vous nettoyez le pare-brise

Mettez la commande d'essuie-glaces sur arrêt. Si la commande d'essuie-glaces est sur "AUTO", les essuie-glaces peuvent être actionnés de manière inattendue dans les situations suivantes, et vous risquez de vous coincer les mains ou de subir d'autres blessures graves, et de causer des dommages aux balais d'essuie-glaces.



A Arrêt

B AUTO

- Lorsque vous touchez de la main la partie supérieure du pare-brise où se trouve le détecteur de pluie

- Lorsque vous tenez un chiffon humide ou autre à proximité du détecteur de pluie

- Si quelque chose heurte le pare-brise

- Si vous touchez directement le boîtier du détecteur de pluie ou si quelque chose vient le heurter

■ Précautions relatives au tuyau d'échappement

Les gaz d'échappement rendent le tuyau d'échappement très chaud.

Lors du lavage du véhicule, veillez à ne pas toucher le tuyau d'échappement tant qu'il n'est pas suffisamment froid, sous peine de vous brûler.

■ Précautions relatives aux pare-chocs avant et arrière

Si la peinture des pare-chocs avant et arrière est écaillée ou rayée, les systèmes suivants risquent de ne plus fonctionner correctement. Si cela se produit, consultez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

- BSM (sur modèles équipés)
- RCTA (sur modèles équipés)
- SEA (sur modèles équipés)
- Capteur d'aide au stationnement (sur modèles équipés)
- PKSB (sur modèles équipés)
- Safety Sense



NOTE

■ Pour éviter la détérioration de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres composants (jantes en aluminium, etc.)

- Lavez le véhicule immédiatement dans les cas suivants:
 - Après avoir roulé en bord de mer
 - Après avoir roulé sur des routes salées
 - En présence de goudron ou de résine sur la peinture



NOTE

- En présence d'insectes morts, de traces d'insectes ou de fientes d'oiseaux sur la peinture
- Après avoir roulé dans une zone polluée par la présence de suies, de fumées grasses, de poussières de charbon et de minerais, ou de substances chimiques
- Lorsque le véhicule est très poussiéreux ou boueux
- Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence
- Si la peinture est écaillée ou rayée, faites-la réparer immédiatement.
- Pour éviter que les roues ne se corrodent, nettoyez-les soigneusement et rangez-les à l'abri de l'humidité lorsque vous les stockez.

■ **Nettoyage des éclairages extérieurs**

- Lavez soigneusement. N'utilisez pas de substances organiques et ne frottez pas avec une brosse dure. Cela peut endommager la surface des éclairages.
- Ne lustrez pas la surface des feux. Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.

■ **Pour éviter d'endommager les bras d'essuie-glaces de pare-brise**

Lorsque vous soulevez les bras d'essuie-glaces pour les écarter du pare-brise, commencez par le bras d'essuie-glace côté conducteur avant de soulever celui côté passager. Au moment de rabattre les essuie-glaces à leur position d'origine, commencez par celui du côté passager.

■ **Lors de l'utilisation d'une station de lavage automatique**

Mettez la commande d'essuie-glaces sur la position d'arrêt. Si la commande d'essuie-glaces est sur "AUTO", les essuie-glaces risquent de se mettre en marche, ce qui pourrait endommager les balais d'essuie-glaces.

■ **Lors de l'utilisation d'une station de lavage à haute pression**

- Lorsque vous lavez le véhicule, n'aspergez pas directement la caméra ou sa zone environnante avec le lave-vitre à pression élevée. Le choc causé par l'eau à pression élevée risque de causer un dysfonctionnement du dispositif.
- N'approchez pas l'extrémité de la buse des soufflets de protection (cache fabriqué en caoutchouc ou en résine), des connecteurs ou des pièces suivantes. Les pièces risquent d'être endommagées si elles entrent en contact avec de l'eau à haute pression.
 - Pièces liées à la traction
 - Pièces liées à la direction
 - Pièces liées à la suspension
 - Pièces liées aux freins
- Maintenez la buse de nettoyage à une distance d'au moins 30 cm (11,9 in.) de la carrosserie du véhicule. Sinon les parties en résine telles que les moulures et les pare-chocs risqueraient d'être déformées et endommagées. De même, ne dirigez pas la buse de manière continue vers le même endroit.
- N'aspergez pas la partie inférieure du pare-brise de manière continue. Si de l'eau s'introduit dans l'admission du système de climatisation située près de la partie inférieure du pare-brise, le système de climatisation risque de ne pas fonctionner correctement.
- Ne lavez pas le dessous du véhicule au moyen d'une station de lavage à haute pression.

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Procédez au nettoyage d'une manière adaptée à chaque composant et à son matériau.

Protection de l'intérieur du véhicule

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon humidifié avec de l'eau tiède.
- Si les saletés ne peuvent pas être retirées, essuyez-les avec un chiffon doux humidifié avec un détergent neutre dilué à environ 1%. Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent et d'eau.

■ Shampouinage des moquettes

Il existe dans le commerce de nombreuses mousses nettoyantes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. N'utilisez pas d'eau. Nettoyez les surfaces sales et laissez-les sécher. D'excellents résultats sont obtenus en maintenant la moquette aussi sèche que possible.

■ Manipulation des ceintures de sécurité

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humidifiés avec de l'eau savonneuse tiède. Vérifiez régulièrement que les ceintures ne sont pas usées, effilochées ou entaillées excessivement.



AVERTISSEMENT

■ Présence d'eau à l'intérieur du véhicule

- N'éclaboussez et ne renversez pas de liquide dans le véhicule, que ce soit sur le plancher, sur la prise d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction) et dans le compartiment à bagages. (→P.309) Cela peut causer un dysfonctionnement ou un incendie au niveau de la batterie du système hybride, des équipements électriques, etc.
- Ne mouillez aucun composant du système SRS ou faisceau électrique de l'habitacle. (→P.35) Une anomalie électrique peut entraîner le déploiement ou un dysfonctionnement des airbags, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Véhicules avec chargeur sans fil: Ne mouillez pas le chargeur sans fil (→P.296). Si vous ne respectez pas ces précautions, le chargeur peut devenir chaud et causer des brûlures ou causer un choc électrique pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ Nettoyage de l'habitacle (en particulier du tableau de bord)

N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risque de se réfléchir dans le pare-brise et d'obstruer le champ de vision du conducteur, ce qui peut provoquer un accident pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.



NOTE

■ Produits de nettoyage

- Afin d'éviter de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'endommager, n'utilisez aucun des types de détergents suivants:
 - Parties hors sellerie: Produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, les solutions acides ou alcalines, les colorants et l'eau de Javel
 - Sièges: Solutions alcalines ou acides, telles que les diluants, le benzène et l'alcool
- N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Les surfaces peintes du tableau de bord ou de toute autre partie de l'habitacle peuvent être endommagées.

■ Protection des cuirs

Respectez les précautions suivantes pour éviter tout dommage et détérioration au niveau des cuirs:

- Retirez immédiatement toute poussière et saleté sur les cuirs.
- N'exposez pas le véhicule à la lumière directe du soleil pendant une période prolongée. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet en vinyle, en matière plastique, ou comportant de la cire, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

■ Eau sur le plancher

Ne lavez pas le plancher du véhicule à l'eau.

Les systèmes du véhicule, tels que le système audio, risquent de subir des dommages en cas de contact avec l'eau des équipements électriques, tels que le système audio, situés sur ou sous le plancher du véhicule. L'eau peut également provoquer une corrosion de la carrosserie.

■ Lors du nettoyage de la face intérieure du pare-brise

Ne laissez pas du nettoyant pour vitres entrer en contact l'objectif. De plus, ne touchez pas l'objectif. (→P.179)

■ Nettoyage de la face intérieure de la lunette arrière

- N'utilisez aucun produit de nettoyage pour vitres pour nettoyer la lunette arrière, sous peine d'abîmer l'antenne ou les résistances chauffantes du désembuage de la lunette arrière. Utilisez un chiffon humidifié avec de l'eau tiède pour essuyer doucement la vitre. Nettoyez la vitre en passant le chiffon parallèlement aux résistances chauffantes ou à l'antenne.
- Prenez garde de ne pas rayer ou endommager les résistances chauffantes ou l'antenne.

Nettoyage des surfaces aux accents métalliques satinés

- Retirez la saleté à l'aide d'un chiffon doux ou d'une peau de chamois synthétique humidifiés avec de l'eau.
- Essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité.

■ Nettoyage des surfaces aux accents métalliques satinés

Les surfaces métalliques utilisent une couche de métal véritable pour la surface. Il est nécessaire de les nettoyer régulièrement. Si des surfaces restent sales pendant des périodes prolongées, elles peuvent être difficiles à nettoyer.

Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés.
- Essuyez-les avec un chiffon doux

humidifié avec un détergent neutre dilué à environ 1%.

- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent et d'eau.

Prescriptions d'entretien

Pour garantir une conduite économique en toute sécurité, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Suzuki vous recommande l'entretien suivant.

■ Où s'adresser pour le service d'entretien?

Pour conserver votre véhicule dans les meilleures conditions possibles, Suzuki recommande de faire réaliser les opérations d'entretien, ainsi que les autres inspections et réparations par des concessionnaires SUZUKI ou des ateliers qualifiés. Pour les réparations et l'entretien couverts par votre garantie, veuillez vous rendre chez un concessionnaire SUZUKI, qui utilisera des pièces d'origine Suzuki pour résoudre tout problème rencontré. Il peut également être avantageux de faire appel aux concessionnaires SUZUKI pour les réparations et les services non couverts par la garantie, car les membres du réseau Suzuki seront en mesure de vous aider de manière experte pour toute difficulté que vous pourriez rencontrer.

Un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié peut prendre en charge le programme d'entretien complet de votre véhicule, en toute confiance et pour un prix raisonnable, grâce à son expérience des véhicules Suzuki.



AVERTISSEMENT

■ Si votre véhicule n'est pas correctement entretenu

Un entretien incorrect peut causer au véhicule des dommages sérieux pouvant être à l'origine de blessures graves, voire mortelles.

■ Manipulation de la batterie 12 V

Les bornes et cosses de la batterie 12 V, ainsi que les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P.323)

Programme d'entretien

Le programme d'entretien doit être effectué à des intervalles réguliers, prévus par le programme d'entretien.

Pour de plus amples détails concernant votre programme d'entretien, consultez le "Carnet d'entretien et de garantie".

Entretien à faire soi-même

Qu'en est-il de l'entretien à faire soi-même?

Vous pouvez facilement vous occuper vous-même d'un grand nombre de points d'entretien si vous avez quelques compétences en mécanique et quelques outils de base pour l'entretien automobile.

Veuillez cependant noter que certaines tâches d'entretien nécessitent des outils spéciaux et des compétences spécialisées. Il vaut mieux que celles-ci soient effectuées par des techniciens qualifiés. Même si vous êtes un mécanicien amateur expérimenté, nous vous recommandons de faire effectuer les réparations et l'entretien de votre véhicule par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié. Un concessionnaire SUZUKI tient à jour l'historique de l'entretien, ce qui peut se révéler très utile si vous demandez ultérieurement une prise en charge sous garantie. Si vous choisissez de faire appel à un professionnel qualifié et convenablement équipé plutôt qu'à un concessionnaire SUZUKI pour l'entretien ou la réparation de

votre véhicule, nous vous recommandons de lui demander de tenir un historique des opérations d'entretien effectuées.

■ Votre véhicule a-t-il besoin de réparations?

Soyez attentif aux changements au niveau des performances ou des sons et aux indices visuels indiquant qu'un entretien est nécessaire. Quelques-uns des indices importants sont:

- Le moteur a des ratés, des à-coups ou émet des claquements
- Perte de puissance notable
- Bruits de moteur étranges
- Fuite de liquide sous le véhicule (Cependant, la formation de gouttelettes d'eau provenant du système de climatisation est normale après utilisation.)
- Changement du bruit émis par l'échappement (Cela peut indiquer une fuite dangereuse de monoxyde de carbone. Conduisez avec les vitres ouvertes et faites immédiatement contrôler le système d'échappement.)
- Les pneus semblent dégonflés, crissements de pneus inhabituels en virage, usure inégale des pneus
- Le véhicule tire d'un côté lorsque vous roulez en ligne droite sur une route plane
- Bruits anormaux liés aux mouvements de la suspension
- Perte d'efficacité des freins, pédale de frein spongieuse sous le pied, pédale presque en contact avec le plancher, le véhicule tire d'un côté au freinage
- Température du liquide de refroidissement moteur continuellement supérieure à la normale (→P.90)

Si vous remarquez l'un de ces indices, amenez votre véhicule chez votre concessionnaire SUZUKI ou dans un atelier qualifié dès que possible. Votre véhicule peut avoir besoin d'être réglé ou réparé.

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veuillez à bien suivre la procédure décrite dans les sections correspondantes.

Entretien

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie 12 V (→P.323)	<ul style="list-style-type: none"> • Eau chaude • Bicarbonate de soude • Graisse • Clé conventionnelle (pour les boulons de bridage des bornes)
Niveau liquide de refroidissement moteur/module de commande de puissance (→P.322)	<ul style="list-style-type: none"> • Le "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou un liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée. • Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d'eau déminéralisée. • Entonnoir (réservé aux ajouts de liquide de refroidissement)

Éléments	Pièces et outils
Niveau d'huile moteur (→P.319)	<ul style="list-style-type: none"> • Huile "SUZUKI genuine oil" ou équivalent • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en huile moteur)
Fusibles (→P.347)	<ul style="list-style-type: none"> • Fusible de même ampérage que celui d'origine
Prise d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction) (→P.342)	<ul style="list-style-type: none"> • Aspirateur, etc.
Ampoules (→P.350)	<ul style="list-style-type: none"> • Ampoule avec même numéro et même puissance que celle d'origine • Tournevis plat • Clé de serrage
Radiateur et condenseur (→P.323)	—
Pression de gonflage des pneus (→P.338)	<ul style="list-style-type: none"> • Manomètre de pression des pneus • Source d'air comprimé
Liquide de lave-vitre (→P.325)	<ul style="list-style-type: none"> • Eau ou liquide de lave-vitre contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir (réservé aux ajouts d'eau ou de liquide de lave-vitre)

**AVERTISSEMENT**

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, être brûlants ou sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, observez les précautions suivantes.

■ **Lorsque vous intervenez dans le compartiment moteur**

- Assurez-vous que "Accessoire" ou "Contact mis" sur l'écran multifonctionnel et le témoin "READY" sont tous les deux éteints.
- N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils des ventilateurs en mouvement.
- Ne touchez pas le moteur, le module de commande de puissance, le radiateur, le collecteur d'échappement, etc. immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. L'huile et les autres liquides peuvent également être très chauds.
- Ne laissez rien d'aisément inflammable, comme du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne fumez pas et n'exposez pas le carburant ni la batterie 12 V à des étincelles ou à une flamme nue. Les vapeurs de carburant et les émanations de la batterie 12 V sont inflammables.
- Soyez extrêmement prudent lorsque vous intervenez sur la batterie 12 V. Elle contient de l'acide sulfurique toxique et corrosif.
- Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux ou vos mains et il détériore les surfaces peintes. En cas de contact du liquide avec les mains ou les yeux, rincez immédiatement la partie touchée à l'eau claire. Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

**AVERTISSEMENT**

- **Lorsque vous intervenez à proximité directe des ventilateurs de refroidissement électriques ou de la grille du radiateur**

Assurez-vous que le contact d'alimentation est sur OFF.

Lorsque le contact d'alimentation est sur ON, les ventilateurs de refroidissement électriques sont susceptibles de se mettre automatiquement en route dès que la climatisation est en marche et/ou dès que la température du liquide de refroidissement est élevée. (→P.323)

- **Lunettes de sécurité**

Portez des lunettes de protection pour vous protéger les yeux contre les projectiles ou chutes de corps solides et contre les projections de liquides, etc.

**NOTE**

- **Si vous retirez le filtre à air**

Le fait de rouler avec le filtre à air retiré risque d'être à l'origine d'une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l'air.

- **Si le niveau de liquide est insuffisant ou excessif**

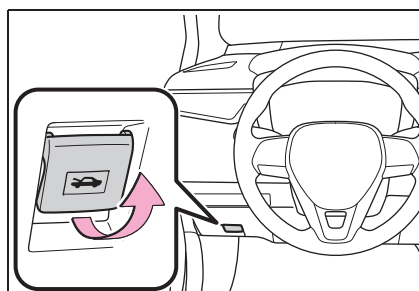
Il est normal que le niveau de liquide de frein baisse légèrement lorsque les plaquettes de frein s'usent ou lorsque le niveau de liquide dans l'accumulateur est haut.

Si le réservoir doit être fréquemment rempli, cela peut indiquer un problème grave.

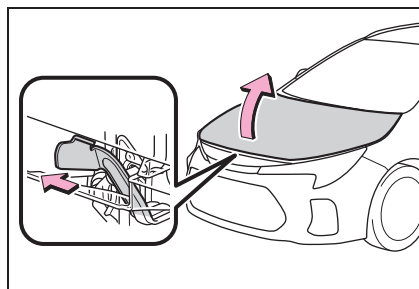
Capot**Ouverture du capot**

- 1 Tirez sur le levier de déverrouillage du capot.

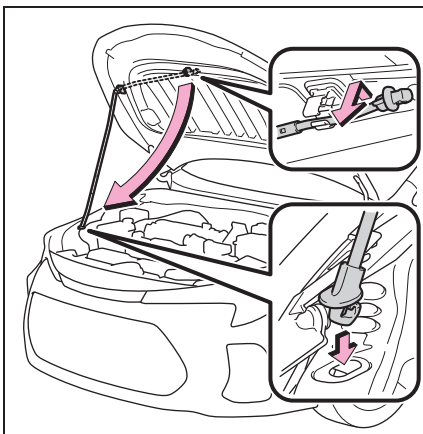
Le capot se soulève légèrement.



- 2 Tirez le levier du loquet auxiliaire vers la gauche et soulevez le capot.



- 3 Maintenez le capot ouvert en insérant la béquille de support dans la fente.



⚠ AVERTISSEMENT

■ **Vérification avant le départ**

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.

Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

■ **Après avoir installé la béquille de support dans la fente**

Assurez-vous que la béquille supporte fermement le capot et l'empêche de tomber sur votre tête ou votre corps.

⚠ NOTE

■ **Lors de la fermeture du capot**

Assurez-vous de bien remettre la béquille de support dans son clip avant de fermer le capot. Le fait de fermer le capot sans attacher la béquille de support pourrait plier le capot.

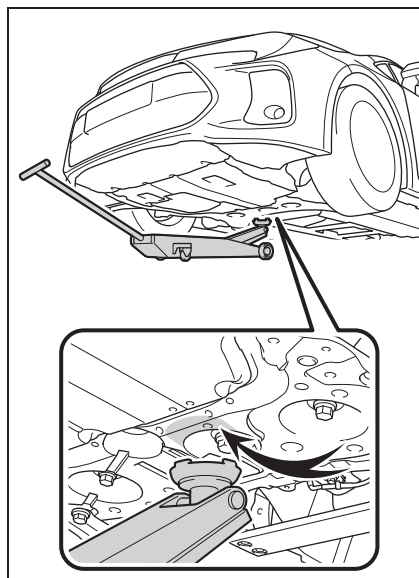
Positionnement du cric

Lorsque vous utilisez un cric, respectez les instructions du manuel fourni avec le cric et effectuez l'opération en toute sécurité.

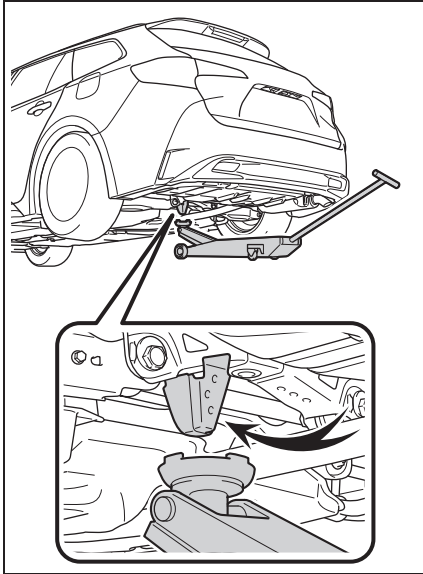
Lorsque vous levez votre véhicule avec le cric, veillez à placer correctement ce dernier. En le plaçant de manière inadéquate, vous risquez d'endommager votre véhicule ou de vous blesser.

Emplacement du point de levage

■ **Avant**

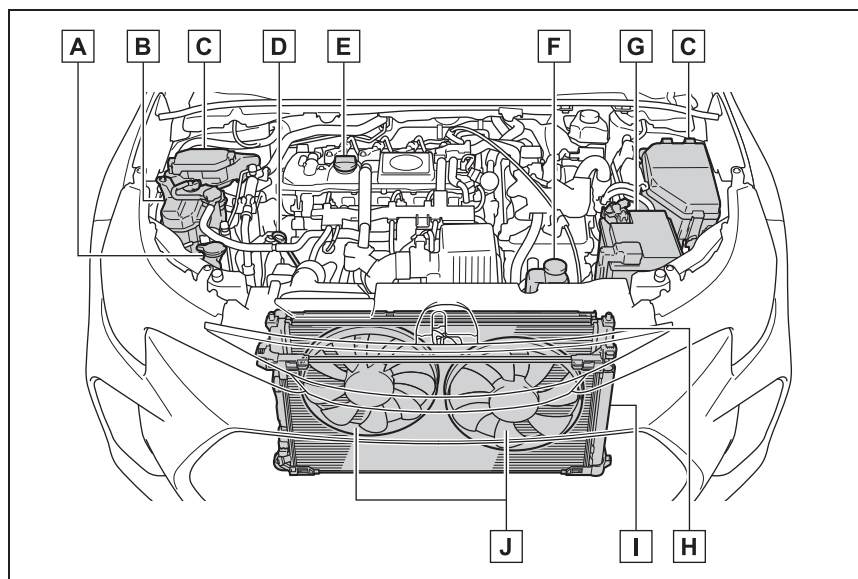


■ Arrière



Compartiment moteur

Composants



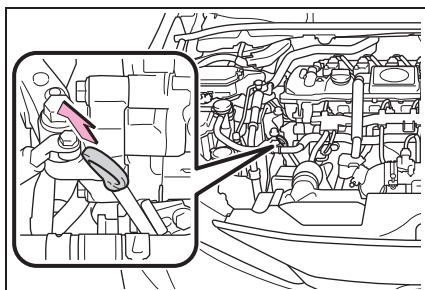
- A** Réservoir de liquide de lave-vitre (→P.325)
- B** Réservoir de liquide de refroidissement moteur (→P.322)
- C** Boîtes à fusibles (→P.347)
- D** Jauge de niveau d'huile moteur (→P.320)
- E** Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P.320)
- F** Réservoir de liquide de refroidissement du module de commande de puissance (→P.322)
- G** Batterie 12 V (→P.323)
- H** Radiateur (→P.323)
- I** Condenseur (→P.323)
- J** Ventilateurs de refroidissement électriques

Vérification et ajout de l'huile moteur

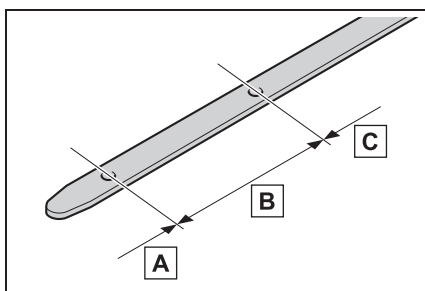
Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à température de fonctionnement.

■ Vérification de l'huile moteur

- 1 Stationnez le véhicule sur une surface plane. Après avoir chauffé le moteur et arrêté le système hybride, attendez plus de 5 minutes pour permettre à l'huile de redescendre au fond du moteur.
- 2 Sortez la jauge, tout en tenant un chiffon dessous.



- 3 Essuyez la jauge.
- 4 Réinsérez complètement la jauge.
- 5 Tout en tenant un chiffon dessous, tirez la jauge et vérifiez le niveau d'huile.



- A** Bas
- B** Normal
- C** Excessif

La forme de la jauge peut varier en fonction du type de véhicule ou de moteur.

- 6 Essuyez la jauge et réinsérez-la complètement.

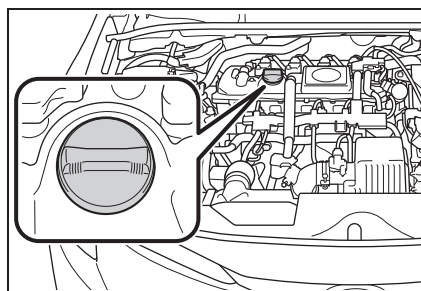
■ Vérification du type d'huile et préparation de l'outillage nécessaire

Avant d'ajouter de l'huile, veillez à bien vérifier le type d'huile et à préparer l'outillage dont vous avez besoin.

- Sélection de l'huile moteur
→P.416
- Quantité d'huile (Bas → Plein)
1,5 L (1,6 qt., 1,3 Imp. qt.)
- Élément
Entonnoir propre

■ Ajout d'huile moteur

Si le niveau d'huile se trouve au niveau ou au-dessous du repère de niveau insuffisant, ajoutez une huile moteur de même type que celle qui est déjà présente dans le moteur.



- 1 Retirez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- 2 Ajoutez l'huile moteur lentement en vérifiant la jauge.
- 3 Installez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

■ Consommation d'huile moteur

Une certaine quantité d'huile moteur est consommée lors de la conduite. Dans les

situations suivantes, la consommation d'huile peut augmenter et il peut être nécessaire d'effectuer un réapprovisionnement en huile moteur entre les intervalles d'entretien de l'huile.








- Lorsque le moteur est neuf, immédiatement après l'achat du véhicule ou après le remplacement du moteur, par exemple
- Si une huile de qualité insuffisante ou d'une viscosité inappropriée est utilisée
- Lors de la conduite à régime moteur élevé ou avec un chargement lourd, lors d'un remorquage ou lorsque vous conduisez en accélérant ou en décélérant fréquemment
- Lorsque vous laissez le moteur au ralenti pendant une longue période ou si vous conduisez fréquemment dans un trafic dense

■ Après vidange de l'huile moteur

Les données d'entretien relatives à la vidange moteur doivent être réinitialisées. Effectuez les procédures suivantes:

- 1 Garez le véhicule en lieu sûr, puis démarrez le système hybride.

La vidange d'huile ne peut pas être réinitialisée lorsque le véhicule est en mouvement.

- 2 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel puis appuyez sur OK .
- 3 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Param.véhic." et maintenez ensuite OK appuyé.
- 4 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Entretien huile" puis appuyez sur OK .
- 5 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Oui" puis appuyez sur OK .

Un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsque la procédure de réinitialisation

est terminée.

AVERTISSEMENT

■ Huile moteur usagée

- L'huile moteur contient des contaminants potentiellement nocifs susceptibles de provoquer des problèmes de peau, tels que des inflammations et un cancer de la peau, vous devez donc éviter tout contact prolongé et répété avec celle-ci. Pour retirer de l'huile moteur usagée de votre peau, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.
- Mettez votre huile et vos filtres usagés au rebut de manière sûre et responsable. Ne jetez pas l'huile et les filtres usagés avec les déchets ménagers, dans les égouts ou sur le sol. Appelez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié, une station-service ou un magasin de pièces automobiles pour obtenir des informations sur le recyclage ou la mise au rebut.
- Ne laissez pas l'huile moteur usagée à la portée des enfants.

NOTE

■ Pour prévenir tout dommage grave du moteur

Vérifiez régulièrement le niveau d'huile.

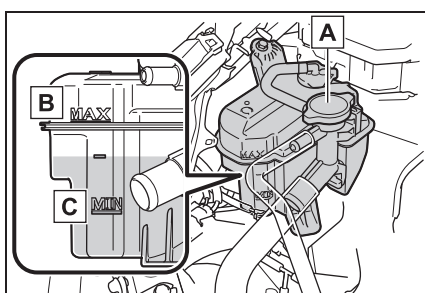
■ Lorsque vous faites une vidange d'huile moteur

- Veillez à ne pas verser d'huile moteur sur les composants du véhicule.
- Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile sur la jauge chaque fois que vous en ajoutez.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile moteur.

Vérification du liquide de refroidissement

■ Réservoir de liquide de refroidissement moteur

Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères "MAX" et "MIN" du réservoir, lorsque le moteur est froid.



A Réservoir

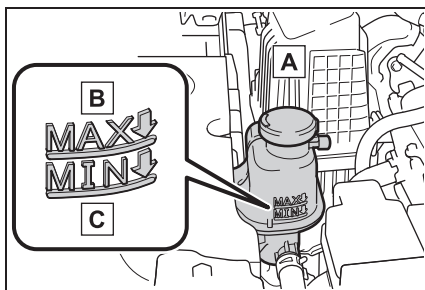
B Repère "MAX"

C Repère "MIN"

Si le niveau est sur ou sous le repère "MIN", faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "MAX". (→P.407)

■ Réservoir de liquide de refroidissement du module de commande de puissance

Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères "MAX" et "MIN" du réservoir, lorsque le système hybride est froid.



A Réservoir

B Repère "MAX"

C Repère "MIN"

Si le niveau est sur ou sous le repère "MIN", faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "MAX". (→P.407)

■ Sélection du liquide de refroidissement

Utilisez uniquement le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou un liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée.

Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -35°C [-31°F])

Pour plus de détails concernant le liquide de refroidissement, contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

■ Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après le remplissage

Contrôlez visuellement le radiateur, les durites, les bouchons des réservoirs de liquide de refroidissement moteur/de module de commande de puissance, le robinet de vidange et la pompe à eau.

Si vous ne trouvez aucune fuite, demandez à un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié d'effectuer un contrôle du bouchon et de rechercher les fuites éventuelles dans le circuit de refroidissement.

AVERTISSEMENT**■ Lorsque le système hybride est chaud**

Ne retirez pas les bouchons des réservoirs de liquide de refroidissement du moteur/du module de commande de puissance.

Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler si vous retirez le bouchon, et de vous blesser gravement, en vous brûlant.

NOTE**■ Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement**

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un antigel classique. Le mélange correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement performants. Veuillez lire l'étiquette du bidon d'antigel ou du liquide de refroidissement.

■ Si vous reversez du liquide de refroidissement

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces ou à la peinture.

Vérification du radiateur et du condenseur

Vérifiez le radiateur et le condenseur et débarrassez-les de tout corps étranger. Si vous constatez que l'une ou l'autre des pièces ci-dessus est très sale ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

AVERTISSEMENT**■ Lorsque le système hybride est chaud**

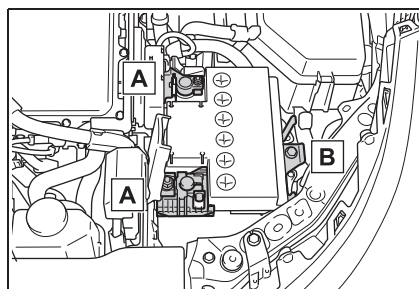
Ne touchez pas le radiateur ou le condenseur, qui peuvent être très chauds et donc vous blesser gravement, en vous brûlant par exemple.

Batterie 12 V

Contrôlez la batterie 12 V comme suit.

■ Extérieur de la batterie 12 V

Vérifiez que les bornes de la batterie 12 V ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.



A Bornes

B Collier de maintien

■ Avant la recharge

La recharge de la batterie 12 V produit des vapeurs d'hydrogène, hautement inflammables et explosives. Par conséquent, respectez les précautions suivantes avant toute recharge:

- Si la recharge s'effectue alors que la batterie 12 V est installée sur le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que le chargeur est désactivé lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie 12 V.

■ Après recharge/rebranchement de la batterie 12 V

- Véhicules avec fonction d'accès mains libres: Il peut s'avérer impossible de déverrouiller les portes au moyen du système d'accès et de démarrage mains libres immédiatement après avoir rebranché la batterie 12 V. Si cela se produit, utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour verrouiller/déverrouiller les portes.
- Démarrez le système hybride avec le contact d'alimentation sur ACC. Le système hybride peut ne pas démarrer si le contact d'alimentation est sur arrêt. Cependant, le système hybride fonctionne normalement à la deuxième tentative.
- Le mode du contact d'alimentation est enregistré par le véhicule. Si la batterie 12 V est rebranchée, le véhicule rétablit le mode dans lequel se trouvait le contact d'alimentation avant que la batterie 12 V ne soit débranchée. Assurez-vous de couper l'alimentation avant de débrancher la batterie 12 V. Soyez particulièrement prudent au moment de brancher la batterie 12 V si vous ignorez dans quel mode était le contact d'alimentation avant qu'elle ne se décharge.

Si le système ne démarre pas, même après plusieurs tentatives, contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.



AVERTISSEMENT

■ Composants chimiques de la batterie 12 V

La batterie 12 V contient de l'acide sulfurique toxique et corrosif, produisant des vapeurs d'hydrogène inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur ou à proximité de la batterie 12 V:

- Ne provoquez pas d'étincelles en touchant les bornes de la batterie 12 V avec des outils.

- Ne fumez pas et n'utilisez pas d'allumette à proximité de la batterie 12 V.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- N'ingérez ou n'inhalez jamais l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie 12 V.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

■ Où charger la batterie 12 V en toute sécurité

Mettez toujours en charge la batterie 12 V à l'air libre. Ne chargez pas la batterie 12 V dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

■ Mesures d'urgence concernant l'électrolyte

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
Rincez-vous les yeux à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez immédiatement un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à appliquer de l'eau sur les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au service médical le plus proche.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
Lavez abondamment la partie concernée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.

⚠ AVERTISSEMENT

- En cas d'ingestion accidentelle d'électrolyte
Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Consultez un médecin de toute urgence.

■ Lorsque vous débranchez la batterie 12 V

Ne débranchez pas la borne négative (-) du côté carrosserie. La borne négative (-) débranchée peut toucher la borne positive (+), ce qui peut causer un court-circuit et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

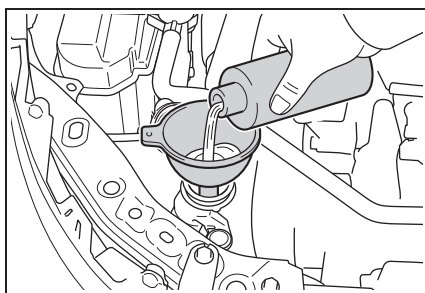
⚠ NOTE**■ Lorsque vous rechargez la batterie 12 V**

Ne rechargez jamais la batterie 12 V avec le système hybride en marche. Veillez également à ce que tous les accessoires soient hors tension.

Appoint en liquide de lave-vitre

Faites l'appoint en liquide de lave-vitre dans les situations suivantes:

- Un lave-vitre ne fonctionne pas.
- Le message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

**⚠ AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous faites l'appoint en liquide de lave-vitre**

N'ajoutez pas de liquide de lave-vitre lorsque le système hybride est chaud ou en marche, car il contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie en cas de débordement sur le moteur, etc.

⚠ NOTE**■ N'utilisez aucun autre produit que du liquide de lave-vitre**

N'utilisez pas d'eau savonneuse ou d'anti-gel pour moteur à la place du liquide de lave-vitre.

Cela peut causer l'apparition de stries sur les surfaces peintes du véhicule, ainsi que des dommages à la pompe entraînant des problèmes de vaporisation du liquide de lave-vitre.

■ Dilution du liquide de lave-vitre

Diluez le liquide de lave-vitre avec de l'eau si nécessaire.

Reportez-vous aux températures de gel listées sur l'étiquette du bidon de liquide de lave-vitre.

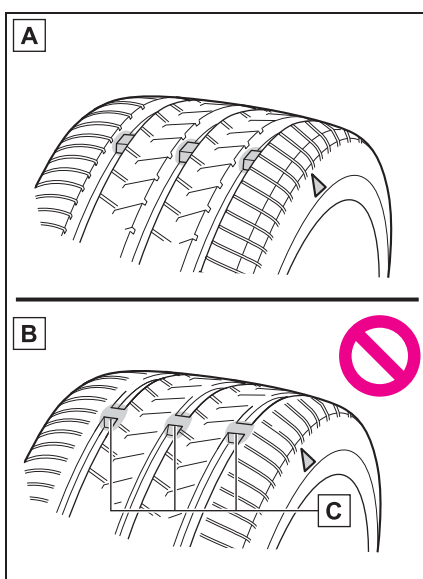
Pneus

Changez les pneus ou permutez les roues en fonction du programme d'entretien et de l'usure des bandes de roulement.

Contrôle des pneus

Vérifiez si les témoins d'usure apparaissent sur les pneus. Vérifiez également que les pneus ne présentent pas d'usure inégale, comme une usure excessive d'un côté de la bande de roulement.

Vérifiez l'état de la roue de secours et sa pression, si vous ne permutez pas les roues.



A Nouvelle bande de roulement

B Bande de roulement usée

C Témoin d'usure de la bande de roulement

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un

repère "TWI" ou "△", etc. moulé sur le flanc de chaque pneu.

Remplacez les pneus si les témoins d'usure de la bande de roulement apparaissent sur un pneu.

■ Quand remplacer les pneus de votre véhicule

Vous devez remplacer les pneus lorsque:

- Les témoins d'usure de la bande de roulement apparaissent sur un pneu.
- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame, et une cloque est révélatrice d'un défaut interne
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'un autre dommage

Au moindre doute, consultez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

■ Durée de vie des pneus

Tout pneu de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

■ Bande de roulement des pneus neige usée au-delà de 4 mm (0,16 in.)

Les pneus ont perdu toute efficacité dans la neige.

■ Contrôle des valves de pneu

Lorsque vous changez les pneus, vérifiez que les valves ne sont pas déformées, fissurées ou qu'elles ne présentent aucun autre dommage.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.

Ne pas respecter ces consignes risque de causer des dommages aux pièces de la transmission et d'être à l'origine de caractéristiques de maniabilité dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus de marque, modèle ou profil différents.
De même, ne montez pas sur le même véhicule des pneus dont le niveau d'usure est visiblement différent.
- Ne montez pas de pneus de dimensions différentes de celles recommandées par Suzuki.
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus de types différents (carcasse radiale, diagonale ou diagonale ceinturée).
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus été, neige et toutes saisons.
- N'utilisez pas des pneus ayant été utilisés sur un autre véhicule.
N'utilisez pas des pneus si vous ne savez pas comment ils ont été utilisés auparavant.
- Véhicules équipés d'une roue de secours compacte: Ne tractez pas le véhicule lorsqu'une roue de secours compacte est installée.

**NOTE****■ Si la pression de gonflage de tous les pneus baisse pendant la conduite**

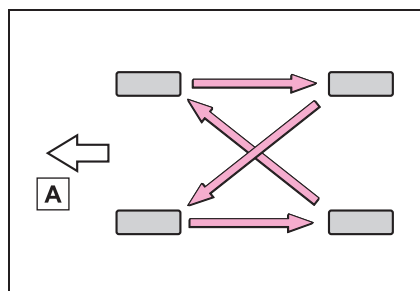
Arrêtez-vous, sous peine de détériorer complètement vos pneus et/ou vos jantes.

■ Conduite sur routes en mauvais état

Faites très attention lorsque vous roulez sur des routes dont le revêtement est instable ou comporte des nids-de-poule. Ces conditions sont susceptibles d'occasionner une perte de pression de gonflage des pneus, réduisant la capacité d'absorption des chocs des pneus. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la carrosserie du véhicule peuvent être endommagés en cas de conduite sur une route en mauvais état.

Permutation des roues

Permutez les roues dans l'ordre indiqué.

**A** Avant

Afin d'uniformiser l'usure des pneus et de prolonger leur durée de vie, Suzuki vous recommande de procéder à leur permutation tous les 10000 km (6000 miles) environ.

Véhicules avec système d'avertissement de pression des pneus: Lorsque vous permuter les roues avant et arrière alors que les pressions de gonflage des pneus sont différentes, n'oubliez pas d'initialiser le système d'avertissement de pression des pneus après la permutation des roues.

Système d'avertissement de pression des pneus

Votre véhicule est équipé d'un système

d'avertissement de pression des pneus, qui utilise des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus pour détecter si un pneu est sous-gonflé avant que de sérieux problèmes ne surviennent.

Le système d'avertissement de pression des pneus de ce véhicule adopte un système d'avertissement à 2 types.

- Lorsque “Régler la pression” est affiché (avertissement normal)

Un avertissement accompagné du témoin d'avertissement de pression des pneus et d'un signal sonore lorsqu'il y a un niveau inconnu de pression insuffisante de gonflage des pneus avec l'aspect du pneu en raison d'une fuite d'air naturelle ainsi qu'une baisse de pression due aux changements de pression en fonction de la température extérieure. (Solutions possibles: →P.368, 420)

- Lorsque “Vérifier immédiatement le pneu dans endroit sûr” est affiché (avertissement d'urgence)

Un avertissement accompagné d'un témoin d'avertissement de pression des pneus et d'un signal sonore lorsqu'il y a un niveau connu de pression insuffisante des pneus avec l'apparition du pneu en raison de la soudaine baisse de pression. (Solutions possibles: →P.368, 389)

Toutefois, le système peut ne pas être en mesure de détecter les ruptures soudaines de pneus (éclatement, etc.).

La pression des pneus détectée par le système d'avertissement de pression des pneus peut s'afficher sur l'écran multifonctionnel.



■ Comment modifier l'unité

- 1 Stationnez le véhicule en lieu sûr et mettez le contact d'alimentation sur arrêt.

L'unité ne peut pas être modifiée lorsque le véhicule est en mouvement.

- 2 Placez le contact d'alimentation sur ON.

- 3 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel puis appuyez sur OK .

- 4 Appuyez sur < ou > pour sélectionner “Param.véhic.” et maintenez ensuite OK appuyé.

- 5 Appuyez sur ^ ou v pour sélectionner “Réglage TPWS” puis appuyez sur OK .

- 6 Appuyez sur ^ ou v pour sélectionner “Régl unité press”.

- 7 Appuyez sur ^ ou v pour sélectionner l'unité désirée puis appuyez sur OK .

■ Contrôles périodiques de la pression de gonflage des pneus

Le système d'avertissement de pression des

pneus ne remplace pas les contrôles périodiques de la pression de gonflage des pneus. Veuillez à vérifier la pression de gonflage des pneus dans le cadre des contrôles périodiques et quotidiens effectués sur le véhicule.

■ Pression de gonflage des pneus

- Après avoir placé le contact d'alimentation sur ON, plusieurs minutes peuvent s'écouler avant que la pression de gonflage des pneus ne s'affiche. Plusieurs minutes peuvent également être nécessaires avant que la pression de gonflage des pneus ne s'affiche, une fois la pression de gonflage rectifiée.
- La pression de gonflage des pneus varie avec la température. Les valeurs affichées peuvent également être différentes des valeurs mesurées à l'aide d'un manomètre pour pneus.

■ Situations dans lesquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement

- Dans les situations suivantes, le système d'avertissement de pression des pneus pourrait ne pas fonctionner correctement.
 - Si d'autres roues que celles d'origine SUZUKI sont utilisées.
 - Un pneu a été remplacé par un pneu qui n'est pas d'origine.
 - Un pneu a été remplacé par un pneu qui n'est pas de la taille spécifiée.
 - Des chaînes à neige, etc. sont équipées.
 - Un pneu zéro pression auxiliaire est équipé.
 - Installation sur les vitres d'un film teinté faisant obstacle aux ondes radio.
 - Si le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, en particulier autour des roues et des passages de roues.
 - Si la pression de gonflage des pneus est beaucoup plus élevée que la valeur spécifiée.
 - Si les roues utilisées sont dépourvues de valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus.
 - Si le code d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus n'est pas enregistré dans le calculateur du système d'avertissement de pression des pneus.

- Les performances peuvent être modifiées dans les situations suivantes.
 - Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique.
 - Lorsque vous transportez une radio portable, un téléphone mobile, un téléphone sans fil ou un autre dispositif de communication sans fil.
- Lorsque le véhicule est stationné, le temps nécessaire pour que l'avertisseur s'allume ou s'éteigne peut être prolongé.
- Si la pression de gonflage des pneus décline rapidement, par exemple lorsqu'un pneu a éclaté, l'avertisseur risque de ne pas fonctionner.

■ Avertissement de performance du système d'avertissement de pression des pneus

L'avertissement du système d'avertissement de pression des pneus se transforme en accord avec les conditions de conduite. Pour cette raison, le système peut donner un avertissement, même si la pression de gonflage des pneus n'est pas assez faible, ou si la pression est supérieure à celle qui a été réglée lorsque le système a été initialisé.

Installation des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus

Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus doivent également être installées, que vous remplaciez les pneus ou les roues.

Lors de l'installation de nouvelles valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, il est impératif d'enregistrer les codes d'identification dans le calculateur du système d'avertissement de pression des

pneus, puis d'initialiser le système d'avertissement de pression des pneus. (→P.334)

■ Remplacement des pneus et des roues

Si le code d'identification de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus n'est pas enregistré, le système d'avertissement de pression des pneus ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 10 minutes de conduite, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé pour signaler un mauvais fonctionnement du système.



NOTE

■ Réparation ou remplacement des pneus, des roues, des valves de surveillance de la pression de gonflage des pneus et de leur émetteur, et des capuchons des valves de pneus

- Si vous souhaitez retirer ou monter les roues, les pneus ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié, car les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage peuvent souffrir d'une manipulation incorrecte.
- Veillez à installer les capuchons sur les valves des pneus. Si les capuchons des valves de pneus ne sont pas posés, de l'eau pourrait pénétrer dans les valves de surveillance de la pression des pneus et les valves de surveillance de la pression des pneus pourraient ne pas être liées.
- En cas de remplacement des capuchons des valves de pneus, n'utilisez pas d'autres capuchons de valves de pneus que ceux spécifiés. Le capuchon risquerait d'être bloqué.

■ Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus

Quand vous réparez un pneu avec un gel anti-crevaison, il peut arriver que la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anti-crevaison, contactez dès que possible un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. (→P.329)

Enregistrement de la position de chaque roue après une permutation des roues

Il est nécessaire d'enregistrer la position de chaque roue après avoir effectué une rotation des pneus.

L'enregistrement de la position des roues peut être effectué par soi-même. L'enregistrement de la position des roues est effectué en conduisant en avant avec des virages modérés à gauche et à droite. Cependant, selon les conditions et l'environnement de conduite, l'enregistrement peut prendre un certain temps.

- 1 Garez le véhicule en lieu sûr, placez le contact d'alimentation sur arrêt, attendez environ 20 minutes ou plus et démarrez ensuite le système hybride.

La procédure d'enregistrement de la position des roues ne peut pas être effectuée lorsque le véhicule est en mouvement.

- 2 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel puis appuyez sur OK .

- 3 Appuyez sur **<** ou **>** pour sélectionner "Param.véhic." et maintenez ensuite **OK** appuyé.
- 4 Appuyez sur **^** ou **v** pour sélectionner "Réglage TPWS" puis appuyez sur **OK**.
- 5 Appuyez sur **^** ou **v** pour sélectionner "Permutation pneus" puis appuyez sur **OK**.
- 6 Sélectionnez "OK" puis appuyez sur **OK**.

Un message indiquant que l'enregistrement de la position des roues est en cours s'affiche sur l'écran multifonctionnel. "---" s'affiche pour la pression de gonflage de chaque pneu et l'enregistrement de la position des roues commence.

- 7 Conduisez tout droit (en tournant occasionnellement à gauche et à droite) à environ 40 km/h (25 mph) ou plus pendant environ 10 à 30 minutes.

Lorsque l'enregistrement de la position des roues est terminé, un message indiquant que l'enregistrement est terminé et la pression de gonflage de chaque pneu s'affichent sur l'écran multifonctionnel.

Même s'il n'est pas possible de conduire de façon continue à environ 40 km/h (25 mph) ou plus, l'enregistrement peut être terminé en conduisant pendant une longue période. Toutefois, si l'enregistrement n'est pas terminé après une 1 heure de conduite ou plus, gardez le véhicule dans un endroit sûr et laissez-le avec le contact d'alimentation sur ON pendant environ 15 minutes ou plus, puis recommencez la procédure de conduite.

■ Lors de l'enregistrement de la position des roues

- Normalement, l'enregistrement de la position des roues peut être effectué en 30 minutes environ.
- L'enregistrement des positions de roues est effectué tout en conduisant à une vitesse supérieure ou égale à environ 40 km/h (25 mph).

■ Procédure d'enregistrement de la position des roues

- Si vous mettez sur OFF le contact d'alimentation pendant l'enregistrement de la position des roues, la prochaine fois que l'interrupteur d'alimentation sera mis sur ON, l'enregistrement des positions des roues reprendra et il ne sera pas nécessaire de recommencer la procédure.
- Pendant que la position de chaque roue est déterminée et que les pressions de gonflage ne sont pas affichées, si la pression de gonflage d'un pneu baisse, le témoin de pression des pneus s'allume.

■ Si la position de la roue ne peut pas être enregistrée facilement

- Dans les situations suivantes, l'enregistrement des positions des roues peut durer plus longtemps qu'à l'accoutumée ou peut ne pas être possible.
 - Le véhicule ne roule pas à environ 40 km/h (25 mph) ou plus
 - Le véhicule est conduit sur des routes sans revêtement
 - Si l'enregistrement de la position des roues n'est pas terminé après 1 heure de conduite ou plus, gardez le véhicule dans un endroit sûr pendant environ 15 minutes, puis conduisez à nouveau le véhicule.
 - Si le véhicule est inversé pendant l'enregistrement de la position des roues, toutes les données recueillies jusque-là seront effacées. Reprenez la route.

Réglage de la pression des pneus

Dans les situations suivantes, il sera

nécessaire d'effectuer la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus du système d'avertissement de pression des pneus.

- Lorsque la pression de gonflage des pneus spécifiée a changé, par exemple en raison de la charge transportée, etc.
- Lorsque la pression de gonflage des pneus est modifiée, par exemple lorsque la taille des pneus est changée.


Si la pression de gonflage des pneus a été réglée au niveau spécifié, effectuer la procédure de réglage du gonflage des pneus en sélectionnant la pression de gonflage spécifiée sur l'écran multifonctionnel.



Lorsque la pression de gonflage des pneus doit être différente de celle spécifiée, par exemple lorsque des pneus de taille différente de celle spécifiée sont utilisés, etc. Assurez-vous de régler la pression de gonflage de chaque pneu au niveau approprié avant de procéder au réglage de la pression des pneus. Le système d'avertissement de pression des pneus fonctionne en fonction de cette pression de gonflage.



■ Réglage en sélectionnant une pression de gonflage des pneus spécifiée



- 1 Garez le véhicule en lieu sûr, puis démarrez le système hybride.



La pression de gonflage des pneus ne peut pas être réglée lorsque le véhicule est en mouvement.

- 2 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel puis appuyez sur OK .

- 3 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Param.véhic." et maintenez ensuite OK appuyé.

- 4 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Réglage TPWS" puis appuyez sur OK .

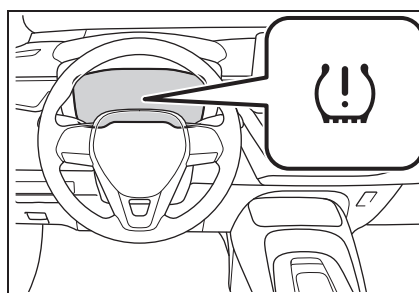
- 5 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Rég pression pneus" puis appuyez sur OK .

- 6 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Réglage selon pression spécifiée" puis appuyez sur OK .

- 7 Sélectionnez les pressions des pneus désirées, puis appuyez sur OK .

Le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote lentement 3 fois.

Après avoir réglé la pression de gonflage des pneus, un message indiquant que le réglage est terminé s'affiche sur l'écran multifonctionnel.



■ Si la pression de gonflage des pneus ne peut pas être réglée facilement

- Si le témoin de pression des pneus ne clignote pas 3 fois au début de la procédure

de réglage de la pression de gonflage des pneus, il se peut que la procédure n'ait pas commencé. Recommencez la procédure depuis le début.

- Si la procédure de réglage de gonflage ne peut pas être complétée après avoir effectué la procédure ci-dessus, contactez votre concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

■ Réglage en utilisant la pression de gonflage des pneus actuelle








AVERTISSEMENT



■ Avant de procéder au réglage de la pression des pneus



Assurez-vous de régler la pression de gonflage de chaque pneu au niveau approprié avant de procéder au réglage de la pression des pneus. Sinon, le témoin de pression des pneus peut ne pas s'allumer même si la pression de gonflage des pneus baisse ou peut s'allumer même si la pression de gonflage des pneus est normale.

- 1 Garez le véhicule en lieu sûr, puis démarrez le système hybride.

La pression de gonflage des pneus ne peut pas être réglée lorsque le véhicule est en mouvement.

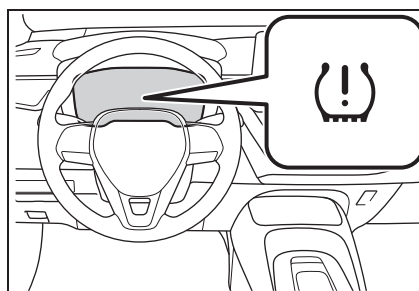
- 2 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel puis appuyez sur OK .
- 3 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Param.véhic." et maintenez ensuite OK appuyé.
- 4 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Réglage TPWS" puis appuyez sur OK .

- 5 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Rég pression pneus" puis appuyez sur OK .

- 6 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Réglage selon pression actuelle" puis appuyez sur OK .

Le témoin de pression des pneus clignote lentement 3 fois et un message indiquant que la pression de gonflage des pneus est en cours de réglage s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Après avoir réglé la pression de gonflage des pneus, un message indiquant que le réglage est terminé s'affiche sur l'écran multifonctionnel.



■ Avertissement de performance du système d'avertissement de pression des pneus

- Lorsque le réglage de la pression des pneus est effectué en utilisant la pression de gonflage actuelle des pneus, le moment de l'avertissement du système d'avertissement de pression des pneus varie en fonction des conditions dans lesquelles le réglage de la pression des pneus a été effectué. Par conséquent, un avertissement peut être émis même si la pression de gonflage des pneus diminue légèrement ou si la pression de gonflage des pneus augmente au-dessus de celle qui a été réglée.
- Veillez à effectuer la procédure de réglage de la pression des pneus après avoir

ajusté la pression de gonflage des pneus. De plus, assurez-vous que les pneus sont froids avant d'effectuer la procédure de réglage de la pression des pneus ou de régler la pression de gonflage des pneus.

■ Procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus

- Si le contact d'alimentation est sur OFF pendant le réglage de la pression de gonflage des pneus, la procédure de réglage reprendra dès que le contact d'alimentation sera remis sur ON et il ne sera pas nécessaire de recommencer la procédure.
- Si la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus est lancée inutilement, régler la pression de gonflage des pneus au niveau spécifié avec les pneus froids, puis effectuer le réglage en sélectionnant une pression de gonflage des pneus spécifiée, ou effectuer la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus avec la pression de gonflage des pneus actuelle.

■ Si la pression de gonflage des pneus ne peut pas être réglée facilement

- Normalement, la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus peut être effectuée en 2 ou 3 minutes.
- Si le témoin de pression des pneus ne clignote pas 3 fois au début de la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus, il se peut que la procédure n'ait pas commencé. Recommencez la procédure depuis le début.
- Si la procédure de réglage de gonflage ne peut pas être complétée après avoir effectué la procédure ci-dessus, contactez votre concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

Enregistrement des codes d'identification

La valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus dispose d'un code d'identification unique. Lors de l'installation de nouvelles valves à émetteur de surveillance de la


pression de gonflage des pneus, il est impératif d'enregistrer les codes d'identification dans le calculateur du système d'avertissement de pression des pneus.









- Vous pouvez enregistrer les codes d'identification vous-même, mais en fonction des conditions de conduite et de l'environnement de conduite, l'enregistrement peut prendre un certain temps.
- Lorsque vous utilisez un jeu de roues dont tous les codes d'identification ont déjà été enregistrés, le jeu de roues peut être changé en peu de temps.

Avant de procéder à l'enregistrement des codes d'identification, veillez à ce qu'aucune roue équipée d'une valve à émetteurs de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne se trouve à proximité du véhicule.

- 1 Garez le véhicule en lieu sûr, placez le contact d'alimentation sur arrêt, attendez environ 20 minutes ou plus et démarrez ensuite le système hybride.

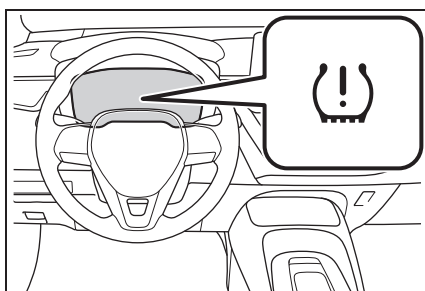
La procédure d'enregistrement des codes d'identification ne peut pas être effectuée lorsque le véhicule est en mouvement.

- 2 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel puis appuyez sur OK .
- 3 Appuyez sur < ou > pour sélectionner "Param.véhic." et maintenez ensuite OK appuyé.

- 4 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Réglage TPWS" puis appuyez sur OK .
- 5 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Chang train pneus" puis appuyez sur OK .
- 6 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Enreg nouv valve / ID" puis appuyez sur OK .
- 7 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Train de pneus 1" ou "Train de pneus 2". Appuyez sur OK .

Les codes d'identification seront enregistrés pour le jeu de roues affiché.

Si des codes d'identification ont déjà été enregistrés pour ce jeu de roues, le témoin de pression des pneus clignote lentement 3 fois, et un message indiquant qu'un changement est en cours s'affiche sur l'écran multifonctionnel.



- 8 Sélectionnez "OK" puis appuyez sur OK .

Le témoin de pression des pneus clignote lentement 3 fois et un message indiquant que l'enregistrement du code d'identification est en cours s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Le changement de jeu de roues est

annulé et l'enregistrement commence. Lorsque l'enregistrement est en cours, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant environ 1 minute puis s'allume et "---" s'affiche pour la pression de gonflage de chaque pneu sur l'écran multifonctionnel.

- 9 Conduisez tout droit (en tournant occasionnellement à gauche et à droite) à environ 40 km/h (25 mph) ou plus pendant environ 10 à 30 minutes.

Une fois l'enregistrement terminé, le témoin de pression des pneus s'éteint et un message indiquant que l'enregistrement a été effectué s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

L'enregistrement peut durer plus longtemps que la normale si la vitesse du véhicule n'est pas maintenue à environ 40 km/h (25 mph) ou plus. Toutefois, si l'enregistrement ne peut pas être terminé après avoir conduit pendant au moins 1 heure, effectuez la procédure d'enregistrement à nouveau depuis le début.

- 10 Si la pression de gonflage des pneus du jeu de roues installé diffère de celle du jeu précédent, il sera nécessaire d'effectuer la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus du système d'avertissement de pression des pneus.

Si la pression de gonflage des pneus spécifiée est la même, il ne sera pas nécessaire d'effectuer la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus.

■ Lors de l'enregistrement des codes d'identification

- Normalement, l'enregistrement des codes d'identification peut être réalisé en 30 minutes environ.
- L'enregistrement des codes d'identification est effectué tout en conduisant à une

vitesse supérieure ou égale à environ 40 km/h (25 mph).

■ Si les codes d'identification ne sont pas enregistrés facilement

- Dans les situations suivantes, l'enregistrement des codes d'identification peut durer plus longtemps qu'à l'accoutumée ou peut ne pas être possible.
- Lorsque le véhicule n'est pas garé pendant au moins 20 minutes environ avant de rouler
- Le véhicule ne roule pas à environ 40 km/h (25 mph) ou plus
- Le véhicule est conduit sur des routes sans revêtement
- Le véhicule est conduit à proximité d'autres véhicules et le système ne peut pas reconnaître les valves à émetteurs de surveillance de la pression de gonflage des pneus de votre véhicule parmi celles des autres véhicules
- Une roue équipée d'une valve à émetteurs de surveillance de la pression de gonflage des pneus se trouve à l'intérieur ou à proximité du véhicule
- Si le véhicule est inversé pendant l'enregistrement, toutes les données recueillies jusque-là seront effacées. Reprenez la route.
- Si le témoin de pression des pneus ne clignote pas 3 fois lors du démarrage de la procédure d'enregistrement du code d'identification à l'étape 8, la procédure n'a peut-être pas commencé. Recommencez la procédure depuis le début.
- Si l'enregistrement ne peut pas être terminé après avoir conduit pendant au moins 1 heure, effectuez la procédure d'enregistrement des codes d'identification à nouveau depuis le début.
- Si les codes d'identification ne peuvent pas être enregistrés même après avoir effectué la procédure ci-dessus, contactez votre concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

■ Annulation de l'enregistrement des codes d'identification

Pour annuler l'enregistrement du code d'identification après qu'il ait été lancé, sélectionnez à nouveau "Enreg valve / ID" sur l'écran

multifonctionnel.

Si l'enregistrement du code d'identification a été annulé, le témoin de pression des pneus s'éteint.

Si le témoin ne s'éteint pas, il se peut que l'enregistrement du code d'identification n'ait pas été annulé correctement. Pour annuler l'enregistrement, sélectionnez "Enreg valve / ID" sur l'écran multifonctionnel.


Sélection du jeu de roues

Votre véhicule est équipé d'un système d'avertissement de pression des pneus avec une fonction permettant d'enregistrer deux jeux de codes d'identification. Cela permet d'enregistrer un deuxième jeu de roues, par exemple un jeu de roues d'hiver.

Le jeu de roues ne peut être changé que si un deuxième jeu de roues a été enregistré dans le système. Si un autre jeu de roues n'a pas été enregistré, il n'est pas possible de passer au jeu de roues sélectionné.

Vous pouvez enregistrer les codes d'identification vous-même.

- Seul un changement entre les deux jeux de roues enregistrés est possible, le mélange de ces deux jeux de roue n'est pas pris en charge.
- Lors de l'enregistrement des codes d'identification, il se peut qu'il ne soit pas possible de changer de jeu de roues normalement. Annulez l'enregistrement avant de changer de jeu de roues.

- 1 Installez le jeu de roues souhaité.
- 2 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel puis appuyez sur OK .

- 3 Appuyez sur < ou > pour sélectionner "Param.véhic." et maintenez ensuite OK appuyé.
- 4 Appuyez sur ^ ou v pour sélectionner "Réglage TPWS" puis appuyez sur OK .
- 5 Appuyez sur ^ ou v pour sélectionner "Chang train pneus" puis appuyez sur OK .
- 6 Appuyez sur ^ ou v pour sélectionner "Enreg valve / ID" puis appuyez sur OK .
- 7 Appuyez sur ^ ou v pour sélectionner "Train de pneus 1" ou "Train de pneus 2". Appuyez sur OK .
- 8 Sélectionnez "OK" puis appuyez sur OK .

Le témoin d'avertissement de pression des pneus va clignoter lentement 3 fois, un message indiquant que le changement s'effectue est affiché, et le changement du jeu de pneus commence.

Le changement du jeu de pneus commence et le témoin d'avertissement de pression des pneus va clignoter pendant 1 minute puis s'allumer.

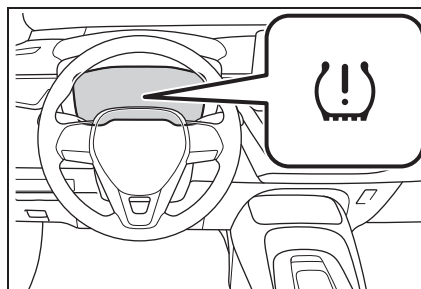
De même, lorsque le changement est effectué, "---" sera affiché pour la pression de gonflage de chaque pneu sur l'écran multifonctionnel.

Après environ 2 minutes, le changement de jeu de roues se termine, le témoin de pression des pneus s'éteint et un message de fin de changement s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Si le changement n'est pas terminé après

environ 4 minutes, un message indiquant que le changement n'a pas pu être effectué s'affiche.

Vérifiez quel jeu de roues est installé et recommencez la procédure de changement depuis le début.



- 9 Si la pression de gonflage des pneus spécifiée pour le jeu de roues installé diffère de celle du jeu précédent, il sera nécessaire d'effectuer la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus du système d'avertissement de pression des pneus. (→P.331)

Si la pression de gonflage des pneus spécifiée est la même, il ne sera pas nécessaire d'effectuer la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus.

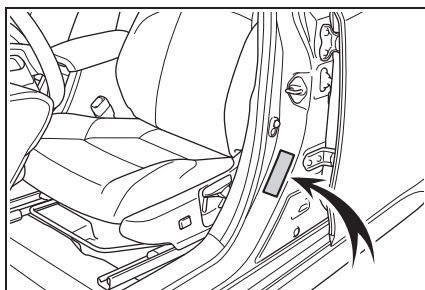
- 10 Enregistrez la position de chaque roue.

Pression de gonflage des pneus

Veillez à ce que vos pneus soient toujours gonflés à la bonne pression. La pression de gonflage des pneus doit être vérifiée au moins une fois par mois. Toutefois, Suzuki recommande de vérifier la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines. (→P.420)

Étiquette d'informations relatives à la charge des pneus

La pression de gonflage des pneus est spécifiée sur l'étiquette sur le cadre de la porte côté conducteur, comme indiqué.



Conséquences d'une pression de gonflage incorrecte des pneus

Rouler avec une pression de gonflage incorrecte des pneus peut avoir les effets suivants:

- Économie de carburant réduite
- Confort de conduite réduit et mauvaise maniabilité
- Durée de vie des pneus réduite en raison de l'usure
- Baisse de la sécurité

- Endommagement du groupe motopropulseur

Si vous devez regonfler souvent les pneus, faites-les vérifier par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

Recommandations pour la vérification de la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Ne vérifiez la pression des pneus que lorsqu'ils sont froids.
Pour obtenir une valeur de pression de gonflage correcte avec les pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1,5 km ou 1 mile.
- Utilisez toujours un manomètre de pression des pneus.
Il est difficile de juger si un pneu est correctement gonflé uniquement sur son apparence.
- Il est normal que la pression de gonflage des pneus soit plus élevée après la conduite car de la chaleur est générée dans le pneu. Ne dégonflez pas les pneus après avoir roulé.
- Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.



AVERTISSEMENT

D'une bonne pression de gonflage dépendent les performances des pneus

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés.

Si les pneus ne sont pas correctement gonflés, les phénomènes suivants peuvent apparaître et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles:

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise maniabilité

**AVERTISSEMENT**

- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe des pneus
- Fuite d'air entre le pneu et la roue
- Déformation de la roue et/ou dommage au pneu
- Risque accru de dommages au pneu pendant la conduite (en raison des risques sur la route, des joints de dilatation, d'arêtes coupantes sur la chaussée, etc.)

**NOTE**

■ **Lorsque vous vérifiez et corrigez la pression de gonflage des pneus**

Veillez à revisser les capuchons de valve des pneus.

Si un capuchon de valve n'est pas installé, de la saleté ou de l'humidité peut entrer dans la valve et causer une fuite d'air, pouvant entraîner une baisse de la pression de gonflage des pneus.

Roues

Si une roue est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer. À défaut, le pneu risque de se séparer de la roue ou de provoquer une perte de maniabilité du véhicule.

Sélection des roues

Quand vous remplacez les roues, veillez à ce que les roues neuves soient équivalentes en matière de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.

Des roues de rechange sont disponibles auprès d'un concessionnaire SUZUKI ou d'un atelier qualifié.

*: La dénomination conventionnelle est déport.

Suzuki vous déconseille d'utiliser:

- Des roues de tailles ou de types différents
- Des roues d'occasion
- Des roues déformées ayant été redressées

■ **Lorsque vous remplacez les roues**

Les roues de votre véhicule sont équipées de valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, grâce auxquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut vous avertir précocement de toute perte de pression dans les pneus. Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus doivent être installées chaque fois que vous remplacez les roues. (→P.329)

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous remplacez les roues**

- Ne montez pas des roues de dimensions différentes de celles recommandées dans le Manuel du propriétaire, cela pourrait affecter la maniabilité du véhicule.
- En cas de fuite, n'utilisez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus tubeless. Cela pourrait provoquer un accident pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous installez les écrous de roue

Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue. L'huile et la graisse pourraient provoquer un serrage excessif des écrous de roue et causer des dommages au boulon ou à la roue à disque. De plus, l'huile ou la graisse peuvent être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et de la perte de la roue, avec pour conséquence un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous de roue.

■ L'utilisation de roues défectueuses est interdite

N'utilisez pas de roues fissurées ou déformées. Cela pourrait causer des fuites d'air au niveau du pneu pendant la conduite, au risque de provoquer un accident.

**NOTE****■ Remplacement des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus**

- Parce que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veillez à confier l'entretien de vos pneus à un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié. Par ailleurs, veillez à acheter les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus auprès d'un concessionnaire SUZUKI ou d'un atelier qualifié.
- Utilisez exclusivement des roues d'origine Suzuki sur votre véhicule. Il est en effet possible que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionnent pas correctement avec des roues qui ne sont pas d'origine.

Précautions concernant les jantes en aluminium

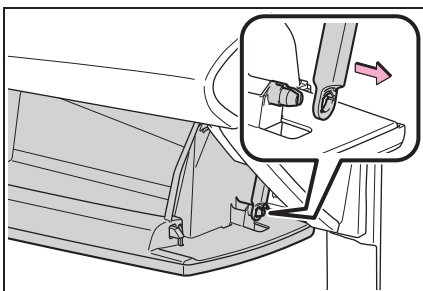
- N'utilisez que des écrous de roue et des clés pour écrous de roue Suzuki dont l'usage a été spécialement conçu pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation des roues, réparation ou remplacement des pneus, vérifiez que les écrous de roue sont toujours serrés après 1600 km (1000 miles).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez uniquement des masselottes d'origine Suzuki ou équivalentes et une masse en plastique ou en caoutchouc.

Filtre de climatisation

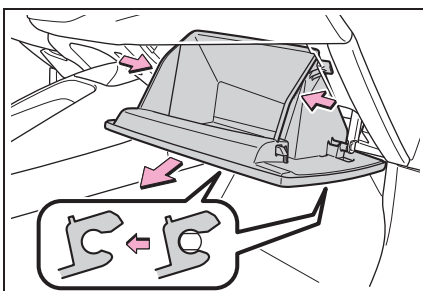
Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

Retrait du filtre de climatisation

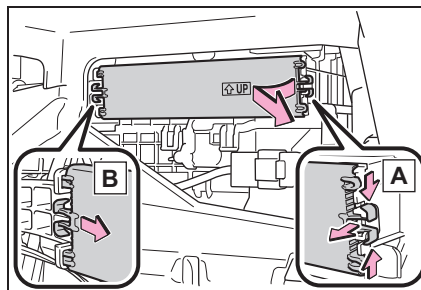
- 1 Mettez le contact d'alimentation sur arrêt.
- 2 Ouvrez la boîte à gants. Faites glisser l'amortisseur.



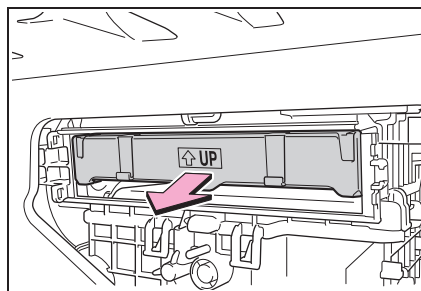
- 3 Appuyez sur la boîte à gants du côté extérieur du véhicule pour libérer les ergots. Sortez ensuite la boîte à gants et détachez les ergots inférieurs.



- 4 Déverrouillez le cache du filtre (A), sortez le cache du filtre des ergots (B), et retirez le cache du filtre.

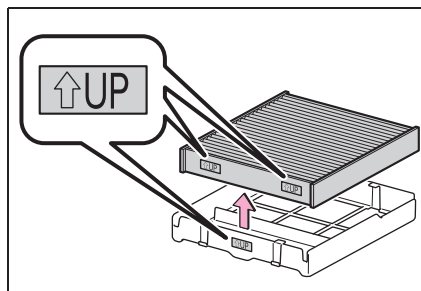


- 5 Retirez le carter du filtre.



- 6 Retirez le filtre de climatisation du carter du filtre et remplacez-le par un neuf.

Les repères "↑ UP" indiqués sur le filtre et le carter du filtre doivent être orientés vers le haut.



■ Intervalle de vérification

Remplacez le filtre de climatisation en fonc-

tion du programme d'entretien. Le remplacement peut être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou à trafic très dense. (Pour de plus amples informations sur le programme d'entretien, reportez-vous au "Carnet d'entretien et de garantie".)

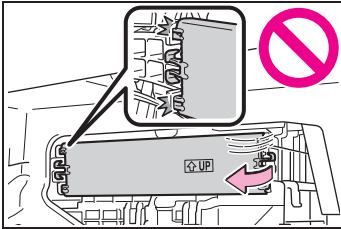
■ **En cas de baisse importante du débit d'air des aérateurs**

Le filtre est probablement encrassé. Vérifiez le filtre et remplacez si nécessaire.

 NOTE

■ **Lors de l'utilisation du système de climatisation**
Assurez-vous qu'un filtre est toujours installé.
Le fait d'utiliser le système de climatisation sans filtre peut endommager le système.

■ **Pour éviter d'endommager le cache du filtre**
Lorsque vous déplacez le cache du filtre dans le sens de la flèche pour libérer le montage, faites attention à ne pas exercer une force excessive sur les ergots. Dans le cas contraire, les ergots peuvent être endommagés.



Nettoyage des prises d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Pour éviter que l'économie de carburant ne soit affectée, procédez régulièrement à une inspection visuelle des prises d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction) pour vérifier qu'elles ne sont pas obstruées. En présence de poussière ou d'obstructions ou si "Avertissement du système de refroidissement de la batterie hybride. Consultez le manuel du propriétaire." s'affiche sur l'écran multifonctionnel, nettoyez la prise d'admission d'air à l'aide des procédures suivantes:

■ **L'entretien périodique de la prise d'admission d'air est nécessaire lorsque**

Dans certaines situations, par exemple lorsque le véhicule est utilisé fréquemment, dans une circulation dense ou dans des zones poussiéreuses, il peut être nécessaire de nettoyer la prise d'admission d'air plus régulièrement. Pour plus de détails, reportez-vous au "Carnet d'entretien et de garantie".

■ **Nettoyage de la prise d'admission d'air**

Le cache et le filtre de la prise d'admission d'air peuvent être endommagés suite à une mauvaise manipulation. Si vous avez des questions concernant le nettoyage du filtre, contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.



NOTE

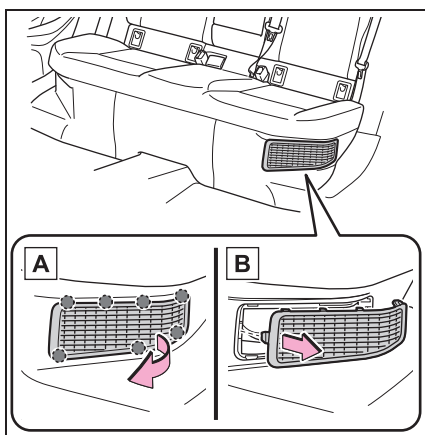
■ Si “Avertissement du système de refroidissement de la batterie hybride. Consultez le manuel du propriétaire.” s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Nettoyez immédiatement la prise d'admission d'air.

Si le véhicule est conduit de manière continue alors que le message d'avertissement est affiché, cela peut provoquer un dysfonctionnement ou une restriction de sortie de la batterie hybride (batterie de traction).

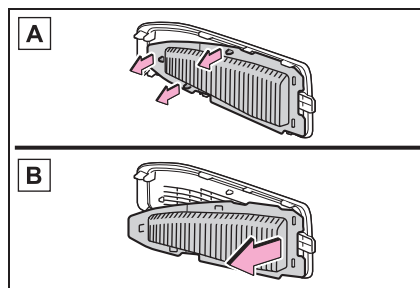
Procédure de nettoyage

- 1 Mettez le contact d'alimentation sur arrêt.
- 2 Retirez le cache de la prise d'admission d'air.



- A Tirez le cache comme indiqué sur l'illustration pour détacher les 7 ergots, en commençant par l'ergot situé dans le coin supérieur droit.
- B Tirez le cache vers l'avant du véhicule pour le retirer.

- 3 Retirez le filtre du cache de la prise d'admission d'air.



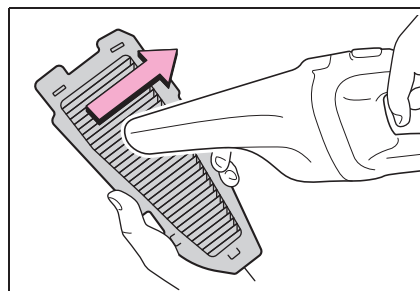
- A Libérez les 3 ergots comme indiqué sur l'illustration.

- B Retirez le filtre du cache.

Si de la poussière s'est accumulée sur le cache de la prise d'admission d'air, retirez la poussière à l'aide d'un aspirateur, etc.

- 4 Éliminez la poussière et le sable du filtre.

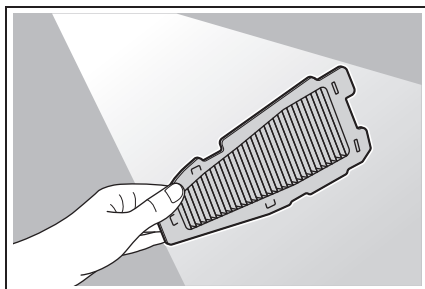
À l'aide d'un aspirateur, etc., absorbez la poussière et le sable du filtre en profilant légèrement la buse le long du pli.



- 5 Tenez le filtre à la lumière et vérifiez s'il n'est pas obstrué.

Si vous ne parvenez pas à éliminer complètement le sable ou la poussière, contactez votre concessionnaire SUZUKI ou un atelier

qualifié.



- 6 Installez le filtre dans sa position d'origine, puis installez le cache de la prise d'admission d'air.
 - Si "Avertissement du système de refroidissement de la batterie hybride. Consultez le manuel du propriétaire." s'affiche sur l'écran multifonctionnel
- 7 Démarrez le système hybride et vérifiez que le message d'avertissement n'est plus affiché.

Il peut être nécessaire de conduire le véhicule avant que le message d'avertissement ne s'affiche à nouveau, puis disparaisse.

Si le message d'avertissement ne disparaît pas au bout d'un certain temps, faites contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

■ **Si la poussière ou le sable sur le filtre ne peuvent pas être enlevés**

Il est recommandé d'utiliser un aspirateur avec des brosses en plastique.

AVERTISSEMENT

■ **Pendant le nettoyage de la prise d'admission d'air**

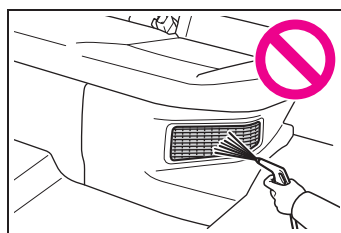
- N'utilisez pas d'eau ou d'autres liquides pour nettoyer la prise d'admission d'air. Si de l'eau est appliquée sur la batterie du système hybride (batterie de traction) ou d'autres composants, un dysfonctionnement ou un incendie peuvent se produire.
- Avant de nettoyer la prise d'admission d'air, veillez à mettre le contact d'alimentation sur arrêt pour arrêter le système hybride.
- Ne mettez pas une main ou une jambe dans la prise d'admission d'air. Si elle est prise dans un ventilateur de refroidissement, ou si elle touche une pièce à haute tension qui entraîne un choc électrique, cela peut entraîner la mort ou des blessures graves.

NOTE

■ **Pendant le nettoyage de la prise d'admission d'air**

N'utilisez pas de pistolet à air comprimé, etc.

De la poussière pourrait être soufflée et provoquer un dysfonctionnement ou une limitation de la sortie de la batterie hybride (batterie de traction).



■ **Pour éviter d'endommager le véhicule**

Respectez les précautions suivantes:

- Ne laissez pas du liquide ou des corps étrangers entrer dans la prise d'admission d'air.



NOTE

- Assurez-vous de réinstaller le filtre et le cache à leur emplacement d'origine après le nettoyage.
- N'installez rien sur la prise d'admission d'air en dehors du filtre exclusivement prévu pour ce véhicule et n'utilisez pas le véhicule lorsque le filtre n'est pas installé.
- **Pour éviter d'endommager le filtre**
Respectez les précautions suivantes.
Si le filtre est endommagé, faites-le remplacer par un filtre neuf chez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.
- N'utilisez pas de pistolet à air comprimé, etc.
- N'appuyez pas fortement un aspirateur, etc. contre le filtre.
- N'utilisez pas de brosse dure, comme une brosse métallique.
- Ne cassez pas le pli du filtre.

Pile de la clé électronique

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée.

Étant donné que la clé peut être endommagée si la procédure suivante n'est pas effectuée correctement, il est recommandé de faire effectuer le remplacement de la pile de la clé par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

■ **Si la pile de la clé électronique est usée**

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- Le système d'accès et de démarrage mains libres et la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionnent pas correctement.
- La plage de fonctionnement est réduite.

Matériel à préparer

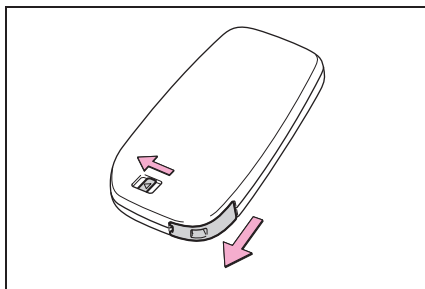
- Tournevis plat
- Petit tournevis plat
- Pile au lithium CR2450

■ **Utilisez une pile au lithium CR2450**

- Ces piles peuvent être achetées chez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié, dans les magasins d'équipements électroménagers ou les boutiques photo.
- Remplacez uniquement par le même modèle ou un modèle équivalent, recommandé par le fabricant.
- Débarrassez-vous des piles usagées conformément à la réglementation locale.

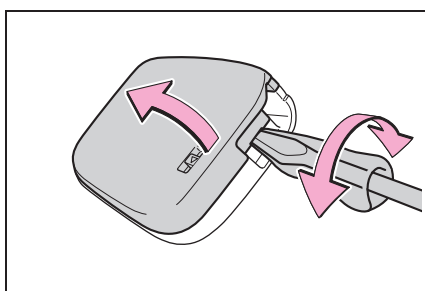
Remplacement de la pile

- 1 Relâchez le verrouillage et retirez la clé mécanique.



- 2 Retirez le cache de la clé.

Pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis plat avec un chiffon.

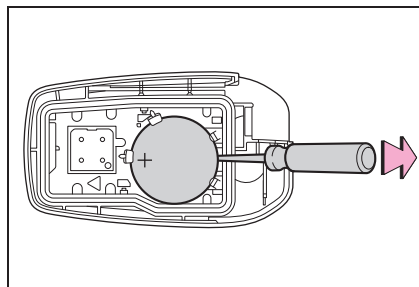




- 3 Retirez la pile usée à l'aide d'un petit tournevis plat.

Lors du retrait du cache, le module de clé électronique peut adhérer au cache et la pile peut ne pas être visible. Dans ce cas, retirez le module de clé électronique afin de retirer la pile.

Insérez une pile neuve, borne "+" orientée

vers le haut.



- 4 Lors de l'installation du cache de clé et de la clé mécanique, installez en effectuant l'étape 2 et l'étape 1 dans le sens inverse.
- 5 Actionnez la commande  ou  et vérifiez que les portes peuvent être verrouillées/déverrouillées.

AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à la batterie

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- N'avez pas la pile. Cela pourrait provoquer des brûlures chimiques.
- La clé électronique est alimentée par une pile bouton. Si une pile est avalée, elle peut causer de graves brûlures chimiques en seulement 2 heures et peut entraîner la mort ou des blessures graves.
- Gardez les piles neuves et retirées hors de portée des enfants.
- Si le couvercle ne peut pas être fermement fermé, cessez d'utiliser la clé électronique et rangez la clé à un endroit que les enfants ne peuvent pas atteindre, puis contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

**AVERTISSEMENT**

- Si vous avalez accidentellement une pile ou si vous mettez une pile dans une partie de votre corps, consultez immédiatement un médecin.
- **Pour éviter l'explosion de la pile ou la fuite de liquide ou de gaz inflammable**
- Remplacez la pile par une pile neuve du même type. Si un mauvais type de pile est utilisé, elle peut exploser.
- N'exposez pas les piles à une pression extrêmement basse due à la haute altitude ou à des températures extrêmement élevées.
- Ne brûlez pas, ne cassez pas et ne découpez pas une pile.

**NOTE**

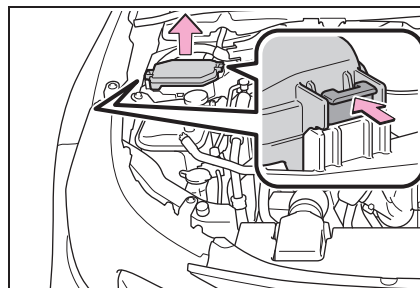
- **Lors du remplacement de la batterie**
Utilisez un tournevis à lame plate de la taille appropriée. L'application d'une force excessive peut déformer ou endommager le cache.
- **Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile**
Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident:
 - Travaillez toujours avec les mains sèches.
L'humidité peut faire rouiller la pile.
 - Ne touchez ou ne déplacez aucun composant interne à la télécommande.
 - Ne pliez pas les bornes de la pile.

Vérification et remplacement des fusibles

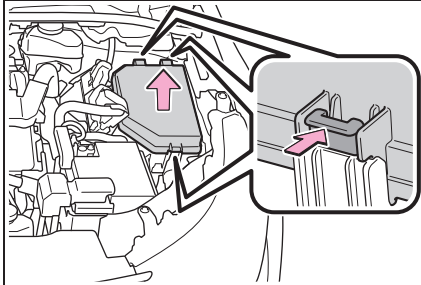
Lorsqu'un composant électrique ne fonctionne pas, un fusible peut avoir grillé. Dans ce cas, vérifiez les fusibles et remplacez si nécessaire.

Vérification et remplacement des fusibles

- 1 Mettez le contact d'alimentation sur arrêt.
 - 2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.
 - ▶ Compartiment moteur: boîte à fusibles de type A
- Appuyez sur les languettes et soulevez le couvercle pour le retirer.



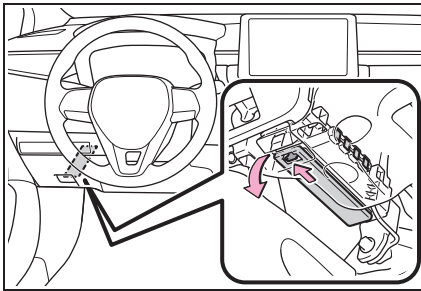
- ▶ Compartiment moteur: boîte à fusibles de type B
- Appuyez sur les languettes et soulevez le couvercle pour le retirer.



- Sous le tableau de bord côté conducteur (véhicules à conduite à gauche)

Retirez le couvercle.

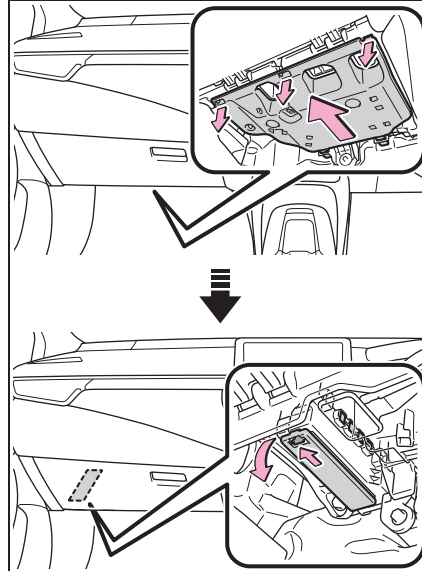
Veillez à appuyer sur l'ergot lors du retrait/de l'installation du couvercle.



- Sous le tableau de bord côté passager (véhicules à conduite à droite)

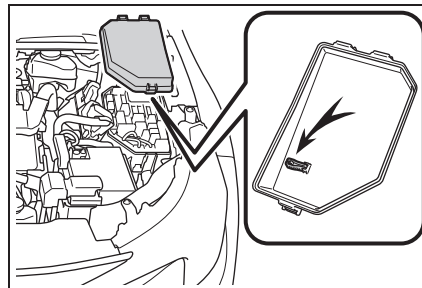
Retirez le cache et retirez ensuite le couvercle.

Veillez à appuyer sur l'ergot lors du retrait/de l'installation du couvercle.



- 3 Retirez le fusible à l'aide de l'extracteur.

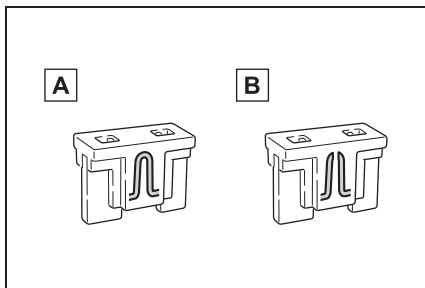
Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés à l'aide de l'extracteur.



- 4 Vérifiez si le fusible est grillé.

Remplacez le fusible grillé par un fusible neuf d'ampérage approprié. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

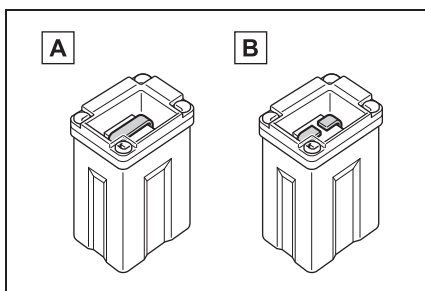
► Type A



A Fusible normal

B Fusible grillé

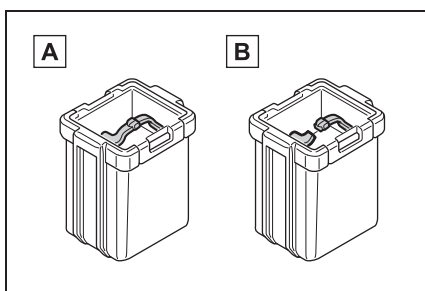
► Type B



A Fusible normal

B Fusible grillé

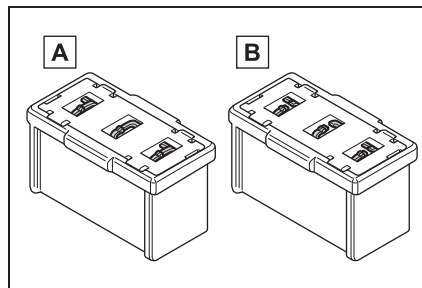
► Type C



A Fusible normal

B Fusible grillé

► Type D



A Fusible normal

B Fusible grillé

■ Après le remplacement d'un fusible

- Lors de l'installation du couvercle, assurez-vous que la languette est solidement installée.
- Si les éclairages ne s'allument pas même après remplacement du fusible, il est possible qu'une ampoule doive être changée. (→P.350)
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

■ En cas de surcharge électrique d'un circuit

Les fusibles sont conçus pour griller, afin de protéger le faisceau de câblage de tout dommage.

■ Lors du remplacement des ampoules

Suzuki recommande d'utiliser des produits d'origine Suzuki, conçus pour ce véhicule. Comme certaines ampoules sont connectées à des circuits conçus pour éviter toute surcharge, les pièces qui ne sont pas d'origine ou les pièces qui ne sont pas conçues pour ce véhicule risquent de ne pas pouvoir être utilisées.

**AVERTISSEMENT**

■ **Pour prévenir tout risque de panne du système et d'incendie du véhicule**

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de cette consigne pourrait provoquer un endommagement du véhicule, et des blessures ou un incendie.

- N'utilisez jamais de fusible d'un ampérage supérieur à l'ampérage indiqué et ne remplacez jamais un fusible par un autre objet.
- Utilisez toujours un fusible d'origine Suzuki ou équivalent. Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation temporaire.
- Ne modifiez pas les fusibles ou les boîtes à fusibles.

**NOTE**

■ **Avant le remplacement des fusibles**

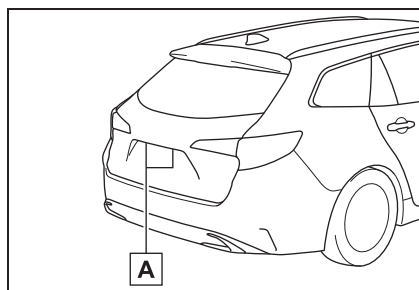
Faites élucider et éliminer la cause de la surcharge électrique par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié dans les meilleurs délais.

Ampoules

Vous pouvez remplacer vous-même les ampoules suivantes. La difficulté de remplacement des ampoules dépend de celles-ci. Comme il existe un risque que les composants soient endommagés, nous vous recommandons de faire effectuer ce remplacement par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

Préparation du remplacement d'une ampoule

Vérifiez la puissance de l'ampoule à remplacer. (→P.420)

Emplacements des ampoules

A Éclairages de plaque d'immatriculation

■ **Ampoules qui doivent être remplacées par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié**

- Phares
- Feux de position avant
- Éclairages de jour
- Clignotants

- Feux antibrouillards avant
- Feux arrière
- Feux de stop
- Feu de recul
- Feu antibrouillard arrière
- Troisième feu stop

■ Ampoules à LED

Les éclairages autres que les éclairages de plaque d'immatriculation sont constitués d'un certain nombre de LED. Si l'une des LED vient à griller, confiez votre véhicule à un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié pour faire remplacer l'ampoule.

■ Accumulation de condensation à l'intérieur de l'optique

Une accumulation temporaire de condensation à l'intérieur de l'optique d'un phare n'indique pas d'anomalie. Contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié pour de plus amples informations dans les situations suivantes:

- Accumulation de grosses gouttes d'eau à l'intérieur de l'optique.
- De l'eau s'est accumulée à l'intérieur du phare.

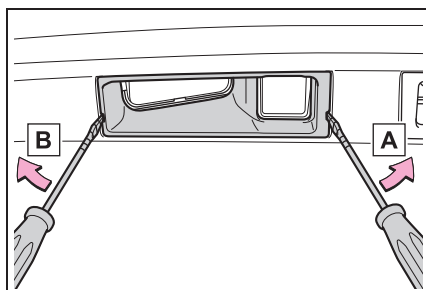
■ Lors du remplacement des ampoules

→P.349

Remplacement des ampoules

■ Éclairages de plaque d'immatriculation

- 1 Retirez le cache.

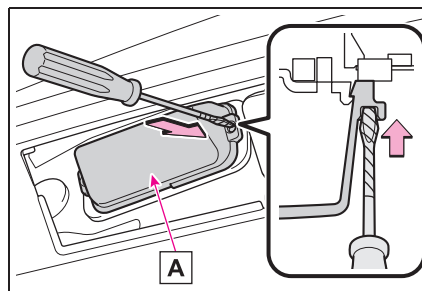


- A Insérez un tournevis plat, etc. dans la fente du côté droit et libérez l'ergot.

- B Insérez un tournevis plat, etc. dans la fente du côté gauche et libérez l'ergot, puis retirez le cache.

Pour éviter d'endommager le véhicule, enveloppez l'extrémité du tournevis de ruban adhésif.

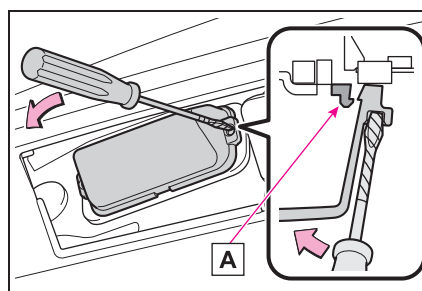
- 2 Insérez un petit tournevis plat, etc. dans l'orifice droit ou gauche de l'optique.



- A Optique

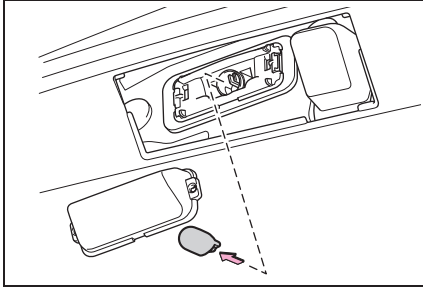
- 3 Retirez l'optique.

Poussez le tournevis latéralement dans le sens de la flèche indiqué sur l'illustration, désengagez le crochet, puis retirez l'optique.

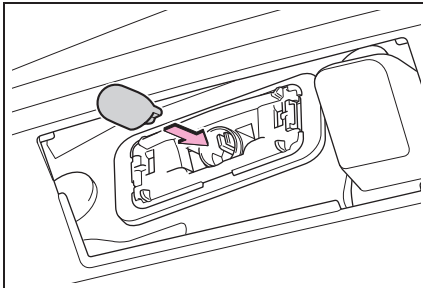


- A Crochet

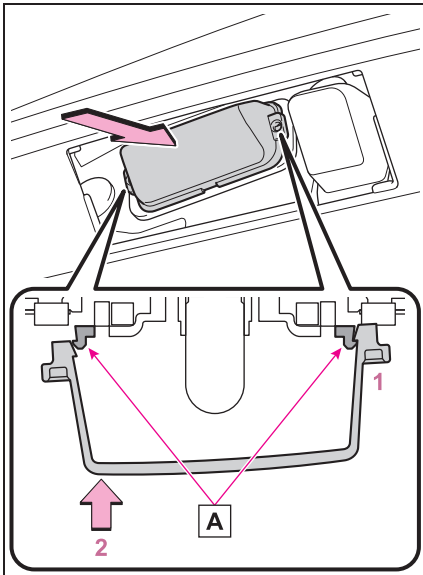
- 4 Retirez l'ampoule.



- 5 Installez une ampoule neuve.



- 6 Installez l'optique.

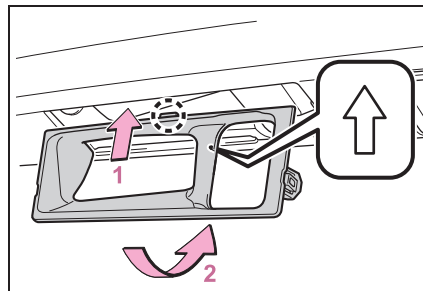


- 1 Installez l'optique dans les crochets droit ou gauche **A**.

- 2 Appuyez sur l'optique pour le mettre en place.

- 7 Après installation, vérifiez que l'optique est correctement installé en tirant doucement dessus.

- 8 Réinstallez le cache.



- 1 En orientant la flèche située à l'intérieur du cache vers le haut, insérez la languette (indiquée par la ligne en pointillés).

- 2 Poussez la partie inférieure du cache dans le sens de la flèche indiqué sur l'illustration pour engager les deux ergots.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Remplacement des ampoules

- Éteignez les éclairages. N'essayez pas de remplacer l'ampoule immédiatement après avoir éteint les feux. Les ampoules deviennent très chaudes et pourraient provoquer des brûlures.
- Ne touchez pas le verre de l'ampoule à mains nues. Lorsqu'il est inévitable de maintenir la partie en verre, utilisez un chiffon propre et sec et maintenez-le pour éviter de mettre de l'humidité et de l'huile sur l'ampoule. De plus, si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber, elle risque d'éclater ou de se fendre.

**AVERTISSEMENT**

● Installez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de dommage provoqué par la chaleur, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur de l'ensemble d'éclairage. Cela pourrait endommager les éclairages ou causer une accumulation de condensation sur l'optique.

■ **Pour éviter tout dommage ou incendie**

Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.

En cas de problème

7

7-1. Informations à connaître

Feux de détresse..... **356**

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence..... **356**

Si le véhicule est piégé par la montée des eaux..... **357**

7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule doit être remorqué **359**

Si vous suspectez un problème **362**

Si un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un avertisseur sonore se déclenche **364**

Si un message d'avertissement s'affiche **374**

En cas de crevaison (sur modèles équipés d'un kit de réparation anti-crevaison de secours) .. **379**

Si vous avez un pneu crevé (modèles avec roue de secours) **389**

Si le système hybride ne démarre pas **399**

Si vous perdez vos clés..... **401**

Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement **401**

Si la batterie 12 V est déchargée **403**

Si votre véhicule surchauffe .. **407**

Si le véhicule est bloqué..... **411**

Feux de détresse

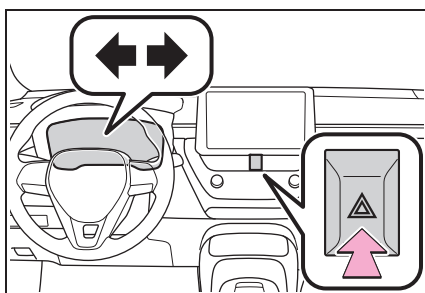
Les feux de détresse servent à prévenir les autres conducteurs lorsque le véhicule doit être arrêté sur la route à cause d'une panne, etc.

Instructions d'utilisation

Appuyez sur la commande.

Tous les clignotants clignotent.

Pour les désactiver, appuyez à nouveau sur la commande.



■ Feux de détresse

- Si les feux de détresse sont utilisés pendant un long moment alors que le système hybride est désactivé (quand le témoin "READY" est éteint), la batterie 12 V risque de se décharger.
- En cas de déploiement (gonflage) de l'un quelconque des airbags SRS ou d'un choc violent arrière, les feux de détresse s'allument automatiquement. Les feux de détresse s'éteignent automatiquement après une activation d'environ 20 minutes. Pour éteindre manuellement les feux de détresse, appuyez sur la commande deux fois. (Les feux de détresse peuvent ne pas s'allumer automatiquement selon la force de l'impact et les conditions de la collision.)

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule:

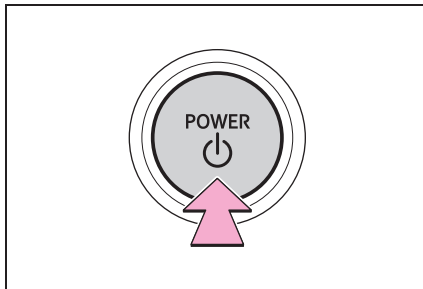
Arrêt du véhicule

- 1 Appuyez de façon constante sur la pédale de frein avec les deux pieds, fermement.

Ne pompez pas sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.

- 2 Placez le levier de vitesses sur N.
 - ▶ Si le levier de vitesses est placé sur N
- 3 Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule en lieu sûr au bord de la route.
- 4 Arrêtez le système hybride.
 - ▶ Si le levier de vitesses ne peut pas être placé sur N
- 3 Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les deux pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.
- 4 Pour arrêter le système hybride, maintenez le contact d'alimentation appuyé pendant au moins 2

secondes de suite, ou appuyez brièvement au moins 3 fois de suite.



- 5 Arrêtez le véhicule en lieu sûr au bord de la route.



AVERTISSEMENT

■ **Si vous devez arrêter le système hybride pendant la marche du véhicule**

La direction n'est plus assistée, ce qui rend plus difficile la manœuvre du volant. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le système hybride.

Si le véhicule est piégé par la montée des eaux

Dans le cas où le véhicule est immergé dans l'eau, restez calme et effectuez ce qui suit.

- Retirez la ceinture de sécurité d'abord.
- Si une porte peut être ouverte, ouvrez la porte et sortez du véhicule.
- Si la porte ne peut pas être ouverte, ouvrez la vitre au moyen de la commande de lève-vitre électrique et sortez du véhicule par la vitre.
- Si la vitre ne peut pas être ouverte au moyen de la commande de lève-vitre électrique, restez calme, attendez que le niveau de l'eau à l'intérieur du véhicule monte jusqu'au point où la pression d'eau à l'intérieur du véhicule soit égale à la pression d'eau à l'extérieur du véhicule, et ouvrez ensuite la porte et sortez du véhicule.



AVERTISSEMENT

■ **À l'aide d'un marteau de secours* pour évacuation d'urgence**

Les vitres latérales avant et les vitres latérales arrière, ainsi que la lunette arrière peuvent être brisées au moyen d'un marteau de secours* utilisé pour les évacuations d'urgence. Un marteau de secours* ne peut toutefois pas briser le pare-brise car celui-ci est fait de verre feuilleté.

*: Contactez un concessionnaire SUZUKI ou un fabricant d'accessoires du marché des pièces de rechange pour plus d'informations concernant le marteau de secours.

**AVERTISSEMENT****■ S'échapper d'un véhicule par la vitre**

Dans certains cas, il est impossible de s'échapper du véhicule par la vitre du fait de la position d'assise, de la morphologie du passager, etc.

Lorsque vous utilisez un marteau de secours, tenez compte de l'emplacement du siège et de la taille de l'ouverture de la vitre afin de vous assurer que l'ouverture est accessible et assez large pour s'échapper.

Si votre véhicule doit être remorqué

Si un remorquage est nécessaire, nous vous recommandons de faire remorquer votre véhicule par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié ou une société de dépannage professionnelle, utilisant une dépanneuse à paniers ou à plateau.

Pour toutes les opérations de remorquage, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces.

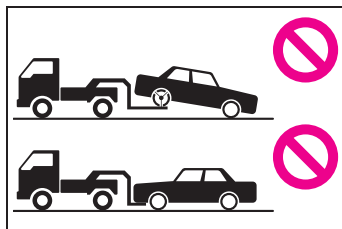


AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors du remorquage du véhicule

Assurez-vous de transporter le véhicule avec les roues avant relevées ou avec les quatre roues ne touchant plus le sol. Si le véhicule est remorqué avec les roues avant en contact avec le sol, la transmission ou ses pièces peuvent être endommagées ou l'électricité générée par le fonctionnement du moteur peut causer un incendie selon la nature du dommage ou du dysfonctionnement.



■ Pendant le remorquage

● Lors d'un remorquage à l'aide de câbles ou de chaînes, évitez les démarrages brusques, etc. qui appliquent une tension excessive aux anneaux de remorquage, aux câbles ou aux chaînes. Les anneaux de remorquage, les câbles ou les chaînes peuvent être endommagés, des débris de pièces cassées peuvent toucher les personnes et causer de graves dommages.

● Ne placez pas le contact d'alimentation sur arrêt. Il est possible que le volant soit verrouillé et ne puisse pas être actionné.

■ Installation des anneaux de remorquage sur le véhicule

Veillez à installer les anneaux de remorquage correctement. S'ils ne sont pas correctement installés, les anneaux de remorquage pourraient se desserrer pendant le remorquage.



NOTE

■ Pour éviter d'endommager le véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à paniers

● Ne remorquez pas le véhicule par l'arrière lorsque le contact d'alimentation est sur arrêt. Le mécanisme d'antivol de direction (sur modèles équipés) n'est pas suffisamment résistant pour maintenir les roues avant en ligne droite.

● Lorsque vous levez le véhicule, vérifiez que la garde au sol est suffisante pour le remorquage du côté opposé à celui levé. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

■ Pour éviter d'endommager le véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à palan

Ne remorquez pas le véhicule au moyen d'une dépanneuse à palan, par l'avant ou par l'arrière.



NOTE

■ **Pour éviter d'endommager le véhicule pendant un remorquage d'urgence**

Ne fixez pas de câbles ou de chaînes sur les composants de la suspension.

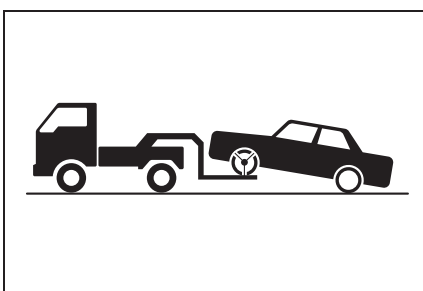
Situations dans lesquelles il est nécessaire de contacter les concessionnaires avant de procéder au remorquage

Les situations suivantes pourraient être le signe d'un problème de transmission. Contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié ou une société de dépannage professionnelle avant le remorquage.

- Le message d'avertissement du système hybride est indiqué sur l'écran multifonctionnel et le véhicule ne bouge pas.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

Remorquage avec une dépanneuse à paniers

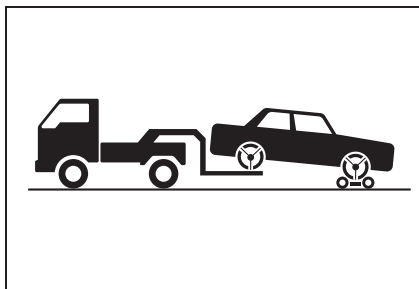
- Par l'avant



Relâchez le frein de stationnement.

Désactivez le mode automatique. (→P.159)

- Par l'arrière



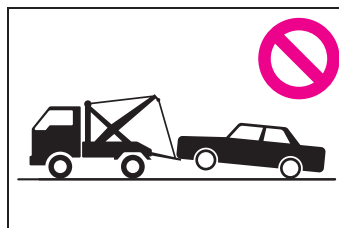
Utilisez un chariot de remorquage sous les roues avant.



NOTE

■ **Remorquage avec une dépanneuse à palan**

Ne remorquez pas avec une dépanneuse à palan, pour éviter tout dommage à la carrosserie.



Utilisation d'une dépanneuse à plateau

Lors de l'utilisation d'une dépanneuse à plateau pour transporter le véhicule, utilisez des sangles d'arrimage de pneus. Reportez-vous au manuel du propriétaire de la dépanneuse à plateau pour la méthode d'arrimage des pneus.

Afin que le véhicule ne bouge pas pendant le transport, serrez le frein de stationnement et placez le contact d'alimentation sur arrêt.



NOTE

■ Utilisation d'une dépanneuse à plateau

Ne tendez pas excessivement les chaînes ou les câbles d'arrimage, au risque d'endommager le véhicule.

Remorquage de secours

Si aucune dépanneuse n'est disponible en cas d'urgence, votre véhicule peut être temporairement remorqué à l'aide de câbles ou de chaînes attaché(e)s aux anneaux de remorquage de secours. Ceci ne doit être tenté que sur des surfaces dures, sur de courtes distances et à une vitesse de moins de 30 km/h (18 mph).

Un conducteur doit rester dans le véhicule afin de diriger le volant et d'actionner les freins. Les roues, le groupe motopropulseur, les essieux, la direction et les freins du véhicule doivent être en bon état.

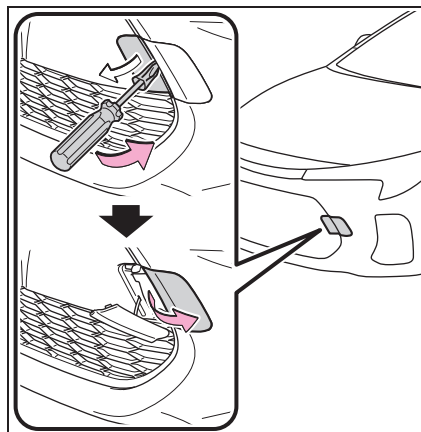
Procédure de remorquage de secours

Pour faire remorquer votre véhicule par un autre véhicule, l'anneau de remorquage doit être installé sur votre véhicule. Installez l'anneau de remorquage en utilisant la procédure suivante.

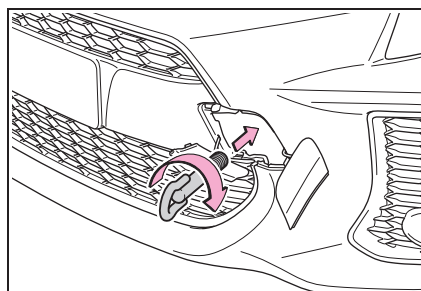
- 1 Sortez la clé à écrou de roue (sur modèles équipés) et l'anneau de remorquage. (→P.380, 390)
- 2 Retirez le cache de l'anneau avec un tournevis plat.

Pour ne pas abîmer la carrosserie, placez un chiffon entre le tournevis et la carrosse-

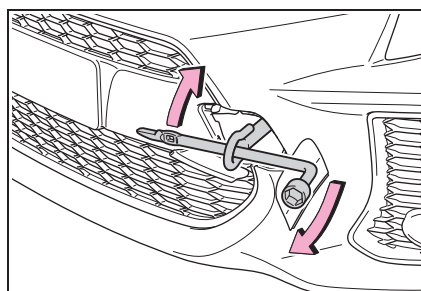
rie, comme indiqué sur l'illustration.



- 3 Insérez l'anneau de remorquage dans l'orifice, puis serrez partiellement à la main.



- 4 Serrez fermement l'anneau de remorquage à l'aide d'une clé à écrou de roue ou d'une barre en métal dur.



- 5 Attachez solidement des câbles ou des chaînes à l'anneau de remorquage.

Prenez soin de ne pas endommager la carrosserie du véhicule.

- 6 Entrez dans le véhicule remorqué et démarrez le système hybride.

Si le système hybride ne démarre pas, mettez le contact d'alimentation sur ON.

- 7 Mettez le levier de vitesses sur N et relâchez le frein de stationnement. Désactivez le mode automatique.

(→P.159)

Lorsque le levier de vitesses est bloqué: →P.157

■ Pendant le remorquage

Lorsque le système hybride est désactivé, la direction et les freins ne sont plus assistés, ce qui rend leur utilisation plus difficile.

■ Clé à écrou de roue

Véhicule sans clé à écrou de roue: La clé pour écrou de roue peut être achetée chez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

Véhicules avec clé pour écrou de roue: La clé pour écrou de roue se trouve dans le compartiment à bagages. (→P.390)

Si vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a probablement besoin d'un réglage ou d'une réparation. Contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié dès que possible.

Symptômes visibles

- Fuites de liquide sous le véhicule. (La formation de gouttelettes d'eau provenant de la climatisation est normale après l'utilisation.)
- Pneus dégonflés ou pneus usés de manière irrégulière
- L'aiguille de la jauge de température du liquide de refroidissement moteur indique en permanence une température supérieure à la normale.

Symptômes audibles

- Changement du bruit émis par l'échappement
- Crissement excessif des pneus en virage
- Bruits anormaux liés aux à la suspension
- Cliquetis ou autres bruits provenant du système hybride

Symptômes fonctionnels

- Le moteur fonctionne avec des ratés, des à-coups ou de manière irrégulière
- Perte de puissance notable
- Le véhicule tire fortement d'un côté

au freinage


- Le véhicule tire fortement d'un côté en cas de conduite sur route plane
- Perte d'efficacité des freins, sensation de pédale spongieuse ou touchant presque le plancher

Si un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un avertisseur sonore se déclenche


Gardez votre calme et effectuez les actions suivantes si un témoin d'avertissement s'allume ou clignote. Si un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, cela ne signifie pas nécessairement que le système correspondant est forcément en panne. Toutefois, si cela continue de se produire, faites contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

Actions à entreprendre en cas d'activation des témoins d'avertissement ou des avertisseurs sonores


■ Témoin d'avertissement du système de freinage (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (Rouge)	Indique que: <ul style="list-style-type: none"> ● Le niveau de liquide de frein est bas; ou ● Le système de freinage est défaillant → Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié. Continuer de conduire le véhicule peut être dangereux.

■ Témoin d'avertissement du système de freinage (avertisseur sonore)


Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (Jaune)	Indique la présence d'un dysfonctionnement dans: <ul style="list-style-type: none"> ● Le système de freinage régénératif; ● Le système de freinage à pilotage électronique; ou ● Le système de frein de stationnement → Faites contrôler le véhicule chez un concessionnaire SUZUKI ou dans un atelier qualifié immédiatement.

■ Témoin d'avertissement de surchauffe du liquide de refroidissement* (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique que la température du liquide de refroidissement est excessivement élevée → Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr. Méthode de manipulation (→P.407)


*: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

■ Témoin d'avertissement de surchauffe du système hybride* (avertisseur sonore)


Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique que la température du système hybride est excessivement élevée → Arrêtez le véhicule en lieu sûr. Méthode de manipulation (→P.407)

*: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

■ Témoin d'avertissement du système de charge


Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le système de charge du véhicule → Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

■ Témoin d'avertissement de pression d'huile moteur insuffisante* (avertisseur sonore)


Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique que la pression d'huile moteur est excessivement basse → Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

*: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.


■ Témoin indicateur de dysfonctionnement (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique la présence d'un dysfonctionnement dans: <ul style="list-style-type: none"> ● Le système hybride; ● Le système de gestion électronique du moteur; ● Le système de commande électronique de l'accélérateur; → Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.


■ **Témoin d'avertissement SRS (avertisseur sonore)**

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique la présence d'un dysfonctionnement dans: <ul style="list-style-type: none"> ● Le système d'airbags SRS; ou ● Le système des prétensionneurs de ceintures de sécurité → Faites contrôler le véhicule chez un concessionnaire SUZUKI ou dans un atelier qualifié immédiatement.

■ **Témoin d'avertissement ABS**



Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique la présence d'un dysfonctionnement dans: <ul style="list-style-type: none"> ● L'ABS; ou ● Le système d'aide au freinage → Faites contrôler le véhicule chez un concessionnaire SUZUKI ou dans un atelier qualifié immédiatement.

■ **Témoin d'avertissement d'utilisation inappropriée de la pédale* (avertisseur sonore)**


Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Lorsqu'un signal sonore retentit:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le système de priorité des freins est défectueux ● Le contrôle conduite-démarrage est défectueux ● Le contrôle conduite-démarrage fonctionne <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.374)</p> <p>Lorsqu'aucun signal sonore ne retentit: Le système de priorité des freins est en fonctionnement. → Relâchez la pédale d'accélérateur et appuyez sur la pédale de frein.</p>

*: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.


■ Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (Rouge) ou  (Jaune)	Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le système EPS (direction assistée électrique) → Faites contrôler le véhicule chez un concessionnaire SUZUKI ou dans un atelier qualifié immédiatement.

■ Témoin d'avertissement de niveau de carburant insuffisant

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique que la quantité restante de carburant est inférieure ou égale à environ 6,4 L (1,7 gal., 1,4 Imp. gal.) → Refaites le plein du véhicule.


■ Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant (avertisseur sonore)*

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Avertit le conducteur et/ou le passager avant qu'ils doivent attacher leur ceinture de sécurité → Attachez la ceinture de sécurité. Si le siège du passager avant est occupé, la ceinture de sécurité du passager avant doit également être attachée pour que le témoin d'avertissement (avertisseur sonore) s'éteigne.

*: Avertisseur sonore de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant:

L'avertisseur sonore de ceinture de sécurité conducteur et passager avant se déclenche pour avertir le conducteur et le passager avant que leur ceinture de sécurité n'est pas attachée. Si la ceinture de sécurité est détachée, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant un certain temps une fois que le véhicule atteint une certaine vitesse.


■ **Témoins de rappel de ceinture de sécurité des passagers arrière (avertisseur sonore)***

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Avertit les passagers arrière qu'ils doivent attacher leur ceinture de sécurité</p> <p>→ Attachez la ceinture de sécurité.</p>


*: Avertisseur sonore de ceinture de sécurité de passager arrière:

L'avertisseur sonore de ceinture de sécurité de passager arrière se déclenche pour avertir le passager arrière que sa ceinture de sécurité n'est pas attachée. Si la ceinture de sécurité est détachée, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant un certain temps une fois que le véhicule atteint une certaine vitesse.


■ **Témoin d'avertissement de pression des pneus**

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Lorsque le témoin s'allume après avoir clignoté pendant environ 1 minute: Dysfonctionnement du système d'avertissement de pression des pneus → Faites contrôler le système par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.</p> <p>Lorsque le témoin s'allume (un signal sonore retentit):</p> <p>Pression de gonflage de pneu basse en raison de causes naturelles → Une fois que la température des pneus a suffisamment baissé, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu et ajustez-la à la valeur spécifiée. (→P.338)</p> <p>Pression de gonflage de pneu basse en raison d'une crevaison → Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et effectuez les actions nécessaires. (→P.372)</p>

■ Témoin OFF du capteur d'aide au stationnement (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 <p>(Clignote) (sur modèles équipés)</p>	<p>Indique la présence d'un dysfonctionnement dans la fonction de capteur d'aide au stationnement</p> <p>→ Faites contrôler le véhicule chez un concessionnaire SUZUKI ou dans un atelier qualifié immédiatement.</p> <p>Indique que le système est temporairement indisponible, probablement en raison du fait que le capteur est couvert de saleté ou de givre, etc.</p> <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.236)</p>


■ Témoin d'avertissement PCS

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 <p>(Clignote ou s'allume)</p>	<p>Signale la présence d'un dysfonctionnement dans le PCS (Système de sécurité de pré-collision).</p> <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.374)</p> <p>Si le système PCS (système de sécurité de pré-collision) ou VSC (contrôle de la stabilité du véhicule) est désactivé, le témoin d'avertissement PCS s'allume.</p> <p>→ P.184</p>


■ Témoin LTA (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 <p>(Orange)</p>	<p>Signale un dysfonctionnement dans le LTA (Aide au suivi de voie).</p> <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.374)</p>


■ Témoin LDA (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 <p>(Orange)</p>	<p>Indique un dysfonctionnement du LDA (Alerte de sortie de voie).</p> <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.374)</p>


■ **Témoin PDA (avertisseur sonore)**

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (Orange)	Indique un dysfonctionnement du PDA (système d'aide à la conduite proactive). → Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.374)


■ **Témoin de régulateur de vitesse actif (signal sonore d'avertissement)**

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (Orange)	Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le régulateur de vitesse à radar dynamique. → Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.374)


■ **Témoin de régulateur de vitesse (signal sonore)**

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (Orange)	Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le régulateur de vitesse. → Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.374)

■ **Témoin de limiteur de vitesse (avertisseur sonore)**


Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (Orange)	Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le limiteur de vitesse. → Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.374)

■ Témoin d'informations d'aide à la conduite


Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Indique que l'un des systèmes peut être en dysfonctionnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● PCS (système de sécurité de pré-collision) ● LDA (alerte de sortie de voie) <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.374)</p> <p>Indique un dysfonctionnement ou une désactivation des systèmes suivants.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● PKSB (frein d'aide au stationnement)* ● BSM (surveillance de l'angle mort)* ● RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)* ● SEA (assistant de sortie du véhicule)* <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.374)</p>

*: Sur modèles équipés


■ Témoin de perte d'adhérence

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Indique la présence d'un dysfonctionnement dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Système VSC; ● Le système TRC; ou ● Le système d'aide au démarrage en côte <p>→ Faites contrôler le véhicule chez un concessionnaire SUZUKI ou dans un atelier qualifié immédiatement.</p>

■ Témoin de frein de stationnement

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (Clignote)	<p>Il est possible que le frein de stationnement soit mal serré ou desserré</p> <p>→ Actionnez la commande de frein de stationnement à nouveau.</p> <p>Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement n'est pas desserré. Si le témoin s'éteint lorsque vous desserrez complètement les freins de stationnement, le système fonctionne normalement.</p>

■ **Témoin d'activation du système d'application des freins**

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 <p>HOLD (Clignote)</p>	<p>Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le système de maintien des freins</p> <p>→ Faites contrôler le véhicule chez un concessionnaire SUZUKI ou dans un atelier qualifié immédiatement.</p>

■ **Avertisseur sonore**

Dans certains cas, il est possible que le signal sonore ne soit pas entendu à cause d'un environnement bruyant ou d'un autre son audio.

■ **Détecteur d'occupation du siège, avertisseur sonore de rappel de ceinture de sécurité du passager avant**

- Si vous posez un bagage sur le siège passager avant, le capteur d'occupation du siège peut déclencher le clignotement du témoin d'avertissement et l'avertisseur sonore, alors que personne n'est assis sur le siège.
- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du témoin d'avertissement.

■ **Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (avertisseur sonore)**

Lorsque le niveau de charge de la batterie 12 V devient insuffisant ou lorsque la tension chute temporairement, le témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique peut s'allumer et l'avertisseur sonore peut se déclencher.

■ **Lorsque le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume**

Contrôlez les pneus pour vérifier si un pneu est crevé.

Si un pneu est crevé: →P.379, 389

Si aucun des pneus n'est crevé:

Placez le contact d'alimentation sur arrêt puis placez-le sur ON. Vérifiez si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume ou clignote.

- ▶ Si le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant 1 minute environ puis reste allumé

Il y a peut-être un dysfonctionnement dans le système d'avertissement de pression des pneus. Faites contrôler le véhicule chez un concessionnaire SUZUKI ou dans un atelier qualifié immédiatement.

- ▶ Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume

- 1 Une fois que la température des pneus a suffisamment baissé, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu et ajustez-la à la valeur spécifiée.
- 2 Si le témoin d'avertissement ne s'éteint pas, même après plusieurs minutes, vérifiez que la pression de gonflage de chaque pneu correspond à la valeur spécifiée et procédez à l'initialisation. (→P.330)

■ **Le témoin d'avertissement de pression des pneus peut s'allumer par suite d'une cause naturelle**

Le témoin d'avertissement de pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression liée à la température. Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneus pour que le témoin d'avertissement s'éteigne (après quelques minutes).

■ **Lorsqu'une roue est remplacée par une roue de secours**

La roue de secours n'est pas équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. Si un pneu vient à crever et est remplacé par la roue de secours, le témoin d'avertissement de pression des pneus reste allumé. Remplacez la roue de secours par la roue remise en état et

corrigez la pression de gonflage des pneus. Le témoin d'avertissement de pression des pneus s'éteint après quelques minutes.

■ **Conditions dans lesquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement**

→P.329



AVERTISSEMENT

■ **Si les témoins d'avertissement du système ABS et du système de freinage restent allumés**

Arrêtez immédiatement votre véhicule dans un endroit sûr et contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

Le véhicule risque de devenir extrêmement instable lors du freinage, et le système ABS peut ne pas fonctionner, ce qui peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Lorsque le témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique s'allume**

Lorsque le témoin s'allume en jaune, l'assistance de la direction assistée est limitée. Lorsque le témoin s'allume en rouge, l'assistance de la direction assistée est perdue et les opérations de manipulation du volant risquent de devenir extrêmement dures.

Lorsque l'actionnement du volant est plus dur que d'habitude, saisissez le volant fermement et exercez plus de force que d'habitude.

■ **Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume**

Prenez soin de respecter les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible. Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.

- Véhicules équipés d'une roue de secours compacte: Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume après que vous avez corrigé la pression de gonflage des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, utilisez la roue de secours et faites réparer le pneu crevé par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

- Véhicules équipés d'un kit de réparation anti-crevaisin de secours: Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume après que vous avez corrigé la pression de gonflage des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, réparez le pneu crevé à l'aide du kit de réparation anti-crevaisin de secours.

- Évitez toute manœuvre ou freinage brusque.
En cas de détérioration des pneus du véhicule, vous risquez de perdre le contrôle de la direction ou du freinage.

■ **Si un éclatement du pneu ou une fuite d'air soudaine se produit**

Il peut arriver que le système d'avertissement de pression des pneus ne s'active pas tout de suite.



NOTE

■ **Pour vous assurer que le système d'avertissement de pression des pneus fonctionne correctement**

N'installez pas de pneus de spécifications ou de fabricants différents, car le système d'avertissement de pression des pneus pourrait ne pas fonctionner correctement.

Si un message d'avertissement s'affiche

L'écran multifonctionnel affiche les avertissements concernant les dysfonctionnements des systèmes ou les opérations effectuées de manière incorrecte et des messages indiquant la nécessité d'effectuer un entretien. Lorsqu'un message s'affiche, appliquez la mesure corrective correspondante au message.

Si un message d'avertissement s'affiche à nouveau après avoir effectué les actions appropriées, contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

En outre, si un témoin d'avertissement s'allume ou clignote pendant l'affichage d'un message d'avertissement, appliquez la mesure corrective correspondante au témoin d'avertissement. (→P.364)

■ Messages d'avertissement

Les messages d'avertissement expliqués ci-dessous peuvent différer des messages réels en fonction des conditions de fonctionnement et des spécifications du véhicule.

■ Avertisseur sonore

Un signal sonore retentit lorsqu'un message s'affiche.

Le signal sonore peut ne pas être audible si le véhicule se trouve dans un environnement bruyant ou si le volume du système audio est élevé.

■ Si "Niveau d'huile moteur bas. Ajouter ou vidanger." s'affiche

Le niveau d'huile moteur est bas. Vérifiez le niveau de l'huile moteur et faites l'appoint si

nécessaire.

Ce message peut apparaître si le véhicule est arrêté dans une pente. Déplacez le véhicule vers une surface de niveau et vérifiez que le message disparaît.

■ Si "Système hybride arrêté. Assistance de direction faible." s'affiche

Ce message s'affiche si le système hybride est arrêté pendant la conduite.

Lorsque l'actionnement du volant est plus dur que d'habitude, saisissez le volant fermement et exercez plus de force que d'habitude.

■ Si "Surchauffe du système hybride Puissance de sortie réduite" s'affiche

Ce message peut s'afficher lors d'une conduite dans des conditions difficiles. (Par exemple lorsque vous montez une longue pente raide.)

Méthode de manipulation: →P.407

■ Si "Bat tract doit être protégée Éviter d'utiliser la position N" s'affiche

Ce message peut être affiché lorsque le levier de vitesses est sur N.

Comme la batterie du système hybride (batterie de traction) ne peut pas être chargée lorsque le levier de vitesses est sur N, déplacez le levier de vitesses sur P lorsque le véhicule est à l'arrêt.

■ Si "Bat tract doit être protégée Passer en P pour redém" s'affiche

Ce message est affiché lorsque la charge de la batterie du système hybride (batterie de traction) est devenue extrêmement faible car le levier de vitesses a été laissé sur la position N pendant un certain temps.

Lorsque vous utilisez le véhicule, passez sur P redémarrez le système hybride.

■ Si "Lever sur N. Relâchez accélérateur avant de changer vitesse." s'affiche

Vous avez appuyé sur la pédale d'accélérateur alors que le levier de vitesses est sur N. Relâchez la pédale d'accélérateur et mettez le levier de vitesses sur D ou R.

■ Si "Passez en P avant de quitter le véhicule." s'affiche

Ce message s'affiche lorsque la porte du conducteur est ouverte sans placer le contact d'alimentation sur arrêt avec le levier de

vitesses sur une position autre que P. Mettez le levier de vitesses sur P.

■ **Si “Action. frein avec véhic. arrêté. Surch. possible syst. hybr.” s'affiche**

Le message peut être affiché lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur pour maintenir le véhicule lorsque celui-ci est arrêté sur une déclivité, etc. Le système hybride peut surchauffer. Relâchez la pédale d'accélérateur et appuyez sur la pédale de frein.

■ **Si “Coupure automatique de l'alimentation pour préserver la batterie” s'affiche**

L'alimentation a été coupée à cause de la fonction de coupure automatique. Au prochain démarrage du système hybride, faites fonctionner le système hybride pendant environ 5 minutes pour recharger la batterie 12 V.





■ **Si “Panne des phares. Consultez votre concessionnaire.” s'affiche**


Les systèmes suivants peuvent être défectueux. Faites contrôler le véhicule chez un concessionnaire SUZUKI ou dans un atelier qualifié immédiatement.

- Le système de phares à LED
- AHB (feux de route automatiques)

■ **Si “Panne du système Voir votre concessionnaire” s'affiche**

Indique que l'un des systèmes est désactivé.

- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LDA (alerte de sortie de voie)
- LTA (aide au suivi de voie)
- AHB (feux de route automatiques)
- Régulateur de vitesse actif
- Limiteur de vitesse
-  RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)
-  PDA (aide à la conduite proactive)
-  BSM (surveillance de l'angle mort) (sur modèles équipés)
-  RCTA (avertissement de trafic transversal arrière) (sur modèles équipés)

-  SEA (assistant de sortie du véhicule) (sur modèles équipés)


- Capteur d'aide au stationnement (sur modèles équipés)
- PKSB (freinage de l'aide au stationnement) (sur modèles équipés)


Faites contrôler le véhicule chez un concessionnaire SUZUKI ou dans un atelier qualifié immédiatement.


■ **Si “Système arrêté Voir manuel utilisateur” s'affiche**


Indique que l'un des systèmes est désactivé.


- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LDA (alerte de sortie de voie)
- LTA (aide au suivi de voie)
- AHB (feux de route automatiques)
- Régulateur de vitesse actif
- Limiteur de vitesse

-  RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)

-  PDA (aide à la conduite proactive)

-  BSM (surveillance de l'angle mort) (sur modèles équipés)

-  RCTA (avertissement de trafic transversal arrière) (sur modèles équipés)

-  SEA (assistant de sortie du véhicule) (sur modèles équipés)

- Capteur d'aide au stationnement (sur modèles équipés)

- PKSB (freinage de l'aide au stationnement) (sur modèles équipés)

Suivez les méthodes de correction suivantes.

- Vérifiez la tension de la batterie
- Vérifiez si les capteurs du système Safety Sense sont couverts de corps étrangers. Retirez-les le cas échéant. (→P.179)
- Vérifiez si des corps étrangers recouvrent les capteurs du BSM (surveillance de l'angle mort), du RCTA (avertissement de trafic transversal arrière) et du SEA (assis-

tant de sortie du véhicule). Retirez-les le cas échéant. (→P.231, 259)

- Vérifiez si les capteurs du capteur d'aide au stationnement et du PKSB (frein de l'aide au stationnement) sont couverts de corps étrangers. Retirez-les le cas échéant. (→P.234)


Indique que les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement. (→P.182, 233, 236, 244, 261)


Lorsque les problèmes sont résolus et que les capteurs sont opérationnels, cette indication peut disparaître d'elle-même.

■ Si “Système arrêté Visibilité faible caméra avant Voir manuel utilisateur” s'affiche

Indique que l'un des systèmes est désactivé.

- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LDA (alerte de sortie de voie)
- LTA (aide au suivi de voie)
- AHB (feux de route automatiques)
- Régulateur de vitesse actif
- Limiteur de vitesse

-  RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)

-  PDA (aide à la conduite proactive)

Suivez les méthodes de correction suivantes.

- À l'aide des essuie-glaces, enlevez la saleté ou les corps étrangers du pare-brise.
- À l'aide du système de climatisation, débarrassez le pare-brise.
- Fermez le capot, enlevez les autocollants, etc. pour éliminer l'obstruction devant la caméra frontale.


■ Si “Système arrêté Caméra avant hors plage de temp Attendre que la temp soit normale” s'affiche


Indique que l'un des systèmes est désactivé.

- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LDA (alerte de sortie de voie)
- LTA (aide au suivi de voie)
- AHB (feux de route automatiques)

- Régulateur de vitesse actif

- Limiteur de vitesse

-  RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)

-  PDA (aide à la conduite proactive)

Suivez les méthodes de correction suivantes.

- Si la caméra avant est chaude, par exemple après que le véhicule a été stationné au soleil, utilisez le système de climatisation pour faire baisser la température autour de la caméra avant
- Si un pare-soleil a été utilisé lorsque le véhicule était stationné, selon son type, la lumière du soleil réfléchi par la surface du pare-soleil peut entraîner une hausse excessive de la température de la caméra avant
- Si la caméra avant est froide, par exemple après que le véhicule a été stationné dans un environnement extrêmement froid, utilisez le système de climatisation pour augmenter la température autour de la caméra avant

■ Si “Système arrêté Capteur radar avant encrassé Nettoyer capteur de radar” s'affiche

Indique que l'un des systèmes est désactivé.

- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LDA (alerte de sortie de voie)
- LTA (aide au suivi de voie)
- AHB (feux de route automatiques)
- Régulateur de vitesse actif
- Limiteur de vitesse

Suivez les méthodes de correction suivantes.

- Vérifiez si des corps étrangers sont attachés au capteur radar ou au couvercle du capteur radar et nettoyez-les si nécessaire (→P.179)
- Ce message peut s'afficher lors de la conduite dans une zone ouverte avec peu de véhicules ou de structures à proximité, tel qu'un désert, des prairies, des banlieues, etc.

Vous pouvez faire disparaître le message en

conduisant le véhicule dans une zone avec des structures, véhicules, etc. à proximité.

■ **Si “Système arrêté Capteur radar av hors plage de temp Attendre que la temp soit normale” s’affiche**

Indique que l'un des systèmes est désactivé.

- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LDA (alerte de sortie de voie)
- LTA (aide au suivi de voie)
- AHB (feux de route automatiques)
- Régulateur de vitesse actif
- Limiteur de vitesse

Suivez les méthodes de correction suivantes.

La température du capteur radar est en dehors de la plage de fonctionnement. Attendre que la température soit adéquate.

■ **Si “Système arrêté Radar avant en auto-calibrage Voir manuel utilisateur” s’affiche**

Indique que l'un des systèmes est désactivé.

- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LDA (alerte de sortie de voie)
- LTA (aide au suivi de voie)
- AHB (feux de route automatiques)
- Régulateur de vitesse actif
- Limiteur de vitesse

Suivez les méthodes de correction suivantes.

- Vérifiez si des corps étrangers sont attachés au capteur radar ou au couvercle du capteur radar et nettoyez-les si nécessaire (→P.179)
- Le capteur radar peut être mal aligné et est réglé automatiquement pendant la conduite. Continuez de rouler pendant un moment.

■ **Si “Régulateur de vitesse indisponible Voir manuel utilisateur” s’affiche**

Indique que l'un des systèmes est désactivé.

- Régulateur de vitesse actif
- Régulateur de vitesse

Un message s'affiche lorsque la commande d'aide à la conduite est enfoncé de manière répétitive.

Appuyez brièvement et fermement sur la commande d'aide à la conduite.

■ **Si “Limiteur vitesse indisponible Voir manuel utilisateur” s’affiche**

Ce message peut être affiché lorsque la position de changement de vitesse est sur R.

Déplacez la position de changement de vitesse sur D.

Un message s'affiche lorsque la commande d'aide à la conduite est enfoncé de manière répétitive.

Appuyez brièvement et fermement sur la commande d'aide à la conduite.

■ **Si “Vidange huile à prévoir bientôt” s’affiche**

Indique que selon le programme d'entretien, l'huile moteur doit être changée.

Vérifiez l'huile moteur et faites la vidange si nécessaire. Après la vidange de l'huile moteur, veillez à réinitialiser le message. (→P.321)

■ **Si “Entretien de l'huile requis” s’affiche**

Indique que l'huile moteur doit être changée.

Faites contrôler et changer l'huile moteur et le filtre à huile votre concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié immédiatement. Après la vidange de l'huile moteur, veillez à réinitialiser le message. (→P.321)

■ **Si un message indiquant la nécessité de vous rendre chez votre concessionnaire s’affiche**

Le système ou la pièce indiquée sur l'écran multifonctionnel sont défectueux. Faites contrôler le véhicule chez un concessionnaire SUZUKI ou dans un atelier qualifié immédiatement.

■ **Si un message indiquant la nécessité de se reporter au Manuel du propriétaire s’affiche**

- Si “Temp. liquide refroid. élevée” s'affiche, suivez les instructions en conséquence. (→P.407)
- Si “Filtre d'échappement rempli. Voir le manuel du propriétaire.” s'affiche, suivez les instructions en conséquence. (→P.263)
- Si certains des messages suivants s'affichent sur l'écran multifonctionnel, cela

- peut indiquer un dysfonctionnement. Faites contrôler le véhicule chez un concessionnaire SUZUKI ou dans un atelier qualifié immédiatement.
- “Dysfonction. système d'ouverture/ démarrage intelligent”
 - “Panne du système hybride.”
 - “Vérifiez le moteur.”
 - “Panne du système de batterie de traction”
 - “Panne du système d'accélérateur.”
- Si certains des messages suivants s'affichent sur l'écran multifonctionnel, cela peut indiquer un dysfonctionnement. Arrêtez immédiatement le véhicule et contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.
 - “Puissance de freinage faible”
 - “Dysfonction. syst. de charge”
 - “Press. huile faible”
 - Si certains des messages suivants apparaissent sur l'écran multifonctionnel, le véhicule peut être à court de carburant. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et, si le niveau de carburant est bas, réapprovisionnez le véhicule en carburant. (→P.73)
 - “Système hybride arrêté”
 - “Moteur arrêté”
 - Si “Avertissement du système de refroidissement de la batterie hybride. Consultez le manuel du propriétaire.” est indiqué, les filtres peuvent être encrassés, les prises d'admission d'air peuvent être obstruées, ou il peut y avoir un espace au niveau de la conduite. Par conséquent, effectuez la procédure correctrice suivante.
 - Nettoyage des prises d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction) P.342

Si le message d'avertissement s'affiche même si les aérateurs sont nettoyés, faites immédiatement contrôler votre véhicule par votre concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.



NOTE

■ Si “Alimentation des commandes clim. temporairement limitée pour charger la batterie.” s'affiche fréquemment

Un éventuel dysfonctionnement se produit au niveau du circuit de charge ou la batterie 12 V est en train de se détériorer. Faites contrôler le véhicule chez un concessionnaire SUZUKI ou dans un atelier qualifié immédiatement.

■ Si “Mainten. de la batterie traction requise chez le concessionnaire” est affiché

Un contrôle ou le remplacement de la batterie du système hybride (batterie de traction) est prévu. Faites contrôler le véhicule chez un concessionnaire SUZUKI ou dans un atelier qualifié immédiatement.

- Si vous continuez de conduire le véhicule sans faire contrôler la batterie du système hybride (batterie de traction), le système hybride ne démarre pas.
- Si le système hybride ne démarre pas, contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié immédiatement.

En cas de crevaison (sur modèles équipés d'un kit de réparation anti-crevaison de secours)

Votre véhicule n'est pas équipé d'une roue de secours, mais il est équipé d'un kit de réparation anti-crevaison de secours.

Une crevaison causée par un clou ou une vis plantés dans la bande de roulement du pneu peut être réparée provisoirement en utilisant le kit de réparation anti-crevaison de secours. (Le kit contient une bouteille de gel anti-crevaison. Le gel anti-crevaison ne peut être utilisé qu'une fois pour réparer temporairement un pneu sans ôter le clou ou la vis du pneu.) En fonction des dommages, ce kit ne peut pas être utilisé pour réparer le pneu. (→P.379)

Après avoir réparé temporairement le pneu avec le kit, faites réparer ou remplacer le pneu par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié. Les réparations effectuées à l'aide du kit de réparation anti-crevaison de secours sont uniquement des mesures temporaires. Faites réparer ou remplacer le pneu dès que possible.

⚠ AVERTISSEMENT

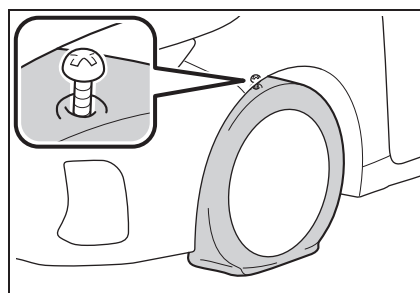
■ En cas de crevaison

Ne continuez pas à rouler avec un pneu crevé.
Conduire même une courte distance avec un pneu crevé peut endommager le pneu et la roue de manière irréparable, ce qui peut provoquer un accident.

Avant de réparer le pneu

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr, sur un sol dur, bien à plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Placez le levier de vitesses sur P.
- Arrêtez le système hybride.
- Allumez les feux de détresse.
- Déterminez le degré d'endommagement du pneu.

Ne retirez pas le clou ou la vis du pneu. Le fait de retirer l'objet risque d'agrandir le trou et de rendre la réparation de secours avec le kit de réparation impossible.



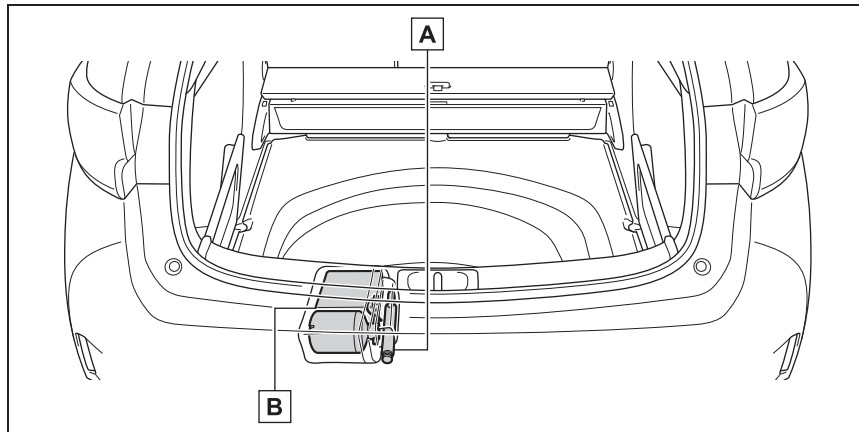
■ Un pneu crevé qui ne peut pas être réparé à l'aide du kit de réparation anti-crevaison de secours

Dans les cas suivants, le pneu ne peut pas être réparé avec le kit de réparation anti-crevaison de secours. Contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

- Lorsque le pneu est endommagé par suite d'avoir roulé avec une pression d'air insuf-

- fisante
- Lorsque le pneu est entaillé ou endommagé ailleurs que sur la bande de roulement, sur le flanc par exemple
 - Lorsque le pneu est visiblement sorti de la jante
 - Lorsque la bande de roulement est coupée ou endommagée sur une longueur de 4 mm (0,16 in.) ou plus
 - Lorsque la jante est abîmée
 - Lorsque deux pneus ou plus sont crevés
 - Lorsque plus de 2 objets pointus, tels que des clous ou des vis sont plantés dans la bande de roulement d'un même pneu
 - Lorsque le gel anti-crevaisin est arrivé à péremption

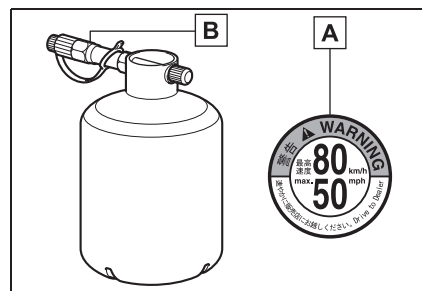
Emplacement du kit de réparation anti-crevaisin de secours et des outils



- A** Anneau de remorquage
- B** Kit de réparation anti-crevaisin de secours

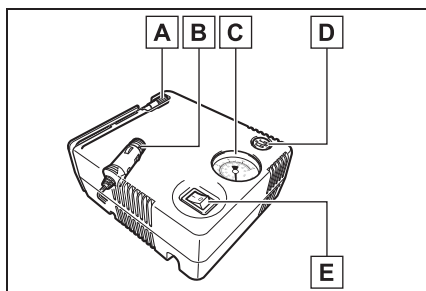
Composants du kit de réparation anti-crevaisin de secours

- ▶ Bouteille



- A** Autocollant
- B** Buse

► Compresseur



- A** Flexible
- B** Fiche d'alimentation
- C** Manomètre d'air
- D** Bouton de décharge de pression
- E** Commande du compresseur

■ Remarque sur la vérification du kit de réparation anti-crevaison de secours

Vérifiez de temps en temps la date d'expiration du gel anti-crevaison.

La date d'expiration est indiquée sur la bouteille. N'utilisez pas de gel anti-crevaison dont la date de péremption a déjà expiré. Sinon, les réparations effectuées à l'aide du kit de réparation anti-crevaison de secours risquent de ne pas être correctement réalisées.

■ Kit de réparation anti-crevaison de secours

- Le kit de réparation anti-crevaison de secours permet de remplir le pneu d'air.
- La durée de vie du gel anti-crevaison est limitée. La date de péremption est indiquée sur la bouteille. Le gel anti-crevaison doit être remplacé avant la date de péremption. Contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié pour le remplacement.
- Le gel anti-crevaison du kit de réparation anti-crevaison de secours ne peut être utilisé qu'une seule fois pour réparer temporairement un seul pneu. Si vous avez utilisé le gel anti-crevaison et avez besoin de le remplacer, achetez-en un nouveau auprès d'un concessionnaire SUZUKI ou

d'un atelier qualifié. Le compresseur est réutilisable.

- Le gel anti-crevaison peut être utilisé lorsque la température extérieure est comprise entre -30°C (-22°F) et 60°C (140°F).
- Le kit est exclusivement conçu pour les pneus de dimensions et de type montés d'origine sur votre véhicule. Ne l'utilisez pas pour des pneus d'une taille différente de celle des pneus d'origine ou pour d'autres fins.
- Si vous avez du gel anti-crevaison sur vos vêtements, ceux-ci risquent d'être tachés.
- Si le gel anti-crevaison entre en contact avec la jante ou la carrosserie du véhicule et n'est pas nettoyé immédiatement, il peut laisser une tache définitive. Essayez immédiatement tout écoulement de gel anti-crevaison à l'aide d'un chiffon humide.
- Pendant l'utilisation du kit de réparation, un puissant bruit de fonctionnement est produit. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.
- Ne l'utilisez pas pour contrôler ou corriger la pression des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

- Rangez le kit de réparation dans le compartiment à bagages. Des blessures peuvent en résulter en cas d'accident ou de freinage brusque.
- Le kit de réparation est conçu exclusivement pour votre véhicule. N'utilisez pas le kit de réparation sur d'autres véhicules, car cela pourrait causer un accident pouvant entraîner la mort ou de graves blessures.
- N'utilisez pas le kit de réparation pour des pneus de dimensions différentes de celles des pneus d'origine, ou pour d'autres fins. Si la réparation des pneus n'est pas complète, cela peut provoquer un accident grave, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

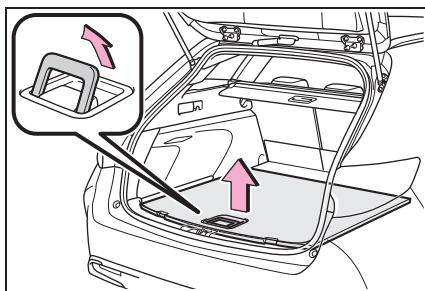
**AVERTISSEMENT**

■ **Précautions relatives à l'utilisation du gel anti-crevaisson**

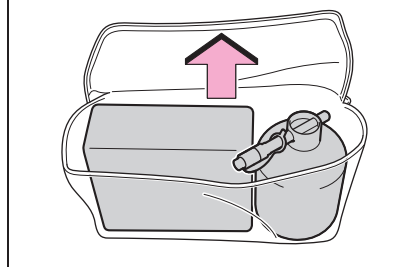
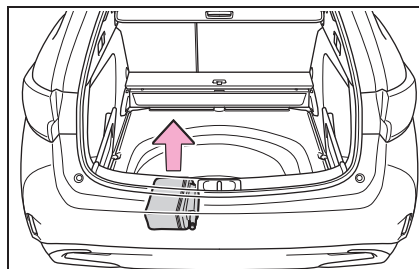
- L'ingestion de gel anti-crevaisson est dangereuse pour la santé. En cas d'ingestion de gel anti-crevaisson, buvez autant d'eau que possible puis consultez immédiatement un médecin.
- En cas de contact du gel anti-crevaisson avec les yeux ou la peau, éliminez le produit à l'eau immédiatement. Si une gêne persiste, consultez un médecin.

Retrait du kit de réparation anti-crevaisson de secours

- 1 Levez la poignée du couvre-plancher et retirez ensuite le couvre-plancher.



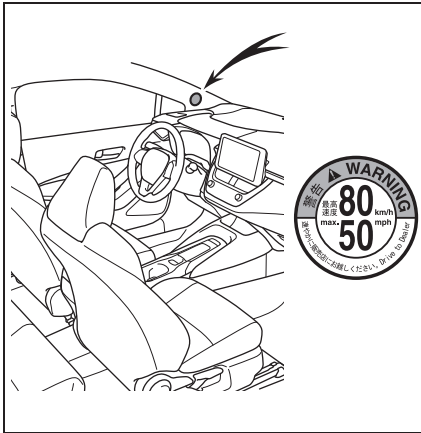
- 2 Sortez le kit de réparation anti-crevaisson de secours.



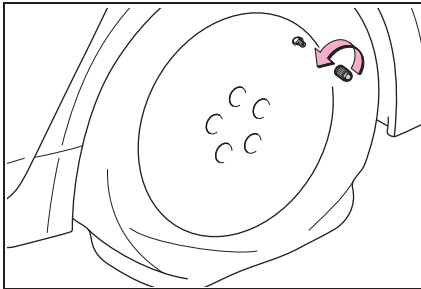
Méthode de réparation de secours

- 1 Sortez le kit de réparation du sac.
- 2 Collez l'autocollant fourni avec le kit de réparation anti-crevaisson à un

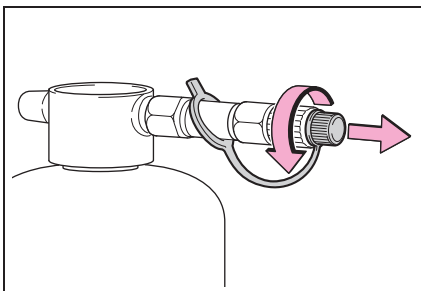
endroit visible depuis le siège conducteur.



- 3** Retirez le capuchon de la valve du pneu crevé.



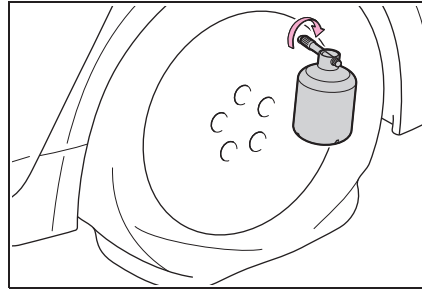
- 4** Retirez le bouchon de la buse.



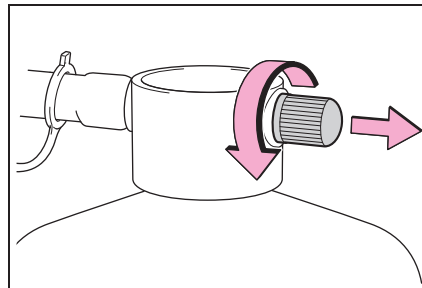
- 5** Raccordez la buse à la valve.

Vissez l'embout de la buse au maximum dans le sens des aiguilles d'une montre. La bouteille doit être suspendue à la verti-

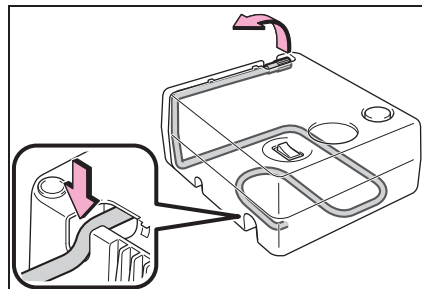
cale sans contact avec le sol. Si la bouteille n'est pas suspendue verticalement, déplacez le véhicule de façon à ce que la valve du pneu se trouve au bon endroit.



- 6** Retirez le bouchon de la bouteille.



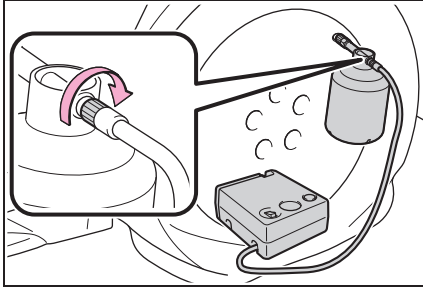
- 7** Tirez le flexible du compresseur.



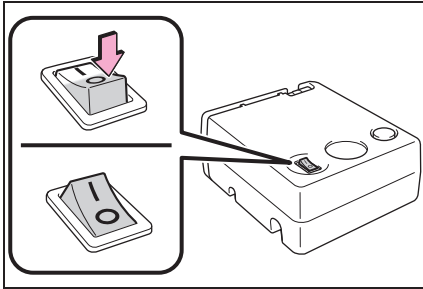
- 8** Connectez la bouteille au compresseur.

Vissez l'embout de la buse au maximum

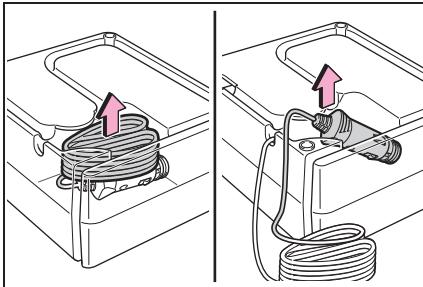
dans le sens des aiguilles d'une montre.



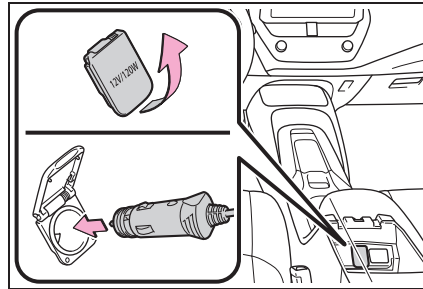
9 Assurez-vous que la commande du compresseur est sur O (arrêt).



10 Retirez la fiche d'alimentation du compresseur.

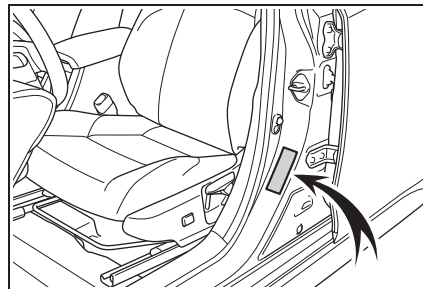


11 Branchez la fiche d'alimentation sur la prise d'alimentation. (→P.295)



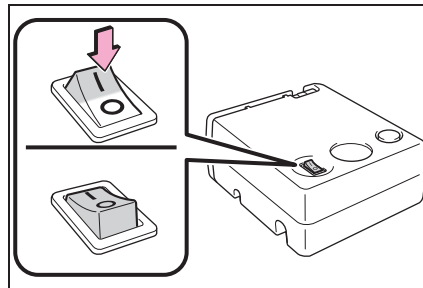
12 Vérifiez la pression de gonflage des pneus spécifiée.

La pression de gonflage des pneus spécifiée est indiquée sur l'étiquette comme indiqué sur l'illustration. (→P.420)

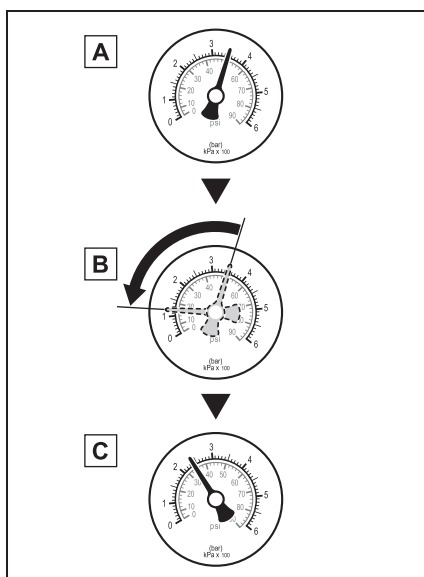


13 Démarrez le système hybride.

14 Pour injecter le gel anti-crevaison et gonfler le pneu, mettez la commande du compresseur sur I (marche).



15 Gonflez le pneu jusqu'à obtenir la pression d'air spécifiée.



A Le gel anti-crevaison est injecté et la pression monte avant de progressivement diminuer.

B Le manomètre n'indique la pression de gonflage effective du pneu qu'environ 1 minute (5 minutes par temps froid) après la mise de la commande sur **I** (marche).

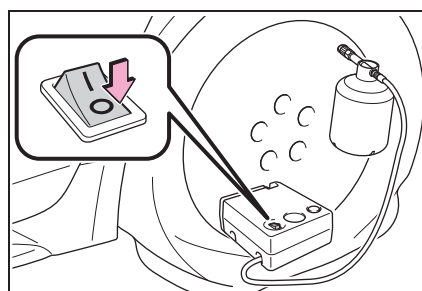
C Gonflez le pneu jusqu'à obtenir la pression spécifiée.

- Si la pression de gonflage du pneu est toujours inférieure à la pression spécifiée après 35 minutes de gonflage avec la commande sur **I** (marche), cela signifie que le pneu est trop endommagé pour être réparé. Mettez la commande du compresseur sur **O** (arrêt) et contactez un concessionnaire

SUZUKI ou un atelier qualifié.

- Si la pression de gonflage du pneu excède la pression spécifiée, dégonflez le pneu jusqu'à obtention de la pression spécifiée. (→P.387, 420)

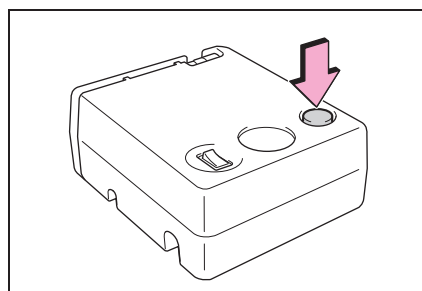
16 Mettez la commande du compresseur sur **O** (arrêt).



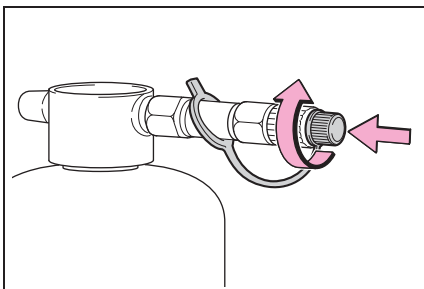
17 Débranchez la buse de la valve puis débranchez la fiche d'alimentation de la prise d'alimentation.

Le gel anti-crevaison peut fuir légèrement au débranchement du flexible.

18 Appuyez sur le bouton pour relâcher la pression de la bouteille.



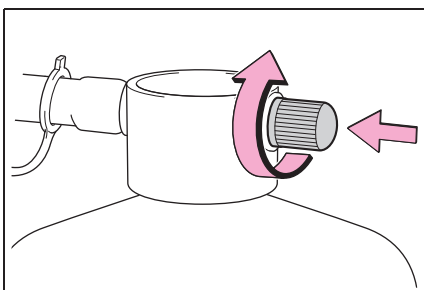
19 Fixez le bouchon sur la buse.



20 Remettez le capuchon de la valve sur pneu réparé.

21 Débranchez le flexible de la bouteille et fixez le bouchon sur la bouteille.

Placez la bouteille dans le sac d'origine.

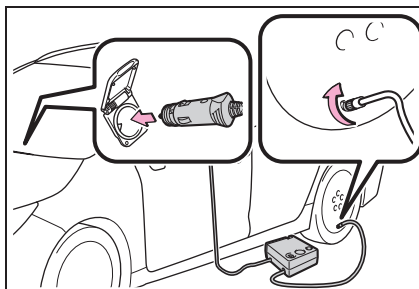


22 Rangez provisoirement la bouteille et le compresseur dans le compartiment à bagages.

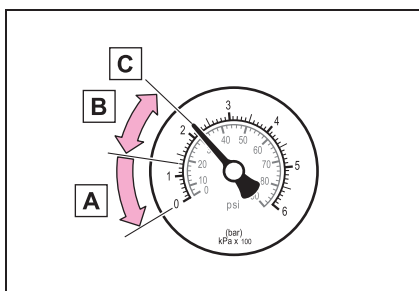
23 Pour permettre au gel anti-crevaison de se répartir uniformément à l'intérieur du pneu, reprenez immédiatement la route et roulez prudemment sur une distance de 5 km (3 miles) environ, à moins de 80 km/h (50 mph).

24 Après avoir roulé 5 km (3 miles) environ, garez le véhicule en lieu

sûr, sur une surface dure et plane, et branchez le compresseur.



25 Vérifiez la pression de gonflage des pneus.



A Si la pression de gonflage des pneus est inférieure à 130 kPa (1,3 kgf/cm² ou bar, 19 psi): La crevaison ne peut pas être réparée. Contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

B Si la pression de gonflage des pneus est supérieure ou égale à 130 kPa (1,3 kgf/cm² ou bar, 19 psi), mais inférieure à la pression spécifiée: Passez à l'étape 26.

C Si la pression de gonflage des pneus est conforme à la pression d'air spécifiée (→P.420): Passez à l'étape 27.

26 Mettez la commande du compresseur sur **I** (marche) pour gonfler le pneu jusqu'à obtenir la pression d'air spécifiée. Roulez sur environ 5 km (3 miles) puis passez à l'étape **24**.

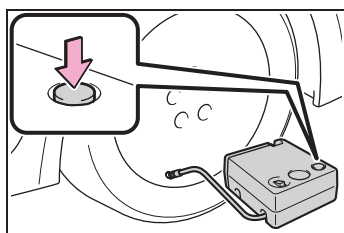
27 Placez le compresseur dans le sac d'origine et rangez le kit de réparation dans le compartiment à bagages.

28 En prenant toutes les précautions nécessaires pour éviter tout freinage et accélération brusques, ainsi que des virages serrés, roulez prudemment à moins de 80 km/h (50 mph) jusqu'au concessionnaire SUZUKI ou à l'atelier qualifié le plus proche, afin de faire réparer ou remplacer le pneu.

Lorsque vous faites réparer ou remplacer le pneu, veillez à bien préciser au concessionnaire SUZUKI ou à l'atelier qualifié que le gel anti-crevaison a été injecté.

■ **Si le pneu est gonflé à une pression supérieure à la pression d'air spécifiée**

- 1 Appuyez sur le bouton pour laisser sortir de l'air.



- 2 Contrôlez que le manomètre d'air indique la pression d'air spécifiée.

Si la pression d'air est inférieure à la pression spécifiée, activez **I** (marche) la commande du compresseur à nouveau et répétez

la procédure de gonflage jusqu'à obtenir la pression d'air spécifiée.

■ **Après avoir réparé un pneu à l'aide du kit de réparation anti-crevaison de secours**

- La valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus doit être remplacée.
- Même si la pression de gonflage du pneu est à la valeur recommandée, le témoin d'avertissement de pression des pneus peut s'allumer/clignoter.



AVERTISSEMENT

■ **Ne roulez pas avec un pneu crevé**

Ne continuez pas à rouler avec un pneu crevé.


Conduire même une courte distance avec un pneu crevé peut endommager le pneu et la roue de manière irréparable.

Rouler avec un pneu à plat peut engendrer la formation d'une rainure sur toute la circonférence de son flanc. Dans un tel cas, le pneu risque d'exploser lorsque vous utilisez le kit de réparation.

■ **Lorsque vous réparez le pneu crevé**

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, où le sol est bien plat.
- Ne touchez pas les roues ou la zone autour des freins immédiatement après la conduite du véhicule. Après la conduite du véhicule, les roues et les zones autour des freins peuvent être extrêmement chaudes. Si vous touchez ces zones avec les mains, les pieds ou toute autre partie du corps, vous risquez de vous brûler.
- Raccordez le flexible à la valve solidement, avec le pneu installé sur le véhicule. Si le flexible n'est pas correctement raccordé à la valve, une fuite d'air peut se produire par suite d'une projection de gel anti-crevaison.
- Si le flexible se débranche de la valve lors du gonflage du pneu, il risque de se déplacer brusquement en raison de la pression de l'air.

**AVERTISSEMENT**

- Une fois le gonflage du pneu terminé, il se peut que du gel anti-crevaison soit projeté au moment où le flexible est débranché et où de l'air s'échappe du pneu.
- Appliquez la procédure décrite pour réparer le pneu. Si vous n'appliquez pas la procédure, du gel anti-crevaison risque de gicler.
- Tenez-vous à distance du pneu lors de la réparation, car il y a un risque d'éclatement. Si vous remarquez des fissures ou des déformations sur le pneu, mettez la commande du compresseur sur  (arrêt) et stoppez la réparation immédiatement.
- Le kit de réparation peut surchauffer s'il fonctionne pendant une période prolongée. Ne faites pas fonctionner le kit de réparation en continu pendant plus de 40 minutes.
- Certaines parties du kit de réparation deviennent chaudes pendant l'utilisation. Soyez prudent lorsque vous manipulez le kit de réparation, pendant et après l'intervention. Ne touchez pas la partie métallique autour de la zone de branchement entre la bouteille et le compresseur. Elle est extrêmement chaude.
- N'apposez pas l'autocollant de limitation de vitesse du véhicule dans une zone autre que celle indiquée. Si l'autocollant est apposé dans une zone où se situe un airbag SRS, comme la garniture du volant, il peut empêcher l'airbag SRS de fonctionner correctement.
- Pour éviter tout risque d'explosion ou de fuite importante, ne laissez pas tomber et n'endommagez pas la bouteille. Inspectez visuellement la bouteille avant de l'utiliser. N'utilisez pas une bouteille ayant subi un choc, présentant des fissures, des rayures, une fuite ou tout autre dommage. Dans ce cas, remplacez-la immédiatement.

■ Conduire pour répartir uniformément le gel anti-crevaison

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident.

Le non-respect de ces précautions peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Conduisez lentement et avec prudence. Soyez particulièrement vigilant dans les changements de direction et les virages.
- Si le véhicule ne roule pas droit ou si vous sentez que la direction tire d'un côté ou de l'autre, arrêtez le véhicule et contrôlez les points suivants.
 - État du pneu. Le pneu peut s'être désolidarisé de la jante.
 - Pression de gonflage des pneus. Si la pression de gonflage du pneu est inférieure ou égale à 130 kPa (1,3 kgf/cm² ou bar, 19 psi), il est probable que le pneu soit très endommagé.

**NOTE**
■ Lors d'une réparation de secours

- Le pneu ne doit être réparé avec le kit de réparation anti-crevaison de secours que si la crevaison est causée par un objet pointu, tel qu'un clou ou une vis plantés dans la bande de roulement. Ne retirez pas l'objet pointu du pneu. Le fait de retirer l'objet risque d'agrandir le trou et de rendre inefficace la réparation de secours avec le kit de réparation.
- Le kit de réparation n'est pas étanche. Assurez-vous que le kit de réparation n'est pas exposé à l'eau, notamment en cas d'utilisation sous la pluie.
- Ne posez pas le kit de réparation à même le sol s'il est poussiéreux, sur le sable du bas-côté de la route par exemple. Si le kit de réparation aspire de la poussière, etc., un dysfonctionnement risque de se produire.



NOTE

- Ne mettez pas la bouteille à l'envers lorsque vous l'utilisez, sous peine d'endommager le compresseur.
 - **Précautions relatives au kit de réparation anti-crevaison de secours**
 - La source d'alimentation du kit de réparation doit être de 12 V CC pour une utilisation sur le véhicule. Ne branchez le kit de réparation à aucune autre source.
 - Des projections d'essence sur le kit de réparation peuvent entraîner sa détérioration. Veillez à éviter tout contact avec du carburant.
 - Placez le kit de réparation dans un rangement pour lui éviter d'être exposé aux saletés et à l'eau.
 - Rangez le kit de réparation dans le compartiment à bagages, hors de portée des enfants.
 - Ne démontez pas et ne modifiez pas le kit de réparation. Ne soumettez pas les pièces, telles que le manomètre d'air, à des chocs. Ceci peut causer un dysfonctionnement.
 - **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus**
- Quand vous réparez un pneu avec un gel anti-crevaison, il peut arriver que la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anti-crevaison, contactez dès que possible un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié ou tout autre atelier d'entretien qualifié. Après avoir utilisé un gel anti-crevaison, veillez au remplacement de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus lors de la réparation ou du remplacement du pneu. (→P.329)

Si vous avez un pneu crevé (modèles avec roue de secours)

Votre véhicule est équipé d'une roue de secours. Le pneu crevé peut être remplacé par la roue de secours.

Pour plus de détails concernant les pneus: →P.326



AVERTISSEMENT

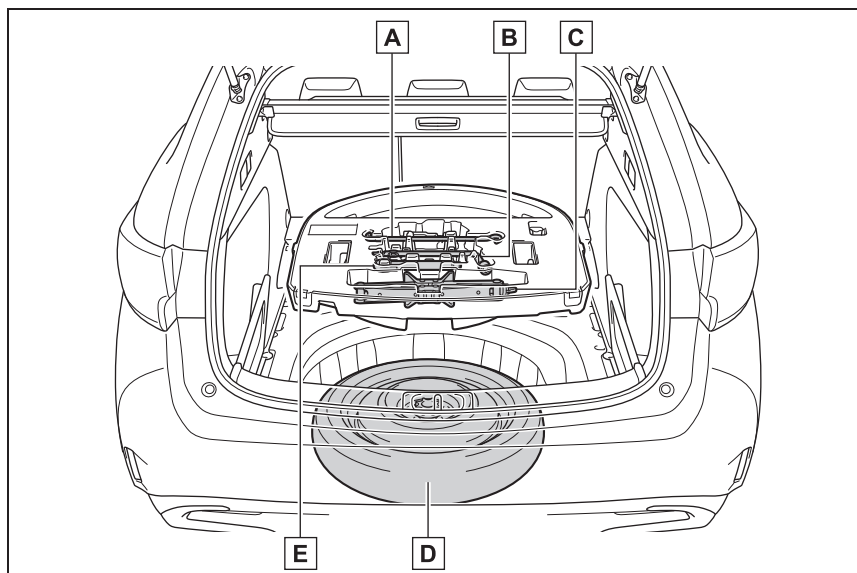
■ En cas de crevaison

Ne continuez pas à rouler avec un pneu crevé. Conduire même une courte distance avec un pneu crevé peut endommager le pneu et la roue de manière irréparable, ce qui peut provoquer un accident.

Avant de lever le véhicule avec le cric

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr, sur un sol dur, bien à plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Placez le levier de vitesses sur P.
- Arrêtez le système hybride.
- Allumez les feux de détresse.

Emplacement de la roue de secours, du cric et de l'outillage



- A** Manivelle de cric
- B** Clé à écrou de roue
- C** Cric
- D** Roue de secours
- E** Anneau de remorquage

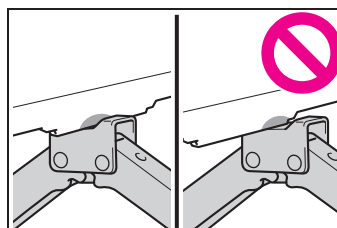
⚠ AVERTISSEMENT

■ Utilisation du cric

Respectez les précautions suivantes. Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez le cric uniquement pour changer les roues ou installer et retirer les chaînes à neige.
- N'utilisez que le cric fourni avec ce véhicule pour remplacer un pneu crevé. Ne l'utilisez pas sur d'autres véhicules, et n'utilisez pas d'autres crics pour remplacer les pneus sur ce véhicule.

- Placez le cric correctement à son point de levage.



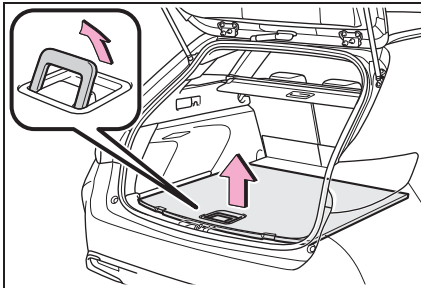
- Ne placez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Ne démarrez pas le système hybride et ne conduisez pas le véhicule lorsque le véhicule est supporté par le cric.

⚠ AVERTISSEMENT

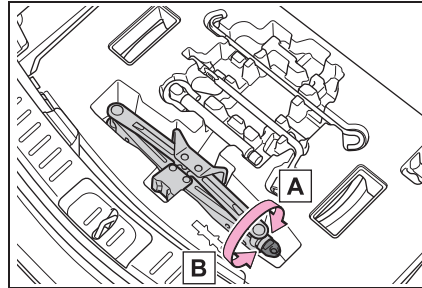
- Ne soulevez pas le véhicule lorsqu'une personne est à bord.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Utilisez une chandelle si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule.
- Lorsque vous reposez le véhicule, assurez-vous que personne ne se trouve à proximité du véhicule. Si des personnes se trouvent à proximité, avertissez-les de vive voix avant d'abaisser le véhicule.

Accès au cric

- 1 Levez la poignée du couvre-plan-cher et retirez ensuite le couvre-plan-cher.



- 2 Sortez le cric.

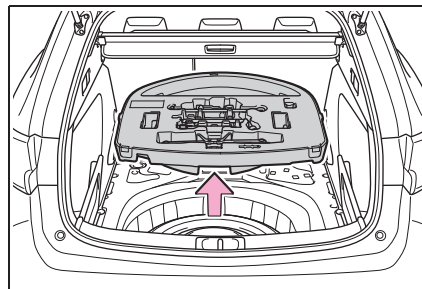


A Pour serrer

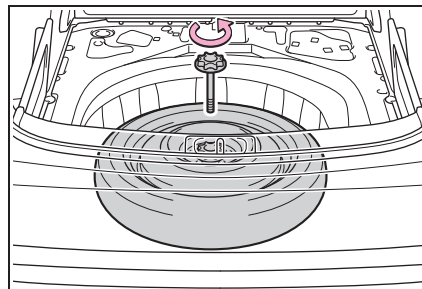
B Pour desserrer

Sortir la roue de secours

- 1 Retirez le couvre-plan-cher.
(→P.391)
- 2 Retirez le plateau.



- 3 Desserrez la fixation centrale de la roue de secours.



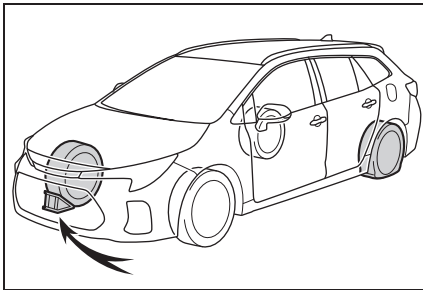
**AVERTISSEMENT**

■ **Lorsque vous rangez la roue de secours**

Prenez garde à ce que vos doigts ou toute autre partie de votre corps ne se coincent pas entre la roue de secours et la carrosserie du véhicule.

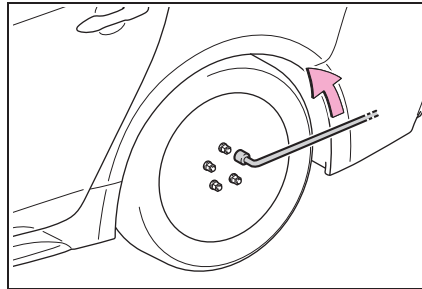
Remplacement d'un pneu crevé

1 Calez les roues.

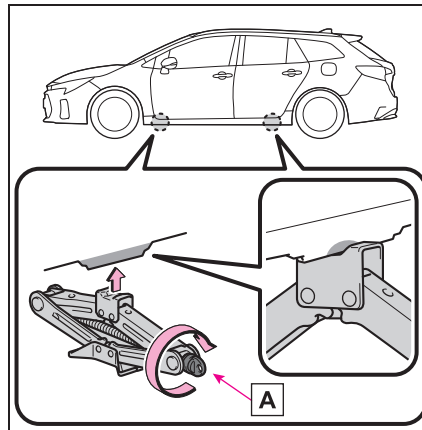


Pneu crevé	Position des cales de roue
Côté avant gauche	Derrière la roue arrière droite
Côté avant droit	Derrière la roue arrière gauche
Côté arrière gauche	Devant la roue avant droite
Côté arrière droit	Devant la roue avant gauche

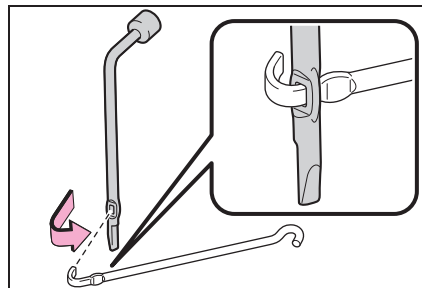
2 Desserrez légèrement les écrous de roue (d'un tour).



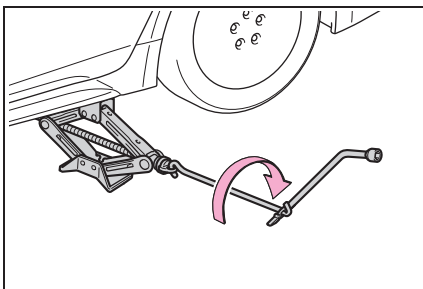
3 Tournez la partie **A** du cric à la main jusqu'à ce que le centre de la partie évidée du cric soit en contact avec le centre du point de levage.



4 Assemblez la rallonge de la manivelle de cric.

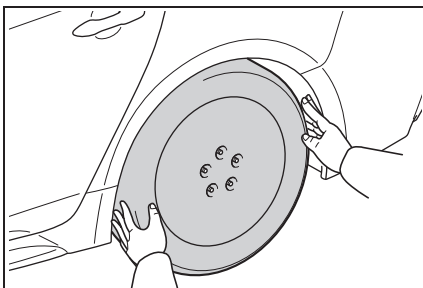


- 5 Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.



- 6 Retirez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la roue vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.



AVERTISSEMENT

■ Remplacement d'un pneu crevé

- Ne touchez pas les roues à disque ou la zone autour des freins immédiatement après la conduite du véhicule. Après la conduite du véhicule, les roues à disque et les zones autour des freins sont extrêmement chaudes. Si vous appuyez sur ces zones avec vos mains, pieds, ou autre, alors que vous changez un pneu, etc., vous risquez de vous brûler.

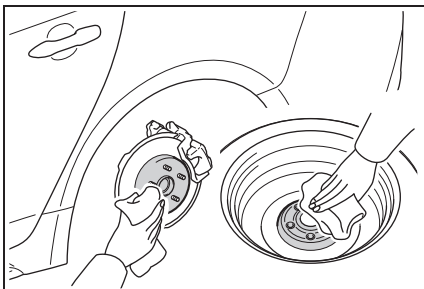
- Le non-respect de ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant des blessures graves, voire mortelles.
- Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue. L'huile et la graisse pourraient provoquer un serrage excessif des écrous de roue et causer des dommages au boulon ou à la roue à disque. De plus, l'huile ou la graisse peuvent être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et de la perte de la roue, avec pour conséquence un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous de roue.
- Après tout changement de roue, faites resserrer les écrous de roue à la clé dynamométrique dans les plus brefs délais, au couple de 103 N•m (10,5 kgf•m, 76 ft•lbf).
- Lors de l'installation d'un pneu, utilisez uniquement des écrous de roue spécialement conçus pour le type de roue concerné.
- Si vous constatez la moindre entaille ou déformation au niveau des boulons, du filetage des écrous ou du logement des boulons de la roue, faites contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.
- Lorsque vous installez les écrous de roue, veillez à les installer avec leur extrémité conique tournée vers l'intérieur. (→P.340)

Installation de la roue de secours

- 1 Nettoyez la surface de contact de la roue de toute saleté et de tous les corps étrangers.

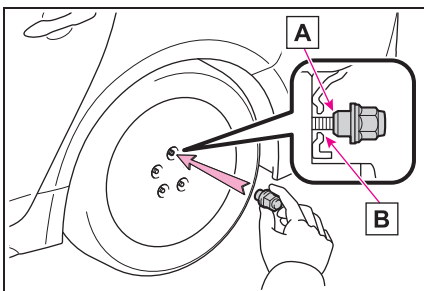
La présence d'un corps étranger sur la surface de contact de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue

pendant la marche du véhicule, entraînant la perte de la roue.

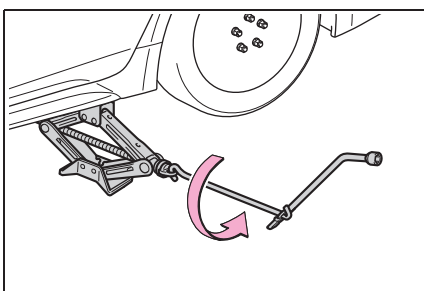


2 Installez le pneu et serrez chaque écrou de roue à la main, approximativement du même nombre de tours.

Serrez les écrous de roue jusqu'au contact léger de la partie conique **A** avec le chanfrein du voile de la jante **B**.



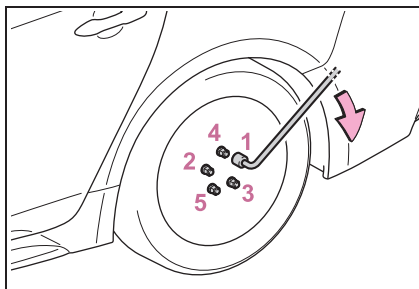
3 Reposez le véhicule au sol.



4 Serrez fermement chaque écrou de roue, à deux ou trois reprises, dans l'ordre indiqué sur la figure.

Couple de serrage:

103 N•m (10,5 kgf•m, 76 ft•lbf)



5 Rangez le pneu crevé, le cric et tous les outils.

■ **Roue de secours compacte**

● Vous pouvez identifier une roue de secours compacte au moyen de l'étiquette "TEMPORARY USE ONLY" sur le flanc du pneu. Utilisez la roue de secours compacte provisoirement, et uniquement en cas d'urgence.

● Assurez-vous de contrôler la pression de gonflage de la roue de secours compacte. (→P.420)

■ **Lorsque le véhicule est équipé d'une roue de secours compacte**

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à la conduite avec des roues normales.

■ **Après avoir terminé le changement de roue**

Il faut réinitialiser le système d'avertissement de pression des pneus. (→P.329)

■ **En cas d'utilisation de la roue de secours**

La roue de secours étant dépourvue de valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, le système d'avertissement de pression des pneus ne peut pas vous alerter d'une éventuelle pression insuffisante. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours après que le témoin d'avertissement de pression des pneus s'est allumé, le témoin reste allumé.

■ En cas de crevaison du pneu avant sur une route enneigée ou verglacée

Installez la roue de secours compacte à la place d'une des roues arrière du véhicule.

Procédez comme suit pour pouvoir monter les chaînes à neige sur les roues avant:

- 1 Montez la roue de secours compacte à la place d'une roue arrière.
- 2 Remplacez la roue avant à plat par la roue arrière que vous venez de retirer du véhicule.
- 3 Montez les chaînes à neige sur les roues avant.

■ Certification du cric

**Manufacturer's Declaration of Conformity****Manufacturer:**

ARIKAN KRIKO A.Ş
Organize Sanayi Bölgesi Teknoloji Bul. NO:13 26110 ESKİŞEHİR / TURKEY

The EU Directives covered by this Declaration

2006 / 42 / EC Machinery Directive

The product covered by this declaration

JACK SUB-ASSY. PANTOGRAPH
model
0.8 ton , 1.1 ton

The basis on which conformity is being declared

The product identified above complies with the requirements of
the Machinery Directive
Directive above by meeting following standards

857 – ISO 8720

The technical documentation required to demonstrate that the product
meets the requirement the Machinery Directive has been compiled by
the signatory below and is available for inspection by the relevant
enforcement authorities.

A sample of the product has been tested by the manufacturer

Technical File No :2010 - TOYOTA JACK -ISO8720-1

The CE mark was first applied in:2010


Ahmet ARIKAN

General Manager

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ahmet Arikan', written over a dotted rectangular border.

Date of Issue : 26.02.2016



Manufacturer's Declaration of Conformity

Manufacturer:

ARIKAN KRIKO A.Ş.
Organize Sanayi Bölgesi Teknoloji Bul. NO:13 26110 ESKİŞEHİR/TURKEY

The EU Directives covered by this Declaration

2006/42/EC Machinery Directive

The product is covered by this declaration

JACK SUB-ASSY PANTOGRAPH

Model

→ 0.8 ton and 1.1 ton

The basis on which conformity is being declared

The product identified above complies with the requirement of the Machinery Directive
Directive above by meeting following standards

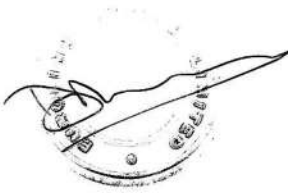
857-ISO 8720


The technical documentation required to demonstrate that the product meets the
requirement the Machinery Directive has been compiled by the signatory below and is available for
inspection by the relevant authorities.

A sample of product has been tested by the manufacturer

Technical File No: 2010- TOYOTA JACK-ISO08720-1

The UKCA mark was first applied in:2021





General Manager

Signature:

Date of Issue: 12.10.2021

**AVERTISSEMENT****■ En cas d'utilisation de la roue de secours compacte**

- Sachez que la roue de secours compacte fournie a été spécialement conçue pour être utilisée avec votre véhicule. N'utilisez pas cette roue de secours compacte sur un autre véhicule.
- N'utilisez pas plus d'une roue de secours compacte à la fois.
- Remplacez au plus vite la roue de secours compacte par une roue standard.
- Évitez les accélérations brusques, les changements de direction brusques, les freinages et les changements de vitesse brusques pouvant causer un freinage soudain du moteur.

■ Lorsque la roue de secours compacte est montée

Il est possible que la vitesse du véhicule ne soit pas correctement détectée et que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement:

- ABS et aide au freinage
- VSC
- TRC
- Feux de route automatiques
- Régulateur de vitesse
- Régulateur de vitesse actif
- EPS
- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LTA (aide au suivi de voie)
- LDA (alerte de sortie de voie)
- Système d'avertissement de pression des pneus
- Capteur d'aide au stationnement (sur modèles équipés)

- PKSB (freinage de l'aide au stationnement) (sur modèles équipés)
- BSM (sur modèles équipés)
- RCTA (sur modèles équipés)
- SEA (sur modèles équipés)
- Système de rétrovision

■ Vitesse à ne pas dépasser avec la roue de secours compacte

Limitez votre vitesse à 80 km/h (50 mph) maximum lorsque la roue de secours compacte est installée sur le véhicule.

La roue de secours compacte n'a pas été étudiée pour supporter les grandes vitesses. Le non-respect de cette précaution peut entraîner un accident pouvant causer des blessures graves, voire mortelles.

■ Après utilisation du cric et des outils

Avant de prendre le volant, assurez-vous que le cric et tous les outils sont bien en place dans leur emplacement de stockage pour réduire les risques de blessures en cas de freinage brusque ou de collision.

**NOTE****■ Soyez prudent lorsque vous conduisez sur une route bosselée avec la roue de secours compacte installée sur le véhicule.**

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à la conduite avec des roues normales. Soyez prudent si vous devez circuler sur une route déformée.

■ Conduite du véhicule avec les chaînes à neige et la roue de secours compacte

Ne montez pas les chaînes à neige sur la roue de secours compacte. Les chaînes à neige pourraient abîmer la carrosserie et avoir un effet négatif sur le comportement du véhicule.



NOTE

■ Lorsque vous remplacez les pneus

Si vous souhaitez retirer ou monter les roues, les pneus ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié, car les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage peuvent souffrir d'une manipulation incorrecte.

■ Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus

Quand vous réparez un pneu avec un gel anti-crevaison, il peut arriver que la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anti-crevaison, contactez dès que possible un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veuillez également au remplacement de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. (→P.329)

Si le système hybride ne démarre pas

Les raisons pour lesquelles le système hybride ne démarre pas varient en fonction de la situation. Vérifiez les points suivants et mettez en application la procédure recommandée:

Le système hybride ne démarre pas, alors même que vous appliquez la procédure correcte de mise en route. (→P.149)

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- La clé électronique peut ne pas fonctionner normalement. (→P.401)
- Il n'y a peut-être pas assez de carburant dans le réservoir du véhicule. Refaites le plein du véhicule.
- Il y a peut-être une anomalie dans le système d'antidémarrage. (→P.78)
- Véhicules avec fonction d'antivol de direction : Il y a peut-être un dysfonctionnement dans le système de l'antivol de direction.
- Le système hybride ne peut pas fonctionner correctement par suite d'un problème électrique, comme la décharge de la pile de la clé électronique ou un fusible grillé. Toutefois, et si le type d'anomalie le permet, il est possible d'appliquer une mesure de secours pour démarrer le système hybride. (→P.400)
- La température de la batterie du système hybride (batterie de traction) peut être extrêmement basse (infé-

rieure à environ -35°C [-31°F]).
(→P.149)

Les éclairages intérieurs et les phares éclairent faiblement, ou l'avertisseur sonore est à peine audible ou ne fonctionne pas du tout.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P.403)
- Les bornes de la batterie 12 V sont corrodées ou desserrées. (→P.323)

Les éclairages intérieurs et les phares ne s'allument pas ou l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P.403)
- Une des bornes ou les deux bornes de la batterie 12 V peuvent être débranchées. (→P.323)

Contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

Fonction de démarrage de secours

Lorsque le système hybride refuse de démarrer, vous pouvez tenter la procédure suivante comme mesure de secours pour le démarrer, à condition que le contact d'alimentation fonctionne normalement.

N'utilisez pas cette procédure de

démarrage sauf en cas d'urgence.

- 1 Tirez la commande de frein de stationnement pour vérifier que le frein de stationnement est serré.
(→P.159)

Le témoin de frein de stationnement s'allume.

- 2 Vérifiez que le levier de vitesses est sur P.
- 3 Placez le contact d'alimentation sur ACC*.
- 4 Maintenez le contact d'alimentation enfoncé pendant environ 15 secondes, tout en appuyant fermement sur la pédale de frein

Même s'il est possible de démarrer le système hybride avec la procédure ci-dessus, il est possible que le système soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

*: Le mode ACC peut être activé/désactivé dans le menu de personnalisation.
(→P.423)

Si vous perdez vos clés

Un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié est en mesure de vous fabriquer de nouvelles clés mécaniques d'origine, à condition de lui fournir l'autre clé mécanique livrée avec le véhicule et le numéro de clé gravé sur la plaque du numéro de clé.

Conservez la plaque en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule.



NOTE

■ **En cas de perte d'une clé électronique**

Si la clé électronique est définitivement perdue, le risque de vol du véhicule s'accroît considérablement. Rendez-vous immédiatement chez un concessionnaire SUZUKI ou dans un atelier qualifié avec toutes les clés électroniques restantes fournies avec votre véhicule.

Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement

En cas d'interruption de la communication entre la clé électronique et le véhicule (→P.116) ou d'impossibilité d'utiliser la clé électronique parce que sa pile est usée, le système d'accès et de démarrage mains libres et la télécommande du verrouillage centralisé sont inutilisables. Dans ce cas, vous devez appliquer la procédure suivante pour pouvoir ouvrir les portes et démarrer le système hybride.

■ **Lorsque la clé électronique ne fonctionne pas correctement**

- Assurez-vous que le système d'accès et de démarrage mains libres n'a pas été désactivé dans un réglage personnalisé. Si la fonction est désactivée, activez-la. (Fonctions personnalisables: →P.423)
- Vérifiez si le mode d'économie de la batterie est activé. Si la fonction est activée, désactivez-la. (→P.116)
- La fonction de clé électronique peut être suspendue. (→P.104)



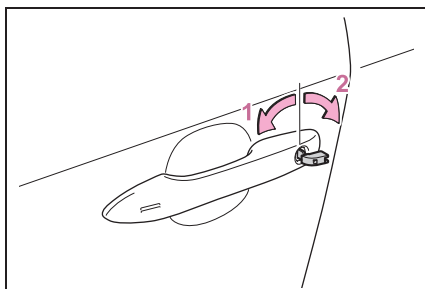
NOTE

■ **En cas de dysfonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres ou de tout autre problème lié aux clés**

Amenez votre véhicule et toutes les clés électroniques fournies chez un concessionnaire SUZUKI ou dans un atelier qualifié.

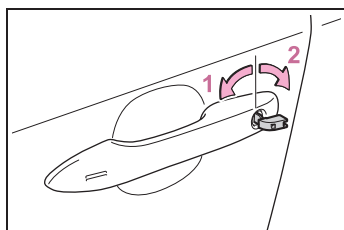
Verrouillage et déverrouillage des portes

Utilisez la clé mécanique (→P.106) afin d'effectuer les opérations suivantes:



- 1 Verrouille toutes les portes
- 2 Déverrouille toutes les portes

■ Fonctions liées à la clé



- 1 Ferme les vitres (tournez et maintenez la position)*
- 2 Ouvre les vitres (tournez et maintenez la position)*

*: Ces réglages doivent être personnalisés chez un concessionnaire SUZUKI ou dans un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lors de l'utilisation de la clé mécanique et de l'actionnement des lève-vitres électriques

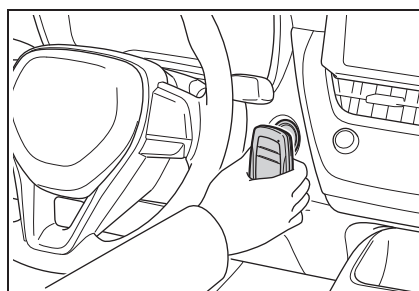
Actionnez le lève-vitre électrique après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans la vitre. De plus, ne laissez pas les enfants utiliser la clé mécanique. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans le lève-vitre électrique.


Démarrage du système hybride

- 1 Assurez-vous que le levier de vitesses est sur P et appuyez sur la pédale de frein.
- 2 Placez la clé électronique contre le contact d'alimentation.

Lorsque la clé électronique est détectée, un signal sonore retentit et le contact d'alimentation passe sur ON.

Lorsque le système d'accès et de démarrage mains libres est désactivé suite à un réglage personnalisé, le contact d'alimentation passe sur ACC.



- 3 Appuyez fermement sur la pédale de frein et vérifiez que  s'affiche sur l'écran multifonctionnel.
- 4 Appuyez sur le contact d'alimentation brièvement et fermement.

Si le système hybride ne peut toujours

pas être démarré, contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

■ Arrêt du système hybride

Mettez le levier de vitesses sur P et appuyez sur le contact d'alimentation comme vous le feriez pour arrêter le système hybride.

■ Pile de la clé électronique

La procédure ci-dessus étant une mesure temporaire, il est recommandé de remplacer immédiatement la pile de la clé électronique lorsqu'elle est usée. (→P.345)

■ Alarme (sur modèles équipés)

Utiliser la clé mécanique pour verrouiller les portes ne permet pas d'armer le système d'alarme.

Lorsqu'une porte est déverrouillée au moyen de la clé mécanique alors que le système d'alarme est armé, l'alarme risque de se déclencher. (→P.80)

■ Changement de mode du contact d'alimentation

Relâchez la pédale de frein et appuyez sur le contact d'alimentation à l'étape 3 ci-dessus. Le système hybride ne démarre pas et les modes changent à chaque pression sur le contact. (→P.152)

Si la batterie 12 V est déchargée

Vous pouvez procéder comme suit pour démarrer le système hybride si la batterie 12 V est déchargée. Vous pouvez également appeler un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié ou un atelier de réparation qualifié.

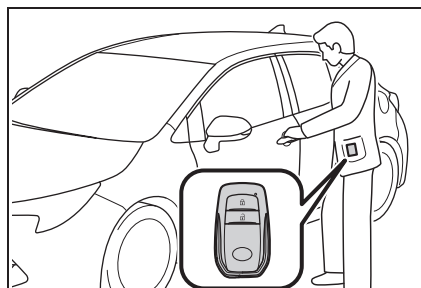
Redémarrage du système hybride

Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage (ou un survolteur) et un second véhicule équipé d'une batterie 12 V, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.

- 1 Véhicules équipés d'une alarme (→P.80): Assurez-vous d'être en possession de la clé électronique.

Lorsque vous branchez les câbles de

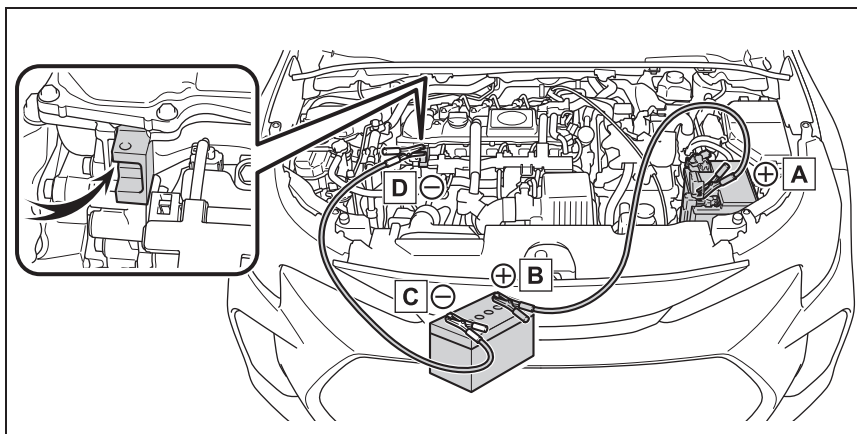
démarrage (ou le survolteur) en fonction de la situation, l'alarme risque de se déclencher et les portes se verrouillent. (→P.81)



- 2 Ouvrez le capot. (→P.316)

- 3 Branchez une pince du câble de démarrage positif à **A** sur votre véhicule et branchez la pince à l'autre extrémité du câble positif à **B** sur le second véhicule. Branchez ensuite une pince du câble négatif à **C** sur le second véhicule et branchez la pince à l'autre extrémité du câble négatif à **D**.

Utilisez des câbles de démarrage qui peuvent atteindre les bornes et le point de connexion signalés.



- A** Borne positive (+) de la batterie (votre véhicule)
- B** Borne positive (+) de la batterie (second véhicule)
- C** Borne négative (-) de la batterie (second véhicule)
- D** Point métallique indiqué sur l'illustration

- 4 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5

minutes environ, de manière à recharger la batterie 12 V de votre véhicule.

- 5 Ouvrez et fermez l'une des portes de votre véhicule avec le contact d'alimentation sur OFF.
- 6 Maintenez le régime moteur du second véhicule et démarrez le système hybride de votre véhicule en mettant le contact d'alimentation sur ON.
- 7 Assurez-vous que le témoin "READY" s'allume. Si le témoin ne s'allume pas, contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.
- 8 Une fois le système hybride démarré, retirez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de celui dans lequel ils ont été branchés.

Une fois le système hybride démarré, faites contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié, dans les plus brefs délais.

■ Démarrage du système hybride lorsque la batterie 12 V est déchargée

Le système hybride ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

- Éteignez les phares et le système audio lorsque le système hybride est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non indispensables lorsque vous roulez à basse vitesse pendant une longue période, comme par exemple dans un trafic dense.

■ Lorsque la batterie 12 V est déchargée ou retirée

- Les informations enregistrées dans l'ECU sont supprimées. Lorsque la batterie 12 V est déchargée, faites contrôler le véhicule chez un concessionnaire SUZUKI ou dans un atelier qualifié.
- Certains systèmes peuvent nécessiter une initialisation. (→P.434)

■ Lorsque vous retirez les bornes de la batterie 12 V

Lorsque vous retirez les bornes de la batterie 12 V, les informations enregistrées dans l'ECU sont supprimées. Avant de retirer les bornes de la batterie 12 V, contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

■ Charge de la batterie 12 V

L'électricité stockée dans la batterie 12 V se décharge progressivement, même lorsque vous ne vous servez pas du véhicule, par suite de la décharge naturelle et de l'effet de fuite de courant de certains équipements électriques. En cas de stationnement prolongé du véhicule, la batterie 12 V peut se décharger et il peut devenir impossible de démarrer le système hybride. (La batterie 12 V se recharge automatiquement lorsque le système hybride est en marche.)

■ Lors de la recharge ou du remplacement de la batterie 12 V

- Véhicules avec fonction d'accès mains libres: Dans certains cas, il peut s'avérer impossible de déverrouiller les portes à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres lorsque la batterie 12 V est déchargée. Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Le système hybride peut ne pas démarrer à la première tentative après avoir rechargé la batterie 12 V, mais démarre normalement à la deuxième tentative. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.
- Le mode du contact d'alimentation est mémorisé par le véhicule. Lorsque la batterie 12 V est rebranchée, le système revient au mode dans lequel il se trouvait avant que la batterie 12 V ne soit déchar-

gée. Avant de débrancher la batterie 12 V, mettez le contact d'alimentation sur arrêt. Si vous n'êtes pas certain du mode sur lequel se trouvait le contact d'alimentation avant que la batterie 12 V ne se décharge, soyez particulièrement prudent au moment de rebrancher la batterie 12 V.

■ Lors du remplacement de la batterie 12 V

- Utilisez une batterie 12 V conforme aux réglementations européennes.
- Utilisez une batterie 12 V ayant la même taille de boîtier que la batterie 12 V précédente et une capacité nominale équivalente égale ou supérieure à 20 heures (20HR).
- Si les tailles diffèrent, la batterie 12 V ne peut pas être fixée correctement.
- Si la capacité nominale de 20 heures est faible, même si le véhicule n'est pas utilisé pendant une courte période, la batterie 12 V peut se décharger et le système hybride risque de ne pas pouvoir démarrer.
- Pour plus de détails, consultez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous retirez les bornes de la batterie 12 V

Retirez toujours la borne négative (-) en premier. Si la borne positive (+) touche des parties métalliques avoisinantes lorsque la borne positive (+) est retirée, une étincelle peut se produire, causant un incendie en plus de chocs électriques et la mort ou de graves blessures.

■ Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie 12 V

Respectez les précautions suivantes pour éviter d'enflammer accidentellement les gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie 12 V:

- Assurez-vous que chaque câble de démarrage est branché à la bonne borne et qu'il n'entre pas accidentellement en contact avec une autre borne que celle prévue.

- Ne laissez pas l'autre extrémité du câble de démarrage connecté à la borne "+" entrer en contact avec tout autre élément ou surface métallique de la zone, tels que des supports ou du métal non peint.

- Ne laissez pas les pinces + et - des câbles de démarrage entrer en contact l'une avec l'autre.

- N'exposez pas la batterie 12 V à une flamme nue et ne fumez pas, n'utilisez pas d'allumettes ou de briquet à proximité de celle-ci.

■ Précautions concernant la batterie 12 V

La batterie 12 V renferme un électrolyte acide, toxique et corrosif, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie 12 V:

- Si vous avez à intervenir sur la batterie 12 V, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact des liquides de batterie (acide) avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.

- Ne vous penchez pas au-dessus de la batterie 12 V.

- Si du liquide de batterie vient en contact avec la peau ou les yeux, nettoyez immédiatement la zone concernée à l'eau claire et consultez un médecin. Maintenez une éponge ou un tissu humide sur la zone touchée, jusqu'à ce que vous ayez reçu des soins médicaux.

- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie 12 V.

- Ne laissez pas des enfants s'approcher de la batterie 12 V.

**AVERTISSEMENT****■ Lors du remplacement de la batterie 12 V**

- Lorsque le bouchon d'aération et le témoin sont proches du collier de maintien, le liquide de batterie (acide sulfurique) peut fuir.
- Pour obtenir des informations concernant le remplacement de la batterie 12 V, contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

**NOTE****■ Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage**

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, veillez à ce qu'ils ne se prennent pas dans les ventilateurs de refroidissement, etc.

■ Lorsque vous connectez les câbles de démarrage

Assurez-vous de connecter les câbles de démarrage aux bornes et au point de connexion signalés. Le non-respect de cette consigne peut avoir un effet négatif sur les dispositifs électroniques ou les endommager.

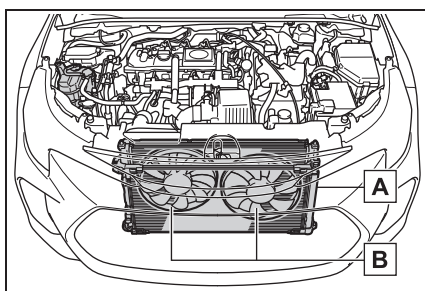
Si votre véhicule surchauffe**Les signes suivants peuvent indiquer une surchauffe de votre véhicule.**

- La jauge de température du liquide de refroidissement moteur (→P.90) est dans la zone rouge ou une perte de puissance du système hybride est constatée. (Par exemple, la vitesse du véhicule n'augmente pas.)
- "Temp. liquide refroid. élevée. Arrêter véhic. en lieu sûr. Voir manuel." or "Surchauffe du système hybride Puissance de sortie réduite" s'affiche sur l'écran multifonctionnel.
- De la vapeur s'échappe par le dessous du capot.

Procédures de rectification

- ▶ Si la jauge de température du liquide de refroidissement moteur entre dans la zone rouge ou "Temp. liquide refroid. élevée. Arrêter véhic. en lieu sûr. Voir manuel." s'affiche sur l'écran multifonctionnel
 - 1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et désactivez le système de climatisation, puis arrêtez le système hybride.
 - 2 Si vous voyez de la vapeur: Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée.
Si vous ne voyez pas de vapeur: Soulevez le capot avec précaution.

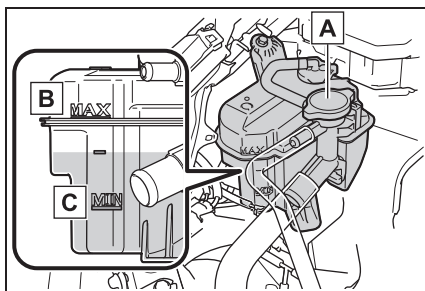
- 3** Une fois la température du système hybride suffisamment abaissée, contrôlez les flexibles et le faisceau de radiateur (radiateur) pour vérifier l'absence de fuites.



- A** Radiateur
B Ventilateurs de refroidissement

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

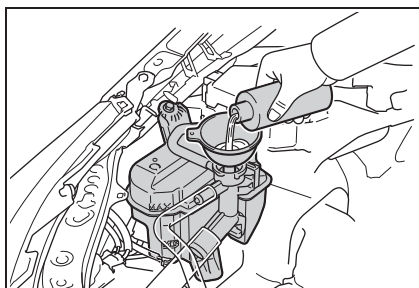
- 4** Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères "MAX" et "MIN" du réservoir.



- A** Réservoir
B Repère "MAX"
C Repère "MIN"

- 5** Ajoutez au besoin du liquide de refroidissement.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau comme mesure d'urgence.



- 6** Démarrez le système hybride et allumez le système de climatisation pour vérifier que les ventilateurs de refroidissement de radiateur fonctionnent et pour rechercher des fuites de liquide de refroidissement dans le radiateur ou les flexibles.

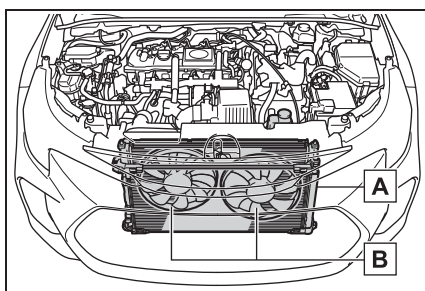
Les ventilateurs fonctionnent lorsque le système de climatisation est activé immédiatement après le démarrage à froid. Confirmez que les ventilateurs sont en marche en vérifiant le son des ventilateurs et le débit d'air. S'il vous est difficile de vérifier ceci, mettez le système de climatisation sur marche et arrêt de manière répétée. (Les ventilateurs peuvent ne pas fonctionner à des températures en dessous de zéro.)

- 7** Si les ventilateurs ne sont pas en marche: Arrêtez le système hybride immédiatement et contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

Si les ventilateurs sont en marche: Faites contrôler le véhicule chez le concessionnaire SUZUKI ou l'atelier qualifié le plus proche.

- Si "Surchauffe du système hybride
Puissance de sortie réduite" s'affiche sur l'écran multifonctionnel
1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr.

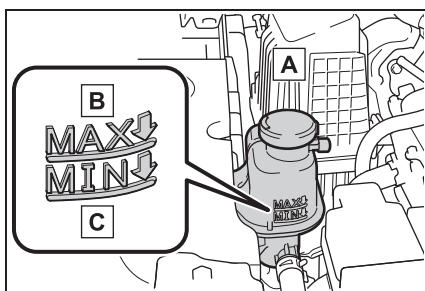
- 2 Arrêtez le système hybride et ouvrez le capot avec précaution.
- 3 Une fois la température du système hybride abaissée, contrôlez les flexibles et le faisceau de radiateur (radiateur) pour vérifier l'absence de fuites.



- A** Radiateur
B Ventilateurs de refroidissement

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

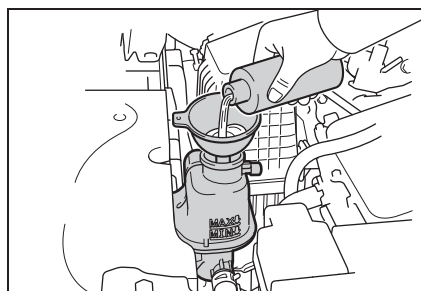
- 4 Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères "MAX" et "MIN" du réservoir.



- A** Réservoir
B Repère "MAX"
C Repère "MIN"

- 5 Ajoutez au besoin du liquide de refroidissement.

Si vous n'avez pas de liquide de refroidissement à disposition, utilisez de l'eau comme mesure d'urgence et faites contrôler le véhicule par un concessionnaire SUZUKI, dans les plus brefs délais.



- 6 Après avoir arrêté le système hybride et patientez au moins 5 minutes, démarrez le système hybride à nouveau et consultez l'écran multifonctionnel.
 Si le message ne disparaît pas: Arrêtez le système hybride et contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.
 Si le message ne s'affiche pas: La température du système hybride a baissé et le véhicule peut être conduit normalement.

Toutefois, si le message apparaît à nouveau fréquemment, contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous inspectez sous le capot de votre véhicule

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves telles que des brûlures.

**AVERTISSEMENT**

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur peut être très chaud.
- Après que le système hybride ait été mis sur arrêt, vérifiez que le témoin "READY" est éteint. Lorsque le système hybride est en marche, le moteur à essence est susceptible de se mettre automatiquement en marche ou les ventilateurs de refroidissement peuvent soudainement fonctionner même si le moteur à essence s'arrête. Ne touchez pas et ne vous approchez pas des pièces rotatives telles que le ventilateur, car vos doigts ou vêtements (en particulier les cravates ou les écharpes) peuvent s'y coincer, entraînant de graves blessures.
- Ne desserrez pas les bouchons du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le radiateur et le système hybride sont chauds. De la vapeur ou du liquide de refroidissement à haute température pourraient jaillir.

- N'utilisez pas d'additif de refroidissement.

**NOTE****■ Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement moteur/de module de commande de puissance**

Ajoutez lentement du liquide de refroidissement une fois que le système hybride a suffisamment refroidi. Si vous versez trop vite le liquide de refroidissement froid dans le système hybride chaud, vous risquez d'occasionner des dommages au système hybride.

■ Pour éviter d'endommager le système de refroidissement

Respectez les précautions suivantes:

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (tels que du sable ou de la poussière etc.).

Si le véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:


Procédure de récupération

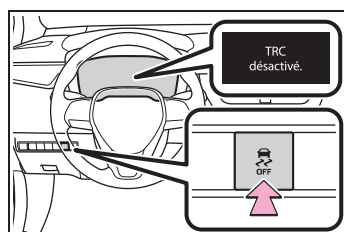
- 1 Arrêtez le système hybride. Serrez le frein de stationnement et mettez le levier de vitesses sur P.

N'appuyez pas sur le bouton de déverrouillage du levier de vitesses après avoir mis le levier de vitesses sur P.

- 2 Dégagez les roues avant de la boue, de la neige ou du sable.
- 3 Placez des branches, des pierres ou tout autre matériau susceptible d'améliorer l'adhérence sous les roues avant.
- 4 Redémarrez le système hybride.
- 5 Mettez le levier de vitesses sur D ou R et relâchez le frein de stationnement. Ensuite, appuyez avec prudence sur la pédale d'accélérateur.

■ **Si vous éprouvez des difficultés à dégager le véhicule**

Appuyez sur la commande  pour désactiver le système TRC.

**AVERTISSEMENT**

■ **Lorsque vous tentez de dégager un véhicule bloqué**

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et arrière, assurez-vous de disposer de suffisamment d'espace afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou vers l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

■ **Lorsque vous actionnez le levier de vitesses**

Veillez à ne pas changer le levier de vitesses de position alors que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur. Ceci peut provoquer une accélération rapide et inattendue du véhicule, et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ **Pour éviter d'endommager la transmission et d'autres composants**

- Évitez de faire patiner les roues avant et d'appuyer sur la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si le véhicule reste bloqué après avoir respecté ces procédures, il est possible qu'il doive être tracté pour être dégagé.

Spécifications du véhicule**8****8-1. Spécifications**

Données d'entretien (carburant,
niveau d'huile, etc.) 414

Informations relatives au carburant
..... 421

8-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables ... 423

8-3. Initialisation

Systèmes à initialiser 434

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)**Dimensions et poids**

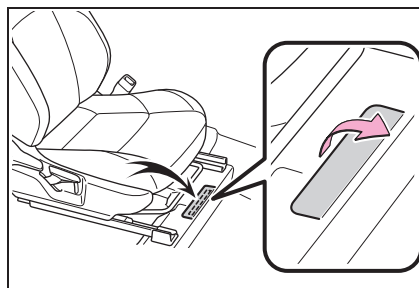
Longueur totale		4655 mm (183,3 in.)
Largeur totale		1790 mm (70,5 in.)
Hauteur totale*		1460 mm (57,5 in.)
Empattement		2700 mm (106,3 in.)
Bande de roulement	Avant	1530 mm (60,2 in.)
	Arrière	1530 mm (60,2 in.)
Poids total autorisé en charge		1885 kg (4156 lb.)
Capacité maximum autorisée par essieu	Avant	1050 kg (2315 lb.)
	Arrière	970 kg (2138 lb.)
Charge sur la flèche		75 kg (165 lb.)
Capacité de remorquage	Sans frein	450 kg (992 lb.)
	Avec frein	750 kg (1653 lb.)

*: Véhicules à vide

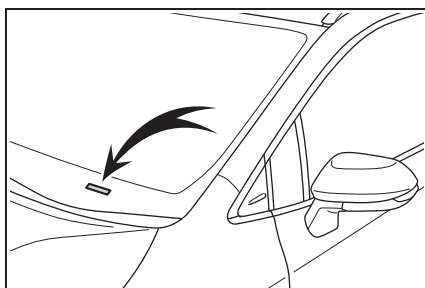
Identification du véhicule**■ Numéro d'identification du véhicule**

Le numéro d'identification du véhicule (VIN) est l'identifiant légal de votre véhicule. Il constitue le numéro d'identification premier de votre véhicule. Il est utilisé pour l'enregistrement de la propriété de votre véhicule.

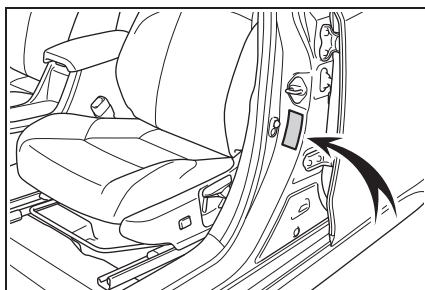
Ce numéro est gravé sous le siège avant droit.



Véhicules à conduite à droite: Ce numéro est également gravé dans l'angle supérieur gauche du tableau de bord.

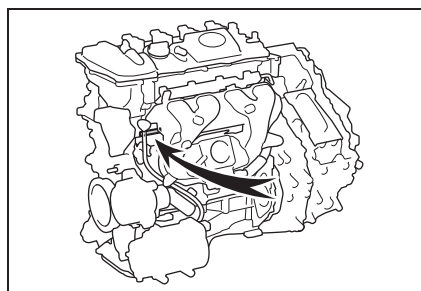


Ce numéro apparaît également sur l'étiquette du fabricant.



■ Numéro du moteur


Le numéro du moteur est gravé sur le bloc-moteur comme indiqué.



Moteur

Modèle	2ZR-FXE
Type	4 cylindres en ligne, 4 temps, essence
Alésage et course	80,5 × 88,3 mm (3,17 × 3,48 in.)
Cylindrée	1798 cm ³ (109,7 cu. in.)
Jeu des soupapes	Réglage automatique

Carburant

Type de carburant	<p>Lorsque vous trouvez ces types d'étiquette de carburant à la station-service, utilisez uniquement du carburant avec l'une des étiquettes suivantes.</p>  <p>Zone EU: Essence sans plomb conforme à la norme européenne EN228 uniquement Sauf zone EU: Essence sans plomb uniquement</p>
Indice d'octane recherche	95 ou supérieur
Contenance du réservoir de carburant (Référence)	43,0 L (11,4 gal., 9,5 Imp. gal.)

Moteur électrique (moteur de traction)

Type	Moteur synchrone à aimant permanent
Puissance maximale	70 kW
Couple maximal	185 N•m (18,9 kgf•m, 136,4 ft•lbf)

Batterie du système hybride (batterie de traction)

Type	Batterie Lithium-ion
Tension	3,7 V/élément
Capacité	4,08 Ah
Quantité	56 éléments
Tension nominale	207,2 V

Système de lubrification

■ **Contenance en huile (vidange et remplissage [référence*])**

Avec filtre	4,2 L (4,4 qt., 3,7 Imp. qt.)
Sans filtre	3,9 L (4,1 qt., 3,4 Imp. qt.)

*: La contenance en huile moteur est une quantité de référence à utiliser lors du changement de l'huile moteur. Chauffez le moteur puis éteignez le système hybride,

attendez plus de 5 minutes et vérifiez le niveau d'huile sur la jauge.

■ Sélection de l'huile moteur

L'huile "SUZUKI GENUINE OIL" est utilisée dans votre véhicule Suzuki. Suzuki recommande d'utiliser l'huile approuvée "SUZUKI GENUINE OIL". Vous pouvez également utiliser une autre huile moteur de qualité équivalente.

Qualité de l'huile:

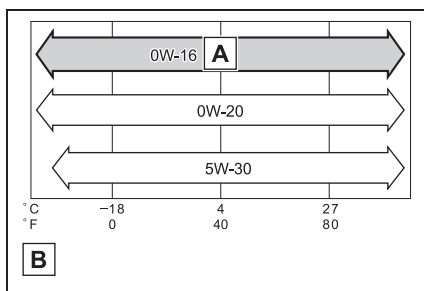
0W-16:

Huile moteur API grade SN ou SP, ou ILSAC GF-6B multigrade

0W-20 et 5W-30:

Huile moteur API grade SM, SN ou SP, ou ILSAC GF-6A multigrade

Viscosité recommandée (SAE):



A De préférence

B Plage de températures probable avant la prochaine vidange d'huile

Le plein en huile SAE 0W-16 de votre véhicule Suzuki est effectué au cours de la fabrication et cette huile constitue le meilleur choix pour votre véhicule car elle garantit de bonnes économies de carburant et assure un bon démarrage par temps froid. Si l'huile SAE 0W-16 n'est pas disponible, vous pouvez utiliser l'huile SAE 0W-20. Cependant, elle doit être remplacée par de l'huile SAE 0W-16 lors de la prochaine vidange

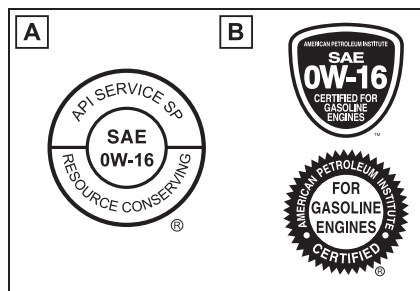
d'huile.

Viscosité de l'huile (0W-16 est expliqué ici à titre d'exemple):

- La valeur 0W de 0W-16 indique l'aptitude de l'huile à permettre le démarrage à froid. Les huiles dont l'indice précédant le W est bas facilitent davantage le démarrage du moteur par temps froid.
- La valeur 16 de 0W-16 indique la viscosité de l'huile lorsque la température de l'huile est élevée. Une huile dont l'indice de viscosité est plus élevé (valeur plus grande) peut être mieux adaptée si le véhicule est utilisé à des vitesses élevées ou soumis à des conditions de charge extrêmes.

Comment lire les étiquettes des bidons d'huile:

L'une ou les deux marques déposées API sont ajoutées sur certains bidons d'huile pour vous aider à sélectionner l'huile que vous devez utiliser.



A Symbole d'entretien API

Partie supérieure: "API SERVICE SP" désigne la qualité d'huile par l'American Petroleum Institute (API).

Partie centrale: "SAE 0W-16" signifie le taux de viscosité SAE.

Partie inférieure: "Resource-Conserving" signifie que l'huile a des propriétés permettant d'économiser du carburant et de préserver

ver l'environnement.

B Marque de certification ILSAC

La marque de certification de l'International Lubricant Specification Advisory Committee (ILSAC) est apposée sur le devant du bidon.

Système de refroidissement

Capacité (Référence)	Moteur à essence	5,5 L (5,8 qt., 4,8 Imp. qt.)
	Module de commande de puissance	1,5 L (1,6 qt., 1,3 Imp. qt.)
Type de liquide de refroidissement	<p>Utilisez l'un des produits suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» • Un liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée <p>N'utilisez pas d'eau pure seule.</p>	

Système d'allumage (bougie)

Marque	DENSO FC16HR-CY9
Écartement	0,9 mm (0,035 in.)



NOTE

■ Bougies à électrode en iridium

Utilisez uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne réglez pas l'écartement des bougies.

Système électrique (batterie 12 V)

Tension à vide 20°C (68°F):	12,0 V ou supérieur (Mettez le contact d'alimentation sur arrêt et allumez les feux de route pendant 30 secondes.)
Régimes de charge	
Charge rapide	15 A max.
Charge lente	5 A max.

Transmission hybride

Capacité en liquide *	3,0 L (3,1 qt., 2,6 Imp. qt.)
Type de liquide	“Toyota Genuine e-Transaxle fluid TE” «Liquide boîte-pont électrique Toyota d'origine type TE»

*: La capacité en liquide est une quantité de référence.

Si un remplacement est nécessaire, contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

**NOTE****■ Type de liquide pour transmission hybride**

L'utilisation d'un liquide de transmission d'un type autre que celui mentionné ci-dessus peut entraîner l'apparition de bruits ou de vibrations anormaux, ou à terme endommager la transmission de votre véhicule.

Freins

Hauteur de la pédale* ¹	100 mm (3,9 in.) min.
Jeu libre de la pédale	1 — 6 mm (0,04 — 0,24 in.)
Témoin de frein de stationnement* ²	Lorsque vous tirez sur la commande de frein de stationnement pendant 1 à 2 secondes: s'allume Lorsque vous appuyez sur la commande de frein de stationnement pendant 1 à 2 secondes: s'éteint
Type de liquide	SAE J1703 ou FMVSS No.116 DOT 3 SAE J1704 ou FMVSS No.116 DOT 4

*¹: Hauteur minimum de la pédale lorsqu'elle est soumise à une force verticale de 300 N (30,6 kgf, 67,4 lbf), lorsque le système hybride fonctionne.

*²: Veillez à confirmer que le témoin d'avertissement des freins (jaune) ne s'allume pas. (Si le témoin d'avertissement de frein s'allume, reportez-vous à P.364.)

Direction

Jeu libre	Moins de 30 mm (1,2 in.)
-----------	--------------------------

Pneus et roues

► Pneus de 16 pouces

Taille des pneus	205/55R16 91V		
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	Vitesse du véhicule	Roue avant kPa (kgf/cm ² ou bar, psi)	Roue arrière kPa (kgf/cm ² ou bar, psi)
	Plus de 160 km/h (100 mph)	280 (2,8, 41)	270 (2,7, 39)
	160 km/h (100 mph) ou moins	250 (2,5, 36)	240 (2,4, 35)
Taille des roues	16 × 7J		
Couple des écrous de roues	103 N•m (10,5 kgf•m, 76 ft•lbf)		

► Roue de secours compacte (sur modèles équipés)

Taille des pneus	T125/70D17 98M
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	420 kPa (4,2 kgf/cm ² ou bar, 60 psi)
Taille des roues	17 × 4T
Couple des écrous de roues	103 N•m (10,5 kgf•m, 76 ft•lbf)

■ Lorsque vous tractez une caravane/remorque

Ajoutez 20,0 kPa (0,2 kgf/cm² ou bar, 3 psi) à la pression de gonflage des pneus recommandée, et conduisez à une vitesse inférieure à 100 km/h (62 mph).

Ampoules

	Ampoules	W	Type
Extérieur	Éclairages de plaque d'immatriculation	5	A
Intérieur	Éclairage de compartiment à bagages (type à ampoule)	5	A

A: Ampoules à culot en verre (transparentes)

Informations relatives au carburant

Lorsque vous trouvez ces types d'étiquette de carburant à la station-service, utilisez uniquement du carburant avec l'une des étiquettes suivantes.



Zone EU:

Vous devez utiliser uniquement de l'essence sans plomb conforme à la norme européenne EN228.

Sélectionnez un supercarburant sans plomb avec un indice d'octane recherche de 95 ou plus afin d'optimiser les performances du moteur.

Sauf zone EU:

Utilisez uniquement de l'essence sans plomb.

Sélectionnez un supercarburant sans plomb avec un indice d'octane recherche de 95 ou plus afin d'optimiser les performances du moteur.

■ Utilisation d'un mélange essence/éthanol dans un moteur à essence

Suzuki autorise l'utilisation d'un mélange essence/éthanol, d'une teneur maximale en éthanol de 10%. Assurez-vous que le mélange essence/éthanol que vous utilisez dispose d'un indice d'octane recherche correspondant aux instructions ci-dessus.

■ En cas de cliquetis du moteur

- Consultez un concessionnaire SUZUKI ou

un atelier qualifié.

- Il est possible qu'à l'accélération ou en montée vous remarquiez parfois de légers cliquetis pendant quelques instants. Ceci est normal et ne doit pas vous inquiéter.



NOTE

■ Note sur la qualité du carburant

- N'utilisez pas de carburants inadaptés. Une utilisation de carburants inadaptés entraînerait un endommagement du moteur.
- N'utilisez pas de l'essence contenant des additifs métalliques, par exemple, manganèse, fer ou plomb, sans quoi vous risquez d'endommager votre moteur ou votre dispositif antipollution.
- N'ajoutez pas des additifs pour carburant d'après-vente contenant des additifs métalliques.
- Zone EU: N'utilisez pas de carburant au bioéthanol commercialisé sous la dénomination "E50" ou "E85", ni aucun carburant à forte teneur en éthanol. L'utilisation de ces carburants cause des dommages au système de carburant du véhicule. En cas de doute, demandez à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié.
- Sauf zone EU: N'utilisez pas de carburant au bioéthanol commercialisé sous la dénomination "E50" ou "E85", ni aucun carburant à forte teneur en éthanol. Votre véhicule peut utiliser de l'essence mélangée avec 10% maximum d'éthanol. L'utilisation de carburant contenant plus de 10% d'éthanol (E10) endommage le système de carburant du véhicule. Vous devez vous assurer que le carburant dont vous remplissez le réservoir du véhicule provient d'une source qui en garantit les spécifications et la qualité. En cas de doute, demandez à un concessionnaire SUZUKI ou à un atelier qualifié.



NOTE


- N'utilisez pas de mélange essence/méthanol tel que M15, M85, M100. L'utilisation d'essence contenant du méthanol peut entraîner un endommagement ou une défaillance du moteur.


Fonctions personnalisables

Votre véhicule dispose de nombreuses fonctions électroniques personnalisables selon vos préférences. Les réglages de ces fonctions peuvent être changés en utilisant l'écran multifonctionnel, sur l'écran du système audio ou chez un concessionnaire SUZUKI ou dans un atelier qualifié.

Personnalisation des fonctions du véhicule

■ Modification en utilisant l'écran du système audio

- 1 Sélectionnez  dans le menu principal.
- 2 Sélectionnez "Personnaliser le véhicule".
- 3 Sélectionnez dans la liste l'élément dont vous souhaitez modifier les paramètres.

Pour les fonctions qui peuvent être activées ou désactivées, sélectionnez  (ON)/

 (OFF).




Divers réglages peuvent être modifiés. Pour de plus amples détails, reportez-vous à la liste de réglages modifiables.

Fonctions personnalisables

Les réglages de certaines fonctions sont modifiés simultanément lors de la personnalisation d'autres fonctions. Contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié pour plus de détails.

A Réglages pouvant être modifiés via l'écran du système audio

■ Changement en utilisant les commandes de réglage des instruments

- 1 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel.
- 2 Appuyez sur  ou sur  pour sélectionner l'élément que vous souhaitez personnaliser.
- 3 Appuyez sur OK ou maintenez appuyé.

Les réglages disponibles diffèrent selon que vous appuyez sur OK ou que vous maintenez appuyé. Suivez les instructions sur l'affichage.



AVERTISSEMENT

■ Pendant la personnalisation

Le système hybride devant être en marche pendant la personnalisation, veillez à ce que le véhicule soit stationné dans un lieu où la ventilation est suffisante. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés de monoxyde de carbone (CO) toxique risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule. Cela peut entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.



NOTE

■ Pendant la personnalisation

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système hybride soit en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

B Réglages pouvant être modifiés via les commandes de réglage des instruments

C Réglages pouvant être modifiés par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié

Définition des symboles: O = Disponible, — = Indisponible

■ **Alarme*¹** (→P.81)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Capteur d'intrusion* ²	Marche	Arrêt	—	O	—

*¹: Sur modèles équipés

*²: Une fois le capteur d'intrusion désactivé, déverrouillez les portes au moyen de la fonction d'accès mains libres (sur modèles équipés) ou de la télécommande du verrouillage centralisé pour réactiver le capteur d'intrusion.

■ **Jauges, instruments et écran multifonctionnel** (→P.86, 90, 93)

Fonction* ¹	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Langue* ²	Anglais	* ³	O	O	—
Unités* ²	L/100 km	km/L	O	O	—
		miles (MPG)* ⁴	—	—	—
Style des instruments	Intelligent	Décontracté	—	O	—
		Sportif	—	—	—
Type de cadran	Témoin du système hybride	Compte-tours	—	O	—
		Simple (sans cadran)	—	—	—
Témoin EV	Marche	Arrêt	—	O	—
Économie de carburant	Moyenne totale (Consommation de carburant moyenne [après la remise à zéro])	Moyenne du trajet (Consommation de carburant moyenne [après le démarrage])	—	O	—
		Moyenne du réservoir (Consommation de carburant moyenne [après le réapprovisionnement en carburant])	—	—	—
Guide d'accélération Éco	Marche	Arrêt	—	O	—

Fonction*1	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Éléments d'informations relatives à la conduite (premier élément)	Distance	Vitesse moyenne du véhicule	—	O	—
		Temps écoulé	—	O	—
Éléments d'informations relatives à la conduite (deuxième élément)	Temps écoulé	Distance	—	O	—
		Vitesse moyenne du véhicule	—	O	—
Écran contextuel	Marche	Arrêt	—	O	—

*1: Pour plus de détails sur chaque fonction: →P.93

*2: Le réglage par défaut varie selon le pays.

*3: Arabe, espagnol, russe, français, allemand, italien, néerlandais, turc, polonais, hébreu, norvégien, suédois, danois, ukrainien, finnois, grec, tchèque, portugais, roumain, slovaque, hongrois, flamand

*4: Sur modèles équipés

■ Verrouillage des portes (→P.107, 111, 401)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Déverrouillage avec la clé mécanique	Déverrouillage de toutes les portes en une étape	Déverrouillage de la porte du conducteur en une étape, déverrouillage de toutes les portes en deux étapes	—	—	O

■ Fonction de rappel de siège arrière (→P.107)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction de rappel de siège arrière	Marche	Arrêt	—	O	—

■ Fonction d'accès mains libres* et télécommande du verrouillage centralisé (→P.107, 114)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Signal de fonctionnement (feux de détresse)	Marche	Arrêt	O	—	O

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Temps écoulé avant l'activation de la fonction de verrouillage automatique de porte si une porte n'est pas ouverte après avoir été déverrouillée	30 secondes	60 secondes			
		120 secondes	—	—	O
Avertisseur sonore de porte ouverte	Marche	Arrêt	—	—	O

*: Sur modèles équipés

■ **Système d'accès et de démarrage mains libres (→P.107, 114)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Système d'accès et de démarrage mains libres	Marche	Arrêt	O	—	O
Déverrouillage intelligent des portes* ¹	Toutes les portes	Porte conducteur	O	—	O
Temps écoulé avant le déverrouillage de toutes les portes lorsque la poignée de la porte conducteur* ¹ est saisie et maintenue	Arrêt	1,5 secondes			
		2,0 secondes	—	—	O
		2,5 secondes			
Nombre de verrouillages de porte consécutifs* ²	2 fois	Autant que souhaité	—	—	O
Éclairage du contact d'alimentation	Marche	Arrêt	—	—	O

*¹: Véhicules avec fonction d'accès mains libres

*²: Sur certains modèles

■ **Télécommande du verrouillage centralisé (→P.105, 107, 111)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt	—	—	O
Déverrouillage	Déverrouillage de toutes les portes en une étape	Déverrouillage de la porte du conducteur en une étape, déverrouillage de toutes les portes en deux étapes	O	—	O

■ **Contact d'alimentation (→P.149)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Personnalisation de l'ACC Activation/désactivation du mode ACC	Activée, Désactivée	O	—	O

■ **Rétroviseurs extérieurs (→P.127)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction de rabattement et de déploiement automatiques des rétroviseurs	Asservie au verrouillage/déverrouillage des portes	Arrêt	—	—	O
		Liée au fonctionnement du contact d'alimentation	—	—	O

■ **Lève-vitres électriques (→P.129)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonctionnement lié à la clé mécanique	Arrêt	Marche	—	—	O
Manœuvre asservie à la télécommande du verrouillage centralisé	Arrêt	Marche	—	—	O
Signal (sonore) de fonctionnement lié à la télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt	—	—	O

■ **Système de commande automatique des éclairages (→P.165)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Sensibilité du capteur de luminosité	Standard	-2 à 2	O	—	O
Éclairage prolongé des phares (temps écoulé avant que les phares ne s'éteignent automatiquement)	30 secondes	60 secondes	—	—	O
		90 secondes			
		120 secondes			

■ **PCS (système de sécurité de pré-collision) (→P.184)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
PCS (système de sécurité de pré-collision)*	Activée, Désactivée	—	O	—
Temps d'avertissement	Plus tard, Par défaut, Plus tôt	—	O	—

*: Le système est automatiquement activé chaque fois que le contact d'alimentation est placé sur ON.

■ **LDA (alerte de sortie de voie) (→P.199)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
LDA (alerte de sortie de voie)*	Activée, Désactivée	—	O	—
Délai d'alerte*	Par défaut, Plus tôt	—	O	—
Options d'alerte*	Vibration, Son	—	O	—

*: Ce réglage change en fonction de Mes Réglages.

■ **Régulateur de vitesse actif (→P.212)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Prévention de dépassement* ¹	Activée, Désactivée	—	O	—
Réglage de l'accélération* ¹	Haute, Moyenne, Basse	—	O	—
Réglage de la vitesse (pression courte)* ¹	1 km/h, 5 km/h, 10 km/h* ²	—	O	—
	1 mph, 5 mph, 10 mph* ³			
Réglage de la vitesse (pression longue)* ¹	1 km/h, 5 km/h, 10 km/h* ²	—	O	—
	1 mph, 5 mph, 10 mph* ³			

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Régulateur de vitesse actif avec reconnaissance des panneaux de signalisation* ¹	Activée, Désactivée	—	O	—
Décalage de la limite de vitesse* ¹	-5 à +5	—	O	—
Message guide* ¹	Activée, Désactivée	—	O	—
Réduction de la vitesse en courbe* ¹	Haute, Moyenne, Basse, Arrêt	—	O	—

*¹: Ce réglage change en fonction de Mes Réglages.

*²: Lorsque la vitesse programmée est indiquée en "km/h"

*³: Lorsque la vitesse programmée est indiquée en "MPH"

■ Limiteur de vitesse (→P.226)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Réglage de la vitesse (pression courte)* ¹	1 km/h, 5 km/h, 10 km/h* ²	—	O	—
	1 mph, 5 mph, 10 mph* ³			
Réglage de la vitesse (pression longue)* ¹	1 km/h, 5 km/h, 10 km/h* ²	—	O	—
	1 mph, 5 mph, 10 mph* ³			
Décalage de la limite de vitesse* ¹	-5 à +5	—	O	—
Message guide* ¹	Activée, Désactivée	—	O	—

*¹: Ce réglage change en fonction de Mes Réglages.

*²: Lorsque la vitesse programmée est indiquée en "km/h"

*³: Lorsque la vitesse programmée est indiquée en "MPH"

■ PDA (aide à la conduite proactive)*¹ (→P.204)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Aide proactive à la conduite (PDA)* ²	Activée, Désactivée	—	O	—
Sensibilité de l'aide* ²	Basse, Moyenne, Élevée	—	O	—

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Aide à la décélération (DA) ^{*2}	Activée, Désactivée	—	O	—
Aide à l'anticipation d'obstacle (OAA) ^{*2}	Activée, Désactivée	—	O	—

*1: Sur modèles équipés

*2: Ce réglage change en fonction de Mes Réglages.

■ RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (→P.209)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)	Activée, Désactivée	—	O	—
Méthode de notification de vitesse excessive	Aucune, Visuelle, Visuelle et Sonore	—	O	—
Niveau de notification de vitesse excessive	10 km/h (5 mph), 5 km/h (3 mph), 2 km/h (1 mph)	—	O	—

■ Suggestion de pause du conducteur (→P.199)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Suggestion de pause du conducteur	Activée, Désactivée	—	O	—

■ BSM (surveillance de l'angle mort)^{*} (→P.230)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
BSM (surveillance de l'angle mort)	Marche	Arrêt	—	O	—
Luminosité du témoin de rétroviseur extérieur	Clair	Sombre	—	O	—
Synchronisation de l'alerte pour la présence d'un véhicule en approche (sensibilité)	Intermédiaire	Tôt	—	O	—
		Tard			

*: Sur modèles équipés

■ **Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)^{*1} (→P.241)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)	Marche	Arrêt	—	O	—
Volume du signal sonore du RCTA en fonctionnement ^{*2}	Niveau 2	Niveau 1	—	O	—
		Niveau 3	—	O	—

*1: Sur modèles équipés

*2: Le volume du son est lié au capteur d'aide au stationnement et au RCTA.

■ **Capteur d'aide au stationnement^{*1} (→P.234)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Capteur d'aide au stationnement	Marche	Arrêt	—	O	—
Volume du signal sonore ^{*2}	Level2	Level1	—	O	—

*1: Sur modèles équipés

*2: Le volume du son est lié au capteur d'aide au stationnement et au RCTA.

■ **Assistant de sortie du véhicule^{*} (→P.258)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Assistant de sortie du véhicule	Marche	Arrêt	—	O	—
Affichage des rétroviseurs extérieurs	Marche	Arrêt	—	O	—
Sensibilité de détection	Moyen	Élevé	—	O	—
		Bas	—	O	—

*: Sur modèles équipés

■ **PKSB (frein d'aide au stationnement)^{*} (→P.246)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction PKSB (frein d'aide au stationnement)	Marche	Arrêt	—	O	—

*: Sur modèles équipés

■ **Système de climatisation automatique (→P.276)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Commutation entre le mode d'air extérieur et le mode de recyclage d'air asservi au fonctionnement de la commande de mode automatique	Marche	Arrêt	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Fonctionnement de la commande automatique d'A/C	Marche	Arrêt	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

■ **Éclairage (→P.284)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Temps écoulé avant que les éclairages intérieurs ne s'éteignent	15 secondes	Arrêt	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
		7,5 secondes			
		30 secondes			
Fonctionnement après désactivation du contact d'alimentation	Marche	Arrêt	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Fonctionnement lorsque les portes sont déverrouillées	Marche	Arrêt	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Fonctionnement lorsque vous vous approchez du véhicule et que vous portez la clé électronique*	Marche	Arrêt	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Éclairages de porte-gobelets* et éclairage de plateau central*	Marche	Arrêt	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Éclairages de garniture de porte*	Marche	Arrêt	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

* : Sur modèles équipés

■ **Personnalisation du véhicule**

Lorsque le système d'accès et de démarrage mains libres est désactivé, le déverrouillage intelligent des portes ne peut pas être personnalisé.

■ **Dans les situations suivantes, le mode personnalisé dans lequel les réglages peuvent être modifiés via l'écran multifonctionnel est automatiquement désactivé**

- Un message d'avertissement apparaît après que l'écran de mode de personnalisation se soit affiché

-
- Le contact d'alimentation est sur arrêt.
 - Le véhicule commence à rouler alors que l'écran du mode de personnalisation est affiché.

Systèmes à initialiser

Après tout rebranchement de la batterie 12 V ou entretien du véhicule, les systèmes suivants doivent être initialisés pour pouvoir fonctionner normalement:

Liste d'éléments à initialiser

Élément	Quand réinitialiser	Référence
PKSB (frein d'aide au stationnement)*	<ul style="list-style-type: none"> Après le rebranchement ou le changement de la batterie 12 V 	P.246
Système d'avertissement de pression des pneus	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous permutez les roues avant et arrière alors que les pressions de gonflage des pneus sont différentes Lorsque vous changez la taille des pneus En cas de modification de la pression de gonflage des pneus, par exemple lors d'une modification de la vitesse de croisière ou du poids de la charge Lors d'un changement entre deux jeux de roues enregistrés 	P.330

*: Sur modèles équipés

Index

435

Que faire si... (Résolution des problèmes) 436
Index alphabétique 439

Que faire si... (Résolution des problèmes)

Si vous avez un problème, vérifiez les points suivants avant de contacter un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié.

Les portes ne peuvent pas être verrouillées, déverrouillées, ouvertes ou fermées



Si vous perdez vos clés

- Si vous perdez vos clés mécaniques, de nouvelles clés mécaniques d'origine peuvent être réalisées par un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié. (→P.401)
- Si vous perdez vos clés électroniques, le risque de vol du véhicule augmente de manière significative. Contactez un concessionnaire SUZUKI ou un atelier qualifié immédiatement. (→P.401)



Les portes ne peuvent pas être verrouillées ou déverrouillées

- La pile de la clé électronique est-elle faible ou usée? (→P.345)
- Le contact d'alimentation est-il sur ON?

Lorsque vous verrouillez les portes, mettez le contact d'alimentation sur arrêt. (→P.151)

- La clé électronique a-t-elle été laissée à l'intérieur du véhicule?

Lorsque vous verrouillez les portes, assurez-vous que vous avez la clé électronique sur vous.

- La fonction peut ne pas fonctionner correctement à cause des conditions des ondes radio. (→P.116)



Il n'est pas possible d'ouvrir la porte arrière

- Le verrouillage de sécurité enfants est-il enclenché?

La porte arrière ne peut pas être ouverte de l'intérieur du véhicule lorsque le verrouillage est enclenché. Ouvrez la porte arrière de l'extérieur, puis déverrouillez le verrouillage de sécurité enfants. (→P.110)

Si vous suspectez un problème



Le système hybride ne démarre pas

- Avez-vous appuyé sur le contact d'alimentation tout en appuyant fermement sur la pédale de frein? (→P.149)
- Le levier de vitesses est-il sur la position P? (→P.149)
- La clé électronique est-elle détectable quelque part à l'intérieur du véhicule? (→P.114)
- Véhicules avec fonction d'antivol de direction : Le volant est-il déverrouillé? (→P.150)
- La pile de la clé électronique est-elle faible ou usée?

Dans ce cas, il est possible de démarrer le système hybride par un moyen temporaire. (→P.402)

- La batterie 12 V est-elle déchargée? (→P.403)



Le levier de vitesses ne peut pas être déplacé de P, même si vous appuyez sur la pédale de frein

- Le contact d'alimentation est-il sur ON?

Si vous ne pouvez pas relâcher le levier de vitesses en appuyant sur la pédale de frein avec le contact d'alimentation sur ON. (→P.157)



Le volant ne peut pas être actionné après l'arrêt du système hybride (véhicules avec fonction d'antivol de direction)

- Il se bloque automatiquement pour empêcher le vol du véhicule. (→P.150)



Les vitres ne s'ouvrent ou ne se ferment pas en actionnant les commandes de lève-vitres électriques

- La commande de verrouillage des vitres est-elle enfoncée?

À l'exception de celui du siège conducteur, aucun lève-vitre électrique ne peut être utilisé si la commande de verrouillage des vitres est enfoncée. (→P.131)



Le contact d'alimentation est placé sur arrêt automatiquement

- La fonction de coupure automatique de l'alimentation est actionnée si le véhicule est laissé sur ACC ou ON (le système hybride ne fonctionne pas) pendant un certain temps. (→P.152)



Un avertisseur sonore se déclenche pendant la conduite

- Le témoin de rappel de ceinture de

sécurité clignote

Le conducteur et le passager portent-ils leur ceinture de sécurité? (→P.367)

- Le témoin de frein de stationnement s'allume

Le frein de stationnement est-il relâché? (→P.159)

En fonction de la situation, d'autres types d'avertisseur sonore peuvent également se déclencher. (→P.364, 374)



Une alarme est activée et l'avertisseur sonore retentit (véhicules avec alarme)

- Une porte a-t-elle été ouverte par une personne à l'intérieur du véhicule ou y a-t-il un mouvement quelconque à l'intérieur du véhicule pendant le réglage de l'alarme?

Le capteur le détecte et l'alarme retentit. (→P.80)

Effectuez l'une des opérations suivantes pour désactiver ou arrêter les alarmes:

- Déverrouillez les portes au moyen de la fonction d'accès mains libres (sur modèles équipés) ou de la télécommande du verrouillage centralisé.
- Démarrage du système hybride. (L'alarme se désactive ou s'arrête après quelques secondes.)



Un avertisseur sonore se déclenche lorsque vous quittez le véhicule

- La clé électronique a-t-elle été laissée à l'intérieur du véhicule?

Vérifiez le message sur l'écran multifonctionnel. (→P.374)



Un témoin d'avertissement s'allume ou un message d'avertissement s'affiche

- Lorsqu'un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un message d'avertissement s'affiche, reportez-vous à P.364, 374.

Lorsqu'un problème s'est produit



En cas de crevaison

- Véhicules avec kit de réparation anti-crevaison de secours: Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et réparez temporairement le pneu crevé à l'aide du kit de réparation anti-crevaison de secours. (→P.379)
- Véhicules avec roue de secours: Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et remplacez le pneu crevé par la roue de secours. (→P.389)



Si le véhicule est bloqué

- Essayez la procédure à suivre lorsque le véhicule est enlisé dans la boue, la saleté ou la neige. (→P.411)

Index alphabétique

A

A/C

- Filtre de climatisation341
- Mode de flux d'air concentré sur les
sièges avant (S-FLOW)280
- Système de climatisation automatique
.....276

ABS (système de freinage antiblocage)

-264
- Témoin d'avertissement366

ACA (assistance active en virage)265

Accès mains libres

- Système d'accès et de démarrage mains
libres 114
- Télécommande du verrouillage centralisé
.....105

Accoudoir.....303

Affichage

- Capteur d'aide au stationnement234
- Contrôle de l'énergie 99
- Écran multifonctionnel.....93
- Limiteur de vitesse226
- Message d'avertissement.....374
- RCTA.....241
- Régulateur de vitesse222
- Régulateur de vitesse actif.....215

Affichage des informations du système d'aide à la conduite.....97

Affichage des informations relatives à la conduite.....94

Affichage du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel

- Affichage des éléments.....92
- Bouton de changement d'affichage.....92

Affichage lié au système audio.....97

AHB (feux de route automatiques)168

Aide au démarrage en côte265

Aide au freinage264

Aide au suivi de voie (LTA)194

- Fonctionnement194

Airbags

- Airbags SRS 35
- Conditions de fonctionnement des
airbags 37
- Conditions de fonctionnement des
airbags latéraux..... 37
- Conditions de fonctionnement des
airbags latéraux et rideaux..... 37
- Conditions de fonctionnement des
airbags rideaux..... 37
- Emplacements des airbags 35
- Modification et mise au rebut des airbags
..... 42
- Position de conduite correcte 29
- Précautions générales relatives aux
airbags 39
- Précautions relatives aux airbags laté-
raux 39
- Précautions relatives aux airbags laté-
raux et rideaux 39
- Précautions relatives aux airbags pour
votre enfant 39
- Précautions relatives aux airbags rideaux
..... 39
- Système d'activation/de désactivation
manuelle des airbags 44
- Témoin d'avertissement SRS 366

Airbags de genoux..... 35

Airbags latéraux..... 35

Airbags rideaux..... 35

Alarme

- Alarme 80
- Avertisseur sonore 364

Alerte de sortie de voie (LDA)..... 199

Ampoules

- Remplacement..... 350

Ancrages de retenue supérieure 55

Antennes (système d'accès et de démar- rage mains libres)..... 114

Anti-crevaisson de secours 379

Antivol de direction

- Déverrouillage de la colonne..... 150
- Message d'avertissement du système de verrouillage de la direction..... 150

Appuie-têtes.....123**Assistance active en virage (ACA)265****Assistant de sortie du véhicule258****Autonomie.....94****Avertissement d'approche218****Avertissement de trafic transversal**

- arrière (RCTA).....241

Avertisseur sonore..... 125**Avertisseurs sonores**

- ABS366
- Airbags366
- Avertissement d'approche218
- Capteur d'aide au stationnement 239, 369
- Ceinture de sécurité367, 368
- Contrôle conduite-démarrage366
- Direction assistée électrique367
- LDA (alerte de sortie de voie).... 199, 369
- LTA (aide au suivi de voie) 194, 369
- Moteur365
- PDA (aide à la conduite proactive)....370
- Porte ouverte..... 108, 110
- Pression d'huile moteur basse365
- Surchauffe du système hybride.....365
- Système de charge365
- Système de freinage364
- Système de maintien des freins372
- Système de priorité des freins.....366
- Système hybride365
- Température élevée du liquide de refroidissement364

B**Batterie (batterie 12 V)**

- Préparatifs et contrôles pré-hivernaux271
- Si la batterie 12 V est déchargée403

- Témoin d'avertissement..... 365

- Vérification de la batterie 323

Batterie (batterie de traction)..... 73**Batterie de traction (batterie hybride)**

- Emplacement..... 73
- Message d'avertissement 77
- Prise d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction) 76
- Spécifications..... 416

Batterie du système hybride (batterie de traction)

- Emplacement..... 73
- Message d'avertissement 77
- Spécifications..... 416

Bloqué

- Si le véhicule est bloqué 411

Boîte à gants 287**Bougie..... 418****Bouton de changement d'affichage 92****BSM (surveillance de l'angle mort) 230****C****Cache-bagages 291****Capot**

- Ouvert 316

Capteur

- AHB (feux de route automatiques) ... 168
- BSM (surveillance de l'angle mort) ... 230
- Capteur d'aide au stationnement..... 234
- Capteur d'intrusion..... 81
- Capteur radar..... 231, 259
- Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie..... 173
- Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques) 254
- Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière) 256
- RCTA.....242
- Rétroviseur intérieur 126
- Système de phares automatiques 165

- Capteur d'aide au stationnement**
 Fonction234
 Message d'avertissement.....236
- Capteur d'intrusion81**
- Carburant**
 Contenance416
 Informations421
 Jauge de carburant90
 Réapprovisionnement en carburant ..176
 Témoin d'avertissement367
 Type416
- Ceintures de sécurité.....31**
 Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité32
 Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence33
 Femmes enceintes, utilisation correcte de la ceinture de sécurité.....31
 Installation de sièges de sécurité enfant46
 Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité309
 Port de votre ceinture de sécurité32
 Prétensionneurs de ceinture de sécurité33
 Réglage de la ceinture de sécurité.....33
 Témoin d'avertissement SRS366
 Témoin de rappel et avertisseur sonore367, 368
- Chaînes272**
- Chargeur sans fil296**
- Chauffages**
 Rétroviseurs extérieurs278
 Sièges chauffants.....282
 Système de climatisation automatique276
 Volant chauffant.....282
- Clé électronique104**
 Fonction d'économie de la pile.....115
 Remplacement de la pile.....345
- Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement401
- Clés**
 Accès mains libres107, 112, 114
 Avertisseur sonore115
 Clé électronique104
 Clé mécanique104
 Contact d'alimentation149
 Fonction d'économie de la pile115
 Plaque du numéro de clé104
 Remplacement de la pile345
 Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement401
 Si vous perdez vos clés401
 Télécommande du verrouillage centralisé105
- Clignotants**
 Levier de clignotants158
 Remplacement des ampoules351
- Clignotants arrière**
 Levier de clignotants158
- Clignotants avant**
 Levier de clignotants158
 Remplacement des ampoules351
- Clignotants latéraux**
 Levier de clignotants158
- Colonne de direction avec antivol.....150**
- Commande**
 Commande d'essuie-glace et de lave-vitre de pare-brise.....172
- Commande de luminosité**
 Commande d'éclairage des instruments92
- Commande de verrouillage des vitres131**
- Commande d'ouverture**
 Capot316
 Trappe à carburant176
- Commande LTA (aide au suivi de voie)196**
- Commandes**
 AHB (feux de route automatiques) ...168

Bouton de changement d'affichage.....	92	Composants haute tension.....	73
Bouton "SOS"	60	Compteur de vitesse.....	90
Commande d'activation/de désactivation manuelle des airbags.....	44	Condenseur	323
Commande de capteur d'aide au station- nement.....	235	Conduite	
Commande de désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs	276	Commande de sélection du mode de conduite.....	262
Commande de distance entre véhicules	217	Conseils de conduite d'un véhicule hybride	269
Commande de feux de détresse	356	Conseils de conduite hivernale.....	271
Commande de frein de stationnement	159	Conseils de rodage	136
Commande de maintien des freins ...	162	Position de conduite correcte	29
Commande de mode de conduite EV154		Procédures	135
Commande de régulateur de vitesse actif	215	Conduite avec une caravane/remorque	143
Commande de sélection du mode de conduite	262	Conseils de conduite d'un véhicule hybride	269
Commande de verrouillage centralisé des portes	110	Conseils de conduite hivernale	271
Commande de verrouillage des vitres	131	Conseils de rodage.....	136
Commande de volant chauffant	282	Consommation de carburant	
Commande LTA (aide au suivi de voie)	196	Consommation actuelle de carburant .	94
Commande PKSB (freinage de l'aide au stationnement).....	248	Économie moyenne de carburant.....	94
Commande RCTA	241	Consommation de carburant actuelle..	94
Commande VSC OFF	265	Contact d'alimentation	149
Commandes de lève-vitres électriques	129	Changement de mode du contact d'ali- mentation	152
Commandes de réglage des instruments	94	Fonction de coupure automatique de l'ali- mentation	152
Commandes de rétroviseur extérieur	127	Contact d'alimentation (contact du moteur)	
Commandes de sièges chauffants	282	Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence	356
Commandes de verrouillage des portes	110	Contact du moteur (contact d'alimenta- tion).....	149
Commandes d'éclairage.....	165	Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence	356
Contact d'alimentation.....	149	Contacteur de démarrage (contact d'ali- mentation)	149
Contacteur de démarrage	149	Changement de mode du contact d'ali- mentation	152
		Fonction de coupure automatique de l'ali- mentation	152

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence.....	356
Contrôle conduite-démarrage (DSC)	
Prévention de démarrage brusque....	135
Contrôle de la stabilité du véhicule (VSC)	
.....	264
Contrôle de la stabilité du véhicule+ (VSC+)	
.....	264
Contrôle de l'énergie	99
Couvre-plancher	290
Crevaision	
Système d'avertissement de pression des pneus	327
Véhicules sans roue de secours	379
Cric	
Cric fourni avec le véhicule	390
Positionnement du cric.....	317
Crochet pour sac à provisions	289
Crochets	
Crochets à vêtements	304
Crochets d'arrimage	289
Crochets de maintien (tapis de sol).....	28
Crochets pour sacs à provisions	289
Crochets à vêtements	304
Crochets d'arrimage	289

D

DSC (contrôle conduite-démarrage)	
Prévention de démarrage brusque ...	135

E

eCall	60
Bouton "SOS"	60
Éclairage de compartiment à bagages	
Puissance	420
Éclairage de la boîte à gants	287
Éclairages	
.....	166
Commande de feux antibrouillards ...	171
Commande de phares	165
Éclairage de compartiment à bagages	113
Éclairages de courtoisie.....	303
Éclairages individuels arrière	285
Éclairages individuels avant	285
Éclairages intérieurs	284
Éclairages intérieurs avant	284
Levier de clignotants.....	158
Liste des éclairages intérieurs	284
Puissance	420
Remplacement des ampoules	351
Éclairages de courtoisie	303
Puissance	420
Éclairages de jour	
Remplacement des ampoules	351
Éclairages de plaque d'immatriculation	
Commande d'éclairage.....	165
Puissance	420
Remplacement des ampoules	351
Éclairages individuels	284
Puissance	420
Éclairages intérieurs	284
Éclairages intérieurs avant	284
Puissance	420
Économie de carburant	94
Économie moyenne de carburant	94
Écran d'informations du véhicule	97

Écran multifonctionnel

Affichage des informations du système d'aide à la conduite	97
Affichage des informations relatives à la conduite	94
Affichage lié au système audio.....	97
Commandes de réglage des instruments	94
Contrôle de l'énergie	99
Économie de carburant	94
Écran d'informations du véhicule	97
Guide d'accélération ÉCO	95
Icones de menu.....	93
Limiteur de vitesse	226
Message d'avertissement.....	374
Montre	93
Pression des pneus.....	327
Rapport de conduite EV	96
Rapport EV.....	96
Réglages	98
Régulateur de vitesse	222
Régulateur de vitesse actif.....	215
Score éco	95
Enregistrement des données du véhicule	7
Entretien	
Données d'entretien	414
Entretien à faire soi-même	314
Prescriptions d'entretien.....	312
Entretien à faire soi-même	312
EPS (direction assistée électrique)	265
Témoin d'avertissement	367
Équipements du compartiment à bagages	289
Essuie-glace de lunette arrière	174
Essuie-glaces de pare-brise.....	172
Étiquette d'avertissement.....	73

F**Feu antibrouillard arrière**

Remplacement de l'ampoule.....	351
--------------------------------	-----

Feu de recul

Remplacement des ampoules	351
---------------------------------	-----

Feux antibrouillards

Commande	171
Remplacement des ampoules	351

Feux antibrouillards arrière

Commande	171
----------------	-----

Feux antibrouillards avant

Commande	171
Remplacement des ampoules	351

Feux arrière

Commande d'éclairage	165
Remplacement des ampoules	351

Feux de détresse..... 356**Feux de position avant**

Remplacement des ampoules	351
---------------------------------	-----

Feux de route automatiques 168**Feux stop**

Remplacement des ampoules	351
Signal de freinage d'urgence	265

Filet de séparation 292**Filtre de climatisation** 341**Fonction de freinage de l'aide au stationnement (objets statiques).....** 246, 253

Fonction	253
----------------	-----

Fonction de freinage de l'aide au stationnement (pour les véhicules traversant à l'arrière) 256

Fonction	256
----------------	-----

Fonction de freinage de l'aide au stationnement (véhicules traversant à l'arrière) 246**Fonction de protection anti-pincement**

Lève-vitres électriques.....	129
------------------------------	-----

Fonction RCTA 242**Fonctions personnalisables** 423**Frein**

Frein de stationnement.....	159
Freinage régénératif	71
Liquide	419
Maintien des freins.....	162

Signal de freinage d'urgence.....	265
Témoin d'avertissement	364
Frein de collision secondaire.....	265
Frein de stationnement	
Avertisseur sonore indiquant que le frein de stationnement est serré	161
Fonctionnement	159
Message d'avertissement.....	161
Témoin d'avertissement	371
Freinage régénératif.....	71
Fusibles	347

G

Guide d'accélération ÉCO	95
---------------------------------------	-----------

H

Hayon	111
Huile	
Huile moteur	416
Huile moteur	
Contenance	416
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux	271
Témoin d'avertissement	365
Vérification	319

I

Icones de menu	93
Identification	
Moteur	415
Véhicule	414
Informations relatives à la conduite	97
Initialisation	
Lève-vitres électriques	129
Systèmes à initialiser	434
Instrument	
Instruments	90
Montre	90
Témoins	87

Instruments

Commande de l'éclairage des instru- ments	92
Commandes de réglage des instruments	94
Écran multifonctionnel	93
Message d'avertissement	374
Réglages.....	98
Témoin du système hybride.....	90, 91
Témoins d'avertissement	364

J

Jauge de carburant.....	90
Jauge de température du liquide de refroidissement moteur	90
Jauges.....	90

L

Langue (écran multifonctionnel)	98
Lavage et lustrage	306
Lave-vitre	
Commande	172
Contrôle	325
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux	271
LDA (alerte de sortie de voie)	199
Fonctionnement	199
Lève-vitres électriques	
Asservissement des lève-vitres au ver- rouillage des portes	130
Commande de verrouillage des vitres	131
Fonction de protection anti-pincement	129
Fonctionnement	129
Levier	
Levier de clignotants	158
Levier de déverrouillage du capot.....	316
Levier de lave-vitre	172
Levier de vitesses	156
Levier du loquet auxiliaire	316

Levier de vitesses

- Si le levier de vitesses est bloqué sur P 157
- Transmission hybride 156

Limiteur de vitesse.....226**Liquide**

- Frein 419
- Lave-vitre 325
- Transmission hybride 419

Liquide de refroidissement du module de commande de puissance

- Contenance 418
- Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 271
- Vérification 322

Liquide de refroidissement moteur

- Contenance 418
- Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 271
- Vérification 322

LTA (aide au suivi de voie)..... 194

- Fonctionnement 194

M**Manivelle de cric.....390****Mécanisme d'ouverture**

- Hayon 113

Messages d'avertissement.....374**Miroirs**

- Miroirs de courtoisie 303

Miroirs de courtoisie303**Mode de conduite EV 154****Module de commande de puissance....73****Molette du correcteur manuel d'assiette des phares 167****Montre90, 93****Moteur**

- Capot.....316
- Comment démarrer le système hybride 149
- Compartiment.....319

Contact d'alimentation 149

Contact de démarrage (contact d'alimentation) 149

Contact du moteur 149

Mode ACCESSORY..... 152

Numéro d'identification 415

Si le système hybride ne démarre pas 399

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 356

Surchauffe..... 407

Moteur de traction (moteur électrique) 70**Moteur électrique (moteur de traction) 70****N****Nettoyage**

- Ceintures de sécurité 309
- Extérieur 306
- Intérieur..... 309
- Roues et enjoliveurs de roue 306

Numéro d'identification du véhicule .. 414**O****Outillage..... 380, 390****P****Pare-soleil..... 302****PCS (système de sécurité de pré-collision) 184**

Fonction 185

Témoin d'avertissement..... 369

PDA (aide à la conduite proactive)..... 204**Phares**

AHB (feux de route automatiques) ... 168

Commande d'éclairage 165

Remplacement des ampoules 351

Système d'éclairage prolongé des phares 166

PKSB (freinage de l'aide au stationnement).....246
 Message d'avertissement.....252

Plateau ouvert.....288

Pneu crevé
 Véhicules avec roue de secours389

Pneus
 Chaînes272
 En cas de crevaison379, 389
 Kit de réparation anti-crevaison de secours379
 Permutation des roues327
 Pneus neige271
 Pression de gonflage338
 Remplacement389
 Roue de secours389
 Système d'avertissement de pression des pneus327
 Taille420
 Témoin d'avertissement368
 Vérification326

Pneus neige271

Poids.....414

Poignées de maintien303

Port de charge USB.....295

Porte
 Avertisseur sonore de porte ouverte108, 110
 Système à double verrouillage79

Porte-bouteilles287

Porte-gobelets287

Portes
 Hayon..... 111
 Portes latérales107
 Rétroviseurs extérieurs127
 Sécurité enfants de porte arrière..... 110
 Verrouillage des portes 107, 111
 Vitres de porte129

Précautions relatives aux accidents de la route74

Pression de gonflage des pneus..... 338
 Données d'entretien..... 420
 Témoin d'avertissement..... 368

Prise d'admission d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction) 342

Prise d'air de la batterie du système hybride (batterie de traction)..... 76

Prise d'alimentation 295

Prise de service..... 73

R

Radiateur 323

Rangement de console..... 288

Rangements 286

Rapport de conduite EV 96

Rapport EV 96

RCTA
 Fonction 241

Réapprovisionnement en carburant
 Contenance 416
 Ouverture du bouchon du réservoir à carburant 176
 Types de carburant 416

Reconnaissance des panneaux de signalisation (RSA)..... 209

Régulateur de vitesse..... 221

Régulateur de vitesse actif 212

Remorquage
 Anneau de remorquage 361
 Capacité de remorquage 414
 Conduite avec une caravane/remorque 143
 Remorquage de secours 359

Remplacement
 Ampoules 350
 Fusibles 347
 Pile de la clé électronique 345
 Pneus 389

Rétroviseur
 Rétroviseur intérieur 126

- Rétroviseurs extérieurs 127
- Rétroviseur intérieur 126**
- Rétroviseurs**
- Désembuage des rétroviseurs extérieurs 278
- Rétroviseur intérieur 126
- Rétroviseurs extérieurs 127
- Rétroviseurs extérieurs**
- Assistant de sortie du véhicule 258
- BSM (surveillance de l'angle mort) 230
- Désembuage des rétroviseurs extérieurs 278
- Fonction RCTA 241
- Rabattement 128
- Réglage 127
- Rétroviseurs latéraux**
- BSM (surveillance de l'angle mort) 230
- Fonction RCTA 241
- Rabattement 128
- Réglage 127
- Roue de secours 389**
- Emplacement de stockage 390
- Pression de gonflage 420
- Roues 339**
- Remplacement 339
- Taille 420
- RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) 209**
- RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) 209
- Système d'aide à l'arrêt d'urgence 224
- Score éco 95**
- Sécurité enfant**
- Commande de verrouillage des lève-vitres électriques 131
- Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité 32
- Installation de sièges de sécurité enfant 46
- Précautions concernant la batterie 12 V 324, 406
- Précautions relatives au volant chauffant et aux sièges chauffants 282
- Précautions relatives aux airbags 39
- Précautions relatives aux ceintures de sécurité 46
- Précautions relatives aux lève-vitres électriques 130
- Sécurité enfants de porte arrière 110
- Siège de sécurité enfant 46
- Sécurité enfants 110**
- Siège de sécurité enfant**
- Conduite avec des enfants à bord 45
- Points à retenir 47
- Sièges**
- Appuie-têtes 123
- Installation des sièges enfant/des sièges de sécurité enfant 46
- Nettoyage 309
- Position d'assise correcte sur le siège 29
- Précautions relatives au réglage 120
- Réglage 120
- Sièges chauffants 282
- Sièges arrière 121**
- Appuie-têtes 123
- Sièges avant**
- Appuie-têtes 123
- Nettoyage 309
- Position de conduite correcte 29

S

- Réglage 120
 Sièges chauffants 282
Sièges chauffants 282
Signal de freinage d'urgence 265
Soin
 Ceintures de sécurité 309
 Extérieur 306
 Intérieur 309
 Roues et enjoliveurs de roue 306
Spécifications 414
Surchauffe 407
Surveillance de l'angle mort (BSM) 230
Système à double verrouillage 79
Système antivol
 Alarme 80
 Capteur d'intrusion 81
 Système à double verrouillage 79
 Système d'antidémarrage 78
Système d'accès et de démarrage mains libres
 Démarrage du système hybride 149
 Emplacement de l'antenne 114
 Fonctions d'accès 107, 112
Système d'activation/de désactivation manuelle des airbags 44
Système d'aide à l'arrêt d'urgence 224
Système d'antidémarrage 78
Système d'antipatinage (TRC) 265
Système d'avertissement de pression des pneus
 Enregistrement de la position de chaque roue 330
 Enregistrement des codes d'identification 334
 Fonction 327
 Installation des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus 329
 Réglage de la pression des pneus 331
 Témoin d'avertissement 368
- Système de climatisation**
 Filtre de climatisation 341
 Mode de flux d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW) 280
 Système de climatisation automatique 276
Système de climatisation automatique 276
Système de commande automatique des éclairages 165
Système de freinage antiblocage (ABS) 264
 Témoin d'avertissement 366
Système de refroidissement 322
 Surchauffe du moteur 407
 Surchauffe du système hybride 408
Système de sécurité de pré-collision (PCS) 184
 Fonction 185
 Témoin d'avertissement 369
Système de verrouillage du levier de vitesses 157
Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes 285
Système d'éclairage de jour 165
Système d'éclairage prolongé des phares 166
Système hybride 70
 Composants haute tension 73
 Contact d'alimentation (allumage) 149
 Démarrage du système hybride 149
 Écran de consommation/contrôle de l'énergie 99
 Freinage régénératif 71
 Mode de conduite EV 154
 Précautions relatives au système hybride 73
 Si le système hybride ne démarre pas 399
 Surchauffe 408

Système d'alerte d'approche du véhicule	72
Système d'arrêt d'urgence.....	77

T

Tapis de sol.....	28
Télécommande du verrouillage centralisé	
Fonction d'économie de la pile.....	115
Remplacement de la pile.....	345
Verrouillage/Déverrouillage	105
Témoin de rappel de ceinture de sécurité	367, 368
Témoin du système hybride.....	90, 91
Témoin EV.....	71
Témoin indicateur de dysfonctionnement	365
Témoins.....	87
AHB (feux de route automatiques)....	168
Témoins d'avertissement	364
ABS	366
Contrôle conduite-démarrage	366
Direction assistée électrique	367
Niveau de carburant insuffisant.....	367
Pression des pneus.....	368
Pression d'huile moteur basse	365
SRS.....	366
Surchauffe du système hybride.....	365
Système de charge	365
Système de freinage	364
Système de priorité des freins.....	366
Système de sécurité de pré-collision	369
Témoin d'activation du système d'appli- cation des freins.....	372
Témoin de frein de stationnement.....	371
Témoin de limiteur de vitesse	370
Témoin de perte d'adhérence	371
Témoin de rappel de ceinture de sécurité	367, 368
Témoin de régulateur de vitesse.....	370
Témoin de régulateur de vitesse à radar dynamique	370

Témoin d'informations d'aide à la conduite.....	371
Témoin indicateur de dysfonctionnement	365
Témoin LDA.....	369
Témoin LTA.....	369
Témoin OFF du capteur d'aide au sta- tionnement	369
Témoin PDA.....	370
Température élevée du liquide de refroi- dissement	364
Température extérieure	90
Temps écoulé	97
Totalisateur kilométrique	92
Totalisateurs partiels	92
Transmission	
Commande de sélection du mode de conduite.....	262
Si le levier de vitesses est bloqué sur P	157
Transmission hybride.....	156
Transmission hybride.....	156
Trappe à carburant	
Réapprovisionnement en carburant..	176
TRC (Système antipatinage)	265
Troisième feu stop	
Remplacement des ampoules	351

U

Urgence, En cas d'	
En cas de crevaison	379, 389
Si la batterie 12 V est déchargée.....	403
Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement	401
Si le système hybride ne démarre pas	399
Si le véhicule est piégé par la montée des eaux.....	357
Si un avertisseur sonore retentit	364
Si un message d'avertissement s'affiche	374

Si un témoin d'avertissement s'allume	364
Si votre véhicule doit être remorqué	359
Si votre véhicule est bloqué	411
Si votre véhicule surchauffe	407
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence	356
Si vous perdez vos clés	401
Si vous suspectez un problème	362

V

Verrouillage des portes

Hayon	111
Portes latérales	107
Système d'accès et de démarrage mains libres	114
Télécommande du verrouillage centralisé	105

Vitesse moyenne du véhicule97

Vitres

Désembuage de la lunette arrière	278
Lave-vitre	172
Lève-vitres électriques	129

Vitres latérales 129

Volant

Commandes de réglage des instruments	94
Réglage	125
Volant chauffant	282

Volant chauffant282

VSC (contrôle de la stabilité du véhicule) 264 |

VSC+ (contrôle+ de la stabilité du véhicule) 264 |

Pour tout complément d'information sur les équipements énumérés ci-après, reportez-vous au "Manuel multimédia du propriétaire".

- Système audio/visuel
- Système de rétrovision

Certifications

▶ eCall



Hereby, Continental Automotive Singapore Pte Ltd declares that the radio equipment type [19EU CBOX/19EU NCBOX] is in compliance with <Directive 2014/53/EU / RER 2017 (SI 2017/1206)>. The full text of the <EU/UK> declaration of conformity is available at the following internet address:
<https://www.continental-homologation.com/>

► Système d'antidémarrage

Hereby, TOYOTA MOTOR CORPORATION declares that the radio equipment type TMLF19T-2 is in compliance with Directive 2014/53/EU.

The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frequency band: 119 - 135 kHz

Maximum radio-frequency power: 55dB μ A/m @10m

TOYOTA MOTOR CORPORATION vakuuttaa, että radiolaitetyyppi TMLF19T-2 on direktiivin 2014/53/EU mukainen.

EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Radiotaajuus: 119 - 135 kHz

suurin mahdollinen lähetysteho: 55dB μ A/m @10m

Hierbij verklaar ik, TOYOTA MOTOR CORPORATION, dat het type radioapparatuur TMLF19T-2 conform is met Richtlijn 2014/53/EU.

De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frequentieband: 119 - 135 kHz

Maximaal radiofrequentievermogen: 55dB μ A/m @10m

Le soussigné, TOYOTA MOTOR CORPORATION, déclare que l'équipement radioélectrique du type TMLF19T-2 est conforme à la directive 2014/53/UE.

Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Bande de fréquences: 119 - 135 kHz

Puissance de radiofréquence maximale: 55dB μ A/m @10m

Härmed försäkrar TOYOTA MOTOR CORPORATION att denna typ av radioutrustning TMLF19T-2 överensstämmer med direktiv 2014/53/EU.

Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekvensband: 119 - 135 kHz

Maximal radiofrekvensseffekt: 55dB μ A/m @10m

Hermed erklærer TOYOTA MOTOR CORPORATION, at radioudstyrstypen TMLF19T-2 er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU.

EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekvensbånd: 119 - 135 kHz

Maksimal radiofrekvensseffekt: 55dB μ A/m @10m

Hiermit erklärt TOYOTA MOTOR CORPORATION, dass der Funkanlagentyp TMLF19T-2 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht.

Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frequenzband: 119 - 135 kHz

Abgestrahlte maximale Sendeleistung: 55dBμA/m @10m

Με την παρούσα ο/η TOYOTA MOTOR CORPORATION, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός TMLF19T-2 πληροί την οδηγία 2014/53/EE.

To πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης EE διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Zώνη συχνοτήτων: 119 - 135 kHz

Μέγιστη ισχύς ραδιοσυχνότητας: 55dBμA/m @10m

Il fabbricante, TOYOTA MOTOR CORPORATION, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio TMLF19T-2 è conforme alla direttiva 2014/53/UE.

Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Banda di frequenza: 119 - 135 kHz

Potenza massima radiofrequenza: 55dBμA/m @10m

Por la presente, TOYOTA MOTOR CORPORATION declara que el tipo de equipo radioeléctrico TMLF19T-2 es conforme con la Directiva 2014/53/UE.

El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Banda de frecuencia: 119 - 135 kHz

Potencia máxima de radiofrecuencia: 55dB μ A/m @10m

O(a) abaixo assinado(a) TOYOTA MOTOR CORPORATION declara que o presente tipo de equipamento de rádio TMLF19T-2 está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE.

O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Banda de frequência: 119 - 135 kHz

Potência máxima de radiofrequências: 55dB μ A/m @10m

B'dan, TOYOTA MOTOR CORPORATION, niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju TMLF19T-2 huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE.

It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Tíðnisvið: 119 - 135 kHz

Hámarks útværpsbylgjutíðni: 55dB μ A/m @10m

Käesolevaga deklareerib TOYOTA MOTOR CORPORATION, et käesolev raadioseadme tüüp TMLF19T-2 vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele.

ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Sagedusriba: 119 - 135 kHz

Maksimaalne saatevõimsus: 55dB μ A/m @10m

TOYOTA MOTOR CORPORATION igazolja, hogy a TMLF19T-2 típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek.

Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekvenciasáv: 119 - 135 kHz

Maximális jelerősség: 55dB μ A/m @10m

TOYOTA MOTOR CORPORATION týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu TMLF19T-2 je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ.

Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekvenčné pásmo: 119 - 135 kHz

Maximálny rádiový výkon: 55dB μ A/m @10m

Tímto TOYOTA MOTOR CORPORATION prohlašuje, že typ rádiového zařízení TMLF19T-2 je v souladu se směrnicí 2014/53/EU.

Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Kmitočtové pásmo: 119 - 135 kHz

Maximální radiofrekvenční výkon: 55dB μ A/m @10m

TOYOTA MOTOR CORPORATION potvrzuje, da je tip radijske opreme TMLF19T-2 skladen z Direktivo 2014/53/EU.

Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekvenčni pas: 119 - 135 kHz

Največja moč radijske frekvence: 55dB μ A/m @10m

Aš, TOYOTA MOTOR CORPORATION, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas TMLF19T-2 atitinka Direktyvą 2014/53/ES.

Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Dažnių juosta: 119 - 135 kHz

Didžiausia radijo dažnių galia: 55dB μ A/m @10m

Ar šo TOYOTA MOTOR CORPORATION deklarē, ka radioiekārta TMLF19T-2 atbilst Direktīvai 2014/53/ES.

Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekvenču josla: 119 - 135 kHz

Maksimālā radiofrekvenču jauda: 55dBμA/m @10m

TOYOTA MOTOR CORPORATION niniešzīm ošwiedzca, Œe typ urŒadzenia radiowego TMLF19T-2 jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE.

Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Zakres częstotliwości: 119 - 135 kHz

Maksymalna moc częstotliwości radiowej: 55dBμA/m @10m

TOYOTA MOTOR CORPORATION lýsir því hér með yfir að fjarskiptatækið af gerð TMLF19T-2 er í samræmi við tilskipun 2014/53/EU.

Öll ESB-samræmisýfirlýsingin er tiltæk á eftirfarandi vefslóð:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Tíðnisvið: 119 - 135 kHz

Hámarks útværpsþýlgjutfðni: 55dBμA/m @10m

TOYOTA MOTOR CORPORATION erklærer herved at radioutstyrtypen TMLF19T-2 er i samsvar med direktivet 2014/53/EU.

Hele teksten av EU-samsvarserklæringen kan leses på det følgende nettstedet:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekvensbånd: 119 - 135 kHz

Maksimal radiofrekvensseffekt: 55dB μ A/m @10m

С настоящото TOYOTA MOTOR CORPORATION декларира, че този тип радиосъоръжение TMLF19T-2 е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС.

Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Радиочестотна лента: 119 - 135 kHz

Максимална радиочестотна мощност: 55dB μ A/m @10m

Prin prezenta, TOYOTA MOTOR CORPORATION declară că tipul de echipamente radio TMLF19T-2 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE.

Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Banda de frecvență: 119 - 135 kHz

Puterea maximă de radiofrecvență: 55dB μ A/m @10m

Ovime TOYOTA MOTOR CORPORATION potvrđuje da je radio-oprema tipa TMLF19T-2 u skladu sa Direktivom 2014/53/EU.

Potpuni tekst EU deklaracije o usaglašenosti dostupan je na slijedećoj internet adresi:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekvencijski opseg: 119 - 135 kHz
Maksimalna radio-frekvencijska snaga: 55dB μ A/m @10m

Me anë të këtij dokumenti, TOYOTA MOTOR CORPORATION deklararon se tipi i radiopajisjes TMLF19T-2 është në përputhje me Direktivën 2014/53/EU.

Teksti i plotë i deklaratës së konformitetit të Bashkimit Evropian është i disponueshëm në adresën e mëposhtme të internetit:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Brezi i frekuencës: 119 - 135 kHz
Fuqia maksimale e radiofrekuencës: 55dB μ A/m @10m

TOYOTA MOTOR CORPORATION ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa TMLF19T-2 u skladu s Direktivom 2014/53/EU.

Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekvencijski pojas: 119 - 135 kHz
Maksimalna RF snaga: 55dB μ A/m @10m

Ovim TOYOTA MOTOR CORPORATION potvrđuje da je radio-oprema tipa TMLF19T-2 u skladu sa Direktivom 2014/53/EU.

Potpuni tekst EU deklaracije o usaglašenosti dostupan je na sledećoj internet adresi:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekventni opseg: 119 - 135 kHz

Maksimalna radio-frekventna snaga: 55dB μ A/m @10m

TOYOTA MOTOR CORPORATION, işbu belgeyle telsiz cihazı türünün TMLF19T-2 2014/53/EU nolu Direktif ile uyumlu olduğunu beyan etmektedir.

AB uygunluk beyanının tam metnine aşağıdaki internet adresinden ulaşabilirsiniz:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekans bandı: 119 - 135 kHz

Maksimum radyo frekans gücü: 55dB μ A/m @10m



Address: 1, Toyota-cho, Toyota, Aichi, 471-8572, Japan

Hereby, TOYOTA MOTOR CORPORATION declares that the radio equipment type TMLF19T-2 is in compliance with Radio Equipment Regulations 2017.

The full text of the UK declaration of conformity is available at the following internet address:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frequency band: 119 - 135 kHz

Maximum radio-frequency power: 55dB μ A/m @10m



Address: 1, Toyota-cho, Toyota, Aichi, 471-8572, Japan

- Système d'accès et de démarrage mains libres

Hereby, TOYOTA MOTOR CORPORATION declares that the radio equipment type TMLF19T-2 is in compliance with Directive 2014/53/EU.

The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frequency band: 119 - 135 kHz

Maximum radio-frequency power: 55dB μ A/m @10m

TOYOTA MOTOR CORPORATION vakuuttaa, että radiolaitetyyppi TMLF19T-2 on direktiivin 2014/53/EU mukainen.

EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Radiotaajuus: 119 - 135 kHz

suurin mahdollinen lähetysteho: 55dB μ A/m @10m

Hierbij verklaar ik, TOYOTA MOTOR CORPORATION, dat het type radioapparatuur TMLF19T-2 conform is met Richtlijn 2014/53/EU.

De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frequentieband: 119 - 135 kHz

Maximaal radiofrequentievermogen: 55dB μ A/m @10m

Le soussigné, TOYOTA MOTOR CORPORATION, déclare que l'équipement radioélectrique du type TMLF19T-2 est conforme à la directive 2014/53/UE.

Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Bande de fréquences: 119 - 135 kHz

Puissance de radiofréquence maximale: 55dB μ A/m @10m

Härmed försäkrar TOYOTA MOTOR CORPORATION att denna typ av radioutrustning TMLF19T-2 överensstämmer med direktiv 2014/53/EU.

Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekvensband: 119 - 135 kHz

Maximal radiofrekvensseffekt: 55dB μ A/m @10m

Hermed erklærer TOYOTA MOTOR CORPORATION, at radioudstyrstypen TMLF19T-2 er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU.

EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekvensbånd: 119 - 135 kHz

Maksimal radiofrekvensseffekt: 55dB μ A/m @10m

Hiermit erklärt TOYOTA MOTOR CORPORATION, dass der Funkanlagentyp TMLF19T-2 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht.

Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frequenzband: 119 - 135 kHz

Abgestrahlte maximale Sendeleistung: 55dBμA/m @10m

Με την παρούσα ο/η TOYOTA MOTOR CORPORATION, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός TMLF19T-2 πληροί την οδηγία 2014/53/EE.

To πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης EE διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Zώνη συχνοτήτων: 119 - 135 kHz

Μέγιστη ισχύς ραδιοσυχνότητας: 55dBμA/m @10m

Il fabbricante, TOYOTA MOTOR CORPORATION, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio TMLF19T-2 è conforme alla direttiva 2014/53/UE.

Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Banda di frequenza: 119 - 135 kHz

Potenza massima radiofrequenza: 55dBμA/m @10m

Por la presente, TOYOTA MOTOR CORPORATION declara que el tipo de equipo radioeléctrico TMLF19T-2 es conforme con la Directiva 2014/53/UE.

El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Banda de frecuencia: 119 - 135 kHz

Potencia máxima de radiofrecuencia: 55dB μ A/m @10m

O(a) abaixo assinado(a) TOYOTA MOTOR CORPORATION declara que o presente tipo de equipamento de rádio TMLF19T-2 está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE.

O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Banda de frequência: 119 - 135 kHz

Potência máxima de radiofrequências: 55dB μ A/m @10m

B'dan, TOYOTA MOTOR CORPORATION, niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju TMLF19T-2 huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE.

It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Tíðnisvið: 119 - 135 kHz

Hámarks útværpsbylgjutíðni: 55dB μ A/m @10m

Käesolevaga deklareerib TOYOTA MOTOR CORPORATION, et käesolev raadioseadme tüüp TMLF19T-2 vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele.

ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Sagedusriba: 119 - 135 kHz

Maksimaalne saatevõimsus: 55dB μ A/m @10m

TOYOTA MOTOR CORPORATION igazolja, hogy a TMLF19T-2 típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek.

Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekvenciasáv: 119 - 135 kHz

Maximális jelerősség: 55dB μ A/m @10m

TOYOTA MOTOR CORPORATION týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu TMLF19T-2 je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ.

Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekvenčné pásmo: 119 - 135 kHz

Maximálny rádiový výkon: 55dB μ A/m @10m

Tímto TOYOTA MOTOR CORPORATION prohlašuje, že typ rádiového zařízení TMLF19T-2 je v souladu se směrnicí 2014/53/EU.

Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Kmitočtové pásmo: 119 - 135 kHz

Maximální radiofrekvenční výkon: 55dB μ A/m @10m

TOYOTA MOTOR CORPORATION potvrzuje, da je tip radijske opreme TMLF19T-2 skladen z Direktivo 2014/53/EU.

Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekvenčni pas: 119 - 135 kHz

Največja moč radijske frekvence: 55dB μ A/m @10m

Aš, TOYOTA MOTOR CORPORATION, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas TMLF19T-2 atitinka Direktyvą 2014/53/ES.

Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Dažnių juosta: 119 - 135 kHz

Didžiausia radijo dažnių galia: 55dB μ A/m @10m

Ar šo TOYOTA MOTOR CORPORATION deklarē, ka radioiekārta TMLF19T-2 atbilst Direktīvai 2014/53/ES.

Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekvenču josla: 119 - 135 kHz

Maksimālā radiofrekvenču jauda: 55dBμA/m @10m

TOYOTA MOTOR CORPORATION niniešm oświadcza, że typ urządzenia radiowego TMLF19T-2 jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE.

Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Zakres częstotliwości: 119 - 135 kHz

Maksymalna moc częstotliwości radiowej: 55dBμA/m @10m

TOYOTA MOTOR CORPORATION lýsir því hér með yfir að fjarskiptatækið af gerð TMLF19T-2 er í samræmi við tilskipun 2014/53/EU.

Öll ESB-samræmisýfirlýsingin er tiltæk á eftirfarandi vefslóð:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Tíðnisvið: 119 - 135 kHz

Hámarks útværpsbylgjutíðni: 55dBμA/m @10m

TOYOTA MOTOR CORPORATION erklærer herved at radioutstyrtypen TMLF19T-2 er i samsvar med direktivet 2014/53/EU.

Hele teksten av EU-samsvarserklæringen kan leses på det følgende nettstedet:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekvensbånd: 119 - 135 kHz

Maksimal radiofrekvensseffekt: 55dB μ A/m @10m

С настоящото TOYOTA MOTOR CORPORATION декларира, че този тип радиосъоръжение TMLF19T-2 е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС.

Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Радиочестотна лента: 119 - 135 kHz

Максимална радиочестотна мощност: 55dB μ A/m @10m

Prin prezenta, TOYOTA MOTOR CORPORATION declară că tipul de echipamente radio TMLF19T-2 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE.

Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Banda de frecvență: 119 - 135 kHz

Puterea maximă de radiofrecvență: 55dB μ A/m @10m

Ovime TOYOTA MOTOR CORPORATION potvrđuje da je radio-oprema tipa TMLF19T-2 u skladu sa Direktivom 2014/53/EU.

Potpuni tekst EU deklaracije o usaglašenosti dostupan je na slijedećoj internet adresi:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekvencijski opseg: 119 - 135 kHz
Maksimalna radio-frekvencijska snaga: 55dB μ A/m @10m

Me anë të këtij dokumenti, TOYOTA MOTOR CORPORATION deklaron se tipi i radiopajisjes TMLF19T-2 është në përputhje me Direktivën 2014/53/EU.

Teksti i plotë i deklaratës së konformitetit të Bashkimit Evropian është i disponueshëm në adresën e mëposhtme të internetit:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Brezi i frekuencës: 119 - 135 kHz
Fuqia maksimale e radiofrekuencës: 55dB μ A/m @10m

TOYOTA MOTOR CORPORATION ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa TMLF19T-2 u skladu s Direktivom 2014/53/EU.

Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekvencijski pojas: 119 - 135 kHz
Maksimalna RF snaga: 55dB μ A/m @10m

Ovim TOYOTA MOTOR CORPORATION potvrđuje da je radio-oprema tipa TMLF19T-2 u skladu sa Direktivom 2014/53/EU.

Potpuni tekst EU deklaracije o usaglašenosti dostupan je na sledećoj internet adresi:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekventni opseg: 119 - 135 kHz

Maksimalna radio-frekventna snaga: 55dB μ A/m @10m

TOYOTA MOTOR CORPORATION, işbu belgeyle telsiz cihazı türünün TMLF19T-2 2014/53/EU nolu Direktif ile uyumlu olduğunu beyan etmektedir.

AB uygunluk beyanının tam metnine aşağıdaki internet adresinden ulaşabilirsiniz:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekans bandı: 119 - 135 kHz

Maksimum radyo frekans gücü: 55dB μ A/m @10m



Address: 1, Toyota-cho, Toyota, Aichi, 471-8572, Japan

Hereby, TOYOTA MOTOR CORPORATION declares that the radio equipment type TMLF19T-2 is in compliance with Radio Equipment Regulations 2017.

The full text of the UK declaration of conformity is available at the following internet address:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frequency band: 119 - 135 kHz

Maximum radio-frequency power: 55dB μ A/m @10m



Address: 1, Toyota-cho, Toyota, Aichi, 471-8572, Japan

Hereby, TOKAI RIKA CO., LTD. declares that the radio equipment type B3H2K2R is in compliance with Directive 2014/53/EU.

The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frequency band: 433.050 - 434.790 MHz
Maximum radio-frequency power: 10 mW(ERP)

TOKAI RIKA CO., LTD. vakuuttaa, että radiolaitetyyppi B3H2K2R on direktiivin 2014/53/EU mukainen.

EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Radiotaajuus: 433.050 - 434.790 MHz
suurin mahdollinen lähetysteho: 10 mW(ERP)

Hierbij verklaar ik, TOKAI RIKA CO., LTD., dat het type radioapparatuur B3H2K2R conform is met Richtlijn 2014/53/EU.

De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frequentieband: 433.050 - 434.790 MHz
Maximaal radiofrequentievermogen: 10 mW(ERP)

Le soussigné, TOKAI RIKA CO., LTD., déclare que l'équipement radioélectrique du type B3H2K2R est conforme à la directive 2014/53/UE.

Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Bande de fréquences: 433.050 - 434.790 MHz

Puissance de radiofréquence maximale: 10 mW(ERP)

Härmed försäkrar TOKAI RIKA CO., LTD. att denna typ av radioutrustning B3H2K2R överensstämmer med direktiv 2014/53/EU.

Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekvensband: 433.050 - 434.790 MHz

Maximal radiofrekvensseffekt: 10 mW(ERP)

Hermed erklærer TOKAI RIKA CO., LTD., at radioudstyrstypen B3H2K2R er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU.

EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekvensbånd: 433.050 - 434.790 MHz

Maksimal radiofrekvensseffekt: 10 mW(ERP)

Hiermit erklärt TOKAI RIKA CO., LTD., dass der Funkanlagentyp B3H2K2R der Richtlinie 2014/53/EU entspricht.

Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frequenzband: 433.050 - 434.790 MHz

Abgestrahlte maximale Sendeleistung: 10 mW(ERP)

Με την παρούσα ο/η TOKAI RIKA CO., LTD., δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός B3H2K2R πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ.

Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Ζώνη συχνοτήτων: 433.050 - 434.790 MHz

Μέγιστη ισχύς ραδιοσυχνότητας: 10 mW(ERP)

Il fabbricante, TOKAI RIKA CO., LTD., dichiara che il tipo di apparecchiatura radio B3H2K2R è conforme alla direttiva 2014/53/UE.

Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Banda di frequenza: 433.050 - 434.790 MHz

Potenza massima radiofrequenza: 10 mW(ERP)

Por la presente, TOKAI RIKA CO., LTD. declara que el tipo de equipo radioeléctrico B3H2K2R es conforme con la Directiva 2014/53/UE.

El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Banda de frecuencia: 433.050 - 434.790 MHz

Potencia máxima de radiofrecuencia: 10 mW(ERP)

O(a) abaixo assinado(a) TOKAI RIKA CO., LTD. declara que o presente tipo de equipamento de rádio B3H2K2R está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE.

O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Banda de frequência: 433.050 - 434.790 MHz

Potência máxima de radiofrequências: 10 mW(ERP)

B'dan, TOKAI RIKA CO., LTD., niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju B3H2K2R huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE.

It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Tiðnisvið: 433.050 - 434.790 MHz

Hámarks útvarpsbylgjutíðni: 10 mW(ERP)

Käesolevaga deklareerib TOKAI RIKA CO., LTD., et käesolev raadioseadme tüüp B3H2K2R vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele.

ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Sagedusriba: 433.050 - 434.790 MHz
Maksimaalne saatevõimsus: 10 mW(ERP)

TOKAI RIKA CO., LTD. igazolja, hogy a B3H2K2R típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek.

Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekvenciasáv: 433.050 - 434.790 MHz
Maximális jelerősség: 10 mW(ERP)

TOKAI RIKA CO., LTD. týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu B3H2K2R je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ.

Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekvenčné pásmo: 433.050 - 434.790 MHz
Maximálny rádiový výkon: 10 mW(ERP)

Tímto TOKAI RIKA CO., LTD. prohlašuje, že typ rádiového zařízení B3H2K2R je v souladu se směrnicí 2014/53/EU.

Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Kmitočtové pásmo: 433.050 - 434.790 MHz
Maximální radiofrekvenční výkon: 10 mW(ERP)

TOKAI RIKA CO., LTD. potvrzuje, da je tip radijske opreme B3H2K2R skladen z Direktivo 2014/53/EU.

Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekvenčni pas: 433.050 - 434.790 MHz
Največja moč radijske frekvence: 10 mW(ERP)

Aš, TOKAI RIKA CO., LTD., patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas B3H2K2R atitinka Direktyvą 2014/53/ES.

Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Dažnių juosta: 433.050 - 434.790 MHz
Didžiausia radijo dažnių galia: 10 mW(ERP)

Ar šo TOKAI RIKA CO., LTD. deklarē, ka radioiekārta B3H2K2R atbilst Direktīvai 2014/53/ES.

Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekvenču josla: 433.050 - 434.790 MHz
Maksimālā radiofrekvenču jauda: 10 mW(ERP)

TOKAI RIKA CO., LTD. niniešzym oświadcza, że typ urządzenia radiowego B3H2K2R jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE.

Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Zakres częstotliwości: 433.050 - 434.790 MHz
Maksymalna moc częstotliwości radiowej: 10 mW(ERP)

TOKAI RIKA CO., LTD. lýsir því hér með yfir að fjarskiptatækið af gerð B3H2K2R er í samræmi við tilskipun 2014/53/EU.

Öll ESB-samræmisýfirlýsingin er tilþæk á eftirfarandi vefslóð:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Tíðnisvið: 433.050 - 434.790 MHz
Hámarks útværpsbylgjutíðni: 10 mW(ERP)

TOKAI RIKA CO., LTD. erklærer herved at radioutstyrtypen B3H2K2R er i samsvar med direktivet 2014/53/EU.

Hele teksten av EU-samsvarserklæringen kan leses på det følgende nettstedet:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekvensbånd: 433.050 - 434.790 MHz
Maksimal radiofrekvensseffekt: 10 mW(ERP)

С настоящото TOKAI RIKA CO., LTD. декларира, че този тип радиосъоръжение B3H2K2R е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС.

Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Радиочестотна лента: 433.050 - 434.790 MHz
Максимална радиочестотна мощност: 10 mW(ERP)

Prin prezenta, TOKAI RIKA CO., LTD. declară că tipul de echipamente radio B3H2K2R este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE.

Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Banda de frecvență: 433.050 - 434.790 MHz
Puterea maximă de radiofrecvență: 10 mW(ERP)

Ovime TOKAI RIKA CO., LTD. potvrđuje da je radio-oprema tipa B3H2K2R u skladu sa Direktivom 2014/53/EU.

Potpuni tekst EU deklaracije o usaglašenosti dostupan je na sljedećoj internet adresi:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekvencijski opseg: 433.050 - 434.790 MHz
Maksimalna radio-frekvencijska snaga: 10 mW(ERP)

Me anë të këtij dokumenti, TOKAI RIKA CO., LTD. deklaron se tipi i radiopajisjes B3H2K2R është në përputhje me Direktivën 2014/53/EU.

Teksti i plotë i deklaratës së konformitetit të Bashkimit Evropian është i disponueshëm në adresën e mëposhtme të internetit:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Brezi i frekuencës: 433.050 - 434.790 MHz
Fuqia maksimale e radiofrekuencës: 10 mW(ERP)

TOKAI RIKA CO., LTD. ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa B3H2K2R u skladu s Direktivom 2014/53/EU.

Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekvencijski pojas: 433.050 - 434.790 MHz
Maksimalna RF snaga: 10 mW(ERP)

Ovim TOKAI RIKA CO., LTD. potvrđuje da je radio-oprema tipa B3H2K2R u skladu sa Direktivom 2014/53/EU.

Potpuni tekst EU deklaracije o usaglašenosti dostupan je na sledećoj internet adresi:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekventni opseg: 433.050 - 434.790 MHz

Maksimalna radio-frekventna snaga: 10 mW(ERP)

TOKAI RIKA CO., LTD., işbu belgeyle telsiz cihazı türünün B3H2K2R 2014/53/EU nolu Direktif ile uyumlu olduğunu beyan etmektedir.

AB uygunluk beyanının tam metnine aşağıdaki internet adresinden ulaşabilirsiniz:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frekans bandı: 433.050 - 434.790 MHz

Maksimum radyo frekans gücü: 10 mW(ERP)



Address: 3-260 Toyota, Oguchi-cho, Niwa-gun, Aichi 480-0195, Japan

⚠: This mark is a safety/warning mark.

- Do not ingest battery.

Chemical Burn Hazard

- This product contains a coin / button cell battery.
- If the coin / button cell battery is swallowed, it can cause severe internal burns in just 2 hours and can lead to death.
- Keep new and used batteries away from children.
- If the battery compartment does not close securely, stop using the product and keep it away from children.
- If you think batteries might have been swallowed or placed inside any part of the body, seek immediate medical attention.

CAUTION

- Risk of explosion if the battery is replaced by an incorrect type.
- Replace battery with the same type.

CAUTION

- Risk of explosion or the leakage of flammable liquid or gas.
- Do not use in /store in /bring into environment of extremely high temperature or extremely low pressure due to the very high altitude.
- Do not attempt to burn, crush, or cut used battery.

⚠ : Tämä on turva-/varoituserkki.

- Paristoa ei saa laittaa suuhun.

Kemiallisen palovamman vaara

- Laitteessa on kolikko-/nappiparisto.
- Elimistöön joutunut kolikko-/nappiparisto voi aiheuttaa vakavia sisäisiä palovammoja vain 2 tunnissa, jolloin seurauksena voi olla hengen menetys.
- Uudet ja käytetyt paristot on pidettävä poissa lasten ulottuvilta.
- Jos paristolokero ei sulkeudu kunnolla, laitteen käyttö on lopetettava, ja laite on pidettävä poissa lasten ulottuvilta.
- Jos on syytä epäillä, että paristo on nielaistu tai muuten päässyt elimistöön, ota välittömästi yhteyttä lääkäriin.

TÄRKEÄ HUOMAUTUS

- Käytetyn pariston vaihtaminen tyypiltään väärään voi aiheuttaa räjähdysvaaran.
- Vaihda paristo tyypiltään samanlaiseen.

TÄRKEÄ HUOMAUTUS

- Räjähdysvaara tai syttyvän nesteen tai kaasun vuotovaara.
- Ei saa käyttää/säilyttää/tuoda lämpötilaltaan tai merenpinnasta mitattuna erittäin korkeaan ympäristöön, jossa ilmanpaine on erittäin alhainen.
- Käytettyä paristoa ei saa polttaa, murskata tai halkaista.

⚠ : Dit teken is een veiligheids-/waarschuwingsteken.

• Slik de batterij niet in.

Risico op chemische brandwonden

• Dit product bevat een munt-/knoopcelbatterij.

• Als de munt-/knoopcelbatterij wordt ingeslikt, kan het al binnen 2 uur ernstige interne brandwonden veroorzaken en de dood tot gevolg hebben.

• Houd nieuwe en gebruikte batterijen buiten bereik van kinderen.

• Als het batterijcompartiment niet goed sluit, stop dan met het gebruik van het product en houd het buiten bereik van kinderen.

• Als u denkt dat batterijen zijn ingeslikt of in enig deel van het lichaam zijn gestopt, roep dan onmiddellijk medische hulp in.

VOORZICHTIG

• Er bestaat een risico op ontploffing als de batterij wordt vervangen door een verkeerd type.


• Vervang de batterij door een van hetzelfde type.

VOORZICHTIG

• Er bestaat een risico op ontploffing of lekkage van brandbare vloeistof of gas.

• Niet gebruiken in/bewaren in/meenemen naar een omgeving met extreem hoge temperatuur of met extreem lage druk als gevolg van zeer grote hoogte.

• Een gebruikte batterij niet verbranden, platdrukken, of doorsnijden.

 : Ce pictogramme est une marque de sécurité/avertissement.

- Ne pas ingérer la pile.

Risques de brûlure chimique

- Ce produit contient une pile bouton.
- Si la pile bouton est avalée, elle peut causer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et peut entraîner la mort.
- Conservez les piles neuves et usagées hors de portée des enfants.
- Si le compartiment de la pile ne ferme pas correctement, cessez d'utiliser le produit et conservez-le hors de portée des enfants.
- Si vous pensez que des piles ont pu être avalées ou placées à l'intérieur d'une partie du corps, consultez immédiatement un médecin.

AVERTISSEMENT


- Risque d'explosion si la pile est remplacée par un type incorrect.
- Remplacez la pile par une pile du même type.

AVERTISSEMENT

- Risque d'explosion ou de fuite de liquide ou de gaz inflammable.

- Ne jamais utiliser, stocker, placer dans un environnement à la température extrêmement élevée ou à la pression extrêmement basse en raison d'une très haute altitude.

- Ne jamais essayer de brûler, écraser ou couper des piles usagées.

 : Det här märket är ett säkerhets-/varningsmärke.

- Förtär inte batteriet.

Risk för kemisk brännskada

- Den här produkten innehåller ett mynt-/knappbatteri.
- Om mynt-/knappbatteriet sväljs kan det orsaka allvarliga interna brännskador på bara två timmar, vilket kan leda till dödsfall.
- Håll nya och använda batterier borta från barn.
- Om batterifacket inte stängs ordentligt, sluta använda produkten och håll den undan från barn.
- Om du misstänker att batterier har svalts eller placerats inuti någon del av kroppen, sök omedelbart läkarvård.

VARNING

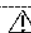
- Risk för explosion om batteriet byts ut mot ett av fel typ.
- Byt ut batteriet mot ett av samma typ.

VARNING

- Risk för explosion eller läckage av brandfarliga vätskor och gaser.

- Använd inte, förvara inte och ta inte in i miljö med extremt hög temperatur eller extremt lågt tryck p.g.a. hög höjd.

- Försök inte bränna, krossa eller skära använt batteri.

 : Dette mærke er et sikkerheds-/advarselmærke.

• Batteriet må ikke indtages.

Fare for kemisk forbrænding

• Dette produkt indeholder et mønt-/knapcellebatteri.

• Hvis mønt-/knapcellebatteriet sluges, kan det medføre alvorlige indre forbrændinger i løbet af kun 2 timer og kan føre til dødsfald.

• Opbevar nye og brugte batterier utilgængeligt for børn.

• Hvis batterirummet ikke kan lukkes ordentligt, skal du indstille brugen af produktet og opbevare det utilgængeligt for børn.

• Hvis du har mistanke om, at der måske er blevet slugt batterier, eller batterier på anden måde er kommet ind i kroppen, skal du øjeblikkeligt søge lægehjælp.

FORSIGTIG

• Risiko for eksplosion, hvis batteriet udskiftes med en forkert type.


• Udskift batteriet med et batteri af samme type.

FORSIGTIG

• Risiko for eksplosion eller lækage af brændbar væske eller gas.

• Må ikke anvendes på/opbevares på/tages med til meget varme steder eller steder med meget lavt tryk som følge af ekstreme højder.

• Forsøg ikke at brænde, knuse eller adskille brugte batterier.

: Dieses Symbol ist ein Sicherheits-Warnsymbol.

•Verschlucken Sie die Batterie nicht.

Verätzungsgefahr

•Dieses Produkt enthält eine Knopfzellenbatterie.

•Falls die Knopfzellenbatterie verschluckt wird, kann dies innerhalb von nur 2 Stunden schwere innere Verätzungen verursachen und zum Tode führen.

•Halten Sie neue und gebrauchte Batterien von Kindern fern.

•Falls sich das Batteriefach nicht sicher schließen lässt, stellen Sie die Verwendung des Produkts ein und halten Sie es von Kindern fern.

•Falls Sie glauben, dass Batterien eventuell verschluckt oder in einen Teil des Körpers eingeführt worden sind, begeben Sie sich sofort in ärztliche Behandlung.

ACHTUNG

•Es besteht Explosionsgefahr, falls die Batterie durch eine Batterie der falschen Art ersetzt wird.


•Ersetzen Sie Batterien nur durch die gleiche Art.

ACHTUNG

•Es besteht Explosionsgefahr oder die Gefahr eines Austritts von brennbarer Flüssigkeit oder entzündlichem Gas.

•Das Produkt darf nicht in Umgebungen mit hohen Temperaturen oder extrem niedrigem Luftdruck aufgrund von extremen Höhenlagen verwendet / aufbewahrt / gebracht werden.

•Versuchen Sie nicht, gebrauchte Batterien zu verbrennen, zu zerstoßen oder zu schneiden.

 Το σήμα αυτό είναι ένα σήμα ασφαλείας/προειδοποίησης.

- Μην καταπίνετε την μπαταρία.

Κίνδυνος χημικού εγκαύματος


- Αυτό το προϊόν περιέχει μια μπαταρία σχήματος νομίσματος / κουμπιού.
- Αν η μπαταρία σχήματος νομίσματος / κουμπιού καταποθεί, μπορεί να προκαλέσει σοβαρά εσωτερικά εγκαύματα σε μόλις 2 ώρες και μπορεί να επέλθει θάνατος.
- Διατηρείτε τις καινούργιες και τις χρησιμοποιημένες μπαταρίες μακριά από παιδιά.
- Εάν το διαμέρισμα της μπαταρίας δεν κλείνει καλά, σταματήστε τη χρήση του προϊόντος και κρατήστε το μακριά από παιδιά.
- Αν νομίζετε ότι οι μπαταρίες ενδέχεται να έχουν καταποθεί ή τοποθετηθεί μέσα σε οποιοδήποτε μέρος του σώματος, ζητήστε αμέσως ιατρική φροντίδα.

ΠΡΟΣΟΧΗ

- Υπάρχει κίνδυνος έκρηξης εάν η μπαταρία αντικατασταθεί με μπαταρία εσφαλμένου τύπου.
- Αντικαταστήστε την μπαταρία με μπαταρία του ίδιου τύπου.

ΠΡΟΣΟΧΗ

- Υπάρχει κίνδυνος έκρηξης ή διαρροής εύφλεκτων υγρών ή αερίων.
- Μην χρησιμοποιείτε / αποθηκεύετε / μεταφέρετε το προϊόν σε περιβάλλον με εξαιρετικά υψηλή θερμοκρασία ή εξαιρετικά χαμηλή πίεση λόγω πολύ μεγάλου υψομέτρου.
- Μην επιχειρήσετε να κάψετε, να συνθλίψετε ή να κόψετε μια χρησιμοποιημένη μπαταρία.

 : Questo è un simbolo di sicurezza/avvertenza.

- Non ingerire la batteria.

Pericolo di ustioni chimiche


- Questo prodotto contiene una batteria a bottone/moneta.
- Se la batteria a bottone/moneta viene ingerita, può causare gravi ustioni interne in sole 2 ore e provocare la morte.
- Tenere le batterie nuove e usate lontano dalla portata dei bambini.
- Se il vano batteria non si chiude in modo saldo, interrompere l'utilizzo del prodotto e tenerlo lontano dalla portata dei bambini.
- Se si ritiene che le batterie siano state ingerite o inserite in qualsiasi parte del corpo, consultare immediatamente un medico.

ATTENZIONE

- Rischio di esplosione in caso di sostituzione della batteria con una di tipo errato.
- Sostituire la batteria con una dello stesso tipo.

ATTENZIONE

- Rischio di esplosione o di perdita di liquidi o gas infiammabili.
- Non utilizzare / immagazzinare / portare in ambienti con temperatura estremamente alta o pressione estremamente alta a causa dell'elevata altitudine.
- Non provare a bruciare, schiacciare o tagliare la batteria usata.

 Este símbolo es un símbolo de seguridad/precaución.

• No ingerir la batería.

Peligro de quemadura química

• Este producto contiene una batería de pila de botón.

• Si se ingiere la batería de pila de botón, esta puede causar graves quemaduras internas en solo 2 horas y puede provocar la muerte.

• Mantenga las baterías nuevas y usadas alejadas de los niños.

• Si el compartimento de la batería no se cierra correctamente, deje de usar el producto y manténgalo alejado de los niños.

• Si cree que las baterías hayan podido ser ingeridas o introducidas en alguna parte del cuerpo, busque inmediatamente atención médica.

ATENCIÓN

• Riesgo de explosión si la batería es reemplazada por una del tipo incorrecto.

• Reemplace la batería por una del mismo tipo.

ATENCIÓN

• Riesgo de explosión o escape de líquido o gas inflamable.

• No usar / almacenar / introducir en un ambiente de temperatura extremadamente alta o de presión extremadamente baja a causa de la alta altitud.

• No intente quemar, aplastar, o cortar la batería usada.

⚠: Esta marca é uma marca de segurança/aviso.

- Não ingerir a pilha.

Perigo de Queimadura Química

- Este produto contém uma pilha de tipo moeda/botão.
- Se a pilha de tipo moeda/botão for engolida, poderá causar queimaduras internas graves em apenas 2 horas e levar à morte.
- Manter as pilhas novas e usadas longe de crianças.
- Se o compartimento da pilha não se fechar completamente, cessar a utilização do produto e manter fora do alcance das crianças.
- Caso seja possível que as pilhas tenham sido engolidas ou colocadas dentro de qualquer parte do corpo, procurar cuidados médicos imediatamente.

CUIDADO

- Risco de explosão se a pilha for substituída por uma de tipo incorreto.
- Substituir a pilha por uma do mesmo tipo.

CUIDADO

- Risco de explosão ou fuga de líquidos ou gases inflamáveis.
- Não utilizar/armazenar/colocar em ambiente de temperatura extremamente alta, ou pressão extremamente baixa devido a altitude muito alta.
- Não tentar queimar, esmagar ou cortar a pilha usada.

⚠: Din il-marka hija marka ta' sigurtá/twissija.

- Tiblax il-batterija.

Periklu ta' Ħruq Kimiku

- Dan il-prodott fih batterija munita / button cell.
- Jekk tinbela' l-batterija munita / button cell, tista' tikkawża ħruq intern sever f'temp ta' sagħtejn biss u tista' twassal għall-mewt.
- Żomm il-batteriji godda u uzati 'l bogħod mit-tfal.
- Jekk il-kompartiment tal-batterija ma jagħlaqx sew, waqqaf l-użu tal-prodott u żommu 'l bogħod mit-tfal.
- Jekk taħseb li l-batteriji setgħu nbelgħu jew tpoġġew ġewwa xi parti tal-ġisem, fittex attenzjoni medika immedjata.

ATTENZJONI

- Riskju ta' splużjoni jekk il-batterija tiġi ssostitwita b'tip inkorrett.
- Ibdel il-batterija bl-istess tip.

ATTENZJONI

- Riskju ta' splużjoni jew trixxija ta' likwidu jew gass f'jammabbli.
- Tużahx / taħznux / iġġibux f'ambjent ta' temperatura estremament għolja jew pressjoni estremament baxxa minħabba l-altitudni għolja ħafna.
- Tippruvax taħraq, f'farrak jew tqatta' l-batteriji uzati.

⚠: See märk on ohutus-/hoiatusmärk.

•Ärge patareid alla neelake.

Keemilise põletuse oht

•See toode sisaldab mündi/nööbi tüüpi elemendiga patareid.

•Mündi/nööbi tüüpi elemendiga patarei allaneelamine võib põhjustada raskeid sisemisi põletusi juba 2 tunni jooksul ning võib lõppeda surmaga.

•Hoidke uued ja kasutatud patareid lastele kättesaamatus kohas.

•Kui patareipesa ei sulgu kindlalt, lõpetage toote kasutamine ja hoidke seda lastele kättesaamatus kohas.

•Kui te arvate, et patareid võivad olla alla neelatud või mistahes kehaossa sattunud, pöörduge viivitamatult arsti poole.

ETTEVAATUST

•Plahvatusoht vahetamisel vale tüüpi patareiga.

•Vahetage sama tüüpi patareiga.

ETTEVAATUST

•Plahvatuse või tuleohtliku vedeliku või gaasi lekke oht.

•Ärge kasutage, hoidke ega tooge keskkonda eriti kõrge temperatuuriga või eriti madala rõhuga väga suure kõrguse tõttu merepinnast.

•Ärge üritage põletada, purustada ega lõigata kasutatud patareid.

⚠ : Ez a jelzés biztonsági/figyelmeztető jelzés.

• Ne nyelje le az elemet.

Vegyí anyag okozta égésisérülés-veszély

• Ez a termék gombelemet tartalmaz.

• Amennyiben a gombelemet lenyeli, az mindössze 2 órán belül komoly belső égési sérüléseket okozhat és halálhoz vezethet.

• Az új és használt elemeket tartsa távol a gyermekektől.

• Amennyiben az elemtartó rekesz nem zárható biztonságosan, függessze fel a termék használatát és tartsa gyermekektől távol.

• Amennyiben úgy véli, hogy az elemet lenyelték vagy bármely testrészbe helyezték, haladéktalanul forduljon orvoshoz.

VIGYÁZAT

• Nem megfelelő típusú csereelem használata robbanásveszélyes.

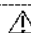
• Az elemcseréhez azonos típusú elemet használjon.

VIGYÁZAT

• Robbanásveszély vagy gyúlékony folyadékok vagy gázok szivárgása.

• Ne használja/ne tárolja/ne helyezze szélsőségesen magas hőmérsékletű környezetbe, és ne tegye ki a nagy magasságokban kialakuló rendkívül alacsony nyomásnak.

• A használt elemet ne kísérelje meg elégetni, összezúzni vagy szétvágni.

 : Toto je bezpečnostná/výstražná značka.

• Dbajte na to, aby nedošlo k prehltnutiu batérie.

Nebezpečenstvo poleptania chemikáliou

• Tento výrobok obsahuje mincovú/gombíkovú batériu.

• Ak dôjde k prehltnutiu mincovej/gombíkovej batérie, už v priebehu 2 hodín môže spôsobiť vážne vnútorné poleptanie a viesť k usmrteniu.

• Nové a použité batérie uchovávajte mimo dosahu detí.

• Ak sa priestor pre batériu nezatvorí bezpečne, prestaňte používať výrobok a uchovávajte ho mimo dosahu detí.

• Ak si myslíte, že mohlo dôjsť k prehltnutiu batérie alebo ich umiestneniu do ktorejkoľvek časti tela, okamžite vyhľadajte lekársku pomoc.

UPOZORNENIE

• Hrozí nebezpečenstvo výbuchu, ak sa batéria vymení za nesprávny typ.


• Vymeňte batériu za rovnaký typ.

UPOZORNENIE

• Nebezpečenstvo výbuchu alebo úniku horľavej kvapaliny alebo horľavého plynu.

• Nepoužívajte/neskladujte v prostredí/neprinášajte do prostredia s mimoriadne vysokou teplotou, alebo mimoriadne nízkym tlakom v dôsledku veľmi vysokej nadmorskej výšky.

• Nepokúšajte sa spáliť, rozdrviť ani rozrezať použitú batériu.

 : Tento symbol je bezpečnostním/výstražným symbolem.

- Baterii nepolykejte.

Nebezpečí chemických popálenin


- Tento výrobek obsahuje mincovou/knoflíkovou baterii.
- Pokud dojde ke spolknutí mincové/knoflíkové baterie, může za pouhé 2 hodiny způsobit závažné vnitřní popáleniny a v jejich důsledku případně i smrt.
- Použité a nové baterie udržujte mimo dosah dětí.
- Pokud nelze prostor pro baterii pevně uzavřít, přestaňte výrobek používat a udržujte jej mimo dosah dětí.
- Pokud si myslíte, že mohlo dojít ke spolknutí baterie nebo jejímu vsunutí dovnitř kterékoli části těla, okamžitě vyhledejte lékařskou pomoc.

UPOZORNĚNÍ

- Nebezpečí výbuchu v případě výměny baterie za nesprávný druh baterie.
- Proto baterii vždy vyměňte za jinou stejného typu.

UPOZORNĚNÍ

- Nebezpečí výbuchu nebo úniku hořlavé kapaliny či plynu.
- Nepoužívejte/neskladujte/nepřinášejte je do prostředí s nesmírně vysokou teplotou nebo nesmírně nízkým tlakem zapříčiněným vysokou nadmořskou výškou.
- Nesnažte se baterii spálit, rozdrtit či rozfíznout.

 : Ta oznaka je varnostna/opozorilna oznaka.

- Ne zaužijte baterije.

Nevarnost kemijske opekline

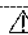
- Ta izdelek vsebuje gumbasto baterijo.
- Če se gumbasto baterijo zaužije, lahko to povzroči hude notranje opekline v le 2 urah in lahko vodi v smrt.
- Nove in rabljene baterije hranite izven dosega otrok.
- Če se predalček za baterijo ne zapira pravilno, prenehajte z uporabo izdelka in ga hranite izven dosega otrok.
- Če sumite, da je morda nekdo zaužil baterijo ali jo dal v kateri koli del telesa, takoj poiščite zdravniško pomoč.

POZOR

- Nevarnost eksplozije, če baterijo zamenjate z baterijo napačne vrste.
- Zamenjajte baterijo z istim tipom.

POZOR

- Tveganje za eksplozijo ali puščanje vnetljivih tekočin ali plinov.
- Ne uporabljajte/shranjujte/prinašajte v okolje izredno visoke temperature ali izredno nizkega tlaka zaradi zelo visoke nadmorske višine.
- Ne poskušajte zažigati, uničiti, ali rezati rabljene baterije.

: Šis zīkns ir drošības/brīdinājuma zīme.

• Neprarykite baterijas.

Chemīno nudegimo pavojus

• Šī gaminijā ir monētas/sagos formas baterija.

• Prarijēs monētas/sagos formas bateriju, asmuo per 2 valandas gali patirti sunkius vidinius nudegumus ir netgi mirti.

• Naujas ir panaudotas baterijas laikykite vaikams nepasiekiamoje vietoje.

• Jei baterijų skyrelio nepavyksta tvirtai uždaryti, nebenaudokite gaminio ir laikykite jį vaikams nepasiekiamoje vietoje.

• Jei manote, kad baterijos buvo prarytos arba pateko į kūną, nedelsdami kreipkitės į gydytoją.

PERSPĖJIMAS

• Bateriją pakeitus netinkamo tipo baterija, kyla sprogo pavojus.

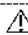
• Pakeiskite seną bateriją tik to paties tipo nauja baterija.

PERSPĖJIMAS

• Sprogimo arba degių skysčių ar dujų nuotėkio pavojus.

• Negalima naudoti/laikyti/turėti labai aukštos temperatūros arba labai dideliame aukštyje esančioje itin žemo slėgio aplinkoje.

• Naudotos baterijos nebandykite deginti, ardyti ar perpjauti.

 : Ši zīme ir drošības/brīdinājuma zīme.

• Nenorijiet bateriju.

Ķīmisku apdegumu briesmas

• Šis izstrādājums satur tabletes tipa bateriju.

• Ja ir norīta tabletes tipa baterija, tā 2 stundu laikā var radīt smagus apdegumus un izraisīt nāvi.

• Jaunas un lietotas baterijas uzglabājiet bērniem nepieejamā vietā.

• Ja bateriju nodalījumu nevar droši aizvērt, pārtrauciet lietot izstrādājumu un novietojiet to bērniem nepieejamā vietā.

• Ja jūsuprāt baterijas ir norītas vai ievietotas kādā ķermeņa daļā, nekavējoties vērsieties pēc medicīniskās palīdzības.

UZMANĪBU!

• Eksplozijas risks, ja baterija tiek nomainīta ar nepareiza tipa bateriju.

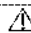
• Bateriju nomainiet pret tāda paša tipa bateriju.

UZMANĪBU!

• Eksplozijas vai uzliesmojoša šķidrums vai gāzes noplūdes risks.

• Nelietojiet, neuzglabājiet un neievietojiet vidē ar ļoti augstu temperatūru, kā arī vidē, kur ļoti lielā augstuma virs jūras līmeņa dēļ ir ļoti zems spiediens.

• Nemēģiniet sadedzināt, sagraut vai sagriezt nolietoto bateriju.

 : ten symbol oznacza niebezpieczeństwo/ostreżenie.

- Nie połykać baterii.

Ryzyko oparzenia chemicznego


- Ten produkt zawiera baterię guzikową.
- Połknięta bateria guzikowa może spowodować poważne oparzenia wewnętrzne w czasie jedynie 2 godzin i prowadzić do śmierci.
- Przechowywać nowe i zużyte baterie z dala od dzieci.
- Jeśli solidne zamknięcie komory baterii jest niemożliwe, zaprzestać użytkowania produktu i przechowywać go w miejscu niedostępnym dla dzieci.
- W przypadku podejrzenia, że mogło dojść do połknięcia baterii lub ich umieszczenia w dowolnym otworze ciała, niezwłocznie uzyskać pomoc lekarską.

PRZESTROGA

- Istnieje ryzyko wybuchu, jeśli bateria zostanie zastąpiona baterią niewłaściwego typu.
- Wymieniać baterię na baterię tego samego typu.

PRZESTROGA

- Ryzyko wybuchu lub wycieku łatwopalnego płynu lub gazu.
- Nie używać i nie przechowywać w otoczeniu o skrajnie wysokiej temperaturze lub skrajnie niskim ciśnieniu wynikającym z bardzo dużej wysokości ani nie wносить do takiego otoczenia.
- Nie podejmować prób spalania, zgniecenia lub przecięcia zużytej baterii.

 : Този знак е знак за безопасност/предупреждение.

• Не поглъщайте батерията.

Опасност от химическо изгаряне

• Този продукт съдържа плоска/бутонна батерия.

• Ако плоската/бутонна батерия бъде погълната, тя може да причини тежки вътрешни изгаряния само за 2 часа и може да доведе до смърт.

• Пазете новите и използваните батерии далеч от деца.

• Ако отделението за батериите не се затваря добре, спрете да използвате продукта и го дръжте далеч от деца.

• Ако смятате, че батериите може да са били погълнати или поставени в някоя част на тялото, незабавно потърсете медицинска помощ.

ВНИМАНИЕ

• Опасност от експлозия, ако батерията бъде сменена с неправилен тип.

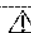
• Сменете батерията със същия вид.

ВНИМАНИЕ

• Опасност от експлозия или изтичане на запалими течности или газове.

• Не използвайте/съхранявайте/носете в среда с изключително висока температура или изключително ниско налягане, причинено от голямата височина.

• Не се опитвайте да изгаряте, смачквате или режете използваната батерия.

 : Acest marcaj este un marcaj de securitate/avertizare.

- Nu ingerați bateria.

Pericol de arsuri chimice


- Acest produs conține o baterie tip pastilă.
- Dacă bateria tip pastilă este înghițită, aceasta poate cauza arsuri interne grave în numai 2 ore și poate duce la deces.
- Nu lăsați bateriile noi și bateriile uzate la îndemâna copiilor.
- În cazul în care compartimentul bateriei nu se închide bine, încetați utilizarea produsului și nu îl lăsați la îndemâna copiilor.
- Dacă bănuiți că este posibil ca bateriile să fi fost înghițite sau introduse în orice parte a corpului, consultați imediat medicul.

ATENȚIE

- Risc de explozie dacă bateria este înlocuită cu un tip incorect.
- Înlocuiți bateria cu una de același tip.

ATENȚIE

- Risc de explozie sau de scurgeri de lichide sau gaze inflamabile.
- Nu utilizați/depozitați într-un mediu cu temperatură extrem de înaltă sau cu presiune extrem de joasă din cauza altitudinii foarte mari.
- Nu încercați să ardeți, să spargeți sau să tăiați bateriile uzate.

 : Ova oznaka je oznaka sigurnosti/upozorenja.

- Nemojte gutati bateriju.

Opasnost od kemijskih opekline


- Ovaj proizvod sadrži novčić/gumb bateriju.
- Ako se novčić/gumb baterija proguta, može uzrokovati ozbiljne unutarnje opekline u samo 2 sata i može dovesti do smrti.
- Držite nove i rabljene baterije izvan dohvata djece.
- Ako se pretinac za baterije ne zatvara sigurno, prestanite koristiti proizvod i držite ga dalje od djece.
- Ako smatrate da su baterije možda progutane ili smještene unutar bilo kojeg dijela tijela, zatražite hitnu medicinsku pomoć.

OPREZ

- Ako je baterija zamijenjena pogrešnim tipom, postoji rizik od eksplozije.
- Zamijenite bateriju s baterijama iste vrste.

OPREZ

- Rizik od eksplozije ili istjecanja zapaljive tekućine ili plina.
- Nemojte koristiti u /pohranjivati u /unijeti u prostoru izuzetno visoke temperature ili izuzetno niskog tlaka zbog visoke nadmorske visine.
- Ne pokušavajte spaliti, lomiti ili rezati istrošenu bateriju.

 : Þetta tákn er öryggis-/aðvörunartákn.

• Gleypið ekki rafhlöðuna.

Hætta á efnabruna

• Þessi vara inniheldur flata rafhlöðu.

• Ef rafhlaðan er gleypst getur hún valdið alvarlegum innvortis bruna á innan við 2 klukkustundum sem getur leitt til dauða.

• Geymið nýjar og notaðar rafhlöður þar sem börn ná ekki til.

• Ef rafhlöðuhólfíð lokast ekki örugglega skal hætta notkun vörunnar og geyma hana þar sem börn ná ekki til.

• Ef þú telur að rafhlöður hafi verið gleyptar eða settar inn í eitthvert líkamsop, skaltu hafa samband við lækni tafarlaust.

VARÚÐ

• Hætta á sprengingu ef rafhlöðunni er skipt út fyrir ranga tegund.

• Skiptið rafhlöðunni ávallt út fyrir sömu tegund.

VARÚÐ

• Hætta á sprengingu eða leka á eldfimum vökva eða lofttegundum.

• Má ekki nota/geyma/setja í umhverfi þar sem er afar hár hiti, eða afar lágur þrýstingur vegna mikillar hæðar.

• Ekki reyna að brenna, kremja eða skera notaða rafhlöðu.

 : Dette merket er et sikkerhets-/advarelsesmerke.

• Ikke svelg batteriet.

Kjemisk brannfare

• Dette produktet inneholder et mynt-/knappecellebatteri.

• Dersom mynt-/knappecellebatteriet svelges, kan det frembringe alvorlige indre forbrenninger i løpet av kun to timer, og kan være dødelig.

• Hold nye og brukte batterier borte fra barn.

• Lukkes ikke batterirommet sikkert må du stanse å bruke produktet og holde det utenfor barns rekkevidde.

• Oppsøk medisinsk hjelp umiddelbart hvis du tror at batterier kan være svelget eller plassert inne i kroppen.

FORSIKTIG

• Eksplosjonsfare hvis batteriet erstattes med feil type.

• Bytt batteri med samme type.

FORSIKTIG

• Fare for eksplosjon eller lekkasje av brannfarlig væske eller gass.

• Ikke bruk i/oppbevar i/ta med inn i miljø med ekstremt høy temperatur eller ekstremt lavt trykk på grunn av den svært store høyden.

• Ikke forsøk å brenne, knuse eller skjære opp et brukt batteri.

⚠ : Ova oznaka je sigurnosna/upozoravajuća oznaka.

• Nemojte gutati bateriju.

Opasnost od hemijskih opekotina

• Ovaj proizvod sadrži bateriju veličine kovanice/dugmeta.

• Ako se baterija veličine kovanice/dugmeta proguta, može izazvati ozbiljne unutrašnje opekotine za samo 2 sata i može dovesti do smrti.

• Čuvajte nove i korišćene baterije dalje od djece.

• Ako se prostor za baterije ne zatvori dobro, prestanite sa korišćenjem proizvoda i držite ga dalje od djece.

• Ako mislite da su baterije možda progutane ili stavljene u unutrašnjost bilo kog dijela tijela, potražite hitnu medicinsku pomoć.

OPREZ

• Opasnost od eksplozije ako se baterija zamijeni s baterijom pogrešnog tipa.

• Zamijenite bateriju sa baterijom istog tipa.

OPREZ

• Opasnost od eksplozije ili curenja zapaljive tečnosti ili gasa.

• Nemojte koristiti /skladištiti /unositi u okruženje izuzetno visoke temperature ili izuzetno niskog pritiska usljed veoma velike visine.

• Ne pokušavajte da spalite, lomite ili isječete iskorišćenu bateriju.

⚠ : Kjo është shenjë sigurie/paralajmërimi.

• Mos e gëlltisi baterinë.

Rrezik djegieje kimike

• Ky produkt përmban një bateri të hollë në formë monedhe/kopse.

• Nëse bateria e hollë në formë monedhe/kopse gëlltitet, ajo mund të shkaktojë djegie të rënda të brendshme brenda vetëm 2 orëve dhe mund të sjellë vdekjen.

• Mbajini bateritë e reja dhe të përdorura larg nga fëmijët.

• Nëse foleja e baterisë nuk mbyllet mirë, ndaloni përdorimin e produktit dhe mbajeni larg nga fëmijët.

• Nëse mendoni se bateritë mund të jenë gëlltitur ose futur brenda ndonjë pjese trupit, kërkoni menjëherë vëmendjen e mjekut.

KUJDES

• Rrezik shpërthimi nëse bateria zëvendësohet me një lloj të pasaktë.

• Zëvendësojeni baterinë me të njëjtin lloj.

KUJDES

• Rrezik shpërthimi nga rrjedhja e lëngut apo gazit të ndezshëm.

• Mos e përdorni / ruani / sillni në mjedise me temperaturë jashtëzakonisht të lartë ose presion jashtëzakonisht të ulët në lartësi shumë të mëdha.

• Mos u përpiqni të digjini, shtypni ose prisni baterinë e përdorur.

⚠ : Ova oznaka je oznaka za bezbednost/upozorenje.

•Nemojte gutati bateriju.

Opasnost od hemijskih opekotina

•Ovaj proizvod sadrži bateriju u obliku novčića/dugmeta.

•Ako se baterija u obliku novčića/gumba proguta, može da izazove ozbiljne interne opekotine za samo 2 sata i može da dovede do smrti.

•Nove i korišćene baterije čuvajte van domašaja dece.

•Ako se odeljak za bateriju ne zatvori dobro, prestanite da koristite proizvod i čuvajte ga van domašaja dece.

•Ako mislite da su baterije možda progutane ili stavljene unutar bilo kog dela tela, odmah zatražite medicinsku pomoć.

OPREZ

•Rizik od eksplozije ako je baterija zamenjena nepravilnim tipom.

•Zamenite bateriju sa istim tipom.

OPREZ

•Rizik od eksplozije ili curenja zapaljive tečnosti ili gasa.

•Ne koristite/ne čuvajte/ne donosite u sredinu izuzetno visoke temperature ili izuzetno niskog pritiska usled vrlo visoke visine.

•Ne pokušavajte da zapalite, smrvite ili isečete korišćenu bateriju.

⚠ : Bu işaret bir güvenlik/uyarı işaretidir.

•Pili yutmayın.

Kimyasal Yanma Tehlikesi

•Bu üründe bir düğme pil bulunmaktadır.

•Düğme pil yutulursa, sadece 2 saat içinde ağır iç yanıklara neden olabilir ve ölüme yol açabilir.

•Yeni ve kullanılmış pilleri çocuklardan uzak tutun.

•Pil yuvası emniyetli bir şekilde kapanmıyorsa, ürünü kullanmayı bırakın ve çocuklardan uzak tutun.

•Pillerin yutulduğunu veya vücudun herhangi bir parçasının içine yerleştirildiğini düşünüyorsanız, derhal tıbbi yardım alın.

DİKKAT

•Pil yanlış tür bir pille değiştirilirse patlama riski vardır.

•Pili aynı tür pillerle değiştirin.

DİKKAT

•Patlama ya da yanıcı sıvı veya gaz sızıntısı riski vardır.

•Aşırı derecede yüksek sıcaklıktaki veya çok yüksek rakımdan dolayı aşırı derecede düşük basınca sahip ortamlarda kullanmayın /saklamayın veya bu ortamlara götürmeyin.

•Kullanılmış pili yakmaya, ezmeye veya kesmeye çalışmayın.

Справжнім TOKAI RIKА CO., LTD. заявляє, що тип радіобладнання В3Н2К2R відповідає Технічному регламенту радіобладнання;

КАБІНЕТ МІНІСТРІВ УКРАЇНИ ПОСТАНОВА №.355

Повний текст декларації про відповідність доступний на веб-сайті за такою адресою:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Діапазон частот : 433.050 - 434.790 MHz

Максимальна потужність радіочастотного випромінювання : 10 mW(ERP)



Адреса: 3-260 Toyota, Oguchi-cho, Niwa-gun, Aichi 480-0195, Japan



Ця позначка являє собою позначку про необхідність дотримання правил безпеки/застереження.

- Не допускайте проковтування батарейки.

Небезпека хімічного опіку

- Цей виріб містить батарейку монетного / таблеткового типу.
- Проковтування батарейки монетного / таблеткового типу може спричинити тяжкі внутрішні опіки всього лише за 2 години і може призвести до смерті.
- Зберігайте нові та використані батарейки подалі від дітей.
- Якщо кришка батарейного відсіку надійно не закривається, припиніть користуватися виробом і зберігайте його подалі від дітей.
- Якщо існує ймовірність проковтування батарейки або її розміщення всередині будь-якої частини тіла, негайно зверніться за медичною допомогою.

ОБЕРЕЖНО

- Ризик вибуху в разі заміни на батарейку неналежного типу.
- Замінюйте батарейку на батарейку такого ж самого типу.

ОБЕРЕЖНО

- Ризик вибуху або витoku горючої рідини або газу.
- Не використовуйте /не зберігайте /не розміщуйте в умовах надзвичайно високої температури або надзвичайно низького тиску через дуже велику висоту над рівнем моря.
- Не намагайтеся спалити, розбити або розрізати використану батарейку.



Hereby, TOKAI RIKA CO., LTD. declares that the radio equipment type B3H2K2R is in compliance with Radio Equipment Regulations 2017.

The full text of the UK declaration of conformity is available at the following internet address:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frequency band: 433.050 - 434.790 MHz

Maximum radio-frequency power: 10mW(ERP)

**UK
CA**

Address: 3-260 Toyota, Oguchi-cho, Niwa-gun, Aichi 480-0195, Japan

⚠: This mark is a safety/warning mark.

- Do not ingest battery.

Chemical Burn Hazard

- This product contains a coin / button cell battery.
- If the coin / button cell battery is swallowed, it can cause severe internal burns in just 2 hours and can lead to death.
- Keep new and used batteries away from children.
- If the battery compartment does not close securely, stop using the product and keep it away from children.
- If you think batteries might have been swallowed or placed inside any part of the body, seek immediate medical attention.

CAUTION

- Risk of explosion if the battery is replaced by an incorrect type.
- Replace battery with the same type.

CAUTION

- Risk of explosion or the leakage of flammable liquid or gas.

- Do not use in /store in /bring into environment of extremely high temperature or extremely low pressure due to the very high altitude.
- Do not attempt to burn, crush, or cut used battery.

Hereby, TOKAI RIKA CO., LTD. declares that the radio equipment type BJ2KV is in compliance with Directive 2014/53/EU.

The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

TOKAI RIKA CO., LTD. vakuuttaa, että radiolaitetyyppi BJ2KV on direktiivin 2014/53/EU mukainen.

EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Hierbij verklaar ik, TOKAI RIKA CO., LTD., dat het type radioapparatuur BJ2KV conform is met Richtlijn 2014/53/EU.

De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Le soussigné, TOKAI RIKA CO., LTD., déclare que l'équipement radioélectrique du type BJ2KV est conforme à la directive 2014/53/UE.

Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Härmed försäkrar TOKAI RIKA CO., LTD. att denna typ av radioutrustning BJ2KV överensstämmer med direktiv 2014/53/EU.

Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Hermed erklærer TOKAI RIKA CO., LTD., at radioudstyrstypen BJ2KV er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU.

EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Hiermit erklärt TOKAI RIKA CO., LTD., dass der Funkanlagentyp BJ2KV der Richtlinie 2014/53/EU entspricht.

Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Με την παρούσα ο/η TOKAI RIKA CO., LTD., δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός BJ2KV πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ.

Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Il fabbricante, TOKAI RIKA CO., LTD., dichiara che il tipo di apparecchiatura radio BJ2KV è conforme alla direttiva 2014/53/UE.

Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Por la presente, TOKAI RIKA CO., LTD. declara que el tipo de equipo radioeléctrico BJ2KV es conforme con la Directiva 2014/53/UE.

El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

O(a) abaixo assinado(a) TOKAI RIKA CO., LTD. declara que o presente tipo de equipamento de rádio BJ2KV está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE.

O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

B'dan, TOKAI RIKA CO., LTD., niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju BJ2KV huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE.

It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Käesolevaga deklareerib TOKAI RIKA CO., LTD., et käesolev raadioseadme tüüp BJ2KV vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele.

ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

TOKAI RIKA CO., LTD. igazolja, hogy a BJ2KV típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek.

Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

TOKAI RIKA CO., LTD. týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu BJ2KV je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ.

Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Tímto TOKAI RIKA CO., LTD. prohlašuje, že typ rádiového zařízení BJ2KV je v souladu se směrnicí 2014/53/EU.

Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

TOKAI RIKA CO., LTD. potvuje, da je tip radijske opreme BJ2KV skladen z Direktivo 2014/53/EU.

Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Aš, TOKAI RIKA CO., LTD., patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas BJ2KV atitinka Direktyvą 2014/53/ES.

Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Ar šo TOKAI RIKA CO., LTD. deklarė, ka radioiekārta BJ2KV atbilst Direktīvai 2014/53/ES.

Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

TOKAI RIKA CO., LTD. niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego BJ2KV jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE.

Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

TOKAI RIKA CO., LTD. lýsir því hér með yfir að fjarskiptatækið af gerð BJ2KV er í samræmi við tilskipun 2014/53/EU.

Öll ESB-samræmisýfirlýsingin er tiltæk á eftirfarandi vefslóð:
<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

TOKAI RIKA CO., LTD. erklærer herved at radioutstyrten BJ2KV er i samsvar med direktivet 2014/53/EU.

Hele teksten av EU-samsvarserklæringen kan leses på det følgende nettstedet:
<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

С настоящото TOKAI RIKA CO., LTD. декларира, че този тип радиосъоръжение BJ2KV е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС.

Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес:
<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Prin prezenta, TOKAI RIKA CO., LTD. declară că tipul de echipamente radio BJ2KV este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE.

Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet:
<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Ovime TOKAI RIKA CO., LTD. potvrđuje da je radio-oprema tipa BJ2KV u skladu sa Direktivom 2014/53/EU.

Potpuni tekst EU deklaracije o usaglašenosti dostupan je na slijedećoj internet adresi:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Me anë të këtij dokumenti, TOKAI RIKA CO., LTD. deklararon se tipi i radiopajisjes BJ2KV është në përputhje me Direktivën 2014/53/EU.

Teksti i plotë i deklaratës së konformitetit të Bashkimit Evropian është i disponueshëm në adresën e mëposhtme të internetit:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

TOKAI RIKA CO., LTD. ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa BJ2KV u skladu s Direktivom 2014/53/EU.

Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Ovim TOKAI RIKA CO., LTD. potvrđuje da je radio-oprema tipa BJ2KV u skladu sa Direktivom 2014/53/EU.

Potpuni tekst EU deklaracije o usaglašenosti dostupan je na sledećoj internet adresi:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

TOKAI RIKA CO., LTD., işbu belgeyle telsiz cihazı türünün BJ2KV 2014/53/EU nolu Direktif ile uyumlu olduğunu beyan etmektedir.

AB uygunluk beyanının tam metnine aşağıdaki internet adresinden ulaşabilirsiniz:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>



Address: 3-260 Toyota, Oguchi-cho, Niwa-gun, Aichi 480-0195, Japan

Receiver Category (EN300 220): 2

Справжнім TOKAI RIKA CO., LTD. заявляє, що тип радіообладнання BJ2KV відповідає Технічному регламенту радіообладнання;

КАБІНЕТ МІНІСТРІВ УКРАЇНИ ПОСТАНОВА №.355

Повний текст декларації про відповідність доступний на веб-сайті за такою адресою:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Категорія приймача: 2



Адреса: 3-260 Toyota, Oguchi-cho, Niwa-gun, Aichi 480-0195, Japan

Hereby, TOKAI RIKA CO., LTD. declares that the radio equipment type BJ2KV is in compliance with Radio Equipment Regulations 2017.

The full text of the UK declaration of conformity is available at the following internet address:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>



Address: 3-260 Toyota, Oguchi-cho, Niwa-gun, Aichi 480-0195, Japan

Receiver Category (EN300 220): 2

Hereby, TOKAI RIKA CO., LTD. declares that the radio equipment type B2A2F2R is in compliance with Radio Equipment Regulations 2017.

The full text of the UK declaration of conformity is available at the following internet address:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frequency band: 433.050 - 434.790 MHz

Maximum radio-frequency power: 10mW(ERP)



Address: 3-260 Toyota, Oguchi-cho, Niwa-gun, Aichi 480-0195, Japan

Hereby, TOKAI RIKA CO., LTD. declares that the radio equipment type B3A2A2A is in compliance with Radio Equipment Regulations 2017.

The full text of the UK declaration of conformity is available at the following internet address:


<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frequency band: 433.050 - 434.790 MHz

Maximum radio-frequency power: 10mW(ERP)



Address: 3-260 Toyota, Oguchi-cho, Niwa-gun, Aichi 480-0195, Japan

 : This mark is a safety/warning mark.

· Do not ingest battery.

Chemical Burn Hazard

· This product contains a coin / button cell battery.

· If the coin / button cell battery is swallowed, it can cause severe internal burns in just 2 hours and can lead to death.

· Keep new and used batteries away from children.

· If the battery compartment does not close securely, stop using the product and keep it away from children.

· If you think batteries might have been swallowed or placed inside any part of the body, seek immediate medical attention.

CAUTION

· Risk of explosion if the battery is replaced by an incorrect type.

· Replace battery with the same type.

CAUTION

· Risk of explosion or the leakage of flammable liquid or gas.

· Do not use in /store in /bring into environment of extremely high temperature or extremely low pressure due to the very high altitude.

· Do not attempt to burn, crush, or cut used battery.

Hereby, TOKAI RIKA CO., LTD. declares that the radio equipment type B62RA is in compliance with Radio Equipment Regulations 2017.

The full text of the UK declaration of conformity is available at the following internet address:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frequency band: 433.050 - 434.790 MHz

Receiver Category (EN300 220): 2



Address: 3-260 Toyota, Oguchi-cho, Niwa-gun, Aichi 480-0195, Japan

Hereby, TOKAI RIKA CO., LTD. declares that the radio equipment type BG5AV is in compliance with Radio Equipment Regulations 2017.

The full text of the UK declaration of conformity is available at the following internet address:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc>

Frequency band: 433.050 - 434.790 MHz

Receiver Category (EN300 220): 2



Address: 3-260 Toyota, Oguchi-cho, Niwa-gun, Aichi 480-0195, Japan

- BSM (surveillance de l'angle mort)

<p>Manufacturer Postal Address ADC Automotive Distance Control Systems GmbH Peter-Dornier-Strasse 10, 88131 Lindau, Germany</p>	C3-009
<p>ОПРОСТЕНА ЕС ДЕКЛАРАЦИЯ ЗА СЪОТВЕТСТВИЕ С настоящото ADC Automotive Distance Control Systems GmbH декларира, че този тип радиосъоръжение SRR3-A е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес:http://continental.automotive-approvals.com/</p> <p>радиочестотната лента или ленти, в която или които работи радиосъоръжението: 24.05–24.25 GHz</p> <p>максималната радиочестотна мощност, излъчвана в радиочестотната лента или ленти, в която или които работи радиосъоръжението: 100mW (20 dBm) Peak EIRP</p>	C3-010
<p>DECLARACIÓN UE DE CONFORMIDAD SIMPLIFICADA Por la presente, ADC Automotive Distance Control Systems GmbH declara que el tipo de equipo radioeléctrico SRR3-A es conforme con la Directiva 2014/53/UE. El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: http://continental.automotive-approvals.com/</p> <p>Banda o bandas de frecuencia en las que opera el equipo radioeléctrico: 24.05–24.25 GHz</p> <p>Potencia máxima de radiofrecuencia transmitida en la banda o bandas de frecuencia en las que opera el equipo radioeléctrico: 100mW (20 dBm) Peak EIRP</p>	C3-011

ZJEDNODUŠENÉ EU PROHLÁŠENÍ O SHODĚ

Tímto ADC Automotive Distance Control Systems GmbH prohlašuje, že typ rádio-vého zařízení SRR3-A je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese:

<http://continental.automotive-approvals.com/>

Kmitočtové pásmo (kmitočtová pásma), v němž (v nichž) rádiové zařízení pracuje: 24.05–24.25 GHz

Maximální radiofrekvenční výkon vysílaný v kmitočtovém pásmu (v kmitočtových pásmech), v němž (v nichž) je rádiové zařízení provozováno: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

C3-012

FORENKLET EU-OVERENSSTEMMELSESERKLÆRING

Hermed erklærer ADC Automotive Distance Control Systems GmbH, at ra-dioudstyrstypen SRR3-A er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse:

<http://continental.automotive-approvals.com/>

Frekvensbånd, som radioudstyret fungerer på: 24.05–24.25 GHz

Maksimal radiofrekvenseffekt, der udsendes i de frekvensbånd, som radioudstyret fungerer på: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

C3-013

<p>VEREINFACHTE EU-KONFORMITÄTSERKLÄRUNG</p> <p>Hiermit erklärt ADC Automotive Distance Control Systems GmbH, dass der Funkanlagentyp SRR3-A der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: http://continental.automotive-approvals.com/</p> <p>Das Frequenzband oder die Frequenzbänder, in dem bzw. denen die Funkanlage betrieben wird: 24.05–24.25 GHz</p> <p>Die in dem Frequenzband oder den Frequenzbändern, in dem bzw. denen die Funkanlage betrieben wird, abgestrahlte maximale Sendeleistung: 100mW (20 dBm) Peak EIRP</p> <p style="text-align: right;">C3-014</p>
<p>LIHTSUSTATUD ELI VASTAVUSDEKLARATSIOON</p> <p>Käesolevaga deklareerib ADC Automotive Distance Control Systems GmbH, et käesolev raadioseadme tüüp SRR3-A vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele. ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil: http://continental.automotive-approvals.com/</p> <p>Sagedusriba(d), millel raadioseade töötab: 24.05–24.25 GHz</p> <p>Raadioseadme töösagedus(t)el edastatav maksimaalne saatevõimsus: 100mW (20 dBm) Peak EIRP</p> <p style="text-align: right;">C3-015</p>
<p>ΑΠΛΟΥΣΤΕΥΜΕΝΗ ΔΗΛΩΣΗ ΣΥΜΜΟΡΦΩΣΗΣ ΕΕ</p> <p>Με την παρούσα ο/η ADC Automotive Distance Control Systems GmbH, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός SRR3-A πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: http://continental.automotive-approvals.com/</p> <p>Οι ζώνες συχνοτήτων στις οποίες λειτουργεί ο ραδιοεξοπλισμός: 24.05–24.25 GHz</p> <p>η μέγιστη ραδιοηλεκτρική ισχύς στις ζώνες συχνοτήτων στις οποίες λειτουργεί ο ραδιοεξοπλισμός: 100mW (20 dBm) Peak EIRP</p> <p style="text-align: right;">C3-016</p>

SIMPLIFIED EU DECLARATION OF CONFORMITY

Hereby, ADC Automotive Distance Control Systems GmbH declares that the radio equipment type SRR3-A is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address:

<http://continental.automotive-approvals.com/>

Frequency band(s) in which the radio equipment operates: 24.05–24.25 GHz

Maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

C3-017

DECLARATION UE DE CONFORMITE SIMPLIFIEE

Le soussigné, ADC Automotive Distance Control Systems GmbH, déclare que l'équipement radioélectrique du type SRR3-A est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante:

<http://continental.automotive-approvals.com/>

Bandes de fréquences utilisées par l'équipement radioélectrique: 24.05–24.25 GHz

Puissance de radiofréquence maximale transmise sur les bandes de fréquences utilisées par l'équipement radioélectrique: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

C3-018

POJEDNOSTAVLJENA EU IZJAVA O SUKLADNOSTI

ADC Automotive Distance Control Systems GmbH ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa SRR3-A u skladu s Direktivom 2014/53/EU.

Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi:

<http://continental.automotive-approvals.com/>

Frekvencijski pojas (frekvencijski pojasi) u kojem (kojima) radijska oprema radi: 24.05–24.25 GHz

Najveća radiofrekvencijska snaga koja se prenosi u frekvencijskom pojasu (frekvencijskim pojasi) u kojem (kojima) radijska oprema radi: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

C3-019

DICHIARAZIONE DI CONFORMITÀ UE SEMPLIFICATA

Il fabbricante, ADC Automotive Distance Control Systems GmbH, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio SRR3-A è conforme alla direttiva 2014/53/UE. Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet:

<http://continental.automotive-approvals.com/>

Bande di frequenza di funzionamento dell'apparecchiatura radio: 24.05–24.25 GHz

Massima potenza a radiofrequenza trasmessa nelle bande di frequenza in cui opera l'apparecchiatura radio: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

C3-020

VIENTĀRSŌTA ES ATBILSTĪBAS DEKLARĀCIJA

Ar šo ADC Automotive Distance Control Systems GmbH deklarē, ka radioiekārta SRR3-A atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē:

<http://continental.automotive-approvals.com/>

Frekvenču joslu(-as), kurā(-ās) radioiekārtas darbojas: 24.05–24.25 GHz

Frekvenču joslā(-ās), kurā(-ās) darbojas radioiekārtas, maksimālo pārraidītā signāla jaudu.: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

C3-021

SUPAPRASTINTA ES ATITIKTIES DEKLARACIJA

Aš, ADC Automotive Distance Control Systems GmbH, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas SRR3-A atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu:
<http://continental.automotive-approvals.com/>

Dažnių juosta (-os), kurioje (-iose) veikia radijo įrenginiai: 24.05–24.25 GHz

Didžiausia radijo dažnių galia, perduodama toje (tose) dažnių juostoje (-ose), kurioje (-iose) veikia radijo įrenginiai: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

C3-022

EGYSZERŪSÍTETT EU-MEGFELELŐSÉGI NYILATKOZAT

ADC Automotive Distance Control Systems GmbH igazolja, hogy a SRR3-A típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen::
<http://continental.automotive-approvals.com/>

Az(ok) a frekvenciasáv(ok), amely(ek)en a rádióberendezés működik:
24.05–24.25 GHz

Az abban a frekvenciasávban vagy azokban a frekvenciasávokban továbbított maximális teljesítmény, amely(ek)ben a rádióberendezés üzemel: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

C3-023

DIKJARAZZJONI SSIMPLIFIKATA TA' KONFORMITÀ TAL-UE

B'dan, ADC Automotive Distance Control Systems GmbH, niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju SRR3-A huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE. It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej:
<http://continental.automotive-approvals.com/>

Il-medda/meded tal-frekwenza li jaħdem fihom it-tagħmir tar-radju:
24.05–24.25 GHz

Il-potenza massima tal-frekwenza tar-radju trażmessa fil-medda/meded tal-frekwenza li jaħdem fihom it-tagħmir tar- radju: 100mW (20 dBm)
Peak EIRP

C3-024

VEREENVOUDIGDE EU-CONFORMITEITSVERKLARING

Hierbij verklaar ik, ADC Automotive Distance Control Systems GmbH, dat het type radioapparatuur SRR3-A conform is met Richtlijn 2014/53/EU. De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres:
<http://continental.automotive-approvals.com/>

Frequentieband(en) waarin de radioapparatuur functioneert:
24.05–24.25 GHz

Maximaal radiofrequent vermogen uitgezonden in de frequentieband(en) waarin de radioapparatuur functioneert: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

C3-025

UPROSZCZONA DEKLARACJA ZGODNOŚCI UE

ADC Automotive Distance Control Systems GmbH niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego SRR3-A jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym:
<http://continental.automotive-approvals.com/>

Zakresu(-ów) częstotliwości, w którym (których) pracuje urządzenie radiowe: 24.05–24.25 GHz

Maksymalnej mocy częstotliwości radiowej emitowanej w zakresie(-ach) częstotliwości, w którym (których) pracuje urządzenie radiowe: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

C3-026

DECLARAÇÃO UE DE CONFORMIDADE SIMPLIFICADA

O(a) abaixo assinado(a) ADC Automotive Distance Control Systems GmbH declara que o presente tipo de equipamento de rádio SRR3-A está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE. O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet:
<http://continental.automotive-approvals.com/>

A(s) banda(s) de frequências em que o equipamento de rádio funciona: 24.05–24.25 GHz

A potência máxima de radiofrequências transmitida na(s) banda(s) de frequências em que o equipamento de rádio funciona: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

C3-027

DECLARAȚIA UE DE CONFORMITATE SIMPLIFICATĂ

Prin prezenta, ADC Automotive Distance Control Systems GmbH declară că tipul de echipamente radio SRR3-A este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă in-ternet:
<http://continental.automotive-approvals.com/>

Banda (benzile) de frecvențe în care funcționează echipamentul radio:
24.05–24.25 GHz

Puterea maximă de radiofrecvență transmisă în banda (benzile) de frecvențe în care funcționează echipamentul radio: 100mW (20 dBm)
Peak EIRP

C3-028

ZJEDNODUŠENÉ EÚ VYHLÁSENIE O ZHODE

ADC Automotive Distance Control Systems GmbH týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu SRR3-A je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ. Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese:
<http://continental.automotive-approvals.com/>

Frekvenčné pásmo resp. pásma, v ktorých rádiové zariadenie pracuje:
24.05–24.25 GHz

Maximálny vysokofrekvenčný výkon prenášaný vo frekvenčnom pásme, resp. pásmach, v ktorých rádiové zariadenie pracuje: 100mW (20 dBm)
Peak EIRP

C3-029

POENOSTAVLJENA IZJAVA EU O SKLADNOSTI

ADC Automotive Distance Control Systems GmbH potrjuje, da je tip radijske opreme SRR3-A skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu:

<http://continental.automotive-approvals.com/>

Frekvenčni pas ali pasovi, na katerih deluje radijska oprema:
24.05–24.25 GHz

Največja energija za radijsko frekvenco, preneseno po frekvenčnem pasu ali pasovih, na katerih radijska oprema deluje: 100mW (20 dBm)

Peak EIRP

C3-030

YKSINKERTAISTETTU EU-VAATIMUSTENMUKAISUUSVAKUUTUS

ADC Automotive Distance Control Systems GmbH vakuuttaa, että radiolaitetyyppi SRR3-A on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa:

<http://continental.automotive-approvals.com/>

Radiotaajuudet, joilla radiolaitte toimii: 24.05–24.25 GHz

Suurin mahdollinen lähetysteho radiotaajuuksilla, joilla radiolaitte toimii:
100mW (20 dBm) Peak EIRP

C3-031

FÖRENKLAD EU-FÖRSÄKRAN OM ÖVERENSSTÄMMELSE

Härmed försäkrar ADC Automotive Distance Control Systems GmbH att denna typ av radioutrustning SRR3-A överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress:
<http://continental.automotive-approvals.com/>

Det eller de frekvensband där radioutrustningen arbetar: 24.05–24.25 GHz

Den maximala radiofrekvensseffekt som överförs inom det eller de frekvensband där radioutrustningen arbetar: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

C3-032

EINFÖLDUÐ ESB SAMRÆMISYFIRLÝSING

Hér með lýsir ADC Automotive Distance Control Systems GmbH því yfir, að fjarskiptabúnaðurinn að gerð SRR3-A er í samræmi við tilskipun 2014/53/ ESB. Textinn í fullri lengd um Samræmisyfirlýsingu ESB er aðgengilegur á eftirfarandi veffangi:
<http://continental.automotive-approvals.com/>

Bandbreidd(ir), sem fjarskiptabúnaðurinn starfar í: 24.05–24.25 GHz

Hámarks fjarskiptatiðni sendistyrkleika í bandbreiddinni/bandbreiddunum sem fjarskiptabúnaðurinn starfar í: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

C3-033

BASİTLEŞTİRİLMİŞ AB UYGUNLUK BEYANI

İşbu belge ile, ADC Automotive Distance Control Systems GmbH şirketi SRR3-A tipi radyo ekipmanının 2014/53/AB sayılı direktife uygun olduğunu beyan eder. AB uygunluk beyanının tam metni aşağıdaki İnternet adresinde mevcuttur:
<http://continental.automotive-approvals.com/>

Radyo cihazının çalıştığı frekans bandı/bantları: 24.05–24.25 GHz

Radyo ekipmanının çalıştığı frekans bandında/bantlarında iletilen maksimum radyo frekansı gücü: 100mW (20 dBm) Peak EIRP

C3-034



C3-036

**Manufacturer Postal Address**

ADC Automotive Distance Control Systems GmbH
Peter-Dornier-Strasse 10, 88131 Lindau, Germany

SIMPLIFIED UK DECLARATION OF CONFORMITY

Hereby, ADC Automotive Distance Control Systems GmbH declares that the radio equipment type SRR3-A is in compliance with Radio Equipment Regulations of the United Kingdom. The full text of the UK declaration of conformity is available at the following internet address: <http://continental.automotive-approvals.com/>

Frequency band(s) in which the radio equipment operates:
24.05–24.25 GHz

Maximum radio-frequency power transmitted in the frequency band(s) in which the radio equipment operates:
100mW (20 dBm) Peak EIRP

C3-057

הל איסור לבצע פעולות במכשיר שיש בהן כדי לשנות את תכונותיו האלחוטיות של המכשיר, ובכלל זה שינויי היבנה, החלפת אנטנה מקורית או חוספת אפשרות לחיבור לאנטנה היעונית, כלא קבלת אישור משרד התקשורת, בשל חזשש להפרעות אלחוטיות.

C3-058

► Chargeur sans fil

Manufacturer

- Name : Panasonic Automotive Systems Co., Ltd.
- Address : 4261, Ikonobe-cho, Tsuzuki-ku, Yokohama-shi, Kanagawa-ken 224-8520, Japan

Specifications of Wireless charger
Frequency band: 120.3-128.549kHz
Maximum radio-frequency power: 10W Max

Model No.[*]
CA-QS1CE0AE
CA-QS1CE1AE



Hereby, Panasonic Automotive Systems Co., Ltd. declares that the radio equipment type [*] is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: <https://www.ptc.panasonic.eu/>

С настоящото Panasonic Automotive Systems Co., Ltd. декларира, че този тип радиосъоръжение [*] е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС. Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес:
<https://www.ptc.panasonic.eu/>

Tímto Panasonic Automotive Systems Co., Ltd. prohlašuje, že typ rádiového zařízení [*] je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese:
<https://www.ptc.panasonic.eu/>

Hermed erklærer Panasonic Automotive Systems Co., Ltd. , at radioudstyrstypen [*] er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU. EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse:
<https://www.ptc.panasonic.eu/>

Hiermit erkläre Panasonic Automotive Systems Co., Ltd. , dass der Funkanlagentyp [*] der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar:
<https://www.ptc.panasonic.eu/>

Käesolevaga deklareerib Panasonic Automotive Systems Co., Ltd. , et käesolev raadioseadme tüüp [*] vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele. ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil:
<https://www.ptc.panasonic.eu/>

Με την παρούσα ο/η Panasonic Automotive Systems Co., Ltd. , δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός [*] πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο:
<https://www.ptc.panasonic.eu/>

Por la presente, Panasonic Automotive Systems Co., Ltd. declara que el tipo de equipo radioeléctrico [*] es conforme con la Directiva 2014/53/UE.

El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente:

<https://www.ptc.panasonic.eu/>

Le soussigné, Panasonic Automotive Systems Co., Ltd. déclare que l'équipement radioélectrique du type [*] est conforme à la directive 2014/53/UE.

Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante:

<https://www.ptc.panasonic.eu/>

Il fabbricante, Panasonic Automotive Systems Co., Ltd. , dichiara che il tipo di apparecchiatura radio [*] è conforme alla direttiva 2014/53/UE.

Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet:

<https://www.ptc.panasonic.eu/>

Ar šo Panasonic Automotive Systems Co., Ltd. deklarē, ka radioiekārta [*] atbilst Direktīvai 2014/53/ES.

Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē:

<https://www.ptc.panasonic.eu/>

Aš, Panasonic Automotive Systems Co., Ltd. , patvirtinu, ka radijo iřrenginių tipas [*] atitinka Direktyvą 2014/53/ES.

Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu:

<https://www.ptc.panasonic.eu/>

Panasonic Automotive Systems Co., Ltd. ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa [*] u skladu s Direktivom 2014/53/EU.

Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi:

<https://www.ptc.panasonic.eu/>

Panasonic Automotive Systems Co., Ltd. igazolja, hogy a [*] típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek.

Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen:

<https://www.ptc.panasonic.eu/>

B'dan, Panasonic Automotive Systems Co., Ltd. , niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju [*] huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE.

It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej:

<https://www.ptc.panasonic.eu/>

Hierbij verklaar ik, Panasonic Automotive Systems Co., Ltd. , dat het type radioapparatuur [*] conform is met Richtlijn 2014/53/EU.

De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres:

<https://www.ptc.panasonic.eu/>

Panasonic Automotive Systems Co., Ltd. niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego [*] jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE.

Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym:

<https://www.ptc.panasonic.eu/>

O(a) abaixo assinado(a) Panasonic Automotive Systems Co., Ltd. declara que o presente tipo de equipamento de rádio [*] está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE.

O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet:

<https://www.ptc.panasonic.eu/>

Prin prezenta, Panasonic Automotive Systems Co., Ltd. declară că tipul de echipamente radio [*] este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE.

Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet:

<https://www.ptc.panasonic.eu/>

Panasonic Automotive Systems Co., Ltd. týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu [*] je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ.
Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese:
<https://www.ptc.panasonic.eu/>

Panasonic Automotive Systems Co., Ltd. potvrdzuje, da je tip radijske opreme [*] skladen z Direktivo 2014/53/EU.
Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu:
<https://www.ptc.panasonic.eu/>

Panasonic Automotive Systems Co., Ltd. vakuuttaa, että radiolaitetyyppi [*] on direktiivin 2014/53/EU mukainen.
EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa:
<https://www.ptc.panasonic.eu/>

Härmed försäkrar Panasonic Automotive Systems Co., Ltd. att denna typ av radioutrustning [*] överensstämmer med direktiv 2014/53/EU.
Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress:
<https://www.ptc.panasonic.eu/>



Access to <https://www.ptc.panasonic.eu/>, enter the below Model No. into the keyword search box, you can download the latest "DECLARATION of CONFORMITY" (DoC).

Model No.[*]
CA-QS1CE0AE
CA-QS1CE1AE

Manufacturer

- Name : Panasonic Automotive Systems Co., Ltd.
- Address : 4261, Ikonobe-cho, Tsuzuki-ku, Yokohama-shi, Kanagawa-ken 224-8520, Japan

Specifications of Wireless charger

Frequency band: 120.3-128.549kHz
Maximum radio-frequency power: 10W Max

Model No.[*]

CA-QS1CE0AE
CA-QS1CE1AE



Hereby, Panasonic Automotive Systems Co., Ltd. declares that the radio equipment type[*] is in compliance with The Radio Equipment Regulations 2017.

The full text of the UK declaration of conformity is available at the following internet address:

<https://www.ptc.panasonic.eu/>

Спецификације бежичног пуњача

Фреквенција фреквенције: 120.3-128.549kHz
Максимална фреквенција радија: 10W Max

Овим путем Panasonic Automotive Systems Co., Ltd.

изјављује да је тип радио опреме [*] у складу са Директивом 2014/53/EU.

Пун текст ЕУ изјаве о усаглашености доступан је на следећој интернет адреси:

<https://www.ptc.panasonic.eu/>

Model No.[*]

CA-QS1CE0AE
CA-QS1CE1AE

מספר אישור התאמה מטעם משרד התקשורת: 55-09057

חל איסור לבצע פעולות במכשיר שיש בהן כדי לשנות את תכונותיו האלחוטיות של המכשיר, ובכלל זה שינוי תוכנה, החלפת אנטנה מקורית או הוספת אפשרות לחיבור לאנטנה חיצונית, בלא קבלת אישור משרד התקשורת, בשל החשש להפרעות אלחוטיות.

Üretici firma

- İsim : Panasonic Automotive Systems Co., Ltd.
- Adres : 4261, Ikonobe-cho, Tsuzuki-ku, Yokohama-shi, Kanagawa-ken 224-8520, Japan

Kablosuz şarj cihazı

Frekans bandı : 120.3-128.549kHz

Maksimum radyo frekansı gücü : 10W Maks.



Panasonic Automotive Systems Co., Ltd., [*] tipi radyo ekipmanının 2014/53/AB

Yönetmeliğine uygun olduğunu beyan eder.

Uygunluk beyanının tam metnine aşağıdaki internet adresinden ulaşılabilir:

<https://www.ptc.panasonic.eu/>

Model No.[*]

CA-QS1CE0AE

CA-QS1CE1AE

► Système d'avertissement de pression des pneus

- Manufacturer's name: PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD.
- Manufacturer's address: 1300-1 Yokoi, Godo-cho, Anpachi-gun, Gifu, 503-2397 JAPAN
- Operating frequency band: 433.05 – 434.79MHz
- Maximum radio-frequency power: 92.8dB μ V/m@3m(Radiated)

Hereby, PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. declares that the radio equipment type PMV-G101 is in compliance with Directive 2014/53/EU.

The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address:

<https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/>

PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. vakuuttaa, että radiolaitetyyppi PMV-G101 on direktiivin 2014/53/EU mukainen.

EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa:

<https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/>

Hierbij verklaar ik, PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD., dat het type radioapparatuur PMV-G101 conform is met Richtlijn 2014/53/EU.

De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres:

<https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/>

Le soussigné, PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD., déclare que l'équipement radioélectrique du type PMV-G101 est conforme à la directive 2014/53/UE.

Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante:

<https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/>

Härmed försäkrar PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. att denna typ av radioutrustning PMV-G101 överensstämmer med direktiv 2014/53/EU.

Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress:

<https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/>

Hermed erklærer PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD., at radioudstyrstypen PMV-G101 er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU.

EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse:

<https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/>

Hiermit erklärt PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD., dass der Funkanlagentyp PMV-G101 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht.

Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar:

<https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/>

Με την παρούσα ο/η PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD., δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός PMV-G101 πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ.

Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο:

<https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/>

Il fabbricante, PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD., dichiara che il tipo di apparecchiatura radio PMV-G101 è conforme alla direttiva 2014/53/UE.

Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet:

<https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/>

Por la presente, PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. declara que el tipo de equipo radioeléctrico PMV-G101 es conforme con la Directiva 2014/53/UE.

El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente:

<https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/>

O(a) abaixo assinado(a) PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. declara que o presente tipo de equipamento de rádio PMV-G101 está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE.

O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet:

<https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/>

B'dan, PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD., niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju PMV-G101 huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE.

It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej:

<https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/>

Käesolevaga deklareerib PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD., et käesolev raadioseadme tüüp PMV-G101 vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele.

ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil:

<https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/>

PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. igazolja, hogy a PMV-G101 típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen:

<https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/>

PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu PMV-G101 je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ.

Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese:

<https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/>

Tímto PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. prohlašuje, že typ rádiového zařízení PMV-G101 je v souladu se směrnicí 2014/53/EU.

Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese:

<https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/>

PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. potrjuje, da je tip radijske opreme PMV-G101 skladen z Direktivo 2014/53/EU.

Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu:

<https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/>

Aš, PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD., patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas PMV-G101 atitinka Direktyvą 2014/53/ES.

Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu:

<https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/>

Ar šo PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. deklarē, ka radioiekārta PMV-G101 atbilst Direktīvai 2014/53/ES.

Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē:

<https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/>

PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego PMV-G101 jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE.

Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym:

<https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/>

Hér með lýsir PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. yfir því að PMV-G101 er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 2014/53/EU.

Samræmisýfirlýsing er einning aðgengileg á eftirfarandi vefslóð:

<https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/>

PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. erklærer at PMV-G101 er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU.

Samsvarserklæringen i fulltekst er tilgjengelig på følgende internettadresse:

<https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/>

С настоящото PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. декларира, че този тип радиосъоръжение PMV-G101 е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС.

Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес:

<https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/>

Prin prezenta, PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. declară că tipul de echipamente radio PMV-G101 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE.

Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet:

<https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/>

U ovom dokumentu, PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. deklariraju da je radio oprema model PMV-G101 usklađena sa Directive 2014/53/EU.

Cio tekst EU deklaracije usklađenosti dostupan je na slijedećoj internet adresi:

<https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/>

Овим, PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. изјављује да је радио опрема типа PMV-G101 усклађена са Directive 2014/53/EU.

Комплетан текст декларације ЕУ за усаглашеност доступан је на следећој веб адреси:

<https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/>

PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa PMV-G101 u skladu s Direktivom 2014/53/EU.

Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi:

<https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/>

Këtu, PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. deklaroi se pajisja radio PMV-G101 është në përputhje me Directive 2014/53/EU.

Teksti i plotë i deklaratës së konformitetit të BE-së gjendet në adresën e mëposhtme të internetit:

<https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/>

UK(England, Wales and Scotland)

- Manufacturer's name: PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD.
- Manufacturer's address: 1300-1 Yokoi, Godo-cho, Anpachi-gun, Gifu, 503-2397 JAPAN
- Operating frequency band: 433.05 - 434.79MHz
- Maximum radio-frequency power: 92.8dB μ V/m@3m(Radiated)


Hereby, PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. declares that the radio equipment type PMV-G101 is in compliance with Radio Equipment Regulations 2017 (S.I. 2017/1206).

The full text of the declaration of conformity is available at the following internet address:

<https://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/etc/>



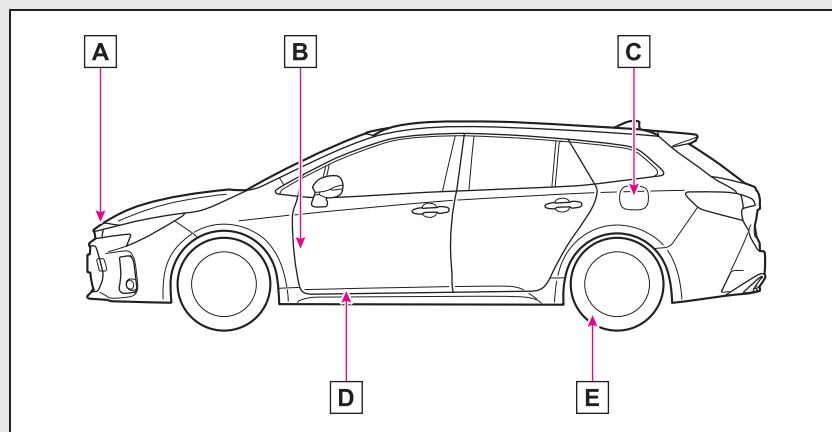
► Multimédia

<p>Manufacturer</p> <ul style="list-style-type: none">·Name: Panasonic Corporation·Address: 4261 Ikonobe-cho, Tsuzuki-ku, Yokohama-shi, Kanagawa-ken, 224-8520, Japan
<p>Specifications of Bluetooth</p> <p>Frequency band: 2402-2480MHz</p> <p>Maximum radio-frequency power: 2.5mW Max</p>
<p>Specifications of WLAN</p> <p>Frequency band: 2412-2472MHz</p> <p>Maximum radio-frequency power: 100mW Max</p>
<p>Model No. type[*]</p> <p>CV-RS69E0AE CV-RS69E1AE CV-RS69E4AE CV-RS69E5AE CV-RS69E2AE CV-RS69E3AE CV-RS69E6AE CV-RS69E7AE CV-RS6AE1AE</p>

<p>Hereby, Panasonic Corporation declares that the radio equipment type[*] is in compliance with The Radio Equipment Regulations 2017.</p> <p>The full text of the UK declaration of conformity is available at the following internet address:</p> <p>https://www.ptc.panasonic.eu/</p>

Coordonnées

Country	Importeur name	Registered trade name (registered trade name)	FAX	TEL.	Postal address
AUSTRIA	SUZUKI AUSTRIA AUTOMOBIL HANDELS GESELLSCHAFT M.B.H.	SUZUKI AUSTRIA AUTOMOBIL HANDELS GESELLSCHAFT M.B.H.		43-661-2355 43-661-2355-900	MÜNCHNER BUNDESSTRASSE 359 A-5020 SALZBURG, AUSTRIA
BELGIUM	N.V. SUZUKI BELGIUM S.A.	N.V. SUZUKI BELGIUM S.A.		92-5-4 960400	SATENROZEN 8, B-2550 KORTICH, BELGIUM
BULGARIA	SFAKOLAKIS S.A.	SFAKOLAKIS S.A.		90-210-519-9927 90-210-517-6191	5, S DIOCKASTROU STR., 118 55 ATHENS, GREECE
CYPRUS	A. TRICOMITIS LTD	A. TRICOMITIS LTD		357-24860172 357-2463-7727	P. O. BOX 40419 STR. TRIMYIA, TRICOMITIS BUILDING, LARNACA, 7000 CY, CYPRUS
DENMARK	SUZUKI BILIMPORT DANMARK A/S	SUZUKI BILIMPORT DANMARK A/S		45-35-625000 45-35-631332	JUNIBRVEJ 16, DK-4600, KØBEH, DENMARK
FINLAND	NORDIC AUTOMOTIVE TRADING OY	NORDIC AUTOMOTIVE TRADING OY		918-267-007-728 918-267-007-701	KELLOUKAINTIE 2, 01310 VANTAA, FINLAND
Finland	NORDIC AUTOMOTIVE TRADING OY	NORDIC AUTOMOTIVE TRADING OY		918-267-007-728 918-267-007-701	KELLOUKAINTIE 2, 01310 VANTAA, FINLAND
Finland	NORDIC AUTOMOTIVE TRADING OY	NORDIC AUTOMOTIVE TRADING OY		918-267-007-728 918-267-007-701	KELLOUKAINTIE 2, 01310 VANTAA, FINLAND
Finland	NORDIC AUTOMOTIVE TRADING OY	NORDIC AUTOMOTIVE TRADING OY		918-267-007-728 918-267-007-701	KELLOUKAINTIE 2, 01310 VANTAA, FINLAND
France	SUZUKI FRANCE S.A.S	SUZUKI FRANCE S.A.S		65-1-34821400 33-1-3699-7249	8, AVENUE DES FORGES LUMBIÈRE, 91000 TROYES, FRANCE
GERMANY	SUZUKI DEUTSCHLAND GMBH	SUZUKI DEUTSCHLAND GMBH		49-6731-5703-3660 49-6731-5700-3889	SUZUKI-ALLEE 7, 64625 BENSHEIM, GERMANY
GREECE	SFAKOLAKIS S.A.	SFAKOLAKIS S.A.		90-210-519-9927 90-210-517-6191	5, S DIOCKASTROU STR., 118 55 ATHENS, GREECE
HUNGARY	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.		36-30-543-1100	2300 ESZTERGOM SCHWEIDEL JOZSEF U. 52, HUNGARY
ICELAND	SUZUKI BILAR HF	SUZUKI BILAR HF		351-566-8100 351-566-8221	SKOFAN 17, 166 REYKJAVIK, ICELAND
ITALY	SUZUKI ITALIA S.P.A.	SUZUKI ITALIA S.P.A.		39-011-9123713	C.SO. FRATELLI KENNEDY 12 30070 ROSSASSOMERO (TO) ITALY
MALTA	INDUSTRIAL MOTORS LIMITED	INDUSTRIAL MOTORS LIMITED		356-31-829919 356-31-824799	1, ANTONIO BOSGIO STREET, KISGIDA, MSD 3341
NETHERLANDS	B.V. NIMAG	B.V. NIMAG		31-501-5198-732	LANGE DREEP 12 6121 ED VIANEN THE NETHERLANDS
NORWAY	BIFFELIERNES STANDARDISERING AS	BIFFELIERNES STANDARDISERING AS		47-512-23-88-09 47-512-61-69-30	ØYRE BIKERVI 77, POSTBOK 4604 GULLSKOGEN, N-3002, DRAMMEN, NORWAY
POLAND	SUZUKI MOTOR POLAND SP. Z O.O.	SUZUKI MOTOR POLAND SP. Z O.O.		48-22-3194300	UL. POLICZYŃSKA 10, 01-979 KRZAKÓW, POLAND
PORTUGAL	SUZUKI MOTOR IBERICA S.A.U	SUZUKI MOTOR IBERICA S.A.U		94-91-113-9550	CALLE CARLOS SAINZ 35-POLIGONO, CIUDAD DEL AUTOMOVIL, 28014, LEGANES, MADRID SPAIN
SPAIN	SUZUKI MOTOR IBERICA S.A.U	SUZUKI MOTOR IBERICA S.A.U		94-91-113-9500	CALLE CARLOS SAINZ 35-POLIGONO, CIUDAD DEL AUTOMOVIL, 28014, LEGANES, MADRID SPAIN
SWITZERLAND	SUZUKI SCHWEIZ AG	SUZUKI SCHWEIZ AG		41-62-786-8790 41-62-786-8791	EMIL-FREY-STRASSE, 5745 SAFFENWIL, SWITZERLAND
Liechtenstein	SUZUKI SCHWEIZ AG	SUZUKI SCHWEIZ AG		41-62-786-8790 41-62-786-8791	EMIL-FREY-STRASSE, 5745 SAFFENWIL, SWITZERLAND
SWEDEN	LODOWMAN SVERIGE AB	LODOWMAN SVERIGE AB		46-8-517-9200	RÖSNELEDEN 130, SE-174 57 SKUNDBERG, SWEDEN
U.K.	SUZUKI GB PLC	SUZUKI GB PLC		44-1100-339500 44-1100-339508	STEINBECK CRESCENT, SNEISHALL WEST, MILTON KEYNES MK4 4AE, U.K.
IRELAND	SUZUKI GB PLC (IRELAND BRANCH)	SUZUKI GB PLC (IRELAND BRANCH)		353-1-434-5555 353-1-412-1798	ST BROOMHILL DRIVE, TALLAGHT INDUSTRIAL ESTATE, DUBLIN 24, IRELAND
Luxembourg	N.V. SUZUKI BELGIUM S.A.	N.V. SUZUKI BELGIUM S.A.		92-5-4 960400	PERSEWAAT 22B B-2550 KORTICH BELGIUM
Slovakia	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.		36-30-543-1100	2300 ESZTERGOM SCHWEIDEL JOZSEF U. 52, HUNGARY
Czech	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.		36-30-543-1100	2300 ESZTERGOM SCHWEIDEL JOZSEF U. 52, HUNGARY
Romania	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.		36-30-543-1100	2300 ESZTERGOM SCHWEIDEL JOZSEF U. 52, HUNGARY
Croatia	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.		36-30-543-1100	2300 ESZTERGOM SCHWEIDEL JOZSEF U. 52, HUNGARY
Slovenia	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.	MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.		36-30-543-1100	2300 ESZTERGOM SCHWEIDEL JOZSEF U. 52, HUNGARY

INFORMATIONS STATION-SERVICE



- A** Levier du loquet auxiliaire (→P.316)
- B** Levier de déverrouillage du capot (→P.316)
- C** Trappe à carburant (→P.177)
- D** Commande d'ouverture de trappe à carburant (→P.177)
- E** Pression de gonflage des pneus (→P.420)

Capacité du réservoir de carburant (référence)	43,0 L (11,4 gal., 9,5 Imp. gal.)	
Type de carburant		P.416 P.421
Pression de gonflage des pneus à froid		P.420
Contenance en huile moteur (vidange et remplissage — référence)		P.416
Type d'huile moteur	Huile "SUZUKI genuine oil" ou équivalent	P.416

Enregistrements des données du véhicule

Certaines composantes de votre véhicule (le "Véhicule") intègrent des modules de stockage de données ou mémoires, qui stockent de manière permanente ou temporaire les caractéristiques techniques listées ci-dessous. Ces données sont uniquement des données techniques et servent à (i) l'identification et la correction des erreurs produites dans le Véhicule et/ou (ii) l'optimisation des fonctions du Véhicule.

Données enregistrées (les "Données enregistrées")

- Dysfonctionnements, pannes et erreurs de composants importants du système. (par exemple : feux, freins)
- Réactions du Véhicule dans certaines situations (par exemple : déclenchement des airbags SRS, activation du système de contrôle de la stabilité).
- Conditions de fonctionnement des composants du système (par exemple : niveaux de remplissage).
- Messages d'état du Véhicule et de ses différents composants (par exemple : vitesse du véhicule, accélération, décélération, accélération latérale).
- Conditions ambiantes (par exemple : température extérieure).

Les données enregistrées dépendent du modèle et de la finition du véhicule.

(Pour les pays de l'Union européenne)

Parties qui peuvent lire des données techniques à l'aide des appareils de diagnostic spécifiques (les "Parties") ;

- Distributeurs concessionnaires et ateliers de réparation/entretien autorisés pour les véhicules SUZUKI, et ateliers de réparation/entretien indépendants
- Fabricant de véhicules SUZUKI (par exemple : SUZUKI MOTOR CORPORATION ("SUZUKI"), MAGYAR SUZUKI CORPORATION LTD.,
- MARUTI SUZUKI INDIA LIMITED, SUZUKI MOTOR (THAÏLANDE) CO., LTD., THAI SUZUKI MOTOR CO., LTD.)
- Fournisseurs de pièces, composants et accessoires de véhicules SUZUKI (les "Fournisseurs")

Utilisation des données (l' "Utilisation des données")

SUZUKI et les Parties peuvent utiliser les Données enregistrées dans les modules ou mémoires, dans le but de ;

- Procédures de diagnostic, entretien, réparation et garantie
- Recherche et développements ultérieurs de véhicule
- Mise en œuvre ou enquête d'actions de terrain, y compris les campagnes de service et de rappel
- Amélioration de la qualité, etc.

Une fois qu'une erreur a été corrigée, les données associés à ce type d'erreur sont fondamentalement supprimées du module ou de la mémoire de stockage, tandis que certaines données sont écrasées ou conservées plus longtemps.

Conditions dans lesquelles SUZUKI et les Parties peuvent fournir ou divulguer certaines Données enregistrées à un tiers

SUZUKI et les Parties peuvent fournir ou divulguer certaines Données enregistrées à un tiers sous l'une des conditions suivantes :

- Un consentement du propriétaire/des utilisateurs du Véhicule ou du locataire du Véhicule (dans le cas d'un bail) est obtenu.
- Il s'agit d'une demande officielle de la police, d'un tribunal, d'un procureur, ou toute autre autorité compétente.
- Elles sont fournies à un institut de recherche pour une étude statistique après traitement afin que le propriétaire/les utilisateurs du Véhicule ne puissent pas être identifiés.
- Elles sont utilisées par SUZUKI ou les Parties ou leurs dirigeants, cadres ou employés à des fins décrites dans l'Utilisation des données.
- Elles sont utilisées par SUZUKI ou les Parties dans une procédure judiciaire.
- Autres cas autorisés par les lois et réglementations en vigueur.

Si nécessaire, vous pouvez recevoir des informations complémentaires de chacune des Parties autres que les Fournisseurs.

NOTE:

- *Les données ne peuvent pas être utilisées pour détecter les déplacements du Véhicule.*
- *Les données stockées dans des modules ou mémoires de stockage de données dépendent de la finition ou du modèle du Véhicule.*
- *Aucune conversation ni bruit/son n'est enregistré dans aucun événement.*
- *Les données peuvent ne pas être enregistrées dans certaines situations.*

Si ces caractéristiques techniques sont combinées à d'autres informations (par exemple : rapport d'accident ou témoignage, endommagement du Véhicule, etc.), il peut y avoir des cas dans lesquels les données permettent l'identification d'une personne en particulier.

Appel d'urgence / ERA-GLONASS

Les fonctions ajoutées en accord avec le client peuvent transmettre certaines données du véhicule (par exemple, la position du véhicule en cas d'urgence) du véhicule à la police ou au responsable des services d'urgence à des fins de sauvetage ou d'intervention.